

Publications de la

Dotation Carnegie pour la Paix Internationale

Section d'Économie et d'Histoire

HISTOIRE ÉCONOMIQUE & SOCIALE DE LA GUERRE MONDIALE

DIRECTEUR

JAMES T. SHOTWELL

Professeur d'Histoire à l'Université Columbia (U. S. A.)

Série Bulgare

HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
DE LA GUERRE MONDIALE
(Série Bulgare)

LES
EFFETS DE LA GUERRE
EN
BULGARIE

PAR

Georges T. DANAÏLLOW
Professeur d'Économie politique à l'Université de Sofia,
Ministre d'État, Député,
Membre de l'Académie des Sciences de Bulgarie,
Membre d'honneur de l'Académie allemande de Munich, etc.

PUBLICATIONS DE LA DOTATION CARNEGIE
POUR LA PAIX INTERNATIONALE
LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, PARIS
YALE UNIVERSITY PRESS, NEW HAVEN, U. S. A.

PRÉFACE

A l'automne de 1914, quand l'étude scientifique des répercussions de la guerre sur la vie moderne passa tout à coup du domaine de la théorie dans celui de l'histoire, la Division d'Économie et d'Histoire de la Dotation Carnegie se proposa d'adapter son programme de recherches aux problèmes nouveaux que la guerre allait susciter ou, si l'on préfère, aux problèmes anciens qu'elle allait transformer.

Le programme existant, tel qu'il avait été rédigé dans la conférence des économistes tenue à Berne en 1911 et qui traitait des questions alors actuelles, avait déjà donné lieu à des travaux de haute valeur, mais pour bien des raisons, il ne pourrait plus être maintenu tel quel. Un nouveau plan fut donc tracé, à la demande du Directeur de la Division. Il avait pour but de mesurer, par une vaste enquête historique, le coût économique de la guerre et les perturbations qu'elle causerait dans la marche de la civilisation. Il y avait lieu de penser qu'en confiant une telle entreprise à des hommes compétents et d'esprit pondéré, et en la menant selon la méthode vraiment scientifique, elle pourrait finalement fournir au public les éléments nécessaires pour se former une opinion éclairée — et servir par là les intentions ’une Fondation consacrée à la cause de la Paix internationale.

Le besoin d'une telle analyse, conçue et exécutée dans le véritable esprit de la recherche historique, s'est fait de plus en plus sentir au fur et à mesure que la guerre s'est développée, déclenchant la multiplicité des forces nationales — non seulement celles qui visaient à la destruction, mais aussi

celles qui aboutissaient à la création de nouvelles énergies productives. L'apparition de ces formes nouvelles d'activité économique qui, en temps de paix, se seraient traduites par un accroissement de richesse sociale et qui ont donné parfois l'illusion d'une prospérité grandissante — et, d'autre part, le spectacle de l'incroyable endurance dont firent preuve toutes les nations belligérantes pour supporter des pertes sans cesse accrues — ont rendu nécessaire de soumettre à un examen plus approfondi tout le domaine de l'économie de guerre.

Une double obligation s'imposa donc à la Division d'Économie et d'Histoire. Elle dut prendre pour règle de concentrer son travail sur les problèmes ainsi posés et de les étudier dans leur ensemble; en d'autres termes, de leur appliquer les critériums et les disciplines de la méthode historique. En raison même de ce que la guerre, prise dans son ensemble, constituait un seul fait, quoique se répercutant par des voies indirectes jusqu'aux régions les plus reculées du globe, l'étude de la guerre devait se développer sur un plan unique, embrassant tous ces aspects à la fois et pourtant ne négligeant aucune des données accessibles.

Aussi longtemps que la guerre a duré, on ne pouvait songer à l'exécution d'un tel programme. On pouvait tenter des études occasionnelles et partielles (quelques-unes ont été publiées sous la direction de la Division Économique), mais il était impossible d'entreprendre une histoire générale — et cela pour des raisons évidentes. D'abord toute étude autorisée sur les ressources des belligérants aurait influencé directement la conduite des armées. Aussi les gouvernements avaient-ils grand soin de soustraire à toute enquête les données de la vie économique, même celles auxquelles, en temps normal, le public a accès. D'autre part, les collaborateurs qui eussent été qualifiés pour ces études étaient presque tous mobilisés et par conséquent hors d'état de se livrer à de pareilles recherches. Le plan d'une histoire de la guerre fut donc ajourné jusqu'au moment où les circonstances rendraient possibles dans chaque nation non seulement la communication des documents, mais la collaboration des spécialistes, éco-

nomistes, historiens, hommes d'affaires; et où leur coopération à ce travail collectif ne pourrait plus donner lieu à des malentendus, ni quant à ses buts, ni quant à son contenu.

Dès la fin de la guerre, la Dotation reprit son plan primitif. Il se trouva qu'il s'adaptait assez bien, sauf quelques légères modifications, à la situation nouvelle. Le travail commença au cours de l'été et de l'automne de 1919. Une première conférence des économistes composant le Conseil consultatif (*Advisory Board of Economists*) fut convoquée à Paris par la Division d'Économie et d'Histoire. Elle se borna à tracer un programme de courtes études ayant trait aux principaux aspects de la guerre. Comme le caractère purement préliminaire de ces études fut encore accentué par le fait qu'elles portaient plus spécialement sur les problèmes urgents de l'Europe à ce moment, on décida de ne pas en faire des fragments de l'histoire générale, mais d'y voir simplement des essais d'intérêt immédiat pour la période de l'après-guerre. Visiblement la conférence ne pouvait établir *a priori* aucun programme d'ensemble; il fallait créer un instrument plus spécialisé que celui qui existait si l'on voulait entreprendre l'histoire économique et sociale de la guerre. Pour cela il fallait une enquête menée d'abord par une organisation nationale et ne faisant appel que subsidiairement à une coopération internationale. Aussi longtemps que les faits relatifs à l'histoire de chaque nation ne seraient pas parfaitement connus, il serait vain de procéder à des analyses comparatives et l'histoire de chaque pays constituerait elle-même un inextricable labyrinthe. On décida donc de dissoudre l'ancien Comité européen de recherches et de le remplacer par un Comité de direction (*Edition Board*) dans chacun des principaux pays (ou par un seul directeur dans les petits pays). La tâche de ces Comités devait se concentrer, au moins pour l'instant, sur l'histoire économique et sociale de leur pays respectif.

La première démarche du Directeur général fut de choisir les membres de ces Comités de Direction dans chaque pays. Si le plan de la Dotation avait besoin d'une justification, il

suffirait de montrer les listes des noms de tous ceux qui, hommes de science ou hommes d'État, ont accepté la responsabilité de ces publications. Cette responsabilité est assez lourde, car elle implique l'adaptation du plan général aux conditions spéciales de chaque pays et à ses habitudes de travail. Le degré de réussite de l'entreprise dépendra du zèle avec lequel les collaborateurs de chaque nation accepteront d'y coopérer.

Une fois constitués les Comités de direction, un premier pas s'imposait pour la mise en train de notre histoire. Pas d'histoire sans documents. Avant tout il fallait rendre accessibles pour les recherches, dans la mesure compatible avec les intérêts de l'État, tous les documents de quelque importance relatifs à la guerre, locaux ou nationaux. Mais la constitution des archives est une lourde tâche qui appartient de droit aux Gouvernements et autres détenteurs de ces documents historiques, non aux historiens ou économistes qui se proposent de les utiliser. C'est une obligation incombant aux propriétaires qui les détiennent pour le compte du public. Les collaborateurs qui se sont chargés de cette partie de l'Histoire de la Guerre ne pouvaient que se borner à un rôle d'enquêteurs et, en acceptant la situation telle qu'elle était, résumer leurs découvertes sous forme de guides ou de manuels bibliographiques; et peut-être aussi, en procédant à une comparaison des méthodes employées, contribuer à faire adopter celles trouvées les plus pratiques. Tel a été dans chaque pays le point de départ de nos travaux, quoiqu'on n'ait pas dans chaque cas rédigé sur ce point de monographie spéciale.

Pendant quelque temps il sembla qu'on ne pouvait dépasser cette première étape du travail limitée à la mise à jour des documents. Et si notre plan avait comporté le dépouillement des seuls documents officiels, on n'aurait guère pu aller au delà, car une fois certains documents catalogués comme « secrets », il y a peu de gouvernements assez courageux pour oser briser les scellés. Par suite, des mines de matériaux indispensables à l'historien lui restent inaccessibles, quoique leur publication ne puisse présenter bien souvent aucun inconvénient. Tant que l'état d'esprit né de la guerre pesait ainsi sur nos

reeherehes et risquait de les entraver pendant bien des années eneore, il fallait déeouvrir quelque autre solution.

Heureusement eette solution a pu se trouver grâce aux souvenirs et aux impressions personnels, appuyés d'ailleurs sur des doeuments dignes de foi, de eeux qui au cours de la guerre ont partieipé à la direetion des affaires ou qui, simples observateurs, mais favorablement plaeés, ont pu reeueillir de première ou de seeonde main une connaissanee préeise de eertaines phases de la guerre et de leurs eonséquenees soeiales. C'est ainsi qu'a pu être établi le plan d'une série de monographies historiques ou deseriptives, où les faits seront exposés, non à titre offieiel, mais néanmoins de souree autorisée, monographies qui se elassent à mi-ehemin entre le type des mémoires personnels et eelui des rapports offieiels. Ces monographies eonstituent le prineipal de notre œuvre. Elles ne sont pas limitées aux faits de guerre ni même à ses suites immédiates, ear l'histoire de la guerre se prolongera longtemps après que eelle-ei aura pris fin. Elles doivent embrasser aussi la période de « déflation », au moins assez pour permettre de se faire, sur les perturbations éeonomiques dues à la guerre, un jugement plus sûr que ne le permettrait le seul examen des faits immédiatement eontemporains.

Avee cette nouvelle phase du travail, la tâehe des direeteurs a pris un nouveau earaetère. Le plan des monographies a dû être eompris en raison des eollaborateurs disponibles plutôt qu'en raison des matériaux existants, eomme e'est le eas dans la plupart des histoires, ear les souree étaient aux mains des eollaborateurs eux-mêmes. Ceei, à son tour, impliquait une nouvelle attitude à prendre en face du double idéal d'exaetitude et d'objeetivité auquel doit toujours tendre l'historien. Pour permettre à ehaque eollaborateur de donner toute sa mesure, il fallait éviter de l'enfermer dans le eadre d'un programme trop rigide : il fallait prévoir que les mêmes faits seraient présentés sur des plans différents et vus sous des angles variés, et que des événements y seraient eompris qui ne rentrent pas strietement dans les limites de l'histoire. Il ne fallait même pas vouloir obtenir partout une striete objeetivité.

On ne pouvait empêcher une certaine partialité, née des nécessités de la controverse et de la défense. Mais cette partialité même est dans bien des cas une partie intégrante de l'histoire, les appréciations des faits par les contemporains étant aussi instructives que les faits mêmes sur lesquels elles portent. D'ailleurs le plan, dans son ensemble, est établi de façon que les monographies d'un même pays se contrôlent mutuellement : là où ce ne serait pas le cas, nul doute que d'autres ouvrages parallèles, publiés dans les autres pays, ne puissent servir de correctif.

Outre ces monographies destinées à utiliser les sources, d'autres études sont en préparation, ayant un caractère technique et limité, et portant sur des points précis d'histoire ou de statistique. Ces monographies ont, elles aussi, le caractère de travaux de première main, car elles enregistrent des faits recueillis assez près de leur source pour permettre des vérifications qui deviendraient impossibles plus tard. Mais d'autre part elles constituent aussi des applications de la méthode constructive par laquelle l'historien passe de l'analyse à la synthèse. Mais il s'agit d'une tâche difficile et longue et qui commence à peine.

On pourrait dire, pour caractériser les premières phases d'une histoire comme celle-ci, que l'on n'en est encore, suivant l'expression américaine, qu'à la « cueillette du coton ». Les fils emmêlés des événements restent à tisser pour fabriquer l'étoffe de l'histoire. Dans un travail constructif et créateur comme celui-ci on peut être obligé de changer de plan et d'organisation.

Dans une entreprise qui implique une coopération aussi complexe et aussi variée, il est impossible d'établir, autrement que d'une façon très générale, la part de responsabilité des directeurs et des auteurs dans la rédaction des monographies. En ce qui concerne le plan de l'Histoire de la Guerre dans son ensemble et son exécution, c'est le Directeur général qui assume la responsabilité ; mais quant aux arrangements de détail et à la répartition des travaux entre les collaborateurs, c'est surtout l'affaire des Comités de direction et d'édition dans chaque

pays, qui ont aussi à lire les manuscrits préparés sous leur direction. Néanmoins l'acceptation d'une monographie n'implique nullement l'approbation des opinions et conclusions qui s'y trouvent formulées. La Direction borne son rôle à s'assurer de la valeur scientifique des travaux, et à vérifier s'ils rentrent bien dans le cadre du plan adopté, mais les auteurs auront naturellement toute liberté de traiter les sujets à leur gré. De même aussi la Dotation, par le fait qu'elle autorise la publication de monographies, ne doit pas être considérée comme donnant son approbation aux conclusions qui s'y trouveront formulées.

C'est devant l'histoire seulement que la Dotation sera responsable : d'où résulte pour elle l'obligation de réunir et de présenter tous les faits et tous les points de vue aussi complètement et aussi exactement que possible, sans chercher à en éliminer aucun, dès qu'ils sont essentiels à l'intelligence générale de la guerre.



L'auteur du présent ouvrage s'est proposé de donner un tableau exact de la situation économique et sociale *en Bulgarie*, avant et après la guerre. Quoiqu'il ait participé aux événements de la guerre en qualité de député et aussi de ministre, il a tenu à oublier toute politique, pour que la rédaction de cette étude reste consciencieuse et strictement neutre.

Dans son travail il a eu comme collaborateurs :

1° Le *Dr J. Bajnoff* (questions de finances et budget);

2° Le *Dr J. Sakasoff* (production agricole, commerce et communications);

3° Le *Dr P. Kostourkoff* (banques et coopératives);

4° Le *Dr M. G. Danaïllow* (questions juridiques et organisation du ravitaillement du pays).

Bien entendu, le plan général de cet ouvrage, ses idées fondamentales, ainsi que ses conclusions sont et restent propres à l'auteur; et c'est sous sa responsabilité qu'ont travaillé les jeunes savants qui font partie de l'élite bulgare.

Notons enfin qu'il a eu sous la main non seulement des données statistiques publiées et manuscrites, mais aussi toutes les archives du Ministère de la Guerre, de la Direction du Ravitaillement, de la Commission de Réquisition et d'autres administrations — c'est-à-dire une grande quantité de documents, qu'il a soigneusement étudiés pour serrer de plus près la réalité des faits qui se sont développés pendant et après la guerre.

Cet ouvrage contient donc une documentation très complète sur l'histoire de la Grande Guerre en Bulgarie.

James T. Shotwell.

CHAPITRE PREMIER

Caractéristiques de la structure économique et sociale de la Bulgarie avant les guerres.

§ 1. — Aperçu des particularités économiques de la Bulgarie, comparée aux autres pays civilisés de l'Europe et de l'Amérique.

La Bulgarie ne couvre qu'une étendue de territoire relativement petite. Elle est une ancienne partie du grand Empire ottoman, affranchie par la guerre russo-turque de 1877-1878, et agrandie en 1885 par l'annexion à la Bulgarie du Nord de la Roumélie orientale, déclarée indépendante en 1908. Dans ses limites d'avant les guerres, la Bulgarie s'étendait de chaque côté des Balkans, occupant une superficie d'environ 96.000 kilomètres carrés. Sa structure économique, ses conditions sociales étaient un héritage de l'organisation de l'Empire ottoman, mais avec l'empreinte d'une évolution remarquable survenue pendant les quarante dernières années (1878-1915).

La Bulgarie est peuplée par deux races principales : bulgaro-slave et turco-mahométane. Une faible partie de sa population confesse l'islamisme, ce sont les Pomatzi, qui se trouvent surtout dans les chaînes de montagnes des Rhodopes dont les contreforts descendent vers la mer Égée. La population de la Bulgarie s'élevait en 1912 à 4.400.000 habitants, avec une densité de 46 personnes par kilomètre carré, et elle se répartissait ainsi : 3.500.000 Bulgares, 465.000 Turcs, environ 100.000 Grecs et 75.000 Israélites.

1

La proportion entre les deux éléments — mahométan et bulgare — s'exprime par les chiffres suivants :

	Mahométans			Bulgares		
	—			—		
En 1877......	885.000			2.000.000		
En 1880......	750.000	28	0/0	1.920.000	71,9	0/0
En 1887......	676.215	21,4	0/0	2.424.371	76,9	0/0
En 1910......	602.084	13,9	0/0	3.643.136	84	0/0

Pendant et après la guerre russo-turque, et jusqu'en 1880, on constate du côté des mahométans une diminution de 135.000 personnes, et du côté bulgare une diminution de 180.000 personnes. Cette décroissance est due pour les mahométans, à l'émigration, et pour les Bulgares, aux faits de guerre et aux grandes épidémies, en particulier au typhus abdominal, qui sévissaient dans les armées russes et qui décimèrent la population laissée sans aucun secours médical. Vers 1912, le pourcentage total de la population turque atteint à peine 11 pour 100.

La répartition territoriale des mahométans peut se résumer par les données démographiques suivantes : 1° une ligne allant de Sistov, sur le Danube, jusqu'aux Balkans, divise la Bulgarie en deux parties inégales : dans la partie orientale, la plus petite, la population turque a la suprématie ; et dans la partie occidentale, deux fois plus grande, prédomine l'élément bulgare ; 2° vers l'année 1880, la population turque est localisée surtout dans les villes, en particulier dans celles des bords du Danube et dans les villes de garnison. Cependant une modification sensible apparaît vers l'année 1910, et elle s'explique encore par un fait économique et social : la vente des grandes fermes turques et l'émigration de la population citadine, plus intellectuelle, vers Constantinople ; tandis que la population paysanne turque garde son foyer ; 3° la population bulgare possède la suprématie dans les montagnes, surtout dans les Balkans, à l'exception de leur partie orientale extrême, sur la route Silistra, Choumen (la plus grande forteresse turque, qui n'a jamais été prise), Constantinople.

On relève ici, en plus de la cause purement économique (la fertilité plus grande de la terre), un important motif stratégique : le besoin de résistance à la marche des armées russes vers Constantinople. Aussi, dans cette région, le gouvernement turc a-t-il pratiqué une politique démographique spéciale ; tous les moyens furent employés pour « assimiler » la population bulgare de cette région; et là où l'on n'avait pas réussi, on amena des colons d'Asie Mineure, comme les yourouks, et plus tard les tcherkesses.

On observe le même phénomène en Thrace et en Macédoine : là aussi, la population turque est concentrée sur les terres de plus grande valeur, autour d'Andrinople, de Gumuldjina, de Xanthie, de Kavalla, de Koukouche, de Bitolja, de Skoplje, de Vélès, etc. ; et la population bulgare est dispersée dans les massifs montagneux du Pirine, des Rhodopes, du Chare, etc. Là aussi, et d'une manière plus caractéristique encore dans la Bulgarie affranchie, les Turcs sont propriétaires des terres, et la population bulgare est vassale, esclave, attachée depuis des siècles à une terre qu'elle ne possède pas.

On ne peut plus, aujourd'hui, déterminer avec précision quel régime de propriété ont trouvé les Turcs, quand ils arrivèrent au XIVe siècle. Selon les recherches de l'historien turc Hammer, lors de leur invasion, les Turcs trouvèrent un régime féodal : à côté d'un grand nombre de riches propriétaires agrariens, une population ouvrière sans droit de propriété. Dans les mémoires qui nous sont parvenus de l'ancienne époque bulgare, on mentionne aussi l'existence de monastères possédant d'immenses étendues de terres, avec la population qui les habitait. Ces rapports se transformèrent cependant à plusieurs reprises, sous l'influence du droit turc et de la religion mahométane, suivant lesquels la propriété est d'origine divine. Finalement, vers le XVIe et le XVIIe siècles, les Turcs introduisirent et implantèrent eux aussi certaines coutumes féodales. Des notables turcs, en majeure partie des militaires, et qui avaient rendu des services à l'État, reçurent en fief d'immenses surfaces de terres cultivées par les paysans bulgares.

Les rapports entre les paysans et les Turcs propriétaires de

la terre, peuvent être qualifiés, comme nous l'avons déjà dit, de féodaux, quoiqu'il y eut, en Bulgarie, certaines particularités locales. Iretchek, l'historien slave, considère quelques-uns de ces rapports comme des vestiges d'une époque antérieure à l'invasion turque ; et en effet, dans l'ancienne Bulgarie, de même qu'à Byzance, la majeure partie des terres était propriété des Bolyares, et les paysans les cultivaient sous certaines conditions et obligations. Les relations entre le travailleur et le propriétaire étaient principalement celles de serfs (*momtsi*), ou de métayers (*ispolnitchari*) ; et même le colonat, comme on le rencontre encore en Dalmatie.

Lorsque la Bulgarie fut envahie par les Turcs, les sultans voulurent organiser une aristocratie militaire pourvue de fiefs, et qui devait être ravitaillée par la population de ces fiefs ; en échange de ces avantages, elle se chargeait de constituer le corps de cavalerie dans l'armée. Ces nobles furent appelés Zaimi et Timarioti. Les premiers avaient un plus grand revenu, et en temps de guerre donnaient au sultan au moins quatre cavaliers ; les seconds avaient des revenus moindres, et devaient fournir au moins un cavalier. Ces propriétaires de terres, désignés en général sous le nom de Spahii, avaient avec la population agricole indigène des rapports de maître à vassal. Selon les anciennes traditions, et les lois de l'Empire ottoman, ces spahiis n'avaient en réalité le droit de percevoir sur la population que le décime et quelques autres impôts en nature. Le droit de propriété de la terre était considéré comme appartenant au sultan. Mais avec le temps, les spah'is — profitant de l'affaiblissement de l'autorité centrale du sultan — s'efforcèrent de convertir en fermes les terres qui leur avaient été accordées par le sultan, et d'en disposer librement, comme de leur propriété personnelle: ils cherchèrent à imposer à la population, outre le décime obligatoire, de nombreux impôts et taxes, jusqu'à toucher ainsi plus de la moitié du revenu foncier. Même lorsque le sultan Mahmoud II (1808-1839) supprima les spahiis, et commença à percevoir l'impôt du décime au profit du Trésor, une grande partie d'entre eux gardèrent et retinrent à leur compte ces terres et ces fermes, les considérant comme leur pleine propriété,

bien que le sultan, en les privant de leurs droits de spahiis, leur eût donné une indemnité en argent, sous forme de rente viagère. De sorte qu'alors la population eut à payer, indépendamment des diverses obligations traditionnelles envers le fermier, la nouvelle dîme agraire au gouvernement. Ces charges étaient tellement lourdes qu'en beaucoup d'endroits : à Vidine, à Niche et ailleurs, éclatèrent des révoltes de paysans.

Malgré ces conditions pénibles, la population bulgare avait réussi depuis longtemps à acquérir des terres des spahiis, et contre titres de propriété. Les besoins d'argent des fermiers turcs les obligeaient à vendre non seulement une partie de leurs terres et de leurs fermes, mais parfois aussi toute la terre du village ; ainsi naquirent, à côté des grandes fermes, *des villages libres* ayant leur propriété rurale privée.

Les rapports économiques agraires en Bulgarie conservent encore au XIXe siècle la forme féodale : les grands fermiers, propriétaires de terres, attirent de divers endroits du pays des paysans bulgares sans propriétés ; ils leur donnent un abri et une certaine quantité de produits en nature, en échange de quoi ils doivent cultiver la terre. Les relations des propriétaires fonciers avec la population avoisinante sont aussi d'un caractère féodal. Cependant, quelques années avant et quelques années après l'affranchissement, un grand changement survint dans le régime de la propriété foncière en Bulgarie. A la place des grands propriétaires fonciers turcs apparaît le paysan bulgare, qui, comme le certifient quelques voyageurs et explorateurs (Ami Boué, Kanitz et autres), soit comme vassal, soit comme simple serviteur ou domestique chez le propriétaire foncier, réussit à racheter petit à petit, à force de travail et de parcimonie, la terre du propriétaire turc endetté. Kanitz, par exemple, eut l'occasion de constater en 1870, dans le district de Kotel et ailleurs, des cas où le fier spahii, propriétaire terrien, n'avait conservé de toute sa grande richesse que son « Konak » (manoir) et son cheval arabe. Ce rachat de la terre des mains des propriétaires turcs continua pendant les vingt premières années de l'affranchissement de la Bulgarie, et avec une si grande fréquence, qu'au moment des guerres balkaniques,

il ne restait plus un seul Turc propriétaire de terres. Comme nous l'avons déjà dit, ce rachat s'effectua presque partout à l'amiable, par la population elle-même. Il n'y a que dans la partie Sud-Est de la Bulgarie, notamment dans les districts de Kustendil, Radomir, Doubnitza, Bossilegrade et Izvorska, que le nouvel État bulgare intervint à cause de la situation trop misérable des paysans. Par une loi spéciale, l'État, en 1880, racheta dans 150 villages, peuplés exclusivement de vrais Bulgares et de quelques propriétaires turcs paysans, la terre des propriétaires turcs en la payant à sa valeur marchande. La terre ainsi rachetée fut répartie entre la population locale bulgare, selon ce que celle-ci avait cultivé lorsque la terre appartenait aux beys turcs. Pour l'achat de ces terres, la population s'était engagée auprès de la Banque Agricole de Bulgarie; mais elle ne lui payait que très difficilement les intérêts, et ne pouvait amortir le capital, si bien que quelques années avant la guerre (1905), l'État se vit obligé d'annuler les dettes contractées par elle. On doit donc reconnaître que la réforme agraire, dans la Bulgarie affranchie, fut effectuée surtout par le paysan bulgare lui-même, lentement, mais à l'amiable et pacifiquement, sans heurts et sans poussées, grâce à son labeur et à son épargne, ce qui donna au pays un élément paysan solide, démocratique et aimant sa liberté.

De pair avec ce changement dans l'agriculture, s'effectuait une modification générale des rapports sociaux et économiques dans tout le pays. D'une part, des Bulgares descendaient des Balkans, et en général des massifs montagneux ; et d'autre part une partie de la population turque quittait de son propre gré, pour des motifs religieux et psychologiques, ses terres, qui étaient cependant toujours vendues à la population bulgare à l'amiable ; et elle émigrait ensuite en Asie Mineure. La population bulgare ressentait un élan intérieur vers l'expansion économique, elle avait compris la possibilité de s'établir dans la campagne vers le Danube et vers la mer Noire, et elle en prit l'habitude. Le processus de cette transformation de la population bulgare, qui, agrarienne et artisanale au début, se trouve quarante années plus tard commerçante et prospère, s'explique

aisément. Jusqu'à l'affranchissement, le commerce était surtout entre les mains des Turcs et des Grecs riches ; les bords de la mer Noire étaient peuplés en majeure partie par des Grecs. Dès les premières années de l'affranchissement, le commerçant bulgare, plus économe et plus laborieux, commença à supplanter le commerçant grec ou turc installé dans cette région et dans les principaux ports de la mer — Varna et Bourgas —. Cette nouvelle classe de l'élément économique actif — commerçants, artisans de ville, industriels, etc. — aida au prompt relèvement économique du pays après les dévastations de la guerre russo-turque. Ainsi, 1912 — année de la guerre contre la Turquie — trouva la Bulgarie dans une aisance relativement solide. La Bulgarie était d'ailleurs arrivée à une enviable aisance pécuniaire, qui l'aida à créer, dans un court délai, des moyens de communication par voie ferrée, des ports modernes sur la mer Noire et le long du Danube ; et à introduire un système d'instruction obligatoire pour les enfants jusqu'à l'âge de dix ans et, plus tard, jusqu'à la quatorzième année. Il est donc juste de prévoir que, si les guerres dévastatrices n'avaient pas éclaté, la Bulgarie aurait été un des centres les plus florissants de la péninsule balkanique. C'est grâce à cette aisance relative, et par les effets d'un système d'instruction publique développé et consciencieusement appliqué que la Bulgarie a pu traverser les pires événements d'une manière relativement calme, sans faire de sacrifices trop élevés, et qu'elle a pu conserver son indépendance politique.

§ 2. — Conditions du développement matériel et intellectuel en Bulgarie.

Sans nous arrêter à diverses théories sur la provenance historique du peuple bulgare, nous pouvons distinguer ses deux grandes particularités. Tout d'abord, le peuple bulgare parle la langue slave depuis des temps immémoriaux, et il l'a conservée toujours malgré l'influence byzantine ou turque, que le peuple a subie pendant plus de cinq siècles. Bien plus, les

éléments qui furent contraints d'embrasser la religion de Mahomet, par exemple les Pomaks des Rhodopes, ont conservé jusqu'à nos jours leur langue bulgare. Ensuite, de nombreux monuments anciens et documents de l'histoire et de la culture bulgares nous parlent d'une provenance touranienne de ce peuple. Ainsi, nous nous trouvons en présence d'un mélange de plusieurs races constituant le peuple bulgare, habitant sa terre depuis plus de 15 siècles, et ayant une langue déterminée et des formes de culture définies. Pendant le XIIe siècle, alors que les Bulgares avaient déjà adopté le christianisme, et s'étaient ainsi rapprochés de la culture romaine-occidentale ou byzantine, et alors qu'ils avaient perdu pour longtemps leur indépendance politique, ils parvenaient malgré tout à se conserver entièrement pour les temps plus lointains où les Assens — rois bulgares — viendraient non seulement restaurer politiquement leur nation, mais aussi en développer la puissance et étendre sa domination sur de larges étendues de la péninsule balkanique. Lorsque plus tard, au XIVe siècle, la race plus forte des Turcs imposa sa maîtrise politique, ce peuple fut contraint à maintes reprises d'embrasser l'islamisme, mais il réussit quand même à conserver ses institutions nationales. Et quand le Patriarcat de Constantinople eut renforcé sa puissance par l'obtention des dignités et des privilèges accordés par les sultans, ce fut en vain qu'il s'efforça, au moyen de la religion et de la langue grecque plus riche en littérature, de conquérir ce peuple. Une lutte violente se déclara au XIXe siècle dans l'Empire ottoman pour la défense du langage, des écoles bulgares, de l'indépendance de l'administration ecclésiastique nettement bulgares, et malgré la grande opposition du Patriarcat, elle fut couronnée d'un plein succès.

Mais le peuple bulgare soutint courageusement la lutte non seulement pour son existence spirituelle, mais aussi pour son existence matérielle. Les Bulgares étaient des agriculteurs et des éleveurs de bestiaux très habiles ; ils donnaient, au royaume des sultans, des artisans adroits et très prisés. Dans les premiers, temps du joug turc, ils travaillaient et fabriquaient tous les objets indispensables à l'armée turque : ils étaient surtout

adroits dans la couture des vêtements précieux des grands chefs militaires turcs. Ce n'est que comme commerçants qu'ils apparaissent relativement beaucoup plus tard sur la scène mais ils sont les premiers industriels dans le sens capitaliste du mot. Ce sont eux qui prirent l'initiative de substituer le travail mécanique au travail manuel dans la fabrication de bien des articles et produits indispensables à la vie d'alors, cotons filés, gaïtans, draps, etc. Un de leurs principaux métiers sous le régime de l'Empire turc était le jardinage. Les Bulgares apprirent des Grecs à cultiver les légumes, mais ils se rendirent si bien maîtres de cette technique, qu'ils devinrent non seulement les premiers, mais aussi les plus importants jardiniers de Constantinople et des pays voisins, passant également en Roumanie, en Russie, en Autriche-Hongrie et ailleurs ; et ils continuent encore aujourd'hui à lutter pour cette suprématie.

Cette aptitude des Bulgares à l'artisanat, à l'industrie, à la culture de la terre faisait d'eux des ouvriers indispensables à Constantinople, dans les centres d'Asie Mineure, même en Égypte, recherchés par tous, et appréciés à tel point, qu'ils obtinrent la liberté de circuler librement dans l'Empire ottoman. Ceci eut aussi pour résultat de faire considérer la tribu bulgare comme la plus active parmi toutes eelles qui étaient soumises au sultan, et la plus apte à lui donner la possibilité d'accumuler des richesses matérielles.

D'autre part, la Bulgarie se trouvait dans des conditions géographiques très favorables, entourée du Danube et de la Mer Noire, sur la route de Constantinople vers l'Europe. Cette situation géographique, non seulement aujourd'hui, mais aussi pendant le joug turc, surtout lorsque le Danube fut ouvert à la navigation internationale (Traité de paix de Paris de l'année 1856) était matériellement favorable au développement économique du pays. Si cependant celui-ci ne fut qu'insignifiant avant l'affranchissement du pays, cela ne peut guère s'expliquer que par l'arbitraire administratif, qui caractérisait le régime turc dans la péninsule balkanique.

On doit cependant reconnaître que l'État turc accordait la liberté de religion et de langage à la population bulgare ; mais

c'était une liberté plutôt théorique, car l'autorité religieuse était toute entre les mains du patriarche, qui était allié à l'Église grecque et parlait la langue grecque. En outre, l'autorité turque administrative de l'endroit ne permettait à la population bulgare chrétienne de construire et de bâtir des écoles ou des églises, qu'avec une autorisation spéciale, les « fermans », mendiés au sultan, alors fort chers et difficiles à obtenir. En conséquence, la célébration des offices divins, et l'instruction qui devait être donnée dans les écoles, avaient lieu en cachette dans les maisons privées, très souvent même dans des souterrains.

Les injustices et les actes arbitraires de l'administration avaient aussi une autre conséquence, qui arrêtait le développement normal du pays : les continuelles attaques de la classe gouvernante contre la vie et les biens de la population bulgare indigène, restaient presque toujours impunies, et par l'administration et par les tribunaux. Aussi, en guise de réaction, des contre-actions de rébellion se produisaient qui, d'irrégulières au début, devinrent ensuite permanentes, bien organisées, avec des centres locaux secrets ; elles formèrent bientôt toute une organisation, qui se dévoila enfin dans une rébellion ouverte en 1876. L'habitude de ces organisations s'implanta dans tout le peuple. A leur sujet se créa une tradition, qui passa ensuite dans les parties non libérées de l'Empire ottoman où il y avait une population bulgare : la Thrace et la Macédoine.

L'affranchissement de la Bulgarie changea de fond en comble ces conditions. La jeune principauté, avec à sa tête un Parlement et un gouvernement constitutionnel, connut la liberté attendue depuis si longtemps, grâce à laquelle la nation put s'occuper de ses intérêts économiques et donner un plein essor au développement général de toutes ses aptitudes et de sa culture. Ce n'est que de cette manière que l'on peut s'expliquer le rapide développement de la Bulgarie sous le rapport intellectuel, culturel et économique, pendant une si courte période.

L'étude détaillée de ces conditions intellectuelles et maté-

rielles — étude que nous exposons dans les pages suivantes — nous donnera une image encore plus précise et plus claire des circonstances morales et matérielles qui formèrent la base de la vie et du progrès de ce pays.



L'idée de l'État. L'administration et l'organisation judiciaires. — L'organisation en État de la principauté affranchie et détachée du territoire ottoman, était la première *condition matérielle* décisive de la vie de la Bulgarie. Dans l'Empire turc, les Bulgares se relevèrent et s'individualisèrent progressivement et imperceptiblement par leurs écoles, leurs églises, leur langue et même leur presse. Puis, après avoir obtenu des droits pour leurs écoles, et une Église indépendante, les Bulgares tournèrent leurs aspirations vers le domaine politique.

Une année à peine après l'affranchissement de la Bulgarie et la détermination de ses frontières par le Congrès de Berlin, en 1878, fut convoquée le 16 avril 1879, la première *Assemblée constituante du peuple bulgare*, qui élabora la *Constitution de la principauté de Bulgarie* sur les bases d'une démocratie libérale.

Dès l'affranchissement du peuple bulgare, avaient été créées assez facilement une administration et une police nationales ; de plus grandes difficultés furent rencontrées lors de la création et de l'institution des organes judiciaires. Tant que l'arbitraire judiciaire continua dans le pays, les réalités de la vie créèrent des usages de droit, une sorte de *jus non scriptum*, et les coutumes juridiques ainsi consacrées ne pouvaient être négligées, ou tout au moins, il n'était point possible de les écarter d'un seul coup. Cependant, la majeure partie de ces usages devait être éliminée au profit d'un système de droit moderne. Durant de longues années on dut se contenter d'un arrangement provisoire, en adoptant en entier quelques lois turques qui étaient en vigueur auparavant (c'est le cas pour le Code pénal turc de 1858), ou bien en transcrivant hâtivement des prescriptions de lois empruntées à la Russie qui, d'ailleurs, au titre

de libératrice du pays, servait d'exemple sous bien des rapports.

Ce n'est guère que dans les dernières années du siècle dernier, que nous commençâmes à nous débarrasser de ces usages, « règlements provisoires », lois turques, etc., dont se servait l'État et à mettre sur pied une législation permanente.

C'est à la stabilité et à l'indépendance de l'autorité judiciaire que nous pouvons attribuer en grande partie les progrès sociaux et économiques du pays.

Nous ne nous arrêterons pas sur l'organisation de l'État, qui est fondée sur la responsabilité parlementaire.

§ 3. — La propriété rurale en Bulgarie. La production agricole. La rente foncière.

La Bulgarie est un pays agricole. Aujourd'hui, de même que dans le passé le plus lointain, l'agriculture constitue la ressource principale de sa population. Le climat favorable, d'abondantes richesses en eau, ainsi que la grande variété géologique du terrain, ont donné aux habitants dès les temps anciens, la possibilité de développer largement toutes les formes de l'activité économique agricole du pays. Et nous constatons en effet que dès l'origine la plus reculée de la Bulgarie, presque tous les peuples et tribus qui, en masses plus ou moins compactes, se fixèrent dans la péninsule, s'adonnèrent au travail agricole, bien qu'ils fussent encore, par leur niveau intellectuel, dans la période de l'économie sauvage des nomades où l'élevage prédomine. Sous le joug turc et après l'affranchissement, l'activité rurale conquiert la suprématie complète.

Suivant le dernier recensement d'avant les guerres, en 1910, sur une population de 4.337.513 habitants, 3.507.991 (74,7 pour 100) habitaient dans les villages, et 829.522 personnes seulement dans les villes. Ce pourcentage reste constant dans les quelques recensements effectués depuis 1886. En moyenne, la superficie à cultiver est de 0,92 hectare par habitant et de 5,4 hectares par ménage pour l'ensemble de la population ;

la superficie à cultiver revenant à un ménage rural s'élève à 7,8 hectares. Les terrains cultivables augmentent d'année en année, ce qui est dû à l'accroissement de la population qui est assez élevé en Bulgarie : 17 pour 1.000 par an.

En général, l'agriculture en Bulgarie se compose de petites propriétés. Le nombre des propriétés rurales s'élevait en 1908 à 939.367, qui se répartissent comme suit :

Superficie en Ha.	Nombre	Pour 100
Moins de 2 ha	424.898	45,5
De 2 à 5 ha	212.618	22,9
De 5 à 10 ha	174.110	18,6
De 10 à 100 ha	126.805	12,9
Au-dessus de 100 ha	936	0,1
TOTAL	939.367	100

La superficie totale de ces propriétés rurales s'élève à 4.625.787 hectares. Ces chiffres, cependant, sont sujets à rectification du fait que tous les biens ne sont pas exploités par leurs propriétaires, mais aussi par un grand nombre de soi-disant « Parekendeta ».

Les « Parakendés » ne sont pas en réalité des propriétés indépendantes, elles sont exploitées, soit par leurs possesseurs, propriétaires des villages avoisinants, soit en sous-location par des tierces personnes. La plupart d'entre elles sont des biens de communes voisines, exploités par un seul et même propriétaire. Une autre partie des Parakendés est louée par de petits fermiers du même village, et jointe à leurs terres personnelles, elle forme avec celles-ci leur exploitation rurale.

Les mêmes observations s'appliquent aux chiffres concernant les biens ruraux de moins de 2 à 20 hectares. Dans leur nombre figurent tous ces ménages d'artisans et petits industriels, employés, serviteurs, ainsi qu'ouvriers, dont la principale activité économique n'est guère l'agriculture, mais qui possèdent un ou deux lots de vignes, champs, vergers, etc., indépendamment des Parakendés. Et alors la Bulgarie agricole ne présente plus la physionomie d'une contrée de très petits agriculteurs.

Une étude détaillée de la statistique de 1911, nous donne le tableau suivant pour le nombre et l'étendue des propriétés rurales en Bulgarie :

Propriétés	Nombre	Surfaces (décares)	Moyenne par économie (décares)
—	—	—	—
Très petites (1 à 20 déc.)............	80.000	1.200.000	15
Petites (20 à 100 déc.)...............	320.000	18.630.000	58,2
Moyennes (100 à 300 déc.)...........	90.000	13.300.000	147,8
Grandes (300 à 1.000 déc.)...........	4.500	2.030.000	451,1
Grosses (au-dessus de 1.000 déc.).....	450	850.000	1.888,8
Total....................	494.950	36.010.000	72,9

Il résulte de ces chiffres que le type prépondérant est celui des propriétés de 58,2 décares de terres. Elles occupent la moitié de toute la superficie des terres labourables. Le plus souvent c'est le propriétaire lui-même qui laboure et exploite sa propre terre ; l'arrentement et le louage de fermes sont de très rares exceptions.

En général, les chiffres des diverses catégories de propriétés en Bulgarie n'ont guère subi de grands changements. Ainsi pendant la période de 1897 à 1908, c'est-à-dire entre la première et la seconde enquête sur les propriétaires en Bulgarie, il n'y a presque pas eu de changements. Il n'y a que le nombre des propriétés — les plus grandes, 100 hectares et au-dessus — qui ait diminué, à cause du partage continuel des biens ruraux entre co-héritiers. On voit très rarement pratiquer le rachat des biens immobiliers de voisinage et de co-propriété. Chaque paysan-propriétaire tient à son bien champêtre, aussi infime et peu lucratif qu'il soit.

Les communes, et plus spécialement l'État, prennent une part relativement importante dans le partage des terres. La Bulgarie a hérité lors de son affranchissement d'immenses étendues de terres communales, d'un grand nombre de terrains et forêts d'État, et de propriétés provenant de fonds divers ecclésiastiques, conformément au droit turc. Avec l'accroissement naturel de la population et ses besoins de terres à défricher, les fonds d'État et les terres communales tendent très

nettement à diminuer. Autour des grandes villes, comme Sofia, Philippopoli, Varna et autres, la population elle-même procéda de son propre gré, par suite de la nécessité de construire de nouvelles habitations, au partage des terres communales. De même, quelques communes rurales consentirent officieusement ou officiellement, sous la pression des mêmes nécessités, au partage et à la culture de leurs terres. D'autre part, dans beaucoup d'endroits, les terres d'État diminuaient au profit de celles des communes, pour une meilleure exploitation des biens champêtres et des forêts. Par les forêts, en particulier, la population rurale s'est toujours efforcée d'en obtenir le partage.

Le tableau suivant montre le partage entre les diverses catégories de propriétés :

Catégories des Biens	1897 (décares)	1908
De l'État	10.159.032,3	7.605.297,8
Des départements	4.414,2	12.754
Des communes	22.911.565	24.174.883,1
Des écoles	677.960,9	692.100,4
Des églises	131.218,8	144.136,5
Des monastères	441.945,6	563.278
Des mosquées et vakufs	32.543,3	41.374,3
De la Banque Nationale bulgare	230	24.333,4
De la Banque Agricole bulgare	1.879	265.522,1
De sociétés	1.123,2	42.961,2
De personnes privées	39.775.577,2	46.257.869,
Des terres non exploitées	22.298.010,5	16.529.990,2
Total	96.345.500	96.345.500

La moitié des terres appartient aux particuliers. Les fonds fonciers des communes et de l'État ne viennent qu'ensuite. Ce sont en majeure partie des terres délaissées par la population turque, formée en majeure partie de fermiers qui ont quitté le pays lors de l'affranchissement. Les terres non cultivables diminuent sensiblement. Le rapide accroissement de la population bulgare, ses méthodes très extensives d'exploitation de la terre ont obligé la population à labourer même les terres les plus ingrates et les plus inaccessibles.

En 1912, la superficie cultivée était de 4.087.269 hectares, qui représentaient 51,4 pour 100 de toute la terre cultivable ou 42,4 pour 100 de tout le territoire bulgare. L'accroissement de la population, cependant, s'opère beaucoup plus lentement que l'augmentation des étendues de terres cultivées. Ainsi, en 1904, la proportion était de 84,8 hectares de terre arable par 100 habitants, tandis qu'en 1912 elle s'élève à 92 hectares. La base de notre production agricole est la terre labourable. En 1912, elle occupait une superficie de 3.637.894 hectares, c'est-à-dire 82,2 pour 100 de toute la superficie arable et 37,8 pour 100 du territoire total de la Bulgarie ; depuis l'année 1904 elle a augmenté de 24,5 pour 100. En moyenne, il revient à chaque habitant 0,83 hectare de terre arable, étendue plus que suffisante pour subvenir à sa nourriture et à son existence, et pouvant même fournir un superflu.

La production agricole chez nous se répartit en quatre catégories principales : *a*) les céréales ; *b*) les plantes industrielles ; *c*) les fourrages ; *d*) les jardins ; *e*) les vignes et les fruits.

De toute la surface des terres cultivées en 1912, les champs de labour occupaient 87 pour 100, les prairies 10 pour 100, les vignes 1,8 pour 100 et les jardins 0,6 pour 100 seulement. Les surfaces plantées de vignobles, relativement grandes au moment de la libération de la Bulgarie (94.000 hectares), diminuent d'année en année par suite des dévastations causées par le phylloxéra :

Cultures	Ha.	Pour 100
1. Céréales	2.564.588	75,8
2. Plantes oléagineuses et industrielles	37.022	1.1
3. Plantes légumineuses	89.300	2.6
4. Potagers	29.434	0,9
5. Légumes	10.903	0,3
6. Plantes fourragères	572.743	16,9
7. Vignes	61.504	1,8
8. Fleurs de roses	7.908	0.2
9. Jardins vergers	8.832	0,3
10. Plantations de mûriers	2.867	0,1
TOTAL	3.385.101	100

La valeur de la production agricole a été évaluée en 1912 à 773 millions de levas, dont 554 millions de leva en céréales seulement. La seconde place est occupée par les fourrages avec 96 millions de levas, soit 12,4 pour 100 de la valeur totale. En troisième rang viennent les vignes, dont la superficie, en comparaison avec l'année 1897, a cependant diminué de moitié jusqu'en 1912.

L'élevage du bétail, en Bulgarie, constitue dans sa partie prédominante un métier, nullement spécial, mais complémentaire, annexé au ménage rural. La Bulgarie en soi-même possède très peu d'exploitations spéciales pour l'élevage du bétail. Selon la statistique de 1905, le nombre des habitants retirant de l'élevage du bétail leurs principales ressources s'élevait à 8,752 contre 494.950 propriétaires indépendants s'occupant de l'agriculture comme profession principale.

Toute cette richesse était évaluée en 1910 à 512 millions de levas contre 251 millions de leva en 1892. L'élevage du bétail domestique en Bulgarie cherche à satisfaire les besoins économiques locaux et non point ceux de l'exportation. Cependant, dans la période de 1906 à 1910, on a exporté pour 6.700.000 levas de bétail contre une importation de 1.101.000 leva.

L'apiculture est également assez répandue, surtout dans les endroits montagneux où se trouvent de nombreuses forêts ; mais elle est dans un état très primitif et rapporte peu. L'État, avec l'aide d'instructeurs de campagne, a essayé d'introduire l'emploi des ruches modernes.

La sériciculture semble avoir été de tout temps une des occupations de la population bulgare. Elle est moins développée chez les paysans que chez les gens cultivés de la ville. C'est surtout la femme qui s'en occupe. Quoique la soie soit très employée dans les ménages, surtout pour faire de la toile de soie utilisée par les femmes pour faire des chemises, des couvertures, des coussins, une grande partie a été exportée et a constitué, dès les temps les plus anciens, un article très recherché sur le marché par les républiques italiennes. Quoique l'histoire de cette industrie n'ait pas été écrite on connaît quelques phases du développement de la sériciculture en Europe. C'est ainsi que vers le milieu du XIXe siècle, se déclare en Italie la

maladie du ver à soie appelée pepsine, et la Bulgarie devient alors le centre de la sériciculture qui se développe surtout dans les centres commerciaux de grande altitude comme Gabrovo, Drénovo, etc... On croyait alors que la pepsine ne sévissait pas dans les endroits élevés et un grand nombre de travailleuses italiennes furent transférées en Bulgarie pour s'occuper de l'élevage des vers à soie. La ville de Tirnovo devient à cette époque le centre de ce commerce, qui, par son animation, a fait la fortune d'un grand nombre de maisons de commerce d'origine bulgare. Cette théorie sur l'immunité des endroits de haute altitude n'a pas été confirmée, car bientôt la pepsine s'y est déclarée, détruisant ainsi une industrie florissante.

Après l'affranchissement, grâce aux commerçants et à l'initiative du ministre de l'Agriculture, on commence à élever des vers à soie avec de la graine traitée par la méthode Pasteur et cette industrie se développe très rapidement. Mais cette fois, les centres en sont Vratza et Hascovo. Et en même temps s'accroît l'exportation des cocons. La valeur totale de la soie exportée en 1910 est de 4 millions de francs-or. Ces chiffres nous montrent en outre que la part de l'exportation ne représente qu'un tiers des cocons produits.

En Bulgarie, la pêche et la chasse sont très peu développées. Quoique le Danube arrose la contrée sur une longueur de 471 kilomètres et bien que toute la côte orientale du pays soit baignée par la mer Noire, sur une longueur de 300 kilomètres, la quantité de poisson pêchée annuellement dans le Danube ne dépasse pas 1.500.000 kilogrammes et dans la mer Noire 2.000.000 de kilogrammes. Le Danube est particulièrement riche en cette espèce de poisson qui donne le caviar noir, comme on peut en voir la preuve par la grande production de cet article en Roumanie. Malgré tout, la population bulgare exploite peu cette richesse. C'est que les Bulgares ne s'occupent pas de la pêche qui reste l'apanage des pêcheurs russes et roumains. Quant à la mer Noire, ce sont les pêcheurs grecs qui l'exploitent. On rencontre en grande quantité dans le pays du gibier de valeur, broquards, cerfs, chamois, sangliers, lièvres, faisans, perdrix et en particulier des bécasses. Mais à cause du régime libre de

la chasse, ce gibier tend à disparaître très vite et aucune réglementation ne peut en arrêter l'extermination. On rencontre aussi des bêtes fauves, ours, loups, renards, qui, pendant les dernières années précédant la guerre, étaient elles aussi, à cause des prix élevés des fourrures, pourchassées jusqu'à l'extermination.

Bien que des notables turcs possédassent de grandes étendues de forêts en Bulgarie, le Droit féodal ignorait la chasse, et tout le gibier était à la disposition des amateurs villageois. Le tsar Ferdinand fit de grands efforts pour créer quelques centres de reproduction du gibier de valeur. Mais il rencontra des résistances auprès des diverses municipalités et même auprès de l'autorité exécutive qui ne désiraient pas mettre à sa disposition des forêts communales pour son usage personnel, de peur de l'opinion publique. Il réussit cependant à acquérir deux ou trois domaines où il se livra, avec de brillants succès, à la reproduction du gibier, spécialement des cerfs, broquards, dindons sauvages, etc... Et aujourd'hui encore, c'est là que l'on trouve le plus de gibier de valeur.

Après tout ce que nous avons exposé concernant les différentes branches de l'économie rurale en Bulgarie, tirons maintenant des conclusions générales sur les tendances de cette source de richesses de premier ordre pour le pays.

Aux débuts de la guerre balkanique, notre économie rurale avait dépassé la première période de son développement (1870-1910). La devise du paysan bulgare pendant cette époque était : « De la terre, plus de terres, un plus large champ de travail », bien que la culture fût très extensive. Nous voyons alors le paysan bulgare acheter des terres au bey turc, à l'État, au commerçant citadin. Par conséquent les bénéfices du paysan, obtenus le plus souvent par une économie parcimonieuse, servaient à l'élargissement de la propriété du ménage ; bien plus, les paysans bulgares s'endettaient auprès d'usuriers et à la Banque Agricole de Bulgarie, pour racheter sans retard la terre du Turc émigré ; et là où ils n'arrivaient pas à agrandir leurs propriétés de cette façon, ils avaient recours aux immenses pâturages (souvati) de l'État, que le Parlement distribuait à des prix dérisoires aux différentes communes ou à des groupes

de paysans, migrateurs des montagnes vers la plaine ; et lorsqu'enfin cette ressource aussi ne suffisait pas, ils avaient recours au partage des terres communales.

Ce phénomène s'observe encore plus nettement vers le milieu de cette période par suite de la construction des voies ferrées qui, en deux dizaines d'années, traversèrent la Bulgarie en long et en large, percèrent les Balkans en deux endroits, et rapprochèrent ainsi l'intérieur du pays, précédemment inaccessible, du Danube et de la mer Noire, centres d'exportation. Les étendues cultivées s'étendent rapidement pour atteindre les chiffres que nous avons mentionnés plus haut.

Le grand désir du paysan bulgare d'acheter le plus de terres possible, et les dettes qu'il contracta de ce fait, l'obligèrent pendant cette période à changer peu à peu, et insensiblement, de but économique dans son ménage. Le ménage rural bulgare du temps turc, longtemps après la libération, dans certains endroits même encore aujourd'hui, a la forme d'un ménage fermé. On a surtout en vue les besoins de la maison : le grain obtenu est utilisé dans le ménage même, soit par les personnes, soit par le bétail. Il existe dans les ménages ruraux sérieux, aujourd'hui encore, l'habitude de conserver le blé obtenu jusqu'à la récolte suivante. Il n'y a que les pauvres et les paysans endettés qui vendent leur blé dès l'automne. La principale nourriture du paysan bulgare est le froment ; dans quelques endroits seulement, le long du Danube, on emploie du pain de froment et de maïs ; l'orge est employée en mélange avec du froment, le long des montagnes, tandis que les pommes de terre ne sont nullement utilisées. D'ailleurs le paysan bulgare n'apporte au marché que son excédent. Le marché est d'origine récente et encore instable. L'exportation par la voie du Danube en quantités relativement importantes, et les relations commerciales suivies avec l'étranger, ne commencent qu'après 1856.

L'exportation se fit d'abord par les ports danubiens roumains du Bas-Danube : Braïla et Galatz, qui devinrent par la suite nos principaux marchés; tous les blés bulgares récoltés le long du Danube se vendaient à Braïla et Galatz. Après la libération, et surtout après la construction des lignes de

chemins de fer jusqu'à Varna et Bourgas, le commerce des céréales commença à se concentrer dans ces ports bulgares et à se développer très rapidement. Le phénomène s'accentua après la transformation de l'économie rurale en Dobroudja, quand l'élevage des moutons, pratiqué par des bergers bulgares, grands propriétaires dans la pleine signification du mot, céda la place à la culture des céréales après la libération de la Bulgarie. Les grands éleveurs de bétail, Turcs et surtout Bulgares des Balkans de Kotel, transformèrent leurs immenses pâturages en fermes qui se développèrent rapidement en nombre et en étendue de terres cultivées : chose essentielle, on adopta vite les procédés mécaniques, grâce aux dispositions favorables du marché — Varna et Baltchik étant des points d'exportation très rapprochés. C'est en Dobroudja que l'agriculture se développait sous une forme plutôt capitaliste. Là, on travaillait exclusivement pour le marché et l'exportation, et c'est encore là que naquirent les premiers grands moulins, qui moulaient pour l'exportation. D'autre part, tous ces facteurs économiques firent de Varna un port moderne et un centre très actif d'exportation et d'une prospérité continuellement croissante.

Nous nous trouvons ici à un tournant tout particulier du développement de notre économie rurale : les conditions favorables au commerce, les voies sûres et bon marché, les transports réguliers et périodiques par mer, conduisirent le commerçant à acheter au village les produits du paysan, à offrir des prix plus favorables, à rechercher des produits nouveaux, œufs, volailles, etc., qui, précédemment n'étaient pas cotés sur le marché. Ceci par contre, habitua le paysan à compter sur le marché et à travailler pour lui. Et ainsi le ménage rural commença à renforcer son activité, d'autant plus qu'il avait devant soi, dans ces conditions, la perspective de pouvoir acheter de nouvelles terres ou de rembourser les dettes contractées pour les acquisitions déjà faites.

Tous ces facteurs amenèrent le producteur paysan bulgare à devenir un fournisseur régulier en céréales, viande, œufs, son, farine, etc., de Constantinople, des îles de l'Archipel et même de l'Europe occidentale. Mais alors s'opéra un revirement profond dans nos rapports économiques ruraux ; la terre

acquit de la valeur, elle commença à renchérir, et ainsi naquit en Bulgarie *la rente foncière.* En d'autres termes, au moment de la guerre balkanique apparaissaient déjà dans notre économie rurale, les premières formes d'un système capitaliste.

Les rapports juridiques et économiques, dans notre économie agricole, affectent des caractères particuliers que l'on oublie dans les pays civilisés. Tout d'abord, dans tous nos villages sans exception, au moment de la libération, et sauf de très infimes exceptions, encore dernièrement, existait, de pair avec la propriété privée, la propriété communale. Ce sont souvent d'immenses étendues de terres situées autour du village ou près de celui-ci, et qui servent de pâturages au bétail. En même temps que ces pâturages, la propriété communale comprend de grandes superficies de forêts. En particulier, les villages qui se trouvent au pied ou sur le versant des montagnes, dans des régions forestières, sur le versant des Balkans, Rila, Rhodopes, etc., possèdent d'innombrables hectares de forêts qui appartiennent les uns à la commune même, en tant que propriétaire privé, et les autres au village, comme propriété communale mise à la disposition de tous pour être utilisée comme pâturage ou pour être exploitée pour son bois. La deuxième catégorie de forêts, utilisée par tous les paysans, est répartie en lots, de grandeurs définies et pendant une certaine période de temps, entre les ménages. Dans beaucoup d'endroits, cette répartition est effectuée au moment même où la loi sur les forêts permet l'abatage. Le village alloue d'ordinaire à chaque ménage une certaine quantité de voiturées de bois abattu, considérant qu'une voiture de paysan contient environ 2 mètres cubes. Ce sont ces pâturages et ces forêts communales qui donnent à l'agriculture bulgare son caractère spécifique particulier. Ce sont eux, qui par la force de la loi économique obligent le paysan à conserver des méthodes extensives d'élevage du bétail numériquement élevé, mais de qualité inférieure. Le bétail du paysan, qui passe d'ordinaire la majeure partie du temps sur les pâturages communaux, est généralement mal nourri et insuffisamment soigné. En certains endroits les pâturages offrent une nourriture plus abondante : ceci se rencontre

le plus souvent dans les endroits montagneux. Mais il est aussi des endroits, surtout le long du Danube, où ces pâturages sont d'habitude soit à sec, soit inondés par le Danube pendant la majeure partie de l'année, et sur lesquels le bétail erre, fatigué de marcher, sans trouver sa pâture. Cette propriété commune de la terre, par une tradition en usage jusqu'à ces temps récents, et rigoureusement observée par le village, se répercute également sur le caractère de la production agricole rurale.

Dans ces conditions, l'économie rurale, avec ses nombreuses terres libres, leur usufruit gratuit, les pâturages libres, etc., et ne disposant que d'un bétail maigre, d'outils primitifs, en somme renfermée en elle-même, ne connaît guère chez nous la rente foncière. Étant à lui seul propriétaire avec toute sa famille de tout le cheptel et le matériel, le ménage rural ne peut établir dans le revenu annuel de la terre aucune part, soit pour l'amortissement, soit pour ses paiements. Mais là où les paysans sont obligés de cultiver la terre étrangère en arrentement, ce dernier est tellement élevé qu'il engloutit ici un tiers, ailleurs, la moitié du revenu brut, et de cette manière ne permet guère aux paysans de penser à cet excédent capitaliste que les économistes dénomment la rente foncière. Chez nous, en général, la notion de la rente foncière n'est pas encore comprise même aujourd'hui, par suite des conditions spéciales, comme nous l'avons déjà dit, de notre production économique rurale.

Cependant, comme nous l'avons mentionné plus haut, il y avait déjà avant la guerre balkanique des cas, surtout dans celles des parties de la Bulgarie qui étaient traversées par des lignes de chemin de fer, où les paysans procédaient, de leur propre gré, au partage à lots égaux de la terre communale, et la soumettaient ensuite à la culture. De cette manière, surtout dans les départements où la population devenait plus dense, comme par exemple celui de Tirnovo ou quelques districts de la Bulgarie méridionale, la terre communale disparut tout à fait, et les conditions de culture de la terre, ainsi que de l'élevage du bétail, changèrent complètement. C'est dans cet élargissement de la terre cultivée, pour lequel le village s'était attaqué aux terres libres et les cultivait, qu'apparut le premier

symptôme de la rente foncière. D'autre part, pendant la même période, on remarque une hausse du prix des terres : la terre devint chère. Durant les vingt premières années de la libération de la Bulgarie, le prix des terres allait en décroissant. Par suite du fait qu'une partie de la population turque avait émigré et que le paysan bulgare s'était jeté aveuglément dans l'achat des terres des émigrés, il s'était endetté ; la difficulté du paiement de ses dettes amena maintes fois la vente des terres aux enchères, et c'est ainsi que se produisit la grande baisse du prix des terres. Il y eut des périodes (1895-1900) où le prix d'un hectare de terre descendit jusqu'à 15 leva-or.

Mais pendant les dix premières années du xxe siècle, comme nous l'avons dit, la hausse du prix de la terre est générale. Elle est due entre autres causes, aux circonstances favorables à la production agricole sur les marchés européens ; mais chez nous, elle était aussi, indubitablement, le résultat de l'achèvement de nos moyens de transport et du développement de notre commerce de céréales, rattaché aux moyens de transport. Justement, vers les années 1900-1905, toutes les voies ferrées qui avaient été projetées de Sofia vers la mer Noire et vers le Danube furent terminées et alors de nombreux produits indigènes qui, jusqu'alors, étaient à un prix relativement bas, acquirent de la valeur et devinrent propres à l'exportation. Tel est le cas, par exemple, des œufs et des oiseaux domestiques, qui devinrent rapidement un objet de commerce. Dans le sens général du mot, le commerce et le commerçant, servis par des moyens de transports nouveaux, sûrs et bon marché, allèrent au village et le secouèrent de sa torpeur due aux anciennes lois économiques : ils offrirent de l'argent et du crédit, amenèrent le paysan à s'intéresser au marché, et l'incitèrent à augmenter la quantité d'hectares cultivés, tout en conservant le même personnel et le même matériel. De sorte que le paysan bulgare, qui vingt années auparavant vivait en ayant pour idéal que sa famille soit nourrie et satisfaite, commença à s'intéresser au marché, qui lui offrait de l'argent, plus d'argent. Ainsi naquit, quoique lentement, l'idée de la capitalisation de l'économie rurale, jusqu'alors refermée sur elle-même. Et un seul symp-

tôme extérieur : l'élévation du prix de la terre, suffit à nous dévoiler cette révolution intérieure de notre économie rurale. Le prix d'un décare de terrain en leva-or était en moyenne, pour toute la Bulgarie :

	En 1880	En 1912	1880	1912
	—	—	—	—
		Où la majoration s'exprime par :		
Champs...........	12,48	99,82	100	800
Plaines............	17,20	115,46	100	671
Forêts.............	16,02	83,03	100	518
Vignobles..........	47,51	151,12	100	318
Roseraies..........	76,09	323,46	100	425
Jardins vergers.....	36,83	261,74	100	513
Champ de tabac....	30,87	207,83	100	673

Le détail de ces chiffres nous révèle des fluctuations surprenantes dans cette manifestation, mais nous découvre une loi économique fondamentale qui régit les changements de prix. Voici quelques chiffres (selon C. Popoff) :

	Prix en Levas-or par 10 ares de champs		Si les prix en 1880 = 100, en 1912 ils sont :
	1880	1912	
Districts de la Mer :			
Baltchik................	2,33	68,33	2.832,6
Varna...................	6,25	53,32	753,1
Dobritch................	2,33	68,33	2.832,6
Anhialo.................	70	32,82	368,9
Bourgas.................	6,67	36,67	449,8
Karnobat................	5,89	53,33	805,4
Districts du Danube :			
Viddine.................	19,55	148,89	661,6
Lom.....................	2,33	51,11	2.093,6
Rahovo..................	5,78	65	1.024,6
Nicopolis...............	4,33	105	2.324,9
Sistov..................	7,72	101,11	1.209,7
Roussé..................	10,37	94,16	808
Silistra................	10,22	96,66	845,8
Toutrakan...............	10,22	96,66	845,8
Districts des Balkans :			
Orhanié.................	31,11	75	141,1
Gabrovo.................	33,89	88,33	162,8
Troyan..................	42,55	132,22	210,7
Osman-Pazar.............	10,44	26,33	152,2
Panagurichté............	42,78	110	157,1

En deux mots, ces chiffres nous permettent de constater : 1° que vers l'année 1880, époque de la libération, la terre était beaucoup plus chère dans les endroits montagneux, le long des Balkans, qu'au bord de la mer et du Danube, et ceci jusqu'à 10 à 15 fois. Aux avantages d'une défense naturelle, ici plus facile, il y a lieu d'ajouter la plus grande densité de la population. Après la libération, la hausse du prix des terres fut plus faible : 1 à 2 fois. Les Balkans restèrent loin du centre des nouvelles routes commerciales et des voies ferrées ; 2° que les prix de la terre au bord du Danube et de la mer, qui étaient très bas et même dérisoires en 1880, montent rapidement : ils augmentent de 30 à 40 fois dans un laps de temps de quarante années. Il est évident que cette hausse est en relation directe avec l'ouverture des nouvelles routes commerciales, qui créent, le long du Danube et de la mer Noire, des marchés pour les produits agricoles. La différence entre le rayon de Varna et celui de Bourgas, où la hausse des prix est plus faible, tient au fait que le district de Bourgas, quoique fertile, est soumis à la malaria, et que l'on ne peut y faire de culture sans procéder à des dessèchements artificiels des mares, sans une lutte organisée contre la malaria, etc., que l'État n'avait pu entreprendre jusqu'à l'année 1912. Le district plus sain de Karnobat, quoique proche de celui de Bourgas, accuse brusquement une hausse de prix avec un coefficient égal à celui de Varna.

Il est évident, que dans ces moments : 1° le labourage des terres libres ; 2° la hausse des prix et 3° la culture plus intense de la terre et l'élevage du bétail, par suite de la disparition de pâturages communaux, sont des éléments qui favorisent l'apparition de la rente foncière. La terre, qui n'attirait précédemment que le ménage rural, commence à devenir un objet de placement de capitaux, et nous pourrions citer beaucoup de cas de fuite du capital de la ville vers la campagne. La concentration de terres entre les mains d'une personne et la formation de quelques grandes fermes modernes datent de cette même période.

Il est entendu que l'apparition de ces phénomènes, rente et

hausse, est étroitement liée à une plus grande aisance générale du peuple, laquelle se manifesta clairement après l'année 1903, et que nous aurons l'occasion de décrire plus loin.

§ 4. — L'artisanat et l'apparition de l'industrie.

La Bulgarie était la partie du grand Empire ottoman où l'artisanat et les industries étaient le plus fortement développés. Pendant le xviiie siècle, la vie économique de cette contrée se caractérise par le développement graduel des centres urbains, et on doit reconnaître que, dans aucune partie de l'Empire turc de la Péninsule balkanique, le nombre des villes n'était aussi grand que dans les limites de la Bulgarie septentrionale et méridionale, surtout le long des versants nord et sud des Balkans, où il y avait en abondance du bois, des peaux de chèvres et de moutons, de la laine, du minerai, etc... Là naquirent, l'un près de l'autre, souvent à des distances de 5 à 10 kilomètres, des centres urbains : Koprivtchitza, Klissoura, Panaguricht, Sopot, Karlovo, Kalofer, etc., où s'installèrent des métiers pour l'exploitation du bois, pour la préparation des peaux brutes et travaillées, de la laine, des métaux, soit dans des manufactures, soit avec l'aide d'innombrables forces hydrauliques que l'on avait su utiliser. Toute cette production était ou bien artisane, c'est-à-dire qu'il y avait de petits métiers avec un patron et quelques ouvriers apprentis, travaillant chacun pour soi, ou bien casanière, dans les centres urbains et les hameaux environnants. En outre, dans presque toutes les villes, les divers métiers étaient organisés en corporations, avec des règlements sévères copiés sur ceux de l'Europe moyennâgeuse, tant en ce qui concernait les produits qu'on fabriquait, leurs formes, leurs dimensions et mesures, qu'en ce qui concernait le droit d'apprentissage et de travail indépendant que l'on n'obtenait qu'après un examen sévère. Tous les métiers dans la ville, depuis la manipulation du métal et la fabrication des cuirs et des peaux, étaient entre les mains des Bulgares. Ni Grecs, ni Turcs ne s'en occupaient. Les premiers étaient plutôt commer-

çants, les seconds constituaient soit la classe dirigeante des agriculteurs, soit la masse compacte des paysans. Le nombre des artisans turcs était très restreint.

Les métiers dans l'Empire ottoman, surtout jusqu'à la libération de la Bulgarie, étaient comparativement prospères. Ceci est dû au fait que les frontières de l'Empire turc étaient fermées au commerce et aux produits européens, et cela non seulement à cause de la grande insécurité administrative, mais aussi à cause du mauvais état des routes, à l'exception des anciennes chaussées romaines. L'artisanat bulgare fut prospère pendant la période turque, en grande partie parce que c'était chez l'artisan bulgare que l'armée turque s'habillait et s'approvisionnait en armes, en habits, en Sedjets (petits tapis servant à la prière), en souliers et autres ustensiles et objets indispensables. C'est donc l'armée turque qui contribua en grande partie à la formation de nombreux centres de filatures et de tissages à main, surtout dans les montagnes, où l'élevage des moutons était développé. Ces centres de tissages fournirent un travail abondant aux femmes jusqu'à la libération de la Bulgarie, et leur permirent ainsi de vivre, de longues années durant, dans une aisance relativement grande. Ces besoins de l'armée turque en draps, en tapis, en tresses de galon «gaïtan» surtout, qui étaient utilisés en grandes quantités et qui servaient au parement des habits militaires et des habits de la population ordinaire masculine, ont favorisé la formation de centres industriels sur les versants méridionaux des Balkans, de Sredna-Gora, des Rhodopes et autres endroits montagneux, où les cours d'eau servaient depuis longtemps à produire la force motrice.

C'est grâce au développement des métiers des villes, et à l'aisance qui se développa dans la population bulgare des artisans jusqu'à la richesse, que se produisit la renaissance intellectuelle intimement liée à la floraison de l'artisanat. Les historiographes qui font notre histoire sous le joug turc au siècle dernier démontrent irréfutablement que la préservation de la langue bulgare de l'oubli, la conservation de l'élément et la formation de l'école bulgares sont l'œuvre principalement des artisans et des commerçants bulgares, non seulement parce

qu'ils étaient plus intelligents, mais aussi parce qu'ils étaient des donateurs prodigues lorsqu'il s'agissait de la fondation de salles de lecture, d'écoles, etc... Presque dans chaque ville on trouve de grandes écoles, bâties avec l'argent laissé par testament par des commerçants bulgares de Vienne, de Bucarest, d'Odessa, de Moscou et d'ailleurs. Aujourd'hui encore, la Bulgarie n'est pas un pays industriel. Cependant elle a toujours son industrie nationale, qui occupe une part importante dans l'activité économique du pays. Jusqu'à la libération en 1879, la production textile bulgare trouvait dans les larges limites de l'Empire turc, un grand et large débouché pour ses produits. Également dans les grands marchés lointains, comme par exemple l'Égypte, l'Asie-Mineure, Leipzig, etc., les commerçants bulgares livraient des marchandises, qui établissaient la réputation des producteurs bulgares de gaïtans, chaetzi et « aba », chaudrons, pantoufles et autres. C'est là, aux pieds des Balkans, dans les centres urbains où la grande industrie domestique avait amené une aisance relativement supérieure, que naquit le mouvement libérateur bulgare.

Vers 1856, lorsque les frontières turques s'ouvrirent au commerce européen, apparurent les premiers indices d'une crise chronique dans la production manuelle en Bulgarie. Ce revirement, lié à une réforme et à une amélioration de l'équipement de l'armée turque en uniformes, souliers, etc., secoua les anciennes méthodes de production. Le travail manuel sous sa forme capitaliste fut renforcé, et d'autre part, on introduisit le machinisme dans la production. Dès 1834, apparaît la première fabrique pour chaetzi (étoffes en pure laine) à Sliven, et ceci sur l'initiative de l'État lui-même ; en 1840, c'est la seconde au village de Dermendéré (district de Plovdiv), et en 1873, la fabrique bulgare de chaïak de Karlovo, créée pour les besoins de l'armée turque. Ce développement économique de la Bulgarie, commencé dès les temps de la domination turque, s'accrut encore plus après la libération, qui amena une nouvelle phase d'industrialisme dans le pays.

Après la libération, le rattachement obligatoire de nos frontières d'État aux voies ferrées de l'Europe occidentale

donna d'une manière presque révolutionnaire le coup de grâce à la production manuelle des corporations. La question prit alors un caractère national, et les guides de la pensée économique bulgare eurent à résoudre ce problème : fallait-il soutenir une industrie nationale à formes capitalistes, ou bien, fallait-il que l'État donne toute son attention à l'agriculture et à l'élevage du bétail ? Mais, pendant que de longues années durant, on discutait là-dessus et que l'on s'efforçait à grand'peine à trouver la voie exacte, le développement des forces productrices du pays résolvait tout seul le problème.

Quoique la Bulgarie puise sa force économique dans l'agriculture et l'élevage du bétail, l'existence d'une industrie nationale trouve sa justification dans l'utilisation des forces productrices de la nation, et dans la satisfaction des besoins de consommation de la population. La grande abondance de matières premières, les richesses naturelles agricoles, et celles du sous-sol, l'existence de forces hydrauliques, ont toujours été une garantie sûre pour les capitaux utilisés dans des buts industriels. En outre, la grande productivité du travail agricole, trouvait dans notre industrie nationale le meilleur et le plus sûr placement. Cette dernière est toujours en mesure de profiter le plus économiquement et le plus rationnellement possible de l'abondance de forces hydrauliques dans le pays. La jeune industrie bulgare devait donc paraître nécessaire pour utiliser le travail de cette main-d'œuvre, qui ne pouvait conserver les métiers en décadence depuis la libération. C'est pourquoi, nous voyons aujourd'hui que les centres les plus industriels de la Bulgarie sont justement ces mêmes villes qui, avant la libération, étaient aussi les plus grands centres de production artisane et ménagère.

La modernisation graduelle de l'industrie s'effectua chez nous sous l'influence du capitalisme de l'Europe occidentale. Avec le régime du libre-échange, se constituèrent dès le début des capitaux privés, qui en certains endroits renforcés par des capitaux étrangers, envahirent la production et formèrent ainsi le noyau de développement du capitalisme. La vie semi-rurale des villes changea promptement de physionomie. Chaque année, des ouvriers quittaient leur village et allaient augmenter

la main-d'œuvre de la ville, et ce mouvement, au début assez faible, s'accéléra vers l'époque de la guerre. Ainsi, pendant l'année 1910, 52,2 pour 100 des ouvriers engagés dans les industries protégées par l'État étaient des paysans de naissance, tandis que plus d'un tiers, 38,7 pour 100 s'occupaient d'agriculture avant d'entrer en service dans les fabriques.

Le développement de la jeune industrie bulgare rencontrait néanmoins de grands obstacles. Elle devait se maintenir à une époque où les articles manufacturés de l'Europe occidentale faisaient une grande concurrence aux siens, sur les marchés intérieurs. Ceci obligea l'État à s'immiscer par des mesures radicales dans le développement industriel. Par les lois de 1884, 1897 et 1909, l'État, pour protéger quelques industries, leur accorda beaucoup de privilèges tels que : *a*) l'exemption de l'impôt professionnel et de l'impôt sur les bâtiments ; *b*) l'importation des machines et des matières premières de l'étranger avec franchise douanière ; *c*) 35 pour 100 de réduction sur les tarifs des transports par chemin de fer ; *d*) une préférence à accorder aux producteurs indigènes lors des adjudications d'État, même en présence d'offres jusqu'à 15 pour 100 plus chères ; *e*) des droits de concession. La politique protectionniste de l'État dans l'industrie continue aujourd'hui. Ses résultats sont plus que satisfaisants.

Des deux enquêtes industrielles effectuées, surtout pendant l'année 1909, et du recueil régulier des données statistiques concernant la petite industrie, nous pouvons tirer les conclusions suivantes, relativement à la petite et à la grande industrie du pays, avant les guerres. Selon des évaluations approximatives, la production annuelle de toute l'industrie domestique atteint, vers l'année 1911, 120 millions de levas-or. Cependant, cette production diminue d'année en année, cédant la place à l'industrie mécanique, à l'exception peut-être de la fabrication des tapis, dans laquelle on continue à employer le travail manuel qui est cher, mais d'une plus grande valeur artistique.

En dehors de cette industrie domestique, les données de la statistique pour l'année 1905 fixent à 147.471 le nombre de

personnes occupées à divers métiers : et le total des gens qui vivent des ressources de cette industrie, y compris les membres de leurs familles, s'élève à 330.000 personnes dans toute la Bulgarie. Par profession, ces métiers se répartissaient, en 1905, comme il suit :

	Personnes
1. Industrie du cuir	6.231
2. Industrie textile	43.125
3. Industrie du bois	36.900
4. Industrie des métaux	28.070
5. Industrie de la céramique	3.027
6. Industrie chimique	700
7. Industrie alimentaire	21.901
8. Industries diverses	6.678

Au total, tous ces métiers disposent d'un capital de fondation de 15 à 20 millions de levas-or, et de 10 à 15 millions de levas-or de capital roulant. La valeur de la production annuelle de cette petite industrie s'élève à environ 200 à 250 millions de levas-or, avec un revenu annuel net de 75 millions de levas-or. Pour les autres années, jusqu'au début de la guerre, nous ne possédons point de données détaillées. Les métiers sont pratiqués chez nous, en général, par des gens de classe moyenne, qui grâce à eux réussissent toujours à subvenir tout seuls à la subsistance de leurs familles et des quelques ouvriers qui y sont occupés. La production artisane est en quelque sorte une école pour les jeunes ouvriers. C'est sous le contrôle direct de l'artisan que les jeunes filles des ménages ruraux prolétarisés, arrivant des villages, sont élevées et instruites.

Les petits métiers subsistèrent avant la guerre en grande partie grâce à la large politique protectionniste de l'État, au caractère renfermé et aux besoins restreints du consommateur bulgare, qui, surtout dans les petites villes, est l'unique client régulier de la petite industrie.

La production industrielle se développa jusqu'à la guerre sous la protection directe de l'État, et au prix de grands sacrifices de l'économie nationale. Des deux enquêtes industrielles qui ont été effectuées jusqu'à la guerre, il résulte que les sacri-

fices matériels que l'État a supportés pour la formation de l'industrie n'ont pas été vains. Les grosses entreprises protégées par l'État s'élevaient, en 1894, au nombre de 72 seulement, avec un capital engagé de 11 millions de levas-or, et 3.027 ouvriers. En 1911, par contre, nous avons déjà 345 entreprises, avec un capital de 91 millions de levas-or, et 15.886 ouvriers. La production industrielle augmenta quatre fois dans l'espace de 7 années seulement.

Années	Nombre des entreprises	Capital engagé	Nombre d'ouvriers	Force mécanique	Production annuelle
1887....	36	—	—	—	—
1894....	72	10.916.000	3.027	—	—
1900....	103	19.823.000	4.716	—	—
1904....	166	36.145.000	6.149	8.976	32.776.975
1907....	206	53.961.900	7.646	—	41.552.000
1909....	266	66.032.440	12.943	17.677	78.317.396
1911....	345	91.098.000	15.886	27.885	122.512.000

Dans presque toutes les industries, des capitaux étrangers assez importants sont engagés. Ainsi, en 1909, sur 261 entreprises possédant un capital total de 64 millions de levas-or, 14 millions étaient des capitaux étrangers, soit 22 pour 100.

Quant aux marchés, nous pouvons dire que notre industrie conquiert graduellement le marché intérieur du pays. Les industries nationales de la farine, du sucre, de la bière, de l'esprit de vin et de la céramique, sont les maîtresses du marché intérieur. Quelques-unes d'entre elles, comme l'industrie meunière, qui est la plus importante dans la production annuelle, ont envahi le marché turc et en partie le marché grec. Les farines bulgares s'exportent régulièrement en Égypte, dans les îles de la Méditerranée et en Occident jusqu'à Rotterdam. De même, l'industrie textile approvisionne largement des marchés étrangers. En 1909, 92,1 pour 100 de sa production fut exportée à l'étranger. C'est surtout après la déclaration de la guerre (1915) que notre industrie se trouva dans d'excellentes conditions de déve-

loppement, qui d'ailleurs se prolongèrent jusqu'à la fin de l'année 1920.

Les entreprises industrielles créées en Bulgarie par des capitaux étrangers sont peu nombreuses : 4 raffineries de sucre, 2 fabriques pour la peausserie, et une pour l'alimentation. Tandis que l'industrie meunière, qui nécessite un état économique assez avancé (la formation de quelques centaines d'établissements amena la disparition de 12.000 petits moulins hydrauliques primitifs), a été créée, jusqu'au début des guerres, au moyen de capitaux bulgares. Toutes les industries textiles, de la peausserie, de la bière, de l'esprit-de-vin, etc., etc., ont été créées par l'épargne bulgare, et avec le concours de la Banque Nationale de Bulgarie.

La seconde particularité de notre industrie est qu'elle est en quelque sorte l'œuvre des petits artisans et commerçants, qui transformèrent graduellement leurs établissements et qui, du simple petit magasin d'artisan ou d'une industrie domestique firent de grandes fabriques. Ceci peut être aisément observé dans l'histoire de la ville de Gabrovo, le plus grand centre industriel de la Bulgarie. Jusqu'à la libération fonctionnaient là tous les métiers concernant la manutention de la laine, du bois, de la terre glaise, des peaux et des métaux. Après la libération, la fabrication des tresses à galon (gaïtan) et la peausserie commencèrent rapidement à se mécaniser et, la force hydraulique se trouvant sur place, le succès fut vite assuré. Vingt années à peine suffirent pour qu'on voie apparaître des filatures mécaniques et des métiers à tissage, des fabriques de peausserie, et ceci malgré de grandes difficultés matérielles. La ville étant située en plein massif des Balkans, sans aucune voie ferrée, les grandes machines à vapeur, les métiers mécaniques, etc., durent être transportés, depuis Sistov sur le Danube, à travers une chaussée de 200 kilomètres au moyen de voitures ordinaires attelées de bœufs.

En troisième lieu la formation de la main-d'œuvre ordinaire et qualifiée fut aussi nettement bulgare. Les premiers mécaniciens étaient les entrepreneurs eux-mêmes, sans instruction spéciale, et qui formèrent assez d'ouvriers pour que, jusqu'à la

guerre, l'observateur puisse rencontrer à Gabrovo, par exemple, des centaines de mécaniciens capables, exclusivement bulgares, ayant une pratique suffisante, mais pas un seul étranger. Il en est de même de Sliven, Kazanlik, Samokov et autres centres où l'industrie mécanique est fortement développée.

Ces phénomènes si particuliers ne doivent pas être considérés comme la conséquence d'une xénophobie. Au contraire dans les centres le long du Danube et de la mer, où il y a une grosse industrie, on rencontre beaucoup d'ouvriers et de mécaniciens qualifiés étrangers, surtout dans les industries sucrière et métallurgique. Cette prédominance de l'élément bulgare est le résultat du labeur et de l'intelligence incontestables qui distinguèrent les ouvriers et les artisans bulgares, ceci déjà au temps du régime turc. Grâce à la liberté, et à des circonstances économiques favorables, ces qualités devinrent un facteur créateur dans la vie économique bulgare.

On doit de même remarquer que la grosse industrie mécanique en Bulgarie se concentra là où auparavant étaient développés les métiers et la production textile, quoique ces centres fussent des endroits écartés des voies ferrées, et gênés par des difficultés de communication. Ceci s'explique par les connaissances pratiques et l'intelligence de ceux qui commencèrent ce mouvement, et aussi par l'insuffisance des terres, qui ne pouvaient nourrir une population relativement dense.

Outre les soins qu'il apporta au développement de la grosse industrie, l'État, secouru par les chambres de commerce et d'industrie, travailla beaucoup à soutenir et à moderniser les métiers manuels. La législation moderne s'efforça d'encourager l'artisan, en régularisant son labeur, en développant son instruction, en le sauvegardant de la concurrence déloyale, etc. L'État et les chambres de commerce et d'industrie firent de gros sacrifices pour le relèvement moderne des artisans, pour la création de nouvelles méthodes techniques, comme la sculpture du bois, les dentelles fines, etc... Enfin, pendant les années 1910-1911, notre législation pour la protection des métiers adopta une méthode encore plus moderne et plus rationnelle, en suggérant et en propageant l'idée de la coopération des métiers. La

législation donnait des avantages aux métiers coopératifs, qui cherchaient à adopter les procédés de la grosse industrie. On leur accorda la franchise douanière pour l'importation des matières premières, des machines et des divers instruments qui leur étaient nécessaires, ainsi que des facilités dans le paiement des impôts, etc.

A ces diverses mesures, prises par le gouvernement, il y a lieu d'ajouter la création de nombreuses écoles techniques et mécaniques qu'il établit avec méthode en différents points du pays.

§ 5. — Originalité du système de crédit en Bulgarie.

Jusqu'à la guerre russo-turque, le système du crédit en Bulgarie fut primitif. Pour ses besoins d'argent, la population rurale s'adressait à l'usurier de la ville, un commerçant, qui lui en prêtait parfois à des conditions excessivement dures. Ces formes de crédit créèrent même un système particulier : le système du nantissement des céréales non encore mûres, qui dans certaines parties de la Bulgarie, et déjà au temps des Turcs, mais surtout après la libération, atteignit un grand développement et contribua beaucoup à détruire les maigres résultats de notre économie rurale. Il est équitable de reconnaître que les dettes des paysans bulgares, là où elles apparaissaient en plus grandes quantités, ne provenaient guère de quelques vices propres à l'homme, tels que l'ivrognerie, la dissipation, mais plutôt du désir du paysan bulgare d'acheter le plus de terre possible, dès qu'il en voyait une en vente.

Si l'on consulte la statistique des dettes de nos paysans après la guerre russe, la première chose qui saute aux yeux est la surcharge en dettes des parties Ouest et Nord-Ouest de la Bulgarie, c'est-à-dire celles où, par suite de l'émigration, les Turcs s'empressaient de vendre leurs terres. Cet endettement du paysan bulgare, nécessairement s'accentua périodiquement, puis à partir de 1902, diminua et presque disparut, lorsque, comme il est avéré, le village s'acquitta envers l'usurier de la ville : mais il attira tout d'abord l'attention des pouvoirs publics.

Le gouvernement turc lui-même prit des mesures contre ce mal, et l'apparition des *caisses agricoles*, basées sur le principe de la communauté, est due à l'initiative du gouverneur turc en Bulgarie, Mithade Pacha. C'est de là que datent les débuts de l'organisation publique du crédit rural.

En ce qui concerne le commerce de la ville, celui-ci s'effectuait toujours avec l'argent disponible. Kanitz, un des voyageurs autrichiens qui ont étudié attentivement la Bulgarie, a constaté, vers 1870, que l'acceptation et la lettre de change étaient très peu connues dans le pays, à l'exception peut-être de quelques villes des bords du Danube, comme Sistov et Roussé, qui, dès le commencement du XIX[e] siècle furent en relations commerciales avec Vienne, Brassov, Bucarest et d'autres villes de l'étranger. Cet état de choses a continué longtemps encore après la libération.

Lorsque nous parlons du crédit, de l'argent et des moyens fiduciaires, nous devons noter que dans la circulation monétaire et, en général, dans le développement économique de la Bulgarie, il y eut deux moments décisifs pendant lesquels afflua dans le pays une grande quantité d'argent étranger. En premier lieu, la guerre de Crimée, pendant laquelle la Bulgarie dut ravitailler les armées anglaise et alliée en campagne contre la Russie. Le bétail qui, jusqu'alors, en raison des vastes étendues de terre communale, se trouvait en grandes quantités, mais n'avait point de valeur marchande, atteignit des prix élevés, et fut dirigé sur Constantinople et sur les autres centres du littoral, où les armées anglaises étaient débarquées. C'est donc l'or anglais qui procura aux trafiquants de bétail, et aux commerçants d'autres produits alimentaires, d'importantes richesses, et augmenta la circulation monétaire dans nos villes. Mais il y a mieux : après la guerre de Crimée, qui révéla au maquignon bulgare l'importance du marché de Constantinople, nous constatons la création, dans Constantinople même, de grandes maisons commerciales nettement bulgares, qui resserrent les relations commerciales entre la ville et les centres d'élevage du bétail de l'intérieur de la Bulgarie, surtout autour de Sredna-Gora.

Le deuxième moment favorable au développement économique de la Bulgarie fut la guerre russo-turque de l'année 1877. Les grandes masses de l'armée russe, qui occupèrent la Bulgarie septentrionale et méridionale, étaient un marché excellent et inattendu pour les produits agricoles bulgares ; une hausse, incroyable jusqu'alors, survint dans les produits alimentaires : viande, beurre, lait, fromage, farine, etc., et introduisit dans le pays d'importantes quantités d'or russe. Ajoutez à cela que la récolte de l'année 1877-1878 fut une des plus abondantes. De longues années même après la guerre, le commerce, surtout dans les villes le long du Danube, se faisait sur la base du pary impérial russe d'or et du rouble russe d'argent, qu'un peu plus tard le nouveau gouvernement bulgare retira de la circulation et remplaça par la monnaie bulgare d'argent. Ainsi dans ces deux circonstances on constate un accroissement des richesses et des capitaux en circulation chez les commerçants, une augmentation du commerce des cités, et une plus grande encaisse dans les villes bulgares. Cette réserve était suffisante pour satisfaire aux besoins commerciaux, et c'est pourquoi au temps où Kanitz étudiait la Bulgarie et même plus tard, dans les dix premières années qui suivirent la libération de la Bulgarie, les lettres de change et même les affaires à crédit étaient en général une rareté. Une confiance personnelle *patriarcale* et illimitée régnait dans les affaires et les relations commerciales. Cependant, l'attention de l'État nouvellement fondé s'arrêta, dès le début, sur l'importance du crédit, et il chercha, sous l'influence du Parlement, à exciter chez le commerçant bulgare de l'intérêt pour les opérations de crédit, à lui faire prendre l'habitude de ces opérations. Cette révolution dans la nature des échanges s'effectuait très lentement. Il n'existait encore aucune banque privée, à l'exception de quelques changeurs parmi la population israélite ou de quelques commerçants usuriers qui travaillaient avec les villages ; c'est pourquoi l'État se vit obligé de prendre lui-même l'initiative de la création d'institutions de crédit. Ainsi apparurent la Banque Nationale de Bulgarie, pour le crédit commercial et hypothécaire ; les caisses agricoles, transformées par la suite en Banque Agricole, destinée à toutes les

sortes de crédit rural, et la Banque Coopérative Centrale de Bulgarie, pour le crédit accordé aux coopératives. Toute la période qui va jusqu'aux guerres peut être caractérisée comme une période d'institutions de crédit d'État. Tout le crédit qui existait alors dans le pays était connexe à ces institutions d'État, sous leur dépendance, et sous la responsabilité des ministres respectifs.

Banque Nationale de Bulgarie. — Dès l'année qui suivit l'organisation du jeune État bulgare, furent posées les fondations du premier institut bancaire bulgare : la Banque Nationale de Bulgarie. Les statuts en furent ratifiés le 25 janvier 1879 par le commissaire impérial, prince Dondoukoff-Korsakoff, et la Banque fut officiellement ouverte le 23 mai 1879. Ainsi constituée, la Banque Nationale de Bulgarie était une institution d'État de crédit, ayant un capital de 2 millions de levas-or, entièrement versé par l'État, et considérée comme propriété de l'État. Le but de la Banque était d'accorder des crédits, de préférence aux commerçants, et d'aider au développement de la vie économique du pays en encourageant le commerce. Pour arriver à ce but, la Banque accordait des prêts contre nantissement, escomptait des traites et autres effets de commerce, effectuait des opérations de change, acceptait des versements (dépôts) à vue et à terme, etc.

L'activité de la Banque pendant les premières années de son existence fut cependant très faible, et son influence sur le développement économique du pays assez médiocre. La Banque ne put placer, ni les capitaux étrangers, en particulier les fonds du gouvernement versés dans ses caisses, ni même son capital personnel, ce qui l'obligea à cesser toute acceptation de versements et de dépôts du 1er janvier 1880 au 15 avril 1883. Les motifs de l'insuccès de la Banque Nationale de Bulgarie dans son activité créditrice doivent être recherchés dans les circonstances économiques de l'époque, mais aussi dans les restrictions des statuts, qui ne permettaient pas une activité bancaire plus large. Les nécessités de crédit étaient alors très réduites par suite de la vie économique encore primitive, mais surtout à cause de la grande circulation monétaire laissée

par les Russes. Le devoir de la Banque Nationale de Bulgarie était plutôt, alors, de donner de l'élan au commerce et à la production, que de satisfaire aux besoins réels du crédit. Elle fut donc jusqu'à l'année 1883, plutôt une institution de crédit de dépôts, gardant dans ses caisses des sommes appartenant à l'État. Mais la vie progressait, le commerce s'étendait, dépassait les villages avoisinants, et arrivait aux centres plus lointains. Diverses entreprises d'État prospérèrent, constructions de chaussées, de gymnases (écoles), de casernes, etc. qui demandaient plus de moyens disponibles, et la nécessité du crédit commençait à se faire sentir. Sous la pression de ces nécessités, la Banque se vit obligée, malgré ses statuts, d'accorder aussi des crédits en comptes courants avec des garants ; des prêts aux caisses agricoles, aux communes ; de financer des entreprises publiques, etc.

Dans sa période du début (1879-1885), la Banque a présenté l'activité suivante :

En milliers de levas-or

31/XII	RESSOURCES				PLACEMENTS				
					Statutaires			Non statutaires	
	Capital & Réserves	Fonds gouvernementaux	C-tes créditeurs	Dépôts à terme	Caisse	Escompte	Crédit lombard	C-tes débit.	Prêts aux caisses agricoles et commun.
1879....	1.953	7.444		55	9.425	10	7		41
1880....	2.055	1.508		25	2.554	81	98		694
1881....	2.232	1.221	2.736	18	2.115	226	215	1.718	691
1882....	2.595	1.604			1.414	591	1.077	989	809
1883....	2.895	4.451			817	923	94	2.039	2.228
1884....	3.499	2.238	3.560	1.360	1.552	3.156	161	1.029	4.239
1885....	3.499	4.226	4.537	2.146	3.386	2.700	70	865	3.820

Le développement progressif de la vie économique obligea de plus la Banque à aider non seulement le commerce, mais aussi l'industrie nationale naissante et d'autres formes de

l'activité économique. A cette époque on souleva dans quelques milieux la question d'une réorganisation de la Banque, affirmant que si on l'instituait sur la base du système par actions elle pourrait se développer plus favorablement. Cette idée fut adoptée, et un oukaze du 11 février 1883 promulgua les nouveaux statuts de la Banque Nationale de Bulgarie qui transformaient cette dernière en société par actions au capital de 12 millions de levas-or. Le gouvernement cependant ne mit pas en vigueur les nouveaux statuts, pour des motifs politiques-nationaux, et les choses restèrent en suspens jusqu'à ce que, par la loi du 27 janvier 1885, fût effectuée une nouvelle réorganisation radicale de la Banque, le système d'un Institut exclusif d'État étant adopté.

La question de savoir si la Banque Nationale de Bulgarie devait prendre la forme d'une institution d'État ou d'une société par actions, avec participation de l'État, a été longtemps discutée, et était une des questions les plus épineuses dans le jeune État. Aucune réforme n'a soulevé en son temps autant de grandes luttes que celle-ci. Les milieux politiques étaient divisés en deux camps : les conservateurs, partisans d'une banque par actions, et les libéraux, partisans d'une banque d'État. Après de longues discussions, ce dernier point de vue l'emporta.

La loi de 1885 donna une nouvelle direction au développement de cette institution nationale de crédit et elle répondait déjà aux nécessités financières et économiques nouvelles. Pour augmenter ses placements et fortifier la confiance du public, ainsi que pour rehausser son crédit à l'extérieur, la Banque augmenta son capital de 2 à 10 millions de levas-or, versés aussi par l'État, et propriété intégrale de la Banque. Par la nouvelle loi était constitué un capital de réserve, formé pour un tiers par les bénéfices nets réalisés par la Banque ; le crédit hypothécaire fut introduit ; des prêts sur garanties personnelles, des escomptes de Bons du Trésor, des emprunts à l'État furent accordés. Conformément à la loi de 1885, la Banque devint un institut d'émission, obtenant le privilège exclusif d'émettre des billets de banque. Elle ne fut autorisée

à mettre en circulation seulement que des billets de banque-or, pour lesquels elle devait garder dans ses caisses une contre-partie en or équivalant au tiers de la quantité de billets de banque en circulation. Plus tard, en 1889, la Banque Nationale de Bulgarie commença également l'émission de billets de banque-argent.

Théoriquement, l'émission des billets de banque fournit à la Banque la possibilité de se créer de nouveaux moyens d'échange, de régulariser la circulation monétaire avec sécurité, et de jouer le rôle d'un institut de crédit central puissant. La monnaie fiduciaire, cependant, ne réussit pas à entrer largement pendant longtemps dans la circulation. L'une des causes en est le manque de confiance de la population envers elle, par suite des mauvais souvenirs des billets monétaires turcs. Et chaque quantité de billets de banque, mise en circulation, retournait rapidement dans les caisses de la Banque. Même la guerre que fit en 1885 la Bulgarie à la Serbie, ne réussit pas à imposer la monnaie fiduciaire comme moyen d'échange général. La quantité maxima de billets de banque, que la statistique mentionne dans les premières dix années de l'existence de la Banque Nationale de Bulgarie, ne dépasse pas 2 millions de levas, pour un capital de 10 millions de levas, et des versements atteignant jusqu'à 40 millions de levas. Entre temps, les nécessités de crédit pour le commerce, la production et, parfois, le Trésor public, surtout après la guerre de 1885, augmentaient très vite ; beaucoup d'entreprises de construction de lignes de chemin de fer se développaient, etc... Obligée de rechercher de nouvelles ressources, la Banque conclut à l'étranger en 1889 un emprunt de 10 millions de levas-or, à 6 pour 100 d'intérêt, et à 90 pour 100 du cours d'émission ; et un peu plus tard, en 1893, un second emprunt de 10 millions à 6 pour 100 et à 88 pour 100 du cours d'émission.

Indépendamment de ces crédits de l'étranger, la Banque, dans le but de développer ses opérations, s'efforça d'attirer les dépôts. A partir du 1er mai 1887, elle éleva à 5 1/2 pour 100 le taux d'intérêt des dépôts à terme et, en 1888, à 7 pour 100, tandis que celui des dépôts à vue était porté à 4 pour 100.

Dans le but d'attirer, pour les faire fructifier, les menues épargnes nationales, on réduisit le premier versement en compte de 500 levas à 100 levas. Une série de circonstances économiques favorables contribua beaucoup au succès de la Banque dans sa politique de chercher à provoquer des versements, et les bonnes récoltes, à partir de l'année 1890, amenèrent un puissant essor économique dans le pays. Le bilan et les opérations de la Banque pour la période de 1886 à 1895 présentent des plus-values considérables.

Ces données nous prouvent que la Banque a prêté la majeure partie de ses ressources en capitaux au commerce et à l'industrie. Ainsi, plus de 25 millions de levas-or furent répartis aux commerçants et industriels en comptes courants et en billets d'escompte. Les opérations hypothécaires viennent en second lieu, et ne se développent d'une façon plus intense qu'après 1890, lorsque le crédit hypothécaire est accordé à longue échéance. Les emprunts accordés aux communes et caisses agricoles occupent une part importante dans les placements de la Banque. Il est à remarquer que la Banque immobilisait en prêts à longue échéance, des sommes beaucoup plus considérables que ses ressources ne le permettaient.

On constate de même qu'à partir de l'année 1890, les versements augmentent constamment et commencent à occuper la première place dans les opérations passives de la Banque. Ce développement des versements s'explique par la politique, dont il a été question plus haut, qui cherche à attirer les dépôts, ainsi que par la confiance croissante des masses populaires dans l'institut national de crédit. Les prêts hypothécaires que la Banque même avait conclus arrivent en second lieu. Les capitaux et réserves de la Banque suivent leur croissance normale, mais la circulation monétaire ne facilite encore que peu la Banque, malgré la confiance croissante de la population.

Le développement de la Banque, après l'année 1897, subit un arrêt par suite des mauvaises récoltes et des inondations, qui amenèrent avec elles une crise économique aiguë et prolongée dans le pays. Il était naturel que, par suite du caractère agrarien de notre économie nationale, ces malheurs se réper-

cutassent également sur l'activité de crédit de la Banque Nationale de Bulgarie. Tout d'abord, les recettes de l'État diminuent pendant les années 1897-1900 et l'État doit recourir à la Banque pour faire face à ses engagements intérieurs et extérieurs. Les constructions d'État furent arrêtées pour le même motif et le commerce et la jeune industrie restèrent sans crédits. Par suite, l'encaisse en or de la Banque Nationale de Bulgarie fut sensiblement réduite et la stabilité de la circulation monétaire ébranlée. Sous la pression du besoin de circulation monétaire et par suite de l'impossibilité de fournir la couverture métallique indispensable aux billets de banque-or, on mit en circulation, en l'année 1899, des billets de banque argent, dont la quantité dépassa promptement ceux en or, atteignant même en 1900-1901 le chiffre de 17 millions de levas. Pour préserver l'encaisse en or de la Banque Nationale de Bulgarie, on légalisa, par une loi du 13 janvier 1899, le refus, déjà pratiqué précédemment par la Banque, d'échanger les billets de banque contre la monnaie. Les billets de banque eurent alors le caractère de la monnaie de papier. L'agio, qui existait aussi précédemment entre l'or et l'argent, monta, et se produisit alors même entre le papier-monnaie-or et l'or effectif. L'agio officiel s'éleva en 1900 à 13,5 pour 100, mais sur le marché libre il dépassait de loin ce pourcentage.

Après 1900, la crise économique diminua, mais la crise financière continua jusqu'en 1902-1903, époque où l'État réussit à conclure un emprunt à l'étranger.

Les ressources de la Banque Nationale de Bulgarie pendant cette deuxième période ont sensiblement augmenté, malgré des circonstances défavorables pour l'économie nationale. Les versements (dépôts) atteignent le chiffre imposant de 621-622 millions de levas et passent par leur apogée. La circulation fiduciaire prend de même une plus large extension et l'emporte sur la circulation métallique. Et malgré cet accroissement de ressources, la Banque n'a pas pu, quand même, aider la production et le commerce, car elle a engagé ses disponibilités pour satisfaire aux besoins du Trésor. La dette flottante de l'État envers la Banque s'augmente constamment

jusqu'à l'année 1902, à partir de laquelle l'État commence à amortir ses dettes, grâce à la conclusion des emprunts étrangers : emprunt de 1902, de 106 millions de levas, et emprunt de 1904 de 100 millions de levas.

A partir de l'année 1903 commence dans l'histoire de la Banque Nationale de Bulgarie une nouvelle phase, qui se termine en 1912. Les excellentes récoltes des années 1904, 1905 et des années suivantes, relèvent la richesse nationale et vivifient la vie économique du pays. L'exportation des céréales, réduite à 27 millions pendant l'année 1900, remonte jusqu'à 122 millions en 1904. Les bilans commerciaux satisfaisants détruisent graduellement l'agio, stabilisent les devises et la vie économique reprend son cours normal. L'activité dans les constructions reprend. Les emprunts conclus en 1907 et 1909 facilitent la réalisation du plan de constructions d'État. L'initiative économique s'accroît encore plus par la participation de capitaux étrangers, qui vers 1905-1906 arrivent dans le pays, où l'on crée avec eux de nouveaux instituts bancaires. Ces banques privées, dans beaucoup de cas, raffermissent le crédit industriel et commercial dans le pays. En 1906 on modifie la loi de la Banque Nationale de Bulgarie, en donnant un plus large crédit aux comptes courants (de 50 à 250.000 levas). Il est évident que la Banque s'astreint à développer les comptes débiteurs, en vue d'une concentration de sa clientèle. Elle préfère maintenant financer, créditer les grosses entreprises et instituts de crédit, en laissant aux instituts locaux de crédit (banques populaires et commerciales) la petite clientèle. Ce changement de la politique de placements de la Banque est surtout frappant vers l'année 1910 et se traduit par ses efforts pour devenir un institut central de banque, destiné à régulariser la circulation monétaire et les cours du change. Nous voyons l'écho de cette nouvelle direction dans les opérations hypothécaires, qui diminuent à partir de l'année 1903, ceci dans le seul but de ne pas immobiliser les ressources de la banque en placements à longue échéance.

Vers la fin de cette période d'activité de la Banque Nationale de Bulgarie, qui va de 1910 à 1912, on constate aussi une

autre tendance. Jusqu'alors, la Banque Nationale de Bulgarie agréait pour client direct tout commerçant, industriel, artisan qui avait recours au crédit et qui répondait à ses engagements. Ce système fut reconnu incommode, car la Banque Nationale de Bulgarie avait ainsi un grand nombre de clients. Vers l'année 1910, on l'abandonna et la Banque Nationale de Bulgarie chercha à ne plus travailler qu'avec les maisons de commerce et instituts de crédit les plus importants, en leur renvoyant ses petits clients. Ainsi on arriva à un système de crédit indirect, dépôt de portefeuille, avec deux ou trois garants et un nombre de clients limité.

La guerre balkanique trouva dans la Banque Nationale de Bulgarie un institut possédant une base solide, tenant entre ses mains comme centralisé, tout le crédit du pays.

Banque Agricole de Bulgarie. — Les premiers efforts de l'État pour l'organisation du crédit en Bulgarie, étaient dirigés vers l'agriculture. Déjà bien avant l'affranchissement, vers 1864, Midhat Pacha fonda les soi-disant *caisses communales*, dans le but d'accorder des crédits à la population agricole. Ces institutions primitives de crédit agricole furent maintenues après l'affranchissement, et appelées *caisses agricoles*. Selon le règlement qui avait présidé à leur fondation, les caisses devaient leurs fonds à des versements individuels en nature faits par les paysans. Chaque village construisait un hangar, où on recueillait à l'automne une quantité de produits agricoles préalablement fixée pour chaque ménage. On vendait ces produits et leur contre-valeur, versée aux caisses, constituait leur capital. Les autres moyens employés pour la constitution du capital étaient les versements pour orphelins. Le siège social des caisses agricoles était la ville la plus proche. Elles étaient dirigées par un caissier, ordinairement bulgare. Après l'affranchissement, les caisses furent soumises au contrôle des Conseils départementaux ; chacune avait son capital et son rayon d'action propre — le district — dans lequel elle accordait ses crédits, en un mot, chacune d'elles travaillait d'une manière indépendante.

Par suite des exigences des instituts de crédit modernes, les caisses furent réorganisées en 1889 et 1895, et réunies sous une

direction centrale sous les ordres du Ministère de l'Agriculture. La loi du 31 décembre 1903 les fondit en un seul groupe qui constitua la *Banque Agricole de Bulgarie*. Conformément à la loi de 1903, elle est autonome sous le contrôle du ministre de l'Agriculture, dirigée par un gouverneur et quatre administrateurs, qui forment le Conseil d'administration de la Banque. Son siège social est dans la capitale, et les caisses agricoles de la province, au nombre de 84, devinrent ses succursales.

La fondation de la Banque Agricole de Bulgarie constitua le point de départ d'une nouvelle phase du développement du crédit agricole bulgare. Le crédit personnel, pratiqué largement au temps des caisses agricoles, céda la place, après la fondation de la Banque, au crédit agricole réel. La loi sur la Banque Agricole de Bulgarie introduisit une série de nouvelles opérations, dont les plus importantes sont entre autres : la participation de la Banque aux emprunts de l'État, aux prêts aux départements et aux communes pour l'amélioration de l'agriculture, les achats et ventes d'obligations et de titres, etc... Les formes du crédit agricole, en honneur jusqu'à la fondation de la Banque Agricole de Bulgarie, furent conservées. Cependant, outre les prêts sur garanties, hypothèques et gages d'objets précieux, on introduisit les prêts contre nantissement du bétail, de produits et outils agricoles, etc., tout en laissant ces garanties entre les mains de leurs propriétaires respectifs. C'est de cette nouvelle forme du crédit agricole que naquit en Bulgarie le crédit warrant en petit, qui se développa largement par la suite.

Si nous prenons en considération le fait que pendant l'année 1900 on a effectué des opérations de prêt de ce genre pour des sommes s'élevant à 63 millions de levas, la tendance des prêts sur garanties à diminuer est plus qu'évidente. La cause principale des restrictions dans le crédit personnel doit être recherchée dans les plus sévères garanties, que prévoyait la nouvelle loi. On exigeait à l'avenir au moins trois signatures, et le crédit maximum fut réduit de 2.000 à 1.000 levas. Mais si le prêt sur garanties perdait continuellement sa position prédominante, les chiffres démontrent le puissant développement du prêt

sur hypothèques, qui en l'année 1910 prend la suprématie sur toutes les opérations actives, et apparaît comme étant la forme de crédit la plus usitée par la population rurale.

L'immobilisation des capitaux provenant des dépôts à terme, et l'engagement du fonds social de la Banque dans des opérations d'hypothèque, était de la part de la Banque Agricole de Bulgarie une politique irrationnelle. Les uniques ressources de la Banque, pour ses opérations financières à long terme, furent fournies par un emprunt conclu en 1896 ; mais l'équilibre entre les recettes de cet emprunt et les placements hypothécaires fut promptement rompu, par suite du fort développement du crédit hypothécaire et de la sensible diminution de la part disponible de l'emprunt à cause de son amortissement annuel. Pour rétablir l'équilibre entre les ressources et les placements, et pour relever le crédit hypothécaire sur une base plus solide, la question de sa réorganisation se posa en 1912. On proposa alors, soit la conclusion d'un emprunt à l'étranger, soit l'introduction du système des obligations hypothécaires nanties. Mais cette question resta en projet jusqu'à la guerre.

La Banque Agricole de Bulgarie prit aussi une part active aux affaires coopératives. Elle sut apprécier l'importance des associations coopératives pour l'organisation du menu crédit agricole, et s'efforça d'aider et de diriger elle-même le jeune mouvement coopératif en Bulgarie. Grâce à son concours moral et matériel, les coopératives rurales commencèrent à prendre rapidement naissance après l'année 1904, et vers 1910, elles constituent tout un réseau. Ces coopératives de crédit, bâties sur le principe de la responsabilité solidaire et illimitée, du type Raiffeisen, assurèrent la répartition du crédit personnel à courte échéance, et eurent le rôle d'organes de banques pour le placement. Au 31 décembre 1910, la Banque Agricole de Bulgarie avait crédité en comptes courants 585 coopératives, pour la somme de 11.851.000 levas.

La Banque Agricole de Bulgarie a bien souvent dépassé les bornes de ses devoirs d'institut purement créditeur, et s'est immiscée dans l'activité économique du village. Les premiers

essais de relèvement économique sont relativement très anciens : distribution de semences, de machines agricoles, de sulfate de cuivre, etc... Mais vers l'année 1910 commence, dans un cadre beaucoup plus grand, la construction d'entrepôts, de poêles et de séchoirs pour les cocons de vers à soie, etc... Durant l'année 1911, par exemple, la Banque Agricole de Bulgarie a distribué aux exploitations agricoles 21.149 outils agricoles et pour 1.245.151 levas de machines.

Par conséquent, dans une période de moins de 20 années, la Banque Agricole de Bulgarie s'élève au rang d'institution nationale de crédit puissante, possédant une influence de plus en plus grande et de plus en plus étendue sur le développement de l'économie agricole bulgare ; c'est l'unique institution dans les Balkans ayant une organisation originale, et adaptée à la vie et aux intérêts de la population agricole, ainsi qu'aux conditions de l'économie agricole elle-même. Avant tout, son but était de lutter contre les usuriers dans les villages, très nombreux et prospères, surtout après les années 1897-1900. Sous ce rapport, le succès était plus facile et vers l'année 1905 tout le monde reconnaissait que les villages avaient réglé leurs dettes envers les villes.

Pour y réussir, la Banque Agricole de Bulgarie s'était efforcée d'employer les mêmes moyens que ceux dont se servaient les usuriers. Elle se rendit au village, parmi la population ; elle parvint à étudier la situation des paysans les plus malheureux par l'entremise d'agents de banque spéciaux ; elle simplifia les formalités du crédit conformément à la loi du commerce ; pour éviter et contourner les garanties, elle introduisit et développa énergiquement *le warrant*, tout ce qui entrait dans l'inventaire agricole sur place, sans nantissement formel ; elle aida à la création de coopératives économiques agricoles pour l'obtention d'un crédit personnel plus accessible et plus proche.

La caractéristique essentielle de l'activité de la Banque Agricole de Bulgarie est qu'elle ne permettait pas la vente des biens ruraux des débiteurs irréguliers. On peut aisément affirmer, qu'elle n'a jamais procédé à une vente exécutive pendant la période qui nous occupe. Les débiteurs irréguliers, et leurs

héritiers, pouvaient toujours rentrer en possession de leurs biens : il suffisait qu'ils assurassent le mouvement régulier de leurs comptes. C'est pourquoi il n'y eut aucune plainte soulevée contre la Banque Agricole de Bulgarie à la connaissance du public, et toute la population agricole la considérait avec un profond respect. En outre, son personnel était toujours bien recruté, possédait des connaissances techniques et une pratique éprouvées. Il était très rare qu'on entendît parler d'erreurs et d'abus dans cet institut.

Banque Coopérative Centrale de Bulgarie. — Le rapide développement du jeune mouvement coopératif, entre 1907 et 1910, a suggéré l'idée de créer un institut central pour la coordination du crédit coopératif. Jusqu'en 1910, les coopératives rurales étaient créditées par la Banque Agricole de Bulgarie, qui avait une section coopérative spéciale, tandis que les coopératives de la ville étaient soutenues par le crédit de la Banque Nationale de Bulgarie. Cette dualité dans le créditement des coopératives, et les nécessités matérielles et morales croissantes des coopératives, nécessitèrent la fondation de la Banque Centrale Coopérative de Bulgarie, qui assura, à elle seule, la répartition du crédit à toutes les coopératives des villages et des villes, ainsi que leur gérance.

Créée par une loi spéciale du 11 décembre 1910, la Banque Coopérative Centrale de Bulgarie avait pour but : de diriger et de développer les associations des coopératives rurales et citadines, de subvenir à leurs besoins de crédit, et de développer les entreprises coopératives d'assurances. Les membres fondateurs de la Banque Coopérative Centrale de Bulgarie sont la Banque Nationale de Bulgarie et la Banque Agricole de Bulgarie, et les membres actifs sont toutes les coopératives rurales et citadines, ainsi que leurs unions. Le fonds social est illimité et est constitué par les versements des membres fondateurs, les parts des membres actifs et le fonds d'obligations. La Banque Nationale de Bulgarie et la Banque Agricole de Bulgarie investirent 2.500.000 levas-or, et chaque membre actif au moins deux parts à 100 levas-or. La Banque était gérée par un directeur et deux administrateurs, désignés par oukaze sur la pro-

position du ministre des Finances. A la Banque était adjoint un Conseil suprême de 7 personnes, dont 4 sont employées de l'État et 3 élues par le Congrès des délégués des membres actifs ; il y avait aussi un Conseil de contrôle composé de 5 personnes.

Conformément à son organisation, la Banque Coopérative Centrale de Bulgarie est un institut public semi-gouvernemental, semi-autonome, comme il ressort du fait que l'État possède le droit de diriger et de contrôler, avec la participation de représentants des coopératives, l'activité de la Banque.

Les opérations et les affaires de la Banque sont soumises à l'approbation et au contrôle de ses membres lors du Congrès annuel.

La Banque ainsi organisée se chargea, en 1910-1911, de créditer toutes les associations coopératives, qui étaient devenues ses membres. En même temps, elle posa les bases de l'action coopérative d'assurance en ce qui concerne les champs ensemencés et le bétail. Les principales opérations de cette banque, prévues par la loi, sont : ouvrir des comptes courants aux associations et à leurs consortiums, contre dépôt de portefeuille et de valeurs ; accorder des avances sous caution d'instruments, outils, machines et produits agricoles ; escompter des traites et autres effets aux associations et à leurs consortiums ; accepter des versements à terme et à vue. La Banque a aussi, outre sa section de crédit une section d'assurances pour l'assurance facultative des produits agricoles contre la grêle, ainsi que la coopération facultative pour l'assurance du gros bétail contre les maladies.

Pendant la première année de son activité, la Banque se trouva dans l'embarras pour satisfaire aux besoins de crédit des coopératives rurales et citadines. Avec un fonds social de 5 millions de levas-or, elle devait faire face aux besoins courants de toutes les associations, devenues ses membres, et liquider en même temps les engagements des coopératives agricoles envers la Banque Agricole de Bulgarie, qui s'élevaient à 8.601.263 levas ; en effet, conformément à la loi, les avoirs de la Banque Nationale de Bulgarie et de la Banque Agricole de Bulgarie auprès des coopératives qui devenaient membres

de la Banque Coopérative Centrale de Bulgarie passaient au compte et au nom de cette dernière. D'après le rapport annuel de 1911, la Banque a accepté comme membres, et crédité, 458 coopératives qui se répartirent comme suit :

Coopératives de crédit à responsabilité illimitée.....	426
Banques populaires à responsabilité limitée.........	17
Coopératives de production à responsabilité limitée..	12
Coopératives de consommation à responsabilité limitée..................................	2
Coopératives de crédit à responsabilité limitée......	1
Total................................	458

Ces 458 coopératives furent créditées de 11.763.800 levas, pour des demandes qui allaient jusqu'à 23.258 476 levas.

La Banque était obligée de se limiter dans la distribution du crédit, par suite de l'insuffisance de son fonds social et de la médiocrité des versements en dépôt. Les dépôts à terme s'élevaient en 1911 à 105.232 levas, et ceux à vue à 502.445 levas. La Banque, comme institut de crédit nouvellement créé, ne pouvait guère compter sur des versements importants, de même qu'elle ne pouvait se procurer de fonds contre dépôt de son portefeuille, celui-ci étant composé essentiellement d'effets à long terme.

Dans le but de donner la possibilité à la Banque d'augmenter ses ressources, la loi fut modifiée le 18 avril 1912. La Banque Nationale de Bulgarie et la Banque Agricole de Bulgarie furent obligées d'ouvrir chacune un compte courant de 2.500.000 levas à la Banque Coopérative Centrale de Bulgarie, et eurent la permission d'accepter en dépôt le portefeuille de la Banque. Par suite de ce changement, l'activité de crédit de la Banque fut sensiblement raffermie, et donna une forte impulsion au développement de ses opérations de versements et de dépôts pendant la seconde moitié de l'année en cours.

Parmi les opérations actives de la Banque, figurent en premier lieu, les comptes courants contre dépôts de portefeuille. Ces comptes atteignirent, à la fin de l'année 1912, le chiffre de 4.408.764 levas. En ce qui concerne les opérations passives de la Banque, le plus grand succès fut obtenu par les versements

à terme, qui arrivèrent au chiffre de 1.761.110 levas, et les versements à vue qui atteignirent 1.781.354 levas.

Les opérations d'assurances de cet institut subissaient un développement plus lent, surtout à cause de sa nouveauté et de la méfiance du paysan envers ce genre d'assurances En chiffres, ces assurances s'expriment jusqu'en 1912 comme suit :

Assurance des produits agricoles contre la grêle

	Nombre de personnes assurées	Montant des sommes assurées
	—	—
En 1911	3.443	6.120.490 levas
En 1912	17.548	28.255.390 levas

Assurance sur le gros bétail a cornes

En 1912	93 têtes	17.660 levas

La section d'assurance du gros bétail à cornes a commencé à fonctionner en 1912, et étant donné que ce genre d'assurance n'était pas individuel, comme l'était celui contre la grêle, son introduction par la formation d'associations et son organisation étaient plus difficiles.

L'organisation de la Banque Coopérative Centrale de Bulgarie est entièrement démocratique, et conforme à l'idée coopérative. Quoique créée par l'État et au moyen des ressources fournies par les deux banques d'État, la Banque Coopérative Centrale de Bulgarie est dirigée par un Conseil particulier, dans lequel l'élément populaire a une large part. Tout d'abord, la Banque Coopérative Centrale de Bulgarie réunit ses clients, les coopératives, dans un congrès annuel, qui critique le compte rendu de l'activité de la Banque. Ce congrès choisit dans son milieu trois représentants, qui, d'accord avec les représentants des trois banques, forment le « Conseil suprême coopératif ». Celui-ci, en réalité, dirige les affaires de la Banque. Au même Congrès sont élus également les membres du Conseil de contrôle de la Banque. En un mot, la Banque Coopérative Centrale de Bulgarie est dirigée par les représentants mêmes des coopératives, ses clients, bien qu'elle soit, conformément à

la loi, sous la dépendance du ministre des Finances. C'est une vraie banque du peuple ; mais son activité fut fortement entravée par les guerres survenues entre temps, et son but principal : recueillir par des obligations des ressources pour les coopératives, n'a pas pu être atteint, par suite de la crise de confiance du public envers un État en guerre. C'est pour ce motif peut-être, que cette banque resta sans capital et n'a pas pu satisfaire les besoins croissants des coopératives.

Les *Banques privées* sont d'une création récente dans le pays. Le commerce de l'argent, en Bulgarie, était en général entre les mains de petits changeurs, en général israélites. En dehors du change ordinaire des monnaies, ils s'occupaient d'opérations de crédit, ordinairement à un taux d'intérêt élevé. De même, la majeure partie des commerçants bulgares de céréales était créditrice de la population rurale avoisinante, à laquelle les commerçants prêtaient des sommes d'argent, contre caution de céréales, de tout ce qui entrait dans l'inventaire, de la terre, etc... Il n'existait pas en Bulgarie de plus grands instituts de crédit, organisés suivant le système des banques.

Pendant la seconde décade (1889-1897), apparut après la libération de la Bulgarie la Banque Ottomane, qui installa son siège principal à Roussé, et plaça beaucoup d'argent parmi les commerçants. Mais elle suspendit très vite son activité et récupéra ses avoirs, ce qui fut très néfaste au marché. En même temps apparurent à Roussé deux nouvelles banques : la banque « Ghirdap » et la « Banque Bulgare de Commerce », et une autre à Plovdiv : la « Banque Industrielle ». Ces établissements étaient créés avec des capitaux bulgares, mais ils étaient peu puissants, et de petite importance jusqu'à la guerre. On en peut dire autant des banques fondées par la suite : Banque Naprédak, à Pleven ; Banque d'Escompte, à Roussé ; Banque de Bulgarie, à Sofia, etc.

Parmi les *capitalistes étrangers*, les Russes essayèrent les premiers de fonder une banque plus importante en 1896. Mais ce fut aussi sans succès, et ceux qui avaient pris cette

initiative subirent des pertes considérables. Un peu plus tard apparurent des capitalistes français et allemands, qui, en participation avec des Bulgares, créèrent trois grands instituts bancaires : Banque Générale de Bulgarie, Sofia (1901), avec le concours de la Banque de Paris et des Pays-Bas, au capital de 5.000.000 de levas ; Banque Bulgare de Crédit, Sofia, avec le concours de la Discontogesellschaft, au capital de 3.000.000 de levas et Banque Balkanique, Sofia, avec le concours du Wiener Bank-Verein et autres, au capital de 6.000.000 de levas. Par la suite fut créée aussi une banque purement hypothécaire : la Banque Franco-Bulgare, avec le concours du Crédit Foncier et d'autres établissements. Vers l'année 1911, il y avait en Bulgarie 58 banques privées, sociétés par actions, avec 45 millions de levas de capital, dont 15 millions étrangers. Ces banques, connues en Bulgarie plutôt sous la dénomination de « banques étrangères », s'introduisirent promptement dans le monde commercial et possédaient, déjà avant les guerres, une base solide dans la vie économique bulgare. Leur opération principale était le crédit commercial mobile ; les banques étrangères se lançaient très peu dans l'industrie et dans autres entreprises comportant des risques. Plus tard, leur attention se concentra sur le commerce des tabacs. Mais leur activité concernait toujours les rapports économiques privés, et jamais elles ne prirent part au crédit public : emprunts aux communes, aux départements ou à l'État.

§ 6. — Les revenus de l'État. Le crédit public et les emprunts à l'étranger.

Dans le domaine des finances publiques, comme d'ailleurs dans tous les autres domaines de la vie sociale, la Bulgarie partageait pendant la domination turque le sort de l'Empire ottoman.

Dès leur origine, les finances de la Turquie eurent un caractère religieux et patrimonial ; tout était basé sur le livre sacré de l'islamisme, le Coran, et sur les canons des sultans.

L'imposition des contributions était complètement arbitraire, et les dépenses des souverains un secret d'État. Même après le Tansimât, imposé à la Turquie par l'Europe, et qui embrasse la majorité des lois édictées dans le but principal d'améliorer le sort des raïas (la population chrétienne), y compris le Hatti-Chérif de Gulkhané du 3 novembre 1839, et le Hatti-Humayoun du 18 février 1856, représentant tous les deux en quelque sorte la charte constitutionnelle des sujets non-musulmans de la Turquie, les finances de l'Empire ottoman ne se sont pas beaucoup améliorées.

Le premier budget de la Turquie est celui de l'exercice 1863-1864, dressé sous le règne du sultan Abd-ul-Aziz, portant comme recettes 346 millions de francs et comme dépenses 327 millions de francs.

Le 6 octobre 1875, le service de la Dette ottomane fut suspendu, et au moment de l'affranchissement de la Bulgarie en 1878, les finances turques se trouvaient en pleine banqueroute ; les billets de banque avaient perdu toute leur valeur et furent retirés de la circulation avec de très grandes pertes pour la population bulgare ; cette banqueroute fut réglée le 20 décembre 1881 par le fameux « décret de mouharrem ».

Dès son affranchissement, la Bulgarie organisa ses finances publiques, mais elle se trouva aux prises avec de grandes difficultés. Elle avait dû contracter des dettes : dépenses d'occupation de l'armée russe, rachat de la voie ferrée Roussé-Varna appartenant à une compagnie anglaise, puis après l'annexion de la Roumélie orientale en 1885, elle dut rembourser une nouvelle dette de la Roumélie orientale, une redevance de cette dernière. D'autre part, il s'agissait aussi de constituer d'emblée l'outillage économique du jeune État. Pourtant, malgré l'inexpérience bien explicable, surtout en matière de finances, de ses hommes politiques, les affaires financières de la Bulgarie furent dirigées jusqu'en l'année 1912 avec prudence et succès.

Le système fiscal de la Bulgarie a son histoire, et s'est développé relativement plus lentement que ses autres institutions d'État. Tandis que sous le rapport politique et admi-

nistratif, l'affranchissement se présentait comme un mur de partage entre le passé et le présent, sous le rapport de l'organisation fiscale nous ne constatons aucune limite. L'administration des finances se modifia en vérité, mais le système des impôts resta le même pendant de longues années après l'affranchissement. Pour être plus explicite sous ce rapport, nous devons jeter un coup d'œil sur les impôts en vigueur au temps turc. Classés scientifiquement, ils se répartissaient comme suit :

A) Impôts directs : 1° ochour (le décime) ; 2° verguia, réparti ensuite en temetouat, emlyak et idjar; 3° bedel askérié (impôts de guerre) ; 4° beglik ; 5° sertchime;

B) Impôts indirects : 1° gumruk (droit de douane) ; 2° charap gumruk (taxe sur le vin et l'eau-de-vie) ;

C) Monopoles : 1° du sel ; 2° de la poudre ; 3° du tabac;

D) Taxes : 1° intikalié tapou parassa (taxes sur les documents et pièces); 2° timbres fiscaux; 3° teskérié (taxes sur les passeports) ;

E) Domaines publics : 1° tchaltak idjara (contribution sur les plantations de riz) ; 2° sovat (sur les pâturages de l'État) ; 3° sur les domaines publics et les mines;

F) Regaliis : 1° des postes ; 2° des télégraphes, etc...

L'*ochour* était un impôt perçu sur les productions agricoles. Au début il comportait la dixième partie de la production de tout agriculteur et était perçu en nature. Mais la manière dont cet impôt était perçu amenait littéralement le dépouillement de l'agriculteur. Sa perception était cédée à des trafiquants, de sorte que les plus puissants, c'est-à-dire ceux qui disposaient de ce droit sur des régions plus étendues, le revendaient à des trafiquants de moindre importance, qui entraient en contact direct avec la population et, soutenus par l'administration, faisaient de cette contribution un impôt complètement arbitraire.

Le *verguia* était un impôt sur les revenus à la charge de tous les propriétaires de biens mobiliers et immobiliers. C'était une contribution imposée, répartie du centre aux kaazi, et des

chefs des kaazi, sur les villes et les villages. Avec le temps, le verguia fut réparti en trois impôts : 1° emlyak : 4 par mille sur la valeur de tous les biens immobiliers (bâtiments et terres) ; 2° idjar, contribution sur les revenus des immeubles, c'est-à-dire sur le loyer, et ceci dans la proportion de 30 par mille ; 3° temetuat, impôt sur les professions (métiers), perçu dans les premiers temps seulement sur les commerçants et artisans, mais englobant par la suite toute la population de l'Empire ottoman entre l'âge de 15 à 65 années. Il était fixé à 30 par mille.

Le bedel askérié, impôt de guerre, était perçu seulement sur la population chrétienne, qui n'était point admise à servir dans les rangs de l'armée ottomane. Cette contribution se payait par tête d'habitant. Le beglik était une contribution sur les moutons et les chèvres, et le seretchime une contribution sur les porcs. Le gumruk, ou taxe douanière, s'élevait, conformément aux traités que la Turquie avait conclus avec les pays étrangers, à 8 1/2 pour 100 *ad valorem* sur les marchandises importées dans le pays, et à 1 pour 100 sur celles exportées de la contrée. Quant aux autres sources des recettes du budget de l'Empire ottoman, que nous avons citées plus haut, comme elles ne présentent pas de particularités, nous ne nous y arrêterons point.

Dans le premier budget régulier de la Bulgarie de l'année 1880, nous retrouvons les ressources d'État suivantes :

A) Impôts directs : 1° l'impôt foncier, au lieu du décime en vigueur auparavant : 2° l'impôt foncier sur les vignobles ; 3° verguia (emlyak, temetouat et idjar); 4° beglik; 5° sertchime;

B) Impôts indirects : 1° sur le tabac (mourourié, droit de fabrication et de patente d'achat et de vente de tabac) ; 2° sur les boissons d'alcool (taxe sur l'alcool, la bière et la patente d'achat et de revente de boissons alcoolisées); 3° droit de douane sur les marchandises importées et exportées ;

C) Taxes : 1° droit d'oblitération ; 2° droits sur les passeports ; 3° droits judiciaires ;

D) Domaines publics : 1° sur les forêts ; 2° sur les pâturages

et ehamps ; 3° sur le eharbon de tcrrc ; 4° sur la pêche, ete...

E) Regaliis : des postes, des télégraphes.

Au premier eoup d'œil, nous constatons que les ressources du premier budget de la Principauté de Bulgaric, sont presquc identiques à celles de l'Empire ottoman. Nous dcvons noter seulement qu'il y a certaines modifications dans lcs impositions; la plus importante consiste en cc que le décimc est devenu réellement un impôt d'État ; le rachat de cct impôt par dcs trafiquants fut supprimé et l'imposition du dćcime, 10 pour 100 dc la production agricole, s'effectua par l'enregistrcment du nombre des gcrbes obtenues par chaque agricultcur et par l'évaluation du rendement obtenu (nomounć, quantité moyenne dc grains d'unc gcrbe), pendant la première décade de la vie financière du pays. Sur la base de ees appréeiations, on fixa définitivemcnt le montant dc la contribution foncière pour tout le pays. Le montant global fut alors réparti par départements, districts, communes et eontribuablcs, et le déeime converti en une contribution calculée par hectare de terre. Plus tard, vers 1885, l'aneicn impôt vcrguia disparut aussi définitivement, et à sa plaee apparurcnt dans le budget deux nouveaux impôts : sur les bâtiments et sur lcs professions et métiers respectifs. Le premier continuait à être perçu à raison de 4 par mille sur la base d'une nouvelle évaluation quinquennale des bâtiments ; le seeond, eelui sur les professions, fut institué sur le modèle du droit dc patente français. Aux impôts dircets déjà cxistants, vinrent s'en ajouter ccpendant quelques nouveaux, à savoir : 1° l'impôt pour les routes, perçu en argent ou cn nature, au choix du contribuable ; 2° l'impôt de guerre, à la charge des pcrsonnes libérées du service militaire obligatoire ; 3° l'impôt scolaire, évalué à raison dc 10 pour 100 des impôts direets de tout contribuable.

Une modification nouvelle et essentielle dans le système des impôts de la Bulgarie fut cffectuée en 1894, lorsque, comme nous l'avons dit plus haut, disparut définitivement le décime et qu'il fut remplacé par un impôt de répartition basé sur l'étendue, la qualité, la fertilité et le prix moyen de la terre.

Un changement plus important encore fut effectué dans l'impôt sur les professions. Quoique la réforme de l'année 1895 concernant cet impôt maintînt certains de ses anciens éléments, elle en modifia néanmoins la substance, en y introduisant le principe de l'imposition progressive. Les professions et métiers furent divisés en classes et catégories, et l'impôt revêtit en somme plutôt le caractère d'un impôt sur le revenu.

Vers la même époque s'effectuèrent aussi quelques changements dans les impôts indirects. Jusqu'en 1895, on payait en Bulgarie un droit d'accise seulement sur l'alcool et le tabac ; dès l'année 1895 non seulement on procéda à l'augmentation de ces droits, mais on imposa en même temps une série de 30 nouveaux produits, parmi lesquels le pétrole, les allumettes, l'huile d'olives, le sucre, le café, les conserves de poissons, les parfums, etc. En outre, à partir de 1896, on procéda à une augmentation progressive des tarifs douaniers, continuant ainsi la politique de délaisser l'imposition *ad valorem* pour passer aux tarifs douaniers spécifiques.

Prenant tout ceci en considération, nous pouvons dire que ce n'est guère qu'à partir de l'année 1894 que les ressources du budget bulgare furent épurées des éléments des impôts turcs et établies sur une base plus moderne, en particulier sur le principe de l'imposition progressive. En ce qui concerne les ressources provenant des contributions, la dernière décade se caractérise par l'introduction de monopoles, dénommés privilèges.

En 1911, on céda une partie des impôts directs, et notamment dans les premiers temps la perception du beglik, aux communes et aux départements pour les nécessités de leurs budgets. Les communes et les départements puisaient leurs principales ressources fiscales dans les pourcentages qu'ils percevaient sur les impôts directs (système français). A ceux-ci vinrent s'ajouter certaines contributions imposées à la population à divers propos. Mais ces ressources n'étaient guère suffisantes, et l'État avait l'intention d'accroître les revenus des communes. C'est pourquoi il céda la perception de certains impôts directs. Cependant, cette réforme ne réussit point, et

dans les années qui suivirent elle fut abandonnée, nous pouvons dire par suite des guerres.

Les réformes fiscales entreprises en Bulgarie s'effectuaient en établissant des contributions déjà connues et éprouvées dans les pays civilisés, mais néanmoins nous sommes encore loin de la perfection. Il suffira de rappeler qu'en Bulgarie, pays essentiellement agricole et dans lequel la principale ressource du budget est restée pendant longtemps l'impôt foncier, il n'existe pas de cadastre, et toute tentative d'en établir, qu'elle fût même secondée par des fonds spéciaux, s'est terminée jusqu'aujourd'hui par un échec. L'impôt foncier lui-même, considéré dans son ensemble, est aussi une somme fixée arbitrairement ; il est basé sur le décime des années 1891-1894, et nous aurons l'occasion de nous rendre compte plus loin de sa proportion.

Dans ces conditions, une ligne de conduite claire et catégorique avait été adoptée suivant les ressources de la population : dans les vingt-cinq premières années de leur existence, les impôts directs eurent la suprématie sur les impôts indirects, savoir :

Années	Impots (en millions de francs-or)	
	Directs	Indirects
1887	38,2	9,3
1895	33 »	25,5
1900	38,2	22,6
1905	49,1	43,1
1907	45,3	59,2
1911	41,6	83,6

A partir de l'année 1907, nous constatons l'apparition du phénomène inverse : la suprématie des contributions indirectes sur les impôts directs. Ce changement organique est dû principalement à l'introduction de certains impôts nouveaux, les privilèges d'État : la vente des allumettes, des papiers à cigarettes, des jeux de cartes ; en outre, il y eut aussi entre temps

quelques augmentations des droits de douane et des banderolles de tabac. En somme, les impôts directs présentent une stabilité : durant une période de vingt années, ils se maintien ent aux environs de 40 millions de francs-or, exception faite des années de mauvaises récoltes ; les impôts indirects présentent, par contre, une croissance constante, de sorte que pendant les années précédant la guerre ils atteignent le double des impôts directs. A notre avis, ce changement est en relation avec le protectionnisme et l'apparition du capitalisme dans le pays.

A ses débuts, de 1878 à 1885, la Bulgarie n'a eu que des budgets modestes de 19 à 34 millions de levas de dépenses, dans lesquelles celles de guerre entraient pour un tiers. Les recettes étaient fournies surtout par les contributions et la dîme. On vivait alors au jour le jour, sans changer pratiquement grand' chose à l'ancien régime fiscal turc. Malgré cela, la Bulgarie a eu dans les deux premières années de son existence de grands excédents de revenus.

Millions de levas

Années	Revenus	Dépenses	Excédents
1879	28.34	19,07	plus 9,27
1880	33,30	25,19	plus 8,11

Ce n'est qu'à partir de 1890 que les dépenses commencent à varier entre 70 et 95 millions de levas, c'est aussi d'ailleurs l'époque des grands déficits et des difficultés financières. A partir de l'année 1904 jusqu'en 1911, les dépenses augmentent de 113 à 181 millions de levas en raison du développement des services publics, mais les recettes suivent une progression analogue et dépassent presque toujours les prévisions budgétaires et le total des dépenses.

Sur 32 exercices, de 1879 à 1911, le déficit total n'a été que de 19 millions de levas, couvert par des emprunts. En même temps, les dépenses extraordinaires étaient productives pour la plupart.

En général, avant les guerres, les revenus de l'État aug-

mentaient considérablement ; ils provenaient des sources suivantes :

	En millions de levas-or			
	1887	1900	1905	1911
Impôts directs	38,2	38,2	49,1	41,6
Impôts indirects et privilèges	9,3	22,6	43,3	83,6
Taxes	1,8	4,9	7 »	12,3
Revenus des voies de communication	1,3	8,7	14,9	34,8
Revenus des domaines publics	1,6	4,8	8,9	13,3
Amendes et divers	2,9	2 »	5 »	13,2
Totaux des revenus ordinaires	55,1	81,2	128,2	198,8
Revenus extraordinaires (emprunts, etc.)	0,6	39,1	41,2	5 »
Totaux	55,7	120,3	169,4	203,8

Dans les chiffres susmentionnés, on remarque l'état stationnaire des impôts directs et l'augmentation des revenus des impôts indirects et des privilèges de l'État. Tandis que pour l'année 1887, les premiers sont d'une importance considérable, 69 pour 100 du total des revenus ordinaires, pour l'année 1911 ce sont les seconds qui l'emportent, à savoir : 42 pour 100 du total des revenus ordinaires. Pendant cette période les revenus de la Bulgarie ont augmenté de trois fois et demie, ce qui démontre d'ailleurs la prospérité des finances publiques bulgares.

Les impôts directs ont varié comme suit :

	En millions de levas-or			
	1887	1900	1905	1911
Impôt foncier	21,74	20,06	21,73	17,33
Impôts sur les bâtiments	5,96	2,55	2,79	1,38
Impôts sur les professions (droit de patente)	1,79	3,48	5,06	6,95
Impôts pour les routes	1,08	1,64	4,93	3,28
Impôt sur le bétail	5,19	4,16	5,27	
Impôt militaire		0,77	2,82	2,27
Impôt pour les écoles		3,29	3,80	2,92
Autres impôts	2,46	2,28	2,63	7,48
Totaux	38,23	38,24	49,01	41,61

On constate donc que le rendement de l'impôt foncier, qui est supporté surtout par la population paysanne, a diminué. Cette diminution est encore plus remarquable si on prend en considération l'augmentation de la population et de la production agricole. L'impôt sur les professions, qui est supporté surtout par la population urbaine, présente une augmentation de rendement.

En général, la charge fiscale des paysans va en diminuant, et celle des habitants des villes en augmentant, et le total des impôts directs n'augmente que très peu.

Le contraire a eu lieu avec les impôts indirects, leur rendement a augmenté considérablement.

	En millions de levas-or			
	1887	1900	1905	1911
Droits d'importation	5,04	5,53	12,86	27,98
Droits d'exportation	0,42	0,64	1,68	1,01
Banderole des tabacs	2,67	8,67	11,87	20,81
Taxes sur certains produits de consommation	0,22	4,25	10,46	13,88
Autres impôts indirects	0,09	0,33	0,75	8,72
Totaux des impôts indirects	8,44	19,38	37,62	73,53
Privilèges de l'État	0,83	3,26	5,68	10,08
Total	9,27	22,64	43,30	83,61

L'augmentation du revenu des impôts indirects et des privilèges de l'État, qui se ressemblent beaucoup, est très considérable. Pendant la période de 1887 à 1911, c'est-à-dire dans un délai de vingt-quatre années, ce revenu a augmenté de 9 fois.

Le développement du rendement des droits d'importation démontre l'accentuation du protectionnisme bulgare.

Les revenus des entreprises de l'État, surtout des voies de communication et du domaine public, ont augmenté avec la création, l'organisation et le développement de ces entreprises et la mise en valeur du domaine.

Le rendement de ces sources de revenus publics dépasse,

vers l'année 1911, celui des impôts directs ; il s'est développé comme suit :

	En millions de levas-or			
	1887	1900	1905	1911
Revenus des :	—	—	—	—
Chemins de fer		6,17	10,64	26,89
Télégraphes et téléphones	0,62	1 »	1,25	2,17
Postes	0,51	1,38	2,01	3,42
Autres entreprises	0,17	0,16	1,03	2,34
Totaux des entreprises	1,30	8,71	14,93	34,82
Domaine public	1,58	4,76	8,89	13,33
Totaux	2,88	13,47	23,82	48,15

Pour compléter le tableau du développement des revenus publics de la Bulgarie avant la guerre, voici le tableau du rendement des taxes, des amendes et des revenus divers :

	En millions de levas-or			
	1887	1900	1905	1911
	—	—	—	—
Droits de timbre	0,80	2,99	4,47	7,52
Autres taxes	1 »	1,96	2,51	4,81
Totaux des taxes	1,80	4,95	6,98	12,33
Amendes	0,34	0,74	1,20	1,12
Divers	2,57	1,22	3,90	11,98
Totaux	4,71	6,91	12,08	25,43

Le droit de timbre a fourni des revenus qui ont augmenté de dix fois, par suite des augmentations successives de cette taxe et du développement du commerce et des banques dans le pays. Le total de ces revenus a augmenté de 5 fois 1/2 pendant la période de vingt-quatre années, de 1887 à 1911.

En même temps, l'organisation publique et sociale du pays exigeait des dépenses de plus en plus grandes. On procédait non seulement aux dépenses ordinaires de la vie quotidienne de l'État, mais encore à des dépenses extraordinaires pour la construction des voies de communication, en particulier des chemins de fer et des ports, et pour l'équipement de l'armée qui allait toujours grandissant pendant cette période

d'avant-guerre. Ces deux catégories de dépenses ont varié comme suit :

	En millions de levas-or			
	1887	1900	1905	1911
	—	—	—	—
Ordinaires	41,6	95,8	125,2	181 »
Extraordinaires	6,6	13,9	15,9	21,8
Totaux	48,2	109,7	141,1	202,8

Le total des dépenses a augmenté de presque quatre fois pour la période de 1887 à 1911. Pour nous rendre compte de la répartition de ces dépenses entre les différents besoins publics, et parmi les services de l'État, nous donnons les chiffres suivants, en millions de levas-or :

	1887	1900	1905	1911
	—	—	—	—
1. Dette publique	2,1	24,6	31,3	39,9
2. Défense nationale	16 »	23,7	32,9	44,1
3. Instruction publique	1,6	7,9	12,5	22,7
4. Justice	3,5	4,3	4,4	6 »
5. Finances et Administration	8 »	12,7	12,8	13,6
6. Chemins de fer et Ports	6,3	11,9	10,7	16,4
7. Exploitation de ceux-ci		4,7	18,4	17,3
8. Autres constructions	5,5	6,7	10,6	16,1
9. Santé publique	1,1	2,6	2,8	4,7
10. Commerce et Agriculture	1,4	4,3	6,4	9,8
11. Liste civile, relations extérieures, Gouvernement suprême et autres	2,7	6,4	8,3	12,2
Totaux	48,2	109,7	141,1	202,8

Il résulte, de ce tableau, que la majeure partie des dépenses de l'État pendant cette période a été utilisée pour la défense nationale. En 1879 elle formait 40,6 pour 100 du total des dépenses, pour passer en 1887 à 33,2 pour 100, et en 1911 à 21,7 pour 100 du total des dépenses publiques de l'État. Pendant l'époque des budgets restreints, au début de la vie indépendante du pays, les dépenses militaires formaient la partie la plus importante ; avec l'accroissement des budgets leur importance relative diminue proportionnellement. Les dépenses pour la Dette publique n'existant pas au commencement, et se

trouvant encore peu élevées jusqu'en 1892, s'accroissent ensuite très rapidement, et en 1911 elles étaient 19 fois plus importantes que celles de 1887. Leur part du total des dépenses a commencé à atteindre celle des dépenses militaires et même à les surpasser. En 1900, les dépenses pour la Dette publique formaient 22,4 pour 100 du total des dépenses, celles pour la défense 21,6 pour 100. Les dépenses pour l'Instruction publique ont aussi subi une grande augmentation; en 1911, elles étaient quatorze fois celles de 1887. Elles ont passé de 3,2 pour 100 du total des dépenses, pour 1887, à 6,8 pour 100 pour 1911. Toutes les autres dépenses publiques ont subi un accroissement absolu avec l'accroissement du total des dépenses et un accroissement relatif en comparaison avec les dépenses militaires, ce qui montre un progrès considérable dans la satisfaction des besoins publics de la Bulgarie pendant la période d'avant-guerre.

Nous avons déjà vu que les budgets ordinaires bulgares ont passé de 19 millions de dépenses pour 1879 à 181 millions pour 1911. Sur les 33 exercices de cette période, 14 budgets ont été clôturés par des excédents et 19 par des déficits. Comme résultat de tous ces budgets, nous obtenons le déficit final en 1911 de 19,32 millions de levas-or. Les budgets ordinaires de cette période ont toujours augmenté. Voici quelques chiffres caractéristiques :

	En millions de levas-or			
	1887	1900	1905	1911
Revenus ordinaires	55,09	81,26	128,21	198,80
Dépenses ordinaires	41,61	95,83	125,19	181,02
Excédent (+) ou déficit (—)	+ 13,48	— 14,57	+ 3,02	+ 17,78

Mais les budgets ordinaires ne sont pas les seuls en Bulgarie ; pour avoir une idée complète, il y a lieu de prendre en considération aussi les budgets extraordinaires. Le total des budgets ordinaires et extraordinaires a varié pour les dépenses de 19,71 millions en 1879, à 229,20 millions en 1910, et pour les revenus de 29,03 en 1879, à 265,94 millions en 1910. Les totaux de ces budgets ont donné, pour les 33 années : quinze années

avec des excédents et dix-huit années avec des déficits. Mais la balance de tous ces excédents et déficits, vers l'année 1911, au lieu d'être passive comme pour le budget ordinaire, présente un actif de 23,18 millions de levas, ce qui signifie que les déficits des budgets ordinaires et les dépenses extraordinaires ont été payés par les revenus extraordinaires, à savoir par les emprunts conclus pendant cette époque d'avant-guerre.

Au moment de son affranchissement, la Bulgarie a dû assumer certaines obligations financières. Le traité de Berlin lui imposait de prendre une partie de la Dette publique ottomane, que la Bulgarie parvint à ne pas payer, ainsi que les frais d'occupation de la Russie, soit 26,46 millions de francs, qu'elle paya entièrement en 1902. Puis elle dut payer le tribut de 2,95 millions et la dette de 10,91 millions de levas de la Roumélie orientale envers la Banque Ottomane ; elle s'est acquittée de ces dettes en 1908 au moment de la proclamation de son indépendance. Toutes ces dettes ne portaient pas d'intérêts.

Le premier emprunt de l'État bulgare a été contracté en 1886 pour le rachat de la voie ferrée Roussé-Varna, mais il ne parvint à être réalisé qu'en 1888.

Un autre emprunt a été contracté l'année suivante, en 1889, à Vienne, soi-disant pour la construction de voies ferrées, mais en réalité pour l'équipement de l'armée. Ces deux emprunts étaient conclus sans aucune garantie spéciale, et ont été convertis par l'emprunt 4 1/2 pour 100 de 1907.

Le troisième emprunt a été fait à Vienne en 1892, pour la construction de nouvelles voies ferrées et en hypothéquant des lignes de chemins de fer. Il fut divisé en six options, dont la dernière ne fut couverte qu'en partie. Les emprunts qui suivirent, de 1902 et de 1904, eurent des gages réels ; ils ont été contractés à la Banque de Paris et des Pays-Bas et dans d'autres instituts bancaires. Puis vint l'emprunt de 1907 en vue : 1° de la conversion des emprunts de 1888 et 1889 ; 2° de la contruction de voies ferrées. Ce dernier emprunt était garanti par les revenus des impôts sur les tabacs et des droits de timbre. Enfin en 1909, on contracta deux nouveaux em-

prunts : celui de 4 1/2 pour 100, sans gages, pour le recouvrement de la dette flottante et pour la construction de voies ferrées ; et celui de 4 3/4 pour 100, également sans gages, pour le transfert à la Russie de la créance turque contre la Bulgarie, par suite du règlement des dettes entre ces pays à l'occasion de la proclamation de l'Indépendance bulgare. Telle est la liste des dettes bulgares d'avant-guerre. Les emprunts de cette époque ont fourni les ressources suivantes :

Emprunts	Montant en millions de levas-or
6 pour 100 de 1888	46,78
6 — — de 1889	25,65
6 — — de 1892	107,34
5 — — de 1902	87,37
5 — — de 1904	82,38
41/2 — — de 1907	123,25
41/2 — — de 1909	86 »
43/4 — — de 1909	82 »
TOTAL	640,77

Tous ces emprunts avaient été nominalement contractés dans des buts productifs : construction de routes, voies ferrées et ports, et une partie même pour remplir des engagements politiques et pour payer des tributs : dettes d'occupation envers la Russie et la Turquie. Ils servirent en effet à la création d'un réseau de voies ferrées solide et rémunérateur, muni d'un matériel roulant suffisant, et de deux ports de mer. Mais en réalité, tous ces emprunts avaient pour base aussi un autre motif : l'achat de matériel de guerre pour l'armée bulgare. Ainsi, une grande partie de l'emprunt de 1889 fut utilisée à l'équipement de l'armée bulgare avec des fusils Manlicher, achetés à Steyer, en Autriche, où l'emprunt avait été contracté ; dans le même but fut employée aussi une partie de l'emprunt de 1892 ; les emprunts des années 1902, 1904 et 1907, en particulier émis par la Banque de Paris et des Pays-Bas, furent utilisés dans leur majeure partie à l'achat d'artillerie à tir rapide et autre matériel de guerre au Creusot (France) et le dernier emprunt d'avant-guerre (celui de l'année 1909) servit aussi à l'achat de canons à tir rapide et autre matériel de guerre.

Les intérêts de ces emprunts variaient entre 6 et 4 1/2 pour 100, et les annuités s'élevaient déjà vers l'année 1911 à 36,2 millions de levas-or. Pour payer ces annuités avaient été déboursés, jusqu'à l'année 1911, 26,5 millions de levas-or pour notre dette d'occupation envers l'Empire russe, 74,8 millions de levas-or pour la dette de la Roumélie orientale (Bulgarie du Sud) envers la Sublime Porte.

Pour compléter notre exposé, nous devons encore ajouter que trois de nos grandes communes urbaines ont contracté aussi des emprunts à l'étranger, notamment :

Sofia..................	millions de levas-or		54
Plovdiv...............	—	—	8,4
Varna..................	—	—	8

soit au total 70 millions de levas-or. De même, les deux grandes banques de l'État ont aussi contracté des emprunts à l'étranger, savoir :

Banque Nationale de Bulgarie, Emprunt foncier 4 1/2 pour 100 de 1909 ; Banque Agricole de Bulgarie, Emprunt d'option 5 pour 100 de 1896 ; tous les deux se montent à 30 millions de levas-or.

Donc, la Dette publique de l'État et des instituts publics s'élevait en 1911 à 865 millions de francs-or, chiffre auquel la dette de l'État participait pour 735 millions de francs-or. A valoir sur ces dettes, l'État avait payé jusqu'à la fin de l'année 1911 à l'étranger 563,6 millions de francs-or. Notre Dette publique, comparaison faite avec celle des autres pays balkaniques avoisinants, se présentait vers l'année 1911 comme suit :

	Dette générale en millions de francs-or :	Moyenne par tête d'habitants en francs-or :
	—	—
Roumanie.......	1.599	229,63
Serbie...........	689	235,88
Grèce...........	863	328 »
Turquie.........	4.655	193,63
Bulgarie.........	646	149,25

Les finances communales (municipales) en Bulgarie, ainsi que celles des organisations départementales (Conseils dépar-

tementaux) ont aussi leur histoire depuis l'affranchissement. Selon la Constitution, ces autorités sont, en ce qui concerne la question des finances, soumises au contrôle du Parlement et de l'État ; leurs recettes sont prévues dans des lois promulguées par le Parlement et leurs budgets sont contrôlés et agréés par le ministre des Affaires intérieures et ses organes, les préfets des départements. Leurs principales recettes proviennent des majorations sur les impôts directs (système français). Indépendamment de ces revenus, les communes profitent de diverses taxes et contributions, de la location de leurs terres, de leurs immeubles, des marchés hebdomadaires, etc. Ainsi, les recettes des communes urbaines provenant des majorations se chiffraient en 1911 à 3,5 millions de francs-or, celles des communes rurales à 8,5 millions, et celles des départements à 3,3 millions de francs-or. Les droits d'octroi se chiffraient à 7,1 millions de francs-or pour les villes, et à 1,6 million pour les villages.

Les dépenses des communes se développèrent peu à peu. Dans les premières années après l'affranchissement, leurs dépenses les plus considérables étaient consacrées aux écoles et les moindres aux travaux publics. Cependant, plus tard, la majeure partie des dépenses pour les écoles furent transférées sur le budget de l'État, et en échange, s'accrurent par contre les dépenses des travaux publics, — conduites d'eau, rues, canalisation, éclairage, etc... Le développement des dépenses des communes pendant l'époque précédant la guerre balkanique peut être aisément résumé dans les chiffres suivants :

	En millions de levas-or	
	1903	1911
1. Dettes communales	4,4	8,9
2. Instruction publique	5,9	9,8
3. Beaux-arts et rues	0,5	1,2
4. Santé publique	—	0,4
5. Bâtiments	3,4	21,9
6. Personnel	6,8	14,6

Nous ne devons point omettre de mentionner ici un fait caractéristique : quoique l'administration turque ait été assez négligente dans ses engagements, et dans l'accomplisse-

ment de ses devoirs, et qu'elle se soit très peu émue de l'arbitraire des actes de ses organes isolés, ainsi que du chaos survenu dans la contrée, elle avait toujours manifesté envers les villes et leur administration un vif intérêt. Grâce à des impôts, des corvées, plus particulièrement des dons provenant des artisans et commerçants bulgares, et aussi, dans une mesure beaucoup plus faible, de Turcs riches, les villes bulgares possédaient des conduites d'eau en bon état, des fontaines, des rues étroites, il est vrai, mais pavées de pierres, des halles spacieuses et par endroits même, couvertes. C'est d'ailleurs pourquoi les communes urbaines continuèrent à utiliser, pendant les 2 ou 3 première décades qui suivirent l'affranchissement, les installations turques. Bientôt cependant les conduites d'eau, étant en terre glaise, se détériorèrent, les fontaines tarirent, les pavés s'usèrent, la nécessité s'imposa de tracer de nouvelles rues, d'élargir des boulevards et des places, etc... Tout ceci entraîna les communes dans de nouvelles dépenses, qu'on couvrit par des budgets extraordinaires, les emprunts. Une partie des emprunts communaux, les moins importants, quoique à très longue échéance, fut contractée à la Banque Nationale de Bulgarie ; mais la seconde partie, la plus importante, fut contractée à l'étranger auprès des grands instituts bancaires de Londres, de Berlin et de Vienne. C'est ainsi que s'accumulèrent peu à peu les dettes des communes bulgares, qui de 58,6 millions de francs-or qu'elles étaient en 1906 s'élevaient déjà à 92 millions en 1911. Selon les prétentions des créanciers, les dettes communales en Bulgarie, en 1911, se répartissaient en millions de francs-or, comme suit :

	A la Banque Nationale de Bulgarie	A la Banque Agricole de Bulgarie	Personnes privées et banques en Bulgarie	Personnes privées et banques à l'étranger
Municipalité de Sofia........	—	0,166	2,921	45,055
Autres communes urbaines..	23.156	2.843	1.018	7.877
Communes rurales..........	1.238	1.643	2.089	0.040
TOTAUX	24.395	4.654	6.029	56.973

En général les revenus ordinaires et extraordinaires de l'État ont rapidement augmenté, comme il ressort du tableau suivant :

	Par tête d'habitant				
	1879	1887	1900	1905	1911
	—	—	—	—	—
Levas	14,50	17,74	32,38	42,30	46,63

ce qui fait, pour la période de 1879 à 1911, une augmentation de 220 pour 100 ; c'est-à-dire que les revenus de l'État sont devenus plus que trois fois plus importants.

La croissance des dépenses est tout à fait remarquable en ce qui concerne les dépenses pour la défense nationale :

	Par tête d'habitant				
	1879	1887	1900	1905	1911
	—	—	—	—	—
Défense nationale	4,01	5,08	6,38	8,21	10,09
Autres dépenses	5,84	10,23	23,14	27,02	36,33
Totaux	9,85	15,31	29,52	35,23	46,42

ce qui nous fournit, de 1879 à 1911, une augmentation de 370 pour 100, c'est-à-dire que les besoins de l'État sont devenus à peu près cinq fois plus grands.

Mais parallèlement, croissaient aussi les dépenses de l'État pour l'instruction publique, indice caractéristique des finances bulgares. Ainsi, atteignant à peine 1,5 million de levas-or en 1879, ces dépenses s'élèvent en 1887 à 3,2 millions, en 1900 à 7,2 millions, et en 1911 elles atteignent même 11,2 millions de levas-or. Le phénomène est particulièrement clair quand on compare les trois plus importantes dépenses du budget bulgare :

	1887	1900	1905	1911
	—	—	—	—
Dettes publiques	100	118	1.490	1.900
Défense nationale	100	148	206	276
Instruction publique	100	494	781	1.419

Il ne subsiste pas de doute sur l'effort de l'État bulgare pour fournir des ressources à l'instruction publique. Une

comparaison de ce genre de dépenses nous est fournie par le tableau suivant, emprunté à C. Popoff, pour 1911 :

Roumanie	9	millions de francs or
Serbie	8	— —
Grèce	6	— —
Bulgarie	23	— —

Il est évident que ce développement extraordinaire de l'organisme et des fonctions publiques exigeait aussi des ressources extraordinaires, qui ont été fournies par les emprunts publics, et sont passées de 26.5 millions de levas, vers la fin de l'année 1887, à 638 millions de levas vers la fin de l'année 1911, ce qui fait pour cette période une augmentation de 2.310 pour 100 ; c'est-à-dire que les revenus extraordinaires et la dette publique sont devenus plus de 24 fois plus grands.

L'ensemble des budgets de l'État, des départements, des communes et des chambres de commerce s'est développé comme suit :

	Par tête d'habitant			
	1879	1887	1900	1911
	—	—	—	—
Levas-or	11,34	19,72	37,24	63,59

ce qui nous fournit pour cette période de 1879 à 1911 une augmentation de 470 pour 100 ; c'est-à-dire que les budgets publics sont devenus à peu près 6 fois plus grands.

Enfin l'exposé suivant du bilan des finances bulgares, pour les trente années précédant les guerres, est emprunté à C. Popoff :

Recettes 1879-1911	2.923,7	millions de francs-or
Dépenses 1879-1911	3.630,8	— —

Nous constatons donc un déficit général de 707 millions de francs-or, qui a toujours été balancé par les emprunts et autres recettes extraordinaires. Il ne faut point cependant oublier que la majeure partie de ces dépenses extraordinaires a été

utilisée dans des buts productifs, ports et voies ferrées principalement, qui amenèrent d'année en année une production plus intense et contribuèrent à augmenter les recettes budgétaires de toutes catégories avec une régularité remarquable. jusqu'aux jours de la guerre balkanique.

§ 7. — Les moyens de communication.

Durant l'époque de la domination turque, la Bulgarie était au centre de la péninsule balkanique et, par ce fait même, elle était la plus éloignée des marchés de l'Europe occidentale. Ses produits étaient transportés par des caravanes et des voitures durant des centaines et des milliers de kilomètres vers Constantinople et même jusqu'aux ports de la mer Adriatique, mais toujours dans les limites de l'Empire turc. Il n'y avait qu'une faible partie de ses produits agricoles qui était transportée par la mer Noire et le Danube dans les pays lointains. Le grand nombre des voyageurs qui visitèrent la Bulgarie pendant cette époque relatent les prix extrêmement bas de tous les produits alimentaires, et l'état primitif de la technique rurale.

La première route importante de liaison entre l'Europe et la Bulgarie, était le Danube. Ce fleuve, quoique navigable, reste mort et fermé aux communications jusqu'en 1856, date à laquelle la Turquie fut obligée, par le Traité de Paris, de reconnaître la liberté de navigation internationale sur tout le parcours du Danube. Ceci donna la possibilité à l'Autriche-Hongrie de développer également une navigation spéciale sur les rives bulgares du Danube, ce qui déchaîna toute une révolution dans le commerce bulgare au XIXe siècle.

En ce qui concerne les voies ferrées, elles s'établirent plus tard et non point sur l'initiative du gouvernement turc, mais par suite de la nécessité pour l'Europe d'atteindre Constantinople et les Dardanelles par terre, et de trouver une route plus courte, entre l'Europe centrale et Stamboul, que la route par mer. C'est dans cette idée que les capitalistes occidentaux relièrent d'abord le Danube à la mer Noire, par les

voies ferrées : Tcherna-Voda-Constantza, et Roussé-Varna. La première voie ferrée dans les frontières de la Bulgarie actuelle fut construite en 1864, entre Roussé et Varna ; elle raccourcissait le trajet entre l'Europe occidentale et Constantinople par le Danube, selon les calculs des constructeurs anglais, de soixante-huit heures. Les marchandises, arrivant par le Danube, étaient déchargées à Roussé. Cette voie, quoique courte, avait une signification internationale, étant donné que la voie ferrée d'Europe centrale à Roussé traversait la Valachie. Cette ligne ferrée desservait de plus l'Europe centrale, ainsi que la Valachie et la Moldavie. Plus tard, vers l'année 1869, le baron français Hirsch conclut avec le gouvernement turc un contrat pour la construction de quelques voies ferrées dans la péninsule, et en premier lieu la ligne Sarambey-Andrinople. Elle avait pour but l'utilisation rationnelle de la grande richesse forestière de la Thrace bulgare, et en même temps la liaison entre la deuxième capitale turque, Andrinople, et l'intérieur de la Bulgarie ; elle constituait une partie de la grande ligne de chemin de fer Constantinople-Vienne. Lors du Traité de Berlin, les grandes puissances, qui assuraient l'affranchissement de la jeune principauté bulgare, imposèrent à la Bulgarie l'obligation, conforme aux intérêts de l'Europe occidentale, de relier par une voie ferrée le pays avec l'Europe occidentale. Le même traité obligeait la Bulgarie à assurer l'entretien de la voie ferrée Roussé-Varna. L'affaire aboutit à faire payer à la Bulgarie 44.500.000 francs pour cette voie, qui, en réalité, n'avait coûté que 25 millions de francs. Plus tard, vers 1880, avec la régularisation du cours du Bas-Danube, cette voie perdit son importance internationale.

Selon le paragraphe 10 du même Traité de Berlin, la Bulgarie devait tout d'abord relier la voie Bellovo-Constantinople avec l'Europe centrale, avec Vienne. Pour la construction de tout le réseau de voies ferrées dans la péninsule balkanique, une convention fut signée en 1883 entre l'Autriche-Hongrie, la Turquie, la Bulgarie et la Serbie, convention qui engageait le gouvernement bulgare à terminer au plus tard le 15 octobre 1886 la voie ferrée Tzaribrod-Sofia-frontière turque.

Une loi spéciale établit le project de réseau de toutes les voies ferrées en Bulgarie, en prenant comme centre la capitale, Sofia. Partant de ce centre, une voie ferrée découpait les Balkans, traversait toute la Bulgarie du Nord, et arrivait ainsi jusqu'à Varna (voie centrale) ; une autre voie reliait Sofia à Kustendil et à la frontière turque ; une troisième, Sofia à Plovdiv et Bourgas, etc. Une voie ferrée spéciale devait relier la ville de Roussé aux Balkans : Stara-Zagora-Andrinople, et beaucoup d'autres voies transversales étaient encore projetées pour relier le Danube à la voie ferrée centrale.

Ce plan fut très rationnellement élaboré, mais les moyens manquaient à l'État bulgare pour pouvoir le réaliser systématiquement ; conclure des emprunts, il n'y réussissait pas toujours, d'autant plus que pour la réalisation de ce plan, l'État entra en conflit avec la compagnie privée du baron Hirsch (Chemins de fer Orientaux), circonstance qui paralysa le crédit du pays auprès des banquiers étrangers. C'est aussi pourquoi le réseau projeté des lignes de chemin de fer de l'État bulgare coûta de grands sacrifices et de grands efforts de la part de l'État. Voici quelques détails au sujet de leur construction.

La première voie ferrée que la Bulgarie construisit fut prête et inaugurée le 7 juillet 1888 seulement. Le retard était dû à la déclaration de la guerre serbo-bulgare en 1885. En 1890 fut construite et ouverte à la circulation la voie Yambol-Bourgas et, cinq années plus tard, une partie de la voie ferrée centrale Sofia-Varna. Après cela, l'État relia la région de Pernik, très riche en houille, avec le reste du réseau par une ligne qui fut prolongée en 1891 jusqu'à Radomir. Plus tard, après la conclusion d'une convention spéciale, la construction des voies ferrées continua. En 1890 fut ouverte à la circulation la voie Roussé-Tirnovo, longue de 129 kilomètres, constituant une partie de la grande ligne transbalkanique Tirnovo-Stara-Zagora. Puis commença la construction d'une série d'autres voies ayant pour but d'enrichir les moyens d'existence de quelques villes intérieures du pays. Ainsi, vers la fin de l'année 1912, nous avions dans tout le royaume 1.918 kilomètres de voies ferrées d'un réseau comparativement rationnel.

Les voies d'eau, en Bulgarie, jouent dans le développement économique du pays un rôle restreint. Le peuple bulgare est resté étranger aux transports maritimes et fluviaux. Ces derniers étaient par le passé, et sont encore aujourd'hui, entre les mains des étrangers, surtout des Grecs, qui, dès les temps anciens s'étaient fixés sur le littoral de la mer Noire. Pendant le moyen âge, la majeure partie des transports maritimes de l'État bulgare était entre les mains des Génois et des Vénitiens. Les Bulgares, réussissant petit à petit à conquérir la suprématie dans les villes du littoral de la mer Noire, prirent également entre leurs mains une grande partie du gros commerce maritime. Les communications par mer se développèrent par suite de la grande exportation des céréales de Varna et de Bourgas vers Constantinople, la voie maritime étant la plus courte, la plus commode et la moins chère. La ville de Constantinople possédait jusqu'en 1912 le plus grand marché de l'exportation bulgare en ce qui concerne les céréales et le bétail. La grande importance de cette voie ressort du tableau suivant, concernant l'année 1911 :

Ports	Bateaux arrivés	Bateaux partis	Voyageurs arrivés	Voyageurs embarqués	Tonnage des bateaux arrivés	Tonnage des bateaux partis	Décharge-ment en tonnes	Charge-ment en tonnes
Bourgas ..	1.915	1.919	24.496	26.313	1.053.293	1.052.102	163.231	277.708
Varna....	2.161	2.149	14.833	14.137	819.277	808.778	142.706	243.519

Pour assurer la prospérité des transports maritimes, l'État construisit des ports modernes à Varna et à Bourgas. Le capital engagé dans le port de Varna était évalué en 1911 à 13.365.065 levas-or, et celui du port de Bourgas à 8.848.561 levas-or.

A partir de l'année 1910, les communications maritimes prirent une importance significative dans l'économie nationale bulgare, et ceci au détriment du commerce dans les ports du Danube, par suite de la construction de la voie ferrée Sofia-Varna. Malgré cela, le Danube ne perd pas pour la Bulgarie septentrionale son rôle important de route d'eau, et ceci, par

suite du manque de liaison ferroviaire entre les villes et ports du littoral danubien. L'utilisation de ce fleuve comme moyen de communication ressort du tableau suivant se rapportant à l'année 1912 :

Ports	Nombre des bateaux accostés	Nombre des bateaux partis	Tonnage déchargé	Tonnage chargé	Marchandises déchargées en tonnes	Marchandises chargées en tonnes	Voyageurs arrivés	Nombre de voyageurs partis
Viddin...	1.237	1.236	255.297	255.041	18.811	70.959	25.694	26.888
Lom.....	1.140	1.140	252.005	252.100	19.676	39.795	22.013	23.990
Nicopole.	1.073	1.071	227.054	226.837	7.529	14.442	9.592	8.927
Rahowo..	1.316	1.313	294.409	293.848	11.723	55.740	14.898	15.247
Roussé...	2.162	2.159	527.867	527.455	70.058	66.858	32.884	31.388
Sistov....	1.367	1.368	286.977	286.753	34.871	40.411	4.236	12.000
Somovit.	1.330	1.330	289.064	289.286	46.419	33.010	29.372	29.662

Le Danube a pour la Bulgarie l'importance d'une voie internationale de premier ordre ; pendant toutes les guerres que le pays a vécues, il a servi d'unique route de liaison avec l'Europe occidentale. En 1911, les ports bulgares du Danube furent visités en majeure partie par des navires de l'Autriche-Hongrie, de la Russie et de la Roumanie. Et dans ces ports, à Vidine, à Lom, à Sistov, à Roussé, l'État construisit des quais modernes d'une valeur d'environ 10 millions de levas-or.

Les ponts et les chaussées de Bulgarie apparaissent à l'époque qui suit l'affranchissement. Une grande partie des routes n'était pas, au temps turc, en meilleur état que pendant le moyen âge. Les plus importantes étaient à peine tracées ; elles chevauchaient sur les monticules et à travers les gorges ; elles avaient souvent une pente excessive, et les meilleures avaient été détruites presque en totalité par le mouvement intensif et les transports de charges lourdes pendant la guerre russo-turque de 1877-1878. Pour l'amélioration des chaussées, parut finalement en 1887 une loi réglant la construction et l'entretien des routes communales et départementales. Une nouvelle loi permit en 1894 un travail plus intense pour la construction des routes et, en premier lieu, pour le tracé de nouvelles chaussées.

A partir de 1910, l'État assura l'entretien et la construction des routes départementales et, depuis lors, toutes les chaussées furent classées en deux catégories : départementales et communales. En 1906 fut conclu un emprunt de 19 millions de levas-or pour la construction de nouvelles routes nationales. En ce qui concerne l'état des routes avant les grandes guerres et le grand effort national dans ce sens, le tableau comparatif suivant nous en donne un résumé :

Années	Chaussées de l'État (état des chaussées)			Total	Chaussées communales (état des chaussées)			Total	Total des chaussées d'État et communes
	Bon	Moyen	Mauvais		Bon	Moyen	Mauvais		
1887	1.166	670	1.531	3.368					
1912	2.975	2.059	1.315	6.350	915	771	677	2.470	8.820

Le plan d'établissement des moyens de communication, en Bulgarie, fut dominé tout d'abord par l'idée, en faveur lors de la souveraineté turque, de mettre en relation Constantinople avec l'Europe centrale, indépendamment des centres producteurs intérieurs et de leurs intérêts économiques. Du reste, le nouvel État, comme nous l'avons déjà vu, était obligé de remplir quelques engagements internationaux dans ce sens. En outre, dès les premières années de son existence, l'État bulgare, comprenant l'importance primordiale des voies ferrées, régla ce problème d'une manière rationnelle, en adoptant le principe de l'étatisation des chemins de fer, et il posa au moyen d'une loi les bases d'un réseau de voies ferrées, conformément aux exigences économiques et stratégiques du pays.

Il faut faire ressortir que l'étude du premier réseau de voies ferrées n'était pas un travail facile. Il s'agissait de surmonter bien des difficultés, de trouver des compromis entre de nombreux intérêts locaux contradictoires. Mais la question la plus importante était : vers le Danube ou vers la mer Noire? Après bien des discussions, l'idée de prendre la mer Noire comme objectif principal l'emporta, quoique la voie danubienne fût

plus précieuse et qu'elle présentât un des plus grands dons de la nature à la Bulgarie.

Un autre point capital du problème des routes était de savoir à qui en incomberait la construction, et quel personnel les desservirait? Quoique le pays fût encore d'une culture intellectuelle peu avancée, qu'il n'eût à sa disposition qu'un personnel technique, inférieur et supérieur, insuffisamment préparé, la Bulgarie construisit toutes ses voies par les soins de ses propres entrepreneurs et ingénieurs, et en assura l'exploitation à l'aide d'un personnel technique bulgare. Il n'y a qu'une seule ligne de voie ferrée à travers les Balkans qui ait été construite par des ingénieurs français (Sofia-Roman). Et lorsqu'en 1909 furent rachetés les Chemins de fer Orientaux, tout le réseau appartenant à l'État était dirigé par des ingénieurs et des conducteurs bulgares, et l'exploitation était assurée par un personnel également bulgare.

On peut en dire autant des quais construits le long du Danube à Vidine, Lom, Sistov, Roussé, qui furent construits par des entrepreneurs et techniciens bulgares ; il en est de même des ports maritimes. Seul le port de Bourgas fut construit par un ingénieur français.

Enfin, toutes les machines techniques pour la construction des chaussées, l'établissement des télégraphes et des téléphones, furent construites sur des plans et exécutées par un personnel technique bulgare, du plus simple ouvrier jusqu'au chef le plus haut placé.

Le tableau suivant donne un aperçu du service des télégraphes et des postes en Bulgarie, qui montre leur développement en 1912 :

	En 1886	En 1912
	—	—
Stations de télégraphe et de postes...........	100	370
Agences postales et bureaux mobiles.........	8	1.931
Boîtes postales............................	203	3.031
Correspondance intérieure..................	2.775.288	58.653.660
Colis postaux pour l'intérieur...............	5.085	221.832
Télégraphes (longueur du réseau en kilomètres)	3.548	6.630
Télégrammes envoyés à l'intérieur...........	621.716	2.481.486
Téléphones (longueur du réseau en kilomètres)	38	372

§ 8. — Le commerce intérieur et extérieur. Les emprunts à l'étranger. Le bilan monétaire. La stabilisation du système monétaire.

L'étude du commerce intérieur de la Bulgarie pendant l'époque précédant la guerre, présente un très grand intérêt par suite du prompt changement de la direction prise par ce commerce, et du rapide déplacement de ses centres. Pendant l'époque précédant l'affranchissement, lorsqu'il n'y avait pas en Bulgarie de voies ferrées et très peu de chaussées, les produits commerciaux étaient dirigés des Balkans vers le Danube ; quelques marchandises de la Bulgarie méridionale, comme le riz de Plovdiv et de Pazardjik, étaient dirigées sur Constantinople par le défilé de Troyan dans les Balkans, le Danube, par Sistov, et de là par voie d'eau. L'échange intérieur des marchandises qu'exigeaient les besoins de la population, par exemple, certaines qualités de peaux fines et chères, des produits textiles, des cotons filés, s'opérait sur certains centres de foires annuelles : Ouzoundjovo, Eski-Djoumaya, Tchirpan, Dobritch, Pleven, etc., que fréquentaient aussi des commerçants étrangers de Valachie, de Hongrie, de Constantinople, etc. Le commerce extérieur de l'Empire turc avec les parties intérieures de la péninsule balkanique, était très faible. Le mouvement du commerce extérieur se transforma après le traité de Paris (1856), lorsqu'on obligea la Turquie à proclamer la liberté de la navigation sur le Danube, et que cette artère navigable fut déclarée fleuve international. Alors apparurent sur le Danube les bateaux mécaniques, qui, peu à peu, amenèrent la disparition des anciens beaux navires à voiles, dénommés « guémmii », qui deux fois l'an, selon le vent, remontaient ou descendaient le cours du fleuve. Ainsi, après l'ouverture des frontières turques, la majeure partie du commerce de la Bulgarie se dirigeait vers le Danube. Ce que le commerçant bulgare pouvait exporter, en céréales, peaux brutes, etc., descendait le Danube vers les ports roumains de Braïla et de Galatz, et s'en allait vers Constantinople. Et ce qui, par contre, provenait de

l'étranger, arrivait « d'en haut » par le Danube, de l'Autriche-Hongrie. C'est aussi pendant cette période que l'importance du Danube augmenta par la création du centre de Sistov. Les marchandises anglaises qu'on appréciait beaucoup, comme par exemple, les cotons filés, le fer, l'acier, les canifs, etc., parvenaient à l'intérieur du pays par Constantinople. Des maisons de commerce bulgares affermirent leurs relations avec l'Angleterre ; elles eurent un siège à Constantinople et des succursales jusqu'à Manchester.

L'affranchissement et la création du nouvel État imposa au commerce d'autres directions et d'autres voies. Dans les premiers temps qui suivirent l'affranchissement, le commerce danubien s'accrut ; mais plus tard, par suite de la politique de l'État qui créait sur la mer Noire de plus grands ports, Varna et Bourgas, le commerce bulgare se dirigea vers la mer ; cette tendance s'accrut et s'affermit par la construction de deux voies ferrées, allant de Sofia à travers la Bulgarie du Nord et celle du Sud, vers la mer Noire. Il est évident que les centres commerciaux nés près des gares de chemins de fer dès l'apparition des voies ferrées, influèrent sensiblement sur la nature et la direction des rapports commerciaux. Après l'affranchissement, nous constatons déjà l'apparition de nouvelles villes, notamment de Mezdra, Tcherven-Breg, Michaïlovo, Bélevo, Radnevo, Rakovski, etc., qui auparavant étaient insignifiantes.

En outre le paysan était obligé auparavant de se rendre au moins une fois par semaine dans la ville pour apporter ses produits, en échange desquels il achetait ce dont il avait besoin, genre d'échange en quelque sorte moyenâgeux. Mais avec le cours du temps, le village attira même les artisans, les commerçants, etc., et on peut constater aujourd'hui que le paysan trouve presque tout ce dont il a besoin dans le village même.

Le commerce extérieur acquit son caractère définitif, par suite de l'achèvement du système de voies de communication, vers la période de la guerre. Du Danube, il se transporta vers la mer Noire, et une partie non négligeable se servit des moyens de communication par terre, dans la direction de Sofia. Quelques

chiffres élaborés par C. Popoff éclairciront rapidement et préciseront cette question :

	Pourcentage du commerce total			
Importation	1886/1895	1896/1905	1906/1910	1911
1. Par la mer Noire	28,8	35,9	42,5	42,8
2. Par le Danube	36,4	29,2	24,6	23,1
3. Par terre	34,8	34,9	32,9	34,1

Exportation	1886/1895	1896/1905	1906/1910	1911
1. Par la mer Noire	35,8	45 »	43,8	49 »
2. Par le Danube	32,5	30,3	26,8	29,1
3. Par terre	31,7	24,7	29,4	21,9

L'importance du commerce par mer est évidente : elle est due à la politique spéciale du gouvernement bulgare concernant les tarifs ferroviaires, politique qui pousse le commerce du Danube vers les ports de la mer Noire. Mais lorsqu'il est question du déplacement des centres commerciaux, nous devons noter que Sofia, qui au début de l'affranchissement (vers l'année 1880) ne comptait que 20.856 habitants, n'était, pendant les vingt premières années de l'affranchissement, qu'un centre administratif militaire. Cependant, durant la guerre, et surtout après la guerre, Sofia acquit une tout autre importance sociale et économique. De nombreux commerçants ont créé dans cette ville leur siège commercial ; de nouveaux instituts bancaires représentant des grandes banques étrangères, allemandes et françaises, se fondèrent avant et pendant la guerre ; de nombreuses entreprises industrielles, textiles, métallurgiques, céramiques, etc., commencèrent à naître autour de la ville, et ainsi Sofia se transforma peu à peu en un centre commercial et industriel. A cela contribua surtout la tendance de nombreuses maisons commerciales de l'Europe, de créer à Sofia des représentations, non seulement pour toute la Bulgarie, mais aussi pour d'autres États de la péninsule balkanique.

Le *commerce extérieur* de la jeune Bulgarie après l'affranchissement, se trouvait depuis l'année 1868 sous le régime des capi-

tulations et des contrats avec la Turquie, conformément auxquels toutes les marchandises importées payaient 8 pour 100 *ad valorem* et les marchandises exportées 1 à 2 pour 100. Il présenta, d'année en année, un accroissement sous tous les rapports. Ceci ressort des chiffres suivants, dressés *en millions de levas-or* :

Années	Importation	Exportation	Totaux	Bilan commercial	Contre 100 levas d'importation on compte pour l'exportation
1879............	32,1	20 »	52,2	— 12 »	62,52
1886-1890.......	70,5	62,3	132,9	— 8,1	88,42
1896-1900.......	67,09	68,5	136,4	+ 0,5	100,81
1901-1905.......	95 »	120 »	215 »	+ 25 »	126,33
1906-1910.......	140,2	118,6	258,8	— 21,6	84,59
1911............	199,3	184,6	383,9	— 14,7	92,62

Les chiffres, ci-dessus cités, sont basés sur les déclarations des commerçants à la douane. Or nous ne devons pas perdre de vue que, pendant bien longtemps, les taxes douanières étaient fixées *ad valorem*, et il est naturel que la tendance des commerçants ait été de sous-estimer la valeur de ces marchandises et, par cela même, de réduire la valeur de toute l'importation. Il en est de même de l'exportation, dont les chiffres présentent une évaluation inférieure à la réalité. Il s'ensuit que les chiffres indiqués pour notre commerce doivent être chaque fois majorés Pour les années précédant les guerres, notre bilan commercial s'exprime par les chiffres suivants (selon C. Popoff) :

Total de l'exportation (1879-1911).	millions	de levas-or	2.665,5
Total de l'importation (1879-1911).	—	—	2.890,3
DÉFICIT	—	—	224,8

Nous nous trouvons donc devant un bilan passif. Ce symtôme est très naturel, car le pays se transformait très rapide-

ment. Le besoin de voies ferrées, de ports, de ponts métalliques et de chaussées, de fournitures, etc., était pressant. L'or qui était resté en Bulgarie après la guerre russo-turque, pouvait jusqu'à un certain degré venir à l'aide de notre bilan monétaire, mais il devint insuffisant, et c'est pourquoi l'État bulgare eut recours aux emprunts à l'étranger, qui, en majeure partie, étaient destinés à l'achat de produits de l'Europe industrielle.

Le bilan des relations financières est résumé dans le tableau suivant :

I. — *Monnaie d'or entrée dans le pays :*

Exportation (jusqu'en 1911 inclus)	millions	2.665,5
Emprunts d'État à l'étranger	—	640,8
Emprunts des banques et des communes à l'étranger	—	107,5
Émigrants bulgares et jardiniers	—	130,6
Capitaux de l'étranger	—	30
TOTAL	millions	3.573,8

II. — *Monnaie d'or exportée du pays :*

Importation (jusqu'en 1911 inclus)	millions	2.890,3
Annuités et intérêts	—	500
Étudiants, émigration turque, etc	—	95
Sociétés d'assurance	—	75
TOTAL	millions	3.560,3

Nous obtenons donc de cette manière presque un équilibre dans le bilan monétaire de la Bulgarie.

La guerre russo-turque, qui laissa, comme nous l'avons déjà dit, beaucoup de métal d'or et d'argent dans le pays, donna aussi au premier gouvernement la possibilité de créer et de stabiliser un système monétaire. On doit remarquer que vers l'époque de la guerre russo-turque, le système monétaire de l'Empire turc était tout à fait compromis. La « monnaie d'argent », plutôt « nominale », diminuait constamment, et était remplacée dans la circulation par des billets de banque appelés par les Turcs « kaïméta ». Leur valeur marchande était cepen-

dant si variable, et baissait si vite, que beaucoup de commerçants perdirent à cause d'eux leurs richesses, et bien des mois déjà avant la guerre russo-turque, la population ne les acceptait plus comme moyen d'échange. Une monnaie plus solide et plus stable était la « medjidié blanche », nouvellement frappée par l'Empire turc, c'est-à-dire la monnaie d'argent de valeur intrinsèque, mais elle était rare, car toutes les quantités mises en circulation par le gouvernement turc pour ses besoins administratifs disparaissaient parmi la population. De sorte qu'à la veille de la guerre russo-turque, la monnaie d'échange était tout à fait dépréciée dans le pays. C'est pourquoi à partir de la déclaration de la guerre russo-turque, ainsi que durant les deux années de l'occupation russe en Bulgarie, on adopta rapidement comme moyen de circulation le rouble d'argent russe avec ses sous-multiples et le Pol impérial russe d'or (égal à 20 francs-or). Dans ces conditions, la Principauté nouvellement créée avait déjà oublié la monnaie turque, qui avait perdu toute valeur marchande, et elle se servit de la monnaie russe pendant les premières années de son affranchissement. Cependant, l'encaisse métallique donna, comme nous l'avons déjà dit, au gouvernement bulgare pendant les premières années qui suivirent la guerre, la possibilité de créer et de frapper, en quantité suffisante pour les besoins du pays, la monnaie bulgare d'argent, environ 62 millions de levas, qui, ayant sa valeur intrinsèque acceptée partout dans le commerce, déprécia même le cours du rouble russe d'argent, qui, évalué dans les premiers temps à 4 levas bulgares (4 francs français), baissa dans l'espace de quelques années jusqu'à 3,50 et même jusqu'à 3 levas. C'est uniquement avec cette nouvelle monnaie d'argent et la monnaie d'or existante que furent satisfaits les besoins du pays en circulation monétaire. Et alors que le rapport de la valeur entre l'or et l'argent variait assez vite et d'une façon sensible sur le marché européen, ce rapport se conserva plus ferme et plus stable sur notre marché. Il y eut des années pendant lesquelles on constata un agio entre le lev bulgare d'argent, qui était la monnaie légale, et l'or, qui disparaissait cependant vite. Vers la période de 1897 à 1900 (quelque temps avant

et quelque temps après) — à la suite de déficits dans les finances, de mauvaise récolte et, par conséquent, d'une exportation faible, nous constatons dans la monnaie bulgare une dépréciation : l'agio de l'argent atteignit même le chiffre de 15 pour 100, et l'État se vit obligé de créer un cours en argent obligatoire pour les billets de banque bulgares, décret qui perdit bien vite sa signification, car la valeur intrinsèque du lev d'argent se releva vers l'année 1903 pour des raisons d'ordre purement économique. Il est hors de doute que les emprunts qui, comme nous l'avons dit plus haut, se suivirent à partir de l'année 1903, aidèrent beaucoup à ce relèvement.

L'agio entre l'or et l'argent avait les valeurs suivantes :

Années..	1886	Maximum..	7,5 0/0	Minimum..	5,5 0/0
— ..	1890	— ..	1,5 0/0	— ..	0,25 0/0
— ..	1895	— ..	7,25 0/0	— ..	3,85 0/0
— ..	1900	— ..	13,50 0/0	— ..	10,50 0/0
— ..	1901	— ..	14 » 0/0	— ..	13 » 0/0
— ..	1905	— ..	1,2 0/0	— ..	0,65 0/0
— ..	1911	— ..	0 » 0/0	— ..	0 » 0/0

Le cours du change sur Paris pendant la même période variait entre 101,70 maximum et 99 minimum.

Pour subvenir aux besoins du marché bulgare en monnaie, la Banque Nationale de Bulgarie essaya de mettre en circulation des billets de banque, qui, en théorie et en pratique, étaient échangeables au cours indiqué par la loi. Mais par suite du mauvais souvenir encore vif qu'avaient laissé les billets turcs, la population n'eut pas, de prime abord, confiance en eux, et les billets de banque mis en circulation retournaient promptement aux caisses de la Banque Nationale de Bulgarie. Ce n'est que plus tard, dans les années précédant la guerre, que les billets de banque trouvèrent un accueil plus favorable et furent alors introduits comme moyen d'échange monétaire.

Ainsi donc, pendant la période précédant la guerre, il y avait comparativement stabilité dans la circulation monétaire de la Bulgarie ainsi que dans la valeur du lev bulgare.

La petite perturbation résultant des crises en Europe, qui se répercutaient également sur notre marché, disparut relativement assez vite et l'on en revint à la valeur intrinsèque or du lev bulgare. Il est à remarquer, en outre, que le gouvernement bulgare n'a frappé et mis en circulation qu'une seule fois de la monnaie d'or pour 3 millions de levas. Dans les premières années qui suivirent l'affranchissement, le Pol impérial russe avait sur notre marché commercial intérieur la suprématie comme monnaie d'or, tandis qu'en Bulgarie méridionale c'était la lire turque d'or. Mais ces deux monnaies disparurent du marché pour être remplacées par de la monnaie française d'or, le napoléon, qui était échangé jusqu'à la guerre contre la monnaie fiduciaire de la Banque Nationale de Bulgarie, parfois même avec une perte sur le change, c'est-à-dire avec une plus-value de notre monnaie fiduciaire sur l'or. Nous avons une preuve plus évidente de la stabilité de la monnaie dans l'encaisse-or de la Banque Nationale de Bulgarie, qui en 1900 était de 4 millions 1/2 de levas pour une population de 3.715.000 habitants, et de 6,7 millions de levas en billets de banque-or en circulation ; et en 1911 de 40 millions de levas pour une population de 4.337.513 habitants, et de 83,6 millions de levas de billets de banque-or en circulation.

§ 9. — Consommation et production.

Le ménage rural bulgare, qui représente 83 pour 100 du chiffre total de la population et est très nombreux dans beaucoup de cas, est composé de quelques générations liées par le sang, et dirige son activité économique vers ses propres besoins. Il travaille pour ses membres, pour son bétail, pour sa maison ; il fait des réserves de nourriture pour l'année suivante, et souvent pour un temps encore plus éloigné. Il est une règle fixe, qu'on peut aisément observer dans la majeure partie de ces ménages, c'est que la récolte de l'année courante doit former une réserve pour plusieurs années. En réalité, le ménage bulgare vend aussi les excédents de sa production, mais jamais il

ne se presse pour cette vente. Seuls font exception les ménages les plus pauvres et les plus faibles, qui sont obligés dès l'automne de vendre leur production pour effectuer le règlement des intérêts, des impôts et de leurs autres engagements personnels. De sorte que le ménage bulgare peut être défini comme étant fermé, et comme tel produisant avant tout des céréales pour ses besoins et sa consommation personnelle. Il est certain que le commerce des céréales et leur exportation par le Danube et par mer commence à se développer déjà après la guerre de Crimée, mais dans ce commerce n'entrent que les excédents de la dernière récolte du ménage. En un mot, pendant cette période d'existence indépendante de la Bulgarie jusqu'à la guerre balkanique, nous nous trouvons en présence d'un ménage rural très caractéristique et entièrement fermé, qui pour sa consommation utilise pour la plus grande partie des produits obtenus et travaillés par lui-même. La nourriture de ce ménage, qui se compose principalement de pain de froment et par endroits aussi de maïs mêlé au froment, est exclusivement obtenue, moulue et préparée à la maison. Ce pain, dans les premiers temps grossier, noir, contenant du son, à cause de l'imperfection des moulins hydrauliques primitifs dans lesquels on moulait la farine, commence à changer à partir des années 1900 à 1912, grâce à la transformation graduelle et à la modernisation de l'industrie meunière. Et ce changement pendant ces années s'effectue si promptement, qu'on peut dire que, lors de la guerre balkanique, le paysan employait presque partout du pain blanc, quoique celui-ci fût préparé à la maison. Ce pain était d'une qualité plus fine et fabriqué avec de la farine tamisée.

Une enquête spéciale effectuée par C. Popoff dans toute la Bulgarie, nous montre que la composition du pain varie selon les endroits. Ainsi, au sud des Balkans et le long de la vallée du fleuve Maritza, on emploie davantage le pain de froment ; dans quelques localités de ces districts 90 pour 100 de la population rurale utilise du pain préparé exclusivement avec du froment. Mais ceci concerne les vallées. Dans la montagne, on emploie plutôt le pain de froment et de seigle mélangés, ou bien

l'orge et le maïs mélangés. Dans les Rhodopes, par contre, le froment est utilisé mélangé à une très grande proportion de maïs. Le long de la vallée du fleuve Arda, la population pomaque emploie plutôt le maïs. Sur les versants septentrionaux des Balkans, aux bords de la mer Noire et dans les confins orientaux, le long du Danube, on emploie surtout du pain fait exclusivement avee du froment. Sur les Balkans et les parties oeeidentales du Danube, on eonsomme du pain de froment et de maïs.

La consommation du maïs est surtout élevée sur quelques points des bords du Danube et du fleuve Timok, où il y a une population roumaine. On peut done déduire de eette enquête que le pain de la population rurale bulgare est préparé en majeure partie avee du froment ; le seigle est comparativement moins employé et à sa plaee on utilise pour le mélange le maïs.

L'importanee de la consommation de la population en Bulgarie peut être eonstatée par les quelques données suivantes, que nous empruntons à la direetion de la statistique et à C. Popoff :

Produits	Moyenne par habitant en kilogrammes	Bulgarie centrale et nord-est	Bulgarie du sud	Bulgarie nord-est (Vidine-Lom)	Bulgarie sud-est (Kustendil-Doupnitza)
Froment	108	140	120	71	16
Mélange	19	15	0,9	11	69
Seigle	23	5	46	1	42
Maïs	83	72	78	182	46
Orge	39	50	39	15	24
Avoine	24	22	18	18	40
Millet	2				
Epeautre	1,9				
Sarrasin	0,04				
Riz	0,9				

La population bulgare, pour son alimentation, utilise surtout dans les villages, plutôt des légumes et des potages que de la viande. Parmi les légumes on trouve surtout les haricots, les lentilles, les tomates, les piments, les aubergines, etc. L'ail et l'oignon, d'usage très courant, font en quelque sorte partie intégrante de presque tous les plats du ménage rural. Nous ne disposons pas suffisamment de données exactes et entières pour ce genre de consommation, mais nous pouvons quand même citer les chiffres suivants (C. Popoff) :

	Kilogrammes par habitant
Haricots	8,7
Lentilles, pois	1,1
Pommes de terre	2,3
Riz	1,7
Choux	11,2
Oignons	5,9

En ce qui concerne la consommation de viande, comme nous l'avons dit, elle ne peut être déterminée ou fixée en chiffres, car, conformément aux conditions de vie du ménage rural, chaque maison égorge elle-même les animaux nécessaires à ses besoins. La viande que l'on consomme le plus est la volaille ; vient ensuite la viande de porc, d'agneau et de mouton et, dans des proportions relativement faibles, la chair du gros bétail à cornes. Il est impossible d'acheter au marché du village de la viande, sauf dans les occasions où on égorge quelque animal estropié. Ce n'est que dans les derniers temps qu'on a commencé à égorger au village des moutons et du bétail à cornes, et seulement les jours de fêtes, et ceci est encore rare. La consommation de la viande dans les villages est encore faible, parce que la plus grande partie de la population rurale, surtout les femmes, reste dans la tradition chrétienne et observe les jeûnes fixés par la religion. Pendant environ dix-sept semaines de l'année, la population bulgare rurale se nourrit d'aliments maigres. On mange de la viande le plus souvent après les fêtes de la Nativité de Jésus-Christ, date vers laquelle presque chaque ménage rural

égorge des porcs, sale et fume leur chair, ainsi que le lard, pour la conservation. On se sert aussi de viande dans l'alimentation aux environs des fêtes de Pâques, lorsque le propriétaire rural égorge des animaux, de préférence des jeunes agneaux, à diverses occasions en relation avec des usages traditionnels et religieux.

Lorsque nous traitons la question de la consommation dans le ménage rural en Bulgarie, nous ne pouvons pas ne pas noter, sans entrer dans plus de détails, que dans beaucoup d'endroits, la tradition des repas doubles est toujours vivante : d'habitude les hommes mangent séparément ; les femmes leur servent à manger et ce n'est qu'ensuite que les femmes et les enfants du ménage rural se mettent à table. Ceci s'observe surtout pendant la période des travaux des champs plus intenses : labour, moisson, bêchage.

En général, la nourriture du ménage rural se compose de produits et d'aliments obtenus et préparés à la maison même, depuis le pain, jusqu'au vin et à l'eau-de-vie. Peu nombreux sont les produits de la grande culture qui se consomment dans le ménage rural. Ainsi, en 1911, selon les données de notre statistique, par tête d'habitant de la population bulgare, se consommaient 4,4 kilogrammes de sucre, 0,42 kilogramme de café, 0,01 kilogramme de thé, tandis que, par exemple, pendant la même année, le sel était employé à raison de 12 kilogrammes par habitant.

La maison rurale en Bulgarie est non seulement un centre productif de produits agricoles, mais aussi en même temps un atelier manufacturier. On y fabrique et on y répare, avant tout, les instruments et outils servant au paysan dans son exploitation, voitures, outils agricoles, etc. En outre, on prépare dans le ménage rural l'habillement, de dessus et de dessous, ainsi que les couvertures, la literie et tout l'ameublement. La femme bulgare fabrique avant tout les vêtements de dessous en chanvre et en lin, et plus tard, aussi en coton : produits récoltés le plus souvent par le ménage rural même et sur sa propre terre.

Les vêtements de dessus, ceux des hommes ainsi que ceux

des femmes sont, dans toute la Bulgarie, en laine, et la maison rurale utilise généralement la laine de ses propres moutons. Il est surtout remarquable que la Bulgarie, qui pendant cette période a eu près de 10 millions de têtes de moutons et 2 millions de chèvre, n'exporte pas, mais au contraire importe de la laine de l'étranger. La laine importée est consacrée à des buts industriels — fabrication de produits textiles — et celle qu'on obtient des moutons et des chèvres indigènes, sert à l'habillement et à la confection de la literie au village. Près de 30 mille tonnes de laine servent annuellement à l'habillement des hommes, des femmes et des enfants. La femme est la fileuse, la teinturière, la tisseuse et, dans de nombreux cas, la couturière des habits de la famille. Ce n'est que là où les costumes sont plus compliqués et plus coquets que des artisans spéciaux descendent des montagnes, visitent les maisons paysannes, taillent et cousent dans la maison même les habits nécessaires à la famille. Il est à remarquer que le paysan bulgare porte, en hiver comme en été, les mêmes habits de laine, dont le poids total s'élève de 8 à 10 kilogrammes. Nulle part, même dans les pays situés plus au Nord, on ne trouve des vêtements confectionnés avec des draps et des étoffes aussi gros que ceux fabriqués dans le ménage bulgare. Ce travail individuel de la maison paysanne a subsisté sans changement jusqu'au début de la guerre balkanique. Ce n'est que dans les villes qu'on délaisse le tissage domestique des étoffes de coton, pour se tourner vers le marché. Nous ne pouvons signaler que la population du département de Tirnovo, masculine et féminine, qui ait délaissé les anciens costumes typiques fabriqués dans la maison pour recourir aux étoffes de laine et de coton du marché. Dans ce département, une grande partie de la population masculine, parfois jusqu'à 10.000 hommes, se rend chaque été, en qualité de jardiniers, en Roumanie, en Hongrie, dans la Russie méridionale et ailleurs. C'est à cette circonstance que l'on doit attribuer l'évolution du ménage rural dans ce département.

Il est à noter, en outre, que la population turque qui s'élève, comme nous l'avons déjà dit par ailleurs, à plus d'un demi-

million et qui est agglomérée en masse compacte, diffère sensiblement de la population bulgare au point de vue consommation. D'abord, elle emploie beaucoup plus de viande, plus de café et plus de sucre. En outre, les hommes aussi bien que les femmes ont le plus souvent pour leur habillement recours au marché. Les hommes turcs portent ordinairement des habits de drap tissé à la maison, tandis que les femmes ne portent guère de vêtements en laine et emploient des étoffes de coton et les soieries les plus riches parmi celles qui parviennent des marchés étrangers en Bulgarie. Considérez deux ménages voisins, turc et bulgare, qui depuis des dizaines d'années existent l'un à côté de l'autre ; vous ne trouverez entre eux aucune communauté, aucun lien commun dans leur habillement. La population bulgare s'en tient au costume typique : les femmes portent des robes de laine (soukmani), des tabliers de laine, etc., tandis que les femmes turques n'emploient pas la laine. Même les bas, qui cependant sont tricotés à la maison dans les deux ménages, se distinguent nettement les uns des autres.

Pendant la période suivant l'affranchissement, et jusqu'à la guerre balkanique, malgré l'esprit conservateur du paysan, la consommation du pays subit des changements évidents. Il est entendu que ces changements proviennent tout d'abord des nouvelles nécessités croissantes de la population citadine, mais ils sont aussi en corrélation avec les nouvelles conditions de la vie économique du pays après l'affranchissement, avec les nouveaux besoins intellectuels, provoqués par la politique de l'État qui encourage l'instruction, crée une armée, une police administrative spéciale, etc. Ce nouveau genre de consommation, qui s'étendait surtout dans les villes, ne pouvait pas ne pas arriver jusqu'au village et il a atteint les ménages ruraux plus riches et plus aisés. Comme tous ces produits, qui sont l'objet de la nouvelle consommation, traversent les frontières douanières, leurs quantités se déterminent plus facilement, et nous avons à leur sujet des chiffres plus exacts. Nous nous bornerons à en citer quelques-uns, qui concernent les produits les plus caractéristiques. Pour avoir un aperçu plus clair, les

chiffres qui sont indiqués plus bas sont élaborés en prenant comme base 100 les chiffres concernant la période des années 1886 à 1888, fournis par notre Direction de la Statistique. Voici le tableau :

Produits	Années		
	1886-1888	1908	1911
Denrées coloniales	100	154	186
Divers produits de conserves	100	328	359
Médicaments	100	178	219
Produits chimiques	100	428	671
Pétrole	100	202	228
Naphte	100	8.500	16.825
Sucre	100	175	238
Café	100	136	151
Thé	100	111	144
Coton filé brut	100	205	261
Cotons filés teints	100	87	110
Draps de coton	100	237	330
Étoffes de laine	100	107	144
	100	626	777
Matériel de fer pour constructions	100	1.620	2.269
Fonte	100	243	610
Ciment	100	904	1.040
Métaux et produits métalliques	100	304	340
Machines à coudre et à tricoter	100	322	817
Charrues et outils d'agriculture	100	158	365
Machines et instruments	100	1.141	2.010
Industrie du papier	100	305	378
Verre à vitre	100	169	286
Papier d'impression	100	353	445
Produits de littérature	100	263	425

Bien entendu, en plus de sa propre consommation le pays dispose aussi du marché pour placer ses propres produits. On constate pour la première période du développement du pays, c'est-à-dire jusqu'en 1912, un excédent assez important de l'exportation, notamment de 1897 à 1911, époque pendant

laquelle nous avons annuellement en moyenne la répartition suivante pour la production des céréales :

Céréales	Production (tonnes)	Exportation (tonnes)	Stock pour les besoins du pays (tonnes)
Froment	950.277	300.206	742.124
Mélange	92.053	—	—
Seigle	171.520	43.914	127.606
Avoine	141.878	16.803	125.075
Orge	249.912	48.313	201.599
Maïs	595.586	176.021	419.565
Millet	16.438	4.097	12.341
Riz	4.030	360	3.670
Sarrasin	20	—	20
Épeautre	9.516	—	9.516
TOTAUX	2.231.230	589.714	1.641.516

Pour avoir une idée plus précise de la proportion entre l'exportation, la production et les céréales restées dans le pays pour la consommation locale, consultons le tableau suivant emprunté à C. Popoff :

Céréales	SUR 100 TONNES DE MARCHANDISES PRODUITES SONT DESTINÉES A		
	l'exportation	rester dans le pays	total
Froment	29,3	70,7	100
Mélange	—	100	100
Seigle	26,9	73,1	100
Avoine	11,8	88,2	100
Orge	19,3	80,7	100
Maïs	29,6	70,4	100
Millet	24,9	75,1	100
Riz	8,9	91,1	100
Sarrasin	—	100	100
Épeautre	—	100	100

Si après tout ce qui a été exposé jusqu'ici, nous voulons tirer une conclusion sur le caractère de la consommation en Bulgarie pendant la période précédant la guerre balkanique, nous dirons que la majorité des consommateurs bulgares utilise toujours pour sa nourriture du blé, moulu dans un moulin soit étranger soit appartenant au consommateur ; du pain pétri et cuit à la maison ; des volailles et des animaux domestiques ; pour l'habillement, de dessus et de dessous, des étoffes fabriquées à la main par la femme dans la maison, taillées et cousues par elle. La population citadine, qui pendant l'époque de la domination turque avait une consommation semblable à celle des campagnes, commence pendant cette période à avoir recours au marché pour de nombreux produits. Ceci apparaît surtout pour les objets et produits qui servent à augmenter la productivité économique de la population : le fer, les métaux, le ciment, etc., ainsi que pour ceux qui servent à des buts intellectuels : le papier, etc.

§ 10. — L'activité économique de la population avant les guerres ; l'épargne; les richesses nationales.

Toute personne qui étudie le développement économique de la Bulgarie après l'affranchissement, est frappée par la rapide croissance de n'importe qu'elle branche de l'activité économique. Le ménage bulgare présente, surtout dans les villages, l'image d'une ruche laborieuse parfaite, éternellement en mouvement, éternellement en travail, éternellement soucieuse de son aisance. Selon C. Popoff, 98,4 pour 100 de la population masculine, de l'âge de vingt à cinquante-neuf ans, et 79,1 pour 100 de la population féminine travaillent, — chiffres qui ne se retrouvent dans aucun autre pays des Balkans. Cette grande activité de la femme en Bulgarie est en relation avec le caractère agrarien du pays, ainsi qu'à un degré important avec les profondes traditions locales. Corrélativement, nous constatons ici un phénomène démographique tout particulier. La mortalité parmi les femmes de vingt à quarante-cinq ans est en Bul-

garie beaucoup plus grande que dans n'importe quel autre pays de l'Europe, ce qui doit être considéré comme le résultat du lourd travail de la paysanne bulgare pendant la période de maternité. Elle instruit et nourrit ses enfants, elle les habille ; c'est à elle que la maison doit sa propreté, sa tenue et son aisance, toute primitives qu'elles soient.

La famille paysanne bulgare a encore un point commun avec l'ancien temps patriarcal. Elle vit, même aujourd'hui, autour d'un foyer familial, centre de vieilles traditions nationales, d'us, de langage, de poésie nationale, centre aussi de critique et de respect, sans qu'on y perde jamais le souci général de l'aisance matérielle de la maison et de la famille. Nous avons là des institutions culturelles spéciales, qui amènent la cohésion de la race dans sa vie matérielle et morale en unifiant les méthodes de travail technique et économique et les créations du folklore national.

C'est dans cette laborieuse ruche organisée que se concentre aussi *l'épargne de la population.* Tous les biens qu'on obtient, tout le bétail, les volailles, les abeilles, etc., sont exploités par le ménage bulgare pour le lendemain, pour l'avenir. Le père sent bien que le bénéfice n'est pas seulement à sa disposition personnelle, mais que c'est aussi le bien de tous les membres de la famille. On ne trouve dans la vie rurale bulgare ni ivrognerie, ni dissipation, ni dévergondage en tant que phénomènes généraux. C'est ainsi que s'explique l'apparition de la grande épargne (économie), qui distingue la race bulgare partout et toujours : c'est un phénomène général que l'on constate chez tous les membres de la famille et du ménage. Celui-ci vit pour l'épargne et par l'épargne. C'est elle qui élève dans la ville la nouvelle maison de l'instituteur, du pauvre employé, de l'officier ; c'est elle qui développe le ménage du paysan en ce qui concerne le bétail, l'inventaire, les terres. C'est elle aussi qui a assuré l'aisance de la petite Bulgarie jusqu'au temps des guerres.

L'épargne en Bulgarie n'a pas le même caractère que dans les contrées intellectuellement avancées. Elle est solidaire de la terre, du fait du rachat par l'État des propriétés turques. Les

économies sont placées en biens-fonds, en terres cultivables, en moulins, en maisons, etc. Mais presque jamais elles ne sont placées en argent, en obligations, en actions ou en d'autres papiers de valeur. C'est aussi pour ce motif que nous pourrons difficilement les rencontrer comme dépôts en banque ou sous les autres formes d'épargne. La terre et l'or sont les formes de l'épargne nationale bulgare, de l'or caché quelque part dans la terre pour rester invisible à l'œil étranger, mais en même temps peu utile à son propriétaire.

Les dépôts qui peuvent quand même donner une idée de l'épargne s'expriment dans les plus importantes banques par les chiffres suivants :

En millions de levas-or

	Années			
	1886	1897	1911	1912
Banque Nationale de Bulgarie	1,2	—	42,1	—
Banque Agricole de Bulgarie	—	—	73,5	—
Banque Coopérative Centrale de Bulgarie	—	—	—	2,9
Caisses d'Épargne	—	53,7	262,4	—

Un autre critérium de la structure économique du pays est la situation de la *propriété privée*, comme terre cultivable, par rapport à la *propriété publique* (champs, domaines, etc.). En voici un résumé :

	En milliers d'hectares		Pourcentage par rapport au total	
	1897	1908	1897	1908
Propriété publique	3.436	3.362	35,6	34,8
Propriété privée	3.977	4.630	41,3	48,1

De même, le nombre des propriétaires privés s'est élevé : en 1887 on en compte 550.000, et en 1908, 700.500.

Comme autre critérium du phénomène, considérons la valeur de la terre cultivable, privée et publique, pendant les différentes années précédant la guerre.

Voici quelques chiffres :

(En millions de levas)

Années	Propriété		Total
	publique	privée	
1880	401,6	275,7	677,3
1887	493,3	343,7	837
1890	636	438	1.074
1895	1.064,3	500	1.569,3
1900	1.310,8	700	2.010,8
1905	2.549,7	1.160,6	3.710,3
1908	3.324,4	1.513,2	4.837,6
1912	4.555,4	2.073,9	6.629,3

Et si nous prenons en considération la valeur totale de toute la terre exploitée, ainsi que les annexes en bâtisses (biens-fonds, bâtiments), nous aurons :

Années	Biens-fonds	Bâtiments	Total
1880	677,3	220	897
1887	837	362	1.199
1890	1.074	517	1.591
1900	2.010,8	775	2.786
1912	6.629,3	1.753	8.382

L'aisance matérielle d'un peuple se répercute sur sa culture. Le capital moral d'un pays n'est pas de moindre importance

que le capital matériel. Nous ne pouvons point examiner de données plus instructives que le coefficient des lettrés dans la population. Voici un tableau de l'*évolution* des lettrés en Bulgarie, selon les évaluations de C. Popoff :

Lieux	Années	Pourcentage des lettrés		
		hommes	femmes	total
Villes	1880	5	2	3,5
	1887	41,7	14,7	28,2
	1892	53,2	25,8	40,2
	1901	64,4	38,7	52,1
	1905	68,8	44,6	57,1
	1910	73	52	63
Villages	1880	0,5	0,1	0,3
	1887	13,3	1,6	7,6
	1892	21,9	3	12,6
	1900	37,1	7,1	22,3
	1905	42,3	10,8	26,8
	1910	50	18	35

Mais ces données sont par trop générales : elles sont influencées par beaucoup d'éléments et surtout elles se rapportent à une population très mêlée au point de vue de l'âge. Nous n'avons ici que des chiffres moyens qui ne nous donnent guère une idée exacte du changement accompli, car le pourcentage des lettrés dans la population plus âgée, qui, à l'époque de l'affranchissement, avait dépassé l'âge des études, alors qu'il n'y avait pas suffisamment d'écoles, et le pourcentage des lettrés dans les jeunes générations qui ont profité des écoles nouvellement construites, et qui ont grandi sous le régime de l'instruction primaire obligatoire, ne peuvent être mis ensemble. Pour écarter l'influence de cet élément, nous donnons ci-après le nombre des lettrés dans chaque génération en 1905 :

NOMBRE DE LETTRÉS SUR 100 PERSONNES DE CHAQUE GROUPE

Ages des groupes	Hommes		Femmes	
	Villes	Villages	Villes	Villages
5-10...........	47,9	28,3	46,6	16,6
10-15...........	93,5	74,5	81,5	31,5
15-20...........	91,2	70,8	77,3	20,7
20-30...........	89,6	71,4	69,1	12,4
30-40...........	86,5	59,7	47	5
40-50...........	74,6	40,4	23,9	2
60-70...........	45,5	12,7	5,4	0,5
70-80...........	33,4	7,3	2,6	0,3
80-90...........	23,2	4,2	1,7	0,2
90-100..........	17,9	2,8	0,8	0,3

Nous voyons que le nombre des lettrés dans les jeunes générations, ayant l'âge des études, atteint et même dépasse 90 pour 100. Un indice plus sûr et plus précis nous est donné par les chiffres suivants concernant le nombre des lettrés parmi les recrues de l'année 1910 :

SUR 100 RECRUES, ÉTAIENT LETTRÉS :

En Allemagne..................	99,9
En Suisse......................	99,5
En France......................	96,8
En Belgique....................	91,5
En Autriche....................	76,8
En Bulgarie....................	75
En Hongrie.....................	71,9
En Grèce.......................	70
En Italie......................	69,4
En Serbie......................	50,4
En Roumanie..................	35,5

A ce point de vue il est intéressant de comparer les données concernant le nombre des lettrés des deux grandes races qui peuplent la Bulgarie : les Turcs (mahométans), et les Bulgares (orthodoxes). En se basant sur le recensement le plus précis

de la population en 1905, les lettrés de ces deux races se répartissaient alors comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Bulgares	42,7	16,18	32,3
Turcs	6,2	1,5	4

chiffres qui donnent un nombre des lettrés huit fois plus grand chez les Bulgares que chez les Turcs.

La richesse nationale de la Bulgarie s'exprimait, selon C. Popoff, en 1912, par les chiffres suivants :

En millions de levas-or :

	1892	1911
Richesses privées	3.002,8	8.050,9
Richesses publiques	849,8	2.431,3
Totaux	3.852,6	10.482,2

Ces chiffres sont sujets à de grandes réserves, mais ils donnent quand même un ordre de grandeur de la richesse matérielle du pays, et surtout de sa grande croissance pendant les vingt dernières années précédant la guerre. Une comparaison de la richesse par habitant donne le résultat suivant :

Il revient en levas-or par habitant de la population :

En Angleterre (1908-1910)	7.157
Aux États-Unis d'Amérique (1910)	6.787
En France (1908)	7.314
Allemagne (1911)	5.800
Bulgarie (1911)	2.400

Avant de finir notre premier chapitre, nous ne pouvons nous abstenir de tirer quelques *conclusions générales*. Tant sous le rapport matériel que culturel, le Royaume de Bulgarie fit pendant les quarante années de son affranchissement, jusqu'à la guerre balkanique, un progrès constant :

1° Sur les décombres d'un régime despotique, sans tribunaux ni justice, ressuscite un jeune État démocratique avec comme

base constitutionnelle des lois et des institutions judiciaires modernes ;

2° Sans écoles jusqu'à l'affranchissement (1877) ou n'ayant que des écoles cachées dans les souterrains et les monastères, la Bulgarie arrive à posséder, en 1912, un système d'enseignement enviable en érigeant dans ses villes et villages plus d'un millier d'écoles, et en créant jusqu'à 20 gymnases et 2 séminaires ecclésiastiques. Elle développe son enseignement classique, crée de nombreuses écoles d'agriculture et techniques, une académie des sciences, une université. D'ailleurs, ce n'est que comme cela qu'on peut s'expliquer l'accroissement du nombre des lettrés dans le pays qui va de 3,3 pour 100 jusqu'à 33,7 pour 100 en général et jusqu'à 75 pour 100 chez les recrues ;

3° Dépourvu de terres, vassal des agriculteurs turcs pendant des siècles, le paysan bulgare devient un propriétaire indépendant pleinement maître de toute la terre arable, et ceci sans révolution, sans intervention particulière de l'État, par son développement pacifique, son labeur et son épargne ;

4° La ville bulgare, il est vrai, traverse pendant un quart de siècle une crise, par suite de la décadence et de la disparition de certains métiers auparavant florissants, mais bientôt un grand nombre de centres urbains renaissent à l'activité économique, des industries mécaniques sont créées grâce à l'épargne nationale, et les capitaux indigènes nouent des relations commerciales avec les États cultivés de l'Occident. Bientôt les villes deviennent des centres de bien-être et de richesse ;

5° Un système autonome de voies ferrées, appartenant exclusivement à l'État, traverse le pays dans tous les sens. Avec les ports, également propriété exclusive de l'État, ce réseau ranime le commerce, contribue à relever le niveau de la technique agricole, augmente la richesse nationale en créant un courant d'exportation vers les marchés internationaux. Il est à remarquer en outre que toutes ces voies ferrées ont été construites par des entrepreneurs bulgares et des capitaux bulgares ;

6° Enfin, le système de crédit d'État créé pendant cette époque fut particulièrement précieux pour le pays et pour

son développement économique. Trois grands instituts nationaux de crédit travaillent au relèvement économique du pays. La Banque Nationale de Bulgarie crée et soutient le commerce et l'industrie ; la Banque Agricole de Bulgarie aide le paysan agriculteur à régler ses engagements et ses dettes envers les anciens propriétaires agriculteurs turcs, ce qui permit au paysan de devenir lui-même propriétaire de la terre ; la Banque Coopérative Centrale de Bulgarie soutient le développement des coopératives, soit rurales, soit plus spécialement urbaines, avec la tendance de devenir aussi le centre des assurances paysannes.

Ainsi, le petit pays bulgare se dressait avant la guerre balkanique au centre de la péninsule, riche d'un grand capital moral et matériel, actif et prospère comme un jardin défriché, pour sortir de la guerre désorganisé et entravé dans son développement.

CHAPITRE II

La population de la Bulgarie pendant et après la guerre

§ 1. — Répartition et densité de la population.

La population de la Bulgarie pendant et après la guerre subit des changements très sensibles. Tout d'abord, des frontières du pays furent modifiées, de nouveaux éléments furent introduits dans les limites de la Bulgarie, lors de l'annexion des territoires qu'ils occupaient, bien qu'ils fussent peu importants. En outre, les traités de paix provoquèrent l'immigration forcée des populations de race bulgare habitant la Macédoine et la Thrace.

Examinons tout d'abord les modifications de frontières. Selon le traité de paix de Bucarest du 10 août 1913, la partie de la Dobroudja méridionale entre Toutrakane et Baltchik fut cédée à la Roumanie. Ce territoire a une superficie de 7.695,8 kilomètres carrés. Selon le traité de Constantinople, du 29 septembre 1913, on annexa au territoire bulgare une partie de la Thrace et de la Macédoine. Leur superficie était au total de 23.187,2 kilomètres carrés. De sorte que vers la fin de 1913, la superficie de la Bulgarie atteignait 111.836,9 kilomètres carrés. Selon la convention du 6 septembre 1915, entre la Turquie et la Bulgarie, celle-ci reçut encore un nouveau territoire, le long de la vallée du fleuve Maritza, d'une étendue de 2.587,6 kilomètres carrés. En définitive, en 1915 la Bulgarie avait un territoire de 114.424,5 kilomètres carrés contre 96.000 en 1912.

Le traité de paix de Neuilly, du 27 novembre 1919, modifia

considérablement le territoire de la Bulgarie. On lui prit, pour les donner à la Serbie, 1.545,1 kilomètres carrés de l'ancien territoire de la Bulgarie-Ouest, avec la ville limitrophe de Tzaribrod, peuplée d'éléments bulgares. On annexa aussi à la Serbie la ville de Stroumitza, en Macédoine, donnée à la Bulgarie par le traité de Bucarest, ainsi que le territoire avoisinant cette ville, le tout d'une étendue de 1.021,2 kilomètres carrés.

En faveur de la Grèce, on enleva à la Bulgarie le peu qui lui restait de la Thrace et de la Macédoine orientale, 8.712 kilomètres carrés y compris les villes de Dédéagatch, Gumuldjina et Xanthie. De sorte qu'après la signature du traité de paix, la Bulgarie avait perdu en tout 11.278,3 kilomètres carrés, et restait avec une superficie de 103.146,2 kilomètres carrés.

Après la guerre balkanique, et jusqu'à l'heure actuelle, la Bulgarie a effectué deux recensements généraux, en 1920 et en 1926. Dans l'exposé qui suit, nous nous baserons principalement sur le recensement de 1920, mais nous nous servirons aussi des chiffres relevés en 1926, autant que cela sera nécessaire, et dans la mesure où les chiffres sont définitifs et sûrs.

La population de la Bulgarie a été recensée 9 fois durant une période de quarante-cinq années. Selon ces différents recensements, la population était la suivante :

Années	Superficie du pays en km. carrés	Population de la Bulgarie		
		Hommes	Femmes	Totaux
1880	62.776,8	1.027.803	980.116	2.007.919
1887	96.345,5	1.605.389	1.548.986	3.153.375(*a*)
1892		1.690.626	1.620.087	3.310.713
1900		1.909.567	1.834.716	3.744.283
1905		2.057.092	1.978.483	4.032.575
1910		2.206.685	2.130.828	4.337.513
1920	103.146,2	2.420.784	2.426.187	4.846.971
1926		2.748.025	2.735.716	5.478.741

a) Par suite de l'union de la Bulgarie du Nord et de la Bulgarie du Sud (Roumélie orientale), confirmée par la conférence de Constantinople de Topehané du 5 avril 1886, le territoire de la Principauté de Bulgarie s'accrut alors de 33.568,7 km. carrés, et la population de 942.680 habitants.

L'accroissement accusé par les chiffres est constant, bien qu'il soit survenu des modifications dans le tracé des frontières du pays. Voici, selon les recensements, le pourcentage de l'accroissement de la population. Ces chiffres présentent un grand intérêt, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue pratique. Nous les donnons ci-dessous, tels qu'ils ont été élaborés par notre Direction de la Statistique. (Voir p. 110.)

L'augmentation de la population est très variable, avant tout parce que les périodes s'écoulant entre les différents recensements sont inégales. Mais on remarquera quand même la grande augmentation de la population entre 1892 et 1900, et, plus tard, entre 1920 et 1926, où l'accroissement atteint 13 pour 100. Pendant la période de quarante années de 1887 à 1926, il atteint 74 pour 100, et on peut donc dire que la population de la Bulgarie a presque doublé dans une période de cinquante années. Il ne faut pas non plus oublier que cette augmentation est ralentie par l'émigration de la population turque, qui dépasse 1/2 million pour la période considérée, soit plus de 10 pour 100 de toute la population.

Nous devons considérer également les coefficients *de densité*. Et ici encore, nous constaterons que, malgré les perturbations continuelles survenues dans la population, surtout dans les dernières années vers la fin de la guerre, la densité de la population augmenta sans cesse :

Années..........	1881	Habitants par km²....	28,8
—	1887	—	32,4
—	1892	—	34—
—	1900	—	38,3
—	1905	—	41,3
—	1910	—	44,4
—	1920	—	46,6
—	1926	—	52,1

Cette densité n'est pas égale dans les différentes régions du pays. Ainsi, selon le recensement de 1920, la densité de la population variait comme suit : 23,9 habitants par kilomètre carré dans le district de Kara-Bounar (Bourgas) ; 22,4 pour le district de Pechtéra ; 20,1 pour le district de Kotel ; la densité

Période	En chiffres absolus			Sur cent habitants			Pourcentage de la croissance moyenne annuelle		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1880-1887	93.159	92.356	185.515	9,06	9,42	9,24	1,25	1,29	1,27
1884-1887	7.965	10.296	18.261	1,67	2,21	1,94	0,55	0,73	0,64
1887-1892	85.237	71.101	156.338	5,31	4,59	4,96	1,04	0,90	0,97
1892-1900	218.941	214.629	433.570	12,95	13,25	13,10	1,53	1,57	1,55
1900-1905	147.525	143.767	291.292	7,73	7,84	7,78	1,50	1,52	1,51
1905-1910	149.593	152.345	301.938	7,27	7,70	7,48	1,41	1,49	1,45
1910-1920	214.099	295.359	509.458	9,70	13,86	11,75	—	—	—
1920-1926	322.241	309.529	631.770	13,31	12,76	13,03	2,11	2,02	2,06
1887-1926	1.137.636	1.186.730	2.324.366	70,86	76,61	73,69	—	—	—

la plus faible se rencontre cependant dans le district de Malko-Tirnovo, sur la frontière bulgaro-turque, où elle est de 11,4 habitants par kilomètre carré, et la plus forte se trouve dans le district de Vidine avec 91,2 habitants par kilomètre carré, de Gabrovo avec 82, 3, et de Sofia avec 133 habitants par kilomètre carré. Au sujet de ces trois dernières localités, remarquons que Gabrovo est une ville industrielle, Vidine un district purement agricole, avec une agriculture relativement intense, et Sofia un centre administratif où se trouvent de nombreux fonctionnaires, des militaires, des gens exerçant des professions libérales et une industrie qui se développe fortement.

Il est remarquable que, dans quelques districts, la densité de la population a diminué ; il en est ainsi par exemple dans les districts de Pechtéra, Gabrovo, etc. Une réduction de la densité s'est aussi produite ces dernières années dans les districts où il y a une population turque et pomaque, probablement par suite de l'émigration de ces derniers éléments. Ainsi, deux districts voisins — ceux de Pazardjik et de Pechtéra — ont une densité très différente : Pechtéra 22,4 et Pazardjik 68,1 habitants par kilomètre carré. L'un de ces districts est nettement agricole ; l'autre est forestier. De même en ce qui concerne la population, l'un est purement bulgare, tandis que l'autre est peuplé d'un mélange de Turcs, de Pomaques et de Bulgares.

La répartition de la population entre les villes et les villages est digne d'intérêt : voici les chiffres de quelques-uns des derniers recensements :

Années	POPULATION				
	Dans les villes	Dans les villages	Totaux	POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE	
				Villes	Villages
1900	745.560	2.998.723	3.744.283	19,91	80,09
1905	789.689	3.245.886	4.035.575	19,57	80,43
1910	829.522	3.507.991	4.337.513	19,12	80,88
1920	966.375	3.080.596	4.846.971	19,94	80.06
1926	1.130.131	4.348.610	5.478.741	20,6	79,4

Il ressort de ces chiffres généraux que, pendant l'année 1920, aussitôt après la guerre, il y eut une augmentation de la population citadine, due très probablement au fait qu'un grand nombre de réfugiés s'installèrent dans les villes.

Remarquons qu'en Bulgarie, pendant les dernières dizaines d'années, beaucoup de villes ont vu leur population diminuer, et qu'en 1920 la diminution est relativement moindre qu'en 1900. Parmi les villes où l'on constate ce phénomène, figurent Tirnovo — l'ancienne capitale du pays ; Sistov, qui fut à une certaine époque le plus grand centre commercial sur le Danube ; — Kazanlik, Sevlievo, Kavaklij, Karlovo, etc. Nous devons noter, par contre, que quelques villages ont vu leur population augmenter et même dépasser celle des villes voisines. Tel est le cas par exemple du village de Kneja, qui comptait en 1920 : 8.900 habitants, c'est-à-dire sensiblement plus que la ville départementale voisine Rahovo qui n'en compte que 5.723. Le village de Pernik a vu sa population passer de 2.063 en 1900 à 8.114 habitants en l'année 1920, et surpasser ainsi sensiblement celle de la ville de Radomir toute proche, avec ses 5.834 habitants, et celle de Breznik qui n'en compte que 2.563. Parmi les autres villages, Ougartchine compte 6.892 habitants, Valtchidreme passe de 3.883 habitants en 1900 à 5.697 habitants ; Kozlodouj de 3.406 à 5.717 habitants et dépasse ainsi la ville d'arrondissement voisine Rahovo ; le village de Brenitza est passé de 3.823 à 5.047 habitants et sa population atteint ainsi celle de la ville de son arrondissement, Bela-Zlatina. En général, nous constatons jusqu'en 1920 une concentration de la population dans les villages existants, sans qu'il y ait création de nouvelles agglomérations. Mais depuis la grande guerre, on remarque en quelques points l'apparition de nouveaux villages, par suite de l'arrivée de réfugiés. Ainsi, les réfugiés viennent renforcer, non seulement la population citadine, mais aussi la population rurale de l'ancienne Bulgarie.

§ 2. — Répartition de la population par ménages et par localités

Nous avons signalé plus haut comme un des traits les plus caractéristiques de la population bulgare l'existence, dans le passé du pays, d'un grand nombre de ménages ayant de nombreux membres. En moyenne, voici comment d'après les divers recensements sont constitués les ménages :

Années	Nombres moyens des membres d'un ménage
1887	5,67
1892	5,71
1900	5,65
1905	5,69
1910	5,60
1920	5,28

On voit donc apparaître la tendance à la diminution du nombre des membres du ménage. Mais prenons encore le tableau suivant :

Années	Ménages d'un membre		Ménages de 2 à 4 membres		Ménages de 5 à 9 membres		Ménages de 10 membres et plus	
	Nombres	P. 100	Nombres	P. 100	Nombres	P. 100	Nombres	P. 10
1887	8.877	1,60	199.779	35,90	305.500	54,91	42.244	7,59
1892	10.098	1,74	198.292	34,18	329.244	56,75	42.491	7,33
1900	25.584	3,99	215.473	32,33	374.626	56,21	48.770	7,32
1905	31.511	4,45	221.259	31,22	396.946	56,—	57.782	8,15
1910	44.676	5,77	245.846	31,72	419.198	54,09	63.824	8,24
1920	48.378	5,28	337.831	36,83	469.542	51,19	60.362	6,58

On constate ici une diminution générale du nombre des grands ménages, et une augmentation générale du nombre des plus petits. Ceci apparaît surtout en ce qui concerne les ménages de célibataires. Parmi les nombreuses causes qui ont amené la disparition progressive des ménages nombreux, nous devons citer en premier lieu les causes économiques techniques. Dans les temps éloignés où la Bulgarie était soumise au joug turc, la nécessité de se défendre contre les exactions des bandits, unies aux conditions économiques et aux traditions patriarcales, tendait à rapprocher autour d'un même foyer le plus grand nombre possible de membres d'une même famille. Aujourd'hui le paysan bulgare commence de plus en plus à travailler en vue du marché, ce qui lui fait augmenter son effort et accroît son individualisme. Mais, en outre, dans les dernières années qui suivirent la guerre balkanique, on employa de plus en plus des moyens techniques plus perfectionnés pour la culture de la terre, en particulier des machines agricoles pour la moisson, le battage, la fenaison. Aussi le paysan éprouva-t-il beaucoup moins le besoin d'une main-d'œuvre nombreuse dans son ménage.

En ce qui concerne *les villes*, leur population ne s'est modifiée qu'extrêmement peu ; au contraire dans les villages apparaît une augmentation qui est due, comme nous l'avons déjà dit, à l'arrivée de nombreux réfugiés; on remarque aussi la formation de nouveaux villages. On constate qu'en 1920, il y avait en Bulgarie, 75 villes centres de district, et 17 autres villes diverses, soit au total 92 ; et 4.214 villages et 1.353 hameaux, fermes ou maisons isolées. En 1925, il y avait 79 villes centres de districts, et 14 autres villes : les villages étaient au nombre de 4.349, et les hameaux au nombre de 1.358, soit une augmentation de 1 pour les villes, de 135 pour les villages, et de 5 pour les hameaux.

La grandeur moyenne des communes, par catégories, a sensiblement augmenté depuis 1887, comme on peut le constater sur ce tableau :

Catégories	ANNÉES					
	1887		1910		1920	
	Nombre absolu	Pour 100	Nombre absolu	Pour 100	Nombre absolu	Pour 100
Jusqu'à 500 habitants..........	85	4,62	46	2,23	50	2,09
Jusqu'à 2.000 habitants........	1.421	77,19	1.370	66,44	1.690	70,68
De 2 à 5.000 habitants..........	374	20,31	607	29,44	622	26,02
De 5 à 10.000 habitants.........	25	1,36	57	2,76	53	2,22
De 10 à 20.000 habitants........	15	0,81	20	0,97	17	0,71
De 20 à 50.000 habitants........	6	0,33	7	0,34	8	0,25
De 50 à 100.000 habitants.......					2	0,08
De plus de 100.000 habitants....			1	0,05	1	0,04

En ce qui concerne la population de ces communes, notons qu'en 1887, les communes de moins de 2.000 habitants contenaient 50,78 pour 100 de la population, et celles de 2 à 5.000 habitants, 32,55 pour 100. En 1920, les communes de moins de 2.000 habitants comprenaient 41,51 pour 100 de la population, et celles de 2 à 5.000 habitants 37,12 pour 100.

Nous devons noter iei qu'un simple examen de la vie de ce pays et de sa législation donne l'impression que la tendance est inverse. Dans les premières années qui suivirent l'affranchissement, les communes comprenaient plus de villages proches l'un de l'autre, et le siège de leur administration se trouvait au village le plus important. Avec le temps, les divers villages formant une commune plus grande s'efforcèrent d'obtenir l'autonomie administrative, de s'ériger eux-mêmes en communes, ce qui eut pour conséquence l'augmentation du nombre des communes. Ainsi, en 1887, il y avait 1.767 communes ; en 1910 il y en avait 1.982 ; et en 1920 on en comptait déjà 2.299. Ceci eut une importante conséquence financière : la diminution des ressources et le désarroi financier de toutes les communes. Chaque village, devenu une commune, désire avoir son école, son église, etc. On en arrive à constater que les grandes étendues de forêts et de champs ruraux, qui dis-

tinguaient le village bulgare dans la première année qui suivit l'affranchissement, sont mises en lotissements et vendues pour fournir des recettes à la commune, afin qu'elle construise son école ou satisfasse ses besoins divers. Et ainsi ont disparu les grandes étendues de terres communales.

Par ailleurs, notre Direction de la Statistique a établi des chiffres qui permettent d'étudier où en est la question des *maisons d'habitation*. Leur nombre total dans le pays s'élevait en 1910 à 696.892, et en 1920 à 776.050. Il y avait d'autre part en 1910 : 714.957, et en 1920 : 827.925 ménages. Selon ces données, 100 maisons donnaient abri en 1910 à 102,7 ménages et en 1920 à 106,7 ménages. Si nous cherchons le rapport entre le nombre des maisons et celui de leurs habitants, nous trouvons qu'en 1910, dans 100 maisons habitaient 573,7 individus ; et en 1920, 570,8. Ces chiffres ne peuvent évidemment guère servir de base pour juger de la densité de la population dans les maisons d'habitation, étant donné que cette densité dépend à un grand degré de la superficie des appartements, élément qui n'est pas fourni par la statistique.

La proportion entre le nombre des habitations et la population n'est pas la même dans les villes et dans les campagnes. Ainsi, une habitation à la ville donne abri à 1,36 ménages, et à 0,99 dans le village. En d'autres termes, dans les villages les maisons d'habitation sont plus nombreuses que les ménages, tandis que dans les villes, c'est l'inverse : pour 10 demeures, il y a 13,6 ménages. C'est l'inverse en ce qui concerne le nombre des membres du ménage. Dans les villes, un ménage compte 5,42 membres, et dans les villages 5,69. Ces chiffres concernent l'année 1920. Si nous les comparons avec les chiffres concernant 1910, nous constatons que la densité dans les villes a augmenté et que dans les villages, elle a diminué : 100 maisons des villes contenaient 520,4 habitants en 1910, et 545 en 1920. Dans les villages, par contre, il y avait, en 1910, 588,4 habitants dans 100 maisons, alors qu'en 1920, il n'y en avait plus que 577,8. Tout ceci démontre qu'au cours des dix dernières années, pendant et après les guerres, on construisait beaucoup plus dans les villages que dans les villes.

Quoique les chiffres dont nous venons de parler offrent l'inconvénient de ne pas présenter des coefficients absolument comparables, parce que les dimensions et la nature des habitations ne sont pas les mêmes dans toutes les villes et à toutes les époques, ils tendent bien cependant à confirmer notre remarque qu'en général, le rapport entre l'accroissement du nombre des maisons et celui de la population et des ménages s'est modifié. En outre, le nombre des ménages et celui des habitants croissent sensiblement plus vite que celui des habitations. Ceci est en rapport avec l'exode des campagnes vers les cités, phénomène qui, cependant, ne serait pas très sensible en Bulgarie s'il n'y avait pas lieu de considérer le grand nombre des réfugiés qui vont habiter en général les villes, de préférence les plus importantes.

§ 3. — La population considérée suivant le sexe, l'âge et la constitution de la famille (État civil).

La proportion des sujets des deux sexes, qui reste constante jusqu'à la guerre balkanique, subit, après les guerres, des variations assez caractéristiques. Voici un tableau dans lequel sont indiqués le nombre total des individus des deux sexes, ainsi que le pourcentage de chaque catégorie :

Dates des recensements	Effectifs de la population en chiffres absolus			Pour cent de chaque catégorie	
	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes
1880	1.027.803	980.116	2.007.919	51,19	48,81
1884 (*a*)	496.462	466.218	942.680	50,54	49,46
1887	1.605.389	1.548.986	3.154.375	50,89	49,11
1892	1.690.626	1.620.087	3.310.713	51,07	48,93
1900	1.909.567	1.834.716	3.744.283	51 —	49 —
1905	2.057.092	1.978.483	4.035.575	50,97	49,03
1910	2.206.685	2.130.828	4.337.513	50,87	49,13
1920	2.420.784	2.426.187	4.846.971	*49,94*	*50,06*
1926	2.748.060	2.735.065	5.483.125	50,12	49,88

a) Les chiffres concernent seulement la population de la Roumélie orientale.

Quoiqu'on remarquât déjà avant la guerre balkanique une diminution du nombre des hommes, la supériorité numérique était, jusqu'aux guerres, du côté du sexe masculin. Le recensement de l'année 1920 accuse un revirement complet : *la supériorité numérique est aux femmes.* Il est naturel d'en attribuer la cause aux guerres que la Bulgarie a conduites pendant huit années. Bientôt cependant, on en revient à la situation d'avant-guerre et nous constatons en 1926 une supériorité numérique, quoique faible, du côté des hommes. Le tableau suivant indique le même fait, suivant que l'on a affaire à la population citadine ou à la population villageoise. Les chiffres ne vont que jusqu'en 1920, car nous ne possédons pas encore les chiffres définitifs pour 1926 :

Années	Nombres de femmes pour 1.000 hommes		
	Dans les villes	Dans les villages	Dans la population prise en général
1900	933	968	961
1905	926	971	962
1910	935	973	966
1920	946	1.017	1.002

Il résulte des chiffres ci-dessus que la supériorité numérique des hommes sur les femmes est beaucoup plus grande dans les villes que dans les villages. Ceci est encore vrai après les guerres ; dans les villes il y a cependant une plus grande proportion de femmes qu'il n'y en avait avant les guerres.

Comment après les guerres cette proportion numérique des sexes se répartit-elle suivant les religions? Elle résulte du tableau suivant :

Religions	Nombres de femmes pour 1.000 hommes		
	En 1905	En 1910	En 1920
Orthodoxe orientale......	964	970	1.004
Mahométane............	952	939	992
Catholique..............	1.003	1.010	1.045
Protestante.............	940	944	1.021
Israélite.................	1.008	1.004	1.047
Arménienne-grégorienne..	795	825	928

Si nous examinons la même question pour la population répartie selon la nationalité et selon la langue maternelle, nous avons alors un tout autre tableau :

Langues maternelles	Nombres de femmes pour 1.000 hommes pendant les années		
	1905	1910	1920
Bulgare.................	964	970	1.007
Russe...................	842	944	375
Serbe...................	722	554	627
Grecque.................	962	984	1.061
Roumaine................	982	986	1.030
Allemande...............	1.149	1.156	1.187
Tatare..................	956	952	937
Turque..................	956	942	980

Mais les chiffres ci-dessus concernent la population répartie par langues maternelles. Si nous examinons la population selon sa nationalité, ils doivent subir quelques modifications. Ainsi, par exemple, selon le recensement de 1920, pour 1.000 hommes, il y avait : chez les Bulgares, 1.005 femmes, chez les Pomaques, 1.107 ; chez les Russes, 372 ; chez les Serbes, 642 ; chez les Turcs, 980 ; chez les Roumains, 1.038 ; chez les Allemands, 1.026 femmes, etc...

Passons à l'examen des données concernant l'âge. Celles du recensement de 1920 ont le même défaut que celles des recensements effectués précédemment en Bulgarie, et il faut remarquer, ici aussi, que dans l'indication des âges, on constate toujours les mêmes tendances. La population tend à déclarer son âge en arrondissant le chiffre pour en faire un multiple de 5 ou de 10. Ce fait est remarqué, aussi bien pour la population masculine que pour la population féminine. Pour plus de précision, nous donnons les quelques chiffres suivants :

Ages	Chiffres absolus de la population.		
	Hommes	Femmes	Totaux
29 à 30 ans............	19.421	19.185	38.606
30 à 31 —............	45.725	65.612	111.337
31 à 32 —............	16.551	17.869	34.420
32 à 33 —............	29.888	31.338	61.226
33 à 34 —............	24.166	23.466	47.632
34 à 35 —............	21.648	24.525	46.173
35 à 36 —............	48.469	59.179	107.648
36 à 37 —............	28.716	29.819	58.535
37 à 38 —............	21.451	21.557	43.008
38 à 39 —............	35.425	34.364	69.789
39 à 40 —............	17.286	14.869	32.155
40 à 41 —............	47.691	61.789	109.480
41 à 42 —............	12.287	10.673	22.960
45 à 46 —............	32.636	41.162	73.798
49 à 50 —............	9.852	8.216	18.068
50 à 51 —............	40.961	54.559	95.512

Pour donner une idée des changements qui se sont effectués, entre 1910 et 1920, dans les différentes catégories, nous présentons ci-dessous un tableau dans lequel sont distingués les sexes. De plus, les données ne sont établies que tous les cinq ans, ce qui annule les effets fâcheux de la tendance indiquée plus haut. Ce n'est que pour les enfants que nous présentons les chiffres par années, car, comme nous le verrons plus loin,

ceux-ci présentent un intérêt spécial et peuvent être considérés comme absolument exacts et conformes à la réalité :

Ages	Sur 1.000 personnes des deux sexes et pour toute la population, on compte :					
	En 1910			En 1920		
	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux
De 0 à 1 an	29,5	28,9	29,2	28,3	26,6	27,5
De 1 à 2 ans	26,8	27—	26,9	28,6	27,3	28—
De 2 à 3 —	27,5	28—	27,8	17,7	17—	17,4
De 3 à 4 —	28,9	29,5	29,2	14,6	13,8	14,2
De 4 à 5 —	29,4	30,2	29,8	15,3	14,9	15,1
De 0 à 5 —	142,3	143,8	143,1	104,7	99,8	102,3
De 5 à 6 —	29,7	29,6	29,7	24,9	23,8	24,4
De 6 à 7 —	29,2	29,4	29,3	31,6	30,1	30,8
De 7 à 8 —	27,1	27,8	27,4	21,9	21—	21,5
De 8 à 9 —	26,5	27,3	26,9	28,3	27,9	28,1
De 9 à 10 —	20,5	20,7	20,6	23,2	22—	22,6
De 5 à 10 —	133,1	135—	134—	130,2	125—	127,6
De 10 à 15 —	120,8	119,7	120,3	136,2	128,5	132,3
De 15 à 20 —	95,6	99,3	97,4	111,6	110,6	111,1
De 20 à 25 —	82,4	87—	84,7	87,8	91,2	89,5
De 25 à 30 —	79,9	81,3	80,6	68,3	73,3	70,8
De 30 à 35 —	57,7	57,5	57,6	57—	67,1	62—
De 35 à 40 —	53,8	50—	51,9	62,5	65,8	64,1
De 40 à 45 —	42,7	42,9	42,8	44,6	48,3	46,4
De 45 à 50 —	38,3	34,6	37,4	39,3	39,6	39,5
De 50 à 55 —	29,8	36,9	33,3	35,9	37,7	36,8
De 55 à 60 —	36,1	30,1	33,2	34,2	29—	31,6
De 60 à 65 —	30,9	30—	30,4	27,6	29—	28,3
De 65 à 70 —	20,9	17,1	19—	21,1	18,3	19,7
De 70 à 75 —	16,9	15,7	16,3	16,9	16,7	16,8
De 75 à 80 —	7,5	6,1	6,8	8,7	7,4	8—
De 80 à 85 —	6,1	6,1	6,1	6,8	6,8	6,8
De 85 à 90 —	1,9	1,7	1,8	2,6	2—	2,3
De 90 à 95 —	1,3	1,5	1,4	1,6	1,6	1,6
De 95 à 100 —	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5
De 100 ans et plus	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4

Les chiffres ci-dessous sont d'un grand intérêt en ce qui concerne les enfants, à cause de la différence que l'on peut remarquer entre les années 1910 et 1920. Ils imposent deux conclusions : premièrement, les guerres ont eu une profonde répercussion sur le nombre des naissances. Car nous avons eu 1910, sur 1.000 habitants, 143 enfants de zéro à cinq ans ; et en 1920, nous en avons 102 : pour 134 enfants de cinq à dix ans en 1910, il y en a 127 en 1920. Si nous considérons maintenant les groupes d'enfants âgés de plus de dix ans, nous remarquons, en 1920, un brusque accroissement. Par exemple, nous trouvons, en 1910, 28 individus sur 1.000 âgés de dix à onze ans; et en 1920, nous en trouvons 30 pour 1.000. De onze à douze ans, il y en a, en 1910, 19,4 ; et en 1920, 21,9. De sorte que, plus nous approchons de l'adolescence, plus les chiffres de 1920 l'emportent.

Deuxièmement, on constate une grande différence entre le nombre des garçons et celui des filles âgés de moins de dix ans ; les garçons ont en 1920 une plus grande supériorité numérique sur les filles qu'en 1910. Ainsi, en 1910, nous trouvons, de zéro à cinq ans, 142 garçons contre 143 filles, alors qu'en 1920, nous ne trouvons que 104 garçons contre 99 filles. Comme nous l'avons déjà dit, ce phénomène continue par la suite. Et tandis qu'en 1910 nous avons 133 garçons âgés de cinq à dix ans et 135 filles pour 1.000 habitants, nous trouvons en 1920, 130 garçons contre 125 filles pour 1.000. Ceci montre donc une tendance très nette à l'augmentation numérique du sexe masculin et, par conséquent, au remplacement des vides causés par la guerre dans la population masculine.

Nous devons enfin noter que le recensement de 1920 accuse une proportion différente des individus âgés de vingt à cinquante ans, suivant les sexes.

Ages	SUR 1.000 PERSONNES DE TOUTE LA POPULATION ON COMPTE :			
	En 1910		En 1920	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
De 20 à 25 ans......	82,46	87,04	87,88	91,29
De 25 à 30 —......	79,98	81,32	68,33	73,39
De 30 à 35 —......	57,79	57,52	57 —	67,11
De 35 à 40 —......	53,82	50,01	62,52	65,86
De 40 à 45 —......	42,71	42,98	44,64	48,31
De 45 à 50 —......	38,36	36,48	39,35	39,65
Totaux de 20 à 50 ans.	355,06	353,55	359,72	*385,61*

On remarquera la supériorité numérique des hommes à l'âge où la femme est capable d'enfanter, c'est-à-dire de vingt à cinquante ans ; et ceci est dû à la mortalité relativement plus élevée des femmes. Si nous examinons maintenant les chiffres concernant cette période de la vie tels qu'ils nous sont fournis par le recensement de 1920, dans chaque groupe envisagé séparément de l'ensemble, on constate en 1920 une supériorité numérique des femmes. Il est très naturel d'attribuer les causes de ce renversement à la guerre, qui anéantit un grand pourcentage de la population masculine âgée de vingt à cinquante ans.

Nous avons la possibilité, avec les données qui nous sont fournies par la Direction de la Statistique, d'étudier la répartition de chacun des groupes considérés par villages et par villes, et de la comparer avec celle qui ressort des données fournies par les deux recensements de 1910 et 1920. Nous présentons ci-dessous un tableau qui contribue à fixer les idées sur cette question :

Ages	Sur 1.000 personnes on compte :			
	Dans les villes		Dans les villages	
	En 1910	En 1920	En 1910	En 1920
De 0 à 1 an.........	23.1	22,9	30,6	28,7
De 1 à 2 ans........	20—	19,7	28,6	30,1
De 2 à 3 —.........	20,9	12,3	29,5	18,6
De 3 à 4 —.........	21,5	10,7	31,1	15,1
De 4 à 5 —.........	22—	11,9	31.7	16—
De 0 à 5 —.........	107.5	77,5	151,5	108.5
De 5 à 10—.........	104,7	96,9	141—	135,3
De 10 à 15 ans......	115,4	113,5	121,5	137,1
De 15 à 20 —......	109,2	111,5	94,6	111,1
De 20 à 25 —......	103,2	115,7	80,3	83,1
De 25 à 30 —......	83,9	81,5	79,8	68,2
De 30 à 35 —......	62—	70,3	56,5	60—
De 35 à 40 —......	58,4	70,5	50,4	62,6
De 40 à 45 —......	49.5	51,7	41.3	45,2
De 45 à 50 —......	43,4	46,1	36—	37,9
De 50 à 55 —......	38,3	42,1	32,2	35,6
De 55 à 60 —......	35,1	34,2	32,8	31—
De 60 à 65 —......	32,3	30,2	30—	28.8
De 65 à 70 —......	21.6	21,6	18,5	19.3
De 70 à 75 —......	16.8	16,5	16,3	16,9
De 75 à 80 —......	8,1	8,7	6,6	7,9
De 80 à 85 —......	5,9	6,1	6,8	7—
De 85 à 90 —......	2—	2.4	1,8	2,5
De 90 à 95 —......	1,6	1.4	1,5	1,7
De 95 à 100 ans.....	0,6	0,5	0,5	0,6
De 100 ans et plus....	0,4	0,3	0,5	0,5

Les données concernant les enfants sont plus précises et plus caractéristiques que les chiffres établis en considérant la population dans son ensemble. On s'aperçoit que pendant certaines années, par exemple en 1918 et en 1919, les naissances étaient deux fois moins nombreuses que dans les années ordinaires. On remarque aussi que ce phénomène semble plus accusé dans les villes que dans les villages. Caractéristiques aussi sont les chiffres concernant les individus à partir de vingt-cinq ans ; là apparaît très nettement l'influence de la guerre. Et cette

influence est d'autant plus grande que nous approchons de la quarantième et de la cinquantième année.

Il est aussi intéressant de comparer les chiffres donnant la proportion entre la population masculine et féminine âgée de plus de vingt-cinq ans :

Ages	SUR 1.000 PERSONNES ON COMPTE :							
	DANS LES VILLES				DANS LES VILLAGES			
	EN 1910		EN 1920		EN 1910		EN 1920	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
De 25 à 30 ans ...	86,8	80,9	79,2	83,9	78,3	81,4	65,5	70,9
De 30 à 35 — ...	64,2	59,6	67,4	73,4	56,2	57—	54,3	65,6
De 35 à 40 — ...	59,9	56,8	70,6	70—	52,4	48,4	60,5	64,8
De 40 à 45 — ...	49,7	49,3	51,7	51,7	41—	41,5	42,8	47,5
De 45 à 50 — ...	42,9	43,9	46—	46,3	37,3	34,7	37,6	38,2
De 50 à 55 — ...	34,3	42,6	42—	42,1	28,8	35,7	34,4	36,7
De 55 à 60 — ...	37,1	32,9	35,5	32,8	35,9	29,5	34—	28,2

On voit que dans les campagnes comme dans les villes, la proportion des hommes de plus de vingt-cinq ans est relativement assez réduite en 1920. En 1910, il y a tendance à une prédominance du nombre des hommes, cette tendance étant du reste indécise suivant les groupes ; en 1920, dans tous les groupes de vingt-cinq à cinquante-cinq ans, on constate *une supériorité numérique très nette chez les femmes.* C'est un fait qui n'avait jamais été constaté lors de tous les autres recensements effectués en Bulgarie et qui, par conséquent, doit être attribué à la guerre.

La répartition en 1920 de la population, au point de vue de sa capacité de travail, peut être étudiée d'après les chiffres suivants :

Groupes âgés	Sur 1.000 personnes on compte en 1920 :		
	Pour les villes	Pour les villages	Pour toute la population
De 0 à 15 ans............	28,79	36,08	36,23
De 15 à 45 ans.........	50,12	43,02	44.44
De 45 à 70 ans.........	17,42	15,16	15,61
Au-dessus de 70 ans.....	3,60	3,70	3,68

Il ressort clairement de ces chiffres que, pour la population citadine, le nombre des individus aptes à travailler est relativement beaucoup plus grand que dans la population rurale, où le nombre des individus inaptes, en particulier le nombre des enfants, éléments improductifs, dépasse sensiblement le nombre correspondant dans les villes. Ajoutons à cela que, dans les villages, la proportion des enfants est presque partout la même. Le pourcentage le plus faible est dans les villages du département de Tirnovo, avec 35.6. Mais celui de Pleven, avec 35,92, n'est pas très différent : c'est la population de la partie centrale de la vallée du Danube. Le pourcentage le plus élevé se remarque dans les deux nouveaux départements de Pachmakly et de Mastanly où, comme nous le savons déjà, la population est surtout turque et pomaque. La proportion des enfants atteint 40.77 à Pachmakly et 43,26 à Mastanly.

En ce qui concerne les villes, on remarque une légère modification de la proportion des enfants ; à l'exception peut-être du département de Pétritch, où dans les villes le pourcentage des enfants atteint 36,20 ; et à un certain degré, pour les départements de Mastanly et de Pachmakly, où les pourcentages sont respectivement 33,56 et 34,55. Ce sont là des départements récemment annexés dans lesquels la population citadine est moins importante et, par son caractère démographique, plus proche de celle des villages.

Cette question peut être examinée aussi sous le rapport du

nombre d'individus des deux sexes, dans le tableau ci-dessous (1920) :

Groupes âgés	POUR 100 PERSONNES ON COMPTE DANS CHAQUE GROUPE :					
	Dans les villes		Dans les villages		Sur toute la population	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
De 0 à 15 ans...........	28,38	29,23	39,38	36,81	37,12	35,34
De 15 à 45 ans..........	50,96	49,23	41,21	44,80	43,21	45,66
De 45 à 70 ans..........	17,33	17,51	15,45	14,88	15,84	15,39
De plus de 70 ans.......	3,25	3,98	3,92	3,48	3,78	3,57

Au point de vue de la situation familiale (état civil) la population bulgare se décomposait ainsi lors des deux derniers recensements :

Situations familiales	SUR 1.000 PERSONNES DE CHAQUE SEXE ON COMPTE :					
	Hommes		Femmes		Totaux	
	1910	1920	1910	1920	1910	1920
Célibataires............	56,04	55,53	51,55	49,76	53,84	52,64
Mariés.................	40,39	40,91	42,28	41,50	41,32	41,21
Veufs..................	3,42	3,42	6,02	8,59	4,69	6,01
Divorcés...............	0,12	0,10	0,12	0,14	0,12	0,12

En 1920, le nombre des personnes en état de veuvage, surtout des femmes, a augmenté de plus de 2,5 pour 100. Ce fait est aussi, sans nul doute, dû aux guerres.

Ces chiffres changent sensiblement si nous faisons une distinction entre la population citadine et la population rurale comme on peut le voir d'après le tableau ci-dessous :

Situations familiales	Sur 100 personnes des deux sexes on compte :							
	Dans la population citadine				Dans la population rurale			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	1910	1920	1910	1920	1910	1920	1910	1920
Célibataires	57,89	56,71	49,46	47,69	55,60	55,22	52,03	50,25
Mariés	39,42	40,42	39,54	39,76	40,62	41,04	42,92	41,92
Veufs	2,40	2,56	10,61	12,21	3,66	3,64	4,95	7,73
Divorcés	0,24	0,19	0,36	0,32	0,09	0,08	0,07	0,09

On voit ressortir très nettement de ces chiffres la prédominance de la population en état de veuvage en 1920. Et quoique dans les villes cette population atteigne jusqu'à 12,21 pour 100, et pour les campagnes, 7,73 pour 100, on constate, en comparant ces chiffres avec ceux de 1910, que c'est dans les villages que le veuvage des femmes est proportionnellement plus fréquent que dans les villes. En prenant les chiffres absolus ce phénomène est encore plus net. Ainsi, en 1910, le nombre des veuves s'élevait dans les villes à 42.520, et en 1920 à 57.363: nous avons donc environ 15.000 veuves en plus pour cette dernière année. Dans les villages, les chiffres se présentent comme suit : 1910, 85.635 ; et 1920, 151.278. En d'autres termes, le nombre des veuves, après les hostilités, a augmenté d'environ 66.000. Il est évident que ceci doit être attribué à la guerre, ce qui ressort d'ailleurs des chiffres concernant les veufs. En 1910, il y avait dans les villes 10.301 veufs, en 1920, 12.690 ; et dans les villages, il y en avait 65.100 en 1910 et 69.965 en 1920. La différence, par conséquent, entre hommes et femmes, est extrêmement grande.

§ 4. — Caractère ethnologique et degré d'instruction de la population en 1920.

L'ethnologie et le degré d'instruction de la population constituèrent jusqu'à la guerre balkanique des éléments relative-

ment stables. La population bulgare orthodoxe augmentait régulièrement, et surpassait en nombre les autres groupes. Les mahométans, par suite de leurs émigrations continuelles en Turquie, voyaient leur nombre diminuer constamment.

En ce qui concerne les « lettrés », jusqu'à la guerre balkanique, leur nombre tendait à augmenter d'une façon sensible et constante dans presque tous les groupes, mais particulièrement chez les Bulgares. Les guerres modifièrent jusqu'à un certain degré l'allure de ces deux phénomènes. Examinons d'abord la proportion entre les différents groupes suivant la religion :

Religions	Pourcentage des habitants par rapport a la population totale		
	1887	1910	1920
Gréco-orthodoxe	76,86	83,99	83,80
Musulmane	21,44	13,88	14,25
Catholique	0,59	0,74	0,70
Protestante	0,04	0,15	0,12
Israélite	0,77	0,92	0,89
Arméno-grégorienne	—	0,28	0,22
Diverses	0,30	0,04	0,02

Ce tableau montre que nous nous trouvons de nouveau en présence d'une diminution de la population gréco-orthodoxe, et d'une augmentation de la population mahométane. Ceci est dû à l'annexion des régions des Rhodopes, où la population mahométane pomaque détient la suprématie ; et à la perte de la Dobroudja et des territoires situés le long de notre frontière occidentale, où la population orthodoxe bulgare avait la prédominance. Si nous examinons les chiffres d'ensemble, nous constatons que les Bulgares se sont accrus de 3,6 millions en 1910 à 4 millions en 1920, et les mahométans de 602.000 en 1910 à 690.000 en 1920. Par conséquent, ces derniers ont atteint un chiffre qu'ils n'avaient pas connu même pendant les pre-

mières années qui suivirent l'affranchissement. L'examen des effectifs des deux religions dominantes dans les villes et les villages des montagnes des Rhodopes montre que l'augmentation de la population mahométane est due principalement aux Pomaques de ces régions.

Religions	Années	Pourcentage des individus		
		Dans les villes	Dans les villages	Au total
Gréco-orthodoxe	1905	79,65	83,67	82,88
	1910	80,34	84,86	83,99
	1920	83,25	83,94	83,80
Mahométane	1905	12,91	15,46	14,97
	1910	12,21	14,28	13,88
	1920	10,09	15,28	14,25

Puisque nous comptons comme mahométans les Pomaques qui sont bulgares, et que dans les orthodoxes nous comprenons ceux qui ont la religion grecque et ceux des autres nationalités, le tableau ne serait pas complet si nous ne donnions pas les chiffres des individus classés selon leur langue maternelle :

Langues maternelles	Pourcentage des habitants		
	En 1887	En 1910	En 1920
Bulgare	73,75	81,23	83,38
Grecque	1,85	1,17	0,97
Hébraïque (espagnole)	0,75	0,89	0,86
Allemande	0,07	0,11	0,07
Russe	0,03	0,06	0,19
Turque	19,25	11,63	11,20
Tzigane	1,59	1,76	1,27
Serbe	0,07	0,07	0,03
Roumaine	—	2,22	1,55

Ces chiffres montrent que la population bulgare conserve sa supériorité numérique si on ajoute la population pomaque. Après la guerre, le taux de la population turque est moindre qu'avant la guerre. Il en est de même de la population grecque et de la population roumaine, tandis que celui de la population russe a sensiblement augmenté. Ce fait est étroitement lié à la venue de réfugiés russes, dont le nombre croissait d'année en année après les guerres.

Ainsi, malgré l'annexion de quelques contrées dans lesquelles la population mahométane turque a la prédominance, le nombre des Bulgares a augmenté sensiblement. Ceci est dû, sans aucun doute, à l'arrivée de nombreux réfugiés bulgares ayant quitté leurs foyers de Dobroudja, de Thrace et de Macédoine. Le prochain recensement accusera une suprématie encore plus nette de l'élément bulgare, étant donné que les réfugiés n'ont guère commencé à arriver en grand nombre dans le pays qu'en 1922. La population turque a subi une diminution sensible depuis l'époque précédant la guerre balkanique. D'autre part, à une époque plus récente, la nouvelle Turquie a fait tous ses efforts pour provoquer une immigration de ses sujets en Thrace et en général dans toutes les provinces de son Empire qui avaient été dévastées et dépeuplées pendant la guerre.

Vers 1920, cependant, la population turque est numériquement beaucoup plus forte que pendant l'année 1905. On remarque une diminution sensible du nombre des Grecs, qui, à la suite des traités et des conventions, quittèrent la Bulgarie pour s'établir en Thrace et en Macédoine dans les endroits délaissés par les Bulgares. On constate aussi une diminution de l'élément roumain dont une partie est incorporée à la Serbie, par suite du nouveau tracé des frontières. Il n'y eut pas d'émigration en masse des Roumains, quoique en Dobroudja, province qui avait été donnée à la Roumanie par les traités, une grande partie de la population ait été forcée de quitter ses foyers et d'émigrer en Bulgarie.

Le nombre des « lettrés » augmente sensiblement en Bulgarie pendant et après les guerres, comme on peut le voir d'après le tableau suivant :

Années	Nombre de « lettrés » sur 100 habitants		
	Hommes	Femmes	Totaux
1900	36,03	11,21	23.87
1905	40,66	14,67	27.91
1910	46,17	20,40	33.51
1920	55,76	33,18	44,46

Le degré d'instruction, qui est sans doute le résultat d'une application de plus en plus sévère du principe de l'instruction primaire obligatoire, progresse plus difficilement dans les villages que dans les villes, ce qui ressort nettement du tableau suivant :

Années	Nombre de « lettrés » sur 100 habitants					
	Dans les villes			Dans les villages		
	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux
1910..........	64,14	44,32	54,56	41,84	14,85	28,53
1920..........	70,70	54,65	62,90	51,90	28,03	39,87

Les « lettrés » des villes sont donc sensiblement plus nombreux que ceux des villages ; et la différence est beaucoup plus importante dans la population féminine que dans la population masculine. En outre, le nombre des « lettrés » varie selon les villes. Ainsi, à Sofia par exemple, le coefficient est de 80,91 pour 100 pour les hommes, de 66,09 pour 100 pour les femmes et de 73, 91 pour 100 pour l'ensemble de la population : il s'y trouve donc 10 pour 100 de lettrés de plus que dans les autres villes en général. Pour serrer de plus près la réalité dans cette question, il y a lieu, comme nous l'avons dit précédemment, de déduire les individus âgés de moins de six ans qui, comme nous le savons, constituent en Bulgarie un pourcentage de la population plus grand que dans beaucoup d'autres pays.

Nous donnons ci-dessous le nombre des lettrés âgés de plus de six ans en 1920 et en 1910.

Années	NOMBRE DES « LETTRÉS » SUR 100 INDIVIDUS AGÉS DE PLUS DE 6 ANS								
	Dans l'ensemble			Dans les villes			Dans les villages		
	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux
1910..........	57.78	25.57	41.97	75.28	58.42	64.28	53.21	18.88	36.28
1920..........	66.43	39.17	51.72	80.07	61.94	71.26	62.67	33.41	47.83

Ces chiffres seraient aussi sensiblement modifiés si nous déduisions les éléments âgés de plus de soixante ans, c'est-à-dire nés pendant la domination turque et ayant passé leur enfance sous ce régime. Notre Direction de la Statistique n'a pas enregistré ces chiffres.

Mais nous disposons des chiffres concernant la répartition de la population suivant l'âge et l'instruction. Ils sont contenus dans le tableau suivant, qui permet de se faire une opinion exacte sur cette question :

Ages	Pourcentage des « lettrés » par rapport a la population totale en 1920		
	Hommes	Femmes	Population totale
De 5 à 10 ans..........	28,26	25,74	27,02
De 10 à 15 —..........	75,36	65,42	70,53
De 15 à 20 —..........	76,18	61,96	69,10
De 20 à 25 —..........	82,08	64,90	68,19
De 25 à 30 —..........	79,76	42,57	60,48
De 60 à 65 —..........	35,18	5,38	19,89
De 65 à 70 —..........	29,19	4,71	17,80
De 70 à 75 —..........	20,72	2,97	11,89
De 75 à 80 —..........	20,31	3,07	12,37
De 80 à 85 —..........	13,45	1,99	7,71
De 85 à 90 —..........	13,18	2,12	8,36
De 90 à 95 —..........	8,40	1,57	4,94
De 95 à 100 —..........	7,93	1,56	5,02

Le pourcentage des « lettrés » dans les groupes d'un âge avancé est plusieurs fois inférieur au pourcentage correspondant dans les groupes d'âge moyen, comprenant les individus ayant passé leur enfance sous le régime de l'instruction obligatoire.

D'ailleurs, les écarts que nous venons de signaler dans les chiffres se reproduisent nettement dans le tableau ci-dessus. Pour la ville de Sofia en particulier, les pourcentages de « lettrés » de plus de sept ans sont les suivants : 89,77 pour 100 pour les hommes ; 73,93 pour 100 pour les femmes ; et 82,32 pour 100 pour toute la population de la ville. Il est donc évident que le pourcentage des « lettrés » de la population de Sofia, surtout de la population masculine, se rapproche beaucoup de celui des pays d'Europe à culture avancée.

Avant de terminer, nous devons mentionner la diminution du nombre des enfants entrant chaque année à l'école. D'après la Constitution, l'instruction élémentaire, d'une durée de sept ans, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de quatorze ans, est obligatoire pour tous les individus de n'importe quelle religion. Une loi spéciale prévoit des sanctions pénales obligeant les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Malgré les difficultés qui ont entravé la mise en vigueur de cette loi, le Ministère de l'Instruction publique a appliqué ces mesures avec de plus en plus d'énergie. Aussi n'y a-t-il qu'un nombre relativement minime d'enfants qui ne fréquentent pas l'école.

Sous l'action de cette loi et avec la croissance des jeunes générations, nous aurons évidemment une augmentation constante du nombre des enfants inscrits dans les écoles primaires. Mais, si nous examinons le nombre des enfants qui entrent à l'école, nous remarquons non seulement des fluctuations pendant les années de guerre, mais plus tard, et même jusqu'à aujourd'hui, des changements dans les chiffres. Pour élucider cette question, nous présentons le tableau ci-après :

Années scolaires	Nombre des écoliers	
	Dans les écoles primaires	Dans toutes les écoles
1900-1901	318.078	360.881
1905-1906	400.408	449.579
1910-1911	453.706	537.931
1911-1912	474.940	568.629
1912-1913	240.691	311.340
1913-1914	504.272	605.233
1914-1915	553.712	662.154
1915-1916	453.530	559.504
1916-1917	534.322	643.886
1917-1918	553.047	682.339
1918-1919	538.514	687.703
1919-1920	571.812	722.705
1920-1921	559.649	702.897
1921-1922	587.319	746.263
1922-1923	594.908	774.768
1923-1924	540.904	741.222

Comme on le voit, l'augmentation du nombre des écoliers est très nette, surtout dans l'instruction élémentaire. A ne considérer qu'une période de vingt ou vingt-cinq années, on constate que le nombre des enfants allant à l'école a presque doublé. Avant la guerre, ce nombre croît d'une façon constante. Pendant et après les guerres, diverses fluctuations se produisent. La plus sensible est celle que l'on constate pendant l'année scolaire 1912-1913 : le nombre des enfants dans les écoles primaires diminue de moitié. Ceci est dû au fait que, pendant la guerre balkanique, on avait mobilisé presque tous les instituteurs, ne laissant en service que les plus âgés et les institutrices ; leur nombre était naturellement insuffisant. Les fluctuations continuent jusque pendant l'année scolaire 1918-1919 ; on commence alors à voir croître de nouveau le nombre des écoliers. Mais sur ces entrefaites, un autre phénomène fait sentir son influence, et elle persiste jusqu'à nos jours. Le nombre des écoliers diminue parce que celui des enfants soumis à l'instruction élémentaire obligatoire diminue du fait

de l'abaissement de la natalité qui s'est produit pendant la guerre. La diminution des naissances, on peut le voir sur le tableau, se répercute sur une période de sept années. Ce phénomène fut si net qu'il eut de grandes conséquences dans l'administration des écoles : diminution du personnel enseignant, des crédits destinés à l'enseignement, etc. Dans quelques villages de la Bulgarie du Sud, que nous avons observés personnellement, pendant les années scolaires 1923-1924 et 1924-1925 il n'y avait presque pas d'enfants tombant sous le coup de la loi sur l'instruction obligatoire ; ailleurs, le nombre des enfants inscrits était tellement petit qu'on se vit obligé de procéder à la fusion de diverses classes. Il est évident, comme nous l'avons déjà dit, que ceci était dû à la diminution des naissances survenue pendant la guerre.

Il n'est pas sans intérêt de noter, à ce sujet, le nombre des étudiants en âge d'accomplir leur service militaire. Il y avait dans l'Université de l'État :

Pendant les années	Nombres d'étudiants
1910-1911	1.800
1911-1912	2.380
1912-1913	1.379
1913-1914	2.455
1914-1915	2.887
1915-1916	2.110
1916-1917	1.304
1917-1918	1.408
1918-1919	5.897
1919-1920	8.677
1920-1921	4.591
1921-1922	2.366
1922-1923	2.707
1923-1924	2.373

Ici aussi apparaît la diminution du nombre des étudiants durant la guerre, et sa prompte augmentation après le rétablissement de la paix. En effet, pour l'année 1919-1920, le nombre des étudiants inscrits à l'Université d'État atteint le chiffre de 8.677, qui dépasse de beaucoup celui de quelques-unes des premieres universités de l'Europe. Ce brusque accrois-

sement du nombre des étudiants est dû à ce que beaucoup d'entre eux avaient interrompu leurs études à cause de la guerre, et rentrèrent en masse à l'université après la signature de la paix. Nous devons ajouter que de nombreux officiers de l'armée active, licenciés par suite de la réduction de l'armée, s'inscrivirent à l'Université d'État. Après 1922, le nombre des étudiants inscrits à l'Université redevient relativement normal (2.500 environ). Ici aussi, l'influence de la guerre est frappante.

§ 5. — Répartition de la population par professions.

La répartition de la population de la Bulgarie par professions est, relativement, beaucoup plus simple que dans les autres pays. Ceci est dû principalement au fait qu'une grande partie de la population pratique l'agriculture. Voici un tableau, basé sur les données fournies par la Direction de la Statistique, qui est instructif à ce point de vue.

Professions	Pourcentage par rapport a l'ensemble de la population	
	En 1910	En 1920
1. Agriculture, chasse, pêche......	75,29	75,42
2. Mines, carrières et salines......	0,11	0,25
3. Industrie et artisanat..........	9,93	10 —
4. Voies et transports............	2,01	2,11
5. Commerce, banque et crédit....	4,57	4,24
6. Services publics et professions libérales..................	3,67	3,88
7. Armée......................	1,26	1,22
8. Propriétaires, retraités, rentiers, etc....................	0,93	1,44
9. Domestiques................	0,61	0,43
10. Journaliers, et professions non déterminées................	1,31	0,59

Donc, pendant la période des guerres il n'y a pas eu de perturbations profondes dans la nature des métiers exercés par la population ; la population agricole reste presque invariable ; elle augmente même légèrement du fait que le territoire nouvellement annexé est peuplé exclusivement d'agriculteurs. Une très légère augmentation, de 1 pour 1.000, est constatée dans l'industrie et les voies de communication, tandis que les commerçants diminuent très sensiblement. L'armée a aussi subi une diminution. Quelques-uns de ces chiffres peuvent prêter à critique : tout d'abord la proportion des individus artisans ou travaillant dans l'industrie et surtout celle des ouvriers, est inférieure à la réalité, car la plupart des ouvriers occupés dans les industries, surtout dans les mines, ont aussi une exploitation agricole ; ils cultivent la terre et vont à la fabrique ou à la mine quand il n'y a pas de travail à la campagne. De même il y a liaison étroite entre la profession de commerçant et celle d'agriculteur, ainsi qu'entre les artisans et les agriculteurs. Comme le recensement exige des habitants l'indication de leur profession principale, on déduira avec raison de ces chiffres que l'agriculture est l'occupation principale des Bulgares.

Remarquons que les différentes régions du pays ne présentent pas de grandes diversités en ce qui concerne les professions ; c'est que la population agricole est dispersée dans tout le pays. Nous ne remarquons de modifications du pourcentage général que là où il y a beaucoup de villes. Ainsi, sans entrer dans plus de détails, nous constatons qu'en 1920, le pourcentage le plus faible de la population exerçant l'agriculture se trouve dans le département de Sofia : 57,14 pour 100 seulement ; à Sofia même, on note 2,24 pour 100 alors que les environs de cette ville accusent un taux de 81,03 pour 100. Il est utile de noter qu'en Bulgarie des arrondissements entiers sont peuplés d'artisans ou de travailleurs s'occupant de préférence d'industrie. Ainsi, par exemple, à Sliven, le pourcentage de ces éléments s'élève à 20,99 pour 100, et dans l'arrondissement de Pachmakly, il s'élève à 21,19 pour 100 ; dans l'arrondissement de Péchtéra à 22,61 pour 100 ; dans celui de Plovdiv-

ville à 33,15 pour 100 ; dans celui de Roussé-ville à 31,51 pour 100 ; dans celui de Sofia-ville à 29,47 pour 100 ; dans celui de Gabrovo à 30,48 pour 100 et dans celui de Drenovo à 19,29 pour 100. Ces coefficients sont dus sans aucun doute au fait que dans ces arrondissements est établie presque toute la grosse industrie mécanique. Dans quelques-uns, cependant, par exemple dans ceux de Pachmakly et de Drenovo, la population, quoique s'occupant de métiers divers, couture, quincaillerie, maçonnerie, va aussi travailler dans d'autres provinces du pays, et même hors des frontières de la Bulgarie.

§ 6. — Les réfugiés.

Les phénomènes démographiques en Bulgarie après la guerre se modifient et se compliquent, à un certain degré, par suite de l'apparition d'un nouvel élément, *les réfugiés*. Ils arrivèrent en Bulgarie en masse, les uns amenant avec eux tout leur ménage, les autres leur bétail et leurs meubles, d'autres sans aucune ressource. C'étaient des Bulgares qui, de temps immémoriaux, vivaient en Dobroudja, en Macédoine et en Thrace, et qui, par suite de diverses mesures des nouvelles autorités installées dans ces contrées, se voyaient obligés de quitter leurs foyers séculaires et de chercher refuge dans les frontières de la Bulgarie affranchie. Dès les débuts de son indépendance, la Bulgarie vit arriver sur son territoire de nouveaux Bulgares. Dans les premières années qui suivirent l'affranchissement et jusqu'à la guerre balkanique, ils venaient presque tous de Turquie ; chassés par les mesures sévères que le gouvernement turc prenait après chaque série de troubles en Macédoine, après chaque révolte en Albanie, une partie de la population bulgare domiciliée là-bas — en majeure partie des intellectuels — venait chercher refuge en Bulgarie. Un grand nombre de Bulgares arrivèrent ainsi en 1903 après l'insurrection d'Iline-Den que les Comités de la Macédoine et de la Thrace avaient organisée contre l'autorité turque. Ils pouvaient être évalués à environ 14 à 15.000 personnes, mais il n'en a pas été fait de statistique exacte. Ces réfugiés ne causaient aucun

souci aux autorités bulgares : le développement constant de la vie économique et le besoin de travailleurs intellectuels permirent au pays de les absorber facilement.

Après 1903, on assiste de nouveau, à diverses reprises, à des immigrations. Par exemple, au printemps de 1912, la majeure partie des habitants de l'arrondissement de Chtipe émigra. Et nous passons sous silence les immigrations quotidiennes isolées de Bulgares, qui revenaient chercher dans leur patrie une vie plus libre, ou qui étaient poursuivis par les autorités turques pour un motif quelconque. L'observateur le moins averti pouvait se rendre compte de la présence dans les villes bulgares — surtout à Sofia, Varna et à Plovdiv — de Macédoniens-Bulgares.

La guerre de 1912 contre la Turquie, qui détermina le départ définitif de l'armée turque de la Macédoine et de la Thrace, et amena la prise d'Andrinople et de tous les territoires jusqu'aux confins de Constantinople, ne provoqua au début aucun mouvement de la population bulgare dans l'ancien empire turc. Seuls, les habitants de quelques villages nettement bulgares, entre Andrinople et Constantinople, furent obligés de quitter leurs foyers par suite des opérations militaires et de se retirer à l'arrière du front. Mais ces habitants ne passèrent même pas les frontières de la Bulgarie. Nous devons remarquer que la guerre balkanique, suivie du traité de paix de Londres, se termina sans aucune espèce de dévastation dans n'importe quelle province de Thrace ou de Macédoine. Toutes les villes restèrent intactes ; même la ville d'Andrinople, qui avait dû être bombardée pendant son siège de quelques mois, avait été autant que possible ménagée par l'artillerie bulgare. En juin 1913 la guerre fut déclarée entre les anciens alliés : la Grèce et la Serbie d'une part, et la Turquie et la Roumanie d'autre part. et l'une de ses conséquences fut que la population bulgare de la Thrace et de la Macédoine s'enfuit en masse vers la Bulgarie. Indépendamment de ce fait, les immigrés en Bulgarie provenaient en majeure partie de la Macédoine. En 1913 des dizaines de milliers d'immigrants arrivèrent de la vallée de la Thrace orientale et occidentale. Par suite de la précipitation des événements et de

l'arrivée massive des réfugiés, il n'a pas pu être effectué de statistique concernant ce phénomène, mais cette population fut évaluée, par la suite, à 35 ou 45 mille personnes, qui furent absorbées par le pays sans difficultés sociales ou financières particulières. Les réfugiés s'établirent surtout dans les villes comme ouvriers, journaliers et petits artisans.

La guerre contre les Serbes, dans laquelle la Bulgarie entra au mois d'octobre 1915, ne causa jusqu'en 1918, aucune migration de la population. Les Bulgares — à tort ou à raison — considérèrent comme bulgare la population de la Thrace et de la Macédoine, à l'exception des Turcs et des Grecs. Seule la population habitant la zone des opérations militaires a été déplacée, mais elle n'a fait que se rapprocher des frontières de l'ancienne Bulgarie. Ce n'est qu'après la retraite de l'armée bulgare, en automne 1918, et la signature de l'armistice de Salonique, que de grandes colonnes d'émigrants se mirent en route vers la Bulgarie.

Il était impossible de prévoir quel serait le nombre des immigrants, mais il est certain que le traité de paix signé en 1919 entre la Bulgarie et les Alliés vainqueurs eut pour résultat d'en augmenter sensiblement le nombre. Ce traité prévoit parmi des conditions sévères une disposition particulièrement importante, et, nous pouvons le dire, presque inconnue jusqu'alors dans les annales de l'histoire de l'Europe. Il est probable que les hommes d'État de l'Europe occidentale posèrent le principe de l' « échange volontaire » des populations dans le désir de mettre fin aux polémiques continuelles et aux discussions entre les peuples balkaniques. Le but poursuivi était d'éliminer complètement la population bulgare de la Thrace et de la Macédoine que l'on incorporait à la Grèce. Le résultat de cette disposition, confirmée par le traité entre la Grèce et la Turquie et la Grèce et la Bulgarie à Lausanne, en 1922, fut de donner à l'Europe le spectacle d'une émigration qui n'a peut-être pas eu sa pareille depuis le moyen âge. Comme on pouvait le prévoir, « l'échange volontaire » fut promptement annulé et remplacé par l'émigration forcée d'une population paisible et vivant dans le bien-être. Selon le rapport officiel des Commis-

saires de la Commission d'émigration gréco-bulgare à la Société des Nations, MM. Rouvère et Korf, il y eut beaucoup de cas où l'administration grecque fit pression sur les habitants.

A ces Bulgares de Thrace et de Macédoine, cruellement éprouvés par le sort, s'ajoutèrent des Russes de la Russie méridionale et les débris de l'armée de Wrangel qui arrivèrent en Bulgarie comme un véritable torrent. Depuis 1918 jusqu'en 1924, la frontière sud de la Bulgarie fut continuellement traversée par de nombreux réfugiés bulgares et russes. Quoiqu'il n'existe pas de statistique exacte des réfugiés qui arrivèrent en Bulgarie après la guerre européenne, nous sommes parvenus par diverses méthodes et en puisant à différentes sources d'information à déterminer leur nombre approximatif.

Commençons avant tout par les réfugiés russes. En Bulgarie, leur nombre s'exprime par les chiffres suivants, d'après la statistique fournie par le Bureau international du Travail de Genève (Études et documents, série B, conditions économiques) :

Années	Arrivés	Partis	Restés en Bulgarie
1919-1920........	8.640	—	—
1921.............	21.460	—	30.100
1922.............	6.240	3.000	33.340
1923.............	900	2.000	32.240
1924.............	400	2.100	30.540
1925.............	140	1.040	29.640

Ainsi 30.000 personnes, dont 23.000 hommes valides, arrivent dans le pays, pour ainsi dire sans aucun moyen d'existence. Parmi eux se trouvent des médecins, des ingénieurs, des employés, des professeurs, des instituteurs de gymnase et des ouvriers, simples soldats. Selon le Bureau international du Travail, sur toute cette masse 14.500 hommes se sont fixés en Bulgarie ; 2.500 femmes y sont restées en qualité d'institutrices, de servantes de restaurants, d'ouvrières, etc. Le reste, en grande partie des soldats malades et invalides de guerre, plus de 1.000 élèves des gymnases et environ 120 étudiants,

restèrent, on peut le dire, à la charge de l'État bulgare. A partir des années 1921-1923 on dut prévoir dans le budget de l'État bulgare environ 10 millions de levas pour fournir des secours aux Russes réfugiés, élèves, invalides, etc. D'autre part, on inscrivit dans le budget de l'année 1926-1927 : 1° une somme de 6.960.000 levas pour secours aux enfants russes dans les gymnases et aux étudiants russes dans les instituts d'études supérieures bulgares ; 2° 3.960.000 levas pour secourir les réfugiés russes en général ; 3° 600.000 levas pour l'entretien des sanatoria russes de tuberculeux ; 4° 540.000 levas de pension aux vétérans russes de la guerre russo-turque de 1877-1878, soit au total 12.060.000 levas. On atteignit ainsi le montant de 14 millions de levas dans les dernières années budgétaires. Les réfugiés russes jouissent en Bulgarie de grandes sympathies. Beaucoup de villes fournissent continuellement des secours à leurs réfugiés dont les plus âgés perçoivent même une retraite prise sur les fonds des communes ou de l'État. Les plus instruits : médecins, ingénieurs, instituteurs, professeurs d'université, ont été pris par l'État à son service plutôt par courtoisie que par besoin.

En ce qui concerne les réfugiés bulgares, nous avons puisé nos chiffres à plusieurs sources. Un recensement de ces réfugiés, effectué le 1er septembre 1924 par le ministère des Affaires étrangères de Bulgarie, expose que 39.732 familles, composées de 170.075 personnes, étaient arrivées à cette époque en Bulgarie. D'autre part, ce recensement a permis de constater que, par suite du froid et des privations de toute espèce, la mortalité parmi ces réfugiés bulgares était très élevée et qu'environ 32.546 d'entre eux étaient morts pendant la migration et lors de leur établissement dans le pays. Nous admettrons donc, d'après ce recensement, que le nombre des réfugiés avant 1924 devait être de 202.621.

Le nombre des réfugiés continua à croître, même après 1925, par suite de la Convention de Lausanne. Aussi voyons-nous dans la publication du Bureau international du Travail de la Société des Nations, à Genève, les enquêteurs de ce bureau, MM. Thixier et Procter, évaluer en 1925 le nombre des réfu-

giés à 52.500 familles comprenant 221.000 personnes, dont 83.155 hommes, 67.716 femmes et 70.320 enfants. Selon le recensement du ministère, le nombre des réfugiés en Bulgarie entre 1918 et 1920 se décompose comme suit :

De la Macédoine.......	5.391	familles	comprenant	21.834	personnes
De la Thrace occidentale	4.157	—	—	15.737	—
De la Thrace orientale..	2.127	—	—	9.257	—
De la Dobroudja.......	2.751	—	—	10.778	—
De l'Asie (Mineure)	762	—	—	2.859	—
Au total.....	15.188	familles	comprenant	60.465	personnes

Ne sont pas inclus dans ces chiffres les réfugiés qui arrivèrent plus tard de Tzaribrod et des autres provinces limitrophes de la Bulgarie occidentale, qui avaient été annexées à la Serbie par le traité de paix de Neuilly.

Il est difficile, comme nous l'avons déjà dit, de déterminer le nombre des réfugiés en Bulgarie, car, quand ils arrivaient, le principal souci du gouvernement et de la Société de la Croix-Rouge était de leur distribuer les premiers secours pour les sauver de la mort. Il est à remarquer que leur arrivée dans le pays coïncidait d'habitude avec les premiers jours de l'automne et de l'hiver, c'est-à-dire aux époques les moins salubres et qui occasionnaient le plus de souffrances. A ces moments-là, personne ne songeait à les dénombrer pour en faire une statistique. Et, plus tard, lorsque le Ministère des Affaires étrangères essaya d'en effectuer le recensement, tous les réfugiés n'ont pu être pris en note, car beaucoup d'entre eux étaient établis dans les villes, et quelques-uns, ayant déjà un travail lucratif, ne désiraient point rappeler leur origine de réfugiés.

Cependant, en 1922 et en 1924, on vota une loi spéciale de réforme agraire ; une Direction fut créée et chargée de dénombrer toutes les terres libres appartenant à l'État, aux communes et aux particuliers au-dessus d'un certain maximum fixé par la loi, et de constituer ainsi un fonds de terres servant à l'établissement de la population locale indigente et des réfugiés fixés dans le pays. Selon les données de cette Direction, vers l'année 1926, le nombre des réfugiés s'élevait à 193.404. Dans ces chiffres ne figurent que les réfugiés ayant sollicité des terres pour s'établir.

Comme nous le verrons plus loin, on eréa, vers la fin des années 1926 et 1927, un serviee spéeial pour l'établissement des réfugiés, avee le eoneours de l'État, l'aide et le eontrôle de la Soeiété des Nations. En se servant des déclarations enregistrées au 1er mai 1928 et provenant des réfugiés désirant profiter de l'emprunt pour l'établissement des réfugiés, la Direetion de ee serviee a élaboré le tableau que nous donnons ei-eontre.

Ces données ne sont malheureusement pas exaetes dans le plein sens du terme, ear il est hors de doute que des milliers et des milliers de réfugiés se sont fixés à Sofia, Varna, Plovdiv, Roussé et dans d'autres villes en qualité d'artisans, de petits eommerçants, d'ouvriers spéeialistes, dans les fabriques et dans les dépôts de tabacs ; que tous eeux-ei, n'étant pas établis dans les villages, ne purent profiter des avantages aecordés par l'emprunt des réfugiés, et n'ont pas été pris en eonsidération dans ee tableau que nous venons de présenter.

En outre, nous devons ajouter qu'après la guerre, des réfugiés arméniens arrivèrent dans le pays en masses eompaetes ; ils s'enfuyaient de Turquie à eause des massaeres eonsécutifs à la guerre gréeo-turque. Ces réfugiés non plus n'ont pas été reeensés à leur entrée en Bulgarie, et nous ne pouvons pas, par eonséquent, présenter des ehiffres exacts les eoncernant. M. Thixier, délégué de la Soeiété des Nations, évalue à 28.000 le nombre des Arméniens ayant passé la frontière de la Bulgarie, et à 20.000 eeux qui ont élu domieile dans le pays. Selon les recensements des préfets de poliee, ees réfugiés se sont établis dans les villes de Bourgas, de Varna, de Haseovo, de Sofia, de Stara-Zagora, de Roussé, ete. ; ils se sont livrés à divers métiers et au commeree, tissèrent des tapis, élevèrent des vers à soie, etc. Ces réfugiés n'ont pas eu reeours à l'assistanee officielle de l'État, mais se sont tirés d'affaire par leurs propres moyens, ou grâee aux ressouree fournies par leurs Comités nationaux ou par le Comité Nansen.

En nous basant sur les ehiffres indiqués plus haut, les réfugiés arrivés dans le pays postérieurement à 1913 augmentèrent la population de la Bulgarie d'au moins 290.000 personnes. D'après le témoignage de toutes les personnes — Euro-

Répartition des familles de réfugiés selon leur provenance, leur date d'immatriculation et leur degré d'instruction

(Sur la base des déclarations fournies jusqu'au 1-V-1928)

Réfugiés provenant de	Nombre des familles	Pour 100	Nombre des membres des familles	Nombre des lettrés	Familles immigrées en 1912	1913	1914	1915	1916 1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	Date d'immigration indéterminée	Nombre de membres indéterminés	Nombre de villages établis par les réfugiés
Asie Mineure...	1.564	4,1	7.139	645	11	57	1.209	1	5	2	13	3	2	24	206	23	5	3	7	90
Thrace occid....	6.752	17,7	29.814	3.602	157	142	26	9	17	183	2.364	47	85	562	1.162	1.827	108	63	21	323
Thrace orientale	13.824	36,2	57.292	7.105	213	11.749	589	36	73	74	634	41	73	51	182	47	35	27	47	782
Macéd. grecque	10.669	28—	46.878	5.536	71	3.323	442	146	900	203	272	71	110	241	2.644	2.060	105	81	75	494
Macédoine serbe	781	2—	3.214	674	18	163	46	31	175	55	67	32	63	69	23	19	8	9	7	193
Dobroudja.....	3.071	8,1	11.698	2.680	38	202	179	54	494	867	331	195	117	109	94	116	258	17	24	403
Régions occid...	1.490	3,9	6.741	1.211	10	11	28	6	86	396	283	128	147	92	80	168	35	20	15	245
Totaux...	38.151	100	162.779	21.453	518	15.647	2.519	286	1.750	1.780	3.964	517	597	1.148	4.391	4.260	554	220	196	1.593

péens et Américains — qui ont enquêté sur la situation des réfugiés en Bulgarie, et qui est unanime, la mortalité est extrêmement grande parmi les réfugiés. Cette mortalité a encore été accentuée du fait qu'ils allèrent de leur propre initiative s'établir dans les départements libres de la région de Bourgas. Or par suite du paludisme intense qui sévissait dans ces régions, ces terres étaient restées désertes, et tous les essais effectués par la population bulgare pour les exploiter se terminaient par la mort de villages entiers. Un essai de ce genre, aussi malheureux, fut refait par les réfugiés qui arrivaient des plaines fertiles de la Thrace et qui s'établirent dans ces terres libres autour de Bourgas, sans soupçonner les maux qu'ils allaient endurer du fait de la maladie.

Ainsi la création artificielle d'un important courant d'immigration avait des conséquences économiques, sociales et financières très importantes et, nous pouvons le dire, graves.

§ 7. — Mariages.

C'est l'état civil qui a subi le plus profondément l'influence de la guerre : les mariages, les naissances, les décès. Étudions tout d'abord l'évolution du nombre des mariages d'après le tableau ci-dessous :

Années	Nombre total des mariages	Nombre de mariages par 1.000 personnes
1888........	22.222	8,3
1890........	29.423	9,1
1900........	30.661	8,3
1910........	38.917	9 —
1911........	41.258	9,4
1912........	22.680	5,5
1913........	23.752	5,7
1914........	53.211	12,5
1915........	27.216	6,4
1916........	*10.200*	*2,2*
1917........	20.577	4,4
1918........	45.271	9,6
1919........	75.344	15,8
1920........	68.238	14,1
1921........	60.048	12,3

L'augmentation progressive constatée avant les guerres, conséquence de l'aisance croissante de la population, était l'effet d'une loi démographique bien démontrée par l'exemple de beaucoup de contrées chez les peuples plus avancés en culture. Mais les guerres troublent tout d'un coup le processus de ce développement, et les chiffres concernant les mariages font des sauts, tantôt en avant, tantôt en arrière. Ainsi les deux années de 1912 et de 1913 prises ensemble présentent une diminution d'environ 25.000 et, en 1914, aussitôt après le rétablissement de la paix, le nombre des mariages s'élève à 53.211. Plus tard, également, sous l'influence de la guerre, on voit en 1916 le nombre des mariages descendre jusqu'à 10.700 — chiffre qui n'avait jamais été constaté auparavant. Deux années après — en 1919 — le nombre des mariages remonte tout d'un coup jusqu'à 75.344 et se maintient assez haut même jusqu'aux années 1923 et 1924, à partir desquelles il reprend son niveau normal, 10,5 pour 1.000. On constate presque le même phénomène dans les pourcentages.

Maintenant, nous allons étudier les mariages suivant qu'ils ont lieu dans les villes ou dans les villages. Par suite des conditions difficiles dans lesquelles travaillait la Direction de la Statistique, tous les renseignements n'ont pu être recueillis pendant la guerre. Voici quelques données :

Années	Nombre de mariages par 1.000 personnes		
	Dans les villes	Dans les villages	Dans tout le pays
1899-1902........	7,3	9,2	8,8
1904-1907........	9	10,7	10,4
1909-1912........	8,5	8,2	8,3
1919-1920........	15,1	14,7	14,8
1919-1922........	13,8	13,5	13,5

On voit que le nombre des mariages est bien plus fréquent dans les villes.

Il n'est pas sans intérêt d'étudier le phénomène en éliminant les enfants inaptes au mariage. Pour ce faire, nous avons établi le tableau ci-après :

Époques	Nombre de mariages par 1.000 personnes agées de 15 à 60 ans					
	Dans les villes			Dans les villages		
	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux
1899-1902......	53,7	77 —	63,2	107,3	138,4	120,9
1904-1907......	64,6	92,3	76 —	129,2	167,4	143,3
1909-1912......	61,1	85,2	71,1	105,2	133,4	117,6
1919-1920......	100,4	125,7	117,7	175,5	167,1	171,2

Nous constatons que les proportions des mariages dans les villes et dans les villages sont très différentes suivant les époques. Dans les vingt premières années, le nombre des mariages, tant pour les hommes que pour les femmes, est deux fois plus élevé dans les villages que dans les villes. Dans les dernières années, ee eoeffieient n'est pas aussi élevé, mais, malgré tout, la différence entre le nombre des mariages dans les villages et dans les villes est extrêmement grande, et ceci en faveur du village.

Examinons maintenant le nombre des mariages dans ehaque *religion*, pour la période 1919-1920. Nous avons, à eet effet, dressé le tableau suivant :

Religions	Nombre des mariages par 1.000 personnes de chaque religion		
	Hommes	Femmes	Au total
Gréco-orthodoxe	30,4	30,3	30,4
Mahométane	24,9	25,1	25 —
Israélite	34,7	33,1	33,9
Arméno-grégorienne......	25 —	27 —	26 —
Catholique	29,4	28,1	28,8
Protestante	38,5	37,7	38,1
Pour toute la population : (1919-1920)	29,6	29,6	29,6
Le même (1909-1912).....	16,3	16,9	16,6

Nous constatons que la proportion la plus élevée se rencontre chez les protestants ; viennent ensuite les israélites, et, enfin, les gréco-orthodoxes. Le coefficient le plus faible se trouve chez les mahométans. Ces chiffres concernant les années 1919 et 1920 diffèrent nettement de ceux des années précédentes, où d'ordinaire la population orthodoxe prédominait et où les autres religions restaient un peu en arrière. Ces coefficients sont dus aux perturbations causées par les guerres.

Une question qui présente un vif intérêt dans l'étude des mariages, c'est la répartition des *nouveaux mariés suivant l'âge*, surtout si nous comparons les chiffres concernant l'avant-guerre avec ceux qui concernent l'après-guerre. A cet effet, nous présentons le tableau suivant :

Groupes d'âges	Pourcentage des nouveaux mariés par rapport au nombre total des hommes et des femmes par années					
	1906-1910	1911	1912	1918	1919	1920
Jusqu'à 15 ans..........	0,1	0,1	0,2	0,0	0,1	0,2
De 15 à 18 —..........	7 —	9,6	9,7	4,9	4,2	6,7
De 18 à 20 —..........	27,3	27,3	26,6	17,6	15,9	19,3
De 20 à 25 —..........	51,1	47,8	45,3	52,3	49,4	47,5
De 25 à 30 —..........	7,5	8,2	9,4	14,7	18,2	15 —
De 30 à 40 —..........	3 —	4 —	5 —	7 —	9,4	8,4
De 40 à 50 —..........	2 —	1,9	2,3	2,2	2 —	2,1
De 50 à 60 —..........	0,9	0,8	1,1	0,7	0,6	0,6
Au-dessus de 60 ans.......	0,2	0,2	0,3	0,2	0,1	0,6

Ainsi, pendant les années suivant la guerre, il y a un déplacement dans l'âge des personnes entrant dans le mariage : un plus grand nombre de mariages se rencontre dans la population âgée de vingt-cinq à quarante ans. Ceci est surtout net en 1919, année pendant laquelle les individus de dix-huit et dix-neuf ans se sont mariés deux fois moins, et les individus de vingt-cinq à quarante ans deux fois plus que pendant les années précédant les guerres.

L'allure générale des coefficients pour l'ensemble de la popu-

lation se continue aussi pendant l'époque suivant la guerre, en ce qui concerne le peu de différence entre l'âge de la femme et celui du mari. Ainsi les femmes de quinze à dix-huit ans se marient de préférence avec les hommes du même âge. Les femmes de dix-huit à vingt ans se marient avec des hommes de dix-huit à vingt ans ; mais après la guerre nous constatons un déplacement maximum du coefficient vers la catégorie venant immédiatement après. Nous pouvons en dire autant des autres âges.

Pour avoir une idée plus claire des tendances notées plus haut, examinons aussi les chiffres concernant seulement les personnes aptes au mariage.

Groupes d'âges	NOMBRES DES INDIVIDUS ENTRÉS DANS LE MARIAGE SUR 1.000 PERSONNES APTES A SE MARIER			
	Années 1909-1912		Années 1919-1920	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
De moins de 18 ans....	2,0	24,8	4,9	24,1
De 18 à 20 —......	80,8	166 —	114,3	164,3
De 20 à 25 —......	172 —	370,8	252 —	428,3
De 25 à 30 —......	200 —	311 —	392,5	489,1
De 30 à 40 —......	154 —	141,4	381,8	165,1
De 40 à 50 —......	86,5	47 —	239,3	41,6
De 50 à 60 —......	35 —	12 —	73,6	11,6
Au-dessus de 60 ans...	13,2	2,4	18,2	2,3
Au total..........	87,4	106,8	145,4	142,1

Nous voyons après la guerre apparaître un changement en ce qui concerne les mariages des groupes âgés. Avant la guerre, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, la proportion la plus élevée des mariages se rencontre chez les individus relativement jeunes ; après la guerre, le nombre des nouveaux mariés relativement âgés augmente, notamment au-dessus de trente ans ; le phénomène est très net. Par exemple, avant la guerre, la proportion des mariages chez les individus âgés de quarante à cinquante ans était de 865 hommes par 10.000 habitants : après la guerre, ce chiffre s'élève à 2.393. La même tendance,

plus ou moins accusée, se remarque dans les autres groupes.

Nous allons maintenant examiner la proportion des mariages suivant *l'âge et l'état civil* des individus.

Âges	Sur 1.000 personnes de chaque catégorie (en 1920-1921) se marient					
	Célibataires hommes	Veufs	Divorcés	Célibataires femmes	Veuves	Divorcées
Moins de 19 ans........	44,3	604,8	315,8	73,7	537,9	533,3
De 20 à 24 ans.......	222,7	817,3	454,9	361,1	581,6	317,8
De 25 à 29 —	282,3	961,5	481,3	379,6	332,7	303,1
De 30 à 34 —	238,4	906 —	494,2	193,4	80,9	257,8
De 35 à 39 —	162,2	660,4	448,2	96,6	93,8	199,2
De 40 à 49 —	81,5	315 —	322,3	32,5	40,3	150,8
De 50 à 59 —	22,4	81,6	164,7	13	15,1	124,5
60 ans et plus..........	5,8	21,4	87,4	—	—	—
Dans l'ensemble........	121,4	197,3	362,7	154,7	61 —	242,5

Quelle est, maintenant, la durée moyenne des mariages rompus par suite du décès de l'un des époux, soit pendant la période des guerres, soit pendant la période qui les a suivies. A cet effet nous avons établi, en nous servant des données de la Direction de la Statistique, le tableau suivant qui concerne la population orthodoxe.

Époques	Mariages rompus par le décès du mari		Mariages rompus par le décès de la femme	
	Nombre total	Durée moyenne du mariage en années	Nombre total	Durée moyenne du mariage en années
1901-1905............	9.270	28,9	8.891	24,4
1906-1910............	9.740	29,9	9.711	24 —
1911.................	9.911	31,5	9.764	24,9
1918.................	*23.494*	*26,8*	18.942	24,6
1919.................	13.633	32,8	12.048	27,8
1920.................	13.291	32,9	13.180	26,6
1921.................	11.738	32,6	13.343	25,4

Par suite de la guerre, le nombre total des mariages rompus pendant l'année 1918 est deux fois et demi plus élevé qu'avant

et après cette date. Pendant cette même année, la durée du mariage rompu par suite du décès du mari est de beaucoup inférieure à celle de toutes les autres années. Le phénomène est plus accusé pour l'homme, étant donné que, pendant la guerre, il est beaucoup plus exposé que la femme. Cependant, nous remarquons une augmentation sensible du nombre de mariages rompus par le décès de la femme pendant la même année de guerre ; mais la durée du mariage rompu par le décès de la femme reste presque invariable.

Nous pouvons affirmer que le phénomène se produit aussi, avec la même tendance et la même régularité, dans la population mahométane, et naturellement dans toute la population du pays. Ainsi, le nombre des mariages rompus par le décès de l'homme s'élevait en 1912 à 1.967, et en 1918 à 6.846. Il en est de même pour toute la population. Pendant l'année 1911, le nombre des mariages rompus par le décès de l'homme s'élevait donc à 12.468 ; et pendant l'année 1918 à 30.861.

Bien que le phénomène présente la même tendance dans les villes et dans les villages, il y a quelques particularités qui méritent d'être notées. Pour les mettre en évidence, nous présentons le tableau suivant indiquant la durée du mariage dans les villes et dans les villages.

Epoques	Mariages rompus par le décès du mari				Mariages rompus par le décès de la femme			
	Dans les villes		Dans les villages		Dans les villes		Dans les villages	
	Nombre total	Durée moyenne du mariage	Nombre total	Durée moyenne du mariage	Nombre total	Durée moyenne du mariage	Nombre total	Durée moyenne du mariage
1901-1905....	2.878	26,4	9.182	29,6	1.727	22 —	9.358	23,2
1906-1910....	2.952	28,1	9.437	30,4	1.804	21,4	10.213	23,8
1911.........	2.934	30,5	9.534	31,8	1.751	23 —	10.314	24,5
1912.........	3.235	27,7	12.004	21,3	1.705	23,2	8.995	24,9
1918.........	5.971	29,1	24.890	26,8	3.449	24,8	20.716	25,3
1919.........	3.992	31,4	14.377	32,7	2.540	25,8	13.314	27,9
1920.........	3.666	31,2	12.846	33,2	2.521	24,1	13.408	26,8
1921.........	3.379	31 —	10.923	33,3	2.080	22,7	11.350	23,5

Nous présentons ci-dessous des données concernant les professions des nouveaux mariés. Ces chiffres, qui nous ont été transmis par la Direction de la Statistique, concernent seulement la population masculine active.

Professions	Proportion des nouveaux mariés sur 1.000 hommes actifs de chaque profession			
	1899-1902	1904-1907	1909-1912	1920-1921
1. Agriculture	32,5	36,8	29,8	46,3
2. Pêche et chasse	24,2	28,4	23,6	28,1
3. Mines et carrières	13,3	9,8	8,8	11,7
4. Industrie et artisanat	23,3	27,6	24 —	41,7
5. Voies et transports	17,6	15,7	21 —	30,9
6. Commerce et crédit	21,3	24,1	23,9	48,2
7. Force armée	9,8	10,5	8,9	11,6
8. Administrations	41 —	56,4	24 —	37,5
9. Clergé	7,7	3,9	6,5	7,6
10. Justice	6,6	8,1	24,6	42,2
11. Professions médicales	44,1	35,4	33,1	43 —
12. Instituteurs	52,1	46,5	32,9	61,4
13. Sciences, arts et littérature	38,4	28,6	28,7	49 —
14. Rentiers et retraités	1,7	2,6	4,4	10,5
15. Domestiques	27,4	70,7	12,6	22,5
16. Journaliers et ouvriers	22,6	40,8	43,3	145,5
17. Improductives et indéterminées	2,8	3,9	15,2	14,9
Dans l'ensemble	29,1	33,8	27,8	44,5

Une analyse des chiffres ci-dessus nous permet de constater que la population s'occupant d'agriculture a un coefficient supérieur au chiffre moyen annuel, et ceci pour les quatre périodes considérées. Quelques autres professions comme la pêche, les mines, les industries, les voies de communication, la force armée, le commerce et le crédit, sont au-dessous de la moyenne. Par contre, d'autres professions, les instituteurs, médecins, journaliers, dépassent sensiblement le coefficient annuel. Par exemple, le coefficient pour le commerce et le crédit, pendant les années d'après-guerre, est de 48,2 ; pour les instituteurs il

est de 61,4 ; pour les hommes de seienee, de lettres et des arts il est de 49 ; et pour les journaliers et les ouvriers il est de 145,50. Remarquons que la proportion des mariages dans cette dernière eatégorie a toujours été jusqu'à la guerre sensiblement plus élevée que la moyenne, mais après la guerre elle augmente d'une façon étonnante.

§ 8. — Naissances.

L'étude de la natalité pendant la période des guerres présente un très grand intérêt. Examinons tout d'abord le tableau des naissances de 1888 à 1925.

Années —	Nombre des nouveau-nés vivants —
1888............	119.181
1890............	112.772
1900............	156.962
1905............	174.189
1910............	179.563
1911............	175.708
1912............	184.705
1913............	107.657
1914............	190.941
1915............	171.802
1916............	99.020
1917............	80.778
1918............	100.121
1919............	156.725
1920............	192.665
1921............	196.942
1922............	202.602
1923............	192.381
1924............	207.117
1925............	196.573

Les ehiffres présentés montrent nettement l'influenee de la guerre sur les naissanees. Mais la question qui nous intéresse tout d'abord est *le rapport* entre le nombre des naissanees et celui des habitants avant et après la guerre :

Époques	Nombre de naissances pour 1.000 habitants			
	De toute la population	De la population mariée	Des femmes mariées	Des hommes mariés
1904-1907......	43.7	105.7	211.7	211.4
1906-1912	41.4	100.2	199.3	201.5
1919-1920......	36.2	87.9	174.4	177.3
1920-1921......	40.4	98.1	194.6	197.8
1919-1922......	38.8	94.2	186.9	190.1

L'examen de ces chiffres nous amène à constater une diminution générale de la natalité après la guerre. Cependant, il ne faudrait pas croire que les obstacles créés par la guerre, qui éloigna les habitants de leur foyer, aient été les seules causes de l'apparition de ce phénomène ; il faut aussi rappeler ici les convulsions politiques, les secousses morales, la diminution de l'aisance et les ruines causées par la baisse rapide de la monnaie bulgare après la signature de la paix. Nous donnons ci-dessous les chiffres concernant chaque année :

Années ou périodes	Nombre de naissances par 1.000 personnes	
	Enfants nés vivants	Enfants mort-nés
1910..................	41,7	0,35
1912..................	41,7	0,31
1913..................	25,7	0,16
1914..................	45,1	0,27
1915..................	40,2	0,26
1916..................	21,3	0,13
1917..................	17,2	0,09
1918..................	21,2	0,08
1919..................	32,8	0,15
1920..................	39,9	0,22
1921..................	40,2	0,22
1922..................	40,5	0,23
1923..................	37,7	0,21
1924..................	39,8	0,21
1925..................	37 —	0,19
1906-1910.............	42,1	0,29
1911-1915.............	38,6	0,26
1916-1920.............	26,6	0,13
1921-1925.............	39 —	0,21

Les diverses fluctuations apparaissent ici bien caractéristiques. Nous y voyons que, même après le rétablissement de la paix, les fluctuations dans le nombre des naissances continuent ; tandis que, si nous nous rappelons les chiffres concernant les mariages, nous avions constaté que ce taux redevient normal en 1925.

La seconde question intéressante ici est la répercussion de la guerre sur les naissances dans *les villes et dans les villages* étudiés séparément. Pour cela, voici un tableau comparatif :

Périodes	Nombre de naissances par 1.000 personnes		
	Dans les villes	Dans les villages	Au total
1904-1907........	32,7	46,3	43,7
1909-1912........	31,3	43,8	41,3
1919-1920........	28,7	38,1	36,2
1920-1921........	32,5	42,4	40,4
1919-1922........	30,9	40,8	38,8

Il est remarquable que pendant presque toutes les périodes avoisinant la guerre, le village l'emporte sur la ville d'environ 10 naissances par 1.000 habitants.

Voici maintenant un tableau du coefficient des naissances dans la population de la Bulgarie répartie *par religions* :

Religions	Nombre de naissances (enfants vivants) par 1.000 personnes de chaque religion		
	De 1904-1907	De 1909-1912	De 1919-1922
Gréco-orthodoxe..........	44,2	41,2	38,8
Mahométane.............	38,3	39,6	35,1
Israélite..................	34,2	30,6	26,6
Arméno-grégorienne.......	28,3	23,8	27 —
Catholique...............	44,5	42 —	39,8
Protestante..............	32,2	30,5	35,1

Le coefficient de la population orthodoxe et catholique qui, dans sa majorité, est rurale, est beaucoup plus élevé que celui des mahométans et des adeptes des autres religions. En tout cas, nous remarquons, tant dans la population orthodoxe que dans la population catholique, une diminution progressive du taux, avec la seule différence que, dans la population catholique, cette diminution est plus faible que dans la population orthodoxe.

Il ne serait pas sans intérêt d'examiner le coefficient des naissances en partant d'une base pour ainsi dire délivrée de toute influence étrangère. Et, pour cela, le mieux est de partir du *nombre des mariages*. C'est ce que nous avons fait dans le tableau suivant :

Périodes	De 100 mariages, il est né en moyenne dans le courant de l'année				
	Gréco-orthodoxes	Mahométans	Israélites	Catholiques	De toute la population
1891-1895............	47	37	50	46	46
1896-1900............	50	45	59	49	50
1901-1905............	41	40	56	46	41
1906-1910............	45	44	42	52	45
1918-1920............	23	23	17	25	23
1921-1924............	35	35	24	35	35

Il ne faut point perdre de vue que la question est étudiée d'après des chiffres obtenus par évaluation. Les chiffres accusent une baisse dans la proportion du nombre des naissances pendant l'époque qui a suivi les guerres. Naturellement, cette proportion est encore plus faible pendant les années mêmes de la guerre, mais malheureusement, nous ne possédons pas de chiffres concernant cette période.

Tout aussi intéressante est l'étude des *naissances suivant le sexe*, c'est-à-dire la proportion entre le nombre des naissances

de filles et de garçons dans la période d'après les guerres. Dans les chiffres suivants, on a distingué entre les villes et les villages :

	Epoques (moyenne annuelle)	Nombre des garçons pour 100 filles	
		Enfants nés vivants	Mort-nés
Dans les villes...	1901-1905	106,7	138,4
	1906-1910	105,7	133,4
	1918	108,9	116,3
	1919	109 —	158,1
	1920	107 —	135,4
	1921	109,1	137 —
	1922	105 —	143,7
	1923	105,1	122,8
	1924	107,6	128,2
Dans les villages.	1901-1905	107 —	136,3
	1906-1910	106,9	137 —
	1918	107,7	157,9
	1919	107,4	131,7
	1920	106,8	132,5
	1921	106,5	150,8
	1922	106,7	116,8
	1923	105,2	178 —
	1924	105,2	111,1

Les chiffres que nous venons de présenter accusent premièrement une prédominance constante des garçons, on peut voir ensuite que cette prédominance est plus grande aux environs de la guerre ; enfin, au fur et à mesure que la guerre devient plus lointaine, le coefficient tend de plus en plus à redevenir ce qu'il était auparavant. Il y a une différence entre la population citadine et la population rurale au point de vue du nombre des nouveau-nés du sexe mâle, et ceci en faveur des villes. Il faut en chercher la cause dans l'existence de l'élément turc. Mais, en définitive, dans la population rurale qui constitue l'immense majorité de la population du pays, l'ancien chiffre de 105,2 garçons nouveau-nés pour 100 filles se retrouve.

Mais ce qui est caractéristique dans ce tableau, c'est la prédominance sensible des garçons chez les *mort-nés*. Par suite du caractère particulier de la population, surtout de la population mahométane, les chiffres relatifs aux mort-nés doivent être acceptés avec de *grandes réserves*, car il y a de fortes chances pour qu'un grand nombre de mort-nés n'aient pas été enregistrés.

Les coefficients calculés en répartissant les habitants *par religions* présentent un grand intérêt. Pour le bien montrer, nous avons dressé le tableau suivant :

Périodes (moyenne annuelle)	NOMBRE DES GARÇONS POUR 100 FILLES							
	CHEZ LES ORTHODOXES		CHEZ LES MAHOMÉTANS		CHEZ LES ISRAÉLITES		CHEZ LES CATHOLIQUES	
	Nés viables	Mort-nés	Nés viables	Mort-nés	Nés viables	Mort-nés	Nés viables	Mort-nés
1888-1890	109,1	115,9	112.6	157.1	141,8	44—	115,1	100—
1891-1895	107,5	153,7	113.6	153.6	140.9	129.4	105.6	100—
1896-1900	106.7	137,2	114.6	127.1	127,2	122,7	106.4	150—
1901-1905	106,2	136,9	111,3	146,7	114.4	117,4	105.9	150—
1906-1910	106,3	138,6	109,1	123,7	109.2	115—	105.5	150—
1918	108—	123.1	108,3	141,9	104.5	300—	53—	—
1919	107.5	146,7	107,6	149,3	101,6	168,8	118—	50—
1920	107—	143,5	107,5	115,4	107,1	109,1	58,1	166.7
1921	106.4	141,7	108,6	155,6	117,9	94,7	120,6	200—
1922	106,1	136.6	108,8	122.4	108,2	100—	114.8	250—
1923	105,1	161.5	104,7	118.8	114—	94.4	102,5	57,1
1924	104,9	111.5	108,2	132.4	116,8	164.3	116,4	12,5

Ces coefficients montrent que, suivant les religions, la proportion entre les garçons et les filles nouveau-nés n'est pas la même. Mais cette différence est sensible surtout pendant les guerres. Dans la période qui les suit, les chiffres relatifs à chaque

religion se rapprochent, surtout entre les orthodoxes et les mahométans. Lorsqu'on examine les orthodoxes et les populations israélite et catholique, les fluctuations des coefficients que nous étudions font impression. Ces fluctuations sont surtout grandes pour les enfants mort-nés. Nous pouvons admettre que ceci est dû au fait que ces coefficients sont calculés en partant de nombres très petits. Ainsi le nombre des enfants mort-nés chez les catholiques ne dépasse pas, dans la période considérée, le chiffre de 4 ; et chez les israélites, il varie entre 5 et un maximum de 50,

Néanmoins, la proportion entre les garçons et les filles mort-nés dans les populations orthodoxe et mahométane est très différente de la proportion du même genre chez les enfants nés viables ; chez les uns et chez les autres, les garçons ont sur les filles la prédominance du nombre. Mais dans ces chiffres, on remarque de brusques variations assez importantes ; ceci est dû, soit à l'irrégularité des déclarations ou, ce qui joue un plus grand rôle, au petit nombre des naissances à partir duquel on calcule les coefficients moyens.

La proportion des enfants *légitimes et illégitimes* présente aussi un intérêt. Il ne faut point d'ailleurs oublier, comme nous l'avons fait remarquer à maintes reprises, que l'enregistrement des enfants illégitimes est relativement plus imparfait que celui des enfants légitimes, étant donné la fréquence des cas que l'on cherche à dissimuler. Certes, depuis vingt-cinq années, l'enregistrement dans le pays est soumis à des règles sévères, il est contrôlé par les autorités judiciaires. Néanmoins, la crainte de l'opinion publique provoque souvent la dissimulation et, par conséquent, des enregistrements incomplets en ce qui concerne les naissances illégitimes. La moyenne du nombre des enfants illégitimes pendant la période qui va de 1904 à 1907 était de 778 ; de 1909 à 1912 elle était de 1.117 ; et en 1920-1921 elle était de 2.538 par an. En examinant les chiffres concernant les divers groupes de la population, nous verrons de suite qu'ils ne correspondent pas aux cas notés, ce qui confirme nos soupçons. Ainsi, pendant la période 1920-1921 on a noté, pour la population orthodoxe, 2.421 naissances illégitimes ; pour les maho-

métans, 74 ; pour les israélites, 6 ; et pour les catholiques, 12. En comparant ces chiffres avec le chiffre total de la population, nous voyons clairement ressortir leur improbabilité. Examinons quelques-uns des chiffres obtenus en classant les habitants suivant leur religion :

Moyenne annuelle pour les périodes	Nombre de naissances pour 1.000 personnes de chaque religion et de chaque sexe									
	Gréco-orthodoxes		Mahométans		Israélites		Catholiques		De toute la population	
	Légitimes	Illégitimes	Légitimes	Illégitimes	Légitimes	Illégitimes	Légitimes	Illégitimes	Légitimes	Illégitimes
1904-1907.....	44,2	0,2	38.3	0,0	34,2	0,2	44,5	0,4	43.5	0,2
1909-1912.....	41,2	0,3	39.6	0,1	30,6	0,2	42	0,4	40.8	0,3
1920-1921.....	40,2	0,6	37.3	0,1	29,1	0,1	38,5	0,4	39.7	0,5
1919-1922.....	38,8	0,5	35,1	0,1	26,6	0,1	39,8	0,4	38,2	0,5

La comparaison des chiffres ci-dessus avec les chiffres absolus des naissances pendant les mêmes époques ne fait ressortir que des différences insignifiantes. Ceci est surtout évident pour la période 1919-1922.

Nous allons étudier le processus des naissances suivant *les époques de l'année*. Rappelons, à ce sujet, la remarque : jusqu'aux guerres, on constate l'existence d'un maximum dans le nombre des naissances suivant les saisons, ainsi que d'un minimum ; ce maximum a lieu au mois d'octobre et le minimum au mois de décembre. Le tableau suivant va nous montrer comment se présente ce phénomène dans les années qui ont suivi la guerre :

Mois	Sur 100 naissances annuelles on constate en				
	1911	1918	1919	1920	1921
Janvier...............	9,5	7,8	4,8	9,9	8,9
Février...............	9,2	7,9	5,6	*11—*	9,1
Mars..................	9—	9,5	5,7	*10,6*	8,0
Avril.................	7,8	*10,6*	5,5	9—	8,1
Mai...................	6,7	8,3	4,7	7,5	7,1
Juin..................	7,8	7,8	5,1	6,7	8,1
Juillet...............	8,5	7,9	*10—*	6,9	7,9
Août..................	8,9	8,4	*12,3*	7,5	8,9
Septembre.............	9,5	7,8	*12—*	7,5	8,4
Octobre...............	*10,2*	9,1	*13,8*	9,3	*10,3*
Novembre..............	7,1	7,9	11,3	7,6	8,5
Décembre..............	6,8	7—	9,2	6,5	6,7

Si nous comparons l'allure du phénomène dans ces dernières années avec l'allure qu'il avait avant les guerres, nous constatons après la guerre une perturbation dans les dates des maxima et des minima. Ainsi, en 1918, le maximum se rencontre au mois d'avril. Pour l'année 1919 par contre, le maximum se trouve vers les mois de juillet, août, septembre, octobre et novembre ; le nombre total des naissances pour ces mois-là pris ensemble constitue plus de la moitié du nombre des naissances de l'année, etc. Il est donc raisonnable de dire que ce phénomène, qui avait été stable pendant dix ans, a subi une violente perturbation du fait de la guerre. Pour les deux premières années qui suivirent celle-ci, nous pourrions attribuer ce fait au retour en masse des soldats du front. Mais les causes des perturbations ultérieures nc sont pas encore actuellement élucidécs. Et quoique le maximum et le minimum tendent à revenir à leur ancienne place, octobre et décembre, et cela pour des motifs d'ordre religieux et social, la situation d'avant-guerre n'est pas encore rétablie en 1924.

Nous allons maintenant étudier les naissances dans leurs relations avec *l'âge des parents* et *la fécondité* de la mère. Le

tableau suivant nous donne le pourcentage des naissances suivant l'âge des parents pour l'année *1921* :

Age de la mère	POURCENTAGE SUIVANT L'AGE DES PARENTS, DES ENFANTS NÉS VIABLES — AGE DU PÈRE (ANNÉES) 0 à 19	20-29	30-39	40-49	50 et plus	Age non déterminé	Illégitimes	Au total
De 0 à 19 ans...	1—	2,6	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	3,9
De 20 à 24 — ...	1—	25,1	2,7	0,2	0,0	0,0	0,4	29,4
De 25 à 29 — ...	0,1	15,9	9,9	0,6	0,1	0,0	0,2	26,8
De 30 à 34 — ...	0,0	1,3	14,7	2,0	0,3	0,0	0,2	18,5
De 35 à 39 — ...	0,0	0,1	7,9	5,2	0,6	0,0	0,2	14—
De 40 à 44 — ...	—	0,0	0,4	4—	0,8	0,0	0,1	5,3
De 45 et plus.....	—	0,0	0,0	0,8	1,1	0,0	0,0	1,9
Age non déterm.....	—	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2
AU TOTAL.......	2,1	45—	35,8	12,8	2,9	0,1	1,3	100—

Ces chiffres concernent l'ensemble de la population. Nous constatons que le plus grand nombre des naissances, 29,4 pour 100, se rencontre entre la vingtième et la vingt-cinquième année. Entre vingt et vingt-neuf ans, nous avons déjà plus de la moitié des naissances. Nous constatons en 1921 un pourcentage encore sensible entre quarante et quarante-cinq ans. Un examen des chiffres calculés en distinguant entre les villes et les campagnes nous montrerait que, dans la population citadine, les naissances ont lieu de préférence quand la mère est jeune et le père plus âgé. Ainsi le nombre des enfants nés de parents âgés de dix-neuf à vingt-neuf ans est de 63 pour 100 dans les villes et de 59,5 pour 100 dans les villages. De même la proportion des enfants nés de père âgé de vingt à vingt-neuf ans est de 47,3 pour 100 dans les villages et de 32,9 pour 100 dans les villes. Et inversement, entre trente et trente-neuf ans, le coefficient est de 42,4 pour 100 pour les villes et de 34,6 pour

100 dans les villages. Il est évident que cette différence est due à l'influence de l'ancienne tradition, qui consiste à marier les jeunes gens de très bonne heure, et qui subsiste plutôt dans les villages que dans les villes.

On peut se faire une idée de la *fécondité de la femme* en Bulgarie par le tableau suivant qui résume la question, non seulement pour toute la population en général, mais aussi pour les villages et les villes pris séparément.

L'enfant qui naît est	SUR 100 NAISSANCES ON COMPTE DANS LA POPULATION					
	Prise dans son ensemble		Des villes		Des villages	
	1906-1910	1921	1906-1910	1921	1906-1910	1921
Le premier.....	19,9	31,4	23,5	37,5	19,3	30,3
Le deuxième....	19,3	20,5	20,4	20—	19,2	20,6
Le troisième....	16,8	13,8	16,2	13,2	16,9	14—
Le quatrième...	13,6	11,4	12,2	10,1	13,8	11,7
Le cinquième...	10,4	8,4	9,1	6,9	10,6	8,6
Le sixième.....	7,6	6—	6,6	4,5	8,8	6,2
Le septième....	5,1	3,7	4,6	3—	5,1	3,9
Le huitième....	3,4	2,3	3,1	2—	3,4	2,3
Au delà........	3,9	2,3	4,1	1,9	3,8	2,3

Il résulte des chiffres ci-dessus que, au quatrième enfant, la plus grande partie des naissances a déjà eu lieu ; le coefficient le plus important concerne le premier-né. Ce coefficient a été du reste beaucoup plus élevé en 1921 que dans les années qui ont précédé les guerres. En 1921, un tiers des nouveau-nés sont des premiers-nés tandis que dans la période précédente ils étaient à peine un cinquième.

Nous remarquons aussi à ce point de vue une différence sensible entre la population citadine et la population rurale ; chez les citadins, le premier enfant a la majorité parmi les nouveau-nés. Ceci était vrai avant la guerre, ce l'est encore plus après. Ainsi, parmi les enfants nés dans les villes, 37,5 pour

100 sont des premiers-nés. Il est incontestable qu'il faut voir là l'influence de la guerre.

Nous constatons en outre que, dans la population citadine, le nombre des naissances du premier enfant au quatrième est surtout important ; dans la population rurale, le pourcentage des naissances au delà de 4 enfants est sensiblement plus élevé, aussi bien avant les guerres qu'après. Ainsi, pour l'année 1921, les naissances à partir du cinquième et au-dessus constituent 18,3 pour 100 pour la population citadine, et 23,3 pour 100 pour la population rurale.

Pour donner un aperçu de la proportion entre les enfants *légitimes et illégitimes* dans les villes et dans les villages séparément — question qui caractérise bien ce phénomène — nous avons dressé le tableau suivant :

Périodes	Nombre des enfants illégitimes pour 1.000 enfants légitimes	
	Dans les villes	Dans les villages
1901-1906	11,5	3,2
1906-1910	13,1	4,2
1911	15,1	5,3
1918	16,1	12,6
1919	15,7	10,5
1920	17,7	12,9
1921	21—	11,6
1922	17,2	11,5
1923	16,2	10,2
1924	20,6	10,3

Le pourcentage des enfants illégitimes dans les villes est après les guerres proche de celui d'avant-guerre ; par contre, le pourcentage des enfants illégitimes dans les villages est presque deux fois moindre avant les guerres qu'après les guerres. Dans les deux groupes, on remarque, en général, une augmentation, il est vrai irrégulière, du nombre des enfants illégitimes.

Passons enfin à la question du rapport entre la profession du père et le nombre des enfants avant et après la guerre. Pour l'étude de eette question, on peut eonsulter le tableau suivant :

Professions	NOMBRE DE NAISSANCES POUR 1.000 HOMMES ACTIFS : Moyenne par an		
	1904-1907	1909-1912	1919-1922
Agriculteurs et professions rurales.	160,8	158,4	145,5
Industries et artisanat...........	91,6	89,4	97,7
Force armée.....................	42,4	37—	30,7
Commerce, banque et crédit.......	87,4	94,2	99,9
Instituteurs et professeurs........	138—	112,2	93,1
Ensemble de la population......	144,1	135	130,5

Chez les agrieulteurs et dans les professions rurales et les autres eatégories, on remarque une diminution de la natalité, sauf dans l'industrie, l'artisanat, le eommeree et les banques, où il y a au eontraire augmentation de la natalité.

§ 9. — Décès.

La mortalité pendant et après les guerres est très différente. La Bulgarie n'a pas eneore dressé l'indispensable statistique des morts et des « disparus » au ehamp de bataille, ehiffres sans lesquels notre Direetion de la Statistique n'est pas en état de travailler dans des eonditions normales. Aussi, lorsque nous examinons les ehiffres des déeès pendant les années de guerre, nous ne devons jamais oublier que ees données ne sont pas eomplètes. D'après les données approximatives fournies par le Ministère de la Guerre, voiei le nombre des tués et des disparus *pendant les opérations militaires* :

1912-1913...........	53.825
1915-1918...........	101.224

Les chiffres suivants donnent une idée précise du nombre des décès pour le pays :

1912................	91.278
1918................	151.525
1919................	96.535
1920................	103.511
1921................	106.224
1925................	102.212

Voici maintenant un tableau donnant le coefficient de la mortalité avant et après la guerre :

Années	Nombre de décès pour 1.000 personnes
1890....................	21—
1900....................	22,6
1905....................	21,8
1910....................	23,2
1906-1910..............	23,8
1911....................	21,5
1912....................	20,7
1913....................	*29*—
1914....................	20,7
1915....................	19,9
1916....................	20,8
1917....................	21,2
1918....................	*32*—
1919....................	20,2
1920....................	21.4
1921....................	21,8
1922....................	21,7
1891-1895..............	27,8
1906-1910..............	23.8
1916-1920..............	23.1
1921-1925..............	20,8

Il nous faut remarquer tout d'abord les grandes variations auxquelles est soumis le coefficient de la mortalité en Bulgarie. Comme nous l'avons déjà dit, pendant la guerre, les enregistrements de décès s'effectuaient très irrégulièrement ; aussi, comme on pouvait s'y attendre, les coefficients concernant cette

période sont relativement peu élevés. Seules les années 1913 et 1918 ont un coefficient beaucoup plus élevé que celui du temps de paix. Il faut admettre que ce coefficient élevé est dû au fait qu'on avisait avec du retard les autorités communales compétentes et que l'on transmettait les déclarations en grand nombre à la fois. Si nous examinons les chiffres pour les années 1913 et 1918, nous en déduisons que les enregistrements ont été effectués après la liquidation des opérations militaires. Par ailleurs, il faut, quand il est question de la mortalité de la population pendant les années de la grande guerre, se rappeler que son coefficient est relativement peu élevé, d'autant plus que, pendant l'époque en question (1914 à 1918), aucune épidémie n'a été enregistrée en Bulgarie.

Une question intéressante à éclaircir est la mortalité de la population dans les villes et dans les villages, avant et après la guerre. A ce sujet, nous présentons le tableau suivant :

	Sur 1.000 habitants, meurent en moyenne annuellement					
	De 1909 a 1912			De 1920 a 1921		
	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux
Dans les villes..........	22,3	20,4	21,4	21,4	19,9	20,7
Dans les villages........	23,6	23,1	23,4	22,4	21,4	21,9
Dans l'ensemble de la population..........	23,3	22,6	23—	22,2	21,1	21,6

Les chiffres que nous venons de présenter éclairent bien la question qui nous intéresse. Tout d'abord, la mortalité dans les villages est beaucoup plus grande que dans les villes. Ceci est aussi vrai pour la période qui précédait les guerres que pour celle qui les a suivies. La mortalité des femmes est inférieure à celle des hommes ; et la différence est sensiblement plus grande dans les villes que dans les villages. Il faut aussi noter le fait caractéristique que la mortalité des femmes est sensiblement plus grande avant les guerres qu'après celles-ci, sur-

tout dans les villages. Ceci est dû surtout, comme nous l'avons vu au labeur pénible fourni par la femme pendant la période de gestation. Il semble que ceci est moins sensible pendant les premières années qui suivirent la guerre. Il sera intéressant de voir si l'ancienne tendance se rétablira, ou si la proportion de la mortalité entre les hommes et les femmes variera suivant une direction nouvelle.

Une autre question intéressante est l'étude de la mortalité de la population suivant les diverses saisons. Pour l'époque d'avant les guerres, le phénomène est stable : la plus grande mortalité est en hiver, au mois de mars plus spécialement. Après la guerre, nous avons des chiffres très différents :

Pendant les mois de	Sur 100 personnes décédées annuellement dans toute la population, on compte						
	1906-1910	1911	1918	1919	1920	1921	1923
Janvier	9,8	10.1	7.1	11.7	8.4	8.8	9,6
Février	10,2	10,5	6,7	11—	10,8	10.3	10,9
Mars	10,6	10.3	7.3	10,9	11,7	13.3	12—
Avril	8.8	8.8	6,8	8,8	9.1	11.4	9.7
Mai	6.6	6,6	5,5	7,6	6.4	8,1	6.9
Juin	5,9	5,6	4.2	5,8	5,4	5,8	5.9
Juillet	7,2	5,2	4.4	5.3	5.8	6,1	6.3
Août	7,9	7.6	5.5	6,7	8—	7—	6.7
Septembre	7,5	7,7	6,8	7,3	8.1	7—	7,5
Octobre	8,1	9,3	*13,2*	8,2	8.5	6,9	7.9
Novembre	8,1	8,6	*20,02*	8—	8.8	7—	8—
Décembre	9.3	8,7	12,1	8,7	9—	8.2	8,6

Les chiffres concernant les années 1918 et 1919 présentent un intérêt particulier. Nous constatons en 1918 que le nombre des décès est grand surtout vers l'automne (mois d'octobre, de novembre et de décembre), le maximum étant atteint au mois de novembre. Vers l'année 1919, le coefficient est très élevé pendant les mois de janvier, février et même mars. A partir de 1920, la répartition selon les saisons est déjà totale-

ment différente : le maximum a lieu au mois de mars. Ce sont sans doute des circonstances particulières, peut-être la guerre elle-même, peut-être aussi les épidémies, qui ont aidé au déplacement du maximum des décès pendant les années 1918 et 1919. Que la cause n'en soit pas due uniquement aux opérations militaires, nous en trouvons l'assurance dans le fait que les décès chez les femmes sont soumis aux mêmes lois que chez les hommes ; le phénomène y est même encore plus accusé. Ainsi, au mois de novembre 1918, le pourcentage est chez les hommes de 17,7 pour 100 et chez les femmes de 22,9 pour 100. Il en est de même en décembre de la même année et en janvier de l'année suivante. La Direction de la Statistique ne nous fournit pas de données permettant de trouver l'explication de ce phénomène. Cependant, on sait qu'à cette époque sévissait en Bulgarie aussi la grippe espagnole, qui a été intense surtout pendant les mois d'hiver, c'est-à-dire après le retour d'une partie des mobilisés.

En ce qui concerne le minimum du coefficient de la mortalité suivant les mois, il se maintient avant comme après la guerre autour du mois de juin. Enfin, le déplacement du coefficient du mois de mars vers le mois d'avril s'explique par le fait qu'après la guerre le calendrier grégorien avait été mis en vigueur et qu'il s'en était suivi un brusque décalage de treize jours en avant. Les décès qui, précédemment, étaient enregistrés en mars, l'étaient maintenant partie en mars et partie en avril. Il existe dans le peuple bulgare pour caractériser ces mois un adage qui dit : « Marta (mars se dit en bulgare *Marta*), dépèce les peaux, avril les vend. »

L'étude de la mortalité de la population bulgare suivant l'âge et le sexe présente, comme nous l'avons déjà vu par ailleurs, un intérêt particulier. Il y a lieu, ici aussi, d'examiner la différence entre la période d'avant-guerre et la période d'après-guerre. Avant 1912, 27,6 pour 100 des décédés sont âgés de moins d'un an ; en 1918, ils ne constituent plus que les 9,6 pour 100. Pendant l'année 1919, le pourcentage augmente jusqu'à 17,8 pour 100, en 1920, il est de 27,2 pour 100 et en 1921, il atteint 29,3 pour 100. Et ainsi, nous approchons du

coefficient d'avant-guerre. D'ailleurs, ceci est confirmé par les chiffres des années suivantes, où le coefficient est de 29,6 pour 100 en 1922, de 29,3 pour 100 en 1923 et de 28,8 pour 100 en 1924. Mais les chiffres relatifs à la population dans la force de l'âge, c'est-à-dire celle qui a pris part à la guerre, présentent un plus grand intérêt encore. Ainsi, pour les individus de dix-neuf à cinquante-neuf ans, les pourcentages sont en 1918 presque deux fois plus élevés pour certains groupes qu'en 1912 ou en 1921. Ainsi, avant les guerres, 3,6 pour 100 des décédés étaient âgés de vingt-cinq à vingt-neuf ans ; en 1918, il y en a 5,4 pour 100 ; en 1921, 2,9 pour 100. Pour les décédés de trente à quarante ans, on a des coefficients semblables : avant les guerres, 2,6 pour 100 ; en 1918, 5,2 pour 100 ; en 1921, 2,5 pour 100, etc... Le phénomène a la même allure pendant les années suivantes : 1922, 1923 et 1924 ; on constate une tendance à la diminution. En ce qui concerne les âges moyens, on peut voir que dans la période 1909-1912, 21,3 pour 100 des décédés sont âgés de vingt à cinquante-neuf ans ; en 1918 ils constituent les 33,9 pour 100 du nombre total des décès ; en 1919, 29,1 pour 100 ; en 1920, 24,32 pour 100 et enfin en 1921, 21,1 pour 100. D'ailleurs la tendance à un retour vers la situation d'avant-guerre est évidente. Les tableaux (pages 173 et 174) concernant les périodes 1909-1912 et 1920-1921 élucident encore mieux la question.

Nous voyons que la tendance à la mortalité constatée dans la population pendant les années 1909-1912 reparaît après la guerre. Ceci est surtout net en ce qui concerne la mortalité infantile, considérée aussi bien dans son ensemble qu'au point de vue de la proportion des décès entre les garçons et les filles. Cette tendance apparaît encore plus nettement dans la proportion entre les décès des hommes et les décès des femmes âgés de vingt à quarante-cinq ans. On voit là combien les décès sont plus nombreux chez les femmes. (Voir tableau p. 173.)

De tout temps, avant et après les guerres, la mortalité des enfants âgés de moins d'un an a été très élevée en Bulgarie. (Voir p. 175 un tableau de la mortalité infantile en chiffres absolus.)

RÉPARTITION DES DÉCÈS SUIVANT L'AGE DES INDIVIDUS

Ages	Moyenne annuelle des décès sur 1.000 personnes de chaque groupe d'age et de chaque sexe pendant les périodes					
	1909-1912			1920-1921		
	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux
De 0 à 1 an	232,3	200,3	216,7	237,8	205,5	222,1
D'un an	92—	91,4	91,7	67,1	65,2	66,2
De 2 ans	41,8	47—	45,9	40,3	40,5	40,4
De 3 —	23,8	25,4	24,6	24,8	26,2	25,5
De 4 —	16,2	16,6	16,4	19,5	19—	19,2
De 5 —	11,6	12,3	12—	12,8	13—	12,9
De 6 —	9—	9,6	9,3	8,7	9—	8,9
De 7 —	8,3	8—	8,1	9,9	10,5	10,2
De 8 —	7,1	7,2	7,1	6,7	6,9	6,8
De 9 —	6,7	6,6	6,7	6,3	6,4	6,3
De 10 ans	4,8	5,3	5,1	4,8	5—	4,9
De 11 —	5,1	5,7	5,4	5,3	5,9	5,6
De 12 —	4—	5,3	4,6	4,1	4,4	4,2
De 13 —	4,1	5,3	4,8	4—	4,8	4,4
De 14 —	4,5	5,4	4,9	4,3	4,9	4,6
De 15 —	4,5	5,8	5,2	4,9	5,5	5,2
De 16 —	4,9	6,4	5,7	5—	6,5	5,8
De 17 —	6,8	7,6	7,2	6,7	7,3	7—
De 18 —	7,7	8,7	8,2	7,5	7,3	7,4
De 19 —	9,3	9,8	9,5	9,8	9,7	9,8
De 20 —	9,8	9,8	9,8	9—	8,8	8,9
De 21 —	10,8	11,9	11,3	13,2	11,8	12,5
De 22 —	10,6	11,8	11,2	10,1	10,3	10,2
De 23 —	10,6	11,5	10,9	8,7	11—	9,8
De 24 —	11,3	10,7	11—	8,4	11,7	10—
De 25 —	9,1	10,6	9,9	8—	10,8	9,4
De 26 —	10,2	11,6	10,9	7,9	10,1	9—
De 27 —	10,5	11,4	11,1	7,7	11,1	9,4
De 28 —	9,2	10,5	9,9	7,2	11,3	9,2
De 29 —	9,4	11,2	10,2	8,7	13,6	11,1
De 30 —	8,7	11—	9,9	8,5	11,8	10,5
De 31 —	9,3	12,6	10,7	10,3	13,3	12,4
De 32 —	10,9	12,2	11,5	7,5	11,4	9,5
De 33 —	8,9	9,9	9,3	7,3	9,5	8,4
De 34 —	10,9	10,2	10,1	8,1	9,9	9—
De 35 —	9,8	11,7	10,8	8,9	11,7	10,4

Répartition des décès suivant l'age des individus (*suite*)

Ages	Moyenne annuelle des décès sur 1 000 personnes de chaque groupe d'age et de chaque sexe, pendant les périodes					
	1909-1912			1920-1921		
	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux
De 36 —	10,2	11,4	10,8	8,5	11,2	9,9
De 37 —	9,3	10,4	9,8	7,1	9,5	8,3
De 38 —	9,7	10,3	10—	8,7	10,4	9,5
De 39 —	10,7	10,7	10,7	8,2	10,3	9,2
De 40 —	11—	11,2	11,1	10,4	11,2	10,8
De 41 —	12,2	13,2	12,6	12—	14,7	13,4
De 42 —	11,9	12,1	12—	9,5	10,5	10—
De 43 —	11,7	11,1	11,4	9,1	9,5	9,3
De 44 —	12,3	11,9	12,1	11—	9,1	10,1
De 45 —	12,8	12,1	12,4	14,4	12,8	13,6
De 46 —	12—	12,5	12,2	12,6	12,6	12,6
De 47 —	11,6	10,8	11,2	10,3	10,8	10,5
De 48 —	12,6	10,4	11,6	12,8	10,4	11,6
De 49 —	11,2	12,9	13,7	14—	12,8	13,4
De 50 —	15,8	12,8	14,1	18—	13—	15,1
De 51 —	19—	20,1	19,5	18,1	21,9	20—
De 52 —	18,4	14,4	16,9	16,2	15,9	16,1
De 53 —	17,6	15,6	16,6	17,6	12,9	15,3
De 54 —	20—	17,2	18,2	21,5	14,3	17,9
De 55 —	18,3	14,8	16,4	20,5	16,5	18,4
De 56 —	15,2	17,7	16,2	18,3	21,9	19,7
De 57 —	13,7	19,7	15,6	16,7	18,1	17,2
De 58 —	16,9	16,1	16,6	19,2	15,9	17,8
De 59 —	24,3	28,5	26—	30,2	27,9	29,1
De 60 à 64 ans	29,2	27,6	28,4	31,8	28—	29,9
De 65 à 69 —	39—	40—	39,4	39,7	38,9	39,3
De 70 à 74 —	57,9	57,3	57,6	62,3	57,8	60,1
De 75 à 79 —	77,2	81,4	79—	80,8	83,7	82,2
De 80 à 84 —	93,2	97,1	95,1	103,9	103,3	103,6
De 85 à 89 —	122—	138,8	129,8	127,5	145,2	135,2
De 90 à 94 —	139—	149,2	144,3	148,6	151,7	150,2
De 95 à 99 —	177,4	197,7	187,5	178,3	222,9	199,7
De 100 et plus	176,1	182,8	181,4	207,7	215,6	211,9
Ages non indiqués	180,4	80,7	135,2	191,8	148,6	174—
En général	23,3	22,6	23—	22,2	21,1	21,6

Périodes et années	NOMBRE DES ENFANTS DÉCÉDÉS					
	Agés de 0 a 1 an			Agés de 1 a 2 ans		
	Garçons	Filles	Totaux	Garçons	Filles	Totaux
1909-1912......	15.136	12.358	27.494	5.450	5.271	10.731
1918..........	8.002	6.624	14.626	3.762	3.665	7.427
1919..........	9.518	7.694	17.212	2.294	2.179	4.473
1920..........	15.435	12.693	28.128	3.340	3.030	6.370
1921..........	17.182	13.894	31.076	5.980	5.625	11.605
1922..........	17.428	13.975	31.401	5.347	4.974	10.321
1923..........	17.377	14.325	31.702	5.595	5.178	10.773
1924..........	16.788	14.285	31.074	5.695	5.689	11.348

Ce qui frappe tout d'abord, c'est le grand nombre des enfants qui meurent pendant la première année de leur vie. Une seconde remarque que nous pouvons faire en examinant le tableau ci-dessus, c'est que la mortalité des enfants âgés de moins de deux ans redevient après la guerre ce qu'elle était avant. Mais pendant les années de guerre (ici 1918 et 1919) on voit apparaître une réduction considérable de la mortalité infantile. Ceci provient du fait que la natalité avait, comme nous l'avons déjà vu par ailleurs, sensiblement baissé pendant les années de guerre. C'est cette brusque diminution du nombre des décès chez les enfants en très bas âge qui nous permet d'expliquer en partie pourquoi le coefficient de la mortalité est resté relativement assez bas pendant la durée de la guerre malgré le lourd tribut payé à la mort par la population en âge de combattre.

Il est intéressant de remarquer que le nombre des décès chez les enfants de moins d'un an varie sensiblement suivant le nombre de mois de leur âge. Ainsi, avant et après la guerre, la mortalité infantile est maximum dans les trente premiers jours de la vie de l'enfant. Aussi bien en 1912 qu'en 1921 et en 1923, un tiers des enfants morts pendant la première année de leur âge disparaissent le premier mois. On voit aussi que le nombre des enfants décédés à cet âge dépasse celui des enfants décédés entre un an et deux ans. Il est diffi-

cile de s'expliquer les causes de ce cruel phénomène. On doit les chercher dans les mauvaises conditions d'hygiène dans lesquelles l'enfant vient au monde : manque de soins pendant la grossesse de la mère, absence de sages-femmes éclairées, négligence envers l'enfant après sa naissance. Si nous désirons distinguer entre la population citadine et la population rurale, nous aurons à étudier le tableau suivant : pourcentage des décès des enfants de moins d'un an, suivant leur âge, indiqué en mois :

Période et années et lieux des décès	De 0 à 1 mois		De 1 à 3 mois		De 3 à 6 mois		De 6 à 12 mois	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1909-1912 :								
Villes	41—	37,5	17—	18,4	15,9	16,5	26,1	27,6
Villages	38—	35,6	20,6	21,2	15,5	15,8	25,9	27,4
Dans l'ensemble	38,5	35,8	20,1	20,8	15,5	15,9	25,9	27,5
1918 :								
Villes	38,8	35,6	17,8	21,8	15,9	17,2	27,5	25,4
Villages	34,3	32,3	21,7	23—	17—	16,4	27—	28,3
Dans l'ensemble	35,1	32,8	21,1	22,8	16,8	16,6	27—	27,8
1921 :								
Villes	40—	39,3	19,2	19,5	15,4	16,5	25,3	24,7
Villages	36,2	35,2	22,8	23,4	16,1	15,7	24,9	25,7
Dans l'ensemble	36,9	35,9	22,2	22,8	16—	15,8	24,9	25,5
1923 :								
Villes	38,6	38,3	18,8	17,4	17,2	16,4	25,4	27,9
Villages	36,2	34,5	22,9	23,3	15,7	15,4	25,2	26,8
Dans l'ensemble	36,5	35,8	23,3	22,4	16,9	15,6	25,2	27,6

A priori, on serait amené à penser que la mortalité des enfants à l'âge où ils sont le plus délicats est plus grande dans les villages que dans les villes. Mais, si nous examinons les chiffres du tableau ci-dessus, nous constatons bien au contraire que, aussi bien pour les filles que pour les garçons, la mortalité des enfants en très bas âge est pendant les premiers mois plus élevée dans les villes que dans les campagnes. Ce phénomène se répète chaque année pendant les périodes d'avant et d'après-guerre. D'autre part, la mortalité des enfants de un à trois mois

est plus grande dans les campagnes et cela pour toutes les années. Mais, pour les enfants âgés de six à douze mois, les villes l'emportent avec une exception pour les filles en l'année 1918, pendant laquelle, dans les villes, la mortalité est plus faible que dans les villages.

Les chiffres que la Direction de la Statistique a élaborés nous fournissent la possibilité d'étudier la répartition des décès chez les enfants de moins d'un an suivant les saisons et de distinguer entre la population rurale et la population citadine. A cet effet, nous présentons le tableau suivant : pourcentage des enfants décédés dans la première année de leur âge :

Mois	1901-1910		1918		1919		1921		1923	
	Villes	Villages	Villes	Villages	Villes	Villages	Villes	Villages	Villes	Villages
Janvier.......	9,7	9,4	6	6,4	8,9	8,7	9,8	9,1	11,4	9,4
Février.......	9,5	10,8	7,3	6,5	8,7	9,6	10,7	12,3	12,2	13,7
Mars..........	10	11,4	8,4	8,1	7,9	8,6	11,5	14,2	11,4	15,4
Avril.........	8,1	8,9	8,1	9	5,7	7,1	9,5	10,1	8,3	10,4
Mai...........	6,3	6,4	6,4	7,3	5,6	5,4	6,8	7,4	5,3	6,3
Juin..........	6,7	5,7	5,6	5,7	4,8	4,7	6,2	4,7	5,4	4,7
Juillet........	9,4	6,8	7,9	5,3	7,1	5,1	7,9	7,6	8,2	5,5
Août..........	9,5	8,1	8,9	7	9,9	8,1	9,3	8,6	8,8	6,6
Septembre....	7,5	7,9	8,5	7,0	10,1	9,8	7,5	7,6	8,7	6,2
Octobre.......	7,5	8,5	13,1	10,1	10,7	11,9	6,8	7,3	7,1	7,2
Novembre.....	7,1	7,7	9,9	15,9	9,6	10,5	6,4	7,2	6,5	7,3
Décembre....	8,7	8,4	9,9	11,6	11	10,5	7,6	7,2	6,7	7,3

Ce tableau vient confirmer la loi empirique concernant la mortalité chez les enfants suivant les diverses saisons, et qui est la suivante : le maximum a lieu en hiver au mois de mars, et le minimum en été au mois de juin. Il suffit d'examiner les chiffres de la première colonne et de les comparer avec ceux des années 1921 et 1923 pour se persuader de l'exactitude de cette loi.

Ce qu'il y a surtout lieu de noter ici, c'est la perturbation qu'amenèrent les années de guerre. La statistique ne nous four-

12

nit pas de chiffres pour les années 1915, 1916 et 1917, mais, par contre, les chiffres concernant les années 1918 et 1919 sont suffisamment caractéristiques. On y voit que le maximum passe de l'hiver à l'automne (octobre, novembre et décembre) en particulier pendant les mois d'octobre et de novembre, tandis que la mortalité pendant les mois d'hiver : janvier, février et mars, est beaucoup moindre. Il doit y avoir sans doute quelques causes spécifiques particulières qui ont amené un déplacement du maximum de la mortalité.

En ce qui concerne la différence entre les coefficients de mortalité suivant les diverses saisons, selon que l'on a affaire à la population citadine ou à la population rurale, elle est assez caractéristique : bien que les chiffres conservent après la guerre l'ordre de grandeur qu'ils avaient avant, les perturbations provoquées par la guerre ont des effets différents sur la population citadine et sur la population rurale. Dans la population citadine, on remarque une mortalité relativement plus intense pendant les mois d'été (juin, juillet et août). Ceci continue, après la guerre, à se manifester. En réalité, le maximum des décès dans la population citadine a bien lieu aux mois de février et de mars, mais bien souvent avec la tendance d'être augmenté par les mois de juillet et d'août. Il est à remarquer que les mois d'été sont plus favorables aux enfants des villages. Chez ces derniers, le minimum des décès se trouve constamment au mois de juin.

La proportion des garçons et des filles morts avant d'avoir atteint l'âge d'un an est donnée par le tableau ci-dessous :

Périodes et années	Sur 1.000 enfants nés viables, il en meurt pendant la première année	
	Garçons	Filles
1901-1905	158,5	137,8
1906-1910	171,3	150,2
1912	146,3	121,9
1918	154—	137,5
1919	117,2	101,9
1921	168,9	145,9
1923	176,2	152,8

Nous constatons que la proportion entre les garçons et les filles décédés reste presque invariable. Il est entendu que le coefficient varie, mais cette variation provient de la variation du nombre des naissances pendant l'année. On peut constater que lorsque le nombre des naissances s'accroît, la proportion des garçons décédés augmente aussi. Ceci se répète d'année en année d'une façon presque invariable. Ce n'est que pour épargner la place que nous n'avons pas donné plus de chiffres.

L'étude du nombre des décès chez les enfants de moins d'un an suivant qu'ils sont légitimes ou illégitimes présente aussi un grand intérêt. Les chiffres que nous donnons ci-dessous sont sujets à réserves ; le nombre des enfants illégitimes avant la guerre est moins proche de la réalité qu'après la guerre, alors que, comme nous l'avons déjà dit par ailleurs, les enregistrements étaient soumis à un contrôle sévère :

Périodes et années	Nombre des enfants légitimes et illégitimes décédés avant l'age d'un an, sur 1.000 enfants nés viables de l'une ou l'autre catégorie	
	Légitimes	Illégitimes
1901-1905	148,1	233,2
1906-1910	160,9	202,1
1912	133,1	134,6
1918	145,8	165,9
1919	109,6	129,2
1921	157,3	196,9
1923	162,2	200,2

Aucun doute sur le fait que la mortalité chez les enfants illégitimes est sensiblement plus élevée que chez les enfants légitimes.

Nous savons déjà que la mortalité pendant les époques précédant la guerre est caractérisée par une grande intensité chez les femmes en âge d'accoucher, elles meurent en plus grande proportion que les hommes du même âge. On constate en 1918 une tout autre tendance : les hommes de vingt à cinquante ans meurent plus que les femmes du même âge. Cette tendance est extrêmement frappante. Il faut noter du reste que le coefficient de mortalité des hommes de vingt à cinquante ans est, en l'année 1918, deux fois plus élevé qu'il ne

l'était avant les guerres. Ajoutons qu'en 1918, la mortalité des femmes de cet âge a augmenté surtout chez les plus jeunes. Ceci doit être attribué à l'épidémie qui sévissait alors. Enfin, nous devons remarquer le retour rapide du phénomène à son allure d'avant la guerre. Ainsi, en 1920, la mortalité des femmes de vingt à quarante-cinq ans l'emporte sensiblement sur celle des hommes du même âge. N'oublions pas que le nombre des naissances pendant cette année était aussi au-dessus de la moyenne.

Pour étudier le phénomène plus en détail, examinons quelques chiffres établis en distinguant entre les villes et les villages, et comparons ceux qui sont relatifs à la période 1909-1912 à ceux qui sont relatifs à la période 1919-1922 :

Domiciles	État-civil des décédés	Nombre des décès pour 1.000 habitants, suivant leur âge, leur sexe, leur état civil et leur lieu d'habitation					
		1909-1912			1919-1920		
		Hommes	Femmes	Dans l'ensemble	Hommes	Femmes	Dans l'ensemble
Dans les villes.	Célibataires de moins de 15 ans.	31,1	28,7	30,1	26,5	25,8	25,9
	Célibataires de plus de 15 ans..	12	8,7	10,8	11,9	9,8	11,1
	Mariés........	18,2	11,4	14,9	19,1	13,6	16,4
	Veufs et divorcés...........	71,8	43,2	49,1	75	42,3	48,5
Dans les villages	Célibataires de moins de 15 ans.	34,4	32,4	33,4	25,4	23,8	24,6
	Célibataires de plus de 15 ans.	9,6	9,3	9,5	11,2	9,3	10,3
	Mariés........	14,3	13,8	14	17,2	16,3	16,8
	Veufs et divorcés...........	55,9	55,9	55,9	64,5	42,3	49,4
Pour toute la population....	Célibataires de moins de 15 ans.	33,9	31,8	32,8	25,5	23,8	24,7
	Célibataires de plus de 15 ans..	10,3	9,1	9,8	11,4	9,4	10,6
	Mariés........	15,1	13,4	14,2	11,6	15,8	16,7
	Veufs et divorcés...........	58,2	51,7	54,1	56,2	42,3	49,2

Dans toutes les catégories considérées, les chiffres ci-dessus accusent une différence de mortalité entre la population citadine et la population rurale : la mortalité de la population masculine est toujours plus grande que celle de la population féminine ; mais la différence est plus grande dans les villes que dans les villages.

Il est aussi très intéressant d'étudier la mortalité des individus *en relation avec leur profession* et de comparer à ce point de vue les périodes d'avant et d'après les guerres. A cet effet, nous donnons ci-dessous un tableau dressé spécialement à notre intention par le Service de la Statistique. — Mortalité des individus suivant leur profession :

Professions	NOMBRE DES DÉCÈS			
	MOYENNES ANNUELLES PENDANT LES PÉRIODES DE		SUR 1.000 INDIVIDUS DE CHAQUE PROFESSION IL EN MEURT	
	1909-1912	1919-1922	1909-1912	1919-1922
Agriculteurs et professions rurales	78.642	80.850	24,13	22,14
Chasse et pêche	169	92	24,40	19,04
Carrières et mines	59	118	12,42	9,79
Industrie et artisanat	7.936	8.562	18,43	17,67
Voies et transports	1.647	1.752	18,91	17 ,15
Commerce et crédit	3.087	3.120	15,57	15,20
Force armée	1.796	644	32,91	10,91
Administrations	1.055	1.200	16,30	14,64
Clergé	272	230	18,20	16,40
Magistrature	235	319	12,99	15,65
Professions médicales	160	191	13,89	12,87
Corps enseignant	407	507	11,71	12,21
Sciences, littérature et beaux-arts	298	243	19,39	15,77
Rentiers et pensionnés	512	875	12,67	12,56
Domestiques	174	250	6,59	11,91
Journaliers et ouvriers non spécialisés	2.662	3.477	46,73	121,59
Professions indéterminées	525	653	38,90	31,41
Dans l'ensemble	99.636	103.083	22,97	21,27

Je dois dire tout d'abord que l'élaboration du tableau ci-dessus a causé d'assez grandes difficultés à la Direction de la Statistique. D'une part les données dont ce service disposait étaient insuffisantes, et il lui a fallu faire de nouvelles enquêtes. D'autre part, les nomenclatures employées pour les professions dans les tableaux de recensement général et dans les actes de décès ne sont pas les mêmes. Cette dernière circonstance confère aux coefficients, en beaucoup d'endroits un caractère d'incertitude — surtout dans la rubrique « force armée » et « journaliers et ouvriers non spécialisés ». Il est remarquable que, dans presque toutes les catégories, y compris les professions rurales, on constate une diminution du coefficient de la mortalité, exception faite des quatre groupes : magistrature, corps enseignant, domestiques, journaliers et ouvriers non spécialisés.

Et surtout, il est impressionnant de constater que le coefficient de la mortalité est beaucoup plus élevé dans les professions rurales que dans toutes les autres. Et ceci se répète d'année en année avec la régularité des phénomènes soumis à une loi.

§ 10. — L'accroissement de la population en Bulgarie avant et après les guerres.

L'accroissement de la population s'évalue tout d'abord en calculant la différence entre le nombre des naissances et celui des décès pendant chaque année. Nous examinerons en premier lieu les chiffres absolus :

Années	Accroissement théorique		
	Hommes	Femmes	Pour toute la population
1905	43.358	41.527	86.885
1910	42.557	37.067	79.624
1912	45.746	47.681	93.427

Années	Accroissement théorique		
	Hommes	Femmes	Pour toute la population
1913	— 10.733	— 3.110	— 13.843
1914	53.581	49.653	103.234
1915	42.720	44.130	86.850
1916	— 5.838	8.149	2.311
1917	— 11.152	— 7.366	— 18.518
1918	— 27.635	— 23.769	— 51.404
1919	31.356	28.834	60.190
1920	46.810	42.344	89.154
1921	47.070	43.648	90.718
1922	49.541	46.998	96.539
1923	41.930	42.201	84.131
1924	51.308	47.991	99.299
1925	48.732	45.693	94.425

Aucun autre tableau ne fait ressortir plus nettement les conséquences des guerres. Avant toutes les autres, les années 1912 et 1915, qui n'ont été témoins de la guerre que pendant quelques mois, sont intéressantes à examiner. Nous y voyons un accroissement plus grand chez les femmes que chez les hommes, phénomène qui n'avait jamais été constaté auparavant. Il en est de même en 1916. Par ailleurs, les années 1913, 1917 et 1918 accusent une diminution de la population. Ceci non plus n'avait jamais été constaté auparavant. Tout ceci nous amène à conclure que de telles perturbations ont été provoquées par les guerres.

Les chiffres ci-dessus accusent aussi une perturbation d'un autre genre, concernant la proportion numérique entre les sexes, surtout après la guerre. Si nous avons en vue la remarque faite précédemment que le nombre des naissances des garçons est plus grand que celui des filles, nous devons en déduire que les variations dans les proportions numériques des sexes influent sur les cas de mortalité. En réalité, pendant certaines années, comme par exemple pendant la guerre et pendant les périodes avoisinantes, le nombre des décès est sensiblement

plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, par exemple, en 1910, le nombre des décès des hommes dépasse de 1.000 unités celui des femmes ; en 1911 il le dépasse de 3.000 ; en 1912 de 8.000 ; en 1913, de 11.000 ; en 1914, la différence s'abaisse à 3.000 ; en 1915, elle remonte à 7.000 et en 1916 à 17.000, etc.

Si nous examinons l'accroissement théorique pendant des périodes plus longues (*cinq ans*) pendant lesquelles les effets de la guerre vont, dans une certaine mesure, être contrebalancés, nous obtenons le tableau suivant :

Périodes	Accroissement théorique de la population		
	Hommes	Femmes	Totaux
1901-1905	36.499	34.106	70.605
1906-1910	40.132	36.430	76.562
1911-1915	35.808	35.442	71.250
1916-1920	6.708	9.639	16.347
1921-1925	47.716	45.306	93.022

Tout d'abord, on voit nettement se rétablir la tendance générale à l'accroissement régulier de la population par suite de la prédominance des naissances sur les décès. Nous voyons aussi apparaître les fluctuations considérables que les guerres, de 1912 à 1918 et même à 1920, ont fait subir à cet accroissement. Nous constatons, enfin, une tendance de la part de l'élément féminin à l'emporter en nombre sur l'élément masculin pendant les années de la guerre. Ceci commence à apparaître de 1911 à 1915, et le phénomène est très net de 1916 à 1920 : pendant cette période, nous avons un surplus de plus de 3.000 individus dans l'accroissement du nombre des femmes.

Nous pourrions également calculer l'accroissement théorique proportionnel de la population. Mais comme cela n'a guère qu'un caractère spéculatif, nous délaisserons cette question pour passer maintenant à l'étude de l'accroissement réel

et effectif, en nous basant seulement sur les données fournies par les recensements, comme le fait d'ailleurs la Direction de la Statistique :

Périodes	TABLEAU DE L'ACCROISSEMENT RÉEL DE LA POPULATION					
	En chiffres absolus			Sur 100 habitants		
	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux
1880-1884.....	93.155	92.356	185.515	9,06	9,42	9,24
1884-1887.....	7.969	10.296	18.261	1,67	2,21	1,94
1887-1892.....	85.237	71.101	156.338	5,31	4,59	4,96
1892-1900.....	218.941	214.629	433.570	12,95	13,25	13,10
1900-1905.....	147.625	243.767	291.229	7,73	7,84	7,7
1905-1910. ...	149.593	152.345	301.938	7,27	7,70	7,48
1910-1920.....	214.099	295.359	509.458	9,70	13.86	11,75
1920-1926.....	322.241	309.529	637.770	13,31	12,76	13,03
1887-1926.....	1.137.636	1.186.730	2.324.366	70,86	76,71	73,69

Ce qui frappe surtout, c'est, jusqu'en 1905, une augmentation plus rapide du nombre des hommes que du nombre des femmes, tandis que de 1905 à 1910 et surtout de 1910 à 1920, l'accroissement du nombre des femmes est beaucoup plus grand que celui des hommes : en 1920, nous avons un accroissement de 214.000 hommes et de 295.000 femmes. Toutefois, après 1920, nous remarquons la tendance inverse et en 1926 nous constatons, dans les éléments dont la population s'est effectivement accrue, un plus grand nombre d'hommes que de femmes. Ceci est encore plus net si l'on considère les pourcentages. Le phénomène est assez difficile à expliquer pour l'époque 1905-1910 ; il faut peut-être en rechercher les causes dans l'émigration de la population aux États-Unis d'Amérique et en Turquie, émigration particulièrement intense entre 1905 et 1907. Mais, en ce qui concerne la période qui va de 1910 à 1920, il ne peut y avoir

aucun doute ; le fait est dû aux hécatombes causées par les guerres dans la population masculine du pays.

Lorsque nous parlons de l'accroissement de la population en Bulgarie, nous ne devons pas oublier le rôle important que jouent dans cette question les réfugiés qui arrivèrent sans arrêt dans notre pays depuis 1913 et surtout à partir de 1918 jusqu'en 1926 inclusivement.

Pendant ces époques où les réfugiés viennent grossir la population, celle-ci subit aussi une diminution du fait des émigrations : l'émigration grecque tout d'abord, dont les éléments sont au nombre d'environ 11.000 personnes ; puis l'émigration turque, due à une propagande spéciale dans cette population. Nous devons remarquer que, pendant et après la guerre balkanique, la région comprise entre la frontière bulgare et plus spécialement Andrinople et Constantinople, fut complètement dépeuplée, car la population chrétienne — bulgare et grecque — fut à maintes reprises expulsée par les autorités turques. Des villages auparavant populeux et prospères, comme Boulgar-Keuy et d'autres, furent complètement abandonnés. Le gouvernement turc s'est efforcé après les guerres de repeupler ces régions de Turcs et de musulmans, et l'on vit ainsi naître et se développer en Bulgarie une propagande intense pour attirer des émigrants, propagande qui continue encore aujourd'hui.

En troisième lieu nous devons mentionner que quelques années après la guerre on voit renaître l'émigration de la population bulgare vers le Nouveau-Monde. Notre Direction de la Statistique ne fournit pas de données précises sur l'importance de cette émigration. Mais nos observations personnelles nous ont amené à la conclusion que ces émigrants quittent surtout certaines contrées peu fertiles des Balkans et se dirigent vers l'Amérique du Sud.

Pour en finir avec la question de l'accroissement de la population, et terminer ainsi le présent chapitre, il faut encore une fois insister sur l'importance considérable et le caractère très particulier des répercussions de la guerre sur le cours des lois démographiques de la Bulgarie. Presque tout est soumis

à des perturbations : les proportions numériques des individus de la même génération sont différentes ; la proportion numérique entre les deux sexes est renversée ; les époques des maxima et des minima dans les décès et les naissances sont déplacées.

CHAPITRE III

La guerre balkanique. Les conditions économiques pendant cette période

§ 1. — Le peuple mobilisé. Paralysie complète de la vie matérielle et intellectuelle du pays par suite de la mobilisation générale. Désorganisation de l'économie nationale. Démoralisation et catastrophe.

Les événements étant aujourd'hui révolus, on reconnaîtra, à juste titre, que la Bulgarie s'est préparée longuement et systématiquement à une guerre contre l'Empire ottoman; mais lorsque la déclaration eut lieu, le 5 octobre 1912, il n'y avait ni plan de guerre fixé pour une date déterminée, ni plan d'organisation économique du pays pour la durée d'une guerre. L'événement resta même secret pour la population jusqu'au dernier moment, et sa surprise fut grande. La mobilisation bulgare avait été ordonnée de telle façon que toute *la vie matérielle et économique* du pays se trouva paralysée en un moment. Les écoles et l'université fermèrent, les tribunaux cessèrent de fonctionner. Le travail aux champs, qui pendant cette saison était toujours intense, s'arrêta tout à coup, les magasins des artisans et des commerçants dans les villes fermèrent également. En un mot, toutes les forces matérielles et intellectuelles du pays furent employées à le transformer en nation militaire combattante et chacun délaissa son métier quotidien.

Le ravitaillement de la masse des ménages ruraux et citadins causa de gros soucis, mais quand même pas au point d'apporter la désorganisation ou la gêne dans la vie quotidienne

du pays. La conviction générale de la population était que cette grande guerre d'affranchissement se terminerait si vite, qu'il était parfaitement superflu de se faire des soucis sur le sort de la population mineure ou âgée que l'on avait laissée au foyer. Dans aucun point du pays, on n'acquit aucun stock, et on ne se livra à aucune spéculation commerciale pendant cette période. Un tel état psychologique était celui de toute la population, affermie dans cette idée, poursuivie et cultivée pendant les trente années de sa vie affranchie. Nous devons encore noter que tous les journaux quotidiens ou autres suspendirent leurs éditions. L'opinion publique puisait exclusivement ses informations dans l'unique journal du gouvernement d'alors, le *Mir* (*La Paix*). Indépendamment de la censure, qui frappait aussi bien la correspondance privée que la presse, le désir dominant des publicistes était de ne pas du tout se mêler à l'action générale du peuple. Enfin, au Parlement même, où précédemment l'opposition luttait très énergiquement et exerçait son contrôle dans tous les domaines du gouvernement, tous les partis s'allièrent pour déclarer d'une façon unanime que le gouvernement serait soutenu jusqu'à la fin décisive de la guerre. L'idée de la victoire militaire et de l'affranchissement de la Thrace et de la Macédoine absorbait toute l'attention de la population ; les autres nécessités de la vie passèrent au second plan.

Cet enthousiasme gagna aussi les mobilisés, et, comme il est de notoriété publique, les événements militaires se développèrent si rapidement que l'armée bulgare, forte de 300.000 hommes, et portant à l'ennemi des coups brusques et inattendus, se trouva en peu de jours devant Constantinople, mettant cette ville en danger. On était donc convaincu partout que la guerre serait de courte durée, et que les mobilisés reprendraient très vite leurs occupations quotidiennes.

Les événements militaires se compliquèrent cependant. Les mobilisés ne purent ni revenir vite à leur foyer, ni reprendre leur travail délaissé. Ils ne purent même pas être remplacés par les soldats de réserve, car tous ceux qui étaient aptes à porter les armes ou à jouer un rôle économique dans l'armée avaient été mobilisés et envoyés aux champs de bataille. Ainsi l'armée

bulgare passa tout l'hiver de 1912-1913 dans les tranchées, sans congé ni repos. Ce fait eut une action désastreuse sur le moral et les conditions matérielles de l'armée, car l'organisation de son ravitaillement et son approvisionnement en habits et autres objets indispensables n'avaient pas été prévus pour une guerre si longue. Les réserves intérieures n'étaient pas suffisantes pour faire face au gaspillage qui accompagne toute guerre. Aussi, dans les tranchées comme dans l'intérieur du pays, on souffrit bien vite du manque de produits alimentaires, vestimentaires et autres. Il aurait fallu, nous l'avons dit, toute une organisation pour faire face promptement à de telles nécessités : mais elle n'avait pas été créée pour les premiers temps, et plus tard, cette création devint très difficile, presque impossible. Si l'on joint à cela la prolongation des pourparlers pour la paix, et leur insuccès ; puis la reprise des opérations militaires en février et mars 1913, on comprendra que, quoique l'armée bulgare ait remporté de nouveaux succès, le moral de la population et de l'armée baissait. Enfin les malentendus entre les alliés au sujet de la répartition des territoires pris à l'Empire turc, en contribuant à augmenter le désespoir, complètent le tableau de l'état d'esprit du pays à cette époque. D'ailleurs, la population valide et apte au travail étant sous les drapeaux, la reprise des travaux agricoles au printemps présentait de très grandes difficultés : une partie de la terre restait inculte ; le bétail mal nourri était rare et diminuait. Dès les premiers jours du printemps, on remarquait donc un appauvrissement, quoique passager, du pays. La situation de l'artisan des villes n'était pas moins pénible. Il n'avait ni marchandise prête à la vente, ni réserves suffisantes pour soutenir son ménage pendant une si longue période de temps.

Il faut ajouter que la rapide préparation à la mobilisation, et la prompte déclaration de la guerre, avaient eu comme conséquence la précarité et l'insuffisance du service sanitaire. Le corps médical et, en général, le personnel sanitaire, relativement peu nombreux dans le pays, était réparti dans l'armée, sur les champs de bataille ou dans les hôpitaux. La population resta dans beaucoup d'endroits sans aucun secours médical.

Les conséquences de ce fait furent l'apparition de la fièvre typhoïde, en certains endroits du typhus abdominal, plus rarement de la fièvre pétéchiale, et d'autres maladies. La plus terrible des épidémies cependant fut celle du choléra, qui passa de l'armée turque dans l'armée bulgare, puis dans la population civile, et la contamina dans de grandes proportions, précisément, ce qui est à remarquer, là où devait passer plus tard l'armée roumaine, lorsqu'elle envahit, comme on le sait, le territoire de la Bulgarie du Nord par le Danube.

L'histoire de la guerre balkanique est une leçon. Les guerres contemporaines ne peuvent pas être menées par une organisation, si parfaite qu'elle soit, de l'armée seulement : elles exigent aussi l'organisation du peuple, *en dehors de l'armée*, de toutes les autorités publiques, de toute l'activité économique, conformément aux conditions de vie créées par la mobilisation générale. Celle-ci, comme on a pu le constater en 1912 dans la petite Bulgarie, change la base même de la vie économique et matérielle du pays. Et même au point de vue psychologique, il ne reste plus dans les rapports extérieurs entre individus aucune trace de ce qui a précédé, ce qui peut facilement s'expliquer par les caractéristiques actuelles des conditions économiques humaines.

§ 2. — Situation économique et financière de l'État. Emprunts extérieurs et intérieurs. La bonne renommée et le crédit à l'extérieur. Stabilité de la monnaie sans introduire de cours forcé.

A la déclaration de la guerre balkanique, la Bulgarie se trouvait dans une situation économique et financière relativement bonne. Les recettes budgétaires rentraient régulièrement, il n'y avait pas de déficit dans le Trésor et, indépendamment de cela, la récolte, pendant les années précédant la guerre, avait été assez bonne, ce qui avait enrichi la population rurale et toute la contrée. Pour cette raison peut-être, ou à cause de l'opinion du gouvernement, qui estimait que les équipements militaires étaient en quantité suffisante, qu'ils suffiraient aux

besoins de la guerre, et que le ravitaillement de l'armée serait effectué facilement par voie de réquisition, aucune préparation financière n'avait été tentée. Au contraire, le Gouvernement bulgare, aux débuts mêmes de la guerre, mit à la disposition du Gouvernement monténégrin 2 millions de levas-or prélevés sur ses disponibilités, dans le but de soutenir l'armée monténégrine. Et peu après la mobilisation, les soucis du Gouvernement se limitaient à se maintenir lui-même au moyen de crédits régulièrement votés par le Parlement, et qui se chiffrèrent comme suit : 355.982.610 levas-or de crédits votés; 320.927.153 levas-or de dépenses soldées en 1912-1913.

Mais la prolongation de la guerre, qui fut une surprise pour le Gouvernement lui-même, puis l'insuffisance des rentrées d'impôts, qui devinrent presque nulles, et des autres ressources du trésor de l'État, mirent le Gouvernement dans l'embarras. Pour subvenir à ses besoins financiers, il s'adressa à la Banque Nationale de Bulgarie, grâce au secours de laquelle fut effectivement soutenue toute cette guerre. La Banque Nationale de Bulgarie eut recours à un moyen bien connu dans le monde entier : l'emprunt de l'État contre émission de billets de banque. Et la dette de l'État envers la Banque Nationale de Bulgarie suivit le développement suivant :

31 août 1912	0,129	millions de levas
31 décembre 1912	26,6	
7 septembre 1913	157,0	—
31 décembre 1913	146,6	—

L'encaisse métallique de couverture et les billets de banque mis en circulation au 31 décembre 1913 se répartissent comme suit :

	ENCAISSE (Levas-or)		
	1912	1913	Différence
Or......	51.103.327,11	55.335.317,23	+ 4.231.990.12
Argent..	17.398.129	23.438.441.50	+ 6.040.312.50
Total	68.501.456,11	78.773.758,73	+ 10.272.302,62

	Billets de banque		
	1912	1913	Différence
Or......	139.638.162,5	165.958.577,50	+ 26.320.415 —
Argent..	24.790.496,25	22.783.055	— 2.007.441,25
Total	164.428.658,75	188.741.632,50	+ 24.312.973,75

Au 31 décembre 1911, la quantité de billets de banque mis en circulation s'élevait à 95 millions de levas, contre une encaisse métallique de 67,8 millions de levas.

Le Gouvernement délivrait, en outre, à la population, en paiement des réquisitions, des bons du Trésor, avec engagement de les rembourser dans une période de temps fixée. Mais tous ces moyens furent insuffisants pour couvrir les frais de la guerre qui continuait, et le Gouvernement se vit plus tard obligé de conclure un emprunt d'avance avec une banque française, la Banque de Paris et des Pays-Bas, dont le montant fut de 75 millions de levas-or, et qui fut employé, dans sa majeure partie, à régler les dépenses de l'État à l'étranger, provoquées par la guerre. Cet emprunt ne fut réglé que vers l'année 1926. Pour couvrir certains bons du Trésor, et liquider les engagements envers la population indigène, on organisa, vers la fin de la guerre, notamment en 1913, un emprunt intérieur-réquisition.

Mais les frais de la guerre, même après sa fin, restaient importants. Aussi la Bulgarie fut-elle obligée, après la guerre, de prévoir de nouveaux crédits s'élevant à 325.000.000 de levas, dont 155.136.533 levas-or furent employés à compléter l'équipement militaire, à construire des chaussées, à payer d'anciens reçus de réquisition, etc., etc...

Malgré toutes ces difficultés, la guerre balkanique se terminait dans des conditions financières relativement peu onéreuses; mais elle avait quand même épuisé les ressources de l'État relativement bien établies pendant les années précédentes, et lui créait pour l'avenir d'importantes obligations financières. Le résultat fut l'obligation d'un emprunt à la

banque allemande, la Disconto-Gesellschaft, conclu en 1914 par un nouveau gouvernement.

Cependant, par suite de la récolte satisfaisante de l'année suivante, et du maintien du crédit intérieur et extérieur, on constata une prompte reprise de la vie économique dans l'intérieur du pays, et il n'y eut aucune perturbation dans le crédit commercial. Ces résultats sont dus notamment au moratorium qui avait été promulgué à temps, pour tous les paiements privés à l'intérieur du pays et à l'étranger, ainsi qu'à sa prorogation pendant une partie de l'année 1914. Un observateur de la vie économique du pays peut se rendre compte de sa reprise dès l'automne de l'année 1913, et surtout pendant l'année 1914, avant la déclaration de la guerre européenne. Pendant cette période, importations et exportations bulgares s'expriment par les chiffres suivants :

	En millions de levas	
	Importations	Exportations
1911......................	199,3	184,6
1912......................	213,1	156,4
1913......................	189,2	93,3
1914......................	241,4	154,4

On voit, surtout en ce qui concerne les exportations, que les chiffres, qui avaient subi une baisse en 1913, se rétablissent rapidement pendant l'année 1914.

Il est aussi à remarquer que les dépôts à termes fixes, qui s'élevaient au 31 décembre 1912 à 45,1 millions de levas à la Banque Nationale de Bulgarie, remontèrent à 50,4 millions de levas au 31 décembre 1913.

Mais le fait le plus caractéristique est le maintien, relativement ferme, de la valeur de la monnaie bulgare, tant pendant la guerre même que pendant les premières années qui la suivirent. En 1913, la Banque Nationale de Bulgarie cotait la valeur du change au cours suivant, par rapport au cours du change à vue sur Paris :

Janvier.......	100,70—101	Octobre..........	105—105,50
Avril.........	101 —101,50	Décembre........	115—115,50
Juillet........	101,50—101,75		

En d'autres termes, on note, vers la fin de l'annéc 1913, une hausse sans précédent des cours du change : 15 pour 100 jusqu'au maximum de 22,25 pour 100, le 18 décembre. Ceci amena la création par toutcs les plus importantes banques du pays d'une *Centrale de Change*, afin de former un plus grand stock de devises étrangères et de régulariser leur manicment. Le résultat fut satisfaisant, et vers le commencement de l'année 1914, le cours du lev, comparé au cours du change sur Paris, était coté à 108, auquel il s'est tenu pendant toute l'année 1914.

§ 3. — L'État n'organise aucune assistance sociale ou économique à la population mobilisée. Conséquences de cette insouciance : désorganisation temporaire des ménages privés ; manque de main-d'œuvre dirigeante ; décadence morale ; épidémies.

La guerre balkanique fut accueillie avec une grande insouciance de leur sort par ceux qui restaient, vieillards, femmes et enfants, après l'appel sous les drapeaux de la population apte au travail. Ni lorsqu'il prit l'initiative de la guerre, ni plus tard, pendant la guerre même, le Gouvernement ne tenta rien pour organiser l'assistance et le ravitaillement de la population restée sur place, et préserver sa santé. Un abandon, une insouciance et un arbitraire complets régnaient dans tous les organismes de l'État, en ce qui la concernait.

Quels étaient les motifs de cette indifférence du Gouvernement? Il nous est impossible de les déterminer maintenant, car nous ne possédons pas encore de documents sérieux ; mais partout les ménages *furent abandonnés à eux-mêmes*, chacun à son sort. Au village, par suite de leur organisation économique, les familles avaient réussi à accumuler des réserves de vivres pour les gens et le bétail ; on y montra une patience et une résignation générales dans toute la nation. Une atmosphère de fatalisme, survivance du temps des Turcs, pesait sur le village : et c'est lui qui, pendant les premiers mois, sut endurer le plus stoïquement les coups de la guerre en attendant sa fin

prochaine. Mais à la ville le moral baissa très vite. Toutes les familles d'artisans, habituées au mécanisme de l'échange, et n'ayant des réserves que pour une dizaine de jours au plus, furent bientôt sans aucun moyen d'existence. Après qu'on eut fait appel aux économies et à l'ancien crédit, la crise fut encore renforcée, et tous les citadins commencèrent à parler d'une désorganisation de la vie économique. Sous la pression de la nécessité, la physionomie du marché de la ville changea promptement. La tradition, qu'on avait sauvegardée jusqu'alors depuis les anciens temps, était que la femme ne travaillât point dans les magasins. Elle disparut tout à coup, et la place des artisans et commerçants actifs et énergiques fut occupée par des femmes et des vieillards faibles.

Mais ce changement même ne fut pas d'un grand secours. Les magasins fermaient le soir sans que l'on ait fait d'affaires dans la journée : la puissance d'achat de la population avait faibli, parce qu'on s'abstenait devant l'inconnu, parce que l'appauvrissement était général, parce que les employés ne touchaient pas leurs appointements en totalité. Les villes bulgares, jusqu'alors centres d'une vie active, d'un travail économique productif et d'un échange intense, tombèrent promptement dans un marasme complet. L'enthousiasme soulevé de temps en temps par les victoires remportées sur le champ de bataille, et suscité par l'espoir d'une fin prochaine de la guerre disparaissait promptement pour faire place à un désespoir plus grand. C'est à la ville que prit germe la décadence morale pendant la guerre.

Le village se montra plus endurant. Il supporta avec une opiniâtreté et une patience louables les premiers mois des hostilités, malgré les rumeurs sinistres, bien souvent fausses, annonçant la mort de parents ou d'enfants. Le système adopté par le Commandement supérieur de garder secrets les événements du champ de bataille et le sort des soldats, aggravait encore la situation des familles, restées en arrière de l'armée et inquiètes sur le sort de leurs fils dispersés sur le champ de bataille. Mais le village bientôt faiblit aussi. Au printemps, quand on dut constater l'absence de main-d'œuvre dirigeante

pour cultiver les champs, le désespoir naquit. Chaque jour, chaque semaine, on s'attendait à ce que les soldats reviennent pour reprendre le labeur champêtre. Mais en vain. Au contraire, les événements des champs de bataille, et les craintes du Commandement supérieur devant les complications de la guerre, entraînaient la mobilisation de soldats toujours nouveaux — jeunes et vieux — ce qui diminuait encore dans les villages la population apte au travail. Les travaux des champs durent rester en retard, la main-d'œuvre manquant et disparaissant. Le désespoir envahit alors le village, lorsqu'on n'y vit plus aucune possibilité de secours. Les autorités communales, au lieu d'organiser une nouvelle méthode du travail champêtre par coopération, par répartition plus régulière de la main-d'œuvre restée encore disponible, disparurent tout à fait, et le dénuement du ménage paysan s'accrut encore. Le système consistant à accorder des congés aux soldats du front fut mis en vigueur trop tard, et avec de nombreuses difficultés : les soldats ne partaient en congé que sous les plus sévères restrictions, et ils ne purent pas apporter de secours vraiment efficace à leurs familles dans le travail des champs.

Comme nous l'avons dit plus haut, la guerre balkanique s'engagea sans aucune préparation en ce qui concerne le *service sanitaire*. De même que l'armée, la population de l'arrière eut à souffrir, avant tout, du manque de secours médicaux. Les services sanitaires, militaires et civils, qui étaient en temps de paix deux institutions différentes, ayant chacune son organisation, relativement satisfaisante, furent alors fusionnés, sans plan ni programme préalable, et dans un chaos complet. Au moment de la déclaration de la guerre, l'organisation des services sanitaires était donc à peu près suffisante ; mais elle ne pouvait pas faire face aux *nouvelles exigences* : soigner des dizaines de milliers de blessés, et lutter contre les épidémies apportées par les prisonniers militaires turcs, dont le chiffre dépassait 80.000. Cette dernière circonstance, ainsi que la terrible épidémie de choléra, débordèrent complètement les autorités militaires sanitaires et soulevèrent de violentes critiques, plus tard, au Parlement.

La Société bulgare de la Croix-Rouge était une organisation nationale, publique, créée dès 1885, à l'occasion de la guerre serbo-bulgare ; elle se développait librement et en contact permanent avec le Ministère de la Guerre ; elle possédait beaucoup de succursales dans les villes bulgares, et avait accumulé un capital liquide et un matériel sanitaire assez important. Mais cette organisation fut aussi bouleversée pendant la guerre balkanique, et elle ne put rendre les services qu'on attendait d'elle à juste titre. Elle devait, par exemple, créer, organiser et secourir les trains sanitaires d'évacuation des soldats malades et blessés vers l'intérieur du pays. Au commencement de la guerre, elle disposait d'accessoires suffisants pour le transport par chemin de fer de 824 personnes malades et blessées ; elle forma deux trains sanitaires de 20 wagons chacun. Mais tout ce service fut bientôt désorganisé, les accessoires abîmés dans les diverses infirmeries ; et au bout de peu de temps, les soldats blessés et malades furent transportés dans les wagons à bestiaux. Aucun ordre, aucune autorité ne sauvegardait le matériel des trains sanitaires. La Croix-Rouge elle-même relate ce qui suit :

« Le manque de wagons et l'insuffisance du réseau des voies ferrées, se répercutèrent défavorablement sur l'activité de la Société ; la Croix-Rouge s'occupa en temps opportun de la préparation de wagons pour les trains sanitaires, et dans le dépôt des chemins de fer à Sofia, ordre avait été donné de préparer environ 300 wagons, dûment nettoyés, désinfectés et pourvus du signe de la Croix-Rouge. Une partie de ces wagons — environ 70 — fut aménagée avec le matériel nécessaire pour être chauffés. Malheureusement, aucun de ces trains sanitaires ne resta intact. Après l'évacuation des blessés, le convoi se disloquait et les wagons étaient ajoutés à différents autres trains ayant une tout autre destination. »

Et plus loin :

« Le 24 octobre, sur l'invitation de l'Inspection sanitaire militaire, la Société forma le premier train sanitaire, composé de 20 wagons avec le nombre indispensable d'infirmiers de transport et tout ce qui était nécessaire pour la commodité des

blessés. Ce train fut dirigé sur Yamboli à la disposition de la Commission d'évacuation de là-bas. Le 8 novembre 1912, on prépara un train semblable également de 20 wagons, et qui fut dirigé sur Moustapha-Pacha à la disposition de la Commission d'évacuation de cette ville. Ces trains sanitaires, qui étaient à l'entière disposition des autorités militaires, ne fonctionnèrent guère longtemps. Les causes de leur dislocation sont importantes et méritent d'être relatées :

« 1° Aucune surveillance n'existait, et aucune liste des blessés n'était délivrée, tant lors de leur embarquement que de leur débarquement du train ;

« 2° Les commandants et les chefs de gare ne désiraient point s'occuper des trains sanitaires séparément, comme unités de transport distinctes ;

« 3° Les accessoires des wagons étaient déchargés dans n'importe quelle gare où on avait besoin de wagons ;

« 4° Après le transport des blessés et des malades, on chargeait ces mêmes wagons de bestiaux ou de marchandises diverses qui les salissaient et, ainsi adaptés à des transports spéciaux, ils furent dispersés dans différentes gares ;

« 5° Sur l'ordre et sous le commandement de divers chefs militaires, les infirmiers de ces convois sanitaires effectuaient des travaux en dehors de leur service spécial, et les wagons ainsi éloignés des gares repartaient sans personnel ;

« 6° En déchargeant les malades et blessés, on retirait et on emportait en même temps les brancards dans les hôpitaux ; il en était de même des couvertures, des gobelets, des lanternes et autres accessoires du convoi.

« En ce qui concerne les trains sanitaires, l'inspection sanitaire militaire n'appliquait pas « le règlement du service sanitaire en temps de guerre », qui prévoit, dans son article 280, que les trains sanitaires sont des institutions sanitaires, mobiles, autonomes et dirigées par des officiers sanitaires ; ni l'article 283 qui dispose qu'après l'évacuation des malades et blessés du train, le personnel sanitaire, ainsi que tous les accessoires, doit revenir à son point de départ ; et que l'institut médical qui a accueilli les malades et les blessés ne peut en aucun cas

contraindre ce même personnel sanitaire à accompagner un autre train ou transport.

« A la suite de ces faits, la Direction de la Société fit auprès de la Section sanitaire militaire des démarches pour que l'on autorisât la Société à former et à diriger d'une manière indépendante le service des transports par trains sanitaires ; mais ceci lui fut refusé. »

Cette même Croix-Rouge, qui, selon un plan élaboré au préalable, avait à s'occuper des hôpitaux dans l'intérieur du pays, et à organiser les points d'évacuation pour la réception et l'alimentation des soldats malades et blessés, fut écrasée par l'énormité de sa tâche et la faiblesse des moyens dont elle disposait. Elle se vit dans l'obligation d'engager 168 médecins de différents pays européns, en plus des missions sanitaires volontaires, qui affluèrent de tous les points du monde, surtout de la Russie, vers la Bulgarie. Ses 10 hôpitaux, dont les trois plus grands sont à Sofia (200 lits), s'emplirent vite de blessés et de malades. Ni les efforts de la Croix-Rouge même, ni l'aide des missions étrangères qui s'installèrent, non seulement dans l'intérieur du pays, mais aussi près du front, ni le service dévoué des dames bulgares à Sofia et dans toutes les villes de la Bulgarie, ne purent faire face au terrible malheur, surtout après les combats de Lulé-Bourgas et de Tchataldja, qui mirent hors de combat plus de 100.000 combattants.

Il est équitable de reconnaître que les forces de notre service sanitaire étaient absolument insuffisantes pour satisfaire à ces besoins sans cesse croissants. Il en était de même au front, où les soldats atteints du choléra ne purent ni être transportés dans un établissement sanitaire, ni être installés dans un lit confortable et entourés de soins médicaux réguliers.

Après ces détails, on comprendra pourquoi la population de l'intérieur du pays se trouvait dans des conditions hygiéniques extrêmement défavorables, sans contrôle médical, et pourquoi les épidémies eurent le champ libre. Parmi celles-ci, le *choléra* sévit avec une grande violence qui mérite une attention particulière.

Par suite du contact avec quelques pays orientaux, où

le choléra sévissait presque sans interruption, le *choléra* apparaissait assez souvent en Bulgarie : mais il cessait vite, sans avoir eu de conséquences désastreuses pour la population. Ainsi, dans la quarantaine de Toutrakan, on constata pendant l'année 1896 quelques cas parmi les ouvriers bulgares qui revenaient de Russie. Après les manœuvres turques d'Andrinople, en 1910, la maladie se répandit parmi les populations d'Andrinople et des environs. Pendant cette même année on constata 3 cas à Varna et 2 à Tatar-Pazardjik. Mais l'année suivante — en 1911 — on constata en Bulgarie 32 cas sporadiques, dont 18 mortels.

En 1912, de nombreux cas apparurent dans les armées près de Tchataldja avec des répercussions sérieuses sur toute l'armée et dans tout le pays. La proportion des cas de choléra augmenta encore pendant l'année 1913, où il y eut de nombreux malades parmi les prisonniers turcs et les soldats bulgares en congé. Puis une plus grande épidémie de choléra apparut parmi les soldats roumains en Bulgarie. Enfin après le départ de ces derniers et le retour de l'armée bulgare dans le pays, en automne 1913, le choléra prit un *caractère épidémique.* La mortalité due au choléra en 1913 fut de 9,342 sur 19.525 malades.

Les données que nous indiquons ici sont officielles. Ce sont celles de la Direction de la Santé nationale, et elles doivent être considérées comme exactes ; mais beaucoup de cas passèrent inaperçus des autorités sanitaires, car la population elle-même cachait sa maladie. Ceux qui ont été témoins de cette épidémie en ont conservé d'affreux souvenirs ; dans tous les villages, surtout dans le département de Vratza, apparurent des cimetières entiers de victimes du choléra ; partout la population était matériellement et moralement abattue ; tous soutenaient, dans les endroits les plus atteints, que l'épidémie de choléra avait englouti plus de victimes que la guerre elle-même.

Les chiffres indiquent un très grand pourcentage de mortalité ; environ 48 pour 100 des personnes attaquées sont mortes. Ils démontrent, en outre, que le choléra a surtout dévasté

les contrées où l'armée roumaine avait passé : les départements de Vidine, Vratza, Pleven et une partie de celui de Tirnovo. Il est à remarquer, que l'épidémie n'apparut pas l'année suivante, bien que les autorités sanitaires s'y attendissent et fussent dans une vive inquiétude.

Parmi les autres épidémies qui sévissent sur la Bulgarie, même en temps normal, nous pourrions citer la *scarlatine des enfants*. Selon les données que nous avons en mains, cette épidémie ne fut pas plus cruelle que d'habitude pendant les années de la guerre. Voici quelques chiffres qui concernent la Bulgarie dans ces anciennes limites :

Années	Malades		Mortalité		Décès sur 100 personnes
	Nombre total	Sur 10.000 habitants	Nombre total	Sur 10.000 habitants	
1905	1.837	4,59	277	0.62	12
1906	2.171	5,24	415	1.01	19
1907	6.355	15,41	1.160	2.82	18
1908	5.474	13,08	1.005	2,53	19
1909	5.095	12,02	1.060	2.50	20
1910	4.799	11,14	931	2.16	19
1911	2.130	4,88	362	0,83	16
1912	1.624	3.66	256	0,58	15
1913	2.720	6,05	493	1.09	18
1914	6.923	14.26	1.235	2.55	17

Il apparaît donc que cette épidémie diminue pendant les années de guerre.

§ 4. — Appréciations documentées d'instituts bancaires, de chambres de commerce et d'autres instituts officiels sur l'état économique et financier de la Bulgarie pendant la période de guerre.

Nous considérons qu'il est utile, pour caractériser les conséquences économiques de la guerre balkanique, de citer les opinions de quelques instituts importants de banque, et de l'État,

sur l'économie en Bulgarie pendant les années 1912 et 1913.

Une des banques étrangères qui ont le plus profondément pénétré dans les milieux bulgares d'industrie et de commerce pendant de nombreuses années, jusqu'à la guerre, est la *Banque Générale de Bulgarie.* Dans son compte rendu des opérations de l'année 1912, la Banque Générale de Bulgarie expose, entre autres, ce qui suit :

« Il nous est particulièrement agréable de pouvoir, dès le début de ce rapport, vous annoncer que, malgré la gravité des événements que vient de traverser la Bulgarie, les résultats de cet exercice ont été des plus satisfaisants. Il s'est ouvert en effet sous les plus heureux auspices. Le redoublement d'activité donné aux affaires par l'abondance de la récolte nous a permis d'utiliser largement les ressources fournies par l'augmentation de notre capital, et les premiers mois de l'année ont été signalés par une extension de nos affaires qui se révèle dans les différents postes du compte Profits et Pertes soumis à votre examen, et qui promettait une année très fructueuse si le mouvement du commerce n'avait pas été interrompu. Il en a été de même pour les sociétés dans lesquelles nous possédons des participations, et qui ont réussi à traverser sans dommage la période critique ouverte par la déclaration de guerre. Grâce, en effet, au courage des armes bulgares et à la vigueur qui a présidé aux opérations militaires, aucun doute n'a jamais pu s'élever à aucun moment sur l'heureuse issue de la lutte et si l'absence de nos clients, comme celle de nos employés retenus les uns et les autres sous les drapeaux, a entraîné, à partir d'otobre, une inévitable stagnation des affaires, rien n'est venu ébranler les bases du crédit et la confiance que nous avons placée dans la vitalité économique du pays.

« Notre compte Profits et Pertes accuse pour un exercice qui, sur douze mois, n'a comporté que huit mois de gestion normale, un bénéfice qui, déduction faite de toutes charges et impôts, s'élève à fr. 540.699,71 ; en y ajoutant le report à nouveau de l'année dernière, à fr. 580.978,22. Cette somme nous permettrait de distribuer immédiatement un dividende égal

et même supérieur de 1 1/2 pour 100 à celui de l'année écoulée. Mais il nous a paru prudent, dans les circonstances que nous traversons, de ne pas le distribuer tout entier et d'en mettre une partie à la réserve de prévoyance. »

Dans son compte rendu de l'année 1913, la même banque dit ce qui suit :

« La Banque Générale de Bulgarie parle des opérations effectuées par la société en 1913, année qui a vu d'importants événements ayant renversé toutes les prévisions. L'endurance avec laquelle notre pays traversa cette crise prouve sa vitalité et permet les meilleurs pronostics pour l'avenir. Grâce au courage de la population, la prolongation inattendue des événements militaires n'empêcha pas la récolte et nous sommes loin de la pensée que la guerre a eu une mauvaise répercussion sur la prospérité des économies privées. Pour ce motif il n'a pas été nécessaire de prolonger, même d'un jour, le moratorium, et le paiement de nos créances s'est effectué avec une régularité qui prouve la solidité de notre clientèle. Cependant, la hausse inattendue du cours du change, par suite des gros achats du gouvernement à l'étranger, et l'affaiblissement de l'exportation, causé par l'interruption des moyens de communication, ont amené une stagnation dans les affaires qui pèsera sur le présent et également sur l'avenir, tant qu'une accumulation d'or, ramenant les cours au pair, ne redonnera pas une reprise active des affaires commerciales avec l'étranger. Cette stagnation est la conséquence de l'accumulation d'un nombre important de dépôts dans nos caisses, ce qui prouve d'une part, la confiance de nos clients, mais d'autre part, présente une lourde charge pour nous, tout en nous obligeant à surseoir à notre projet d'augmentation de capital que la situation n'exige nullement. »

Le grand institut bulgare — *Banque Nationale de Bulgarie* — caractérise la situation économique du pays après la guerre — en 1913 — par les remarques suivantes :

« Jusqu'à l'abrogation du moratorium, survenue le 12 septembre 1913, la Banque continua également pendant l'année 1913 à effectuer des opérations, tout d'abord avec le

Trésor d'État et concernant les fournitures de guerre, ainsi qu'elle l'avait fait pendant l'année 1912, depuis le jour de la mobilisation (17 septembre 1912). C'est pourquoi principalement dans le courant de la seconde guerre balkanique, la circulation fiduciaire atteignit son maximum de 209,7 millions le 31 août, mais l'encaisse métallique de la Banque resta intacte dans ses caisses (78,8 millions contre 67,8 millions). Et même elle augmenta, en comparaison du solde au 31 décembre 1912, de 10.8 millions : 4,2 millions d'or et 6,6 millions d'argent. Cette dernière augmentation est due aux monnaies d'argent nouvellement frappées, atteignant une valeur totale de 11 millions de levas. L'augmentation de l'or est due à l'échange des monnaies d'argent contre des monnaies d'or dans les nouveaux territoires, ainsi qu'à un achat d'un million de levas-or de la Banque Agricole de Bulgarie. Dans tous les cas, la Banque a réussi à maintenir l'émission des billets de banque dans les limites prévues par la loi. A la fin de l'année dont s'occupe notre compte rendu, c'est-à-dire au 31 décembre 1913, l'émission des billets de banque ne dépasse pas 188,7 millions de levas, contre 163,9 millions de levas au 31 décembre 1912.

« Mais si l'encaisse d'or de la Banque n'a pas subi de diminution, nos réserves or à l'étranger s'élevant à 36,7 millions de levas à la veille de la mobilisation (31 août 1912) et augmentées à la veille de la seconde guerre balkanique (6 mai 1913) d'une avance de 12 millions de levas contre dépôt d'obligations, se sont épuisées définitivement vers le 14 octobre 1913, pour se rétablir en partie dans les derniers jours de l'année et atteindre péniblement le chiffre de 13,5 millions de levas. Cet épuisement s'est effectué presque exclusivement pour les besoins du Trésor d'État, à l'étranger. En ce qui concerne les besoins intérieurs, ils ont été satisfaits par les ressources de la Banque provenant de l'émission des billets de banque. Toute la dette du Trésor d'État envers la Banque pour les paiements intérieurs et extérieurs s'est élevée, de 129.000 avant la mobilisation (31 août 1912) à 146,6 millions de levas vers la fin de l'année comptable, avec un maximum de 157 millions de levas le 7 septembre 1913, à la fin de la démobilisation.

Pour procéder à cette augmentation exceptionnelle de la Dette publique de 40 millions de levas au-dessus de la norme fixée par la loi sur la Banque (§ 49) le Conseil d'administration de la Banque a obtenu dès le 12 octobre l'autorisation du Conseil des ministres.

« La situation change sensiblement après l'abrogation du moratorium. Quoique la Banque, d'accord avec les autres banques privées du pays, eût pris des dispositions pour ne pas inquiéter des clients consciencieux disposant d'un actif suffisant et qu'elle n'eût pris que des mesures de sauvegarde, le portefeuille total baissa de 83.7 millions, maximum atteint au 7 janvier 1913, à 58.7 millions vers la fin de l'année ; les comptes courants spéciaux se réduisirent de 42.8 millions à 39 millions. La plus grande réduction proportionnelle concerna le portefeuille déposé par les banques : il tomba de 33,2 millions au 1er janvier 1913 à 17.6 millions vers la fin de l'année. Ceci prouve que la politique de concentration et de faveur pour ce genre de crédit, entreprise par la Banque, a été favorablement accueillie, même dans l'époque exceptionnelle que nous traversons. Une autre particularité du mouvement de l'actif depuis l'abrogation du moratorium, est l'augmentation des placements de la Banque en cessions de créances incontestables contre l'État ; cette augmentation va de 377.000 à 1.700.000 levas. Le conseil d'administration a trouvé, en vérité, opportun de consentir un crédit de 4 millions de levas, à ses clients contre cession de reçus de réquisition contrôlés, se montant au chiffre global de 5.6 millions. Pour le Trésor d'État ceci, de même que les Bons de Trésor de 2.220.960,32 levas escomptés par la Banque et passés dans les mains des clients de la Banque, n'est qu'une nouvelle forme de dette flottante de l'État envers la Banque.

« Quant au mouvement des passifs, sans compter l'augmentation de 20 millions de levas environ des dépôts publics, il faut noter la hausse des dépôts à vue, c'est-à-dire des comptes courants créditeurs, dont les titulaires sont des personnes privées, des banques et des banquiers. Ils ont augmenté sensiblement après l'abrogation du moratorium et surtout vers la

fin de l'année, et accusent au 31 décembre 1913 un solde créditeur de 56,4 millions de levas, contre 30,2 millions de levas au 31 décembre 1912.

« Une crise dans le change, en réalité à l'état latent depuis longtemps, mais contenue par le moratorium, devait éclater inévitablement lors de la période de liquidation de la situation créée par la guerre balkanique. L'équilibre de notre bilan comptable, c'est-à-dire de nos créances et de nos dettes exigibles à l'étranger, était d'autant plus compromis que les événements militaires et la guerre balkanique se compliquaient et offraient de nouveaux sujets de dépenses, sans compter que notre commerce d'exportation était presque paralysé et que l'on n'avait plus à compter sur les revenus provenant des salaires des travailleurs bulgares émigrant à l'étranger. Les annuités de notre dette consolidée de 45 millions de levas s'élevèrent, pour l'année 1912, en intérêts et commissions pour la nouvelle dette extérieure flottante, à 8 millions de levas et à 12 millions pendant l'année 1913. En outre, les dividendes des capitaux étrangers engagés chez nous dans les banques et dans les diverses autres entreprises de commerce et d'industrie, continuaient à grever le passif de notre bilan de 4 millions de levas par an, et les primes d'assurance auprès des sociétés étrangères de 5 millions de levas par an, en augmentant encore à cause des risques de guerre. Par suite de la grande consommation, non seulement des marchandises indigènes, mais aussi de celles d'importation, et par suite de nombreuses difficultés dans l'écoulement des produits d'exportation, le bilan commercial accusa en 1912 un déficit d'exportation sur l'importation de 57,7 millions et en 1913 un déficit d'environ 80 à 90 millions de levas. Aussi étions-nous exposés, après la seconde guerre, au boycottage financier, et nous risquions de voir notre circulation fiduciaire, après l'épuisement réel sinon juridique des réserves d'or du pays, soumis au régime du cours obligatoire, quoique temporairement. Il est évident que, dans de pareilles conditions, la Banque Nationale de Bulgarie n'avait d'autre ressource, pour réduire le cour élevé du change, que de créer un syndicat des banques et des banquiers

du pays dont le crédit à l'étranger n'était pas encore perdu. Dès la formation du syndicat — 19 décembre 1913 — le cours du change sur Paris passa de 122,25, maximum qui n'avait été atteint que le 16 décembre, à 115 ; le 28 février 1914 il ne dépassa pas 108, avec tendance constante à la baisse. En tout cas, si le marché intérieur du pays est presque épuisé en réserves d'or, il a des réserves en nature. Il possède en quantités importantes des céréales et autres produits indigènes, accumulés par deux récoltes, qui n'attendent que l'occasion d'être exportés pour pouvoir couvrir une grande partie du passif accusé par nos bilans de 1912 et de 1913. La raréfaction et le renchérissement de l'or sur le marché local sont, d'autre part, un nouveau stimulant pour l'exportation, tandis que le renchérissement des marchandises importées, par suite du change élevé, amène déjà une diminution dans leur consommation, c'est-à-dire une diminution dans les importations. L'influence de ces deux facteurs, perspective de consolidation de notre dette flottante et assainissement des finances d'État, nous permet d'espérer que dans un avenir proche la crise actuelle de liquidation cessera et que le pays traversera de nouveau une période d'essor économique, pareille à celle qui est survenue après la liquidation de la grande crise économique de 1897-1902 et qui n'a cessé qu'après une durée d'une dizaine d'années, au début de la guerre balkanique. On peut considérer comme une circonstance très favorable le fait que la Bulgarie a une issue sur la mer libre d'Égée, quoiqu'elle ait été amputée sur les bords de la mer Noire d'une province riche et importante. »

A propos du moratorium, qui fut promulgué le 20 septembre 1912 et qui fut prolongé jusqu'à 45 jours après la démobilisation, c'est-à-dire jusqu'au 12 septembre 1913, nous nous permettons de présenter ci-dessous un document qui le concerne.

A l'approche de l'expiration du moratorium, diverses opinions se firent jour, les unes pour sa prolongation, les autres pour son abrogation. Afin d'éclaircir cette question, les Chambres de Commerce et d'Industrie convoquèrent à Sofia, à la date du 7 septembre 1913, une réunion générale des délégués spéciaux.

Les résultats des discussions soulevées dans la réunion des Chambres de Commerce sont exposés dans le procès-verbal suivant :

« Les Chambres de Commerce et d'Industrie du Royaume, réunies à Sofia, secondées par des économistes compétents et des financiers réputés, après avoir échangé à propos du moratorium leurs opinions sur la situation économique et financière du pays, sont arrivées à la conclusion qu'une levée du moratorium le 12 courant permettra au pays de reprendre sa vie économique normale. Elles pensent que la situation créée par la longue guerre sera liquidée sans aucune secousse particulière, étant donné que :

« Le pays se trouvait dans une excellente situation économique jusqu'au jour de la mobilisation (17 septembre 1912). L'essor économique était évident. Partout et à chaque pas on constatait la vitalité économique du pays favorisée par les excellentes récoltes de la dernière décade précédant la mobilisation.

« Cet essor évident et la structure économique spécifique de la Bulgarie, dont 70 pour 100 de la population est agricole, et ui comprend des petites propriétés agricoles, ont aidé et aideront à passer la guerre sans efforts et à liquider sans troubles économiques la situation créée.

« La prolongation de la guerre a ralenti mais n'a pas arrêté la vie économique du pays. Pendant toute la durée de la guerre, les femmes, ainsi que les hommes restés à la maison pour un motif quelconque, ont continué à cultiver la terre et ont achevé en temps opportun tous les travaux agricoles. Dans les autres branches économiques il n'est pas survenu non plus d'arrêt sensible. Les industries de la farine, des textiles, des cuirs, de l'alcool, qui composent les 80 pour 100 de toute l'industrie nationale, ont travaillé sans arrêt et beaucoup plus intensivement qu'en temps normal. De même, le commerce purement de consommation n'est pas resté stagnant ; tout commerçant qui a fait la campagne a pu s'arranger pour que son commerce continue sans lui.

« Grâce à cela, alors que dans tous les autres pays une

secousse économique importante aurait été inévitable à la suite d'une guerre de si longue durée, la Bulgarie est sortie de la guerre dans une situation si stable que sa population a pu faire crédit à l'État de 300 millions de levas en réquisitions, tout en continuant son travail et ses affaires sans restrictions sensibles. La Banque Nationale de Bulgarie, quoique ne se trouvant pas dans la même situation favorable qu'avant la mobilisation, a soutenu pendant tout ce temps assez largement sa clientèle et a poursuivi toujours ses opérations selon les règles généralement adoptées, tant en ce qui concerne l'émission des billets de banque, que la disposition de ses réserves disponibles en caisse. Enfin, le fait que pendant la guerre les dépôts dans les différentes banques se sont accrûs sensiblement, et qu'après la démobilisation il y avait dans le pays un million de tonnes de vivres provenant des deux dernières récoltes — des années 1912 et 1913 — destinés à l'exportation, témoigne non moins éloquemment de la solidité de la situation économique du pays pendant la guerre et maintenant.

« Il est vrai que dans ces derniers temps, le cours du change, de 1 1/2 pour 100 qu'il était au commencement de la guerre, s'est élevé à 7,8 pour 100 avec tendance à l'augmentation. Il ne s'ensuit pas, cependant, que la Bulgarie se trouve à la veille d'un krach économique général, provoqué par la situation créée par la guerre. Le taux élevé du change pourrait servir à la Bulgarie de critérium pour l'économie nationale, si la structure économique du pays, comme nous l'avons déjà dit plus haut, ne se distinguait point de celle des pays industriels et agricoles capitalistes. Dans l'état actuel du pays le cours élevé du change décèle une secousse passagère du marché monétaire, une crise monétaire qui ne pouvait pas ne pas apparaître au moment d'un arrêt complet de l'exportation dans le courant de toute une année, et quand des virements importants sont faits à l'étranger pour le règlement des dettes de l'État pour les fournitures militaires. Aujourd'hui, la paix conclue et l'équilibre du bilan commercial assuré, que doit suivre une exportation imminente, nous pouvons assurer que ces circonstances amèneront une baisse des devises étrangères.

Nous ne nions pas que la pénurie pécuniaire ne disparaîtra complètement qu'après la consolidation de la Dette publique flottante, quand la situation financière du pays sera définitivement éclaircie. Nous assurons néanmoins qu'étant donné les particularités exposées plus haut et l'état de l'économie bulgare, la situation créée par la longue durée de la guerre sera liquidée facilement, sans secousses particulières, d'autant plus que, comme nous en avons l'assurance, l'État déploiera tous ses efforts pour consolider la situation financière. Les moyens pour y arriver ne manquent pas. Étant donné la vitalité économique de la Bulgarie, qui a une population extrêmement économe, d'une endurance proverbiale dans le travail et d'une sobriété irréprochable, on trouvera aisément les capitaux indispensables à la stabilisation financière du pays, ce qui permettra d'écarter définitivement le danger de toute crise économique. »

Ces opinions solidaires et responsables de deux importants instituts publics sont identiques à celles de bien d'autres établissements de même genre. Tous arrivent à cette conclusion que, malgré les événements extrêmement pénibles qui ont pesé sur la Bulgarie, malgré les pertes en hommes forts et valides, malgré l'anéantissement de la richesse nationale, le pays a montré dans ses finances et dans sa vie économique une remarquable vitalité, et par son rapide relèvement révélé la quantité de ses forces cachées et le ressort qu'il possède.

§ 5. — Conclusions générales.

Toute guerre est désastreuse. La guerre balkanique, en particulier, dirigée par un petit État encore faible sur des champs de bataille très étendus, d'abord contre la nombreuse armée turque, ensuite contre les armées alliées — serbes, grecques, monténégrines et roumaines — ne pouvait pas manquer d'avoir des répercussions désastreuses sur l'économie nationale bulgare. L'historien qui étudie ses caractéristiques économiques ne doit pas perdre de vue le grand effort qu'a dû

fournir le jeune État bulgare, à peine installé après une existence de 40 années ; il ne saurait oublier ses sacrifices en hommes aptes au travail, ses pertes de matériel — militaire et civil. Malgré tout cela, on ne vit point apparaître un épuisement total des finances bulgares et de l'économie nationale. Comment expliquer ce résultat particulier de la guerre balkanique ? Mon opinion est que les grands conflits militaires se répercutent différemment sur les États belligérants, suivant leur structure économique. Les États industriels ressentent plus intensément les conséquences destructives des grandes guerres, mais leur reconstitution s'effectue d'une façon relativement plus facile. La durée de reconstitution de ces États ne dépend pas du fait que les machines ou fabriques sont restées intactes, ou ont subi des dégâts et des dommages pendant les rencontres militaires. Ils reviennent très vite à la vie normale d'avant la guerre.

Les États agricoles, c'est-à-dire les pays où la population agricole prédomine, ressentent plus difficilement et avec plus de retard, les effets désastreux de la guerre ; mais ils les ressentent plus longuement, ne se relèvent qu'avec peine. Lorsque l'ennemi passe sur le territoire d'un État où il met à feu et à sang les ménages agricoles, dévaste les propriétés, tue le bétail, celui-ci prend l'aspect d'un véritable désert. Partant de cette remarque fondamentale, nous pourrons plus aisément comprendre pourquoi la Bulgarie agricole supporta si légèrement les atteintes financières et économiques de la guerre balkanique, si défavorables cependant pour son existence politique.

L'historien de la guerre doit remarquer aussi que les événements militaires se sont déroulés principalement dans les vallées fertiles de la Thrace où, par suite de la bonne récolte de 1912, l'armée bulgare trouva chez la population de grandes réserves en vivres, ainsi qu'une grande quantité de bétail bien nourri : c'est pourquoi la vie agricole, les vivres, le bétail eurent peu à souffrir pendant les années 1912 et 1913. Indépendamment de cela, les événements militaires eurent lieu loin des frontières de la Bulgarie, et aucune armée ennemie ne passa par son territoire, exception faite de l'invasion des Roumains dans quelques parties de la Bulgarie du Nord et de la

Dobroudja, qui, désastreuse au point de vue moral et politique, n'eut pas d'influence sur les opérations militaires ni sur les réquisitions des produits bulgares.

Avec le traité de paix de Bucarest, du 10 août 1913, se termina la guerre balkanique. Par lui, la Bulgarie acquit le territoire de la Turquie en Thrace et en Macédoine, avec une étendue de 23.187,2 kilomètres carrés : ce n'était qu'une partie insignifiante de la Thrace et de la Macédoine. Il en résulta, naturellement, un grand désappointement et un mécontentement dans toutes les classes du peuple. Mais le traité de paix contenait une autre clause : l'ancien territoire de la Bulgarie, d'une superficie de 7.695,8 kilomètres carrés, la Dobroudja du Sud, était cédé à la Roumanie, qui entrait ainsi en possession de quatre florissantes villes : Toutrakan, Silistra, Dobritch et Baltchik, dont la population, à de petites exceptions près, était exclusivement bulgare. 134.355 personnes de nationalité nettement bulgare, établies en Dobroudja après l'affranchissement des parties balkaniques de la Bulgarie, furent assujetties à la Roumanie. Ainsi se termina la phase politique de la guerre.

Mais les changements survenus dans les nouvelles frontières de la Bulgarie eurent des répercussions encore plus sensibles au point de vue économique. Tout d'abord, on avait détaché de la Bulgarie la Dobroudja, qui était la contrée la plus agricole du pays et la plus importante au point de vue de l'exportation des céréales. Selon les données précises de notre statistique, c'est parmi cette population que se trouvaient en action le plus grand nombre de machines agricoles — charrues, moissonneuses, batteuses à vapeur, etc. La population de la Dobroudja non seulement avait des installations agricoles modernes, mais elle connaissait aussi le grand fermage, et obtenait une production plus élevée et plus intense. Ceci fournissait la possibilité à Baltchik, à Dobritch et aux autres régions d'exporter, par le port de Varna, presque autant de céréales qu'en exportait toute la partie restante de la Bulgarie du Nord. Longtemps avant ces événements, la Dobroudja bulgare passait pour être le grenier du pays.

Dans cette province et ses environs s'élevaient les plus grands moulins, les 30 moulins de Devna et plus tard le moulin de Baltchick, qui à lui seul donnait une production journalière de 10 wagons de farine. Nous devons rappeler, en outre, que la Dobroudja servait en quelque sorte d'école pratique pour tout le reste de la Bulgarie du Nord, tant sous le rapport de l'agriculture et de l'élevage du bétail, surtout des moutons, qu'en ce qui concernait l'application des machines à l'agriculture. C'est de cette région que l'emploi des machines agricoles se répandit vers l'intérieur de la Bulgarie.

L'annexion de la Dobroudja entraîna, de même, des modifications décisives dans la vie et l'activité du port bulgare le plus important : Varna. La frontière se trouvait à 15 kilomètres de cette ville, ce qui lui enlevait une grande partie de son « Hinterland ». Dans les premières décades qui suivirent l'affranchissement, le commerce d'importation et d'exportation de Varna s'était développé en liaison surtout avec les besoins de la région de la Dobroudja, et il est naturel que la ville de Varna ait ressenti le plus intensément les effets de cette modification du territoire de la Bulgarie.

Ces modifications aux frontières Nord-Est de la Bulgarie provoquèrent aussi une désorganisation dans le réseau des voies ferrées, et dans la politique ferroviaire de toute la Bulgarie. Dans les débuts de la construction du réseau bulgare, on avait cherché à concentrer toute l'exportation bulgare vers la mer et Varna. Cette politique s'était tellement accentuée, qu'elle revêtait la forme d'une lutte contre le Danube. En un mot, pendant 30 années, tout avait été mis en œuvre pour développer le commerce bulgare vers Varna, et ceci avait entraîné, naturellement, beaucoup de frais et de sacrifices matériels de la part de l'État. On avait construit le port de Varna de façon à en faire le plus important port bulgare, l'État y dépensa des sommes considérables. On y éleva les bâtiments les plus modernes et les plus chers pour le chargement et le déchargement des marchandises. Pour donner un plus grand accès à la flotte de commerce et à la flotte de guerre, on relia par un canal le port avec le grand et profond lac

de Devna, qui, selon l'opinion donnée par des ingénieurs anglais dès 1853, lors de la guerre de Crimée, présentait de grands avantages pour la circulation et la sûreté des plus grands navires de guerre. En résumé, l'État concentra toute son attention sur Varna, il y consacra les plus grands sacrifices matériels. Mais il est évident que les nouvelles conditions du commerce imposées à Varna rendirent presque inutiles ces sacrifices. La perte de la Dobroudja était pour la Bulgarie, à peine relevée économiquement, une forte secousse, et elle s'en ressentira pendant des dizaines d'années.

Par contre, les nouvelles frontières Sud résultant de l'annexion des territoires turcs, présentaient des avantages et des inconvénients. Tout d'abord, on annexait à la Bulgarie une nouvelle population disposant de centres commerciaux propres et de voies déterminées pour ses échanges commerciaux, en usage depuis des siècles. Il s'agissait d'accomplir à nouveau d'immenses sacrifices matériels pour amener dans ce commerce et ces centres commerciaux un développement correspondant, tant soit peu, à la vie de l'ancienne Bulgarie. Il y avait deux régions : la Thrace avec ses villes importantes et prospères : Dédéagath, Gumuldjina, Xanthie, Dimotica, Ferré, Soufflou, etc. ; et la Macédoine et les Rhodopes, avec des villes relativement moins grandes, et une population dispersée dans le massif montagneux, sans aucune voie de communication. Le devoir incombait donc à la Bulgarie d'adapter ces nouvelles régions à ses voies intérieures de commerce et à sa politique économique. Cependant, ces régions contenaient aussi un grand espoir, elles étaient en quelque sorte une compensation à la perte de la Dobroudja. La vallée de la Thrace et des Rhodopes, ainsi que quelques régions de la Macédoine, produisaient le meilleur tabac de la péninsule balkanique. Cette culture avait un large développement déjà au temps des Turcs, et à cause notamment des qualités excellentes et uniques des tabacs de Gumuldjina et de Xanthie, le commerce des tabacs était très prospère et fournissait naturellement à l'État et aux finances nationales, en outre de leurs autres richesses, un appoint nouveau pour l'économie bulgare. Les Rhodopes, une

partie de la Macédoine et les régions de Malko-Tirnovo, Vassiliko, etc., en Thrace, étaient également riches en forêts séculaires de sapins et de chênes, qui fournissaient, elles aussi, une nouvelle perspective d'activité économique. Plus loin, les côtes septentrionales de la mer Égée étaient réputées par leur pêche, qui, même sous les Turcs, était pratiquée surtout par la population bulgare descendant des Rhodopes. L'exploitation des pêcheries contenait aussi de grandes promesses. Enfin, ces régions — la Macédoine et surtout les alentours de Gumuldjina vers Porto-Lagos — étaient propres à la culture des légumes de premier choix, et surtout des primeurs et des belles fleurs aromatiques : lorsque dans les autres régions de la Bulgarie du Nord sévit encore l'hiver, dans ces contrées règne déjà le printemps bienfaisant. Cette branche d'activité, le jardinage, pour laquelle la population bulgare a un penchant tout particulier et des aptitudes réputées, pouvait effectivement ouvrir le champ à un développement économique plus intense. Et nous ne parlons point des autres cultures, celles du pavot, de l'opium, du riz, des fruits, et de l'élevage des vers à soie, inhérentes à ces régions depuis des siècles.

L'opinion publique reconnut donc qu'en compensation à la perte de la Dobroudja, et aux funestes conséquences morales et économiques, que cette perte entraînait, le pays avait obtenu d'autres avantages économiques. Effectivement, dès les premiers temps qui suivirent le Traité de Bucarest, l'attention de l'État se tourna vers la création des conditions favorables au développement de ces branches particulières de la vie économique, dans les territoires nouvellement annexés à notre frontière du Sud. On vota par exemple la loi concernant la contruction de la voie ferrée Hascovo-Gumuldjina-Porto-Lagos à travers les Rhodopes, avec l'intention de créer ainsi, non seulement un moyen de communication pour les habitants des montagnes, mais aussi un port bulgare prospère sur la mer Égée, à Porto-Lagos.

Nous sommes obligés de nous arrêter ici un moment et d'écarter toute idée politique ou nationale, pour poser la

question de l'effort tout naturel de la population bulgare des Rhodopes pour descendre et s'établir sur les côtes de la mer Égée. Aussi petite qu'elle soit, la Bulgarie ne représente pas moins une unité économique ayant ses intérêts particuliers dans le commerce mondial. Ses relations avec les marchés de l'Europe centrale et occidentale ont lieu, avant tout, par la voie du Danube. Mais ce dernier présente de grandes difficultés à la navigation ; il est gelé pendant quelques mois de l'année et, ce qui est important, il traverse de nombreux États. La pratique a démontré qu'à tout instant le Danube peut être fermé au commerce bulgare sans que la Bulgarie puisse rien faire contre cela. Les voies terrestres qui relient la Bulgarie à l'Europe occidentale, traversent des territoires étrangers : ici aussi nous avons été témoins de continuelles fermetures de frontières pendant les guerres, même après les paix de Versailles et de Neuilly. Il est donc tout naturel que la Bulgarie cherche une autre route plus libre et plus indépendante. La mer Noire, sur laquelle la Bulgarie possède déjà deux ports relativement modernes, Varna et Bourgas, est aussi une mer fermée, et si l'on y ajoute la situation politique des Dardanelles, il est évident que la mer Noire n'est qu'un grand lac fermé, ne se prêtant pas à des relations commerciales régulières. Voilà pourquoi la mer Égée a toujours été et sera toujours l'idéal pour le commerce bulgare, d'autant plus que tous les grands fleuves — Maritza, Arda, Toundja — qui jaillissent dans les montagnes de la Bulgarie et recueillent les eaux de toute la Bulgarie du Sud, se dirigent vers cette mer Égée ; et que depuis des siècles la population bulgare émigre des Balkans et des Rhodopes pour aller travailler vers les côtes de la mer Égée. Il est hors de doute que la route la plus courte entre la capitale de la Bulgarie — Sofia — et la mer, traverse les Rhodopes, et qu'elle doit s'il le faut passer au pied de la montagne de Moussalla, pour aller vers quelques-uns des ports de la mer Égée. Par conséquent, il est facile de comprendre la décision que le Gouvernement bulgare et toute la Bulgarie prirent après la guerre balkanique, d'abandonner le Danube et la mer Noire pour tourner leurs aspirations vers la mer Égée. Dès ce moment,

les nécessités économiques de la Bulgarie l'ont poussée insensiblement vers la mer Égée.

Nous devons, enfin, dire quelques mots concernant les *changements financiers* que provoqua la guerre balkanique dans la vie de l'État. Quoique les frais de la guerre balkanique, comparaison faite avec nos forces, eussent été assez élevés, ils furent supportés, grâce au concours de la Banque Nationale de Bulgarie, sans perturbations anormales pour le Trésor de l'État. De son côté la réquisition aida le Gouvernement. Et, autant qu'il est à notre connaissance, le Gouvernement bulgare ne conclut pendant la guerre balkanique, que deux emprunts à l'étranger contre nantissement de Bons du Trésor. L'un, de 75 millions de francs, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à Paris ; et l'autre de 10 millions de roubles or à la Banque Russo-Asiatique de Saint-Pétersbourg. Ces deux emprunts, d'un montant global d'environ 100 millions de francs, servirent surtout au paiement du matériel de guerre, des munitions et autres fournitures militaires, achats qui furent effectués pendant la guerre même en France, en Allemagne, en Russie et en Autriche. De sorte que la première dette et la plus lourde était provisoire et à l'étranger. Selon les évaluations d'hommes compétents, les réquisitions, ainsi que quelques autres frais de l'État pour la guerre, constituaient une dette intérieure de 400 millions de levas-or. Et pour être encore plus précis, nous devons y ajouter la dette qui incombait à la Bulgarie d'après le Traité de paix de Paris, du fait de la répartition de la Dette ottomane sur les territoires turcs annexés à la Bulgarie et qui s'élevait à environ 200 millions de levas. Ainsi donc, la charge financière de la guerre balkanique pouvait s'exprimer par le chiffre global de 700 millions de levas-or. Ajoutez à cela l'ancienne dette de la Bulgarie envers ses créditeurs étrangers, due à divers emprunts et s'élevant vers cette date de 697 à 700 millions de levas environ. On en déduira que la Bulgarie avait déjà, après la guerre balkanique, pendant les années 1914 et 1915, une dette de 1.400 millions de levas-or. Si nous répartissons cette dette par tête d'habitants, on trouve 280 levas-or par tête ; tandis qu'avant la guerre, la popu-

lation était chargée d'une dette de 158 levas par habitant.

Ainsi, les conséquences de la guerre balkanique ont été diverses pour la Bulgarie. Il y eut des pertes et des gains économiques. On aurait pu croire que, étant donné ces derniers, la population s'habituerait plus facilement aux faits et se calmerait peu à peu. Mais les défaites morales ne peuvent pas être supportées si facilement. Un historien a dit : Toute guerre qui ne finit point par un règlement juste en entraîne cinq autres derrière elle. La faible et pauvre Bulgarie devait malheureusement, elle aussi, démontrer la vérité de cette remarque.

CHAPITRE IV

Les débuts de l'organisation de l'économie de guerre en Bulgarie pendant la guerre européenne. Le Comité des Soins Économiques et de la Prévoyance Sociale.

§ 1. — Augmentation de l'exportation pendant l'année 1914 et épuisement des réserves des produits alimentaires par suite de la guerre européenne. Émotion de l'opinion publique en Bulgarie. Intervention de la Société Économique Bulgare et du Parlement.

1913 se termina pour la Bulgarie par une catastrophe, non seulement au point de vue politique, mais aussi au point de vue moral et économique. On eût dit que toute la vie du pays était paralysée. 1914 vit, par contre, surgir des tendances toutes nouvelles. Dès le début de cette année, on remarqua une reprise générale des affaires, tant dans l'importation que dans l'exportation. On peut se demander si c'est par pressentiment ou bien sous la pression de la nécessité de compléter des réserves épuisées pendant la guerre balkanique, que le commerçant bulgare trafiquant avec des marchandises de provenance étrangère se mit, dès les débuts de 1914, à passer de nouvelles commandes importantes. On remarqua aussi une augmentation de l'exportation des céréales de la Bulgarie, ainsi que des matières premières, dans des directions que personne n'aurait jamais pu prévoir. Dans presque tous les ports du Danube on put constater que d'importants chargements de céréales partaient, non point vers l'aval, comme ceci avait eu lieu dans la plupart des cas, mais bien vers l'amont, vers l'Au-

triche et les puissances centrales. En outre, une récolte abondante, jointe aux réserves disponibles des années précédentes, firent augmenter sensiblement l'exportation pendant l'année 1914. De 93 millions de levas en 1913, elle s'éleva à 214,5 millions de levas en 1914. L'importation passa de 189 millions de levas en 1913, à 241,5 millions de levas en 1914. En général, 1914, et on peut dire aussi la première moitié de l'année 1915 furent pour le commerce bulgare d'importation et d'exportation un moment particulièrement important et favorable, Tout était acheté au paysan et tout s'exportait, non seulement les principaux produits comme les céréales, mais aussi de nombreux autres articles qui, auparavant, n'avaient presque jamais pris place dans l'exportation, ou qui du moins y occupaient jusque là une place bien secondaire. Ainsi, par exemple, les légumineuses (haricots, lentilles, etc.) étaient achetées dans tous les coins du pays, et on en organisait l'exportation sur une grande échelle. De même, les produits lactés — fromage blanc, fromage (cachecaval), beurre — et surtout la graisse de porc, étaient l'objet d'une organisation spéciale d'exportation. Malgré le peu d'attention de la population, celle-ci ne pouvait pas ne pas s'apercevoir, tout d'un coup, du saut excessif des prix des produits précités. Ceci ressort des chiffres suivants qui nous sont fournis par notre Direction de la Statistique :

Nature des marchandises	Par pièce en levas-or			
	1912	1913	1914	1915
Bœuf	135,92	186,55	184,88	201,50
Cheval	172,54	242,05	233,16	249,11
Poule	1,01	1,14	1,15	1,22

Nature des marchandises	Par Kilogramme en levas-or			
	1912	1913	1914	1915
Viande de bœuf	0,82	1,01	0,94	0.96
Lard	1.45	1,44	1,47	1.76
Froment	0,18	0.19	0,20	0,29
Seigle	0.14	0.15	0,15	0,22
Orge	0.14	0,15	0,15	0,19
Maïs	0.13	0.14	0,13	0,18
Farine de froment	0,22	0,23	0,24	0,33
Sel gemme	0,22	0,26	0,27	0,30
Café	2,85	3.59	4,04	5.64
Huile d'olive	2	2.33	2,49	3.42
Laine	2.04	2.18	2,27	2,80

Ces chiffres, fournis par la Direction de la Statistique, sont les chiffres moyens pour le pays tout entier. En outre, ils concernent les prix en gros. Les prix de détail accusaient une hausse encore plus sensible. Cette constatation pouvait être faite par tous et partout, et il était naturel qu'on y apportât de tous côtés un grand intérêt. Le mécontentement du peuple s'intensifia vers la fin de 1914, lorsqu'on remarqua la tolérance évidente du Gouvernement, qui était pleinement averti de tout ce qui survenait sur le marché, et ses efforts pour exporter d'importantes quantités de produits alimentaires vers la Turquie belligérante. D'autre part, les nouvelles quotidiennes persuadaient la population bulgare que la guerre se resserrait et qu'elle se prolongerait encore longtemps, ce qui augmentait la crainte de la cherté et de la disette.

La Société Économique Bulgare, qui a toujours été la première à s'occuper de tous les événements économiques importants en Bulgarie, discuta dans le courant du mois d'août 1914, et dans une série de réunions décida d'adresser au Gouvernement, sous forme de mémorandum, un rapport détaillé de la situation. Ce mémorandum, dressé par M. Stoyanoff, professeur de droit financier, étudiait en détail les questions de la cherté,

du moratorium, des intérêts élevés, et recommandait au Gouvernement d'adopter au plus tôt l'idée de l'intervention de de l'État dans la vie économique du pays par l'entremise d'une organisation spéciale, sur le modèle des pays déjà en guerre. La Société Économique Bulgare ne fournissait pas de détails sur l'organisation de cet institut, mais en suggérait la ligne générale ; il devait émaner de toutes les sphères publiques, et avoir de par la loi une autorité suffisante pour imposer sa volonté et ses conceptions de la vie pratique et économique du pays.

D'autre part, le Parlement, qui se reconstitua en 1914, souleva à maintes reprises des critiques sévères sur l'indifférence du Gouvernement. Il y a lieu de remarquer ici que l'idée d'une intervention dans la vie économique et celle d'une réglementation forcée, n'étaient nullement populaires chez le peuple bulgare. Nous avons déjà constaté que toute la guerre balkanique, provoquée par les aspirations de la Bulgarie vers un idéal, se liquida sans que le Gouvernement intervînt d'aucune manière, même la plus anodine, dans le commerce ou la production du pays. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que cette idée émana tout d'abord des centres sociaux-démocrates et radicaux du Parlement. Mais elle fut promptement adoptée et soutenue par les autres partis politiques, même par ceux qui comptaient dans leur milieu des représentants de l'industrie et du commerce. C'est pourquoi le Gouvernement, qui sortait du parti libéral et était soutenu par une majorité libérale coalisée, se vit enfin contraint à intervenir dans la vie économique.

Après de longs débats sur cette question au Parlement, et, principalement, sur la nécessité d'une réglementation par l'État de la vie économique, alors que le pays n'est pas en guerre, le Gouvernement déposa au mois de janvier 1915 un projet de loi, qui devint le 4 mars de la même année *la loi de prévoyance sociale*. Le premier article de cette loi stipulait : « Lors d'une infertilité, d'un trouble intérieur, d'une mobilisation ou de quelque calamité sociale, le Conseil des ministres suspend l'exportation des céréales, de la farine, du fourrage

et d'autres produits alimentaires de première nécessité. L'article interdit à l'exportation ne peut être vendu, ni acheté à des prix supérieurs à ceux fixés sur la base de la présente loi. » Pour l'exécution de ces règlements, on créa un institut spécial, dénommé *Comité de prévoyance sociale*. Ainsi furent admises pour la première fois en Bulgarie, l'intervention de l'État dans la vie économique et la réglementation obligatoire. Indépendamment de cela, le commerce et l'échange furent entièrement soumis au contrôle de l'État et de ses organes. Dès ce moment, et jusqu'à la fin de la guerre, cette intervention se développa de plus en plus, arrivant dans les derniers temps à une véritable dictature et, après la paix, à une complète négation du rôle du commerçant comme agent et facteur de la vie économique du peuple.

§ 2. — Intervention de l'État dans la vie économique. Le Comité de Prévoyance sociale, créé par la loi de mars 1915. Son activité. Sa dissolution.

Le Comité de Prévoyance sociale fut donc constitué le 17 mars 1915. Conformément aux dispositions de la loi, l'administration de ce Comité était composée de 9 députés, 3 directeurs de banques de l'État, un représentant des Chambres de Commerce, un représentant de la Société Économique Bulgare, un représentant des meuniers, le directeur de la Statistique, et 2 secrétaires généraux des ministères économiques, enfin un représentant des municipalités des villes, nommé par le Ministère des Affaires intérieures. Ces personnages constituaient le *Comité central*, qui avait son siège à Sofia. Selon l'article 12 de la loi, on constitua en province des *comités locaux*, qui étaient chargés du même travail, sous la direction du Comité central : *le ravitaillement et la réglementation des prix* pour lutter contre la spéculation. Par la même loi, les succursales et agences de la Banque Nationale de Bulgarie et de la Banque Agricole de Bulgarie furent déclarées organes du Comité. Plus tard — lors de la seconde période de la guerre —

les organes locaux furent constitués par des Comités locaux de communes et de districts.

Dès les premières assemblées, le Comité rencontra des obstacles pour le ravitaillement de la population, par suite du manque dans le pays de quantités suffisantes de céréales, manque déjà constaté vers le printemps de 1915. Sa première tâche fut de déterminer les quantités de céréales disponibles et, en général, d'examiner la situation économique de chaque département. Mais en outre, pour réglementer le ravitaillement, le Comité trouva bon de s'occuper d'autres articles de première nécessité, notamment du sucre, du sel, du pétrole, des peaux brutes pour mocassins et du cuir pour souliers. Le Comité agissait dans les deux sens, mais cependant sans aucun succès évident. Tous ses efforts consistaient à réduire et, si possible à écarter la spéculation sur les articles de première nécessité. Malgré les mesures sévères qu'on prenait par endroits, l'activité du Comité n'était pas efficace et les protestations contre les attentats à la liberté économique augmentaient continuellement. Peut-être à cause de cela, mais sans doute aussi parce que l'année 1915 fut marquée par une récolte relativement bonne, le 1er août 1915, le Comité cessa son activité.

Le travail du Comité de la Prévoyance sociale avait été excessivement difficile par suite du chaos dans lequel se trouvait le pays pendant la première année de guerre : diminution de production, désorganisation des transports vers l'Europe par le Danube et par la mer, hausse rapide des prix, recel de réserves de toutes sortes de produits, etc., etc. Ce chaos devait naturellement avoir une répercussion sur la Bulgarie, qui, bien qu'elle eût déclaré vouloir conserver une pleine neutralité, pouvait s'attendre à voir le pays envahi par les commerçants d'exportation et par le transit des pays intéressés se trouvant déjà en guerre : la Serbie, l'Autriche, la Turquie. La tâche de ce Comité était donc des plus difficiles, et ses méthodes de travail, par suite du manque total d'expérience dans le passé, complètement irrationnelles. Néanmoins, il eut de nombreuses réunions, essaya de faire des études détaillées sur la situation économique de la contrée, de recueillir des informations très

exactes sur les réserves de céréales disponibles dans les ménages agricoles bulgares, et de s'occuper de la fourniture et de la préservation de quelques produits de première nécessité, comme le sucre, le pétrole, les peaux, etc. Pour les nécessités de ses fonctions, le Comité, outre les assemblées générales, qui avaient lieu presque tous les jours dans les premiers mois de son existence, fut bientôt divisé, afin d'assurer une exécution consciencieuse de ses dispositions et décisions, en quatre sections : la première section s'occupait de la réglementation et du contrôle des prix maxima des produits alimentaires et de ceux de première nécessité ; la seconde section, des achats à l'amiable et des achats forcés (saisies) ; la troisième section, de la réquisition et de l'expropriation des vivres et autres produits de première nécessité ; et la quatrième, des opérations de caisse et de comptabilité du Comité lui-même.

Le Comité avait pour devoir, comme nous l'avons déjà dit plus haut, de réglementer les prix. En sus du Comité central, tous les autres Comités locaux constitués auprès des communes s'occupaient de la réglementation des prix. Chaque Comité local déterminait aussi les prix des produits de première nécessité : viande, beurre, farine, pétrole, sucre, huile d'olive, etc., selon les conditions locales, ce qui amena vers la fin de la période d'activité du Comité une réglementation des divers prix, sans aucune uniformité. Cependant ces réglementations étaient inefficaces, d'une part, parce que le Comité ne disposait pas de moyens suffisants pour imposer son autorité : d'autre part, parce qu'il est indiscutable que la population — acheteurs et vendeurs — avait le ferme espoir que la guerre ne durerait point longtemps et que son pays n'aurait pas à s'immiscer dans ce drame sanglant. On croyait aux déclarations du Gouvernement, et spécialement à celles du ministre-président, Dr Radoslavov, souvent répétées, suivant lesquelles la Bulgarie conserverait une neutralité entière jusqu'à la fin des opérations militaires en Europe.

Nous pensons que le Comité lui-même fut aussi grandement influencé par ces déclarations, car nous constatons que, lorsque la situation de la récolte se fut quelque peu précisée, et lors-

qu'on put espérer une récolte relativement bonne en céréales et excellente en maïs, le Comité commença à s'occuper de la question, non plus de la réglementation, mais du libre commerce des céréales et, par conséquent, de l'abrogation de la loi elle-même et de la dissolution du Comité. En réalité, dans le peuple, l'opinion se modifiait rapidement sous l'influence de la presse, des informations sur les événements et des prévisions que chacun faisait pour son propre compte. Même quelques compétences, comme la Société Économique Bulgare, éprouvèrent la nécessité d'intervenir contre les projets du Comité concernant le commerce des céréales, et de solliciter la liberté d'exportation. A cet effet, la Société Économique Bulgare, en la personne de son président C. Popoff, présenta un nouveau mémoire au ministre-président et décida, en même temps, de poser la question devant le public. Le Conseil de cette Société, après de nombreuses réunions, décida le 19 juin 1915 de convoquer une conférence sur l'exportation des céréales, à laquelle prendraient part les commerçants en céréales, les directeurs des banques, les Chambres de Commerce, etc.

Cette conférence eut lieu le 26 et le 27 juin 1915. Le président de la Société Économique Bulgare, M. Cyrille Popoff, après avoir rappelé les pertes énormes que subirait notre économie nationale si on persistait à limiter l'exportation, surtout celle du maïs, posa les questions suivantes :

1° Quelles mesures y aurait-il lieu de prendre pour organiser plus rationnellement l'exportation et pour tirer profit de la bonne récolte ?

2° Comment organiser le crédit des commerçants et de la population en général ?

En définitive, les deux principales conceptions suivantes se firent jour :

a) Créer une société anonyme par actions, avec participation de l'État et un large crédit des banques, qui organiserait l'exportation des céréales ;

b) Acheminer avec le concours des coopératives les céréales et les produits alimentaires par le plus court chemin vers les pays belligérants voisins.

On ne prit pas de décision définitive, mais il devint évident que l'idée d'organiser l'exportation sur la base du libre commerce, sans ingérence du Comité de Prévoyance sociale, prédominait.

Cette décision de la conférence, qui fut portée à la connaissance du Gouvernement, devait nécessairement influencer le Comité, et nous le voyons s'occuper de cette question dès sa réunion du 11 juin 1915. Deux conceptions se manifestèrent dans son sein en vue d'exporter l'excédent de céréales. Le secrétaire général du Ministère des Finances, Piperoff, soutenait l'idée que le Comité devait continuer à exister, et assumer l'organisation de l'exportation des céréales disponibles dans le pays, car, disait-il, il dispose déjà de nombreuses informations détaillées sur les quantités de céréales de la récolte de l'année courante, et sur les besoins de ravitaillement de la population : c'est donc l'institut d'exportation tout indiqué. Il soutint, en même temps, catégoriquement l'opinion qu'une interdiction absolue d'exporter serait funeste, tant pour les producteurs que pour la situation financière de l'État. Si l'exportation des excédents était organisée par le Comité lui-même, la vente des céréales pourrait s'effectuer dans des conditions plus favorables et à des prix plus élevés et, par conséquent, serait la source de bénéfices qui seraient remis au Trésor d'État et serviraient de fonds pour la lutte contre la cherté. Ainsi cette conception tendait à confier l'exportation des céréales à l'État et à ses organismes. Et en outre, bien entendu, la liberté du commerce des céréales ne devait pas être rétablie avant la liquidation complète de la guerre européenne. Certains membres du Comité et certains particuliers suggérèrent en même temps l'idée d'utiliser d'autres organismes compétents, comme l'Union Générale des Coopératives Agricoles. L'exportation serait dirigée par le Comité, mais par l'entremise des coopératives et non point par les organes locaux du Comité lui-même. Cette idée du secrétaire général fut combattue par M. C. Popoff, directeur général de la Statistique, qui soulignait que la loi de prévoyance sociale est un moyen concentré entre les mains de l'État pour écarter la spéculation, laquelle avait

eausé d'énormes pertes pendant l'année 1914, et pour introduire une utilisation rationnelle des réserves des produits de première nécessité. Selon lui, le monopole d'exportation des eéréales par le Gouvernement est en théorie proche du socialisme d'État, et il était alors irréalisable en Bulgarie. Il admettait la eréation d'un monopole pour l'importation de eertains produits : mais monopoliser le commerce des céréales, qui eonstitue 80 pour 100 des ressources de la population bulgare, aurait été diffieile et presque impossible. La monopolisation de l'exportation des eéréales n'aurait eu que des résultats négatifs. En même temps, il trouvait que le Comité constitué tel qu'il était, n'était pas un organe capable de remplir une tâche aussi importante et hardie que celle de diriger le monopole d'exportation des eéréales, et que l'État ne pouvait guère se confier à lui pour cette tâche. Aussi était-il d'avis de proclamer la liberté d'exportation des céréales, en instituant des droits spéciaux d'exportation qui seraient modifiés suivant les eours antérieurs des céréales et qui seraient, par conséquent, variables. D'autre part, ces droits, reeettes pour le Trésor, pouvaient eonstituer des fonds pouvant être utilisés en cas de calamités sociales. Il y eut une longue lutte à ce sujet parmi les membres du Comité ; l'idée du libre commerce des céréales l'emporta, et la loi mise en vigueur par le Conseil des ministres le 1er août 1915 la consacra définitivement.

§ 3. — La mobilisation ; le rétablissement du Comité et son activité pendant la guerre. Accumulation de fautes et d'injustices dans les aspirations du ravitaillement. Lutte des organes militaires pour rétablir l'ancien système de réquisition. La presse et l'opinion publique. L'intervention du Parlement. Organisation d'Offices militaires allemands, autrichiens et hongrois pour l'exportation hors de la Bulgarie.

Le Comité cessa en quelque sorte de fonctionner. Le Conseil des ministres déclara, cependant que le Comité de Prévoyanee sociale eontinuait à persister comme organisme, tant que

la loi ne serait pas abrogée. De même, les Comités locaux continuèrent à exister sous leur forme précédente, même après le 1er août 1915. Ordre avait été donné au Comité de continuer à aider les meuniers en leur fournissant les quantités indispensables de céréales, et même de s'occuper, s'il le fallait, de l'approvisionnement de l'armée en produits d'alimentation. Cet interrègne ne se prolongea que pendant le mois d'août, car le 1er septembre, c'est-à-dire quelques jours avant la mobilisation (19 septembre 1915) le Conseil des ministres institua *un nouveau Comité* réduit à 5 représentants du Parlement (députés) et à 4 secrétaires généraux des Ministères des Finances, du Commerce, des Affaires intérieures et de l'Agriculture. Les Comités locaux conservaient la même formation. Le Comité ainsi rétabli se divisa en sept sections : la première pour les céréales, la seconde pour le matériel de chauffage et d'éclairage, la troisième pour la graisse, le fromage, le beurre, les huiles, etc., la quatrième pour l'habillement et les chaussures, la cinquième pour le sucre, la sixième pour le riz, le sel, les légumes, la septième et dernière pour l'administration du Comité lui-même. En outre, le jour même de la mobilisation, le Conseil des ministres déclara que, dans les premiers temps, la *Commission générale de réquisition*, ainsi que les commissions départementales de réquisition, qui, conformément à la loi, entrent en fonctions automatiquement dès le premier jour de la mobilisation, ne pouvaient agir pour leur propre compte, mais qu'elles devaient *travailler en commun accord avec le Comité*, pour le compte et au nom du Comité et de ses organes directs.

Quelques jours après la publication de cette première disposition survint un nouveau décret du Conseil des ministres, en vertu duquel les Comités et les Commissions de réquisition continuaient à fonctionner de nouveau d'une manière indépendante. Ce décret répartissait les fonctions entre le Comité et les Commissions de réquisition. Deux principes étaient adoptés : *Primo*, on délaissait l'ancienne méthode de réquisition des articles indispensables à l'armée. Ce système consistait à faire délivrer par les commissions de réquisition des récépissés dont

la contre-valeur devait être récupérée plus tard au Ministère des Finances. Le nouveau règlement du Conseil des ministres stipulait que la contre-valeur de tous les articles saisis, y compris ceux réquisitionnés, serait payée régulièrement conformément à la loi, par le Comité de Prévoyance sociale. *Secondo*, le Comité était chargé d'approvisionner l'armée en suivant les prescriptions du Ministère de la Guerre, en farine, blé, sucre, sel, pétrole, tabac et papier à cigarettes. Dans les Commissions de réquisition qui manipulaient les autres articles indispensables à l'armée, figurait aussi un membre du Comité ; seulement, dans les secteurs occupés qui étaient soumis à l'autorité du Commandement en chef, les Commissions de réquisition continuaient à fonctionner.

Nous devons remarquer qu'il existait de continuels *malentendus* entre le Comité et les organes du Commandement militaire. Les organes militaires étaient mécontents des agissements du Comité qui devait s'occuper uniformément du ravitaillement, tant de l'armée que de la population ; ils le battaient en brèche si bien que le Gouvernement se vit obligé, par décret du 8 janvier 1916, pris en Conseil des ministres, de séparer le ravitaillement de l'armée de celui de la population, et de ne confier aux Comités que le ravitaillement de la population, tandis que l'approvisionnement de l'armée en produits alimentaires fut confié de nouveau au Ministère de la Guerre, c'est-à-dire aux Commissions de réquisition. Ces dernières assumeraient le paiement des articles réquisitionnés selon le procédé qui leur conviendrait le mieux. Elles étaient obligées de s'en tenir aux tarifs en vigueur lors de l'expertise des articles réquisitionnés. Mais ici aussi des malentendus survinrent, et les organes militaires s'efforcèrent de prendre en main toutes ces questions en obligeant le Comité central de Prévoyance sociale à prendre ses décisions en commun accord avec la Commission générale de réquisition. Avec la déclaration de la guerre, la situation de cet organisme devint difficile et délicate ; le mouvement des troupes dans différentes directions, souvent gardées secrètes, exigeait un prompt envoi des produits indispensables à ces troupes. Il était donc naturel que l'action du Comité s'unisse

avec celle des organismes militaires pour l'approvisionnement de l'armée. De son côté, lors de la mobilisation, le Comité hésita à attenter à la liberté qui subsistait encore dans les relations économiques, et ses dispositions eurent un caractère d'indécision nettement prononcé. Ainsi, au début du mois de septembre le Comité avait décidé, d'accord avec le Conseil des ministres, de s'occuper de tous les articles interdits à l'exportation, qui, comme nous le savons déjà, embrassaient non seulement les produits alimentaires, mais aussi d'autres de première nécessité. Le Comité obtint de même du Conseil des ministres le droit d'approvisionner à lui seul l'armée en objets indispensables, et se vit obligé pour cela d'exiger que toutes les personnes, producteurs ou commerçants, qui détenaient des céréales, des fourrages, du foin, du bois, de la laine, des produits travaillés de laine, du bétail, des voitures, des peaux, des cuirs, des produits de denrées coloniales, comme sacs, hessians, etc., les déclarassent par-devant les autorités au plus tard le 25 septembre. Le Comité admit, en même temps, la libre exportation du maïs, du seigle et de l'orge provenant de la récolte de l'année précédente (1914) ; et après le mois d'août 1915, il avait même laissé l'approvisionnement en farine totalement entre les mains des meuniers. Ce n'est guère que vers le commencement du mois de décembre de la même année que le Comité interdit en principe l'exportation du maïs, puis de quelques autres produits de première nécessité, comme graisse de porc, lentilles, petits pois, etc., des vins, de la paille, de l'orge, du seigle, etc. C'est vers cette même date que fut interdite l'exportation du fromage blanc, du cachecaval et des œufs. Cependant, le Comité ne faisait pas la saisie des articles de première nécessité et supportait tacitement leur libre trafic intérieur. La contrée se trouvait en réalité dans la situation suivante : la mobilisation et la déclaration de la guerre avaient amené une stagnation dans les affaires et un ralentissement des échanges commerciaux, dans ce sens que les commerçants s'abstenaient de vendre par crainte d'un trop prompt écoulement ; tandis que la population, elle, s'efforçait de s'approvisionner en réserves indispensables pour la durée de

la guerre. En ce qui concerne nos relations avec l'étranger qui s'intéressait à nos céréales, on vit, étant donné l'incertitude des décisions du Comité et les continuelles modifications de ses dispositions, une organisation créée par des représentants de l'Entente acheter par l'entremise de commerçants bulgares pendant le mois d'août et même jusqu'au 10 septembre, toutes sortes de céréales, et en constituer des stocks, dans le but de les exporter au moment propice pour les besoins de l'armée de l'Entente. Cette organisation connue sous le nom de « Deselosières » avait accumulé pendant cette période environ 1.500.000 kilogrammes de céréales. D'autre part, par de procédés habiles, les puissances centrales belligérantes — l'Allemagne et l'Autriche — réussirent à s'introduire sur le marché intérieur de la Bulgarie, et commencèrent de leur côté à acheter et à exporter des produits, de préférence des céréales, surtout du maïs, de la laine, des graisses, des œufs, etc. D'autres commerçants encore, pour les besoins de l'armée turque belligérante, achetaient sur les marchés locaux quelques-uns des produits les plus indispensables à la vie de la population, légumineuses, graisse de porc, beurre et surtout cacheeaval et fromage blanc. Tout ceci parce que le Comité avait une conception toute particulière de sa tâche : fournir les produits indispensables à la population et à l'armée, en défendant l'exportation. Mais cette interdiction restait bien souvent lettre morte, et elle ne devint effective que relativement assez tard, vers la fin de l'année, alors que les réserves en nombreux produits étaient déjà presque épuisées.

D'autre part, le Comité ne s'occupait nullement des relations commerciales intérieures, de la production et de l'échange ; il se contentait de prendre des mesures pour diminuer la spéculation, de réglementer les prix. La dualité entre le Comité et les organismes militaires était très défavorable, et c'est pourquoi l'activité du Comité, déjà très difficile, fut fortement entravée. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, les organes militaires désiraient concentrer entièrement dans leurs mains l'approvisionnement de l'armée ; ainsi cherchaient-ils à restreindre et à limiter les droits du Comité, droits que la loi avait voulus très étendus et qui avaient été confirmés par décrets du Conseil

des ministres. Étant donné que les Intendances militaires et la Commission de réquisition agissaient dans les mêmes secteurs que le Comité, elles s'efforçaient de réquisitionner les articles sur lesquels le Comité avait déjà mis la main. On doit reconnaître que, pour ce motif, le ravitaillement et la lutte contre la spéculation devenaient de jour en jour plus difficiles. On entreprit dans la presse une campagne qui, à maintes reprises, trouva des armes nouvelles du fait de la maladresse même des organes chargés en général du ravitaillement de l'armée et de la population. Les relations entre les deux parties s'envenimèrent au point que celles-ci transportèrent leur lutte dans les journaux et commencèrent à s'accuser réciproquement. La lutte s'échauffa du fait que les réserves en céréales diminuaient de plus en plus, alors que les besoins augmentaient, surtout après l'annexion d'une partie de la Serbie, de la Macédoine et de la Thrace, où la nécessité en céréales se faisait aussi sentir.

Le mécontentement s'accrut enfin pour d'autres motifs. Dans le but de faire des économies de froment, le Comité essaya d'imposer tout d'abord un type unique de farine et de pain : la farine de froment mélangée de 30 pour 100 de maïs ou de seigle. La consommation du pain de froment pur fut défendue, et on ne pouvait en obtenir que sur prescription du médecin. Cependant, cette proportion de froment et de maïs n'était pas observée partout, et il y avait des endroits où l'on préparait du pain seulement avec du froment, d'autres où l'on n'ajoutait qu'un faible pourcentage de maïs ou de seigle, et d'autres, enfin, où le pourcentage du maïs était plus grand que ne l'exigeait la réglementation du Comité. Le jour de la déclaration de la guerre n'était pas très éloigné, et les conditions du ravitaillement étaient désorganisées à un tel degré que la farine-type se préparait avec 50 pour 100 de froment et 50 pour 100 de maïs. En qualité, le pain devint pire encore pour de nombreux autres motifs que le Comité n'était pas en mesure d'écarter. Le Comité éprouvait aussi de grandes difficultés à réglementer trois autres produits : sel, sucre et pétrole, qui disparaissaient de plus en plus du marché, et dont les prix

montaient rapidement. Le Comité faisait de grands efforts pour assurer l'approvisionnement en sel, accordant même des primes aux commerçants, surtout à ceux qui pouvaient importer du sel gemme de Roumanie ; malgré cela, la disette se faisait sentir intensément et de tous côtés. De même, le Comité rencontrait de grandes difficultés pour l'approvisionnement en sucre. Dès les débuts de la mobilisation, il avait acheté toute la quantité de sucre entreposée à la douane à Dédéagatch, et destinée en majeure partie à l'importation en Turquie. Au mois d'octobre de la même année, le Comité acheta aussi toute la production des raffineries bulgares, en leur défendant expressément l'exécution de n'importe quelle affaire ou engagement acceptés auparavant par ces fabriques. Avec le concours du Conseil des ministres, le Comité prit, de même, l'initiative de se procurer à l'étranger 2.000 wagons de sucre ; il assuma donc le risque de la guerre pour le sucre emmagasiné dans les fabriques, et ordonna plus tard, au mois de janvier, que le sucre ne fût distribué qu'avec l'autorisation du Comité central pour les besoins de la population. Indépendamment de cela, il défendit sévèrement l'emploi du sucre dans n'importe quel but industriel, interdit l'usage des boissons sucrées, etc., etc. Malgré toutes ces mesures, théoriquement efficaces, le manque de sucre se faisait sentir. Mais le manque qui fut le plus sensible, dès les premiers mois qui suivirent la mobilisation, fut celui du pétrole, et ceci était en relation avec le bon fonctionnement de nos chemins de fer. On admettait en général que la frontière encore ouverte de la Roumanie permettrait de subvenir aux besoins en pétrole de la population, mais malheureusement les faits étaient tout autres ; les quantités de pétrole diminuaient de plus en plus. Malgré toutes les facilités qu'accordait le Comité, il arrivait très peu de pétrole de l'étranger.

Dans l'analyse de ces faits et dans l'appréciation que l'on peut porter sur l'institut chargé de combattre la spéculation, et, principalement, de ravitailler la population, il ne faut point perdre de vue une particularité qui caractérise la population bulgare pendant la durée de la grande guerre européenne.

C'est l'*état psychologique des ménages*, la crainte de l'inconnu sous sa pire forme, la famine, la misère, l'invasion. Lorsque survint la mobilisation, le souvenir des souffrances endurées pendant la guerre balkanique excita chez tous le désir de constituer une réserve de produits de première nécessité. A certains endroits, les réserves constituées dépassaient de beaucoup les besoins de la population pour une longue période, même pour toute une année. Aussi, une grande partie des produits commença à disparaître du marché, et il est évident que ceci eut pour effet une hausse des prix des produits. Il est naturel que dans ces conditions les moyens et les méthodes du Comité étaient insuffisants. Le marché, quoique libre et avec des prix réglementés, restait désert. D'autre part, le producteur agricole cherchait, naturellement, à assurer d'abord les besoins de son ménage et ne se laissait impressionner par aucune mesure de contrainte lorsqu'il s'agissait de conserver le blé pour son ménage. Aussi, le Comité se trouva-t-il dès le début du printemps 1916 assez embarrassé dans ses fonctions. Le peuple et la presse se révoltaient surtout contre la mauvaise qualité du pain qui était distribué à la population et à l'armée.

Nous devons noter ici une autre difficulté contre laquelle avait à lutter le Comité de Prévoyance sociale. Le Comité central disposait de ses organes locaux, Comités de districts et de communes. Le labeur qui incombait à ces comités était excessif. Personne n'avait idée de ce travail, et le personnel, ainsi que le nombre des employés dans les Comités, ne correspondaient pas à l'énorme tâche qu'ils avaient à fournir. De plus, les personnes employées dans ces Comités avaient aussi leur travail quotidien personnel, qui comportait une assez grande responsabilité, car il y avait dans ces Comités les préfets des districts, les maires des communes, les directeurs des banques d'État, etc. Quoique par décret légal le Comité central eût déclaré que les membres des Comités locaux étaient militarisés, et obligés de se soumettre à ses instructions, sous peine de se voir traduits devant les conseils de guerre, il ne pouvait acquérir l'autorité nécessaire. Aussi les instructions du centre, bien souvent précises et prises à propos, s'attardaient-elles

et avaient perdu leur efficacité à leur arrivée aux Comités locaux. La machine administrative du Comité lui-même fonctionnait mal.

Une autre question doit être posée lorsqu'on examine les résultats de l'activité de cette institution si importante : c'est la question de la diversité des prix réglementés. Conformément à la loi, le Comité avait le droit de réglementer les prix. Il donnait ses instructions de principe dans ce sens ; mais de leur côté, les Comités locaux réglementaient les prix en égard aux conditions locales, et, comme nous l'avons déjà dit plus haut, on constata alors une grande diversité dans la réglementation des prix et des prix différents pour un seul et même article selon la région. Bien entendu, ceci ne pouvait qu'aider la spéculation. Mais le plus essentiel à signaler ici, c'est que la spéculation ne pouvait pas être écartée par une simple réglementation de prix. Au contraire, on aurait dit que la réglementation encourageait la spéculation parce qu'elle provoquait le recel des articles et encourageait le trafic secret. En outre, tel que la loi l'avait créé, le Comité n'avait pas la possibilité de punir sévèrement et efficacement les infractions à ses intructions réglementant les prix. Les pénalités étaient très petites et insignifiantes. Et, quoique le Comité les infligeât sans ménagements, elles restaient sans effet comme on le constate dans les procès-verbaux. D'autre part, les prix augmentaient par le jeu inévitable des lois économiques qui s'imposaient, et on vit alors le Comité lui-même changer de temps en temps les prix réglementés et admettre une hausse, parfois même assez sensible.

Lorsqu'on parle de l'activité en général de ce Comité, il ne faut point oublier qu'il avait à lutter contre quelque chose de plus puissant encore, qui se glissait imperceptiblement dans notre vie économique, qui réussissait à accaparer de grandes quantités d'articles de première nécessité et à les exporter à l'étranger par différents moyens. C'étaient les organes des armées allemandes et autrichiennes, leurs différents services d'achat. En principe, ils observaient la loi, mais en même temps ils réussissaient à exporter des quantités beau-

coup plus importantes de produits que celles pour lesquelles ils avaient obtenu les permissions voulues. Ainsi, l'Office Allemand d'Achat, qui avait en mains un permis d'exportation de 200 wagons de maïs vers l'amont du Danube, exporta, en plus de cette quantité, un grand lot de céréales, grâce à la difficulté et à la presque impossibilité de contrôler cette organisation, cette « société » qui avait à sa disposition tous les moyens de transport du Danube. De même, lorsque le Comité et les Commissions de réquisition rassemblaient la laine, on accordait au mois d'octobre aux organisations autrichiennes d'exportation la liberté d'en exporter jusqu'à 700.000 kilogrammes. Il est vrai que le Comité ne tolérait ce genre d'exportation que par l'intermédiaire de ses organes et qu'il en retirait un bénéfice matériel; par exemple, le maïs acheté à raison de 20 levas les 100 kilogrammes, était revendu par le Comité à la Société Allemande d'Achats à raison de levas : 23.50 les 100 kilogrammes. De même, sur la laine le Comité percevait un certain pourcentage de bénéfice. Le fait essentiel est, cependant, que les produits s'exportaient du pays et que les réserves, par contre, diminuaient de jour en jour, ce qui rendait la vie de plus en plus difficile. L'irritation du peuple, qui voyait les exportations s'effectuer sans que le Comité central puisse intervenir et les arrêter, grossissait de jour en jour, même parmi les amis du Gouvernement au pouvoir.

Enfin, disons aussi que dans ce système, la loi de prévoyance sociale ne s'occupait nullement de *l'organisation de la production du pays*. Le Comité réquisitionnait simplement le disponible, en fixait les prix, et répartissait les produits entre l'armée et la population. Jusqu'à quel point se maintenait la production des moulins, des fabriques textiles, des fabriques de savon, des cordonniers, des tailleurs, etc., comment la population arrivait-elle à produire, jusqu'à quel degré le ménage agricole conservait-il sa puissance de production, tout cela n'entrait pas dans les fonctions du Comité et ne l'intéressait guère. De-ci de-là, les autorités militaires (l'Intendance du Ministère de la Guerre) essayèrent d'organiser quelques productions, mais sans succès.

§ 4. — Les luttes au Parlement concernant le ravitaillement et la réglementation économique. Modification de la Loi de la Prévoyance sociale.

Ces faiblesses, aggravées par quelques erreurs dans le fonctionnement du Comité, furent dénoncées par la presse et éveillèrent l'attention de l'opinion publique. A ce mécontentement vint s'ajouter une sévère critique au Parlement contre l'organisation et les agissements de ce Comité. Comme on peut s'en rendre compte par les comptes rendus des séances de la Chambre, des députés soulevèrent de violentes critiques contre les fonctions de ce Comité, et en général lui dénièrent la capacité de venir à bout d'une manière satisfaisante de la lourde tâche qu'on lui avait confiée. Le Parlement protestait violemment contre l'inconstance des instructions du Comité et du Gouvernement, qui interdisait à certains moments l'exportation d'un produit, pour en autoriser à nouveau l'exportation quelque temps après. Ceci offrait aux commerçants la possibilité d'accaparer les produits dans leurs dépôts pour les exporter, dès que l'exportation en redeviendrait libre. Le Parlement signalait aussi l'inconstance du Comité qui tantôt mettait la saisie sur les céréales, tantôt en permettait le libre commerce dans le pays, quoique à des prix réglementés. Quelques partis, entre autres les communistes, réclamaient même la complète confiscation des céréales et leur mise à la disposition de l'État. Le puissant groupe de l'Union Agricole Bulgare, qui se considérait comme le représentant des menues économies agricoles de notre pays, par contre, présentait des preuves qu'on procédait trop sévèrement envers les agriculteurs, et même contrairement à la loi. Mais malgré ces divergences dans les opinions, le Parlement, y compris la majorité gouvernementale, reconnut à l'unanimité que le fonctionnement du Comité exigeait un changement. A l'appui de la thèse qui réclamait l'abrogation de ce système, on signala de nombreux incidents malheureux, dont quelques-uns méritent d'être cités. On insistait plus particulièrement, par exemple, sur la mauvaise qualité du pain

depuis le mois de mai 1915, c'est-à-dire depuis l'entrée en fonctions du Comité. Mais la mauvaise qualité du pain apparut surtout au printemps de 1916. Il était partout non seulement désagréable au goût, mais dans quelques endroits les médecins constatèrent même des cas d'empoisonnement dus à sa mauvaise qualité. Ceci provoqua l'intervention du Conseil Suprême de Médecine, qui, après enquête, constata que la farine avait constitué un poison du fait qu'on avait employé des mélanges de mauvaise qualité et de la vieille farine de maïs. On dénonça encore d'autres faits concernant des irrégularités dans la répartition de quelques produits, comme le sucre, le pétrole ; et même des cas où, comme à Plovdiv, la population était restée sans sel. Le Comité de la ville en avait cherché partout, alors qu'il y en avait plus de 100.000 kilogrammes dans les dépôts de la ville elle-même. Au Parlement, on alla jusqu'à déclarer illégal le conseil dirigeant. Dans le Comité créé précédemment, il y avait neuf députés, dont quelques-uns de l'opposition. Dans le Comité fonctionnant après la déclaration de guerre, et créé par décret du Conseil des ministres, il n'y eut que 6 représentants du peuple, et tous du groupe majoritaire. Dans les critiques au Parlement, on insistait surtout sur les différends qui surgissaient entre les Comités et les autorités militaires, et sur la prédominance rapide de ces dernières dans le ravitaillement de la population. On fit remarquer que, par décret du 3 février et du 17 avril 1916, malgré l'existence d'une loi de prévoyance sociale, ayant créé un organisme spécial pour son application, le Conseil des ministres avait institué de sa propre initiative une Commission spéciale ayant pour tâche de s'occuper du ravitaillement et de lutter contre la spéculation, aux lieu et place du Comité central. Cette Commission se composait du Commandement de l'arrière de l'armée (Intendance militaire générale), de la Commission de réquisition, et d'un représentant du Comité central. Le parti socialiste insistait surtout sur le fait que le mauvais fonctionnement des organes de ravitaillement était dû surtout à ces concessions du Conseil des ministres, qui étaient des infractions à la loi, et citait pour exemple les différends qui se firent jour au printemps de 1916

dans la presse. A cause de la mauvaise qualité du pain dont le Comité de Sofia gratifiait la capitale, le conseil municipal critiquait fortement le Conseil Permanent de la ville. Pour se débarrasser de cette responsabilité, le Comité de Sofia publia dans les journaux des explications circonstanciées, qui, en l'excusant, faisaient retomber la faute sur le Service de l'arrière de l'armée. Ce dernier se voyant attaqué, se vit contraint de se défendre dans la presse et accusa, à son tour, la Commission de réquisition, qui, elle, accusait l'Intendance.

Toutes ces critiques obligèrent le Gouvernement à déposer au Parlement le 12 juillet 1916 un nouveau « Projet de loi de prévoyance sociale », qui corrigeait les défauts de l'ancienne loi, en introduisant quelques nouvelles dispositions, en particulier le contrôle et le renforcement de la production, et une échelle de pénalités plus sévères contre la spéculation et en général contre le commerçant de mauvaise foi. Ce projet de loi adoptait aussi les règlements et les institutions déjà créés et fonctionnant avec succès dans les autres États belligérants. Sur la proposition du Gouvernement, et avant d'avoir été examiné en première lecture, le projet de loi fut soumis à un remaniement par la Commission parlementaire du Ministère des Affaires intérieures à laquelle s'était adjointe toute la Commission du Budget. Cette Commission remania à fond le projet déposé par le Gouvernement, et présenta au Parlement son projet de loi du 8 août 1916. Le nouveau projet de loi posait les bases suivantes, assez différentes de celles que le Gouvernement avait proposées dans son projet. Premièrement : on donnerait l'autonomie à l'institution qui s'occuperait simultanément du ravitaillement de l'armée et de la population, et qui fonctionnerait désormais sous le nom de *Comité des Soins économiques et de la Prévoyance sociale.* L'institution ainsi projetée devait être l'unique maître des règlements concernant la production, l'échange, l'importation et l'exportation ; elle devait assumer le soin du ravitaillement, tant de la population que de l'armée. Deuxièmement : on unifiait le travail : les organes militaires, le Commandement de l'arrière des armées, la Commission de réquisition et l'Intendance mili-

taire générale, devaient se mettre sous la dépendance du Comité en ce qui concernait les fournitures, mais conservaient leur indépendance en ce qui concernait les choses militaires. Troisièmement : le Comité assumait le soin d'organiser la production de tous les articles indispensables à la population et à l'armée. Quatrièmement : la saisie de divers produits, céréales, etc., de la population devait s'effectuer contre paiement régulier au moment même de la saisie (point sur lequel insistaient particulièrement les représentants de l'Union agricole). Cinquièmement : on devait chercher à augmenter l'importation et pour cela on devait s'attacher le concours des instituts de crédit de l'État, ainsi que des autres instituts et associations coopératives, mais sous le contrôle direct du Comité lui-même. Sixièmement : on devait réglementer les prix de tous les produits de première nécessité et déclarer obligatoire la vente à ces prix, ainsi que celle des autres articles ; enfin on devait réglementer les salaires. Septièmement : défense expresse d'exporter sauf dans les cas autorisés par le Comité. Huitièmement : on devait, d'accord avec le Conseil des ministres, réglementer l'importation et l'exportation pour les pays alliés, et déterminer les compensations que des commandements militaires alliés devaient nous accorder. Neuvièmement : augmenter par tous les moyens possibles la production indigène. Dixièmement : établir des pénalités sévères et promptes pour toutes les transgressions des règlements concernant le ravitaillement, la production et l'échange ; il était constitué un tribunal spécial dans ce but.

En général, la lutte au Parlement fut intense et les débats sur les principes proposés se prolongèrent assez longtemps. Il faut cependant reconnaître que, sur la question du ravitaillement, le Gouvernement adopta presque tous les points de vue de l'opposition, et le projet de loi sur le Comité des Soins économiques et de la Prévoyance sociale fut enfin voté en trois lectures avec la forme même, à peu de chose près, sous laquelle il avait été présenté par la commission constituée comme il a été dit.

§ 5. — Le nouveau Comité des Soins économiques et de la Prévoyance sociale du mois d'août 1916. Essais de répartition de la consommation, d'organisation de la production et de réglementation de l'importation et de l'exportation.

Conformément à cette loi, le ravitaillement de la population et de l'armée, les relations intérieures commerciales et économiques, l'importation et l'exportation, étaient confiés entièrement au « Comité des Soins économiques et de la Prévoyance sociale », qui se trouvait sous le contrôle direct du Conseil des ministres. Comme le stipulait la loi elle-même, la tâche de ce Comité consistait dans l'approvisionnement de l'armée et de la population en produits nécessaires à l'usage quotidien et dans la préservation de l'économie nationale contre une désorganisation et les calamités. En outre, le Comité avait à s'occuper (art. 2) de la répartition de l'organisation et du contrôle du ravitaillement, du commerce, de la consommation et de la production, de façon à écarter la spéculation sur les articles d'un usage quotidien ; il devait assurer le ravitaillement régulier, et en temps opportun, de la population ; munir l'armée des articles d'usage quotidien; enfin, préserver les forces économiques, les ressources, la production nationale et les richesses de la Bulgarie d'une crise, d'une désorganisation et des calamités. A cet effet, le Comité avait le droit de prendre toutes les décisions nécessaires à l'accomplissement de sa tâche et notamment de prendre de lui-même les mesures suivantes :

1° Effectuer des enquêtes et recueillir des données sur la situation économique du pays, sous tous les rapports ;

2° Rendre obligatoire le soutien des économies agricoles privées de main-d'œuvre ;

3° Aider à l'ensemencement de certaines cultures en assurant des prix réglementés à la production ;

4° Utiliser les chômeurs et les forces ouvrières disponibles en Bulgarie ;

5° Utiliser pour l'agriculture ou l'élevage les biens fonciers

de l'État, des communes, ceux n'appartenant à personne ou que les propriétaires ne peuvent ou ne désirent point cultiver;

6° Fournir la population en articles de première nécessité, de provenance indigène ou étrangère, par l'intermédiaire des instituts de crédit de l'État ;

7° Militariser quelques productions pour obtenir un plus grand rendement ou des produits meilleur marché ;

8° Former des associations coopératives et autres genres d'entreprises, par l'intermédiaire desquelles on s'approvisionnerait en matières premières, en combustibles et en autres articles de fabrication, et qui fourniraient par les soins du Comité les objets manufacturés indispensables au pays ;

9° Organiser des associations composées des commerçants eux-mêmes, pour la fourniture d'autres articles spéciaux venant de l'étranger et leur vente dans le pays aux prix réglementés.

Les organisations ainsi créées devaient remplir les tâches qui leur étaient confiées et sous le contrôle des commissaires spéciaux du Comité :

10° Installer des magasins publics dans les communes pour la vente de produits alimentaires et autres ;

11° Dresser la liste des produits considérés comme de première nécessité, faire leur inventaire et en opérer la saisie ;

12° Réglementer les prix des produits de première nécessité et, lorsque le besoin se présenterait, de tous les autres articles et déterminer la rémunération de la main-d'œuvre ;

13° Faire l'acquisition aux tarifs indiqués des articles inutiles à leurs propriétaires et en transférer la propriété aux autorités compétentes ou aux organes du Comité par avis écrit au propriétaire des marchandises ;

14° Rendre obligatoire la vente des produits aux tarifs établis ;

15° Réglementer l'importation, l'exportation, la réexportation et les compensations.

A partir du jour de l'entrée en vigueur de la loi, l'exportation fut interdite et cela, non seulement sur les territoires du Royaume, mais aussi sur les terres nouvellement conquises.

Du Comité dépendait l'autorisation d'exporter :

16° Affranchir les magasins des communes et du Comité, les instituts bancaires d'État et les autres établissements agissant au nom et pour le compte du Comité, de l'impôt sur la profession, des droits de timbre et des autres contributions ;

17° Déterminer les types de farine, de pain et des autres produits de première nécessité ;

18° Organiser l'abatage du bétail, par saisons, par poids et par âge ;

19° Utiliser les réserves et les économiser en les rationnant et en en provoquant l'usage opportun ;

20° S'occuper des démarches pour faire libérer du service militaire le personnel technique et dirigeant ou bien le personnel ouvrier indispensable à l'économie nationale ;

21° En général, prendre les mesures nécessaires à l'exécution du service dont le Comité est chargé (art. 2).

Le Comité qui fut chargé de l'application de cette loi était constitué uniquement par des représentants du peuple, députés, élus par le Parlement, de telle manière que chaque groupe parlementaire y fût représenté au moins par un député. Ceci est un des principaux points de la réforme. Le Comité compta 18 députés choisis dans le Parlement lui-même, la majorité étant représentée par 11 personnes et l'opposition par 7 personnes. Comme organes locaux, le Comité disposait : 1° d'organes spéciaux, dénommés comités locaux; 2° de l'administration des communes citadines et rurales; 3° des commissions locales de réquisition. Ces organes, qui avaient une formation identique à celle du Comité, étaient, en même temps que les organes militaires, pleinement subordonnés uniquement au Comité central ; les organes de réquisition y étaient également inclus.

Selon la loi elle-même, ce Comité avait le monopole absolu de l'organisation du ravitaillement et de la production du pays, sans voir ses pouvoirs limités par aucun autre organe, à l'exception du Conseil des ministres, qui contrôlait et devait approuver ses décisions concernant l'importation et l'exportation. Ainsi les autorités militaires — le Grand Quartier Général

et le Ministère de la Guerre — furent complètement écartées. D'ailleurs, ceci était un des buts de la lutte de l'opposition contre le Gouvernement. Le Commandement militaire de l'arrière et les Intendances étaient maintenant considérés comme organes exclusifs du Ministère de la Guerre et participaient au travail du Comité dans la mesure ou celui-ci demandait leur aide. Ainsi le Comité était un institut représentant le Parlement : au moment critique qu'on sentait approcher par suite de la récolte insuffisante de l'année 1916, il devait mériter une confiance illimitée et avoir avec lui devant le pays toute l'autorité du Parlement. Ceci était d'autant plus important qu'au moment de l'entrée en fonctions du Comité, fut déclarée la guerre à la Roumanie, et qu'alors fut arrêtée l'importation de beaucoup d'articles de première nécessité provenant de ce pays : sel, pétrole, bois de construction, huiles minérales, etc. Le Parlement réussit ainsi à jouer un rôle particulier dans la réglementation de la vie économique du pays et dans la sauvegarde de la population.

Une particularité de la nouvelle loi étaient les sévères pénalités que le Comité était en droit d'infliger pour la non-observation de ses instructions et règlements. D'autre part, il était prévu une série de punitions et de sanctions dans le but de supprimer la spéculation, d'écarter le commerce en forme de chaîne qui avait atteint de grandes proportions, de maintenir le prestige des tarifs servant de base à la vente quotidienne. Pour l'application de ces dispositions, on institua auprès du Comité une section judiciaire spéciale, chargée de vérifier et de trancher les procès intentés pour transgression de la loi. Plus exactement, on institua un tribunal spécial s'occupant des transgressions aux dispositions et règlements du Comité. Les punitions et les sanctions que prévoyait la nouvelle loi des Soins économiques et de la Prévoyance sociale étaient relativement assez sévères. Tout d'abord, l'amende fut portée à 20.000 levas pour les délits importants, avec tarif double en cas de récidive. En outre, chose plus grave, on prévoyait aussi la confiscation des articles, objets de la spéculation ou de la dérogation à la loi. Enfin chose essentielle on avait prévu,

entre autres, des condamnations jusqu'à une année de prison. Indépendamment de tout cela, la section judiciaire était autorisée à infliger simultanément une amende et une peine de prison en combinant les deux condamnations à son gré.

Un fait, dont cependant la loi ne parlait pas, était la crainte particulière qu'inspiraient à toutes les sphères du Parlement, les organismes d'achat institués par les pays alliés — l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Turquie — et déjà établis dans le pays. Le souci de ces États de s'approvisionner en produits alimentaires et en autres articles de première nécessité, étant donné l'épuisement de leurs ressources nationales, était déjà connu de tous. L'observateur quotidien pouvait remarquer à la fin de 1915 et dans le courant de l'année 1916 l'ardeur avec laquelle ces offices d'achat cherchaient à accaparer, non seulement des articles de première nécessité, mais aussi des articles qui n'avaient peut-être jamais eu d'importance dans le pays, graines de courge, amandes, noix, vieux métaux, cuivre surtout et même vieilles « galoches » et autres objets en caoutchouc. Une des difficultés que rencontra le Comité dès le début de son travail fut notamment celle-ci, non stipulée dans la loi : arriver à un accord entre le Comité et les divers organismes d'achats, qui, quoique fondés avec des capitaux privés, étaient investis des pouvoirs des autorités militaires de leurs pays respectifs.

Le Comité commença à fonctionner le 30 août 1916. Lors de sa constitution, on céda un siège de la vice-présidence à l'opposition, représentée par le Prof. Danaïlow. L'organisation du ravitaillement fut confiée à un autre membre distingué de l'opposition : A. Bourov. En même temps, conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi, le Comité fut divisé en 6 sections, et ceci pour obtenir une meilleure répartition des fonctions, à savoir : première section, pour les céréales, la farine, les légumineuses et le fourrage ; deuxième section, pour les produits alimentaires d'origine animale, huiles et savons ; troisième section, pour les matériaux d'éclairage, de chauffage et pour le sel ; quatrième section, pour l'importation, l'exportation et les compensations ; cinquième section, pour l'orga-

nisation de la production agricole et pour l'élevage du bétail ; sixième section, pour l'organisation de l'industrie textile, de l'industrie du cuir, du sucre et des autres produits indispensables.

Un des premiers travaux du Comité fut d'établir un règlement concernant le ravitaillement de la population et de l'armée. Les principes sur lesquels se basaient ces règlements étaient les suivants :

1° Déclarer comme articles de première nécessité : le pain la farine, les blés (de toutes sortes), le seigle, l'orge, l'avoine, le maïs, le millet, les haricots, le riz et le son ;

2° Maintenir les prix en vigueur, fixés par le Conseil des ministres, des céréales, également pour l'année courante ;

3° Opérer la saisie générale de tous les articles de première nécessité, indispensables au ravitaillement de l'armée et de la population restante, en laissant à chaque ménage agricole les céréales suivantes : 1° — pour la nourriture, 250 kilogrammes par tête pour 10 mois, c'est-à-dire jusqu'à la nouvelle récolte, fin juin ; ces céréales seront déterminées suivant le type de farine fixé ; 2° — pour l'ensemencement, pour les semailles d'automne, 200 à 250 kilogrammes selon le genre de semailles par hectare, et 3° — pour l'entretien du bétail, 150 kilogrammes par tête de gros bétail, 30 kilogrammes par mouton, 10 kilogrammes par chèvre et 150 kilogrammes pour le porc ;

4° Créer pour l'armée et la population restante *un type de pain*, en farine obtenue de la façon suivante : on fait un mélange de 90 pour 100 de blé et de 10 pour 100 d'orge, blutés à 77 pour 100, on ajoute à 80 pour 100 de la farine ainsi obtenue 20 pour 100 de farine de maïs. Le prix du pain, selon les conditions locales et les décisions des comités locaux, variait de38 à 42 stotinkis le kilogramme, mais dans aucun cas ne pouvait être supérieur à 42 stotinkis le kilogramme. Le prix de la farine du type précité était de 47 levas les 100 kilogrammes, sans y comprendre le sac, marchandise franco moulin ou gare ; le prix de la farine de maïs était de 32 levas, et celui du mélange de 80 pour 100 de la première et de

20 pour 100 de la seconde était de 44 levas, le prix du son était de 20 levas les 100 kilogrammes ;

5° Toutes les céréales non libérées pour l'usage domestique restaient à la disposition du Comité central sous la garde et la responsabilité de leurs propriétaires, des Comités locaux respectifs, et des autres organes du Comité central. On dressait l'inventaire des stocks disponibles en imposant aux propriétaires la déclaration obligatoire et à terme de leurs marchandises; le contrôle était aussi assuré par les Comités locaux, secondés par divers personnages, tels que instituteurs, institutrices et autres personnes honorables ; on tenait un compte exact de l'emploi du stock tant par le Comité local, que par le Comité central, en ayant à cet effet recours aux Comités des districts, et, s'il le fallait à des Comités de départements qui pouvaient être constitués ;

6° On chargeait les meuniers, et les commerçants de céréales devant travailler à des conditions déterminées pour le Comité central, *d'acheter aux producteurs les céréales aux tarifs imposés*, de les moudre, et de les livrer moulues aux Instituts et aux personnes désignées par le Comité et sous le contrôle des Comités locaux. Les meuniers étaient obligés de travailler sous le contrôle le plus sévère du Comité, et pour son compte. Pour l'achat des céréales, les meuniers devaient être munis d'autorisations spéciales au moyen desquelles ils pouvaient librement, personnellement ou par l'intermédiaire de leurs aides, acheter les céréales aux tarifs en vigueur. Les permis de ce genre étaient délivrés par les Comités locaux également à différentes coopératives et autres associations, et à des personnes privées dans les petites villes et les villages où il y avait manque de vivres et où le Comité central n'avait pas assumé la charge d'approvisionner la population. Pour éviter des abus possibles, on introduisait un contrôle très sévère tant en ce qui concerne l'émission des permis aux meuniers, coopératives et autres, que pour l'achat des céréales, le décompte des céréales sous saisie, leur dépense, leur emploi, etc. Ces permis ne devaient pas être délivrés directement aux commerçants de céréales ;

7° Instituer un contrôle spécial sur les boulangeries, en ayant recours, entre autres, au concours des citoyens : investir certains citoyens honorables des droits des membres du Comité pour le contrôle des boulangeries par quartier ;

8° Laisser à la disposition du Comité tous les sacs en circulation dans le pays appartenant soit à l'État, soit à l'armée, soit aux personnes et sociétés privées; le Comité devra se soucier de leur entretien, de leur prompt rapiécement et de leur emploi le plus opportun ;

9° Organiser méthodiquement le transport des céréales et des farines, en accord avec l'administration militaire des chemins de fer et des autres moyens de transport, le Comité ayant réglé au préalable la question avec l'administration des chemins de fer ;

10° Contraindre la Banque Nationale de Bulgarie à faciliter, à l'aide de crédits roulants, la tâche des divers comités, lors du paiement des céréales et des farines reçues, ainsi que des frais de transport ;

11° Ne pas appliquer en Macédoine, en Morava et dans la Dobroudja nouvellement libérées, les règlements concernant le ravitaillement de la population sans tenir compte des conditions locales ;

12° Élaborer dans les plus petits détails des nouveaux règlements concernant le ravitaillement de l'armée et de la population restante, faire imprimer tous les formulaires nécessaires à leur application ; veiller à ce que ces règlements ne soient pas appliqués avant que l'armée n'ait reçu au moins 30 millions de kilogrammes de céréales. Leur application devait s'effectuer le plus énergiquement possible en appelant à l'aide toutes les sévérités des lois. Dans le cas où leur application risquerait d'exposer l'armée à des privations, les remplacer immédiatement par le système de réquisition actuel, investir alors les Commissions de réquisition de tous les droits des organes du Comité, afin de pouvoir appliquer la loi des Soins économiques et de la Prévoyance sociale dans toute sa rigueur, et centraliser ainsi plus facilement les céréales indispensables et les autres articles de première nécessité.

Le Comité s'en tenait donc au système de rembourser la contre-valeur des céréales de suite; de n'avoir pas recours à la saisie, en permettant à la population de conserver les céréales nécessaires à la nourriture du ménage; d'acheter, par l'intermédiaire des commerçants et des meuniers organisés par le Comité et sous son contrôle, les céréales superflues, et de les mettre à la disposition du Comité même. Ceci est à remarquer d'autant plus que selon les évaluations de la Section du ravitaillement, on prévoyait un déficit d'environ 200 millions de kilogrammes dans le ravitaillement de la population et de l'armée pour les années 1916 et 1917.

La seconde question que le Comité avait à résoudre était de rendre effective la défense d'exporter des articles de première nécessité, sous peine des plus sévères sanctions. Le décret du Conseil des ministres du 26 août de la même année, entré en vigueur avant le fonctionnement du Comité, reconnaissait la validité de toutes les autorisations d'exportation émises avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi. Le Comité se trouva donc dans une situation pénible, car, d'une part, il ne savait pas quelles autorisations avaient été émises, et, d'autre part, il lui était difficile de délivrer n'importe quel permis d'exportation d'articles de première nécessité. La situation était vraiment très délicate, d'autant plus que le Conseil des ministres était lui-même l'organe qui devait approuver les décrets du Comité concernant l'exportation de chaque article. Mais sur les instances et, principalement à cause de l'insistance du Ministre-Président d'alors, il fut publié un décret, conformément auquel il ne pouvait être effectué aucune exportation avant que le Comité ne se soit prononcé concrètement sur chaque cas soulevé. Dès les débuts de son existence, le Comité entra en conflit avec un Autrichien, le Dr Frater, qui avait avec le Ministère de la Guerre un contrat, en vertu duquel il assurait l'approvisionnement de l'armée bulgare en graisse de porc avec les animaux élevés dans le pays, mais à condition de pouvoir exporter librement la viande et les parties internes qu'il retirerait des animaux. Ce contrat dangereux créa de grands ennuis au Comité, car il était évident que toute cette affaire avait été

conclue dans l'intention d'exporter librement la viande de porc — un des produits les plus indispensables à l'alimentation de l'armée et de la population indigène. Après une longue lutte avec le Ministère de la Guerre, le Comité annula le contrat et interdit définitivement l'exportation de toutes les sortes de viandes, ainsi que de la volaille et des œufs.

La troisième question à résoudre par le Comité était la réglementation des prix des articles de première nécessité. Les prix avaient monté assez fortement, et le Comité ne possédait pas de critérium sur lequel s'appuyer pour fixer des prix équitables pour les commerçants et abordables pour la population. Dans les premiers moments de la guerre, cette réglementation était plus facile, car les commerçants étaient les maîtres de leurs marchandises qu'il avaient achetées personnellement et pour lesquelles ils avaient des factures et autres documents. Maintenant, par suite du commerce dit de chaîne, les marchandises étaient passées par deux, trois et plusieurs autres intermédiaires et il était difficile de fixer le prix qu'elles avaient en arrivant chez le dernier commerçant. Le Comité exigeait quand même une réglementation des prix, surtout pour les produits alimentaires — céréales, viande, graisse, viande conservée — ainsi que pour quelques objets nécessaires à la production des articles d'habillement, des chaussures, du savon, etc. La réglementation des prix de quelques-uns de ces articles est caractéristique, comme le montrent les quelques chiffres suivants. Ainsi la viande de bœuf de bêtes vivantes variait entre 0,90 et 1,40 lev le kilogramme : la viande de mouton variait entre 1.20 et 0.70 lev le kilogramme ; les viandes conservées, la pastarma (viande salée et séchée) entre 4 et 6 levas le kilogramme ; les saucissons de 2.5 à 4 levas le kilogramme ; la graisse de porc de 5 à 7 levas, le lard à 6 leva le kilogramme, etc.

La question du ravitaillement de l'armée était également très difficile. Le Comité parvint à un accord avec l'Intendance militaire générale, avec laquelle il était en contact permanent. En vertu de cet accord, le Comité devait envoyer dans toutes les directions où se trouvait l'armée bulgare, le

nombre de wagons de farine nécessaires en se fournissant aux principaux moulins destinés à moudre pour l'armée. Ici il y eut quelques malentendus, dus à des retards de chemin de fer, ou à d'autres motifs, mais jamais à la mauvaise qualité du produit, dont le type était fixé et qui satisfaisait aux besoins de l'armée. Dans les premiers mois de l'activité du Comité, ces malentendus furent promptement réglés et le travail continua relativement avec succès.

Indépendamment de tout ceci, le Comité apporta ses soins à deux autres branches de l'économie : augmentation de la production des huiles végétales de noix, de sésame, et approvisionnement de charbon de terre pour l'hiver. Ceci était aussi un travail difficile, car il s'agissait de créer une nouvelle organisation.

De même, le Comité essaya de s'assurer le concours des deux banques d'État, dans l'intention, comme il en était question au Parlement, de leur faire importer quelques marchandises de l'étranger : du sel, du sucre, du pétrole, des souliers, etc. Mais ici le succès fut relativement assez faible, principalement à cause de l'obstruction faite au Comité par les Offices alliés d'achat.

§ 6. — Litiges et conflits avec les autorités militaires, et les organisations allemandes d'exportation.

Il était encore plus difficile au Comité de régler, avec les représentants du Ministère allemand de la Guerre, le ravitaillement des armées allemandes et autrichiennes se trouvant sur les différents points du front de Bulgarie. Dès les débuts de la création du Comité, devant les effets de la sévérité de la loi, arrivèrent à Sofia des officiers supérieurs, des représentants spéciaux de l'armée allemande venant de Berlin, et chargés de traiter officiellement la question du ravitaillement. Dès le 16 octobre, le ministre-président bulgare convoqua une conférence à laquelle assistèrent des représentants du Comité, son président et ses vice-présidents, un représentant de l'Inten-

dance générale et du Ministère de la Guerre, ainsi que les représentants du Ministère allemand de la Guerre qui venaient d'arriver de Berlin. Dans cette conférence, les représentants du Ministère prussien de la Guerre firent part de leur crainte de voir les nouveaux règlements pour l'approvisionnement de la population et de l'armée en vivres, farine, pain, ne pas donner les résultats espérés et de voir surgir à bref délai une crise dangereuse dans le ravitaillement de la population et de l'armée. Pour ce motif, ils demandèrent que le ravitaillement de l'armée et de la population fût remis entre les mains d'une commission mixte composée de représentants du Comité central, du Ministère de la Guerre, et du Ministère de la Guerre prussien. Cette proposition ne fut pas adoptée par les représentants du Comité, sous prétexte qu'étant en contradiction avec la loi existante, elle devait être considérée comme anticonstitutionnelle. Par contre, sur l'insistance du ministre-président d'alors, on chargea les représentants du Ministère de la Guerre prussien, de l'Intendance militaire générale, et du Comité central, d'examiner les questions en litige et d'organiser rationnellement le ravitaillement de l'armée et de la population, y compris celui des soldats alliés ; le tout, évidemment, dans les limites de la loi. Dès lors eurent lieu de nombreuses réunions entre les représentants du Comité et ceux des Commandements militaires, réunions assez mouvementées, par suite des efforts évidents des autorités militaires prussiennes pour obtenir leur liberté d'action en Bulgarie et dans les territoires occupés par l'armée bulgare, afin de pouvoir approvisionner leurs armées en articles de première nécessité et être par là les maîtres de notre exportation. A la suite de ces premières réunions, le Comité communiqua aux autorités militaires alliées le texte de la décision qui avait été prise et que voici :

« Le Comité central déploie tous ses efforts pour satisfaire les besoins du Commandement de l'Intendance générale, qui seule est chargée du ravitaillement des armées bulgares et alliées, dans les limites des forces économiques et des ressources du pays. Le Comité central ne peut entrer en relations directes avec aucun autre organe, surtout en ce qui con-

cerne le ravitaillement des armées opérant dans le pays.

« Le libre achat sur le marché bulgare ne peut être admis que pour les articles non déclarés comme objets de première nécessité, et qui ne tombent pas sous le coup d'une saisie du Comité. Pour les produits déclarés par le Comité articles de première nécessité, et sur lesquels il y a une saisie, le libre achat ne peut être consenti à personne, même pas à l'Intendance militaire générale. En ce qui concerne les achats forcés et les réquisitions dans les nouveaux territoires, en Macédoine et dans la Morava, nous ne pouvons à notre grand regret les permettre aux troupes militaires allemandes, car ceci serait en contradiction flagrante avec le régime de notre État. » (N° 5598 du 19 octobre 1916.)

Il est évident que cette réponse catégorique du Comité ne pouvait guère plaire aux représentants des armées alliées, et de suite parvint une dépêche confidentielle du général Hindenburg lui-même sollicitant un règlement urgent plus rationnel du ravitaillement des armées alliées allemandes qui opéraient chez nous.

Après cette démarche du Comité, et comme on voyait, d'autre part, que les dispositions du Comité concernant le ravitaillement de la population donnaient de bons résultats, on parvint à un accord, conformément auquel l'Intendance militaire allemande devait transmettre ses commandes à notre Intendance militaire générale, qui à son tour demandait au Comité central de lui allouer les vivres indispensables. Ainsi l'ordre régna dans les premiers temps et on fut tranquillisé au sujet du ravitaillement, l'autorité souveraine du Comité et les dispositions de la loi étant sauvegardées. Ceci était en même temps aussi une satisfaction pour le Parlement et le peuple bulgare, qui suivaient avec émotion les questions du ravitaillement et qui étaient las des nombreuses rumeurs plus ou moins mensongères et fantastiques qui circulaient, concernant une grande exportation de céréales hors de la Bulgarie par les organisations allemandes.

Une autre question non moins ardue, ayant trait aux relations du Comité avec les armées alliées, était celle des com-

pensations. Dès les débuts de l'existence du Comité, celui-ci avait pris la décision de ne point autoriser l'exportation d'articles, même n'étant pas de première nécessité, sans recevoir de compensations de la part du pays qui profitait de l'autorisation d'exportation. Les administrations alliées ne voulaient pas donner leur consentement à cette clause, et cela amena des luttes interminables ; on fit pression par tous les moyens, on alla jusqu'aux menaces, mais sans aucun résultat. Beaucoup de pourparlers furent engagés, de nombreuses réunions générales et privées eurent lieu ; enfin, le Comité envoya aux représentants alliés la lettre suivante :

« Le Comité central des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, dans ses réunions des 8, 9, 10 et 25 octobre, auxquelles ont participé des représentants militaires de nos alliés centraux : le major von Weller et le capitaine de cavalerie Arezin ; des délégués spéciaux du Ministère de la Guerre allemand, le major Michelis et le major Düsterberg, et le directeur de la Société centrale d'achat en Bulgarie, von Wersternhagen, a examiné les questions les plus importantes ainsi que celles de nos importations et de nos exportations avec nos alliées des puissances centrales. Le Comité, respectueux de la loi et des intérêts suprêmes de notre pays, convaincu que toutes les questions concernant notre importation et notre exportation dans les États alliés doivent être tranchées avec un sincère désir de voir s'établir des relations d'aide réciproque entre les puissances alliées, a adopté, d'accord avec les représentants précités, les décisions suivantes, qui sont exposées en plus amples détails dans les procès-verbaux des réunions susmentionnées (ci-joint une copie contresignée par les membres de notre Comité et les représentants mentionnés) :

« 1° Les demandes des représentants de nos alliés concernant l'importation et l'exportation seront examinées par le Comité central des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, sans tenir compte du fait de savoir si des permis les concernant ont été délivrés par le Conseil des ministres et si elles étaient autorisées en vertu du contrat passé avec l'ancien Comité de Prévoyance sociale ;

« 2° En ce qui concerne l'achat et l'exportation de la laine de la Bulgarie, les représentants sont autorisés : *a*) à acheter librement en Macédoine et dans la Morava de la laine sans que l'on impose de tarifs, et à exporter la laine achetée dans ces régions ; *b*) la laine achetée jusqu'à ce jour par la Société centrale d'achats pourra être librement exportée jusqu'à concurrence de 200.000 kilogrammes au plus, le Comité central devant être informé où et chez qui la laine se trouve, et en quelle quantité ; *c*) l'exportation de l'excédent de laine de l'ancienne Bulgarie, après que la laine aura été déclarée article de première nécessité et qu'on aura accumulé en stock les quantités nécessaires pour les besoins de notre armée, soit 8 millions de kilogrammes, sera autorisée après décision du Comité central ;

« 3° Les mêmes représentants sont autorisés à exporter librement du pays : 1° des poils (de vaches et de chèvres) ; 2° des restes (résidus) de chèvres ; 3° des chiffons, dont le Ministère de la Guerre à lui seul détient à Niche et à Pirot jusqu'à un million de kilogrammes ; 4° du vieux caoutchouc ; 5° des cocons de vers à soie ; 6° toutes sortes de minerais; 7° des vieux métaux, savoir *a*) du cuivre, *b*) du zinc, *c*) des douilles, *d*) du laiton, *e*) du plomb, *f*) de la poudre de ces métaux, *g*) des vieux caractères d'imprimerie en plomb, *h*) du vieux fer et *i*) des déchets et des sciures des métaux ordinaires ;

« 4° Il est permis aux mêmes représentants d'exporter librement : 1° des cuirs de moutons teints jusqu'à concurrence des achats effectués par la Société centrale d'achats ; on devra présenter les preuves que les contrats d'achat étaient antérieurs au décret ; en aucun cas le nombre des peaux exportées ne devra dépasser 200.000 ; 2° de la vallonnée : dans chaque cas concernant un produit de ce genre, un permis spécial sera nécessaire ; 3° du sumac, selon les besoins des fabriques locales militarisées et du Ministère de la Guerre ; des peaux de chevreaux ; 5° des peaux de moutons jusqu'à concurrence de 100.000 pièces ; 6° des peaux tannées jusqu'à concurrence de 600.000 pièces ; 7° l'excédent du chanvre, après approvisionnement du Ministère de la Guerre bulgare, de 1,5 million

de kilogrammes, qui lui sont nécessaires ; 8° des peaux de lapins et de gibier. L'exportation des peaux du gros bétail (bœuf, vache, veau, buffle) n'est point permise ;

« 5° Il est permis aux mêmes représentants d'exporter librement du pays les produits alimentaires suivant les modalités ci-dessous : *a*) œufs jusqu'à concurrence de 300 wagons chargés normalement (de 10 tonnes) ; *b*) nielles, sans limites ; *c*) résidus de betteraves à sucre, jusqu'à concurrence de 300 wagons. Le froment, le maïs, le millet, le seigle, l'orge, l'avoine, le son, les haricots, le riz et les lentilles sont interdits à l'exportation. De même, il n'est point permis d'exporter la graisse, le suif et les boyaux. Les besoins des armées alliées en Bulgarie seront satisfaits par les réserves indigènes ;

« 6° Il est permis aux mêmes représentants d'exporter librement du pays les produits suivants : 1° des graines de courges ; 2° des graines de pastèques ; 3° des noyaux de prunes ; 4° des amandes ; 5° des tourteaux provenant de la fabrication des huiles végétales ; 6° de l'opium ; 7° du tabac ; 8° de la poudre d'os ; 9° de la charogne ; 10° du sang ; 11° des graines de pavot et 12° de l'anis.

« Remarque : les fruits, les noix, la poix-résine, le vin, le sésame, le colza et les huiles végétales sont interdits à l'exportation.

« Les puissances alliées se déclarent d'accord pour permettre l'importation en Bulgarie des articles suivants à titre de compensation : 1° en quantités illimitées : *a*) sel ; *b*) charbon de terre ; *c*) machines et pièces de machines ; *d*) verre à vitre ; *e*) produits chimiques et *f*) produits pharmaceutiques ; 2° en quantités nécessaires seulement à l'armée : *a*) pétrole ; *b*) gazole ; *c*) courroies ; *d*) cuir ; *e*) souliers ; *f*) étoffes de coton ; *g*) bobines ; *h*) savon. Il est permis d'importer d'Autriche-Hongrie 20 citernes de pétrole pour les besoins du Ministère de la Guerre, et 40 citernes de pétrole pour les besoins de la Direction des Chemins de fer, dans un délai de 5 mois, à raison de 8 wagons par mois, et 40 autres citernes de pétrole en 5 mois pour les besoins du Comité ; 3° en quantités limitées : *a*) sucre ;

b) soude caustique ; *c*) sacs en papier ; *d*) papier à journaux et *e*) papier à écrire;

« 8° Les articles ainsi autorisés à l'exportation par les puissances alliées seront fournis directement par le Ministère de la Guerre de ces derniers États, sans l'intermédiaire des spéculateurs, aux tarifs en vigueur chez les consommateurs indigènes (Allemagne et Autriche) et dans les États-majors alliés, sans perception d'aucun droit d'exportation.

« Le Comité des Soins économiques et de la Prévoyance sociale comprend bien qu'il doit surveiller l'exécution en temps opportun des engagements acceptés de part et d'autre. Il se réserve le droit de suspendre partiellement ou totalement l'exportation des articles autorisés, dès qu'il sera obligé de le faire par suite de la non-importation en Bulgarie des articles promis en compensation. »

Quoiqu'il semblât ressortir de tout cela qu'un accord catégorique avait été convenu entre le Comité et les représentants des armées alliées à Sofia, concernant la manière, les quantités et les délais d'importation et d'exportation des marchandises à livrer à titre de compensation d'un côté et de l'autre, les marchandises promises à la Bulgarie n'arrivèrent pas dans les quantités promises comme il avait été convenu précédemment. Il y eut de nouveau une longue série d'assemblées du Comité avec les représentants des alliés, durant tout le mois de novembre, mais ceci presque sans résultat. Les Offices alliés d'achats n'étaient pas enclins à céder de leurs réserves à la Bulgarie, car eux-mêmes souffraient de la disette. Ils s'efforçaient seulement d'exporter par tous les moyens ce qu'ils pouvaient et autant qu'ils pouvaient, comme nous le constaterons plus loin.

§ 7. — Les succès de l'activité du Comité, luttes et dissensions. Les difficultés de ravitaillement. Le rapport secret du Comité au Parlement.

L'histoire de cette institution met en évidence le déplacement des facteurs qui dirigeaient la vie de l'État pendant

la seconde période de la guerre. Le nouveau Comité était une création du Parlement. Par son entremise, le Parlement désirait intervenir sérieusement dans celles des activités qui avaient une influence décisive sur l'issue de la guerre ; il désirait s'implanter solidement dans les lieux où il trouverait la possibilité de contrôler et de pousser les événements dans une voie normale, d'accord avec les intérêts du peuple. Mais plus le Parlement désirait se constituer efficacement le guide des affaires de l'État, et plus d'autres facteurs s'y opposaient et l'entravaient. Dans tout ceci apparaissait la tendance à reléguer le Parlement en seconde place, et à le conserver seulement comme un organe chargé d'enregistrer les droits illimités de divers facteurs, les crédits étant gaspillés sans contrôle pour la guerre.

Le Comité obtint dans ses débuts des succès et corrigea de nombreuses erreurs dans le ravitaillement, le maintien des tarifs, ainsi que dans l'organisation de la production. Il imposa son autorité dans la réglementation de la vie économique, mit de l'ordre dans toutes les branches. Mais il n'arriva pas à s'assurer ce qui était important : le concours des autorités militaires. Il aurait fallu obtenir d'elles une répartition régulière dans le pays des vivres qu'on leur fournissait pour le ravitaillement, et une économie des matériaux qui s'imposait du fait qu'ils arrivaient à épuisement. Comme nous l'avons dit plus haut, les organisations alliées d'achat conclurent seulement des contrats avec le Comité pour l'importation et les compensations, sans autres résultats. Entre ces deux organisations avait été conclu aussi, par exemple, un accord pour la réorganisation de la fabrique de bière de Pavlovo appartenant à l'État, l'établissement d'une fabrique de conserves qui traiterait la viande à Sofia et la distribuerait au front, — idée en elle-même, très rationnelle, car une telle méthode de ravitaillement, outre qu'elle eût permis de livrer de la meilleure viande qu'en envoyant le bétail vivant comme on le faisait jusqu'alors, eût permis de réaliser des économies en frais de transport, etc. Mais ici aussi, on n'aboutit pas. Il devint évident que les organisations étrangères ne recher-

chaient que la possibilité d'exporter la viande qu'elles avaient achetée sans autorisation dès l'année 1916 et emmagasinée dans des glacières ; c'est ce qui eut lieu du reste, car, gardée plus longtemps, elle aurait pourri, et il eût fallu la jeter.

Le Comité se vit enfin contraint d'exposer les difficultés du ravitaillement de la population et de l'armée, dans un rapport au Parlement, sur l'activité du Comité jusqu'au 1er mars 1917. De ce rapport, qui était secret, et dont il n'est presque resté aucun exemplaire, nous tirons quelques passages que nous nous permettons de donner ici parce qu'ils sont caractéristiques. Quoiqu'on y rencontre quelques répétitions des faits cités précédemment, ces extraits constituent la base de la documentation de notre exposé. Il est nécessaire de les publier, parce que le rapport lui-même est presque disparu et n'est pas connu du public.

Voici tout d'abord, extrait de ce rapport, l'état du ravitaillement de la population à partir de septembre 1916. On doit remarquer qu'en général, les réserves pour le ravitaillement de la population et de l'armée étaient infimes, surtout si l'on se rappelle que la Bulgarie est un pays agricole, que les excédents de produits dont le pays dispose sont surtout des céréales, et que l'exportation de ces produits était défendue. A l'appui de ce que nous avançons, nous citerons les chiffres suivants, donnant les disponibilités. Vers le 1er octobre il y avait dans les dépôts militaires et dans les magasins des Commissions de réquisitions :

Blé	15,5	millions de kilos
Seigle	1,2	—
Maïs	7,9	—
Orge et avoine	6,7	—
Farine-type	10	—
Farine de maïs	0,1	—

Le Comité déploya tous ses efforts pour augmenter ces réserves. Il émit dans ce but un règlement spécial, basé sur les principes essentiels suivants : toutes les céréales tombaient sous la saisie de l'État. Un inventaire des céréales fut dressé

par les organes du Comité. Des céréales ainsi inventoriées, on laissa aux particuliers, pour leurs besoins personnels, pour ceux du bétail, et pour l'ensemencement, des quantités déterminées par le Comité, et les céréales restantes disponibles furent déclarées propriété de l'État, confiée provisoirement au producteur lui-même et sous sa responsabilité. Pour décider la population qui conservait les céréales chez elle, à les mettre en circulation, le Comité prévit dans ses nouveaux règlements un système particulier ayant les mêmes bases que l'ancien commerce des céréales. Aux commerçants en céréales et aux meuniers, qui étaient militarisés, ainsi qu'aux citoyens nécessiteux ou à des groupes de citoyens et aux coopératives, on délivrait des ordres spéciaux d'achat, qui autorisaient les ménages agricoles à céder leurs céréales. En outre, les meuniers et les commerçants militarisés avaient le droit d'acheter des céréales en quantités illimitées, mais qu'ils devaient céder exclusivement à l'armée. Les quantités de céréales que les autres personnes, porteurs d'ordres d'achat semblables, pouvaient accaparer, étaient limitées et dépendaient des besoins locaux des rayons ou de la commune, ou bien de l'importance des comptoirs ou des coopératives. Les céréales que les meuniers achetaient devaient être converties en un type déterminé de farine, sous le contrôle des organes du Comité ou des autorités militaires. La farine ainsi moulue était remise en totalité à la disposition des autorités militaires et des Comités. Ce nouveau système avait, avant tout, pour but d'éviter le système des réquisitions dont on s'était servi jusqu'à présent et qui avait provoqué tant de mécontentement chez le public. D'autre part, ce nouveau système impliquait le paiement immédiat des céréales reçues. On cherchait aussi de cette manière à opposer aux habitudes bureaucratiques des organes de réquisition l'activité d'acheteurs personnellement intéressés et à utiliser les capitaux, les connaissances, la pratique des meuniers et des commerçants en céréales, en en faisant, en quelque sorte, de véritables organes de l'État. Ce système avait, enfin, pour but d'éloigner les injustices de la réquisition qui s'emparait des céréales sur la base de directives fournies au som-

met de la hiérarchie, sans tenir compte des réserves et de la récolte dans les divers endroits et communes, ce qui amenait l'expropriation des réserves les plus indispensables à la population. Le nouveau système expropriait seulement les excédents réellement constatés chez les producteurs. Il fournissait de même la possibilité d'utiliser plus économiquement les réserves pour l'établissement d'une norme strictement déterminée. Ce système était un progrès, en ce sens qu'il évitait la création de l'atmosphère morale pénible qu'engendrait la réquisition, et qu'il ne provoquait pas la saisie d'une grande quantité de céréales d'un seul coup, ce qui favorise bien souvent de grands gaspillages. Ce système fut adopté aussi parce que les Comités, qui agissaient jusqu'alors en tant qu'organes de la Commission de réquisition, étaient mus par des motifs locaux : sympathies envers la population locale, désir de conserver les céréales de préférence, pour satisfaire les besoins locaux, en général, par intérêt local. Mais les résultats de ce système furent beaucoup moindres que ce qu'on en attendait. Ainsi, par exemple, la récolte du maïs fut inférieure de 200 millions de kilogrammes aux évaluations. Par contre, les besoins de l'armée et de la population grandissaient de plus en plus. Selon les évaluations du Comité lui-même, la quantité disponible vers le 1er octobre 1916 était de 1.626 millions, tandis que pour les besoins de l'armée, de la population, du bétail, pour la région militaire de Macédoine, 1.882 millions de kilogrammes étaient indispensables. On se vit donc en présence d'un déficit de 250 millions de kilos, qu'on ne savait comment combler. L'action du Comité dans ce sens était donc entravée, et il ne lui restait plus qu'à prendre les mesures les plus sévères pour que pas une tonne de céréales ne soit exportée, et que tout soit utilisé pour l'alimentation de l'armée et de la population. Cette activité du Comité n'excluait pas, de-ci de-là, l'application de la saisie des céréales, par les Comités locaux.

En tout cas, le ravitaillement de l'armée dans le pays et au front fonctionnait mieux, mais l'alimentation de la population des villes et surtout de quelques régions nouvellement annexées, où avaient lieu des opérations militaires, s'effectuait

d'une manière insatisfaisante[1]; dans quelques endroits, il tourna même à la catastrophe : par exemple, dans les régions de la Macédoine, surtout dans les districts de Serrès, de Drama, de Gumuldjina, où la population ne possédait pas un kilogramme de vivres, et devait tout recevoir de la Bulgarie proprement dite.

Il est évident que ce système, comportant une plus grande liberté d'action pour l'intérêt privé, ne pouvait être approuvé par tous et était sévèrement critiqué, surtout par les institutions militaires. Pourtant, selon les données du Comité, les céréales rassemblées par voie de réquisition, conformément aux renseignements fournis par l'Intendance générale, n'avaient pas dépassé 26 millions de kilogrammes, tandis que, grâce au nouveau système du Comité, on atteignit le chiffre de 38,4 millions de kilogrammes. Comme nous l'avons déjà dit, l'Intendance militaire générale ne pouvait se défaire de sa vieille habitude de s'approprier des céréales par réquisition, et s'obstinait, malgré l'existence du Comité, et même après l'application des instructions de ce dernier, à réquisitionner des céréales pour les besoins de l'armée. Ce point de vue, évidemment hostile à la nouvelle politique du Comité, souleva entre les deux institutions des luttes dont, naturellement, le ravitaillement lui-même eut à souffrir. On constate, au rapport secret, que le Comité des Soins économiques et de la Prévoyance sociale s'adressa au Parlement ; et que les doléances de l'Intendance militaire générale furent exposées au Conseil des ministres et jusqu'au Commandement général des Armées allemandes, qui avaient adopté les opinions de l'Intendance générale.

Un grand Conseil, tenu le 15 octobre sous la présidence du ministre-président, et où étaient convoqués les représentants du Comité, du Ministère de la Guerre et du Ministère de la Guerre de Prusse, s'occupa de cette question du ravitaillement. Les autorités militaires exprimèrent leur crainte de voir les nouveaux règlements pour l'approvisionnement de l'armée et de la population en vivres, farine et en pain, ne pas donner les résultats espérés, et de voir survenir dans un bref délai une crise sérieuse dans le ravitaillement de l'armée et de la

population. Les représentants du Comité — Danaïlov, Panayotov et Bourov — expliquèrent que le nouveau règlement était meilleur que le système de réquisition employé jusqu'alors, qui était considéré avec méfiance par la population ; et qu'avec le nouveau règlement aucune crise ne pouvait survenir, à condition, toutefois, que le plan projeté fût appliqué scrupuleusement par tous. Les représentants du Ministère prussien de la Guerre, arrivés directement de Berlin, proposèrent d'instituer une commission mixte des représentants du Ministère de la Guerre, du Ministère prussien de la Guerre, et du Comité central des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, pour le règlement en commun des questions du ravitaillement. Mais, sur les instances des délégués du Comité présents à ce Conseil, cette proposition ne fut point adoptée comme étant illégale, superflue et dangereuse pour l'organisation en vigueur. Il faut remarquer que, vers cette époque, on avait changé le Commandement militaire de l'arrière et de l'Intendance générale bulgare. Les nouveaux commandants ne se considéraient pas comme engagés à appliquer les règlements du Comité concernant le ravitaillement et, avec méfiance, ils insistaient fortement pour le retour à l'ancien régime des réquisitions ou, tout au moins, pour l'adoption d'une combinaison entre la méthode de réquisition et celle du libre achat des céréales. Dans cette discussion intervint à nouveau le Commandement en Chef des Armées allemandes, en la personne du général-feld-maréchal Mackensen qui, par une dépêche adressée au Commandant en chef des Armées bulgares, exprimait l'opinion qu'une institution civile comme le Comité central aurait toujours plus à cœur de ravitailler la population que l'armée, et que ceci pourrait compromettre le ravitaillement de l'armée. Le Comité donna des explications circonstanciées au ministre-président et s'éleva surtout contre l'assertion du général Mackensen, qui fut niée d'une manière catégorique. Le Comité déclara au ministre-président qu'il considérait comme son devoir d'assurer le ravitaillement de l'armée, qu'il avait donné des ordres pour que 57 des plus grands et des plus modernes moulins de la Bulgarie travaillassent exclusivement pour elle, que 2/3 des

céréales achetées d'après le système du Comité fussent réservées à ses besoins. Mais tout fut inutile, les militaires s'entêtèrent encore davantage, et le Comité se vit contraint d'admettre le principe de centraliser les céréales en commun avec les autorités militaires, en opérant soit à l'amiable, soit par voie de contrainte.

Il ne faut point oublier que le Comité central n'avait à opérer que dans les confins de l'ancienne Bulgarie. Les autres régions, comme la Dobroudja, la Morava, etc., conquises et occupées par les armées bulgares, n'étaient pas directement soumises au Comité ; dans ces régions opéraient, en employant divers autres moyens et avec un grand succès, les intendances allemandes.

Malgré toutes les critiques des autorités militaires, le Comité central maintint énergiquement sa conception et, dans son rapport au Parlement, recommanda de prendre pour la récolte suivante de 1917 des mesures ayant pour base les règlements élaborés par lui. Le Comité indiquait les mesures suivantes :

1° Inventaire sévère, précis et fait à temps, de la nouvelle récolte, avant qu'elle soit emmagasinée dans les greniers, en évaluant dès à présent les superficies ensemencées, on compterait ensuite les gerbes et on déterminerait la quantité de céréales à livrer par chaque ménage ;

2° En inventoriant toutes les céréales, les mettre sous la saisie de l'État, réserver une partie d'entre elles pour les besoins des ménages agricoles eux-mêmes, et exproprier le reste pour les besoins de la population et de l'armée ;

3° En partant des évaluations de la récolte, déterminer les rations de la population et surveiller très sévèrement le maintien de ces rations ;

4° Pleine subordination au Comité central, de tous les services et administrations de l'État — militaires et civils — disposant des moyens indispensables pour l'organisation et l'amélioration régulière du ravitaillement, en donnant au Comité tous les droits et les moyens nécessaires pour arriver à son but.

En ce qui concerne les produits alimentaires animaux — beurre, graisses, etc. — dans son rapport au Parlement, le Comité signale qu'il a été commis une grande faute dès les débuts de la mobilisation, quand on a dilapidé notre bétail en élevant la consommation au-dessus de la normale. Selon les chiffres que le Comité présente, le bétail réquisitionné par l'armée vers 1916 s'élevait à 450.000 têtes, et une répartition plus économique des rations de viande aurait permis de satisfaire entièrement, comme au temps de paix, les besoins en viande, sans aucune privation sensible. Sous ce rapport, il y a lieu de remarquer aussi que, dans les premiers temps, les armées alliées allemandes et autres avaient la possibilité d'acheter librement le bétail bulgare, menu et gros, et qu'en se servant d'intermédiaires locaux, elles avaient réussi à exporter beaucoup plus de bétail que les conditions locales et les forces du pays ne le permettaient.

Sans faire l'examen d'autres questions, comme par exemple celles du sel, du pétrole, du bois, du charbon de terre, qui entraient aussi dans les attributions du Comité et qui, malgré toutes les difficultés, se trouvaient en quantités suffisantes pour la population locale, nous passerons à la seconde question, qui, dans l'activité du Comité, après celle du ravitaillement, était considérée comme la plus délicate. Il s'agit des importations, des exportations et des compensations. Dans les lignes précédentes, nous avons donné quelques brefs éclaircissements concernant l'exportation. Ici nous compléterons seulement les renseignements déjà donnés en nous servant de ceux que nous trouvons dans le rapport du Parlement.

Selon celui-ci, la nécessité, que la guerre a imposée aux États belligérants, de prendre toutes les mesures possibles pour conserver leur puissance économique et leur vitalité, devait nécessairement toucher la Bulgarie. Il fallait, ici aussi, prendre les mesures utiles pour que, avant tout, la production du pays reste à la disposition de la population indigène bulgare, car la hausse des prix de tous les produits pouvait très facilement amener un exode de ces produits vers les pays belligérants. Aussi toute l'attention de notre pays était-elle tournée

vers l'exportation. Notre législation prévoit le règlement de cette question par une méthode catégorique très satisfaisante, qui constitue la loi sur les douanes. Mais il faut reconnaître que les mesures qu'on prenait chez nous, pour mettre de l'ordre dans l'exportation, n'étaient pas satisfaisantes au début de la guerre. Elles avaient un caractère éphémère, étaient inconstantes et inconséquentes. En outre, elles n'étaient pas conformes à la loi. Tout ceci souleva des critiques au Parlement, surtout lorsqu'on passa à l'examen des décrets ministériels sur l'exportation. Il était naturel que cette question fût soumise à un régime plus systématique et à des règlements plus efficaces. C'est dans ce but que fut promulguée la nouvelle loi des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, en vertu de laquelle toute exportation de la Bulgarie fut défendue. Dès son entrée en vigueur, à partir du 26 août 1916, toute exportation fut suspendue, et aucun subterfuge ne fut admis. Malgré cela, dès les premiers jours aussi de cette mise en vigueur, de nombreux obstacles se révélèrent qui empêchèrent jusqu'au dernier moment l'application régulière et équitable de la loi. Nous devons noter ici que ces entraves provenaient principalement des autorités militaires allemandes, qui cherchaient à s'emparer, n'importe où et par tous les moyens possibles, des matières premières nécessaires pour les exporter dans leur patrie.

On doit reconnaître toutefois que les désordres que l'on constatait à cette époque dans l'exportation étaient dus aussi à beaucoup d'autres circonstances extérieures. Ainsi, dans les anciens confins de la Bulgarie existaient des services douaniers relativement bien organisés ; mais après le désastre de la Serbie, les postes douaniers bulgares durent être transportés vers les nouvelles frontières jusqu'où s'étendait l'administration bulgare, conformément aux accords. Ces limites étaient : Niche-Pojarevatz ; Niche-Prichtina-Prizrene, avec de nombreux points le long de la vallée de la Morava, dont le plus important était celui de Kiupria. Les autorités douanières bulgares, installées dans ces endroits, durent, dès le début, lutter contre les autorités militaires allemandes qui avec leurs voies

ferrées exportaient ou importaient des marchandises sans permettre aucun contrôle. Aux questions posées par le Ministère des Finances, les Allemands répondaient que, suivant un accord passé avec le Quartier-Général bulgare, ils avaient le droit d'exporter librement des marchandises de la Macédoine et de la Morava. L'Attaché militaire allemand de Sofia, qui jouissait alors d'une grande influence auprès du Gouvernement bulgare et du Quartier-Général bulgare, envoya, dans une lettre, copie des paragraphes de la convention (n° d'entrée 2.500, du 5 mars 1916). Le Ministère des Finances s'adressa alors au Quartier-Général bulgare, qui répondit que le texte de l'accord conclu avait bien été envoyé au Ministère de la Guerre. Mais ce dernier ne put exhiber d'accord de ce genre, et après bien des difficultés, le Ministère des Finances envoya aux douanes des nouveaux territoires la dépêche circulaire n° 5582, du 26 juin 1916, dont voici le contenu :

« Conformément à l'accord spécial conclu entre les Commandements militaires suprêmes bulgare et allemand, il a été permis à ce dernier, pendant la durée de la guerre, d'acheter et d'exporter librement sur les territoires serbes occupés par l'administration bulgare, les produits alimentaires, ainsi que les articles dénommés matières premières de guerre. Comme tels sont considérés : le chanvre, les graines de chanvre, les étoupes, les peaux brutes du gros et menu bétail, les chiffons, le cuivre, la laine, les poils d'animaux, les huiles, les graines oléagineuses, les vieux pneus, les matières pour la tannerie, la vallonée et les glands. Vous devez autoriser l'exportation de ces articles, ainsi que des produits alimentaires, s'ils sont exportés par les autorités militaires allemandes desdits territoires occupés Le dédouanement doit s'effectuer sur la base du tarif général mais à crédit, sans encaisser pour l'instant les droits de douane, taxes et contributions respectives. Toutes les instructions données jusqu'à ce jour concernant l'exportation de ces articles sont annulées. »

Il est remarquable que lorsqu'on envoya la copie de cette dépêche au Quartier-Général bulgare pour qu'il en prenne bonne note, le commandant en chef, général Jekoff, y apposa

la décision suivante : « Il n'y a pas eu d'accord semblable entre les Allemands et nous. On a seulement accordé à ces derniers le droit d'utiliser les ressources indigènes dans les territoires occupés, comme nous en profitons aussi, mais il n'y a pas eu d'accord écrit. La dépêche circulaire annexée sera tout de même envoyée aux autorités militaires à titre d'information. »

Il est évident qu'il n'y avait eu aucune entente spéciale entre les deux Commandements suprêmes, et qu'il s'agissait simplement d'un procédé inventé par les autorités militaires allemandes pour tourner les lois et les règlements légaux bulgares. En général, à chaque pas on se heurtait à cette tendance des autorités militaires allemandes, même dans l'ancien territoire du Royaume, et il était, en général, difficile aux autorités bulgares, militaires et civiles, de s'entendre avec les Allemands sur les règlements. Un des premiers soucis du Comité, qui avait en vue surtout ce qui avait été publié au Parlement contre ces actes arbitraires des autorités militaires allemandes, fut de mettre de l'ordre et d'instaurer un contrôle sur l'exportation du pays. A cet effet, on donna à toutes les douanes des instructions interdisant formellement et à tout prix l'exportation et la réexportation du pays.

Cependant, quelques jours après l'envoi de cette instruction, on s'aperçut qu'en beaucoup d'endroits s'effectuait l'exportation du maïs et de la viande par wagons entiers, et ceci même à la douane de Sofia. Lorsque le Comité apprit que cette exportation était autorisée par la dépêche n° 7984 du 31 août, du Ministère des Finances aux douanes, et prescrivant que les autorisations d'exportation émises par le Conseil des ministres avant le 25 août pour n'importe quels articles, restaient en vigueur, le Comité fit des démarches auprès du Conseil des ministres, et on apprit qu'effectivement le Ministère des Finances avait autorisé l'exportation de nombreux articles, tant aux autorités militaires allemandes, qu'à quelques personnes privées. Comme cette autorisation d'exportation avait été publiée avant l'entrée en vigueur de la loi des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, le Ministère des Finances avait cru bien faire en l'admettant. Par exemple, on cons-

tata qu'on avait autorisé un certain Dr Samuel Frater à exporter 257.304 kilogrammes de viande de porc et les parties internes des animaux, etc. Après de longues discussions et de pénibles pourparlers entre le Comité et le Ministère des Finances, le Conseil des ministres se vit contraint de promulguer le décret suivant : « En application du premier décret du Conseil des ministres du 25 septembre a. c., procès-verbal nº 138, la validité de tous les décrets du Conseil des ministres pour l'exportation de divers articles hors des frontières de la Bulgarie, émis avant l'application de la loi des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, est confirmée. Mais le Comité devra s'être prononcé sur chaque cas séparément, en tenant compte des conditions nouvelles de la vie économique du pays, et avoir vérifié si toutes les conditions auxquelles l'autorisation d'exportation avait été accordée ont été observées. » On peut donc en conclure qu'après ce décret, le Comité devint le maître de l'exportation de la Bulgarie, sans être entravé dans ses instructions par les autorités bulgares, tant militaires que civiles.

Le rapport contient l'énumération en détail et concrète des obstructions contre lesquelles le Comité avait dû lutter par suite du fait que des permis d'exportation avaient été délivrés, avant l'entrée en vigueur de la loi, à des personnes et à des autorités allemandes, autrichiennes et hongroises semi-officielles. Sans nous arrêter plus en détail sur cet exposé, nous devons rappeler que le Comité a dû lutter avant tout contre un contrat conclu entre le Ministère de la Guerre et le sujet autrichien Samuel Frater, en vertu duquel ce dernier assumait l'engagement de livrer au Ministère de la Guerre de la graisse de porc, provenant des porcs achetés et élevés en Bulgarie ; à condition, toutefois, d'avoir le droit d'exporter la viande et les parties internes. Le Comité considérait comme indiscutable que, dans la situation critique où se trouvait le ravitaillement de la population pendant l'année 1916, l'application d'un pareil contrat aurait été excessivement nuisible, de sorte qu'il déploya tous ses efforts pour qu'il soit annulé. On voit, par exemple, dans la lettre nº 24806 de l'Intendance générale, que

jusqu'au 11 septembre, le Dr Samuel Frater avait traité 8.285 porcs, d'un poids brut de 646.526 kilogrammes. Il en avait extrait 135.940 kilogrammes de graisse, qu'il avait livrée au Ministère de la Guerre, et le reste — viande, parties internes, etc. — avait été exporté par lui à l'étranger. Bien entendu, ce contrat du Dr Frater n'était qu'un camouflage des agissements des offices allemands et autrichiens, qui cherchaient à exporter le plus de viande possible dans leur pays. Ceci provoqua entre le Comité, l'Intendance générale et les autorités militaires allemandes et autrichiennes, de grandes discussions et des malentendus, qui se terminèrent par la remise aux autorités en question du reste des viandes gardées longtemps dans les glacières des halles de la ville de Sofia. Entre temps, on s'aperçut que l'Intendance générale du Ministère de la Guerre avait conclu aussi un contrat pour l'exportation de 1.260.943 kilogrammes de maïs, en échange d'huile d'olive de Turquie. Le Comité fut obligé d'autoriser ces exportations, tout en avertissant le Ministère de la Guerre que des affaires de ce genre ne pouvaient pas être tolérées. Le Comité eut à lutter aussi contre un autre permis, celui d'exporter 571.000 peaux de moutons et de brebis et 117.321 peaux d'agneaux, provenant du bétail égorgé vendu par voie d'adjudication ou par le Ministère des Finances. Mais la lutte la plus importante que le Comité eut à soutenir fut dirigée contre les demandes continuelles des représentants du Ministère de la Guerre de Prusse et de Hongrie. Ces deux organisations, sous la dénomination de Zentral-Einkaufs-Gesellschaft (Z. E. G.), se présentèrent d'abord devant le Comité en prétendant qu'elles disposaient d'un permis d'exportation du Conseil des ministres concernant encore environ 700.000 peaux d'agneaux et de brebis, 44 wagons de vieux cuivre, 195.000 peaux de moutons, 51.259 kilogrammes de poils d'animaux, 4 wagons de vieux pneus et 200.000 kilogrammes de laine. Alors que cette autorisation ne leur avait permis d'exporter qu'environ 2 millions 1/2 de peaux d'agneaux, de brebis et autres, environ 750.000 kilogrammes de laine. Ces organisations désiraient en outre exporter le reste du montant des exporta-

ROYAUME DE BULGARIE

MODIFICATIONS DES FRONTIÈRES DE 1912 A 1919

MODIFICATIONS DANS LE TERRITOIRE DU ROYAUME

A. — Après la guerre de 1912-1913

a. Superficie avant la guerre	96.345,5	kil. c.
b. Cédés à la Roumanie	7.695,8	»
	88.649,7	»
c. Gain sur la Turquie	23.187,1	»
Royaume	111.836,8	»

B. — Après la Convention de 1915 avec la Turquie

a. Territoire de la Bulgarie aprés le Traité de Bucarest	111.836,8	kil. c.
b. Gain sur la Turquie	2.587,6	
En tout	114.424,5	»

C. — Après le Traité de Neuilly (1919)

a. Territoire du Royaume en septembre 1915		114.424,5	kil. c.
b. Cédés : 1. A la Yougoslavie (S. C. S.) — du territoire ancien	1.545,0		
— du bassin de la Strouma.	1.021,2		
En tout . .	2.566,2		
2. A la Grèce	8.712,0		
Total général du territoire cédé . .		11.278,3	kil. c.
c. Reste à la Bulgarie		103.146,1	»

GAINS ET PERTES

A. — D'après le Traité de Bucarest

I

		Arrond.	Arrond.		
1.	Passés de	Toutrakan	à Roussé	213,1	kil. c.
2.	»	Silistra	à Razgrad . . .	39,0	»
3.	»	Kourtbounar	à Choumen . . .	194,0	»
4.	»	Kourtbounar	à Provadia . . .	44,5	»
5.	»	Dobritch	à Provadia . . .	77,6	»
6.	»	Dobritch	à Varna (rural)	130,0	»
7.	»	Baltchik	à Varna (rural)	18,3	»

II

a. Cédés à la Roumanie de l'arrond. de Razgrad	15,2	»
b. Cédés à la Roumanie de l'arrond. de Varna (rural)	26,1	»

B. — D'après le Traité de Neuilly

1. Cédés à la Yongoslavie (S. C. S.) :

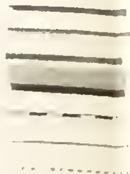
I. Du département de Vidin	188,6	kil. c.
II. » Sofia	695,8	»
III. » Kustendil . . .	660,6	»
IV. » Stroumitz . .	102,2	»
En tout	2.566,2	»

2. Cédés à la Grèce :

V. Du département de Pachmakly . . .	253,2	»
VI. De la Thrace occidentale	6.246,0	»
VII. Du territoire acquis après la Convention avec la Turquie de 1915	2.212,8	»
En tout	8.712,0	»

Reste à la Bulgarie du territoire acquis en 1915 de la Turquie	374,8	»

LÉGENDE



● Ville chef-lieu de département	Frontière avant 1913.
○ Ville chef-lieu d'arrondissement	Frontière après le Traité de Bucarest, 1913.
• Petite ville.	Territoire acquis de la Turquie, d'aprés la Convention de 1915.
◦ Village	Frontière d'après le Traité de Neuilly, 1919.
	Chemin de fer à voie normale.
	Chemin de fer à voie étroite.
	Chemin de fer en construction.

tions autorisées par le permis : 220.000 kilogrammes de maïs, le solde de 50 wagons de graisse de porc, le reste de 200 wagons d'œufs, 50.000 volailles et 400.000 kilogrammes de laine brute. Bien entendu, l'exportation de ces énormes quantités, après l'entrée en vigueur de la loi des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, pouvait gêner toute l'activité du Comité, et ce dernier refusa d'y donner suite. Dans le cas présent, il ne pouvait être admis par le Comité qu'il s'agissait d'un droit acquis. Si les représentants alliés désiraient obtenir des droits sur certains produits indispensables à leurs armées, ils ne le pouvaient qu'après de nouveaux pourparlers, et seulement en échange de compensations qui devaient être accordées à la Bulgarie. Après de bien longues explications de part et d'autre, et l'intervention de tous les éléments autorisés, les autorités militaires allemandes et autrichiennes entrèrent en pourparlers avec le Comité. Les douloureuses et pénibles assemblées des 8, 9, 10 et 25 octobre déterminèrent ce que le Comité était en mesure de fournir à l'exportation, et ce que les administrations alliées devaient livrer en compensation à la Bulgarie.

Ce contrat est déjà connu (voir p. 256-259) et nous n'en reparlerons plus ici.

Mais, étant donné que dans ce décret s'étaient glissées quelques erreurs concernant les graines de pavot, qui n'avaient jamais été permises à l'exportation, et les os, qui ne pouvaient être exportés que dégraissés, et étant donné de plus que les Allemands demandaient la majeure partie de ces objets en tant que matières premières brutes de guerre, dont l'exportation ne devait être faite que par eux, ce décret fut rectifié par un autre, le dixième décret, procès-verbal n° 171 du 7 décembre 1916, qui fut réellement appliqué jusqu'au bout. Conformément à ce décret, l'exportation des noyaux, des amandes, des tourteaux, des os, de l'anis, des sabots du gros bétail, pouvait être faite par tous les commerçants.

Enfin, nous devons rappeler à cette occasion que le Comité réussit à faire adopter par les représentants des Gouvernements alliés le principe des compensations. Bien entendu, tout autre est la question de savoir jusqu'à quel point les Gouverne-

ments alliés exécutèrent leurs engagements concernant les compensations à fournir à la Bulgarie, après que nous eûmes de notre côté exécuté scrupuleusement nos engagements concernant la libre exportation des articles autorisés par nous.

Le sel, par exemple, devait être fourni au Comité en quantités illimitées, mais, comme le mentionne le rapport de la Section III, il n'arriva d'Allemagne que 9 millions de kilogrammes de sel, soit environ 600 wagons. Il faut cependant considérer que les difficultés de transport, qui auparavant avaient empêché le Ministère prussien de la Guerre de remplir ses engagements, avaient été promptement résolues, puisque la voie ferrée de Niche-Sofia fut remise pour exploitation entre les mains des autorités allemandes. Et on ne pouvait plus invoquer l'encombrement des wagons à Niche, puisque la voie de Ratisbonne à Sofia était totalement entre les mains des Allemands. Le Comité entreprit à plusieurs reprises des démarches énergiques : malheureusement elles n'aboutirent à aucun résultat positif. Les autorités allemandes arguaient des difficultés des transports hors de Bulgarie ; bien que les envois privés de sel arrivassent régulièrement en Bulgarie, en dépit des difficultés qu'on nous signalait à tant de reprises. Ces envois parvenaient aussi dans la Morava et dans les nouveaux territoires, mais en secret. On revendait ensuite le sel frauduleusement à des prix exorbitants, et on l'échangeait contre des articles alimentaires très précieux. L'Autriche-Hongrie fournit effectivement les citernes de pétrole convenues, et aussi la soude caustique, ainsi que le papier à journal pour la Bulgarie, selon nos besoins. Mais elle exigeait en échange toujours de nouvelles compensations.

On peut admettre que, au moyen de tous ces accords, le Comité agissait exclusivement dans le désir de rendre service aux armées alliées, mais, en même temps, de s'approvisionner, lui et la population, en produits devenus, entre temps, de première nécessité. L'intention manifeste du Comité était de mettre ainsi une limite aux achats arbitraires et sans contrôle dans le pays, ainsi qu'aux exportations de toutes sortes de matières premières, surtout celles de viande et de produits

alimentaires. Cette bonne volonté et cette intention se trouvèrent bientôt en présence de procédés spéciaux inconnus jusqu'alors dans l'exportation de Bulgarie, et employés par les autorités militaires allemandes. On constata bientôt, dans quelques endroits et même dans la capitale, à Sofia, qu'il existait des Offices fondés par les autorités militaires allemandes pour l'expédition vers l'Allemagne de colis postaux de farine, viande, volaille, beurre et tous autres produits alimentaires, sans aucun contrôle de la part du Comité et des autorités bulgares. Comme on put le constater, lors d'une enquête effectuée sur la demande du Comité, ces colis étaient envoyés dans des wagons portant l'étiquette « Matériel de guerre » et passaient, sans aucun contrôle de nos douanes, selon la prescription générale. Évidemment, apparurent alors de nouveaux malentendus. Sans que l'on puisse citer des faits précis, il devint évident pour le Comité que l'on exportait par colis postaux de grandes quantités de vivres qui manquaient déjà dans la population locale elle-même. Le Comité interdit également ce genre d'exportation. Après de longues discussions entre le Comité et les autorités militaires allemandes, on déclara que les colis postaux ne pourraient pas comprendre plus d'une certaine quantité déterminée d'objets, et qu'ils ne pourraient être envoyés que par les soldats à leurs parents et à l'occasion de certaines fêtes, par exemple : Noël, Pâques, etc.

Indépendamment de cela, le Comité avait à lutter contre d'autres obstacles qui lui occasionnaient de grands soucis, par suite de l'accord intervenu entre l'Intendance bulgare et les autorités militaires allemandes. Par exemple, les autorités militaires bulgares avaient suspendu la loi des Soins économiques et de la Prévoyance sociale dans les confins de la Macédoine — province très étendue, qu'il y a lieu de prendre en considération dans la répartition des produits — et elles avaient même dissous le Comité de Skopljé. Ce n'est qu'après une longue lutte, engagée par le Comité, que ce dernier réussit à rétablir son autorité en Macédoine, et le Comité de Skopljé. Nous devons rappeler, enfin, que la méthode d'achat du soldat allemand en Bulgarie directement à la population et aux com-

merçants, comme cela avait lieu avant la création du Comité, présentait aussi un grand obstacle au travail de ce dernier. Voici ce que l'on signale, à ce propos, dans le rapport lui-même :

« Il existe un procédé particulier d'achats d'articles pour l'armée, pratiqué par les organisations militaires allemandes. Quoi qu'on oppose à la loi qui existe en Bulgarie, concernant les adjudications et les fournitures pour l'armée bulgare, celles-ci constituaient, grâce à leurs organes et à leur personnel consciencieux, une grande garantie pour la défense des intérêts de l'État et du producteur-vendeur. Mais les troupes allemandes qui se sont établies chez nous, ont inauguré une méthode toute particulière : leurs acheteurs et intendants entrent en relations avec la population pour s'approvisionner directement chez elle. Comme les achats ont lieu à l'amiable, il est impossible de les contrôler, le prix, la destination et la quantité des marchandises achetées restent inconnus. Étant donné la réglementation actuelle du commerce, et l'intervention de l'État dans la vie économique du pays, les achats allemands en Bulgarie ont une importance particulière. Ils sont en liaison étroite avec les exportations, et le Comité a soulevé à maintes reprises cette question devant les représentants des autorités allemandes et l'Intendance générale, ainsi que devant l'administration militaire de l'arrière. Cette question de l'achat libre, à l'amiable, par les Intendances et les soldats allemands est donc de première importance pour le Comité central, qui remarque que les contractants, guidés par le seul désir de s'approvisionner, n'attachent ni les uns, ni les autres, d'importance aux prix, et deviennent ainsi la cause directe de la « hausse artificielle » de nombreux articles en Bulgarie. Ce n'est pas à tort qu'on accuse généralement les Allemands d'avoir causé la hausse générale de tous les produits dans le pays. »

Toute cette question fut donc soulevée dans les conférences générales entre les autorités allemandes et bulgares, et l'on décida que dans tous les achats de matières premières, les Allemands s'en tiendraient aux prix établis :

« Le Comité fournit aux Allemands les articles permis à l'exportation, aux tarifs imposés dans le pays, mais à condition qu'ils ne soient pas achetés directement par les agents allemands, mais par des Commissions bulgares ou par des sujets bulgares travaillant pour le compte des Allemands. Indépendamment de cette convention, le représentant du Ministère de la Guerre allemand demanda, par sa lettre n° 5955, une plus grande précision dans le projet, tout en présentant à cette occasion les dispositions suivantes :

« 1° Le Commandement militaire bulgare de l'arrière prend l'engagement de satisfaire toutes les demandes de l'Intendance militaire allemande en produits alimentaires et fourrages, indispensables aux armées allemandes de l'ancienne et de la nouvelle Bulgarie, à des prix réglementés. Exception faite pour tous les produits alimentaires et fourrages qui ne sont pas prévus pour l'alimentation de l'armée bulgare, par les règlements bulgares concernant le ravitaillement ;

« 2° Par contre, les troupes allemandes et les autorités militaires de l'arrière se réservent le droit de s'approvisionner librement de tous les produits alimentaires et fourrages qui ne seraient pas fournis par l'Intendance militaire bulgare de l'arrière selon le paragraphe précédent ;

« 3° Toutes les autorités centrales bulgares, y compris le Comité des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, s'engagent à porter de suite à la connaissance de toutes les administrations bulgares, militaires et civiles, ces règlements aux fins d'exécution, afin d'éviter des malentendus ;

« 4° Les quantités de produits alimentaires et de fourrages achetées directement par les autorités allemandes, conformément au paragraphe 2 du présent accord, seront portées mensuellement à la connaissance du Comité par le Commandement militaire attaché au Commandement militaire bulgare de l'arrière à Sofia ;

« 5° Les achats indiqués dans le paragraphe 2 s'effectueront comme suit : *a*) directement par les troupes militaires et exclusivement pour leurs besoins et les besoins des régions subordonnées ; *b*) par l'office du Commandement militaire de l'ar-

rière, pour les magasins, et ceci par des militaires et des acheteurs privés :

« 6° Tous les militaires chargés d'achats doivent être munis de permis en allemand et en bulgare délivrés par leur service et portant le cachet respectif. Les permis pour les personnes privées peuvent être émis : *a*) par le Commandement militaire 11 de l'arrière installé à Niche pour les régions de Morava et de Macédoine ; *b*) par l'officier d'état-major allemand attaché au Commandement militaire bulgare de l'arrière, installé à Sofia, pour l'ancienne Bulgarie. Les permis visés par le paragraphe *a* doivent être également contresignés par le Gouvernement militaire bulgare de Niche et de Skopljé ; et ceux visés par le paragraphe *b*, par le Commandement militaire bulgare de l'arrière installé à Sofia ;

« 7° Les achats effectués selon le paragraphe 2 le seront aux prix fixés par le Comité des Soins économiques et de la Prévoyance sociale ;

« 8° Si les achats à l'amiable (libres) faits par les autorités allemandes, conformément au paragraphe 2 du présent accord, se heurtent à des obstacles (par exemple, refus de vente de la part du détenteur de la marchandise, obstruction des autorités locales bulgares), les troupes allemandes et les autorités militaires de l'arrière dans la nouvelle Bulgarie se réservent le droit de procéder à la réquisition, toujours aux tarifs fixés. Ces cas seront portés à la connaissance du Comité central, aussitôt que possible, par l'intermédiaire de l'officier d'état-major allemand attaché au Commandement militaire bulgare de l'arrière. Ces réquisitions seront toujours effectuées par un officier ou un employé ayant grade d'officier, au comptant et contre délivrance d'une facture au vendeur. La note (récépissé) doit contenir les données sur le genre, le poids, la quantité et les prix des marchandises, ainsi que sur les motifs de la réquisition. Un refus de paiement au comptant sera dûment noté sur le récépissé même ;

« 9° Les mesures et les règlements du Comité des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, qui ont trait au ravitaillement des troupes militaires allemandes en Bulgarie, doivent

être communiqués aussitôt pris à l'officier de l'état-major allemand attaché au Commandement militaire bulgare de l'arrière à titre d'information. »

Ce projet fut sérieusement étudié par le Comité central, il fut discuté dans ses assemblées, et on décida de lui donner la réponse suivante, en date du 19 octobre 1916 sous le nº 5058 :

« A messieurs les représentants du Ministère Impérial Prussien de la Guerre auprès du Ministère Royal Bulgare de la Guerre.

« Nous avons bien reçu votre lettre nº 5955 du 17 octobre a. c., ainsi que l'exposé annexe des bases pour un accord spécial avec notre Commandement de l'arrière et le Comité central des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, et nous les avons soumis pour étude au Comité central, qui a pris la décision suivante :

« Le Comité déploiera tous ses efforts pour satisfaire les besoins du Commandement général de l'arrière, qui seul est chargé du ravitaillement des armées bulgares et alliées, dans les limites des ressources économiques du pays. En ce qui concerne la fourniture de vivres pour les armées opérant dans le pays, le Comité central ne peut entrer en relation directe avec aucun autre organe, à l'exception du Commandement général de l'arrière des armées. Le libre achat sur le marché ne peut être permis que pour les articles qui ne sont pas déclarés objets de première nécessité, et qui ne tombent pas sous le coup d'une saisie de la part du Comité. Pour les articles de première nécessité, et ceux qui tombent sous le coup d'une saisie du Comité, sa liberté d'achat ne peut être accordée à personne, pas même au Commandement général de l'arrière des armées. En ce qui concerne les achats forcés ainsi que les réquisitions dans les nouveaux territoires de la Macédoine et de la Morava, les troupes allemandes ne peuvent malheureusement pas être autorisées à les faire, car ceci serait en contradiction avec les fondements de notre Constitution.

« *Sous-président* : D. T. Danaïlow ; *secrétaire* : D. Ivanov. »

Ainsi la question des achats par les troupes militaires allemandes dans les anciennes et nouvelles limites de la Bulgarie reçut une base équitable. Mais les administrations de nos armées alliées ne se conformèrent pas aux instructions et règlements du Comité central. Elles instituèrent des Offices d'achats en Morava, dans la Bulgarie du Nord et du Sud. Elles parcoururent les villages avec leurs camions, et achetèrent divers produits alimentaires ; elles instituèrent des établissements pour le fumage et la conservation de viande de porc ; et ceci, non point pour les besoins des troupes militaires locales, mais pour l'exportation en Allemagne par colis postaux. Il est à remarquer que ces achats divers faits dans la population, et permis par le Comité central en quantités limitées, dégénérèrent en un malhonnête échange en nature contre du sel que les troupes allemandes cédaient à la population à des prix fabuleux — 4 à 5 leva, le kilogramme. A ce commerce participaient même, malheureusement, des sujets bulgares, comme s'en plaignaient les Comités locaux : des spéculateurs ruraux qui, chose étonnante, furent très promptement découverts par les troupes militaires allemandes, lesquelles s'en servirent largement pour leurs spéculations sur le sel.

Mais le Comité constatait surtout que, lorsqu'il exigeait impérieusement des autorités allemandes certaines quantités de sel qui avaient été achetées et payées d'avance, elles répondaient tranquillement qu'il n'y avait pas de moyens de transport ; mais lorsqu'il fallait aux troupes allemandes du sel pour leur commerce, les moyens de transport étaient aussitôt trouvés.

En ce qui concerne la contre-partie des accords entre le Comité et les représentants des Offices allemands d'achats, — c'est-à-dire les compensations, — nous devons rappeler que là non plus les représentants allemands n'exécutèrent pas leurs engagements. Les articles devant être livrés à titre de compensation, qui étaient devenus entre temps des articles de toute première nécessité pour la population (souliers pour les civils, sucre, sel, soude caustique pour la fabrication du savon, pétrole, huiles minérales pour les moteurs Diesel, etc), ou bien n'arri-

vaient pas du tout, ou bien étaient importés par quelques commerçants bulgares en fraude. Nous pouvons assurer que le papier et les sacs en papier furent importés en quantités suffisantes. Bien plus, les articles d'habillement destinés à l'armée bulgare elle-même, en compensation de la laine et des millions de peaux d'agneaux et de moutons exportées de la Bulgarie, n'arrivèrent point non plus. D'ailleurs, le soin de s'occuper des compensations incombait à la nouvelle organisation : la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale. Mais comme nous le verrons plus loin, malgré les mesures dictatoriales qu'elle prit, la Direction ne réussit pas à obtenir une importation beaucoup plus grande que les compensations convenues.

Nous pouvons donc déduire, de ce précieux document historique, la conclusion que le Comité central eut à travailler et à lutter contre de grandes difficultés, pour l'organisation de l'économie de guerre en Bulgarie ; qu'il était impuissant à surmonter ces difficultés, et surtout à combattre l'activité secrète des organisations allemandes qui arrivaient à leurs buts grâce à leur obstination et à un mépris complet des lois du pays.

Le conflit entre les autorités militaires allemandes, les représentants du Ministère prussien de la Guerre, d'une part, et le Comité central, d'autre part, concernant le ravitaillement en général, s'envenimait de jour en jour. Des critiques furent formulées, selon lesquelles l'autorité du pouvoir militaire était indispensable pour l'organisation du ravitaillement, étant donné les circonstances. On citait comme modèle l'organisation allemande du ravitaillement, ayant pour base la dictature ; et dans beaucoup de milieux, surtout parmi les militaires, on aurait voulu créer en Bulgarie une organisation semblable, basée sur l'autorité. Ces critiques furent encouragées et développées dans les milieux publics par les organes autorisés militaires allemands. La question fut alors de nouveau portée devant le Parlement ; les critiques s'y donnèrent libre cours et la loi des Soins économiques et de la Prévoyance sociale fut modifiée ; le Comité de députés fut remplacé par une direction composée

soit de militaires de l'armée active, soit de citoyens mobilisés, et eut une base nettement militaire.

Ainsi, l'autorité du Parlement et son contrôle sur le plus important des organismes touchant la vie du pays furent renversés ; les relations économiques les plus importantes pour le pays furent soumises à la dictature militaire.

CHAPITRE V

L'organisation rationnelle de l'économie de guerre. La Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, d'après la loi du mois d'avril 1917.

§ 1. — La prédominance de l'élément militaire sur le Parlement. Le transfert de la réglementation économique et du ravitaillement entièrement entre les mains des autorités militaires. La loi sur la Direction de l'économie de guerre. La dictature du ravitaillement.

Pendant l'année 1917, le ravitaillement de l'armée et de la population devenait *de plus en plus difficile.* Comme nous l'avons vu plus haut, l'alimentation de la population et de l'armée et, en général, la réglementation de la vie économique pendant la durée de la guerre européenne eurent lieu par les soins de trois directions différentes. Au début, le pouvoir exécutif, le Ministère, avait confié le soin de réglementer la vie économique au Comité de Prévoyance sociale institué en mars 1916. Ce Comité fut surpris par la guerre et fonctionna pendant la première année de celle-ci. Par suite d'erreurs et de malentendus, et aussi, sous certains rapports, d'abus, le Parlement entreprit une lutte contre ce système instauré par le pouvoir exécutif, et ce Comité fut remplacé au mois d'août 1916 par le Comité des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, qui émanait entièrement du Parlement. Mais, contre cette organisation, qui ne subsistait pas depuis six mois, et qui n'avait pas réussi à s'imposer par ses mesures concernant au moins une récolte, furent dirigées des critiques qui émanaient principa-

lement des milieux militaires, à l'instigation des représentants des armées alliées, les Allemands. Ce second Comité émané du Parlement entra en lutte, et, plus tard, en conflit, avec les autorités militaires allemandes, qui, sous la pression de nécessités intérieures, cherchaient des voies toujours plus nombreuses pour transporter les produits alimentaires vers leur pays. Par leur action sur les autorités militaires bulgares, elles croyaient écarter le contrôle du ravitaillement, exercé par le Parlement, et s'assurer de cette manière une plus grande liberté dans l'exportation des produits alimentaires de la Bulgarie. Extérieurement, elles excitaient l'animosité des autorités militaires bulgares contre le Comité, en déclarant qu'un Comité composé de civils, même de députés, ne pourrait jamais avoir l'autorité nécessaire, soit pour opérer la réquisition des produits dans l'intérieur du pays, soit pour réglementer légalement la production économique ; qu'une autorité pareille pourrait encore moins l'emporter sur les autorités militaires, qui ne devaient céder que devant des autorités militaires supérieures. La lutte était vive, et elle s'accentua surtout lorsque le rapport, présenté par le Comité parlementaire concernant les organisations secrètes d'exportation de céréales, créées par les autorités allemandes, qui devait rester secret, fut quand même divulgué en partie et fit sensation dans le public. Le Gouvernement usa de toute son autorité pour imposer une nouvelle organisation.

Après de longues discussions au Parlement, un remaniement de la loi déjà existante sur l'économie de guerre eut pour résultat de créer effectivement, au mois d'avril 1917, la « Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale ». Cette Direction avait l'organisation militaire suivante. A la tête figurait un général, qui avait un état-major militaire spécial, avec son chef d'état-major, colonel, et son adjoint et remplaçant en cas d'absence. Les fonctions de la Direction pouvaient être divisées en trois groupes principaux : soins de la production et création de nouvelles richesses, soins du ravitaillement de l'armée et de la population, et introduction du rationnement, tant de produits alimentaires que des autres

articles indispensables : habillement, souliers, etc. Partant de ces trois principes, la Direction avait dix sections, réparties comme suit :

1° État-major de la Direction sous l'administration du chef de l'état-major ; 2° Section du ravitaillement sous la direction du chef de l'état-major; 3° Section de la production agricole, avec un directeur-adjoint, agronome ; 4° Section de la production industrielle, avec un directeur-adjoint, industriel ; 5° Section commerciale avec un directeur-adjoint, commerçant ; 6° Section économique, avec un directeur-adjoint, économiste ; 7° Commission générale de réquisition, avec un président : colonel ou général; 8° Section intendance; 9° Section de surveillance ou d'inspection, et 10° Section judiciaire.

Comme l'indiquent les dénominations elles-mêmes, chaque Section avait une tâche particulière spéciale. Nous devons noter, en même temps, que chacune de ces Sections avait encore quelques Sous-Sections. Ainsi, l'état-major de la Direction créa un secrétariat spécial, à qui fut confié le Service d'information. A côté existait la Division de l'état personnel de la Direction; une Section pour la correspondance confidentielle et secrète avec à la tête un adjudant, une Section de jurisconsultes et d'officiers pour les rapports avec les alliés et les armées alliées. La Section de ravitaillement avait quatre sous-divisions : une pour les dépôts et les magasins de réserves, une seconde pour la répartition, une troisième pour les transports, et une quatrième pour l'organisation du service local de ravitaillement, des Comités locaux et des dépôts militaires. Quelques-unes de ces Divisions avaient encore quelques Sous-Sections. Ainsi, la Section des dépôts et magasins de réserves avait quatre Sections : la Section pour les céréales, moulins, farines ; la Section pour le fourrage, le foin et la paille; la Section pour la viande, le poisson et les conserves de ces produits, et la Section pour les denrées coloniales, les légumineuses et l'éclairage. La Division de la répartition avait aussi quatre Sections : la Section pour le ravitaillement de l'armée territoriale; la Section pour le ravitaillement des armées alliées, et la Section pour le ravitaillement de la population. La Division pour les transports

avait deux Sections : la Section pour le transport par voies ferrées et par eau, et la Section pour les transports par tous les autres moyens de communication, tels que voitures à bœuf et à cheval, camions, etc. Ainsi répartie, la première Section pour le ravitaillement avait des chefs de division, des chefs de section et encore un nombreux personnel.

La Section de la production agricole se divisait de son côté en trois Services : 1° Division d'agriculture et de jardinage, qui, de son côté, était subdivisée en cinq autres Sections : Section des céréales et des fourrages ; Section des plantes industrielles et huiles végétales ; Section des instruments et machines agricoles, semences, etc. ; Section pour des légumes et Section des fruits ; 2° Division pour l'élevage du bétail, qui avait sous ses ordres encore deux autres Sections : enregistrement et mouvement du bétail de travail, engraissement et égorgement du bétail ; section pour le lait et les produits lactés ; 3° Division pour la pêche et l'utilisation du poisson.

La quatrième Section (production industrielle) avait de même quatre Divisions : 1° textile, qui se composait de deux sections : manipulation de la laine et manipulation du coton, du lin, du chanvre, etc. ; 2° tannerie, composée de deux Sections : *a*) pour le ramassage des peaux brutes et matériaux y afférents ; *b*) pour la manipulation des peaux et la cordonnerie ; 3° Section pour l'industrie agricole qui avait encore deux Sections : production du sucre, de l'esprit-de-vin et du vinaigre ; production du savon et de quelques autres produits chimiques ; 4° Section pour les mines et les forêts qui se composait de trois Sous-Sections : pour l'exploitation des mines et la production du sel, pour le bois de chauffage et le charbon de terre, et pour la répartition du matériel de chauffage, plus spécialement du charbon de terre.

La Section commerciale se composait de deux Sous-Divisions : l'importation, l'exportation et la compensation avec les pays alliés ; et la représentation commerciale. Ces Sous-Divisions de leur côté comportaient encore des Subdivisions : pour le sel, pour le matériel d'éclairage, pour le tabac d'exportation et les compensations, pour le transport en relation avec

les administrations étrangères, pour la représentation à l'étranger.

La Section économique avait trois Divisions : études économiques, réglementation des prix et des bénéfices, données statistiques pour le Service d'information de la Direction.

La Section de la Commission générale de réquisition s'occupait, comme auparavant, de la saisie et de l'accaparement des céréales et autres produits alimentaires.

L'Intendance avait son Service de comptabilité, son Service de caisse, sa Section pour l'achat d'articles, etc.

La Section judiciaire se composait de quelques Divisions judiciaires chargées comme précédemment de l'étude des divers procès de transgression contre la loi sur la Direction. En outre, existait au milieu de tout cela un Conseil de direction qui se composait des sous-directeurs — les chefs des Sections — et se réunissait sous la présidence du directeur lui-même.

Les organes locaux qui travaillaient pour la Direction se composaient de Comités de ravitaillement départementaux, cantonaux et municipaux, généralement dénommés « Comités de rayon » ; et là où n'existaient pas de Comités de rayon, soit dans les villes, soit dans les villages, le service était assuré par l'administration de la commune. Dans ces Comités était centralisée l'organisation du ravitaillement de la population, avec comme Commissions spéciales, une Commission pour la production agricole et une Commission pour l'expropriation des céréales (la réquisition). Leur organisation détaillée était presque la même que celle des institutions existant auparavant. La nouvelle modification apportée par la loi dans les organisations locales, fut la formation de Commissions cantonales pour la production agricole, à la tête desquelles se trouvait un agronome et qui s'occupait d'augmenter la production agricole, du soin et de la réglementation de l'ensemencement et de la répartition de la main-d'œuvre dans la population, en utilisant même les soldats en congé sur place. En outre, elles avaient pour devoir de recueillir et de systématiser les données statistiques sur l'agriculture et la production agricole dans les districts.

La Direction ainsi organisée se distinguait des précédentes institutions par son organisation formidable, ses pouvoirs considérables et ses droits de sanction et de pénalités.

Le directeur, en tant que militaire, était investi de tous les pouvoirs disciplinaires dont pouvait disposer un commandant d'armée. On peut dire que ce directeur avait des pouvoirs dictatoriaux en ce qui concerne le ravitaillement, le rationnement des produits, la production obligatoire dans les fabriques et les ateliers, l'ensemencement obligatoire des champs, la fabrication obligatoire des produits lactés, etc. Il n'était responsable de ses actes que devant le Conseil des ministres. Les directeurs-adjoints étaient investis des pouvoirs de chef de Division et, s'ils n'étaient pas militaires, des droits de chef d'établissement. C'était à eux, à proprement parler, que l'on avait confié la réglementation de la vie économique, ainsi que la rationnement des richesses acquises. Ils étaient les centralisateurs du service de l'entreprise et les exécuteurs dictatoriaux. Ils pouvaient mettre en mouvement ou arrêter toute production, et en créer de nouvelles, selon les besoins du moment.

La Direction ainsi constituée avait une lourde tâche : renforcer l'activité économique du pays et, par des mesures énergiques et rationnelles, atteindre le but principal : le ravitaillement de la population. Comme nous l'avons dit plus haut, pour arriver à ce but, la loi avait accordé des pouvoirs illimités à cette institution. Il faut reconnaître que, par suite de la conviction générale de la population que le pays disposait suffisamment de produits, mais qu'il fallait simplement les répartir régulièrement et les utiliser en temps opportun, tous étaient persuadés qu'un institut disposant de pouvoirs illimités ou doué d'une énergique activité pourrait atteindre aisément les résultats espérés, surtout en ce qui concerne le rationnement des produits. Aussi, on fonda de grands espoirs sur cet institut. Cependant, une telle organisation de services amena la création d'une bureaucratie énorme. Un grand nombre d'employés, une délimitation détaillée des fonctions, des devoirs et des Services de surveillance et d'inspection embarrassèrent le travail ; et, quoiqu'il y eût dans l'exécution du

travail un entier dévouement, et qu'une énergie intense fût déployée, les résultats ne furent point satisfaisants : mais telle était la psychologie en ce temps-là.

Tout d'abord, l'organisation de la Direction elle-même, instituée sur le modèle d'établissements étrangers du même genre, était assez compliquée et trop considérable pour les faibles forces productives du peuple bulgare. Notre agriculture livrait seulement ce que l'on pouvait obtenir automatiquement par l'ensemencement et la rentrée de la récolte, et nos industries (textiles, meunière, des cuirs) souffraient plutôt du manque de matières premières que d'organisation. Aussi, le public, qui pendant cette époque s'attendait toujours à des miracles, fut rapidement déçu par la Direction, et la considéra comme une gêne ou une lourde charge, un institut chargé des poursuites et des punitions, mais impuissant à obtenir les résultats espérés.

Tout ceci amena contre l'établissement créé, surtout dans les milieux gouvernementaux, une réaction qui s'accentua d'autant plus que la Direction avait, par ses mesures sévères, quoique justes, sévi contre certaines personnes du parti gouvernemental, sans se soucier des observations du pouvoir exécutif ; et à maintes reprises aussi contre eux deux.

Nous allons examiner plus en détail les fonctions mêmes de la Direction, ainsi que leur influence sur la production et la consommation du pays.

§ 2. — Première intervention énergique dans la consommation de la population. Le rationnement du pain, de la viande, du lait, des habits, des souliers, etc. Réglementation du commerce et des prix.

La Direction nouvellement créée développa l'activité du Comité précédent dans deux directions : 1° elle *rationna* les produits d'alimentation, en premier lieu le pain, plus tard la viande, le lait, les habits et les souliers ; 2° disposant de ses pouvoirs militaires, elle *militarisa* la production des fabriques textiles, renforça le contrôle militaire des moulins, puis mili-

tarisa aussi la fabrication des produits lactés, des cuirs, des savons, etc.

Pour le ravitaillement, et spécialement pour le pain, furent employés pour la première fois des coupons, selon le système allemand alors en vigueur. Pour augmenter les réserves en vivres, la Direction procéda dès le mois d'avril à l'expropriation des céréales. Ses Commissions de réquisition agirent sous sa coupe et, de cette manière, l'ancien système de la vente à l'amiable des excédents des céréales, qu'avait maintenu jusqu'alors le Comité précédent, fut remplacé par la vente obligatoire. Comme nous l'avons dit, le premier travail de la Direction fut d'exiger, par l'entremise des Commissions de réquisition, des déclarations des propriétaires des céréales (ménages agricoles), et la fixation des quantités de nourriture indispensables pour le bétail et les chiens, pour l'ensemencement des champs, et pour l'alimentation des membres de la famille. La ration d'un membre de la famille fut alors évaluée à 500 grammes de céréales, ou 420 grammes de farine par jour. Le reste devait être entièrement réquisitionné pour les besoins de la Direction. Pour que cette prescription de la Direction fût plus énergique et plus respectée on désigna, dans chaque district, des détachements composés d'un officier et de 25 soldats, qui furent adjoints aux Commissions de réquisition. Il fut ordonné en même temps par le Commandement militaire suprême aux administrations de l'arrière des armées, d'accorder leur concours le plus large pour l'expropriation des céréales : il avait été question de préparer pour l'armée et pour la population des vivres pour une durée de 100 jours. En même temps, on prit certaines mesures pour arriver à une économie dans le ravitaillement. Ainsi, il était strictement défendu aux personnes privées d'acheter de la farine et des céréales ; il était même défendu aux ménages agricoles d'égorger leur bétail pour leurs propres besoins. Même pour les fêtes traditionnelles, telles que la Saint-Georges, pendant laquelle tous les ménages agricoles, pauvres et riches, avaient la tradition religieuse d'abattre un agneau, cette habitude fut sévèrement défendue. En ce qui concernait les cartes de pain, de sucre, de viande, etc.,

on effectuait continuellement des revisions dans les maisons pour contrôler si le nombre des personnes composant le ménage correspondait exactement aux données fournies à cet effet. Il fut défendu jusqu'au 1er juillet 1917 d'égorger du gros bétail pour le ravitaillement de la population. De même, des mesures sévères avaient été prises pour la préservation des moutons à lait, des agneaux femelles, des porcs d'un poids de moins de 50 kilogrammes, etc. On avait permis seulement d'égorger pour l'armée du gros bétail âgé de plus de dix années. La Direction veillait de près à ce que les armées alliées ne fissent pas plus d'achats de produits qu'elles n'en avaient besoin pour leur alimentation, et elle avait même édicté des défenses spéciales pour l'achat et la vente du bétail dans le pays. Pour obtenir un meilleur résultat la Direction crut bien faire en s'organisant plus solidement pour encourager l'ensemencement des céréales, des légumineuses et des légumes dès le printemps ; elle publia alors, outre les règlements, des appels à la population pour exciter son esprit national, et en faisant appel à sa conscience.

En exécution de son programme, la Direction effectua des saisies sur les produits dont le trafic était auparavant relativement libre. Par exemple, elle créa des règlements spéciaux pour l'esprit-de-vin, la laine, le savon, le vinaigre, produits par les usines locales, tout en pratiquant la saisie sur toute la production, en tenant les produits à la disposition des Comités de rayon et en fixant leur prix de vente. Il en fut de même avec le commerce, étroitement lié avec la cherté et la spéculation. La Direction prit des mesures pour réglementer les prix, prohiber la vente en gros, admettant seulement la vente en détail et ceci *directement aux consommateurs* ; elle défendit le commerce à la chaîne, et de même les annonces dans les journaux, l'émission de factures antidatées et portant des prix inexacts ; en un mot, elle s'occupa de tout ce qui pouvait permettre la hausse des prix et provoquer la spéculation. Dans la réglementation des prix des marchandises, la Direction prenait en considération la situation difficile du temps de guerre qu'on traversait et apportait dans son action l'équité et la justice appropriées. Ainsi, dès le 8 juin fut émise une

prescription spéciale concernant la réglementation des prix et les bénéfices des commerçants, et prévoyant des sanctions pénales pour ceux qui transgresseraient ses ordres. Un autre règlement spécial prescrivait la manière d'évaluer les bénéfices à réaliser sur les ventes des marchandises ainsi que les prix des marchandises mêmes. Afin que la population ne fût pas laissée dans l'ignorance des prix réglementés, la Direction obligea tous les commerçants à avoir un prix-courant et à pourvoir chaque marchandise, c'est-à-dire chaque article offert à la vente, d'une étiquette portant son prix de vente, le tout en évidence dans le magasin. Pour avoir une idée des prix alors en vigueur, nous citerons la réglementation des prix du poisson. La carpe fut tarifée à Sofia de 4 à 5 levas le likogramme, le silure de 5 à 7 levas, la sandre de 5 à 4,50, l'anguille de 4,50 à 6 levas le kilogramme, le turbot, le muge de 4,50 à 6,50 levas le kilogramme. Ici aussi, comme auparavant, les prix étaient différents selon que le poisson se vendait sur place ou hors du rayon de sa pêche. L'alcool de 95° était tarifé à levas 10 franco l'usine, l'alcool dénaturé à 2,90 levas. Le prix de l'eau-de-vie était fixé à 12 stotinkis par degré Gay-Lussac de litre. L'alcool pur pouvait se vendre au détail à 11 levas ; et dénaturé, à 3,70. Le prix de la graisse de porc fondue était fixé à 12 levas le kilogramme. Celui du ciment à 1,40 levas les 100 kilogrammes. Le labeur ouvrier fut déterminé comme suit : on donnait à un faucheur 5 levas par journée de travail ; à un moissonneur 4 levas ; à un piocheur 3,60 levas ; pour la coupe et l'arrosage des vignes, 5 levas par jour, toujours sans la nourriture qui n'entrait pas dans cette évaluation. De la même manière furent aussi évalués les prix des outils et instruments agricoles. Ainsi les faux avaient leur prix de vente déterminé de 3 à 4 levas la pièce, les faucilles de 2 à 3 levas, les pelles de 2,50 à 3 levas, les pioches à 3 levas, les haches de 4,50 à 5 levas. Le prix du cuir fut réglementé de 25 à 36 levas le kilogramme, le cuir ordinaire de 12 à 18 levas le kilogramme. Les peaux tannées du gros bétail variaient de 16 à 28 levas, et celles des chèvres de 14 à 18 levas. Le prix de la viande d'agneau fut fixé jusqu'au 1er août 1917 à 1,75 levas le kilogramme au poids

vivant ; son prix de vente à Sofia fut fixé à 3.60 levas, et en province à 3.50 levas le kilogramme. La farine de seigle à 45 stotinkis le kilogramme et la farine de froment à 51 stotinkis.

Quant à ce qui concerne la fixation des bénéfices réalisables sur la vente des marchandises, la Direction se guidait sur le fait que la marchandise était ou non un article de première nécessité. Comme base des calculs on prenait les prix de revient, qui comprenaient la valeur de la marchandise rendue franco magasin, y compris l'intérêt commercial pour deux années si la marchandise provenait d'un achat effectué avant la mobilisation, et sans aucun calcul d'intérêts si la marchandise avait été achetée après la mobilisation. De cette manière, la Direction avait évalué et déterminé nettement les bénéfices réalisables sur les ventes en gros et en détail. A titre de renseignement, nous citerons ici quelques exemples de ces fixations. Pour les matériaux de peinture fut admis un bénéfice de 30 pour 100 dans les ventes en gros et de 50 pour 100 dans les ventes en détail ; pour les articles de mercerie de 40 à 60 pour 100 en gros, et 60 à 80 pour 100 en détail ; aux restaurants de premier ordre 80 pour 100, de second ordre 60 pour 100, de troisième ordre 40 pour 100 et de quatrième ordre 30 pour 100 ; aux pâtisseries, confiseries, etc., trafiquant avec des marchandises de provenance étrangère 75 pour 100, trafiquant avec des marchandises de provenance indigène 35 pour 100 ; aux drogueries 40 pour 100 en gros et 80 pour 100 en détail ; pour le bois de construction 50 pour 100 en gros et 40 pour 100 en détail ; dans la vente du matériel électrique, le bénéfice admis était de 100 pour 100 ; dans les denrées coloniales de 15 pour 100 en gros et de 30 pour 100 en détail ; pour les machines à coudre, bicyclettes, etc., de 80 à 100 pour 100 ; dans la verrerie de 40 à 80 pour 100 ; le papier de 25 pour 100 en gros et de 40 pour 100 en détail ; pour les articles de laine et de coton en gros : articles ordinaires 30 pour 100, articles de luxe 50 pour 100, et en détail : articles ordinaires 50 pour 100 et articles de luxe 70 pour 100, etc.

A de petites exceptions près, le rationnement du pain resta presque invariable. A partir du 1er avril 1917, le pain devait

être préparé avec de la farine de froment, 80 pour 100, et de maïs, 20 pour 100. Le pain était préparé en morceaux d'un kilogramme exactement, en fixant par membre du ménage 500 grammes par jour et pour les ouvriers adultes, personnes qui fournissent un lourd travail physique, 800 grammes par tête et par jour ; aux soldats, par contre, cette ration fut fixée à un kilogramme de pain par jour. De même, on rationna le matériel pour la répartition des souliers et des habits ; en général, ces articles ne pouvaient s'acheter que contre des permis écrits délivrés par les Comités de rayon respectifs.

En même temps que la Direction s'efforçait de rationner d'une manière équitable, surtout les produits alimentaires, elle avait ordonné d'effectuer un recensement des ménages. Celui-ci eut lieu dans le courant du mois d'août, au moyen de formulaires spéciaux distribués par la Direction elle-même : malheureusement ce recensement n'eut pas lieu partout, et il ne donna pas de résultats bien intéressants. On entreprit de même le recensement du gros bétail.

Il est bien entendu qu'en même temps qu'elle organisait cette réglementation, la Direction développa considérablement son activité, car elle s'occupait de tous les articles, et dans tout le pays, soit dès le moment de leur production, soit à partir du moment où ils entraient dans le commerce. Quant à ce qui concerne la production, comme la Direction, ainsi que nous l'avons vu, avait pris les mesures indispensables pour la centraliser entre ses mains toute entière, son attention était concentrée sur le contrôle et sur les poursuites à effectuer contre les transgresseurs de la loi sur le commerce et l'échange. A ce point de vue, la Direction, par la force des circonstances, se dépensa trop en instructions écrites, qu'il était difficile de comprendre et que la population oubliait facilement. En tout cas, on doit reconnaître que la Direction parvint à réglementer parfaitement le commerce du pays, ce qui permettait de découvrir très rapidement les transgressions et les abus. Pour rendre le contrôle efficace, la Direction créa une inspection spéciale, toujours sur pied, visitant tous les magasins, et suivant, tantôt secrètement, tantôt officiellement, les ventes qui s'effec-

tuaient. Aussi le nombre des poursuites ne faisait-il que grandir de jour en jour; et, comme nous le verrons plus loin, la Section judiciaire de la Direction vit son activité se développer considérablement.

§ 3. — L'organisation de la production agricole, de la culture des légumes, de l'élevage du bétail, des productions lactées et des industries textiles, savonnières, des cuirs, etc.

A) *L'organisation de la production agricole.*

Sous la pression des besoins croissants du ravitaillement, la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale dut immédiatement rationaliser et organiser la production agricole. A cet effet, la Section agricole de la Direction se traça le programme suivant :

1° Enquête sur la production agricole du pays ; recensement des grains disponibles pour l'ensemencement de la production de chaque agriculteur ;

2° Augmentation de la production agricole ;

3° Organisation de la main-d'œuvre, du bétail de travail et agricole ;

4° Organisation des travaux agricoles saisonniers ;

5° Organisation de la production des huiles végétales.

Pour son enquête sur l'état de la production agricole pendant l'année 1916-1917, la Direction adressa à la population un appel chaleureux, qui fut suivi d'un recensement effectué à l'aide de formulaires de statistiques. Outre le personnel peu nombreux resté disponible dans l'intérieur du pays, on s'assura pour ce travail le concours des instituteurs des villes et des villages, et plus particulièrement celui des institutrices. Ce recensement eut lieu aussi dans les territoires occupés de Macédoine et de Serbie, et en temps opportun, avant le 15 juin 1917. Comme la population craignait la réquisition de l'excédent des produits, elle omit de déclarer en moyenne 50 pour 100 des surfaces ensemencées, pourcentage avec lequel il y a lieu de corriger chiffres qui suivent et qui proviennent du recensement :

Superficie des terres ensemencées en 1917, en hectares

Cultures	Ancienne Bulgarie	Côtes de la mer Égée	Macédoine	Morava	Au total dans le Royaume et les territoires annexés
I. *Céréales :*					
1. Froment	976.411,76	31.691,78	77.359,25	75.125,65	1.160.588,44
2. Seigle	157.469,65	24.397,32	34.510,54	10.140,80	226.518,31
3. Mélange	80.947,92	1.693,87	2.094,94	8.901,70	93.638,43
4. Orge	221.695,06	18.619,45	40.672,70	18.674,52	299.751,73
5. Avoine	135.115,86	3.457,22	13.993,93	9.815,29	162.382,30
6. Épautre	8.500,61	516,05	52,40	156,49	9.225,55
7. Millet	6.956,40	487,89	566,69	2,60	8.031,58
8. Maïs	509.564,58	51.638,34	64.690,61	144.214,25	770.107,78
9. Riz	4.439,40	432,57	785,34		5.657,31
10. Sarrasin	12,80				12,80
Totaux	2.101.114,04	132.934,49	234.816,40	267.031,30	2.735.896,23
II. *Plantes oléagineuses et industrielles :*					
1. Colza	12.710,95	0,10	1,05	13	12.725,10
2. Sésame	53,98	305,11	162,80		521,83
3. Anis	76,38	1,96	6,22	0,05	84,56
4. Réziné	10,66	21,13	0,70		32,49
5. Tabac	16.640,12	6.375,30	1.899,41	234,43	25.149,26

6. Pavot	305,72	771,50	4.270,32	0,41	5.347,95
7. Houblon	1,98	18,08			20,06
8. Coton	859,48	1.264,94	219,89		2.344,31
9. Lin	160,73	50,21	14,98	31,13	257,05
10. Chanvre	2.992,01	32,98	467,08	1.926,02	5.418,09
11. Betterave à sucre	10.251,79	395,58	0,44	1.244	11.891,81
12. Tournesol	293,95	0,70			294,65
Totaux	44.357,70	9.237,59	7.042,89	3.449,04	64.087,22
III. *Légumineuses :*					
1. Haricots	61.579,72	1.855,75	894,39	2.548,43	66.878,29
2. Lentilles	977,80	127,46	100,01	42,44	1.247,71
3. Fèves, pois et pois chiches	1.960,27	330,59	514,04	70,95	2.875,85
4. Pommes de terre	5.461,89	1.450,18	1.044,70	2.764,90	10.721,67
5. Haricots parmi les autres cultures	39.796,40	5.598,67	20.286,45	19.552,49	85.234,01
Totaux	109.776,08	9.362,65	22.839,59	24.979,21	166.957,53
IV. *Plantes fourragères :*					
1.	82.752,31	701,83	2.575,32	0,41	86.029,87
2. Millet sauvage	8.144,15	28,81	161,43		8.334,39
3. Betterave	5.370,87	0,20	1,60	0,30	5.372,47
4. Prairies artificielles	9.392,36	62,48	176,95	2.580,97	12.212,76
5. Prairies naturelles	351.731,82	15.118,30	27.299,89	55.253,99	449.404
6. Terres arables	116.401,17	4.430,75	17.397,66	9.287,10	147.516,68
Totaux	543.792,68	20.342,37	47.612,85	67.122,77	708.870,67

Pour déterminer la production exacte des terres ensemencées, on eut recours à l'expertise préalable au moyen de « récoltes d'essais », qui permirent de déterminer la production moyenne par hectare en un endroit et pour un produit déterminé. Ces essais furent effectués par les agronomes eux-mêmes. Sur la base des données ainsi recueillies, toute la production agricole du pays, pour l'année 1917, fut évaluée comme suit :

Cultures	Production agricole en quintaux (100 kg.) des années			
	1912	1917		
		Ancienne Bulgarie	Nouveaux territoires	Totaux du Royaume et des nouveaux territoires
Froment.	12.180.752	8.776.494,85	1.904.139,81	10.680.634,66
Seigle....	2.139.239	1.313.940,97	605.044,82	1.918.985,79
Mélange..	1.009.232	806.621,08	109.955,02	916.576.10
Orge.....	2.708.538	2.401.641,89	926.685.39	3.328.327.28
Avoine...	1.263.849	931.605,57	153.155,26	1.084.760.83
Epeautre.	64.474	51.245,85	6.541,30	57.787.15
Millet....	83.804	87.687,21	4.452,31	92.139,52
Maïs.....	7.233.011	4.153.435,02	2.220.038,35	6.373.473.37
Riz......	36.471	83.954,38	45.543,44	129.497,82
Sarrasin..	15			
Totaux.	26.720.385	18.606.626,82	5.935.555.70	24.542.182,52

Pour pouvoir faire une comparaison avec le passé, nous donnons parallèlement les chiffres de la statistique pour l'année 1912.

Ce tableau accuse pour l'année 1916-1917 une diminution de la production agricole, qui est due non seulement à une diminution des étendues cultivées par suite de l'insuffisance des moyens de production et de la main-d'œuvre, mais aussi à la maigreur de la récolte pendant l'année en question.

De ces 24.542.182 quintaux de céréales, la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale déduisit pour les semailles de l'année suivante 4.998.162 quintaux. Le reste paraissait à peine suffisant pour le ravitaillement de la popu-

lation. La Direction détermina la quantité de vivres nécessaires au ravitaillement de chaque ménage : la famille elle-même, les ouvriers et le bétail ; elle expropria le reste. Ceci fut une douloureuse épreuve pour la population agricole, qui n'abandonnait qu'avec regret les quantités de céréales exigées, étant donné surtout les bas prix auxquels on effectuait la réquisition. Cette expropriation fut opérée par des détachements militaires spéciaux.

La production agricole souffrant, d'une part, du manque de produits, et, d'autre part, de la fermeture des frontières, avait besoin d'être élargie. C'est de ce côté que se tournèrent tous les efforts de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale. Cependant, la trop petite quantité de main-d'œuvre dont on disposait était une des principales causes de la diminution des étendues cultivées. Il n'y avait que la production du riz qui avait pu être augmentée : elle avait doublé par rapport à 1912.

Pour encourager la production, il fallait garantir au producteur des prix égaux à ceux du marché. Dans ce but, à plusieurs reprises pendant les années 1916 et 1917, le Conseil des ministres autorisa l'augmentation de ces prix. En outre on prit les mesures nécessaires pour une utilisation opportune de tous les moyens de production disponibles. On ordonna : *a*) d'utiliser toutes les terres qui n'étaient pas cultivées ; *b*) que chaque agriculteur devrait produire au moins autant de céréales qu'il en avait besoin pour son ménage, ou pour son exploitation ; *c*) l'organisation et l'utilisation de la population citadine ne possédant pas de terres ; *d*) l'utilisation des réfugiés, de la population montagnarde et des troupes militaires comme travailleurs.

En outre, la Direction aida la population agricole, pendant l'époque des semailles, en lui fournissant de la graine, des prisonniers pour le travail, et du bétail pour labourer le plus de terres possibles. On recommanda spécialement d'intensifier la culture des plantes oléagineuses et industrielles. Sous ce rapport la culture de la betterave à sucre donna des résultats très favorables. Ainsi, en 1917 il y eut 10.252 hectares ensemencés, c'est-à-dire 5 à 6 fois plus qu'avant les guerres. D'autre part, de sévères sanctions assuraient la préservation des semailles contre les dégâts.

Ces initiatives théoriquement très bonnes ne purent donner, par suite des circonstances, les résultats espérés. Il faut considérer que la meilleure main-d'œuvre se trouvait au front, et qu'une grande partie du bétail de la population agricole servait aux besoins de l'armée. La preuve en est fournie par les chiffres que nous donnons ci-dessous, sur la diminution des bêtes de somme dans les confins de l'ancienne Bulgarie :

Années	Nombre de bêtes de somme			
	Buffles et bufflesses	Bœufs et vaches	Chevaux et juments	Totaux
1912	163.038	852.320	219.306	1.234.664
1917	*149.846*	*668.225*	*144.061*	*962.132*
Soit en moins en comparaison avec l'année 1912	13.192	184.095	75.245	272.532

Particulièrement dans la Dobroudja bulgare, le grenier de la Bulgarie, le bétail diminua d'environ 90.000 têtes par rapport à 1911. La mobilisation entraîna aussi une diminution du matériel agricole. Le tableau suivant concernant l'ancienne Bulgarie nous en donne un bon aperçu :

Années	Voitures			Machines et outils agricoles				
	A cheval	A bœufs et à buffles	Totaux	Charrues vieux système	Charrues en fer	Charrues en bois	Semoirs larges	Semoirs à rangées
Ancienne Bulgarie								
1912	81.132	420.882	504.014	399.270	117.980	21.343	794	190
1917	58.805	328.317	387.112	320.761	136.184	30.996	1.106	370

Années	Machines et outils agricoles							
	Moissonneuses	Batteuses	Tarares	Trieurs	Faucheuses	Herses	Faneuses	Égreneuses
Ancienne Bulgarie								
1912.......	9.074	1.494	90.774	7.182	392	7.568	947	
1917.......	12.241	2.164	96.011	7.127	816	16.582	369	168

Pour encourager la production, la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale commanda à l'étranger les machines et instruments suivants : 60 charrues à moteur, 25.000 charrues ordinaires, 5.000 herses, 200.000 socs de charrues, 150.000 seps de charrues, 10.000 lames, 500 semeuses, 1.000 trieurs, 20.000 faux, 50 garnitures de batteuses, 500 pompes centrifuges pour le lait ; 1.000 faucheuses, 5.000 moissonneuses, 20.000 faucilles, 500 égreneuses, 200 tarares, 500 faneuses. Cependant, on ne reçut, en réalité, qu'une faible partie de ce qui avait été commandé. Aussi la Direction se vit-elle contrainte de rouvrir une partie des ateliers de forgerons et de charrons fermés par suite de la guerre. Toujours pour l'encouragement de la production agricole, des mesures furent prises pour organiser plus rationnellement la fenaison, la moisson, le battage et les semailles d'automne. A cet effet, on accorda des congés en masse aux soldats du front, et on suggéra l'idée de former des compagnies spéciales pour les travaux champêtres. En particulier pour faciliter une prompte rentrée de la récolte, on accorda pendant les mois d'été des congés à une grande partie des recrues se trouvant dans les casernes. Leur effectif approximatif était évalué à 30.000 personnes. Les agronomes militaires, nommés spécialement à cet effet, organisaient et contrôlaient personnellement des travaux champêtres. Étant donné la diminution

des étendues ensemencées, constatée lors du recensement effectué en 1917 par la Direction des Soins économiques de la Prévoyance sociale, celle-ci prit les mesures nécessaires pour augmenter sensiblement la main-d'œuvre et les moyens productifs de l'agriculture.

La production des légumes est étroitement liée à la production agricole, car presque chaque ménage cultive ordinairement les légumes nécessaires à ses propres besoins. Il n'y a que dans les villes plus importantes que la culture des légumes apparaît en exploitations indépendantes, car là les produits sont destinés au marché, comme on peut le voir à Plovdiv, Varna, Roussé, Sofia. Il y a aussi de grandes cultures de légumes dans quelques villages des districts de Tirnovo, de Plovdiv, de Stara-Zagora et de Vidine. En général, cette production est faible. De grosses exploitations pour la culture des légumes s'étaient organisées surtout autour des grandes villes, et presque exclusivement pour les besoins du marché. Après la déclaration de la guerre, toutes ces exploitations restèrent sans main-d'œuvre et sans bétail, et durent alors suspendre leur production.

La Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale assuma la tâche d'augmenter la production des légumes, mais seulement pour les besoins de l'armée. Dans le seul district de Tirnovo, on conclut des contrats pour la fourniture de 80.000 kilogrammes de légumes secs. Des marchés semblables furent aussi conclus avec les producteurs des districts de Vidine, de Stara-Zagora et d'ailleurs. Afin d'encourager les producteurs on fixa des prix élevés. Mais indépendamment de tout cela, on fit cultiver d'importantes quantités de légumes par les troupes de l'arrière. Les chiffres suivants nous donnent les étendues cultivées en légumes en 1917 :

	Hectares
1. Oignons	188,95
2. Choux	203,21
3. Divers légumes	670,64
TOTAL	1.072,44

Les jardins potagers militaires couvraient, en la même année, 145,71 hectares. En 1912, toute la superficie ensemencée en légumes était de 1.090,34 hectares, alors que ce chiffre s'éleva à 1.218,15 hectares en 1917. Les légumes étaient cultivés par l'armée partout où il était possible de le faire, même immédiatement derrière le front de Macédoine, le long du Danube, etc.

Cette augmentation de la production agricole était d'une grande importance pour la population et l'armée. Les légumes remplacèrent en grande partie quelques autres produits qu'on ne trouvait au marché qu'en quantités limitées, ou qui manquaient totalement.

Les conserves de légumes acquirent chez nous pendant la guerre européenne un très grand développement. Avant la guerre on les ignorait presque dans le pays. Pendant l'année 1917, la Direction organisa 181 séchoirs de légumes privés, dont 127 dans le district de Kustendil. Leur production était cependant faible : de 4 à 20 kilogrammes en 24 heures, les fours ayant été construits à la hâte et très irrationnellement. En mars 1917, l'Intendance générale de l'Armée commanda en Allemagne 12 séchoirs à vapeur, mais qui arrivèrent trop tard. Les données recueillies concernant la production totale des légumes accusent une quantité annuelle atteignant 230.000 kilogrammes ; dans ce chiffre n'entre pas la production des nombreux ménages agricoles.

L'économie de guerre organisa aussi la production en masse des *prunes séchées*. Cet article était, en général, jusqu'alors très peu répandu. *Une abondante récolte de prunes*, environ 30.000 millions de kilogrammes, ne fit qu'encourager la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale et elle réussit à organiser un grand nombre de séchoirs qui fournirent au total 1.575.107 kilogrammes de prunes sèches.

La marmelade de fruits, particulièrement, était pour l'armée d'un grand intérêt. Aussi, avec l'aide des autorités allemandes, furent établies à Lescovatz (Serbie) des fabriques de marmelade. On utilisa aussi en Bulgarie 15 usines qui étaient

jusqu'à la guerre des sucreries. La Direction fournissait la quantité de sucre indispensable, l'acide citrique et le charbon de terre. Les 14 usines fournirent 521.402 kilogrammes de marmelade obtenue avec 1.841.300 kilogrammes de matières premières. La marmelade constituait en grande partie la nourriture des soldats bulgares, tandis qu'elle servait plutôt de dessert aux soldats allemands et autrichiens.

La pêche, malgré tous les soins qu'on y apporta, s'organisa relativement plus tard. Le Bulgare fuit la mer. Il ne pêche ni ne consomme le poisson en grandes quantités. Mais, avec les soldats en congé ou libérés des services du front, on créa de nombreux détachements de pêcheurs. La Direction répartissait le poisson pêché par la population civile, moitié à cette dernière, moitié à l'armée. Pendant l'année 1917, on pêcha au total environ 3.000.000 de kilogrammes de poisson contre 6.000.000 de kilogrammes en temps normal. La pêche, pendant la guerre, souffrait surtout du manque de filets, de barques et autre matériel.

L'organisation de l'élevage du bétail occupe une grande place dans l'activité de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale. Le recensement de 1910 accuse 13.290.000 têtes de bétail, dont 10.660.000 de menu bétail — moutons, chèvres et porcs. Notre pays se distinguait des autres contrées agricoles de l'Europe occidentale, même en temps de paix, par ce fait qu'il apportait peu de soins à l'élevage du bétail. Pendant la guerre, on en prit encore moins.

La Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale chercha, en organisant l'élevage du bétail, à satisfaire en viande et autres produits alimentaires animaux les besoins de l'armée et de la population, à conserver à tout prix le bétail de labour, pour pouvoir augmenter la production des céréales qui avait sensiblement diminué pendant la dernière année, et à sauvegarder la richesse en bétail du pays, si possible même à l'augmenter, en tenant compte des forces et des besoins économiques de la Bulgarie pour l'après-guerre.

A cet effet, il s'agissait de déterminer, avant tout, quel était le bétail disponible dans l'ancienne et la nouvelle Bulgarie.

Le recensement eut lieu le 22 avril 1917 ; il donna les résultats suivants :

Bétail	Ancienne Bulgarie	Macédoine	Morava	Région de la mer Égée (Andrinople Gumuldjina, Stroumitza)
Bœufs, vaches...	1.480.599	447.360	303.153	262.428
Buffles..........	404.971	39.516	8.563	29.225
Chevaux........	380.626	55.409	20.705	28.630
Mulets..........	3.316	132		5.483
Anes...........	120.790	39.482	1.117	45.842
Moutons........	7.341.204	1.031.604	1.159.953	947.779
Agneaux........	3.785.867	530.320	582.227	402.825
Chèvres.........	924.554	376.090	205.405	364.251
Chevreaux......	482.766	216.084	118.535	175.012
Porcs...........	767.654	57.833	279.200	32.439

La Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale se fixa la tâche : *a*) de mettre de l'ordre dans l'approvisionnement de l'armée et de la population en bétail engraissé pour l'abatage ; *b*) de restreindre et de limiter le trafic — achat et vente — du même bétail ; *c*) d'en organiser l'expropriation ; *d*) d'organiser l'élevage à l'engrais. Jusqu'à l'institution de la Direction, l'ancien Comité central n'avait pas pu organiser le ravitaillement en viande, et les villes étaient souvent privées de viande pendant des jours . La Direction établit un règlement pour l'abatage du bétail, et introduisit dans la semaine quatre jours où il était absolument interdit de consommer de la viande. Entre le 10 décembre 1917 et le 10 avril 1918, on fixa la ration de l'armée à 18 millions de kilogrammes de viande, et celle de la population citadine à 7 millions de kilogrammes.

L'expropriation du bétail dans l'ancienne Bulgarie fut confiée à des Commissions spéciales d'achat ; dans les nouveaux territoires, on institua deux Commissions semblables, l'une à Niche et l'autre à Skoplјé. A la fin de l'année 1917, la première avait acheté 2.800 têtes de gros bétail à cornes, 221.125 têtes

de menu bétail à cornes et 16.866 porcs ; et celle de Skoplje, respectivement 18.321, 87.415 et 2.715. Les soins apportés par la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale à l'engraissement du bétail à cornes, de toutes espèces, fournirent des résultats favorables pour la saison 1917.

En particulier, le résultat de l'engraissement des porcs surpassa de beaucoup toutes les prévisions : contre 26.260 porcs déclarés en 1910 dans les villes, on en nota 58.038 en 1917. Dans les abattoirs militaires, on égorgea pendant la même année pour les besoins de l'armée, 17.712 porcs d'un poids de 1.579.000 kilogrammes. On en retira 665.000 kilogrammes de viande, 40.000 kilogrammes de lard, 377.000 kilogrammes de graisse et 5.000 kilogrammes de savon.

Pour faciliter le ravitaillement de l'armée en viande pendant l'hiver, alors que le bétail est maigre, la Direction décida d'engraisser le bétail pour en faire des conserves, notamment du « sassedarma » (viande hachée, séchée et pressée) ; aussi, quoique dans une proportion moindre, des saucisses.

Voilà pour l'année 1917 les résultats sous ce rapport : sassedarma 1.623.000 kilogrammes ; saucisses 47.500 kilogrammes ; saucissons 26.000 kilogrammes, pastarma (viande salée et séchée) 350.000 kilogrammes ; soit au total 2.046.500 kilogrammes. La fabrication de ces conserves fut confiée par voie d'adjudication à des particuliers.

La Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale prit aussi des mesures énergiques pour lutter contre les maladies du bétail ; dans ce but on donna des instructions précises à la population. On renforça surtout le contrôle vétérinaire, ainsi que le contrôle des usines de conserves de viande. On organisa également un contrôle sévère du service de transport du bétail.

Vers la fin de 1917, on constata dans tout le pays un manque de bêtes de reproduction ; le pourcentage des vaches bréhaignes avait atteint 30 pour 100 et celui des juments dépassait 40 pour 100. La Direction se vit obligée de tourner son attention de ce côté.

L'organisation et la production des produits lactés étaient

relativement assez bonnes. Ces produits avaient acquis une très grande importance; la consommation s'en était accrue considérablement du fait que les autres aliments plus substantiels, viande, riz, etc., ne se trouvaient qu'en quantités limitées. A ce point de vue, la Direction conserva les directives de l'ancien Comité central, qui avait organisé la production de telle manière que, pendant la forte saison du lait, l'on fabriquât dans les entreprises privées, les fromageries, la plus grande quantité possible de fromage blanc, de fromage national (cachecaval) et de beurre. La Direction cherchait en conséquence à installer le plus grand nombre possible de fromageries privées, étant donné que la qualité des produits privés était meilleure. Aussi vit-on surgir dans les limites de l'ancien royaume un grand nombre de fromageries privées. En 1917, on comptait 1.172 fromageries avec 2.698.403 brebis et 112.588 chèvres. On obtint 42.173.455 litres de lait, 5.785.188 kilogrammes de fromage blanc, 3.185.882 kilogrammes de cachecaval et 279.653 kilogrammes de beurre. Outre les établissements privés, il y avait aussi des fromageries installées par les soldats. Ces dernières ne fournirent que des résultats médiocres, 170 fromageries de ce genre reçurent 2.227.450 litres de lait, provenant de 169.000 brebis et de 8.210 chèvres. On fabriqua 458.000 kilogrammes de fromage blanc, 24.300 kilogrammes de cachecaval et 3.080 kilogrammes de beurre. Ce sont aussi de piètres résultats qu'obtinrent les fromageries des coopératives primitives d'éleveurs de bétail.

La Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale avait ordonné, en outre, que tous les particuliers petits propriétaires de brebis et de chèvres laitières livrassent une quantité déterminée de fromage blanc ou de beurre ; on exigeait au début 1.500 kilogrammes de beurre fondu par brebis. La population ne put pas fournir les quantités exigées. Ainsi, 894.000 brebis laitières auraient dû fournir 2.123.000 kilogrammes de fromage blanc et 186.700 kilogrammes de beurre; en réalité, on n'obtint que 666.200 kilogrammes de fromage blanc et 72.000 kilogrammes de beurre fondu. Pour encourager la fabrication des produits lactés, le Commandement mili-

taire accordait des congés à long terme aux spécialistes en fromagerie. La Direction s'occupait de même de l'approvisionnement régulier en présure, nécessaire au fromage blanc et au cachecaval; en sel, en seaux, en passoires pour le filtrage du lait, etc. Il existait un personnel spécial, chargé du contrôle des fromageries ; on prit des mesureuses pour la réception et la conservation des produits lactés.

La fabrication des produits lactés donna en 1917 des résultats de beaucoup supérieurs à ceux de l'année précédente. Tandis que pendant l'année 1917 on avait manipulé dans les fromageries environ 50.000.000 de litres de lait, en 1916 on en avait reçu à peine 1/5 — 9.500.000 litres. Tout spécialement en ce qui concerne le fromage blanc, la production de l'année 1916 n'avait atteint que 934.000 kilogrammes, alors qu'en 1917 elle atteignit 7.500.000 kilogrammes, c'est-à-dire huit fois plus.

La Direction s'occupait aussi du ravitaillement en lait de la population citadine et des hôpitaux. Cette dernière question était surtout difficile à résoudre pour la capitale, à cause de sa nombreuse population et des nombreux hôpitaux militaires qui y fonctionnaient. Vers la fin de 1917, ce ravitaillement était organisé d'une manière satisfaisante. Si quelques villes de la province souffraient du manque de lait, ceci était dû à des négligences de la part des Comités de rayon, car la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale avait absolument interdit d'installer des fromageries à proximité des grandes villes, afin que les habitants des villages avoisinants puissent ravitailler la population citadine. Pour l'année 1918, la Direction avait pris des mesures encore plus sévères et mieux comprises en ce qui concernait la fabrication des produits lactés.

B) *Organisation de la production industrielle.*

Autant la branche agricole avait été bien organisée par la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, autant les résultats de l'organisation de la production indus-

trielle étaient insuffisants. La cause en était due pour une grande part au manque de personnel technique industriel spécialisé, tandis que dans l'agriculture et l'élevage, chaque exploitation était soutenue par un certain nombre de travailleurs, femmes et enfants, tous plus ou moins habitués à un pareil labeur.

La production industrielle nécessite avant tout un personnel qualifié, des matières premières, des instruments et des machines. Les uns et les autres manquaient. L'énorme effort militaire exigeait que tout ce qui était apte à porter les armes se rendît au front. Le manque de matières premières devint chronique dès la seconde année de guerre. La Bulgarie et ses alliés, les puissances centrales, souffrirent pendant toute la durée de la guerre du manque de matières premières, en abondance chez l'adversaire. Cette pénurie, aggravée, chez les Bulgares, par l'absence de connaissances et de techniciens capables d'utiliser les déchets des matières premières, explique l'impossibilité où se trouva le Gouvernement d'organiser la production industrielle de guerre. Nos alliés, en particulier, profitaient de toutes les occasions pour acheter, réquisitionner ou s'approprier tout ce qu'ils pouvaient en matières premières dont ils avaient eux-mêmes grand besoin. Notre industrie a besoin des matières premières de provenance étrangère. Ainsi, dans les industries textiles, on employait jusqu'à 20 pour 100 de matières premières étrangères, dans l'industrie savonnière jusqu'à 90 pour 100, et dans l'industrie ferronnière jusqu'à 100 pour 100. Il en était de même des peausseries et des autres ndustries. Beaucoup de nos établissements industriels souffraient du manque de machines, de pièces de rechange et d'accessoires. Le matériel et les accessoires usés ne pouvaient guère être remplacés, car l'exportation d'Allemagne et d'Autriche était défendue. De même, malgré les insistances réitérées de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale auprès des alliés pour obtenir la livraison des machines et des accessoires industriels commandés précédemment chez eux, la Bulgarie ne reçut point satisfaction et n'obtint absolument rien.

Notre industrie souffrait aussi beaucoup du manque de combustible, surtout du charbon de terre. La mobilisation amena une grande crise dans la production charbonnière du pays. De même, l'augmentation des transports militaires et des besoins en charbon des voies ferrées de la péninsule balkanique, qui se trouvaient entre les mains des puissances alliées, amenèrent un rapide épuisement des stocks de charbon, surtout de celui destiné à l'industrie privée. D'autre part, les grandes restrictions imposées aux transports intérieurs, par suite des besoins de la guerre, rendaient impossible le transport en temps opportun des petites quantités de marchandises que nos entreprises industrielles parvenaient à fabriquer. Aussi, notre industrie nationale subit-elle une crise aiguë, et sa production baissa d'année en année pendant toute la durée de la guerre. Les entreprises industrielles étaient hors d'état de faire marcher les machines à plein rendement. De nombreux établissements industriels durent liquider complètement, ou suspendre tout travail. Alors commença chez nous une période de concentration de la production, dont l'Allemagne donnait un bel exemple. Par suite du manque de matières premières ou de pièces de machines, l'État ferma de nombreux établissements industriels. Il concentra toute la production d'un article déterminé dans les établissements de choix ou bien dans ceux qu'il considérait, étant donné leur emplacement, comme les plus favorables à ses intérêts et à ses besoins. Il y eut de nombreux cas où, usant des droits qui lui étaient conférés par la loi, l'État transporta des installations entières d'une place à une autre. En particulier on transporta des usines complètes des nouveaux territoires dans l'intérieur du pays, mais, par suite du manque de pièces accessoires, elles ne purent être mises en activité. L'État lui-même commit une grande erreur, en n'organisant pas dès la déclaration de la guerre la production industrielle du pays, et en ne procédant aux premiers essais dans ce sens que vers la fin de 1916. C'est alors que furent militarisées toutes les industries étroitement liées aux besoins de l'armée et de la guerre. Au début, quelques-unes des industries, comme celles des peaux et des textiles, furent mises à la disposition du Com-

mandement militaire général de l'arrière. La déelaration de la guerre amena done une diminution de la produetion industrielle en général. Ainsi sur les 345 grosses entreprises industrielles qui étaient sous la proteetion de l'État en temps normal, on n'en militarisa qu'à peine un tiers lors de la déelaration de la guerre. En 1917, on eomptait 141 usines avee 14.152 ouvriers, eontre 15.880 ouvriers en temps de paix. Parmi ees ouvriers militarisés, il y avait 5.336 prisonniers de guerre, dont le travail laissait beaucoup à désirer sous tous les rapports. La petite différenee entre le nombre des ouvriers du temps de paix et celui de eette époque provenait du fait que les usines militarisées utilisaient les maehines autant que possible à plein rendement.

L'industrie des textiles fut soumise, dès l'année 1917, au contrôle de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyanee sociale ; elle avait son délégué spéeial. Si l'État n'avait pas apporté son eoncours à la fourniture des matières premières (la laine), eette industrie aurait suspendu tout travail pendant la guerre. La Direetion assura l'approvisionnement en laine ; elle fut déelarée artiele de première néeessité, tombant sous le eoup de la saisie. De eette manière, la laine fut exelue du marché libre et, ee qui était le plus important, hors d'atteinte pour les acheteurs secrets allemands et autrichiens. En outre, la Direetion aidait les propriétaires des usines textiles militarisées en leur fournissant du eombustible (charbon de terre), des produits chimiques, des moyens de transport, ainsi qu'une quantité suffisante de main-d'œuvre. En partieulier, au sujet de la question de la laine, on essaya au début de permettre à chaque ouvrier d'en aeheter là où il en trouvait. Ceci ne fournit pas de résultats favorables, d'autant plus que la population n'était nullement disposée à abandonner ses réserves en laine et que, d'autre part, ee proeédé donnait lieu à des abus. Aussi, en 1917, la Direetion ne trouva à réquisitionner que 5.807.168 kilogrammes de laine, au lieu des 6.187.000 kilogrammes qui avaient été prévus. Cette quantité de laine fut remise aux usines pour qu'on la travaillât, et une faible partie fut distribuée à la population (eitadine et rurale) qui, en temps normal aussi,

achetait cet article. Cette laine servait à l'industrie domestique du tissage qui était très développée et qui servait à l'habillement de la majeure partie de la population bulgare. En outre, l'industrie textile du pays produisait en temps de paix environ un million de leva d'étoffes de laine, indépendamment de la grande importation de ces tissus, environ 800.000 mètres par an. Dès l'institution de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, l'Intendance militaire générale chercha à habiller l'armée bulgare, de préférence en étoffes indigènes. Cette industrie se développa alors extraordinairement. Ainsi, tandis que, sous le régime de l'Intendance, on a produit jusqu'au mois d'avril de l'année 1917, 1.595.568 mètres d'étoffe, soit en moyenne 159.565 mètres par mois, après l'institution de la Direction jusqu'à la fin de la même année, furent tissés 1.470.339 mètres, soit en moyenne 183.867 mètres par mois.

Le tricotage, les filatures et les fabriques de toiles de coton occupaient une grande place dans l'industrie textile. La Direction parvint ici aussi à obtenir une production plus intense que sous le régime de l'Intendance militaire générale. Tandis que sous le régime de l'Intendance on avait produit en bas, en tricots, en gants, etc., 167.895 kilogrammes de cotons filés, soit 18.559 kilogrammes par mois, on produisit, sous le régime de la Direction, 162.199 kilogrammes en 9 mois, soit 20.275 kilogrammes par mois. En prenant en main cette affaire, la Direction se trouva en présence d'une situation désespérée. Les réserves de cotons filés s'épuisaient très rapidement, étant donné qu'il n'y avait plus d'importations. Jusqu'à la guerre, l'Angleterre avait été notre principal fournisseur de coton et de fils de coton. Les puissances alliées réquisitionnaient tout ce qu'elles trouvaient dans les nouveaux territoires : les restes de la récolte de coton en Macédoine et en Thrace ne fournirent aucune matière première à notre industrie.

Voici les chiffres concernant cette production avant et après l'institution de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale :

	Paires de bas	Paires de gants	Flanelles (mètres)	Etoffes de coton (mètres)
Pendant le régime de l'Intendance générale du 1er juillet 1916 au 6 septembre 1917....................	437.887	188.868	221.549	917.248
Pendant le régime de la Ditection des S. E. et P. S. du 6 avril 1917 au 31 décembre 1917...........	155.279	145.035	181.237	391.688

L'industrie des peaux était aussi militarisée, c'est-à-dire qu'elle travaillait pour les besoins de l'armée. Cette industrie, qui s'approvisionnait en temps de paix en matières premières presque exclusivement à l'étranger, se trouvait maintenant, par suite de l'arrêt des importations, dans l'impossibilité de faire face aux demandes et de satisfaire les importants besoins de la population et de l'armée. Cette dernière commença à souffrir du manque de bottes en cuir et on vit apparaître rapidement dans l'armée bulgare, à la place de ces bottes, les mocassins de peaux. L'industrie peaussière resta extrêmement mal organisée jusqu'au 1er juillet 1916. Les Commissions de réquisition ramassaient les peaux et les remettaient aux usines pour les traiter. Ceci offrait la possibilité de spéculer, car il était impossible de contrôler en détail les quantités de peaux qui entraient dans les usines. Le 1er juillet 1916, l'Intendance générale réquisitionna et militarisa 32 fabriques de peaux, qu'elle soumit au contrôle d'un Bureau spécial du cuir. Sur ces 32 usines, 25 fabriquaient le cuir de sellerie et le cuir tanné, six autres fabriquaient le cuir de vache et de veau, ainsi que le cuir de mouton, tandis qu'une usine seulement fabriquait divers articles de cuir. Toute la production de cette branche de l'industrie était destinée aux besoins de l'armée. Pour s'assurer les matières premières indispensables à cette industrie, l'État déclara articles de première nécessité les peaux

brutes et les peaux préparées, les grosses et les petites peaux de moutons et de chèvres, et il en ordonna la saisie. En même temps furent réquisitionnées toutes les matières de cuir, brut et manipulé, des entreprises militarisées et des usines qui n'étaient pas encore soumises au régime du contrôle. Ces dernières furent obligées de ne travailler que pour l'armée. La production était contrôlée par des délégués spéciaux de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale. Le développement en général de cette industrie comprend deux périodes : jusqu'au 1er juillet 1916 on avait remis aux usines pour être traitées, 93.866 peaux de gros bétail et 138.052 peaux de menu bétail : moutons, chèvres, agneaux, etc.; et du 1er juillet 1916 jusqu'au 1er mai 1917, 127.575 peaux de gros bétail et 795.385 peaux de menu bétail. Au 1er mai 1917, tous les dépôts privés et ceux de l'État avaient à leur disposition 132.978 peaux de gros bétail et 2.055.064 peaux de menu bétail. Selon les évaluations d'économistes compétents, cette quantité constituait 75 pour 100 du stock entier de peaux dans le pays. L'État mit la main sur tout. La Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale apporta une attention toute particulière aux peaux de gros bétail, ces dernières répondant le mieux aux besoins de l'armée. Aussi défendit-on aux troupes de découper les grosses peaux pour s'en faire des mocassins, et on interdit la manipulation par les détachements militaires eux-mêmes des peaux du gros bétail mort. Il n'y avait un contrôle plus faible que sur les peaux de porcs, étant donné que c'étaient les uniques peaux que l'État laissait à la population pour ses besoins.

Dans le but de mettre aussi des articles en cuir à la disposition de la population, la Direction ordonna l'inventaire et la mise sous saisie de tous les articles privés fabriqués en cuir et la réglementation de leur prix. Par suite de cette réglementation, de nombreux articles fabriqués en cuir disparurent du marché. La raison principale était la quantité relativement faible de ces articles dans les magasins de vente et les dépôts privés. Pour satisfaire les besoins assez grands de la population en souliers, la Direction organisa, vers la fin de 1917, 15 ateliers

pour la fabrication de sabots. On en produisit environ 30.000 paires. Dans les premiers temps, ils ne furent pas bien accueillis par la population, mais, plus tard, les ateliers n'arrivèrent pas à satisfaire les demandes de la population pauvre concernant cet article.

L'industrie de la savonnerie prit une très grande importance pendant la guerre. Quoique en temps de paix la production intérieure s'élevât à 4 millions de kilogrammes de savon par an, on en importait encore environ 2 millions de kilogrammes. On achetait les matières premières nécessaires à cette industrie presque exclusivement à l'étranger. Les divers suifs, la soude caustique, etc., constituaient environ 90 pour 100 des matières importées. Après la déclaration de guerre, les réserves en matières premières de ce genre s'épuisèrent très rapidement dans les usines, tandis que leur importation des pays alliés était strictement limitée, puis complètement arrêtée en 1917. L'essai de l'ancien Comité central des Soins économiques et de la Prévoyance sociale de créer, avec l'aide et le concours des fabricants de savon, un syndicat auquel il avait confié la fabrication du savon, échoua complètement. L'Intendance générale avait militarisé 5 à 6 usines de savon. Cet exemple fut suivi par la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, cette dernière assumant la direction d'une savonnerie, dénommée « Savonnerie militaire de Sofia ». Pour s'assurer l'approvisionnement en corps gras nécessaires à la fabrication du savon, bien que les quantités ne fussent pas importantes, la Direction les déclara articles de première nécessité et les mit sous saisie. Ordre fut donné de ramasser ces corps gras dans les abattoirs militaires. Les troupes furent obligées de recueillir les déchets de corps gras et de les livrer pour la fabrication du savon. La fabrique de Kostinbrod dégraissait les os du bétail, et les corps gras obtenus étaient employés par la même usine pour la fabrication du savon. On utilisa aussi les graines de maïs, et on projeta même d'utiliser d'autres graines dans cette fabrication.

L'industrie meunière occupait une place importante dans l'industrie de guerre. Sous ce rapport, les besoins en matières

premières étaient entièrement satisfaits, la Bulgarie étant, avant tout, un pays agricole. Pour les besoins de l'armée, on réquisitionna tous les moulins du pays les plus importants.

§ 4. — Organisation du contrôle de toute l'activité économique du pays. Contraventions et poursuites judiciaires ; procès et pénalités.

La loi instituant le Comité central des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, devenu par la suite Direction, prévoyait pour toutes les infractions à ses règlements de nombreuses et assez sévères pénalités. Ceci était très naturel, car une réglementation qui transformait de fond en comble les relations et les usages économiques aurait pu difficilement s'imposer, si toutes les classes de la population n'avaient pas eu la menace de sanctions pénales. Malgré tout cela, les règlements, les instructions et les prohibitions étaient difficiles à appliquer. Dans la pratique on inventait de nombreux moyens de tourner la loi et les règlements ; certaines contraventions isolées passaient inaperçues. Des faits semblables incitèrent la Direction à organiser dans le Centre, ainsi qu'auprès des Comités de rayon, un service de contrôle développé et sévère. Un grand nombre de contrôleurs, officiels et secrets, visitaient les ateliers, les magasins, les maisons privées, au nom de la Direction, pour veiller à l'exécution des règlements et, ce qui était plus important, pour découvrir les « infractions » à la loi. Dans des circonstances normales, on n'aurait rien trouvé de gênant dans ces incursions des agents et des inspecteurs ; mais pendant la guerre elles étaient gênantes et ennuyeuses. Par ailleurs, le service de la sécurité publique était lui aussi assez développé et comptait toute une armée d'agents policiers, secrets et officiels ; la correspondance était censurée ; même les entretiens des personnes étaient notés. La population se sentait donc continuellement espionnée, elle était gênée dans ses conversations et ses allées et venues. A tout cela venait maintenant s'ajouter l'initiative d'agents et de contrôleurs de la Direc-

tion des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, qui apparaissaient à chaque pas soit qu'on achetât, soit qu'on vendît, de sorte que la gêne devint intolérable. Tout homme se trouvait en danger d'être soupçonné pour une cause futile, d'être l'objet de quelques rapports anonymes. Les perquisitions dans les maisons privées, les expropriations, les procès-verbaux, les arrestations étaient à l'ordre du jour. Il est bien entendu que ce sévère contrôle était dans la plupart des cas justifié, et donnait des résultats. Mais il y avait aussi des excès de zèle de la part des employés, des accusations sans nulle base qui avaient de tristes répercussions sur le moral de la population. Le plus remarquable, c'est que le contrôle se renforça de lui-même, sans aucun motif. On constatait chez les agents une psychologie particulière : ils voyaient partout des infractions à la loi. On soupçonnait surtout les commerçants, et c'est sur eux que tombaient les coups les plus lourds. Dans beaucoup d'endroits, les contrôleurs eux-mêmes provoquaient les infractions en tendant de véritables guet-apens. Il ne s'agit pas ici du manque de probité que l'on pouvait peut-être rencontrer chez quelques agents. Il s'agit plutôt de la manie du soupçon et de la poursuite qui apparaissait chez certains agents trop consciencieux, sans qu'il y eût en réalité infraction véritable. Ceci est dans la nature humaine, surtout lors d'un cataclysme comme une guerre, et se rencontre chez tous les peuples, mais d'une manière plus accentuée chez ceux qui sont restés en arrière au point de vue de la culture, comme c'est le cas des Bulgares. Le sentiment du devoir envers les intérêts communs est ici moins développé et l'égoïsme économique est beaucoup plus intense et plus brutal ; et de même, la méfiance et les soupçons de la part des autorités sont aussi plus grands et moins soumis à l'esprit critique.

Les effets du contrôle ainsi renforcé de l'activité économique, les poursuites, les perquisitions, les expropriations et les confiscations avaient fatalement leurs répercussions sur l'esprit des soldats au front. Beaucoup d'entre eux, revenant en congé dans leurs familles, apprenaient de désagréables nouvelles : accusations et procès-verbaux dressés contre leurs

parents pour quelques transgressions de la loi et des règlements de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale. Ceci ne pouvait qu'avoir de désastreuses influences sur leur moral. Beaucoup de nos contemporains prétendent expliquer la désorganisation du front par le mécontentement provoqué par les nombreuses poursuites intentées contre le ménage agricole pour recel de céréales, déclarations irrégulières de la laine, du bétail, etc. Effectivement, pendant les derniers mois précédant l'effondrement du front, il fallut constater que les soldats revenaient de congé avec beaucoup d'amertume, provoquée par les faits et gestes des contrôleurs, des Commissions d'expropriation, etc.

§ 5. — Les rapports entre la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale et les armées alliées. Nouveau contrat pour l'importation, l'exportation et les compensations.

Une des questions les plus délicates que dut résoudre, aussi, tôt après sa création, la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, placée sous la coupe de l'État-major, ce fut indiscutablement celle de ses rapports avec l'Intendance militaire générale et les organisations d'achats des armées alliées. Les armées alliées allemandes, tenant le front chez nous, devaient être ravitaillées par le pays. Par suite d'un accord qui avait été conclu auparavant, la Direction refusa d'assumer avant le 1er juin 1917 le ravitaillement des armées alliées, s'engageant simplement à livrer à partir du 1er mai des céréales en quantités de plus en plus importantes, pour que ces dernières puissent se constituer des stocks de réserves. En ce qui concerne le bétail, la Direction délivra au commandement allié des autorisations d'achat, jusqu'à ce que les nouvelles Commissions d'achat aient commencé leur travail.

Pour donner, cependant, une stabilité plus grande aux rapports entre la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale et les armées alliées, on signa le 8 mai *un procès-*

verbal pour le ravitaillement des armées alliées, qui entrait en vigueur à partir du 1er juin 1917. Selon cette convention, la quantité de vivres à fournir était calculée en prenant en considération le nombre des soldats allemands engagés sur le front bulgare, et d'autre part, les quantités de vivres livrées aux troupes bulgares : farine, riz, légumineuses; les huiles végétales, le fromage blanc, le cachecaval et les produits lactés devaient être fournis par la Direction ; pour les légumes, le foin, la paille, ainsi que pour une grande partie du bétail, on cédait aux autorités militaires allemandes les départements de la Morava ; quant à l'approvisionnement en viande et graisse de porc, il devait être assuré par les Commissions d'achat, dans lesquelles figurait, entre autres, également un représentant de la Direction. L'examen du procès-verbal en question, comparé avec les concessions accordées aux autorités militaires allemandes (*Journal officiel*, nº 945 de l'année 1917) par le Comité précédent, permet de constater que la Direction avait fait, tout au moins en principe, des concessions relativement plus grandes que le Comité central précédent.

Il était évident, que les autorités militaires allemandes n'étaient pas satisfaites de l'ancien procès-verbal, qui pouvait être modifié à chaque instant suivant les circonstances et les conditions du ravitaillement. Elles cherchèrent donc, et trouvèrent, un moyen de lier l'administration bulgare du ravitaillement par des contrats plus stricts et plus difficilement modifiables. Le contrat qu'elles obtinrent est important, et nous croyons qu'il est d'un grand intérêt, pour caractériser cette époque, de le publier en entier. Comme nous l'avons dit précédemment, il fut conclu entre le Gouvernement bulgare, dans la personne de son représentant, le général Protogueroff, et les Ministères de la Guerre d'Autriche-Hongrie et d'Allemagne représentés par leurs mandataires : le major Rath et le major Michelis. Voici le texte de ce contrat :

« § 1. *Prix des marchandises échangées entre la Bulgarie, d'une part, et l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, d'autre part.* — En ce qui concerne les achats que la Bulgarie effectuera par l'intermédiaire de ses organes officiels en Autriche-Hongrie et en

Allemagne, en quantités délimitées dans le présent contrat et en ce qui concerne de même les achats effectués par les organisations officielles d'achat d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie en Bulgarie, les conditions suivantes seront en vigueur :

« Si dans l'un des pays qui a signé le présent contrat existent des tarifs, l'exportation des produits aura lieu suivant ces tarifs. Les achats pour l'exportation des matières premières et des produits industriels non tarifés auront lieu, en général, aux prix auxquels l'État intéressé pourrait s'approvisionner ; si quelques administrations imposaient des tarifs, les achats devront être effectués à ces derniers prix, c'est-à-dire aux prix en vigueur sur le marché local. Lorsque la Bulgarie ou l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne achèteront directement à des particuliers, et si les prix dépassent démesurément la norme, le Gouvernement bulgare, ainsi que les deux Ministères de la Guerre, s'engagent à unir leurs efforts pour lutter contre cex exigences exorbitantes. Dans les cas où l'État d'où l'on exporte fera des dépenses particulières, dépenses n'ayant pas été prises en considération lors de l'établissement des prix intérieurs, une augmentation des prix pour l'amortissement de ces frais sera imposé par l'Institut délivrant l'autorisation d'exporter. Si un des États quelconques introduit de nouveaux droits d'exportation, ou bien augmente ceux en vigueur, la partie adverse se réserve le droit de dénoncer le présent contrat. Les prix des produits manufacturés pour la fabrication desquels ont été livrées des matières premières seront calculés sur la base des prix de revient de ces matières premières.

« § 2. *Transit.* — Quoique le transit de la Bulgarie pour les contrées neutres et inversement soit libre en principe, cependant, eu égard aux circonstances que la présente guerre impose à la Bulgarie, cette dernière sollicite pour soi l'utilisation de ce droit seulement pour les frontières suivantes :

« *a*) Transit des pays neutres pour la Bulgarie. Pour les articles qui sont achetés aux pays neutres en compte commun par les organisations officielles d'achats des puissances centrales, la

Bulgarie participera à leur activité d'achat ; pour conjurer la concurrence, pareillement nuisible pour les deux parties, la Bulgarie effectuera ses achats seulement en accord avec les organisations d'achat respectives des puissances centrales. Concernant les articles dont la Bulgarie a besoin pour couvrir ses nécessités personnelles, elle participera aux achats des organisations d'achat, et ceci en proportion de sa population comparée à celle des puissances alliées. En ce qui concerne d'autres articles, en plus de ceux susmentionnés, les demandes bulgares de transit seront satisfaites dans la plus large mesure ;

« *b*) Transit de la Bulgarie pour les pays neutres. La Bulgarie, en qualité de puissance alliée, tiendra compte des besoins des armées et de la population des puissances centrales. Pour les articles dont il est de notoriété publique que les puissances centrales ont un besoin illimité, la Bulgarie ne sollicitera pas d'autorisation pour le transit. Pour les articles dont les alliés n'ont pas besoin, ou si leurs besoins ne couvrent pas toute leur production bulgare, les deux Ministères de la Guerre soutiendront les demandes bulgares de transit, en tant que leurs besoins personnels ou bien les intérêts militaires des puissances centrales n'y seront pas contraires.

« § 1. *Tabac.* — Les deux Ministères de la Guerre reconnaissent la nécessité pour la Bulgarie d'exporter, pour des raisons d'ordre économique, une partie de sa récolte de tabac dans les pays neutres. Le Gouvernement bulgare, de son côté, reconnaît que la production de tabac en Bulgarie doit servir, avant tout, à satisfaire les besoins des armées alliées. Pour déterminer les quantités de tabac à exporter, le Gouvernement bulgare et les deux Ministères de la Guerre prendront les mesures nécessaires pour convoquer, avant le 25 novembre 1917, une commission spéciale pourvue de toutes les données concernant cette question. Le Gouvernement bulgare estime qu'environ 20 pour 100 de toute l'exportation de tabac peut être expédiée dans les pays neutres. Les deux Ministères de la Guerre s'engagent à pourvoir dès maintenant le Gouvernement bulgare d'un permis de transit vers les pays neutres concernant

2 millions de kilogrammes de tabac, aux conditions suivantes : 1° les permis de transit ne seront délivrés qu'aux établissements bulgares de l'État ; 2° aucun établissement officiel bulgare ne se présentera sur le marché du tabac en tant qu'acheteur; 3° le Gouvernement bulgare préservera les Alliés d'une hausse artificielle des prix des tabacs.

« § 2. *Opium.* — Les deux Ministères de la Guerre sont d'accord pour autoriser le transit de 30.000 kilogrammes d'opium à destination des pays neutres, ainsi que de la moitié des quantités supérieures à 60.000 kilogrammes. Les deux Ministères de la Guerre autorisent le transit de quantités illimitées d'essence de rose et de vin vers les pays neutres. En ce qui concerne le transit des autres articles, on passera des accords pour chaque cas séparément.

« § 3. *Exportations réciproques.* — Les produits destinés à l'exportation des pays signataires du présent contrat, sont énumérés dans les listes A et B annexées au présent contrat. Il a été conclu ce qui suit : les articles de saison seront fournis à la Bulgarie avant l'approche de la saison : pour la saison de printemps, au moins la moitié ; et à la saison d'automne le solde ; de telle manière qu'ils arrivent en Bulgarie avant le commencement de la saison. La livraison des articles restants aura lieu en trois termes, tous les quatre mois. La Bulgarie peut exiger que les marchandises livrables dans un terme soient livrées dans les deux premiers mois de l'époque correspondante. Exception est faite pour les machines, les huiles minérales et le fer. Le charbon de terre, le sel et les huiles minérales de la Roumanie seront fournis suivant les modalités en vigueur jusqu'à présent. Le permis pour l'exportation de Bulgarie sera transmis de suite, avec validité d'une année.

« § 4. — Les besoins de l'armée bulgare, ainsi que des chemins de fer et des postes, seront satisfaits suivant les modalités déterminées par un contrat spécial. Dans la liste A, sont énumérés les cas où ces besoins seront satisfaits par la fourniture des articles prévus dans la présente liste.

« § 5. — La question du mode et de la nature des paiements sera réglée par un autre contrat.

« § 6. — Les demandes de permis d'exportation des articles non stipulés dans les listes A et B seront examinées avec bienveillance des deux côtés, et les arrangements auront lieu à l'amiable.

« § 7. — Le présent contrat est en vigueur pendant la durée de la guerre ou au plus tard jusqu'au 31 octobre 1918.

« Sofia, le 27 octobre 1917. Général-major Protoguéroff, major Michelis, major Rath. »

En examinant ce contrat, nous ne pouvons pas ne pas remarquer que les deux Ministères de la Guerre, allemand et autrichien, sont arrivés au but qu'ils poursuivaient en vain depuis si longtemps auprès du Comité central ; ils sont parvenus notamment à confier le ravitaillement aux mains des autorités militaires, comptant s'entendre plus facilement avec elles, et obtenir leur liberté d'action dans leurs divers achats dans les confins de la Bulgarie. Ils y parviennent en apparence, surtout du fait que le contrat est conclu, comme on le voit, uniquement entre des représentants militaires. Mais en réalité, leur situation devient encore plus difficile, car la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale avait de par la loi plus d'autorité, et disposait de plus de soldats et de personnel militarisé, pour mettre la main sur les produits que s'efforçaient d'acquérir les représentants des Ministères de la Guerre des pays alliés. Bien entendu, ceci ne gênait en rien les organismes d'achat alliés, car leurs agents opéraient très habilement et pouvaient tout exporter du fait qu'ils avaient la liberté formelle de circuler librement dans le pays et de fréquenter sans rien craindre tous les marchés. Mais ce qui fait surtout impression dans ce contrat, ce sont les *clauses de restriction* de la vente et de l'exportation des tabacs bulgares. Tout est soumis au contrôle et mis entre les mains des alliés : le transport, les prix, les quantités à exporter. Les organisations allemandes peuvent, par contre, exporter autant de tabac qu'elles le trouvent nécessaire.

Enfin, nous devons rappeler qu'une seule des parties contractantes remplit en fait ses obligations : la Bulgarie alimenta les armées allemandes et autrichiennes, les approvisionna

en produits lactés, en viande et en légumes, tandis que les Allemands ne fournirent presque aucun des articles indispensables dont la livraison avait été prévue dans les contrats. Même le charbon de terre, dont on approvisionnait les chemins de fer bulgares, charbon soi-disant allemand, était simplement extrait des mines serbes qui se trouvaient sous l'administration bulgare. Ce qui fit, du reste, que plus tard, lors de la signature du traité de paix, la Bulgarie dut restituer ce charbon en en prélevant sur ses mines de Pernik. Elle fut contrainte d'en rendre 7 à 800.000 tonnes de plus que ce qu'elle avait reçu pendant la guerre.

§ 6. — Hostilité dans les milieux parlementaires contre les droits dictatoriaux de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale. Changement de gouvernement. Transfert de quelques services du ravitaillement dans les Ministères de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie.

L'activité de la nouvelle Direction, l'emploi de ses méthodes dans la réglementation du ravitaillement et de la production économique du pays, se prolongèrent jusqu'au milieu du mois d'avril 1918. Par suite de la sévérité de la loi que la Direction était chargée d'appliquer et de l'énergie avec laquelle la nouvelle Direction fit appliquer militairement les règlements concernant la vie économique, par suite de l'intrusion de cette Direction dans toutes les branches de l'activité économique : dans les usines, dans les ateliers, dans les magasins, chez les artisans, dans les fromageries et même dans les exploitations agricoles, on vit se manifester de nombreux mécontentements. Personne ne pouvait accuser la Direction d'abus d'autorité ou de quelque autre erreur ; tous, partisans et adversaires, ont reconnu que sa conduite avait été exemplaire. Mais presque tous étaient mécontents. La sévérité des mesures prises par la Direction et la désorganisation générale de la vie économique par suite de l'affaiblissement des forces productrices, étaient vues d'un mauvais œil par tous et considérées

comme de plus en plus intolérables. Il est équitable de reconnaître que cette sévérité s'exerça aussi contre quelques commerçants et industriels amis du Gouvernement et qui cherchaient son appui. Malgré l'énergie de la Direction, et la sévérité de la loi qui l'avait instituée, le pouvoir exécutif se vit personnellement attaqué dans ses fonctions dans de nombreux domaines, surtout par le Ministère de l'Agriculture et des Domaines publics, qui, voyant ses prérogatives transférées entièrement à la Direction, était presque privé de sa raison d'être. Des critiques de plus en plus vives s'élevèrent, soit dans les journaux, soit au Parlement lui-même, surtout de la part des députés de la majorité. En outre, les pénalités prévues dans la loi des Soins économiques étaient appliquées avec une grande sévérité, ce qui provoquait chez les victimes des mouvements d'humeur et des dispositions d'esprit défavorables. On s'insurgea contre les sévérités de la réglementation du commerce que la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale avait introduite ; quelques produits, comme les légumes par exemple, se seraient trouvés sur le marché, mais ils disparurent dès la parution d'une nouvelle réglementation des prix. Il y a lieu d'ajouter à cela les effets de l'appauvrissement et de l'épuisement général, car la contrée se trouvait déjà dans sa huitième année de guerre, si l'on n'oublie pas la guerre balkanique.

Pour tous ces motifs, le Gouvernement se vit contraint de déposer au Parlement un projet de modification de la loi des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, tout en imposant un changement dans la composition de la Direction. L'ancien directeur, le général Protoguéroff, fut remplacé par le général de réserve Popoff, membre du Parlement et de la majorité du Gouvernement. En même temps, on changea les trois sous-directeurs, qui furent remplacés par des amis du Gouvernement. Il est évident que tout ce changement ne pouvait guère amener d'amélioration dans les affaires de la Direction, parce que les conditions mêmes de la vie économique ne constituaient pas un terrain favorable. Dès les débuts de la nouvelle administration de la Direction des Soins économiques

et de la Prévoyance sociale, on introduisit, il est vrai, quelques modifications dans les principes du ravitaillement et du commerce. Ainsi, le 19 avril, le nouveau directeur fit paraître un règlement diminuant les restrictions dans le commerce des légumes, tant dans l'intérieur de l'ancien Royaume que dans les contrées nouvellement annexées. Le Ministère de l'Agriculture, de son côté, assumant une partie des fonctions de la Direction en ce qui concerne la production agricole, la fabrication des produits lactés, l'engraissement du bétail, intervint dans les fonctions de la Direction avec une énergie plus grande. Mais d'autre part, le directeur se vit obligé de publier dès le 25 avril 1918 un ordre de réduire les rations quotidiennes de pain; les riches voyaient leur ration quotidienne fixée à 300 grammes par personne, les pauvres à 400 grammes par personne; et les personnes ayant à fournir un dur labeur physique (ouvriers des chemins de fer, etc.) eurent une ration supplémentaire de 200 grammes de pain par jour; aux soldats de l'arrière dans l'armée territoriale, on alloua 500 grammes par jour et aux soldats du front 700 grammes. Pour soulager la population à ce point de vue, un second ordre diminua le prix du pain de 20 stotinkis pour les pauvres, et en augmenta, par contre, le prix de 20 stotinkis pour les riches. On réduisit de la même manière les rations de viande, de graisses et d'autres produits de première nécessité, qui étaient distribués sur production de cartes. La nouvelle Direction modifia quelques-uns des prix des produits réglementés. Par exemple, le prix du poisson fut réduit, les prix de la viande, du lait, des produits lactés furent augmentés, etc.

Mais la situation devenait de jour en jour plus difficile, bientôt intenable, par suite de l'épuisement des produits alimentaires et des mauvaises perspectives de la prochaine récolte. Quelques jours après la réglementation concernant le rationnement du pain, la Direction se vit obligée de procéder encore à de nouvelles diminutions des rations, fixant pour les personnes riches la ration à 200 grammes de pain par jour et par personne, pour la population citadine pauvre à 250 grammes, et pour la population ouvrière à 400 grammes, sans compter

la suppression de la ration supplémentaire de 200 grammes par jour qu'on lui accordait précédemment pour son rude labeur. La Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale se trouvait dans une situation des plus difficiles. L'épuisement économique du pays croissait sans cesse ; l'année 1918 fut une des plus sèches et, dès le mois de mai, l'économie nationale eut un bilan négatif. Les prévisions de mauvaise récolte amenaient la Direction à songer à des mesures devant lesquelles elle-même reculait. Quoiqu'elle eût rétabli la liberté dans le commerce des légumes (le 19 avril 1918), bientôt après (15 juin 1918) elle se vit contrainte de réglementer de nouveau les prix des légumes en imposant un tarif déterminé pour chaque espèce de légume.

La récolte prochaine causait de grands soucis : par suite des conditions météorologiques, elle s'annonçait mauvaise. Et quoique entre temps, après la chute du cabinet, eût eu lieu un nouveau changement dans l'administration de la Direction ; que le directeur, le général Popoff, eût démissionné, et que l'administration de cet institut eût été confiée au ministre du Commerce, le Prof. Danaïlow, la Direction continua néanmoins à travailler suivant le plan adopté auparavant. La première tâche du nouveau directeur fut de prendre des mesures énergiques pour assurer le ravitaillement. A cet effet, il émit le 29 juin un règlement spécial expropriant les céréales de la récolte de 1918, règlement qui était encore plus sévère que tous les précédents. Il tendait à introduire le principe de l'intervention de l'État dans l'économie à un degré où cela n'avait jamais eu lieu auparavant. Toutes les céréales étaient expropriées, aussi bien dans les anciennes limites du Royaume que dans les contrées nouvellement annexées de la Macédoine, de la Morava, de Drama et de la Dobroudja. Pour le ravitaillement de la population, on laissa à chaque ménage rural 230 kilogrammes de céréales ou 190 kilogrammes de farine, comprenant de 20 à 30 pour 100 de maïs. Aux autres personnes, on accorda 170 kilogrammes de céréales pour l'année agricole, ou 140 kilogrammes de farine avec la même proportion de maïs. Pour la nourriture du gros bétail et des porcs âgés de plus de deux

mois, on alloua 50 kilogrammes de nourriture par tête et par année ; pour le menu bétail, 6 kilogrammes ; pour les semailles en froment, en seigle, ou mélange, 20 kilogrammes ; en maïs, 5 kilogrammes ; en millet, 4 kilogrammes. L'expropriation des céréales était confiée aux organes de réquisition, tant pour les besoins de l'armée que pour le ravitaillement de la population ; on devait commencer aussitôt après le battage ; les propriétaires furent en conséquence obligés de déclarer avant le 15 juillet au plus tard les quantités disponibles afin que tout fût terminé le 30 septembre. Les excédents étaient recueillis dans les dépôts, les magasins, les réserves de la mairie du district et aucun commerce de céréales n'était permis ; aucun transport de céréales ou de leurs produits ne pouvait être effectué sans autorisation de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale. Aux personnes chargées de l'expropriation on donna l'ordre sévère de se trouver sur le lieu de leur service et d'exécuter consciencieusement leur travail. Les prix auxquels devaient être payées les céréales furent fixés comme suit : pour le froment, 100 levas les 100 kilogrammes du poids de 75 livres ; le seigle, 85 levas ; le mélange de froment et de seigle, 90 levas ; l'orge, 80 levas, etc.

§ 7. — Changement de gouvernement (22 juin 1918). Nouveaux changements du personnel et de la politique de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale. Réduction des rations. Renforcement du contrôle de l'activité économique et de la consommation.

En janvier 1918, le pays était en proie à un grand mécontentement ; le front était ébranlé, son moral très faible : la réglementation avait provoqué une confusion, dans laquelle les intérêts se heurtaient en tous sens. Les uns, les producteurs agricoles en particulier, étaient mécontents à cause de l'expropriation qui atteignait douloureusement les fruits de leur travail. Les autres, les commerçants, dont il fallait bien tenir compte et qu'on ne pouvait guère songer à ruiner définitivement

du fait du développement des fonctions et de l'activité de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, étaient aussi mécontents à cause des mesures prises par celle-ci. Il arrivait souvent que les plus consciencieux étaient les premiers lésés et avaient d'autant plus à souffrir qu'il existait plus de personnes peu scrupuleuses. Les uns étaient en train de perdre leur capital, d'autres s'enrichissaient, mais tous se déclaraient également mécontents des mesures de restriction prises par la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale. C'est cependant au front que l'on constatait le mécontentement le plus vif. L'armée bulgare se trouvait dans une situation beaucoup plus grave que les autres armées belligérantes. Tout historien de cette terrible guerre doit prendre sérieusement en considération les conditions particulièrement pénibles de la Bulgarie dans la guerre. Pour un motif ou pour un autre, soit par suite de conditions techniques plus favorables, d'une plus grande réserve en hommes, d'un front de guerre plus restreint, etc., les soldats des grands États pouvaient se relayer au front, de telle manière qu'une partie d'entre eux se reposaient un certain temps dans leur famille. Mais l'armée bulgare avait un front de guerre très étendu, en Macédoine, sur le Danube, en Roumanie, en Thrace : elle souffrait toujours du manque d'effectifs ; les repos, les congés qui s'imposaient ici aussi, étaient relativement beaucoup plus rares et plus limités. Ceci, joint à toutes les autres cruautés de la guerre devait nécessairement amener une lassitude. Enfin, malgré la bonne organisation de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, qui atteignit même à un certain moment de l'année 1917 une perfection rarement possible en Bulgarie dans les conditions où se trouve ce pays, le front souffrait. Le rationnement du pain, le rationnement de la viande, des légumes, du riz et des autres produits, et surtout des vêtements, des souliers et des autres articles d'habillement, après huit années de guerre et d'épuisement, avait été poussé au maximum tant au front qu'à l'arrière. Il y eut sous ce rapport des choses particulièrement pénibles. Des soldats restèrent au front sans souliers et pieds nus pendant

tout l'été de 1918 ; quelques-uns ne possédaient même pas de casquettes, et ils venaient bien souvent en congé dans leurs familles avec des vêtements en lambeaux, à tel point qu'ils excitaient non seulement la compassion, mais aussi l'indignation. La situation de nos soldats au front créait un état d'esprit d'autant plus défavorable que, sur le même théâtre de guerre, les soldats allemands étaient, non seulement mieux nourris et mieux installés dans les tranchées, car ils avaient à leur disposition plus de ciment, plus de bois, plus de couvertures, etc., mais surtout mieux habillés et mieux chaussés. Le soldat et l'opinion publique bulgares ne pouvaient pas comprendre que des « frères d'armes » se trouvassent dans des conditions si différentes sur le front, en face du même adversaire. Tout ceci était aggravé par le manque de tact du Commandement militaire allemand qui avait très peu de ses effectifs en Bulgarie, plutôt des troupes techniques, artillerie, génie, etc., et qui aurait dû comprendre qu'il ne fallait pas qu'il existât pareille différence dans les conditions de vie de soldats qui défendaient une cause commune. Au front, à l'arrière, dans l'armée et parmi la population, on accusait le Gouvernement, le pouvoir exécutif responsable, et dans une aussi grande proportion l'organisation de la dictature économique, qui, dans l'imagination du peuple entier, auraient eu le devoir de nourrir et d'habiller tous les hommes sans exception ni défaillance. Ce mécontentement atteignit à certain moment un tel degré, qu'il aurait risqué de provoquer des émeutes dans l'armée elle-même, si le chef d'État n'avait eu recours, au moment opportun, à un changement de gouvernement.

Celui-ci fut effectué le 22 juin 1918, à la satisfaction générale. Le nouveau cabinet de Malinoff considérait de son devoir de donner toute son attention au ravitaillement et à l'habillement, tout d'abord de l'armée au front, et ensuite de la population elle-même. A cet effet, le Gouvernement désigna un de ses membres, le ministre du Commerce, comme administrateur de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, afin d'être en contact plus intime avec les services auxquels était confiée l'organisation économique de l'armée

et du pays. Dès les premiers jours de son avènement au pouvoir, le Conseil des ministres réunit les représentants de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, du Commandement militaire de l'arrière, de l'Intendance militaire, du Quartier-Général, et en général toutes les personnalités s'occupant de près ou de loin du ravitaillement et de l'habillement de l'armée, pour délibérer en commun sur les mesures à prendre pour obtenir les meilleurs résultats. Au cours de ces délibérations, on signala des cas assez caractéristiques des conditions de la vie dans notre pays, mais sur lesquels nous ne pouvons pas nous arrêter longuement. Des rapports concrets citaient, par exemple, que dans les dépôts de quelques divisions, il y avait des dizaines de milliers de casquettes, des pantalons et d'autres articles semblables, mais qu'en même temps les soldats de cette même division restaient au front sans casquettes et sans souliers. On remarqua aussi que, malgré les démarches énergiques de l'ancien Comité central et de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale pour obtenir des organismes d'achat et des représentants militaires alliés des compensations en échange des marchandises qu'ils achetaient et exportaient du pays, les compensations promises, souliers et vêtements, etc., n'arrivaient pas. Après une série de réunions quotidiennes, le Conseil des ministres décida, pour ces motifs, d'entreprendre des démarches décisives, et de supporter les plus grands sacrifices matériels pour arriver à approvisionner l'armée en vêtements et souliers en les prenant dans les dépôts militaires alliés, où paraît-il ces articles se trouvaient en abondance, sans cependant que les soldats bulgares pussent les recevoir. A la suite de ces mesures énergiques, les soldats constatèrent dans le courant des quelques semaines qui suivirent, qu'on pouvait leur distribuer des souliers, des casquettes, et d'autres objets indispensables. Le Conseil des ministres décida en même temps de remettre l'administration de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale entre les mains de son ancien directeur, le général-major Protoguéroff, que l'on chargeait, en lui laissant une entière liberté d'action,

d'appliquer la loi des Soins économiques et de la Prévoyance sociale.

Mais on avait à peine pu ressentir les premiers résultats favorables de ces modifications dans le ravitaillement, et le soin particulier apporté à satisfaire les besoins des soldats du front, que l'ennemi réussit à faire une brèche dans le front bulgare, et que l'armistice fut signé à Salonique.

§ 8. — La décadence de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale après la conclusion de la paix. Abrogation de la loi et amnistie des condamnés.

Après la signature de l'armistice et la conclusion de la paix, les fonctions de la Direction subirent une décadence quoique la situation économique générale ne se fût nullement améliorée. La présence de troupes d'intendance étrangères, l'ouverture à un certain degré des frontières du pays, modifièrent, comme on devait s'y attendre, les conditions économiques, et l'application de la loi des Soins économiques et de la Prévoyance sociale rencontra de nouvelles difficultés. Malgré cela, la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale ne cessa pas son activité, même à la signature de l'armistice ; le rationnement des vivres continuait et devenait même plus sévère, car la sécheresse de l'année 1918, telle qu'on n'en avait jamais vu de pareille, compromit les conditions du ravitaillement. Ces nouvelles conditions, un changement de gouvernement, amenèrent la suppression d'un grand nombre de sévérités et de restrictions que la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale avait maintenues dans le courant de deux années, et on rétablit peu à peu la liberté du commerce. Ainsi, le 9 octobre fut abrogée la saisie sur les porcs, leur abatage devint libre ; l'achat et la vente de la viande, de la graisse de porc, etc., furent déclarés entièrement libres. L'exportation du tabac, qui depuis l'année 1916 ne pouvait être faite qu'avec l'autorisation de la Direction, redevint libre ; de même, l'exportation de peaux d'agneaux et autres

fut déclarée libre ; en général, le commerce des articles en peau, un des articles les plus rares pendant la durée de la guerre, retrouva sa complète liberté. Ces mesures s'accentuèrent encore lorsque survint la démobilisation progressive et que le soin de ravitailler la population échut à la Direction.

Malgré cette tendance à diminuer les restrictions économiques, la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale fut contrainte de maintenir ses sévères mesures en ce qui concernait le ravitaillement sur lequel elle concentra son activité. Devant une récolte compromise, il s'agissait de prendre des mesures pour accumuler des réserves de vivres. Aussi, bien que la liberté du commerce s'étendît de jour en jour davantage, la Direction ordonna en novembre l'expropriation du maïs détenu par la population, laissant seulement 500 grammes par jour et par habitant. Cette situation difficile empira encore au printemps de 1919, lorsque l'insuffisance des réserves en vivres se fit de plus en plus sentir jusqu'au moment où l'État resta totalement sans réserves de céréales et dut chercher le moyen d'en faire venir de l'extérieur du pays. Alors on assista à des faits d'une importance psychologique particulière. Dans quelques régions, où la récolte avait été meilleure, et où l'on savait pouvoir trouver de plus grandes réserves dans la population, quoique la loi y fût en pleine vigueur, le pouvoir exécutif n'osa plus avoir recours aux réquisitions par la force armée, comme on l'avait fait pendant la guerre. Il tourna son attention vers l'importation des céréales de l'étranger. Mais il fallait pour cela des ressources monétaires. Nous fûmes alors témoins de l'exportation de 20 millions de francs-or provenant des réserves de la Banque Nationale de Bulgarie pour l'achat de la farine américaine qui se trouvait entreposée alors à Constantinople, sacrifice tel que jamais il n'en a été fait de semblable par le pays.

Pendant l'année 1919, qui suivit l'armistice, la loi de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale resta encore en vigueur. La Direction, quoique modifiée, car à la place du général Protoguéroff qui avait démissionné on avait mis l'industriel Stéfanoff, continuait toujours à déployer

son activité dans deux directions, qui devaient nécessairement amener encore une plus grande contradiction et un plus grand embarras dans les relations économiques. D'une part, on accordait de la liberté au commerce ; beaucoup de marchandises en quantités auparavant insuffisantes, surtout les articles de coton, envahissaient maintenant le marché par diverses voies, surtout par mer ; beaucoup de produits qui tombaient auparavant sous le coup de la saisie, comme nous l'avons vu, pouvaient librement circuler dans le commerce. Mais d'autre part, dans l'intérêt du ravitaillement de la population, la Direction appliquait en même temps la loi dans toute sa sévérité, et continuait à opérer la saisie et à procéder à l'expropriation de certains articles produits dans le pays. Ainsi se trouvaient réquisitionnés les produits lactés, fromage blanc et cachecaval ; la saisie était appliquée aussi au bétail, et à la production du sucre de 1918 et de 1919 ; sous saisie étaient naturellement toutes les céréales qu'on pouvait trouver dans la population, ainsi que la récolte de riz de 1918 ; sous saisie les diverses légumineuses, à l'exception de la vesce, dont le commerce redevint libre. La population fut autorisée à importer, acheter et transporter quelques produits alimentaires, tels que farine, riz, sucre, pétrole, huile d'olives, étoffes de coton, etc., mais seulement en petites quantités et pour les usages personnels. De sorte qu'il en résulta une grande confusion dans les règlements, dont les organes de la Direction obtenaient difficilement l'exécution, de nombreuses irrégularités, et qu'à un certain degré, des abus purent être commis, tant par les organes de la Direction que par la population. Néanmoins, l'aspect général de la réglementation des conditions économiques commença à se modifier en 1919. De nombreuses organisations et des services en vigueur jusqu'alors commencèrent à céder la place aux relations commerciales habituelles. Par exemple, la vente des légumes, dont le monopole avait été confié aux coopératives de Sofia et d'ailleurs, redevint libre. En général, les associations coopératives qui avaient été très favorisées au temps de la Direction, perdirent peu à peu leurs privilèges et, dans quelques endroits, l'idée de coopération, par suite d'une série d'erreurs

commises, commença à perdre de son prestige sur la population.

Quoique *modifiée,* la réglementation du ravitaillement continua, néanmoins, encore assez longtemps. De prime abord, on supprima l'expropriation des céréales, surtout à cause de l'état d'esprit de la population après la catastrophe du front et la révolution de Septembre. Pour pouvoir mettre des céréales à la disposition des Comités de rayon, on institua un règlement, en vertu duquel une association de commerçants, à responsabilité mutuelle, était chargée d'acheter des céréales et de les remettre à la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale moyennant un certain pourcentage de bénéfice. En même temps, on commença à ne plus s'occuper que du ravitaillement de la population pauvre et des petits employés ; on leur fournissait du pain-type, à des prix réglementés et assez bas.

En même temps, la loi du 5 décembre 1919 monopolisa le commerce des céréales, tant pour les besoins intérieurs que pour l'exportation ; on institua alors le « Consortium des céréales » que nous aurons l'occasion de décrire plus bas. L'article 48 de la même loi transforma les Sections de ravitaillement et d'approvisionnement de la population auprès de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale en « Bureau de ravitaillement et d'approvisionnement de la population » surbordonné au Ministère de l'Agriculture. Ce Bureau fut organisé par un règlement tout particulier, mis en vigueur à partir du 1er février 1920 et en vertu duquel le nouveau Bureau avait non seulement le devoir d'assurer, d'accord avec le Consortium, le ravitaillement des « employés et de la population pauvre et improductive des villes », et en cas de besoin des « riches », mais aussi de liquider le travail de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale concernant le ravitaillement, l'expropriation, les achats, etc.

Quelque temps plus tard la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale et sa section judiciaire suspendirent complètement leur activité.

§ 9. — Appréciation morale et matérielle de l'économie de guerre en Bulgarie. Bilan de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale.

Notre peuple n'avait guère connu auparavant la réglementation de la vie économique. Ce n'est que la guerre qui l'imposa après 1915. A nous, contemporains, il nous est difficile de nous prononcer sur le point de savoir si elle fut imposée par les besoins naturels de la vie économique elle-même, ou si elle fut la conséquence de l'influence sur notre classe intellectuelle et dirigeante des mesures prises pendant cette guerre par les États plus cultivés, alliés ou adversaires. Il y a lieu, cependant, de faire remarquer que la contrainte apportée ainsi dans les conditions économiques est difficilement supportée par un pays tel que le nôtre, en premier lieu parce que sa structure économique elle-même ne permet pas de réglementation générale : il existe une multitude de minuscules cellules productives agricoles, et il n'y a pas de grosses exploitations travaillant pour le marché. Une vie économique ayant des bases semblables s'adapte très difficilement à des mesures générales tendant à régulariser son activité. Il faut reconnaître qu'en outre le peuple bulgare, quoiqu'il ait traversé dans son histoire de graves moments politiques, a su conserver un sentiment de liberté individuelle, qui provoque quelquefois chez le citoyen de la résistance contre toute intervention des autorités. Nous ne voulons pas dire que, du fait qu'il a été longtemps en esclavage, notre peuple soit rebelle à toute autorité, aussi bienfaisante qu'elle soit. Mais il faut bien admettre que son penchant particulier pour la liberté et pour l'indépendance individuelle provient sans aucun doute de l'influence de son passé. Une observation continue et attentive de notre peuple confirme qu'en général il craint l'autorité sous n'importe quel aspect, même sous le costume du simple gendarme qu'il voit entrer dans sa maison. Nous devons joindre à cela que la guerre augmenta l'égoïsme économique, et chez l'indi-

vidu l'ardeur de la lutte pour la conservation de soi-même ; chacun ne pensait plus qu'à soi-même et à ses plus proches parents.

On peut ainsi expliquer très facilement, pourquoi pendant la guerre le peuple se montra mécontent de toutes les réglementations économiques. On peut affirmer que tous, sans exception : consommateurs, producteurs, commerçants critiquaient les règlements provoqués par les besoins économiques. Malgré cela, il y a lieu de faire observer que ces dispositions et ces règlements s'appliquaient sans difficultés particulières. Nulle part n'apparut d'opposition organisée, de coalition consciente, il n'y eut aucun désordre et nulle révolte, aussi pénibles que fussent les moments vécus par la population lors de l'application des règlements. Fut-ce par crainte de lourdes pénalités, ou par suite des dispositions psychologiques d'un peuple habitué à obéir à la loi, toujours est-il que nulle part n'apparut l'émeute. En Bulgarie, comme d'ailleurs dans bien des pays belligérants, existaient des groupements politiques extrémistes, entre autres tout d'abord des communistes. Les députés communistes tenaient au Parlement un langage sévère contre le Gouvernement : à chaque instant ils développaient leurs critiques impitoyables ; ils s'en prenaient même parfois aux faits et gestes du Commandement militaire suprême, et surtout à son Service judiciaire ; mais hors du Parlement, dans le peuple, ils furent corrects, et nulle part ils ne concertèrent aucune action secrète ou ouverte. Il y a plus : même pendant les jours de la soi-disant révolution de Septembre, alors qu'une partie des soldats, revenant du front et marchant contre la capitale, avaient déclaré la révolution et le renversement du Gouvernement légal, et étaient soutenus par la majorité du Parlement, et alors qu'à ces émeutiers s'étaient joints la plupart des amis politiques de l'Union agricole bulgare, les communistes, eux, restèrent à l'écart, et ne prirent aucune part à cette émeute.

Pour compléter le tableau, nous devons rappeler qu'il y eut quelques cas, mais seulement dans des villes isolées, où des groupes de femmes se présentèrent devant les Comités

de rayon pour se plaindre de l'insuffisance et de l'irrégularité du ravitaillement et des mauvaises répartitions des produits. Il y eut une protestation de ce genre à Sofia ; à Gumuldjina, on vint se plaindre de l'insuffisance et de l'irrégularité des distributions de secours aux familles des mobilisés. En juin 1918, lorsqu'on réduisit la ration de pain à 200 grammes par jour et par tête d'habitant, des mécontents protestèrent dans quelques endroits, par exemple dans le district de Pazardjik et surtout dans la ville de Sliven. Il est remarquable qu'à Sliven, qui est le centre de l'industrie textile, une grande partie des ouvriers renvoyés du front furent mobilisés dans les usines textiles, et par conséquent véeurent à la maison.

Mais s'il est question de la critique des divers règlements imposés par les dirigeants de l'économie de guerre, nous devons remarquer qu'elle fut violente, tant au Parlement qu'en dehors de celui-ci, dans le peuple. La violence de ces critiques peut s'expliquer si l'on songe que personne ne se rendait compte des conditions dans lesquelles travaillaient les organisateurs de l'économie de guerre.

Quoi qu'on en puisse dire, les organisateurs de la vie économique remplirent leur tâche avec zèle et dévouement. Ce qui fut fait en Bulgarie pour le ravitaillement de l'armée et de la population, n'aurait pas été possible, il faut le reconnaître, sans une réglementation sévère. Si la Bulgarie avait été enfermée dans ses frontières et avait gardé pour elle seule tous ses produits alimentaires, les difficultés incombant aux organisations centrales n'auraient pas été si grandes, et les rations n'auraient pas été réduites dans de telles proportions. Mais la guerre se déroula dans des circonstances particulières, qu'il ne faut pas oublier de prendre en considération lorsqu'on veut apprécier avec impartialité l'œuvre des organisations économiques de guerre. Les frontières bulgares étaient ouvertes pour les puissances centrales et la Turquie : et il est notoire que les puissances centrales, avec leur énorme population, ne disposaient pas d'assez de produits alimentaires. Il était donc naturel qu'elles employassent leurs organismes à se pro-

curer en Bulgarie tout ce qu'il était possible d'avoir. Ceci ressort d'ailleurs très clairement de l'étude des relations des organisations militaires allemandes, tant avec les Comités que plus tard avec la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale ; les Allemands ne cessèrent pas de solliciter et d'exiger autant que possible, le droit de libre achat et de libre exportation de Bulgarie. Et lorsqu'on ne leur accordait pas ce qu'elles demandaient, elles trouvaient moyen de s'assurer le concours d'agents commerciaux bulgares pour arriver à leurs fins. De leur côté, les puissances centrales atermoyaient, ne livraient pas les produits qui étaient en abondance chez elles et dont l'armée bulgare avait un besoin essentiel. Les quantités de produits et d'articles que les puissances centrales achetaient et exportaient étaient de beaucoup supérieures aux besoins réels de leurs armées, ce qui fut d'ailleurs prouvé à plusieurs reprises. Ces quantités ne diminuèrent jamais, même lorsque presque toutes les troupes allemandes et autrichiennes furent retirées du front bulgare où il ne resta que les services techniques d'artillerie et du génie. La Bulgarie devait aider aussi dans certains cas au ravitaillement de la Turquie, vers laquelle on exporta, tantôt à titre de prêt, tantôt avec compensations, tantôt de plein gré, d'importantes quantités de céréales, surtout du maïs. La Turquie recherchait principalement les produits lactés et les légumineuses. C'est cette intervention continuelle des consommateurs étrangers qui, selon nous, explique les mauvais résultats de l'organisation économique de la Bulgarie pendant la guerre.

Voyons maintenant le bilan économique de la guerre. Tout d'abord, les achats des armées alliées s'effectuaient en monnaies allemande et autrichienne. La population du pays et les instituts de banque ramassèrent de grandes quantités de cette monnaie, qui perdit par la suite toute valeur, et dont il fallut porter la contre-valeur au passif du bilan de la richesse nationale. Les opérations financières des Comités et de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale s'effectuaient à l'aide de crédits accordés par la Banque Nationale de Bulgarie sous la garantie de l'État. Toutes les sommes

Relevé des comptes de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyances sociale et des Comités régionaux au 1er aout 1927

Comptes	Débits	Crédits	Soldes	
			Débiteurs	Créditeurs
Caisse	2.774.609.036 63	2.774.609.036 63		
Marchandises	2.616.719.603 60	2.624.647.498 33		7.927.894 73
Comités	1.089.785.643 52	1.097.951.147 81		8.165.504 29
Banque Nationale Bulgare	3.444.531.722 82	3.265.795.353 39	178.736.369 43	
Comité central	303.674.262 15	298.554.777 45	5.119.484 70	
Trésorerie d'État	21.482.288 66	21.482.288 66		
Frais généraux	48.377.027 69	48.377.027 69		
Créanciers	2.370.762.531 16	2.383.714.130 78		12.951.599 62
Dépôts	72.318.349 68	70.915.349 68	1.408.000	
Déposants	70.915.349 68	72.318.349 68		1.408.000

Magasin de la Direetion..	84.914.053 18	84.914.053 18		
Biens immobiliers.......	177.887 20	177.887 20		
Retenues..............	277.154 63	277.154 63		
Manques et déehets......	1.513.237 75	731.295 46	781.942 29	
Intérêts et commissions..	7.036.627 45	7.036.627 45		
Meubles..............	16.610 45	16.610 45		
Comptes transitoires.....	14.540.146 19	14.540.146 19		
Garanties.............	1.818.798 40	1.818.798 40		
Traites...............	11.471.467 38	11.471.467 38		
Taxes import. export.....	70.897 10	70.897 10		
Frais de timbres........	78.290	78.290		
Fonds................	20.569.397 14	20.569.397 14		
Intendanee générale.....	31.189.177 08	30.407.564 37	781.612 71	
Divers................	2.374.145.170 96	2.329.734.762 14	44.410.408 82	
Profits et Pertes........	548.083.011 61	748.867.840 92		200.784.819 31
Totaux.......	15.909.077.742 11	15.909.077.742 11	231.237.817 95	231.237.817 95

à l'aide desquelles les Comités de rayon et la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale réglaient leurs achats auprès de la population, étaient fournies par la Banque Nationale de Bulgarie, et après la vente desdits produits, les contre-valeurs étaient versées à la Banque Nationale de Bulgarie. De sorte que le côté matériel de l'opération peut être étudié d'après les bilans de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, que la Banque Nationale de Bulgarie établissait périodiquement. Il suffit d'examiner ces bilans pour avoir une idée exacte du côté financier de la question.

Tout d'abord, selon le relevé des comptes de la Section de liquidation des réquisitions et des expropriations effectuées pendant la guerre (section dépendant du Ministère des Finances), la Bulgarie a payé 2.599 millions de levas. Une partie, et la plus grande, a été payée en or, et le solde en papier-monnaie. De sorte qu'il est difficile d'évaluer aujourd'hui avec précision le montant des réquisitions. Selon le bilan fourni par la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, et le Bureau de liquidation qui prit la suite de l'administration de la Direction, il résulte en dernière heure que le chiffre d'affaires total de cette institution s'élève à 15.909 millions de levas ; le bilan apparaît comme étant positif, la différence étant constituée par quelques dettes des Comités de rayon envers la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, dettes provenant de paiements non effectués et de quelques créances d'environ 15 millions de levas concernant certains articles distribués par la suite à diverses coopératives.

Nous donnons (pages 340 et 341) le bilan de l'État bulgare, au point de vue économique de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale.

Il ressort du bilan que la Direction clôt son exercice avec un actif de 231.000.000 de levas. Toutefois, cette différence provient de créances envers quelques municipalités et coopératives, qui ne furent jamais recouvrées. Aussi, vis-à-vis de la Banque Nationale de Bulgarie, la Direction a-t-elle un bilan passif. Mais le mieux est de donner le relevé du compte courant de la Banque Nationale de Bulgarie :

Semestres	Années	Débits	Crédits
II	1917	24.718 60	
I	1918	24.223.105 75	2.997.512 10
II	1918	44.826.798 67	18.061.066 98
I	1919	91.322.588 33	69.952.243 01
II	1919	220.767.366 47	284.377.071 83
I	1920	59.125.975 74	64.902.659 64
II	1920	320.172.591 78	213.355.995 17
I	1921	15.626.397 55	40.513.644 11
II	1921	18.084.153 81	84.375.519 86
I	1922	25.722.367 68	5.935.781 68
II	1922	12.454.330 35	2.691.544 33
I	1923	2.515.442 45	4.059.906 17
II	1923	1.671.947 82	15.046.610 88
I	1924	24.499.140 05	2.864.357 16
II	1924	2.687.442 55	5.274.308 88
I	1925	1.834.274	1.302.836 15
II	1925	2.274.903 20	907.159 40
I	1926	1.818.526 55	591.728
		869.652.071 35	817.208.945 35
Soldes débiteurs....			52.443.126
		869.652.071 35	869.652.071 35

Il apparaît donc ici une dette de 52,4 millions de levas, mais diminuée du fait de l'existence d'excédents dans d'autres comptes, si bien que finalement la dette de la Direction envers la Banque Nationale de Bulgarie se chiffre à 0,5 million de levas. Cette dette provient d'un achat malheureux de leis roumains et de roubles russes. Comme on le voit, ce compte a continué après que la Direction eut été transformée en un Bureau de liquidation. La vie de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, ou mieux, l'histoire de l'organisation militaire de la vie économique en Bulgarie est l'un des épisodes les plus intéressants et les plus instructifs de la guerre. Il en ressort que les ressources économiques d'un pays ne peuvent pas être exploitées au delà d'une certaine limite, comme le voulaient nos alliés. Ceux-ci, aussi bien que nous, ne se sont

pas rendu compte de la grandeur de nos ressources économiques, et nous les avons exploitées jusqu'à l'épuisement complet. La sévérité déployée dans les réquisitions, le contrôle, les saisies, etc., sans arriver à faire sortir du pays plus qu'il ne pouvait donner, a été la cause principale de la désorganisation et de l'affaiblissement moral de notre front. C'est la question du ravitaillement des armées alliées, allemandes et austro-hongroises, qui a été la cause des premiers malentendus, lesquels peu à peu aboutirent à une animosité ouverte, surtout en présence des agissements des Sociétés d'achat alliées, qui cherchaient à s'emparer du plus grand nombre possible de matières premières et de vivres, sans accorder en échange les compensations convenues.

CHAPITRE VI

L'assistance publique et les fonctions de l'Etat pendant la guerre

A. — L'assistance aux familles des mobilisés

§ 1. — Les secours de l'État aux familles des mobilisés. Les dispositions gouvernementales et législatives. La guerre balkanique. La guerre européenne.

Pendant la guerre balkanique, et bien qu'elle durât assez longtemps, le Gouvernement n'apporta qu'une faible assistance à la population. Bien que la Bulgarie eût mobilisé plus de 300.000 soldats, outre l'armée auxiliaire indispensable, c'est-à-dire bien que plus d'un million d'hommes eussent été arrachés de leur foyer et mis à la disposition de l'État, ce dernier n'accorda aucune attention aux familles délaissées et ne leur apporta aucune aide. Bien plus, le salaire des employés qui se trouvaient sous les drapeaux fut réduit d'un tiers, dans le seul but de réaliser certaines économies dans le budget. Lors de la fin de la guerre balkanique, les critiques des partis de l'opposition montrèrent combien les familles des soldats mobilisés avaient été délaissées. Car, bien que la majeure partie de ces familles fussent composées d'agriculteurs et eussent réussi à faire quelques économies pendant les nombreuses années d'avant la guerre ; bien que, par conséquent, elles eussent pu se tirer d'affaire pendant quelques mois ou même une année sans assistance étrangère, il n'en existait pas moins beaucoup dans les grandes et dans les petites villes qui ne disposaient

que de très maigres ressources. Sans l'appoint du labeur personnel du chef de ménage, artisan, ouvrier ou bien simple journalier, elles vivaient effectivement dans la misère la plus noire. C'est d'ailleurs pour ce motif que, dès le printemps de 1914, alors qu'on était loin de penser à une guerre prochaine, un groupe de députés déposa au Parlement, à l'instar de quelques États européens, et surtout de la Roumanie, notre voisine, des projets de loi tendant à apporter une aide aux familles des soldats en temps de guerre et pendant la mobilisation. Tout d'abord, des projets de cet ordre furent déposés par le parti ouvrier (tendances communistes) ; puis par le groupe social-démocrate et les députés de la majorité ; enfin, en mars 1915, le ministre de la Guerre déposa un projet de loi pour la création d'un fonds d'assistance en cas de guerre et de mobilisation. Les premiers projets étaient exclusivement basés sur l'assistance de l'État. Le dernier projet, celui du ministre de la Guerre, était plutôt basé sur l'idée d'un ensemencement coopératif des terres des soldats absents.

La question resta cependant en suspens. Le Parlement ne s'occupa pas une seule fois de l'étude des projets déposés, et l'opinion publique, de son côté, ne s'en inquiéta d'aucune façon, de sorte que la question fut complètement oubliée.

Le 10 septembre 1915, eut lieu, comme on le sait, la mobilisation générale de l'armée bulgare. A la suite des entretiens tout particuliers qu'avaient eus certains députés, MM. Sakassoff, Popoff, Prof. Danaïlow et autres, avec le ministre-président d'alors, ce dernier nomma une commission de 8 députés et de 2 secrétaires généraux des Ministères, qui fut chargée d'élaborer un « règlement pour l'assistance des familles des soldats pauvres appelés dans les rangs de l'armée, ou des mobilisés ». Comme la mobilisation avait été déjà effectuée, recommandation fut faite à la Commission de se hâter, et elle parvint à élaborer en dix jours seulement un « projet de loi sur l'assistance aux familles pauvres des soldats en temps de mobilisation et de guerre ». Comme le Parlement ne siégeait pas, on s'appuya sur l'article 47 de la Constitution, qui autorisait le

pouvoir administratif à prendre certaines dispositions (décrets) et à leur donner force de loi, pour faire examiner le 22 septembre 1915 par le Gouvernement le projet de loi, et pour le faire agréer le 30 septembre 1915 par décret royal nº 497. Ce projet de loi entra en vigueur à partir du 1er octobre 1915. Cette loi, modifiée, suivant les besoins, à plusieurs reprises, fut ratifiée par le Parlement dans les premiers jours de son ouverture après la déclaration de la guerre, selon les prescriptions de la Constitution.

Les principes qui guidèrent les rédacteurs des divers projets de loi déposés au printemps de l'année 1915, sur l'organisation de l'assistance aux familles en temps de guerre, peuvent être groupés en trois points différents. Le projet que déposèrent les communistes prévoyait avant tout l'assistance de l'État *sous forme de paiement de salaires*, non seulement aux familles qui avaient envoyé certains de leurs membres sous les drapeaux, mais aussi à toutes les autres familles pauvres du pays. Le but poursuivi était de faire payer par l'État *un salaire obligatoire minimum* à toutes les familles pauvres. Le projet déposé primitivement par le ministre de la Guerre avait pour but d'organiser sur une *base coopérative* les travaux des champs. Étant donné que, conformément à notre loi sur la mobilisation, presque toute la population masculine apte était obligée de partir sous les drapeaux, comme nous avons eu l'occasion de le constater lors de la guerre balkanique, l'ensemencement des terres était insuffisant et donnait lieu à de graves difficultés. Aussi, par une disposition obligatoire, le ministre de la Guerre cherchait-il à atteindre ce but : que la population plus âgée, restant au village, fût mise à la disposition *de tous les indigents* pour organiser, de concert avec les femmes aptes au travail, les travaux des champs. L'autre groupe de projets, auxquels il y a lieu de joindre également celui déjà entré en vigueur, avait pour but : 1º de secourir seulement celles des familles qui avaient fourni des soldats à l'armée ; 2º de donner aux recours de l'État le caractère d'une assistance supplémentaire aux ressources du ménage, secours limité, humble, mais permanent et satisfaisant.

§ 2. — Principes et lignes générales de l'assistance. Le Comité central pour l'assistance aux familles des soldats ; ses organes locaux.

En passant maintenant à l'organisation de cette assistance, nous devons noter que la loi instituait tout d'abord un *Comité central* dont le siège était dans la capitale et qui était composé de huit députés choisis parmi tous les groupes politiques du Parlement. A ce Comité étaient subordonnés les Comités communaux qu'on créa dans chaque commune, ville et village, en instituant pour les villes de plus de 10.000 habitants des Comités de quartier, qui par leur réunion formaient un Comité communal central. Les Comités communaux avaient pour président le maire ou le juge de paix là où il y en avait un, et pour trésorier le secrétaire-percepteur, auxquels on adjoignait encore le prêtre et trois membres suppléants choisis principalement parmi le personnel des instituteurs de la commune. Les Comités ainsi constitués, et subordonnés au Comité central, commencèrent à fonctionner dès le 1er octobre 1915.

Les secours étaient distribués suivant une liste des familles pauvres de soldats, dressée par les Comités communaux. L'établissement de cette liste était faite sur l'initiative des Comités mêmes, mais aussi des familles des soldats, ainsi que des citoyens qui pouvaient attirer l'attention du Comité communal sur l'omission de telle ou telle famille pauvre de soldats.

Les familles qui pouvaient recevoir cette assistance pouvaient se composer de la femme et des enfants du soldat mobilisé, ainsi que de son grand-père ou de sa grand'mère, de son père ou de sa mère, de ses frères ou de ses sœurs, même de la femme et des enfants de ses fils décédés, si toutefois, cependant, ces fils avaient été jusqu'à la mobilisation à la charge du soldat ou formaient avec lui un ménage de production ou de ravitaillement. En outre, la loi avait établi que les enfants, les frères et les sœurs du mobilisé, âgés de plus de 15 années, ne

devaient pas être inclus au nombre des ménages qui ont droit à une assistance, s'ils avaient un travail payé ou si, étant aptes au travail, ils pouvaient s'en procurer un. Ces listes devaient mentionner, en outre, les revenus des familles des soldats, car la loi stipulait expressément que les familles des soldats *ayant un revenu suffisant ne pouvaient pas profiter d'un secours quelconque.*

L'importance du secours fut modifiée à plusieurs reprises. Dans les premiers temps on accordait à la famille du soldat, restée sans aucun revenu ni ressources, 25 centimes-or par jour et par membre de la famille. Pendant ce même temps, un kilogramme de pain était vendu à raison de 20 centimes-or. Par contre, pour les familles qui avaient quelques revenus ou ressources, de l'argent disponible, ou qui percevaient des loyers de biens immeubles, mais qui cependant n'arrivaient pas à suffire à leur propre entretien, leurs ressources et le secours étaient complétés jusqu'à 25 centimes-or. Ajoutez à cela que le secours ne devait pas dépasser pour les familles les plus nombreuses un leva-or par jour et par ménage. Plus tard, lorsqu'on remarqua que ce subside était insuffisant, le secours fut porté à 35 centimes par membre de famille, et le minimum et le maximum variaient entre 10,50 et 40 levas or par mois et par famille. En 1916, le secours fut augmenté et porté à 40 centimes-or par jour et par personne, le minimum pour une famille ne devant pas être inférieur à 15 levas-or par mois, et le maximum à 45 levas-or par mois, sans prendre en considération le nombre des membres du ménage. En outre, les secours étaient suspendus aux familles des soldats tués, morts de maladie ou disparus, dès réception d'une pension, mais dans tous les cas un mois au plus tard après la démobilisation. De même, ne percevaient pas de secours les familles de ceux des soldats qui avaient déserté ou qui avaient été condamnés à mort par suite de délits de caractère militaire, ou qui étaient condamnés à la prison, et privés de tous les droits. On cherchait ainsi à exercer une influence sur le soldat du front en le mettant en garde contre la désertion et les transgressions contre la discipline.

§ 3. — Le développement pratique de l'activité du Comité central et des organes locaux

Dans toute cette organisation le plus difficile était l'établissement des *listes de familles indigentes*. Ce travail était relativement facile dans les villages de faible population, mais, dans les villes, ce travail était plus difficile. La loi exigeait que lors de l'établissement des listes, l'on déterminât les revenus des professions, des rentes, des loyers, des ressources, du travail, etc., qui entraient par mois dans le ménage. Étant donné que chez nous n'existait pas encore l'impôt sur le revenu, les Comités locaux rencontraient de très grandes difficultés sous ce rapport, d'autant plus qu'ils étaient tenus pour responsables, devant les tribunaux militaires, de chaque déclaration irrégulière des revenus. Il était par conséquent extrêmement difficile d'établir la liste des familles à qui il était nécessaire d'accorder un secours. Quel devait être le critérium de cette indigence, voilà qui causa de grands embarras, et des soucis de toute espèce, au Comité central lui-même, qui dut adresser à cet effet une série de circulaires aux comités locaux. Le Comité central partait du point de vue que la loi avait pour but d'accorder *un secours qui fût seulement un complément* aux ressources de la famille, et il prit par conséquent en considération tous les revenus et ressources des iamilles déclarées indigentes.

En se basant toujours sur le même principe, le Comité central prescrivit de réduire les assistances pendant l'été. Le principe fut admis que, puisque le pays était agricole, de nombreux débouchés s'ouvraient pendant l'été pour les travailleurs, et le Comité central prescrivit, à partir du mois d'avril, de rayer sur les listes tous les membres de la famille aptes au travail et de distribuer l'allocation uniquement aux écoliers, aux malades, aux infirmes et aux mères d'enfants en bas âge. La pratique rencontra également d'autres difficultés qu'il fallut surmonter. Par exemple, il y avait des familles indigentes avec des enfants, dont les parents n'étaient pas mariés

légalement ; puis fut soulevée la question des familles soi-disant tziganes (bohémiens) dont les membres mâles étaient incorporés dans l'armée ; et de nombreux autres cas, qui furent tranchés par le Comité central dans un sens favorable, décision équitable au point de vue humain, mais difficilement acceptée par nos comités, où figuraient comme membres responsables des prêtres orthodoxes qui suivaient les canons de l'orthodoxie.

Les listes sur les bases desquelles devait s'effectuer la distribution des secours furent prêtes, pour tous les cas, dès le premier mois : octobre. Elles étaient divisées en deux catégories : les unes, dénommées listes de demandes, sur lesquelles les Comités locaux sollicitaient du Comité central la mise à leur disposition des sommes à distribuer ; et les autres, qu'on appelait listes de distribution, sur la base desquelles s'effectuait la distribution des secours aux taux fixés. La première catégorie de listes était envoyée directement au Comité central, qui examinait minutieusement et avec grande attention toutes celles présentées par les villages et les communes. Dans ce but, le Comité central avait partagé le pays en quelques rayons et chaque membre du Comité (des députés) s'occupait du rayon qu'il connaissait plus ou moins par son activité politique et sociale. Les listes ainsi examinées et vérifiées étaient présentées au rapport dans l'assemblée générale du Comité et, après leur approbation, le montant respectif en était avancé pour effectuer le paiement aux familles indigentes. Ce procédé, quoique compliqué, fut appliqué assez promptement, et la distribution des allocations fonctionna d'une manière satisfaisante pendant presque toute la durée de la guerre. Les difficultés, dans les premiers temps assez grandes, par endroits insurmontables, que l'on rencontrait lors de l'établissement de la liste des familles qui devaient recevoir une allocation, et surtout lors de la fixation des chiffres des revenus, disparurent progressivement par la suite. Les listes se répétèrent toujours les mêmes, avec toujours cependant une tendance à l'augmentation du nombre des familles indigentes. Le travail des Comités locaux et du Comité central, quoiqu'il fût

excessivement rude et entraînât une perte de temps onéreuse et de grandes responsabilités devant l'opinion publique et le conseil de guerre, était considéré comme honorifique et ne fut rétribué dans aucun cas.

Le travail augmentait, les complications aussi : les rapports entre les Comités locaux et le Comité central se compliquaient de mois en mois. Une question difficile était, avant tout, le travail comptable : l'allocation des espèces et leur justification. Ces montants atteignirent dès les premiers mois beaucoup de milliers de levas-or. C'est pourquoi on institua, auprès du Comité central, tout d'abord une comptabilité spéciale, avec un règlement, des méthodes très simplifiées dans le seul but de procéder plus rapidement. Une autre question non moins difficile était celle de distribuer les sommes prévues aux familles indigentes en évitant tout abus ; c'était difficile, car il y avait beaucoup de femmes illettrées, maintenant chefs de famille, qui devaient percevoir les allocations dans des villages très éloignés, loin de tout contrôle public. Le premier Comité central se vit dans l'obligation de faire lui-même des tournées et des inspections pour suivre de près la distribution, et pour réprimer les abus possibles ; par la suite il appela à son secours quelques inspecteurs des Finances de l'État et des juges de tous les tribunaux du Royaume. Ceci amena plus tard le Comité à créer un Institut spécial d'inspection, qui avait pour devoir de contrôler les membres des Comités locaux, dont le travail était réellement difficile, et de leur donner des instructions. Grâce à cet Institut d'inspection, au zèle et au dévouement des membres des Comités locaux, qui, allant au delà de la lettre de la loi, témoignaient un vif intérêt pour les familles indigentes des mobilisés, il faut reconnaître que le service des allocations se développa exemplairement, et que les violations de la loi ou les abus d'argent étaient des cas assez rares. Pendant les deux années 1915 et 1916, et une partie de l'année 1917, nous n'avons eu à intenter de procès qu'à 15 Comités. De même, les plaintes pour irrégularités dans le service étaient très rares, eu égard au grand nombre de familles avec lesquelles le Comité avait à faire. Ainsi, en 1915 il y eut 1.677 plaintes, et ceci de la part

de familles qui n'avaient pas été inscrites dans les listes, les Comités locaux les ayant trouvées d'une aisance relativement suffisante. En 1916, il y eut 11.798 plaintes dont la majeure partie provenait de familles rayées des listes primitives; une faible partie concernait le paiement irrégulier des allocations dans les villages. En 1917, les plaintes diminuent déjà, car les listes suivant lesquelles s'effectue la distribution se stabilisent, et les familles douteuses en ce qui concerne leurs revenus sont rayées. Ainsi, jusqu'au 30 septembre 1917, on enregistra seulement 5.172 plaintes. Parmi ces plaintes, la plupart, et surtout en 1917 et dans les villes, concernaient le faible chiffre de l'allocation, étant donné la hausse des prix et la cherté croissante de la vie.

§ 4. — Élargissement des fonctions du Comité central aux régions occupées. Statistique des subventions.

En ce qui concerne l'étendue de l'activité du Comité, nous devons noter que de prime abord on n'avait inclus dans l'assistance que les familles établies dans les limites politiques de l'ancienne Bulgarie. Plus tard, étant donné que la mobilisation rappela des soldats bulgares également de quelques pays étrangers, il se trouva des familles indigentes dans quelques villes d'Allemagne, de Hongrie, de Turquie, et même à Smyrne. De la même manière, de concert avec le progrès des armées bulgares et l'élargissement des régions occupées, la distribution des allocations aux familles de soldats s'étendit aussi sur la Thrace, la Macédoine et la Dobroudja, et quelques autres parties de ces nouvelles régions, où le travail était plus difficile, et par conséquent l'organisation plus faible.

Le nombre des Comités qui s'occupaient des allocations aux familles des mobilisés s'élevait à 2.849, dont 2.427 dans l'ancienne Bulgarie, 412 en Macédoine, 4 dans la Morava et 6 hors des frontières de la Bulgarie. Parmi ces Comités communaux (locaux) 149 étaient établis dans les villes et 2.702 dans les villages. Dans l'ancienne Bulgarie existaient 104 Comités

citadins et 2.230 ruraux, dans les régions nouvellement annexées 37 Comités citadins et 329 ruraux, et hors de Bulgarie 6 Comités établis dans des villes. Dans les deux premières années — 1915 et 1916 — furent distribués aux familles des mobilisés 57.736.774 levas-or, dont 22.987.189 levas-or aux familles des mobilisés dans les villes, et 34.749.584 levas-or dans les villages. Les sommes les plus importantes furent distribuées dans les grands départements. Ainsi, dans le département de Sofia furent distribués 7.487.421 levas-or; dans celui de Plovdiv 7.136.211 ; de Bourgas, 6.395.617 ; de Gumuldjina, 2.430.213. En ce qui concerne la répartition de ces sommes suivant les saisons, les plus importantes furent accordées en hiver. D'ailleurs, telle était aussi la politique du Comité central. Ainsi, les sommes les plus importantes distribuées par mois en 1916, concernent le mois de janvier avec 6.233.412 levas-or, et les plus petites le mois de juillet avec 2.374.536 levas. Le nombre des familles secourues pendant l'année 1916 s'élève à 2.491.565 familles, dont 891.320 dans les villes, et 1.600.245 dans les villages. Le total des personnes secourues pendant cette même période s'élève à 7.474.695, dont 2.673.960 dans les villes, et 4.800.735 dans les villages. Il est bien entendu qu'il s'agit de chiffres généraux qui concernent tous les mois, toutes les familles et toutes les personnes. Les données dont nous disposons ne permettent pas d'établir le nombre des familles qui reçurent continuellement l'assistance, car ces chiffres *se modifiaient chaque mois*. Mais quand même, ce chiffre varie entre 94.366 familles pendant le mois d'octobre 1915, et 253.115 familles pendant le mois de janvier de la même année. Il faut remarquer qu'au début de l'existence de cet organe, le nombre des familles auxquelles on accordait des secours était plus élevé. Ainsi, pendant le mois d'octobre 1915 furent secourues 157.084 familles, et pendant le mois d'octobre 1916, 129.030 familles. Pendant le mois de décembre 1915 furent secourues 233.509 familles, et pendant le mois de décembre 1916, 155.720 familles. Ces chiffres ne concernent que l'ancienne Bulgarie: mais si l'on y ajoute les autres régions le changement qu'ils subissent n'est ni assez grand ni assez important pour avoir besoin d'être noté.

§ 5. — Participation du Parlement à cette activité. Initiatives privées. Dons des communes et des sociétés.

La création d'un système d'allocation ainsi que sa réalisation, provenaient du Parlement. Bien plus : toute l'organisation et tout le travail administratif de cette institution étaient entre les mains de personnes sorties du milieu parlementaire et élues par le Parlement.

Mais l'allocation de 45 levas-or par mois, qu'on accordait par famille, n'était pas assez élevée. L'unique reproche que les groupes de l'opposition, la plupart du temps des communistes, adressaient au Parlement, c'était que les subventions étaient insuffisantes. Pour avoir une idée précise, toutefois, l'observateur consciencieux doit prendre en considération les conditions de la vie économique et les budgets domestiques des ménages agricoles bulgares à cette époque. Il ne faut point oublier que lors de la déclaration de la guerre, le gendarme de village, le garde champêtre, touchait un salaire variant entre 50 et 60 levas-or par mois, quelquefois même beaucoup moins; le garçon de bureau et le gendarme touchaient dans les villes entre 50 et 70 levas-or par mois. On comprendra alors que ces secours étaient relativement suffisants, étant donné nos conditions sociales, d'autant plus que pendant l'année 1917 ils s'élevèrent à plus de 100 millions de levas-or, c'est-à-dire à la moitié du budget normal; en 1918, ils dépassèrent même ce chiffre. En plus de cette participation du Parlement, on avait soin de faire des comptes rendus de cette activité devant le Parlement lui-même.

Le premier compte rendu assez étendu, contenant divers documents et statistiques (208 feuilles in-quarto), fut présenté au printemps de l'année 1917. Le second compte rendu, qui était en préparation et contenait une documentation détaillée de l'activité du Comité pendant les quatre années écoulées, devait être présenté en automne de l'année 1918, lorsque la catastrophe et l'armistice arrêtèrent les choses.

Outre l'établissement par l'État de cet institut spécial,

il faut noter que les fonctionnaires qui se trouvaient sous les drapeaux percevaient leur salaire en totalité, indépendamment des autres facilités qu'on accordait à leurs familles.

En comparaison avec la guerre balkanique, cette organisation était déjà un grand progrès, et amena un apaisement social. Il ne faut pas oublier que pendant la guerre balkanique, les officiers du service actif, ainsi que ceux de la réserve, parmi lesquels il y avait un grand nombre de fonctionnaires de l'État, percevaient outre leurs appointements des indemnités diverses, frais de voyage, de déplacement, etc., qui augmentaient encore leurs ressources. Par contre, les fonctionnaires qui n'étaient pas officiers ne touchaient que le tiers de leurs appointements. Les faveurs accordées aux officiers soulevaient de vives protestations, et il y avait même des voix au Parlement pour dire qu'au front tous étaient égaux, et que les hautes soldes des officiers ne pouvaient nullement être justifiées. Ceci contraignit le Gouvernement à ordonner que les appointements de tous les fonctionnaires mobilisés soient payés intégralement.

Tout autre était la situation des employés des établissements privés, maisons de commerce, banques, sociétés, etc., qui se trouvaient sous les drapeaux. Dans les premiers temps, ils ne percevaient rien. Quoique presque tous les députés fussent d'avis de faire une loi en faveur de ces personnes, le Gouvernement s'y opposa, et refusa d'abord de donner suite à cette proposition. Cependant, étant donné l'excitation de l'opinion publique à ce sujet, un résultat effectif fut obtenu, et la majeure partie des établissements privés, sinon tous, se virent contraints de payer les appointements de ceux de leurs employés mobilisés qui, dans l'armée, n'avaient pas de postes rétribués en tant qu'officiers. Mais nous reviendrons plus loin sur cette question.

*
* *

Dans l'assistance aux familles indigentes des mobilisés pendant la guerre européenne, l'initiative privée occupa une

grande place. Dès la déclaration de la mobilisation, à la suite d'un appel du Ministère des Affaires intérieures et de la Santé publique, on recueillit chez les particuliers 63.277 levas-or, qui, remis au Comité central de l'assistance publique, servirent à la constitution d'un fonds dénommé « familles des soldats ». Ce fonds s'enrichissait continuellement de dons provenant de Bulgarie et de l'étranger, de sorte qu'au 1er janvier 1917, il s'élevait à 136.141 levas-or, et au 1er octobre 1917, à 232.891 levas-or.

Quelques communes, comme celles de Sofia, de Plovdiv, de Varna et d'autres, prélevaient de leur propre initiative sur leurs fonds des sommes destinées à fournir des secours non seulement aux familles des soldats, mais aux familles pauvres en général. La commune de Sofia à elle seule distribua à cet effet près de 2 millions de levas-or pendant la durée de la guerre.

Des associations privées de bienfaisance travaillaient avec ardeur. Plus de 12 sociétés de dames de bienfaisance fonctionnaient à Sofia et dans les autres villes de Bulgarie. Avec les ressources du Comité central, les dames de ces associations procédaient à la distribution de quelques produits, sucre, riz, linge, vêtements pour les enfants, les femmes malades, les nourrissons, etc. ; dans les villes, elles s'occupaient du placement des femmes et des filles aptes à travailler et qui ne trouvaient pas d'occupation ; elles ouvraient des ateliers de couture travaillant pour les soldats du front et pour les blessés, des ateliers de fabrication de masques à gaz, etc. Les dames de ces associations visitaient à domicile les familles pauvres des soldats, et découvraient des indigents qui par timidité, honte, amour-propre, ou pour d'autres motifs psychologiques personnels ne désiraient point être affichés sur les listes des gens secourus par le Comité central.

Dans les lignes précédentes, nous avons donné des renseignements sur les sommes distribuées pendant la première moitié de la guerre. Voici un tableau donnant les montants totaux et définitifs des secours qui furent distribués.

Relevé définitif des secours distribués par l'État aux familles pauvres des soldats pendant la durée de la guerre :

Années	Sommes distribuées	
	Levas	Cts
1915	13.333.568	96
1916	44.403.205	10
1917	62.024.724	42
1918	95.141.019	
1919	4.965.070	50
1920	1.450.740	
Total	221.318.327	98

L'État bulgare a donc distribué, pendant la durée de la guerre et jusqu'à la complète démobilisation de l'armée, 221,3 millions de levas-or aux familles indigentes des mobilisés. Pour se faire une idée plus précise de l'importance de ces acrifice, il faut se souvenir que cette somme est presque égale aux recettes d'une année du budget de l'État avant la guerre.

§ 6. — L'assistance sociale aux fonctionnaires et ouvriers des industries privées en Bulgarie. Législation sociale.

1° *Assistance sociale aux fonctionnaires et ouvriers des industries privées.* — Nous avons eu déjà l'occasion de constater la complète insouciance de l'État au sujet du sort des mobilisés, des fonctionnaires et des ouvriers non mobilisés pendant la guerre balkanique. Par contre, nous devons constater que pendant la grande guerre, depuis ses débuts jusqu'aux derniers jours de combat, et plus tard après la conclusion de la paix, l'État et la législation bulgares eurent recours à une série de mesures ayant pour but de maintenir des conditions plus favorables à la vie des fonctionnaires et ouvriers mobilisés, ainsi que de leurs familles. Pour faire comprendre la valeur de ce qui a été fait pendant la guerre à ce sujet, nous donnerons brièvement quelques détails sur l'initiative de l'État en temps de paix sous ce rapport.

Dans les deux premières décades de l'existence de la jeune Bulgarie, l'État chercha à former des cadres de fonctionnaires stables et capables. Pour leur protection et leur discipline, il vota une loi spéciale (loi sur les fonctionnaires). L'État obtint encore un plus grand succès dans l'organisation des cadres militaires : ici aussi une loi spéciale fut promulguée, et par suite des particularités de ce service, de l'obligation des connaissances techniques, d'une discipline sévère et d'une hiérarchie régulièrement établie, l'État réussit à obtenir des résultats très importants.

Ainsi que dans les lois par lesquelles il avait organisé ses services militaires et judiciaires, l'État, par une loi spéciale (loi sur les pensions des fonctionnaires de l'État, civils et militaires) assura à ses fonctionnaires, en cas de maladie survenue dans l'exercice de leurs fonctions, en cas de vieillesse, en cas d'invalidité et après un certain nombre d'années passées en service, des secours suffisants. Ce souci de l'État était imposé par la Constitution elle-même, qui prévoyait des garanties pour les fonctionnaires de l'État. Cependant, les fonds de secours et les caisses de retraites étaient alimentés par les fonctionnaires eux-mêmes, sur les traitements desquels on opérait des retenues proportionnelles aux salaires. L'État, de son côté, contribuait pour une certaine part à l'entretien des fonds. Déjà aux premiers jours de la guerre, ce fonds avait une administration spéciale et avait atteint un chiffre plus élevé même que le budget annuel de l'État, c'est-à-dire plus de 275 millions de levas-or. Les pensions accordées pour un nombre d'années de service ou en cas d'invalidité étaient évaluées selon les besoins du temps et la nécessité du fonctionnaire. Ainsi, un gendarme de l'État percevait après 20 années de service une pension de 420 levas-or par an ; un chef d'arrondissement 1.500 ; un juge au tribunal départemental 1.980 ; un juge de la cour de cassation 3.600 ; un capitaine 2.250 ; un major 2.700 ; un colonel 4.200 ; un général 6.000 ; un instituteur d'école primaire 840; un instituteur de gymnase 2.220 ; un professeur d'Université 3.600 ; etc., etc.

Indépendamment des pensions, la loi sur les fonctionnaires

prévoyait pour ceux-ci, en cas de maladie, les dispositions suivantes : en cas de maladie grave, chaque fonctionnaire d'État avait droit à un congé à plein traitement allant jusqu'à trois mois : en cas de maladie plus grave encore et dangereuse, l'employé recevait un congé à plein traitement de six mois au maximum, mais à condition d'avoir à son actif au moins trois années de service. En outre, l'assistance médicale aux fonctionnaires de l'État était toujours gratuite dans les hôpitaux et sanatoria de l'État. En cas de maladie survenue pendant le service ou résultant de lui, surtout pour les instituteurs, des congés prolongés étaient accordés à demi-traitement après le sixième mois de la maladie. En cas d'infirmité contractée en service, invalidité complète ou partielle, le fonctionnaire ou ses héritiers recevaient directement de l'État une pension d'invalide. Enfin, nous devons mentionner que les pensions dues aux fonctionnaires étaient acquises aux membres de leurs familles, bien entendu dans une porportion moindre : à la veuve 40 pour 100 de la pension, à l'enfant 20 pour 100. La loi sur les pensions resta en vigueur aussi pendant la guerre après diverses petites rectifications et modifications.

Dans les premières années de son existence, l'État bulgare ne s'occupa nullement des ouvriers et des fonctionnaires d'établissements privés. Ce n'est que vers la troisième décade que l'État commença à s'inquiéter du sort des ouvriers. La première loi sur la protection du travail de l'ouvrier apparut en 1905, et réglementa le travail des femmes et des enfants. Elle disposait que les enfants n'ayant pas atteint l'âge de 12 ans ne pouvaient être employés comme ouvriers dans les usines, les ateliers, les mines, etc. On tolérait, seulement sur autorisation spéciale du ministre, le travail des enfants de plus de 10 ans, à la condition qu'il soit léger, et que les enfants aient terminé leur instruction élémentaire obligatoire de quatre années. Dans les travaux souterrains des mines, des carrières, il était défendu d'employer des enfants de moins de 15 ans. Dans les entreprises industrielles, dangereuses ou nuisibles à la santé, on n'admettait que les ouvriers de plus de 18 ans révolus. En ce qui concerne le labeur des femmes, la protection ne s'étendait qu'aux

travaux pénibles des mines et des carrières, des souterrains, et au travail nocturne. De même, la loi sur la protection du travail s'occupait aussi de la maternité ; elle interdisait à la femme de reprendre son travail avant trois semaines après l'accouchement. Pendant la période de l'accouchement, les femmes étaient considérées comme étant en congé, sans toutefois toucher de salaire, mais avec le droit de retrouver la place qu'elles occupaient auparavant dans l'établissement ou l'entreprise intéressée. Cette loi fixait la durée de la journée de travail à huit heures pour les enfants et à dix heures pour les femmes. Un repos d'au moins deux heures était prévu si la journée de travail durait dix heures. Les enfants n'ayant pas 12 ans ne pouvaient guère être employés plus de six heures par jour. Cette loi introduisait aussi l'usage des livrets d'ouvriers ; pour la première fois on institua les inspecteurs du travail, et on détermina des règlements sévères qui devaient être observés par les entreprises industrielles, les ateliers, etc.

La pratique ayant montré que la fonction d'inspecteur du travail devait être mieux précisée, l'année suivante fut votée une loi spéciale sur l'inspection du travail. Les inspecteurs du travail, qui avaient le titre d'inspecteurs généraux au Ministère et d'inspecteurs départementaux dans la province, à raison d'un inspecteur par département, avaient pour devoir de veiller à l'application légale et précise des lois et des règlements concernant l'industrie, le commerce, les métiers et surtout la protection des ouvriers.

Nous devons mentionner ici qu'outre la loi sur le travail des femmes et des enfants, l'État avait voté une loi sur l'organisation des métiers et des associations de métiers et une loi sur la protection de l'industrie et du commerce indigènes, dans lesquelles figuraient des règlements concernant les élèves, les contremaîtres et les ouvriers. Ces règlements avaient pour objet de protéger les ouvriers, surtout les mineurs, et d'introduire le contrôle de l'État dans les usines et les établissements de métiers, dans les plus larges proportions.

La première loi par laquelle l'État manifesta le souci qu'il prenait de l'assurance sociale de l'ouvrier, fut celle concernant

la protection de l'industrie et du commerce indigènes, du 23 mars 1905. Cette loi accordait différents privilèges aux entreprises capitalistes industrielles dans le pays. Mais en même temps, elle obligeait les industriels qui profitaient de ses avantages à organiser un fonds particulier d'assurances pour leurs ouvriers, ou du moins à s'occuper de les assurer auprès de sociétés privées d'assurances. Quoique cette loi ne visât que les ouvriers des entreprises protégées par l'État, il faut remarquer que pour la première fois l'État décrète l'assurance obligatoire de l'ouvrier en cas d'accident, de mutilation, de vieillesse ou de décès. Mais cette loi manquait de clarté ; elle ne prévoyait pas les modalités selon lesquelles les fonds destinés à l'assurance des ouvriers seraient organisés. Aussi dut-elle être promptement modifiée et remplacée par d'autres. En réalité, le législateur avait préparé et déposé un projet de loi spécial pour l'application de la loi en question, mais ce projet de loi, déposé au Parlement en 1906, ne réussit pas à être promulgué et ne fut pas appliqué.

Une loi plus spéciale pour l'assurance publique entra en vigueur pendant le mois de mars 1915, sous la dénomination de « loi des caisses de secours des ouvriers des entreprises publiques, et du régime de leurs salaires ». En vertu de celle-ci, les entrepreneurs et patrons étaient obligés de retenir 1 pour 100 de leurs bénéfices, et de les verser à la Banque Nationale de Bulgarie où était constitué un fonds spécial. Mais cette loi ne visait que les ouvriers travaillant aux chaussées, aux ports et aux voies ferrées, c'est-à-dire en général ceux des entreprises dépendant du Ministère des Chemins de fer et des Travaux publics. Elle prescrivait l'assurance obligatoire des ouvriers en cas d'accident, de blessure, de maladie ou de décès, et prévoyait même la distribution de secours pécuniaires à la veuve et aux orphelins de l'ouvrier.

En 1906 fut aussi votée une « loi sur l'assistance des ouvriers en cas d'incapacité subite de travail et de maladie ». Cette loi englobait les ouvriers occupés dans les diverses entreprises de l'État, les arsenaux et les ateliers, en particulier ceux travaillant dans les chemins de fer. Elle témoignait d'un plus

grand souci du sort des ouvriers en cas d'incapacité, de maladie ou d'accident du travail, survenus en service. Conformément à ses dispositions, des pensions étaient accordées, tant aux ouvriers eux-mêmes qu'à leurs héritiers. Elle prévoyait aussi le secours médical gratuit pour les ouvriers et leurs familles. La durée de versement des subsides accordés par cette loi, pouvait être prolongée jusqu'à trois mois.

En réalité, ces lois ne purent pas être appliquées comme on l'avait prévu de prime abord, et elles eurent plutôt un caractère théorique. Mais elles furent d'une importance déterminante pour le développement ultérieur de la politique sociale de l'État bulgare. Leur plus grand défaut consistait en ce qu'elles créaient des fonds spéciaux pour l'assurance des ouvriers, sans prévoir une administration centrale pour leur gestion. Aussi vota-t-on en 1915 une loi pour l'unification des fonds des assurances ouvrières. En vertu de celle-ci, l'administration des fonds fut confiée à la Section du Travail du Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Travail, qui devait tenir une comptabilité spéciale pour chaque fonds, sans aucune relation entre eux. Sur les bases de cette loi, on accordait les secours et les pensions prévus par les lois mentionnées plus haut, et on introduisit quelques restrictions garantissant que les ouvriers ne pourraient cumuler deux ou plusieurs pensions. De même, on délimitait plus exactement les revenus de ce fonds.

*
* *

2º *Législation sociale.* — Contrairement à ce qui avait eu lieu pendant la guerre balkanique, l'État manifesta pendant la guerre européenne de l'intérêt pour la population appelée sous les drapeaux, et surtout pour ses fonctionnaires et pour les ouvriers et employés des entreprises privées. Il prévit d'abord une loi concernant la position et les salaires de ces derniers, et les principes fondamentaux de ce projet de loi étaient au nombre de quatre. Premièrement, on prescrivait le maintien des emplois des ouvriers et employés mobilisés. En d'autres termes, chaque mobilisé devait retrouver en rentrant la place

qu'il avait quittée lors de la mobilisation ; c'est seulement au cas où le contrat était échu que le patron ou l'entrepreneur avaient le droit de disposer librement de la place du mobilisé. Deuxièmement, les entreprises et établissements qui continuaient à fonctionner pendant la guerrre, et qui réalisaient suffisamment de bénéfices, étaient obligés de payer la moitié des salaires et des appointements de leurs ouvriers et employés mobilisés, si ces employés et ouvriers avaient été à leur service au moins trois mois. Seuls, les ouvriers et employés qui percevaient pour leur service dans l'armée pendant la guerre des appointements ou un salaire de 150 levas-or par mois, ou plus, ne pouvaient bénéficier de cette disposition. Les bénéficiaires de cette loi ne pouvaient pas être privés de leurs droits du fait de la loi sur les assistances accordées aux familles indigentes des soldats, et les familles des tués jouissaient des avantages de cette loi jusqu'au jour de la démobilisation. Troisièmement, la loi prescrivait une augmentation obligatoire des salaires et des appointements des ouvriers et employés dans les entreprises qui fonctionnaient pendant la guerre, et ceci dans la proportion d'au moins 50 pour 100. Seuls, les ouvriers et les employés qui touchaient des appointements mensuels de plus de 300 levas ne pouvaient profiter de cette augmentation. Quatrièmement, dans les entreprises privées travaillant pour l'État, on déterminait pour les employés et ouvriers des appointements minimums en rapport avec les conditions de vie dans l'endroit intéressé. Cinquièmement, il y a lieu de noter, enfin, que selon cette loi, des Commissions locales, composées d'un représentant du Ministère du Commerce, de patrons et d'ouvriers (patrons et ouvriers choisis par les parties intéressées), étaient chargées de surveiller l'exécution de la loi et, ce qui est le plus essentiel, avaient le droit, au cas où leurs décisions concernant les augmentations des appointements, des salaires journaliers, etc., ne seraient pas exécutées par les patrons, de rendre ces décisions obligatoires, conformément à la loi sur la récupération des impôts directs.

Cette loi apporta un apaisement dans les milieux intéressés, d'autant plus que vers 1917, lorsqu'elle entra en vigueur, on

constatait déjà, d'une part, une augmentation des bénéfices des entreprises qui fonctionnaient pour les besoins de l'armée et de la population, et d'autre part un renchérissement de la vie, sensible surtout pour la classe ouvrière des usines et des entreprises, classe qui ne possédait pas de terres et n'en cultivait pas. Il faut reconnaître aussi que cette loi ne rencontra dans son exécution aucune contrainte de la part des patrons des diverses entreprises.

Presque à la même époque, l'État déposa un autre projet de loi, tendant à introduire un plus grand ordre dans les conditions de travail du pays. C'était la « loi sur l'hygiène et la sécurité du travail » déposée au Parlement en avril 1917. Dans les motifs invoqués pour défendre ce projet, le ministre du Commerce, de l'Industrie et du Travail démontrait, avant tout, que le nombre des ouvriers salariés augmentait continuellement dans la petite Bulgarie, que de 300.000 en 1905, il était passé à 350.000 pendant la guerre, sans compter les membres de leurs familles. Sur ce nombre, plus de 100.000 étaient occupés dans les entreprises industrielles. Les locaux de ces entreprises, cependant, ne répondaient nullement aux exigences de l'hygiène la moins sévère et aux nécessités concernant la sécurité des ouvriers ; dans quelques établissements, toutes ces questions étaient même complètement négligées.

La loi sur l'hygiène et la sécurité du travail concerne toutes les entreprises et tous les établissements industriels, commerciaux, de métiers, de construction et de transports. Elle exige que tous les deux ans les patrons déclarent le nombre de leurs ouvriers, ainsi que les conditions dans lesquelles s'effectue le travail dans leurs établissements. Ainsi, la loi tenait en premier lieu les patrons comme responsables. Mais en même temps, elle prenait des dispositions très catégoriques sur la responsabilité des ouvriers eux-mêmes, leurs parents ou tuteurs. On procéda ainsi parce que, dans beaucoup de cas, les mauvaises habitudes et les négligences des ouvriers sont cause des transgressions et des violations de cette loi. Nous ne pouvons guère nous arrêter sur les détails concernant ses prescriptions. Qu'il suffise de rappeler qu'elle a été élaborée en s'inspirant de la

législation du travail de quelques pays européens plus avancés et des États-Unis. En premier lieu, elle prévoit des dispositions concernant l'ordre et l'hygiène des locaux de travail. Elle prescrit au patron de veiller sur l'ordre et le moral dans son établissement et dans les lieux environnants. Les machines, les moteurs, les courroies, les escaliers, les échelles, les ponts roulants, etc., doivent être aménagés de manière à ne présenter aucun danger pour la santé et la vie de l'ouvrier. Des dispositions spéciales sont prévues pour que les ouvriers qui manipulent des appareils, machines, liquides et gaz dangereux, soient munis de vêtements spéciaux, de masques, de lunettes, de gants, etc. Le ministre du Commerce, de l'Industrie et du Travail pouvait même dans certains cas obliger les patrons à construire auprès des usines, à certaines conditions, des habitations destinées aux ouvriers conformément aux règlements sur l'hygiène et la morale.

La nouvelle loi modifie les lois précédentes en ce qui concerne l'âge des ouvriers et la durée de la journée de travail. Les enfants n'ayant pas l'âge de 12 ans révolus (auparavant cet âge avait été fixé à 10 ans) ne peuvent être employés dans aucun établissement ou entreprise ; il en est de même des enfants de moins de 14 ans, qui n'ont pas terminé leur instruction élémentaire de quatre années. Les enfants des deux sexes qui n'ont pas 16 ans révolus ne peuvent être employés dans certains établissements industriels, tels que tanneries, dépôts de tabac, zincographie, manufacture d'articles en plomb, miroiteries, maçonnerie, travail des conduites d'eau, etc. Les personnes des deux sexes n'ayant pas 18 ans révolus ne peuvent être employées dans les fabriques de tabac, les hôtels, les établissements de nuit, les sanatoria, etc. Les garçons n'ayant pas dépassé 18 ans, ainsi que les femmes de tout âge, ne peuvent être employés dans les travaux souterrains, mines, tunnels, canalisations, dans les usines d'explosifs, d'eau-de-vie, etc. Tous les ouvriers doivent être munis de livrets d'ouvriers délivrés par la municipalité du lieu où ils sont occupés.

Le travail journalier ne peut dépasser huit heures pour les enfants de moins de 16 ans ; dix heures pour les femmes de tout

âge et les garçons ayant de 16 à 19 ans ; onze heures au maximum pour les hommes de plus de 19 ans. Le travail de nuit, entre huit heures du soir et 6 heures du matin, est défendu pour les femmes, ainsi que pour les enfants de moins de 18 ans. Quant au travail de nuit pour les personnes plus âgées, il ne peut guère dépasser dix heures. Le travail de jour doit être coupé par un repos de deux heures au moins ; en général le repos de midi doit être au moins d'une heure. Le travail de nuit, s'il dure plus de cinq heures, doit être de même coupé par un repos d'une heure. Entre le travail du jour et celui de nuit d'un ouvrier, il doit s'écouler un laps de temps d'au moins douze heures. Tout ouvrier a droit à un repos ininterrompu de trente-six heures pendant la semaine. Ce repos hebdomadaire commence à cinq heures de l'après-midi dans les entreprises et établissements industriels et dans le bâtiment, et à 6 heures de l'après-midi dans les métiers.

Les femmes enceintes et en couches ne peuvent travailler, dans les établissements en question, pendant un délai de huit semaines, comptées : une à quatre semaines avant l'accouchement et les semaines restantes après l'accouchement. En outre, les mères de nourrissons sont libérées du service chaque samedi deux heures plus tôt que les autres ouvriers, et ceci pendant une durée de six mois, sans aucune réduction ou diminution de leur salaire. Les femmes en couches perçoivent pendant toute la durée du congé légal la moitié de leur salaire. Aucune ouvrière ne peut être licenciée pour grossesse.

La loi énumère aussi une série de règlements sur l'hygiène et le contrôle médical. A cet effet, toute entreprise qui a plus de 10 ouvriers est obligée d'avoir un médecin chargé de la santé du personnel, de la propreté et de l'hygiène de l'établissement, etc. Les communes dans le rayon desquelles il y a plus de 1.000 ouvriers doivent avoir chacune des médecins spéciaux pour les ouvriers.

Mais la plus importante innovation de cette loi, c'est l'organisation détaillée de l'inspection du travail. Elle exige que l'inspecteur du travail soit une personne d'une instruction technique supérieure, médicale, juridique ou économique.

Ce n'est qu'en cas d'extrême besoin qu'on peut nommer des personnes ne possédant pas le degré d'instruction susmentionné, à condition toutefois qu'elles aient suffisamment de pratique dans le métier. Indépendamment des inspecteurs généraux et départementaux du travail, qui existaient jusqu'alors, la loi prévoyait la nomination d'inspecteurs-adjoints dans les rayons où il y avait plus de 1.000 ouvriers. Ces adjoints sont choisis par les ouvriers eux-mêmes.

Cette loi, qui constituait pour la Bulgarie et pour ses conditions sociales un grand progrès de la législation du travail, devait entrer en vigueur à partir du 15 décembre 1917. Mais par suite des temps exceptionnels que le pays traversait et du manque au Ministère de personnel capable de fournir des inspecteurs, sa mise en application fut retardée. Sur les instances du ministre du Commerce d'alors, ce n'est que vers l'été de 1918 que furent données par une circulaire spéciale les instructions nécessaires pour que la loi entrât en vigueur au plus tard le 1er décembre 1918. A cet effet fut édicté un règlement spécial qui tout en commentant quelques articles de la loi sur les livrets ouvriers, sur les déclarations à faire par les patrons, sur l'état de leurs locaux et établissements, etc., donnait des instructions concernant la manière de choisir les inspecteurs-adjoints du travail.

Pour éclairer cette question, nous devons rappeler que, sous le rapport de leur opinion politique, les organisations ouvrières étaient divisées en deux groupes : les social-démocrates et les réformateurs extrémistes, c'est-à-dire les communistes. Indépendamment de leurs discussions politiques et de la différence de leur tactique, ces deux groupes étaient en lutte continuelle pour la suprématie de la classe ouvrière. Cette loi ouvrait un moyen de parvenir à l'hégémonie à celui des deux groupes qui parviendrait à faire élire parmi ses membres les inspecteurs-adjoints. Comme nous l'avons dit plus haut, dans tout arrondissement administratif qui, conformément à la déclaration des patrons, avait plus de 1.000 ouvriers, il s'agissait de choisir un inspecteur-adjoint du travail. Étant donné que dans la majeure partie des arrondissements de la Bulgarie, il y avait

plus de 1.000 ouvriers, ces élections paraissaient prendre des proportions inattendues. Le but principal de la circulaire était de réglementer la manière dont devraient s'effectuer ces élections, en déterminant l'âge et le degré d'instruction des personnes éligibles à l'inspection prévue par la loi. Selon les directives de la circulaire, pouvaient prendre part à l'élection tous les ouvriers sans distinction de sexe, d'âge, d'instruction et de nationalité, pourvu que l'ouvrier-électeur rentrât dans la catégorie protégée par la loi sur l'hygiène et la sécurité du travail. De même, il n'était pas attaché d'importance au fait de savoir si les ouvriers étaient organisés ou non. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, selon les préparatifs en cours, l'élection devait s'effectuer avant le 1er décembre 1918. Dans leurs luttes à ce sujet, les ouvrie s eux-mêmes étaient divisés en deux groupes : les social-démocrates désiraient ajourner l'élection ; les communistes tenaient à faire les élections le plus tôt possible. Ainsi s'explique le fait que l'élection, malgré toutes les prescriptions de la loi et des règlements, ne put avoir lieu que le 1er décembre, car l'administration du Ministère du Commerce, dè l'Industrie et du Travail, jusqu'au mois d'octobre, était encore assurée par un représentant du groupe social-démocrate au Parlement.

Cette même circulaire prescrivait aussi la manière de constituer le Conseil suprême du Travail et des Assurances ouvrières, et ceci eut plus tard un rôle important dans l'application des lois sociales en Bulgarie. Selon elles, ce Conseil devait être constitué avant le 1er février 1919. Par suite de divers obstacles provenant des luttes entre les groupes pour la suprématie de la classe ouvrière, l'application de cette loi fut en général assez difficile.

Un autre progrès plus important fut obtenu grâce à la « Loi sur l'assurance des ouvriers et employés en cas de maladie et d'accident », qui fut votée par le Parlement en avril 1918. Celle-ci ouvre un nouveau chapitre dans le développement de la législation et de la politique sociale de la Bulgarie. L'État bulgare y reconnaît d'une manière catégorique, non seulement la nécessité de l'assurance des ouvriers en cas d'accident, de

maladie, d'incapacité subite de travail, de vieillesse, mais aussi la nécessité de donner à ces assurances un caractère obligatoire sous le contrôle de l'État lui-même. Le ministre en personne, dans ses motifs justifiant le dépôt du projet de loi au Parlement, dit : « La question de l'assurance par l'État des ouvriers et employés a été soulevée de nombreuses fois en Bulgarie, tant parmi les intéressés qu'au Parlement et dans la littérature économique. Elle a été agitée non seulement dans un sentiment d'équité, mais aussi sous la pression d'une nécessité actuelle, résultant du fait que dans ces quinze dernières années, la moyenne annuelle des accidents mortels a été d'environ 80 ; celle des blessures graves d'environ 1.500 ; celle des maladies et des blessures ordinaires, beaucoup plus. En ce qui concerne ces assurances, la Bulgarie ne figure point parmi les pays restés le plus en retard, quoique sa législation en vigueur jusque aujourd'hui ne concerne que les ouvriers et employés des entreprises publiques et de celles de l'État. »

Les quelques lois qui furent votées pendant la guerre ne s'appliquaient pas uniformément et provoquaient souvent des mécontentements. Le Ministère du Commerce constata que les patrons eux-mêmes désiraient, pour la plupart, une loi plus spéciale pour les assurances, d'autant plus que, conformément à la dernière loi pour l'unification des fonds, ceux-ci s'étaient élevés à 5 millions de levas. Selon cette loi, tous les ouvriers et employés des entreprises et établissements gouvernementaux, publics et privés, qui touchaient moins de 2.400 levas par an, et qui ne profitaient pas de la loi sur les pensions, étaient considérés *de facto* comme assurés en cas d'accident ou de maladie, ou en général d'incapacité subite du travail. Les ouvriers et employés qui percevaient plus de 2.400 levas par an étaient considérés comme assurés en cas d'accident jusqu'à concurrence de 2.400 levas, et pouvaient être assurés, s'ils le désiraient, contre la maladie. Seuls, n'étaient pas soumis à l'assurance les domestiques.

Avant tout, la loi oblige tant les patrons que les ouvriers à prendre toutes les précautions et à exécuter toutes les prescriptions contre les accidents et les maladies.

En cas d'accident, l'ouvrier assuré est soigné aux frais de la caisse, et pendant la durée du traitemcnt il reçoit les 3/4 de son salaire, s'il est soigné à la maison, et la moitié s'il est soigné dans un hôpital ou ailleurs, les frais étant à la charge du fonds. Si après gućrison l'ouvrier n'est plus apte au travail, il perçoit une pension d'invalide : salaire entier s'il a besoin d'une garde ; 2/3 de son salaire s'il est inapte au travail, mais n'a pas besoin d'aide étrangère ; et 1/3 du salaire en cas de demi-invalidité. Aucune pension d'invalide ne peut être supérieure à 2.400 levas par an, ni inférieure à 360. Il s'agit évidemment ici du levas-or.

Lorsque la victime meurt, les héritiers touchent une pension déterminée de la façon suivante : la veuve 40 pour 100, les enfants 20 pour 100, et s'ils sont orphelins 25 pour 100. Les parents ou frères et sœurs de l'ouvrier décédé touchent aussi une pension de 20 pour 100 s'ils ne sont pas mariés, ct s'ils étaient à sa charge auparavant. En outre les héritiers reçoivent des indemnités d'enterrement s'élevant à 20 fois le salaire journalier avec un minimum de 100 levas-or.

La loi prescrit de même, en cas de maladie de six mois tout au plus, une indemnité égale aux 3/4 du salaire à partir du troisième jour de maladie, ou à la moitié si les frais de traitement du malade sont supportés par la caisse. Si l'ouvrier malade ne guérit pas dans le courant de 6 mois, il ccssc d'être traité aux frais de la caisse, et ne perçoit alors qu'un secours unique en argent d'un montant égal à 3 mois dc son salaire. La loi prévoit aussi l'assistance aux femmes enceintes, si elles ont effectué des versements pendant au moins 16 semaines avant l'accouchement.

Les ressources des fonds proviennent des patrons et des ouvriers. Les frais pour les accidents sont répartis entre lcs patrons proportionnellement au nombre des ouvriers, aux salaires, au risque professionnel dans les diverses industries. En ce qui concerne l'assurance contre la maladie, les capitaux sont versés par les ouvriers, les employés, les patrons ct l'État, à raison de 1 pour 100 sur le montant des salaires. Lors du paiement des salaires ou des appointements, les patrons retiennent

1 pour 100, versent eux-mêmes autant, et le tout est versé au fonds déposé à la Banque Nationale de Bulgarie. L'État verse chaque année sa part qui figure au budget. A ce fonds viennent s'ajouter encore tous les fonds de ce genre réunis avant l'entrée en vigueur de la présente loi, ainsi que les amendes infligées aux ouvriers et aux patrons.

Tout le service des assurances est concentré au Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Travail, à la section spécialement instituée à cet effet, et tout spécialement sous le contrôle du Conseil suprême du Travail et des Assurances ouvrières, dans lequel figurent, outre des ouvriers et des employés, des représentants des patrons, des ouvriers, ainsi que des personnalités choisies. Le budget du fonds est voté par le Parlement et est soumis aux règlements stricts de la loi de la comptabilité et du contrôle respectif. De cette manière, la Section du Travail et des Assurances auprès du Ministère est l'institution qui s'occupe du règlement de toutes les questions ; les inspections du travail sont considérées comme des autorités locales. Les pensions sont accordées par le ministre du Commerce, de l'Industrie et du Travail, les décisions étant prises par la Section du Travail et le Conseil Suprême du Travail auprès du Ministère. Les personnes mécontentes des décisions de ces organes ont le droit d'appel auprès du Tribunal administratif suprême. Cette loi entrait en vigueur six mois après sa publication, à partir du 1er janvier 1919.

Ainsi, la législation sociale en Bulgarie qui avait débuté avant la guerre par des méthodes et des réformes plus ou moins étudiées, continua à se développer même pendant les guerres. Bien que le Parlement bulgare fût enclin à appliquer le principe de l'intervention de l'État par une législation sociale, il n'aurait pas adopté si facilement les projets qui lui furent proposés dans les derniers temps, s'il ne s'était pas trouvé sous la menace des malheurs qu'apportait la guerre. Toute la population apte au travail était incorporée dans l'armée Chaque jour, on éliminait de cette population des blessés, des invalides, des tués. Il ne restait aucune famille qui n'ait

été atteinte d'une façon ou d'une autre ; tout citoyen était obsédé par l'idée de créer quelque chose qui permît à la population de supporter plus aisément tant de malheurs.

B. — Mesures concernant la santé publique

§ 7. — La santé publique pendant la guerre. Organisation, activité. Le Conseil Suprême de l'Hygiène. La Croix-Rouge bulgare.

En ce qui concerne la question sanitaire, l'État, pendant la guerre européenne, développa une activité assez grande. L'organisation sanitaire militaire modernisée qu'il créa cette fois-ci avait pour but d'éviter les erreurs qui avaient été commises pendant la guerre balkanique, et qui avaient eu des conséquences si lourdes sur l'armée et la population, surtout après les batailles de Tchataldja. Il est indubitable que les conseils et les secours de l'armée allemande alliée contribuèrent pour une grande part à la bonne organisation des services sanitaires militaires. Le service sanitaire bulgare, aussi, s'était perfectionné et avait amélioré son niveau par sa conscience professionnelle, et surtout grâce à la pratique qu'il avait acquise pendant la guerre balkanique.

Ceci résulte tant des nouveaux règlements sanitaires militaires édictés en 1915, que des prévisions du service sanitaire de guerre en matériel indispensable aux malades et aux blessés ; on veilla à ce qu'il n'y eût aucune défection, une fois l'armée sur le champ de bataille, comme cela s'était malheureusement produit pendant la guerre balkanique. Le règlement prévoyait pour chaque grande unité militaire des hôpitaux de campagne, de première zone, d'évacuation et d'étape, possédant des milliers de lits ; chaque unité disposait d'un service de transport sanitaire et d'un train sanitaire particulier. Mais le fait le plus important fut que le personnel dont put disposer le service sanitaire de guerre lors de la guerre européenne était beaucoup plus expérimenté.

Le second organisme chargé de veiller sur la santé publique, la Société bulgare de la Croix-Rouge, fut chargé cette fois-ci d'une tout autre tâche. Après la déclaration de la grande guerre européenne, la Croix-Rouge bulgare demanda quel genre de travail elle aurait à effectuer en cas de guerre. Le Service sanitaire de guerre au Ministère de la Guerre lui répondit le 21 octobre 1914 :

« La Croix-Rouge qui, pendant la guerre balkanique, a apporté une aide précieuse et efficace au service sanitaire militaire, aura à remplir à l'avenir une tâche plus modeste pour les motifs suivants : 1° dans les conditions actuelles, la Société n'aurait pas la possibilité d'engager à l'étranger des médecins ou du personnel sanitaire, comme elle l'a fait pendant la guerre balkanique ; 2° les ressources en argent dont elle dispose sont relativement faibles. Dans le cas d'une mobilisation, son activité devra se déployer principalement dans l'intérieur du pays et concernera :

« 1° L'organisation et l'entretien de stations de réconfort sur les routes d'évacuation ;

« 2° L'organisation et l'entretien de trains sanitaires improvisés ;

« 3° L'organisation du service sanitaire volontaire dans les infirmeries et hôpitaux de l'intérieur du Royaume, l'organisation et l'entretien du nombre indispensable de sœurs et de frères de charité, de samaritains, d'infirmiers, etc. ;

« 4° La fourniture d'aliments réconfortants (lait condensé, malaga, cognac, etc.) pour les malades et blessés ;

« 5° La collecte des subventions et des dons en argent pour le soulagement des soldats malades et blessés et de leurs familles, ainsi que des familles des tués. »

Le Service militaire de guerre mentionnait en même temps que, si la Société pouvait former pour chaque armée un convoi sanitaire spécial pour le transport de malades et de blessés, sur le modèle du transport sanitaire russe du Dr Guintillo, qui rendit des services énormes à la troisième armée bulgare près de Tchataldja, lors de la guerre balkanique, elle aurait droit à la reconnaissance du pays.

Conformément à ce programme, la Croix-Rouge bulgare vit effectivement pendant la guerre européenne son activité se restreindre. On peut se rendre compte de la façon dont la Croix-Rouge effectua son service et remplit son devoir par les extraits suivants du compte rendu officiel de la Société :

« Le Délégué général de la Croix-Rouge auprès du Commandement arrière de l'armée fut nommé dès le mois d'août 1914, mais n'entra en fonctions qu'après la mobilisation, le 10 septembre 1915. Au début, il avait été prévu que la délégation se composait d'un délégué général, comme chef, et d'un secrétaire-comptable ; cependant, par la suite, le travail s'étendit, les établissements de la Croix-Rouge se multiplièrent, et nous nous vîmes dans la nécessité de porter l'effectif du personnel de la délégation à 11 employés.

« La délégation de la Croix-Rouge avait sous sa direction, dans la zone du front, les organes suivants :

« 1° Un dépôt central de la Société ;

« 2° Un dépôt par secteur où opérait chaque armée, ou au total, trois dépôts d'armées ;

« 3° Un service de transport pour l'évacuation, attaché à chaque armée, et un pour Sofia ;

« 4° Trois convois sanitaires spéciaux ;

« 5° Des stations d'alimentation et de secours, dont le nombre atteignit 36 y compris 5 annexes à ces stations.

« Outre les stations d'alimentation de la Croix-Rouge, les administrations des succursales avaient ouvert, dans beaucoup d'endroits, des stations privées de secours, qui subsistaient tant que la nécessité l'exigeait. Telles étaient les succursales de Vidine, de Lom, de Choumen, de Varna, de Gorna-Orechovitza, de Tirnovo, de Bourgas, de Doupnitza, de Plovdiv, de Gorna-Djoumaya, de Gabrovo et de Stara-Zagora.

« En outre, il existait un atelier permanent de couture pour la confection des vêtements indispensables au personnel sanitaire ; des couturiers-voyageurs ; un atelier permanent de cordonniers, et un atelier mobile d'étameurs. Plus tard furent

instituées, auprès des principales stations d'alimentation, des cantines et des salles de lecture militaire.

« Outre l'inspecteur général du service sanitaire volontaire, et le délégué général attaché au Commandement arrière de l'armée, la Société avait aussi nommé trois délégués dans les Commandements arrière des trois armées, un délégué au dépôt sanitaire de base, et trois fonctionnaires dans les dépôts de la Société auprès des trois armées.

« La fonction du dépôt central consistait à munir les dépôts de l'armée et les établissements de la Société de tout ce dont il disposait, ou de ce qu'il était impossible de se procurer sur le marché. Quant aux fonctions des dépôts de l'armée, elles consistaient à munir les instituts de la Croix-Rouge du rayon de tout l'indispensable. La tâche des transports d'évacuation consistait à effectuer l'évacuation et le transport des malades et blessés, et à les ravitailler en aliments chauds et réconfortants.

« Quant à ce qui concerne les stations d'alimentation, elles servaient des aliments chauds, des goûters, des aliments réconfortants, non seulement aux officiers et aux soldats malades et blessés de passage, mais en général à tous les officiers, soldats, cheminots, voituriers, chauffeurs, et à toutes les personnes au service de l'armée bulgare ou alliée qui étaient de passage dans la station. Elles offraient en outre un abri aux soldats et officiers, non seulement pendant l'attente d'un transport ou de l'arrivée des trains, mais aussi pendant toute la nuit. On aménagea, dans ce but, dans chaque centre d'alimentation, des locaux spéciaux, meublés et chauffés en conséquence. Les stations d'alimentation étaient si bien réparties, que le Commandement arrière de l'Armée demanda au début de l'année 1917 à la Croix-Rouge de préparer des aliments chauds pour les unités de passage ne dépassant pas un bataillon.

« Voici des renseignements statistiques sur les stations d'alimentation et de secours des officiers et des soldats entre le 1er octobre 1915 et le 21 janvier 1919 : il y eut 54.877 officiers et 1.418.019 soldats logés pour la nuit ; 148.235 officiers et 1.594.325 soldats alliés nourris ; 748.312 officiers et

32.660.968 soldats bulgares nourris ; total des repas fournis : 796.547 aux officiers, et 34.245.293 aux soldats.

« Les données sur les personnes ayant passé la nuit dans les stations ne sont pas complètes, car on ne commença à recueillir ces informations qu'à partir du 1er mars 1917. La répartition des repas fournis soit aux officiers soit aux soldats, tant alliés que bulgares, comporte une part d'inexactitude, car ce n'est qu'à partir du 1er janvier 1917 que l'on fit la distinction entre les officiers et les simples soldats.

« Ces chiffres montrent suffisamment l'importance du travail fourni par les stations d'alimentation et de secours de la Croix-Rouge.

« En ce qui concerne les transports de malades et de blessés par les trois trains sanitaires, les chiffres que nous mentionnons ci-dessous permettent de se rendre compte de leur intensité. Les malades et blessés n'ont pas été seulement transportés, mais aussi pourvus d'aliments chauds et réconfortants dans les trains sanitaires eux-mêmes. Malades transportés et nourris : 1.001 officiers, 44.977 soldats. Blessés transportés et nourris : 611 officiers et 28.830 soldats. Total des transportés nourris : 1.612 officiers et 73.861 soldats.

« Les stations d'alimentation et les trains sanitaires jouèrent un rôle important pendant la guerre européenne en Bulgarie. Les soldats se rendaient compte qu'il y avait quelqu'un qui s'occupait d'eux, et en général cela réconfortait les malades physiquement et moralement.

« Les cantines militaires étaient de la plus grande utilité pour les soldats et les officiers de passage. Il avait été décidé que tous les articles se vendraient avec un bénéfice de 8 à 10 pour 100, destiné à couvrir les pertes éventuelles ; 10 pour 100 du bénéfice net était employé à l'amélioration du ravitaillement et de l'habillement du personnel de la station d'alimentation, les 90 pour 100 restants étaient destinés à augmenter les ressources de la Croix-Rouge.

« Du bilan dressé par la délégation, il ressort que les cantines militaires eurent un bénéfice brut de 309.527 levas-or et un bénéfice net de 150.507,68 levas-or.

« Une tâche non moins importante, qui incombait aux stations d'alimentation, était de servir aussi de stations de désinfection. A cet effet, chaque station d'alimentation était munie d'appareils de désinfection, ainsi que du matériel nécessaire. Dans chaque station d'alimentation le personnel sanitaire s'exerçait aux opérations de désinfection. Le local de la station était désinfecté chaque jour à plusieurs reprises, après chaque départ des détachements militaires hébergés dans cette station. Sur la demande des organes militaires sanitaires, on désinfectait les trains, les transports, ainsi que les locaux des gares.

« Une des institutions qui se trouvaient sous la dépendance de la Croix-Rouge était l'asile des commerçants, organisé sur l'initiative et soutenu par les souscriptions des marchands de Sofia. Cet asile était établi dans un hôtel au centre de Sofia.

« Son but était de fournir des aliments chauds, des boissons réconfortantes, et de servir d'abri pour la nuit aux officiers malades et blessés. Tous les officiers et soldats à leur sortie de l'hôpital y trouvaient asile, et des secours leur permettant de rejoindre soit leur domicile, soit leur corps d'armée. De même, on y donnait asile aux missions sanitaires étrangères, lors de leur arrivée ou de leur départ de Sofia.

« La Croix-Rouge avait aussi une autre tâche importante : s'occuper des *prisonniers* ; prisonniers ennemis en Bulgarie, et prisonniers bulgares à l'étranger, tâche lourde et ingrate. La Société envoya et reçut environ 30.000 demandes concernant les prisonniers ; elle envoya 54 listes contenant 25.838 noms de prisonniers étrangers, et reçut 292 listes contenant 43.832 noms de prisonniers bulgares ; de même, elle reçut et distribua 150.000 colis adressés aux prisonniers, d'une valeur de 34,5 millions de levas, et 2 millions de lettres pour les prisonniers et leurs parents. »

Malgré cette activité considérable, la Société de la Croix-Rouge ne prit pas directement part à l'assistance sanitaire des soldats et de la population. Les services sanitaires de l'intérieur du pays, ainsi que les hôpitaux, avaient été confiés à des Croix-Rouges alliées. Parmi celles-ci, la mission allemande

avait environ 70 médecins et environ 400 personnes à leur service, 5 hôpitaux et deux trains sanitaires ; la mission autrichienne de l'ordre de Malte avait 19 médecins, 153 infirmiers, etc. ; la mission hongroise était composée de 5 médecins et de 40 personnes. Mais ces missions étaient centralisées presque toutes à Sofia, une à Niche et une à Skopljé. L'intérieur du pays, la province, la majeure partie du pays où existaient des hôpitaux, étaient sous la dépendance et l'administration du Ministère de la Guerre ou bien dans certains endroits sous les ordres de la Direction sanitaire civile elle-même. Il nous est difficile de porter un jugement équitable sur ces nobles étrangers qui aidaient à adoucir les souffrances du soldat bulgare blessé. Les médecins et le personnel subordonné travaillaient au-dessus de leurs forces. Les médecins allemands laissèrent le meilleur souvenir parmi nos soldats et la population. Puisqu'il est question de ces *Missions étrangères*, nous devons rappeler qu'elles étaient entièrement entretenues par l'État bulgare, y compris les malades et le personnel.

§ 8. — Maladies et épidémies.

On sait que pendant cette grande guerre, les opérations militaires eurent lieu loin des anciennes frontières administratives et politiques de la Bulgarie ; et que les institutions sanitaires, hôpitaux, ambulances, etc., avec tout leur personnel médical et sanitaire, étaient éloignées de la Mère Patrie. Mais on prit cette fois des mesures pour éviter que la population ne fût laissée sans secours médical, et presque partout on conserva des médecins pour les placer à la disposition de la population elle-même. Aussi, malgré l'insuffisance d'alimentation à laquelle fut soumise la population pendant une certaine période de la guerre de 1915 à 1918, on ne constata ni maladies, ni épidémies. L'apparition de-ci de-là du typhus exanthématique, dû au contact avec l'armée serbe, fut brève. D'autres épidémies, telles que le typhus abdominal, diverses fièvres typhoïdes, apparurent par endroits, par suite de la mauvaise

nutrition, mais assez rarement. Même la grande épidémie : la grippe espagnole, qui coûta tant de vies humaines à l'Europe occidentale, et qui attaqua aussi notre pays, ne fit relativement que peu de victimes dans notre population.

Disons d'abord quelques mots sur le *choléra*. Pendant la guerre mondiale on parla très peu du choléra ; dans la Dobroudja seulement, après la venue de l'armée russe, il y eut de nombreux cas dans l'armée bulgare également. Pendant les mois d'octobre, de novembre et de décembre 1916, on enregistra dans les hôpitaux de campagne 8.456 cas de choléra, dont 116 mortels. Depuis lors, la maladie ne réapparut plus, ni sur les champs de bataille, ni en Bulgarie, ni parmi la population.

Le *typhus exanthématique*, plus dangereux, fit son apparition pendant la guerre européenne, avec une tendance à prendre l'extension d'une grande épidémie. C'était une maladie inconnue chez nous avant la guerre. Il y avait eu quelques cas sporadiques pendant la guerre balkanique, apportés par des réfugiés et des prisonniers turcs. Quelques bons médecins furent à cette époque victimes de cette maladie. Mais peu de temps avant l'entrée de la Bulgarie dans la guerre européenne, le fléau y fut transporté par les prisonniers bulgares-macédoniens de l'armée serbe qui avaient reçu l'autorisation de retourner en Bulgarie. Le typhus exanthématique apparut dans les villes où s'étaient établis ces Macédoniens.

Après notre entrée dans la guerre mondiale, cette maladie fut apportée chez nous par les soldats serbes. Plus tard, elle se répandit par suite de l'arrivée des Grecs internés du district de Serrès. Les prisonniers roumains et russes contribuèrent aussi à son développement chez nous. Après la fin de la guerre, par suite de la misère et de l'arrivée de nombreux réfugiés, il y eut quelques épidémies locales, mais grâce aux mesures prises en temps opportun, elles furent rapidement enrayées.

Pendant les dernières années le typhus exanthématique se répandit surtout parmi les Turcs et principalement parmi les Tziganes (bohémiens) qui, n'ayant pas de domicile permanent, transportèrent partout cette maladie avec eux. Les cas de

décès dus à cette maladie en Bulgarie, de 1914 à 1926, sont enregistrés dans le tableau suivant :

Années	Cas de maladie		Mortalité		Décès sur 10.000 malades
	Totaux	Sur 10.000 habitants	Totaux	Sur 1.000 habitants	
1914	134	0,276	38	0,078	28,30
1915	371	0,753	34	0,069	9,16
1916	570	1,339	89	0,178	13,30
1917	6.697	13,320	764	1,519	11,41
1918	4.276	8,381	520	1,012	12,15
1919	5.671	11,340	726	1,450	13,42
1920	3.185	6,601	376	0,781	12,86
1921	874	1,790	99	0,210	11,51
1922	488	0,980	68	0,140	14,68
1923	413	0,832	51	0,103	12,83
1924	197	0,293	28	0,056	14,21
1925	217	0,440	15	0,030	6,90
1926	238	0,430	27	0,040	11,65

La *scarlatine*, de son côté, se développa comme d'ordinaire pendant la guerre européenne. Voici des données pour elle pendant une période de 20 années :

Années	Cas de maladie		Mortalité		Décès sur 100 malades
	Totaux	Sur 10.000 habitants	Totaux	Sur 10.000 habitants	
1905	1.837	4,59	277	0,62	12
1906	2.171	5,24	415	1,01	19
1907	6.355	15,41	1.160	2,82	18
1908	5.474	13,08	1.005	2,53	19
1909	5.095	12,02	1.060	2,50	20
1910	4.799	11,14	931	2,16	19
1911	2.130	4,88	362	0,83	16
1912	1.624	3,66	256	0,58	15
1913	2.720	6,05	493	1,09	18
1914	6.923	14,24	1.235	2,55	17
1915	3.440	6,98	577	1,17	16

Années	Cas de maladie		Mortalité		Décès sur 100 malades
	Totaux	Sur 10.000 habitants	Totaux	Sur 10.000 habitants	
1916	4.092	8,18	699	1,40	17
1917	5.131	10,21	903	1,80	17
1918	2.435	4,79	519	1,02	21
1919	3.113	6,23	552	1,10	19
1920	4.398	9,11	760	1,58	18
1921	6.062	12,45	1.184	2,43	19
1922	7.196	14,49	1.206	2,49	17
1923	15.585	31,40	2.842	5,74	18
1924	7.466	14,19	1.360	2,71	18
1925	3.447	7,09	468	0,96	13
1926	3.925	7,15	336	0,61	8

Il y a lieu de remarquer que, pendant la guerre, on enregistre un nombre de cas moins élevé.

Nous devons mentionner une autre institution créée pendant la guerre et qui assuma aussi la charge de sauvegarder la santé publique. Il s'agit du *Conseil Central de l'Hygiène.* Cette organisation particulière fut instituée en Bulgarie à la suite de la guerre européenne. En réalité, elle existait aussi, en vertu de la loi, en temps de paix, mais elle dépendait de l'aide des médecins, des aides-médecins et du personnel sanitaire qui, au moment de la mobilisation, durent abandonner le poste qu'ils y occupaient. Leur départ paralysa l'activité de cet organisme et relâcha le contrôle du corps médical sur la population; et lorsqu'une épidémie survint, comme ce fut le cas pendant la guerre balkanique, la population resta sans secours médical. Pour remédier à ce défaut, il fallait trancher cette question au plus vite. Nous extrayons d'un rapport confidentiel du Conseil Central National de l'Hygiène au Parlement les lignes suivantes, qui montrent les conditions dans lesquelles fut institué le nouvel organisme.

Après la mobilisation du 10 septembre 1915, presque tous les médecins, aides-médecins, pharmaciens et le personnel sanitaire étaient entrés dans les rangs de l'armée. La population,

surtout celle des villages, est donc restée sans secours médical et sans contrôle sanitaire. On prit en considération qu'en temps de guerre, les privations subies par la population, le mouvement constant des troupes, le passage des prisonniers et des réfugiés, le relâchement de l'hygiène personnelle, constituent autant de facteurs favorables au développement de maladies et d'épidémies, qui font autant de victimes que la guerre ; et que, surtout en Orient, où le contact est permanent avec l'Asie, foyer des maladies, il est nécessaire de faire tout son possible pour écarter le danger. L'expérience de la guerre balkanique avait montré qu'à défaut d'une lutte énergique contre les épidémies, la population pouvait payer un dur tribut à ces fléaux comme cela avait eu lieu d'ailleurs dans quelques endroits, lors de l'épidémie de choléra, importée des pays avec lesquels nous étions en guerre. Le typhus exanthématique, qui se développait dans la Serbie voisine, était un grand danger. Pendant les années 1913 et 1914, en Serbie, le typhus exanthématique faucha des dizaines d'existences dans la population et tua beaucoup de médecins.

La Direction et quelques députés eurent l'idée d'organiser les forces intellectuelles disponibles, et d'avoir recours aux autorités civiles et militaires du Royaume qui s'occuperaient, pendant la durée de la guerre, de l'hygiène, et surtout s'efforceraient de faire appliquer par la population les mesures nécessaires à la préservation des maladies contagieuses. Chaque ville, chaque village, serait divisé en quartiers de 20 à 30 maisons, et chaque quartier serait mis sous la gestion d'une commission composée de 3 à 4 personnes du même quartier, personnes instruites : un instituteur ou une institutrice, un prêtre, un ou deux citoyens honorables et estimés pour leur activité, dispensés du service militaire. Cette Commission devrait se rendre chaque semaine dans les maisons pour contrôler la propreté des logis, des cours, des rues, pour éduquer la population, punir les transgressions aux règlements, découvrir les maladies contagieuses, et appliquer en temps opportun les mesures propres à arrêter leur développement. Le Conseil de l'Hygiène de chaque endroit, composé du maire, du secrétaire-

percepteur, des instituteurs, des prêtres et de quelques citoyens intelligents, devrait contrôler le travail de ces Commissions, s'occuper de la propreté de l'eau, installer des centres de désinfection, du matériel de désinfection, et exiger en cas d'épidémie un prompt secours de la part du Comité Central de l'Hygiène ; procéder à l'isolement des malades, s'occuper des personnes en quarantaine, et punir celles qui ne se conformeraient pas aux prescriptions de la loi concernant la préservation de la santé publique. Cette organisation provisoire devrait aussi garantir la déclaration des cas de maladies, dont l'ignorance a toujours été la cause principale des épidémies. De même, grâce à elle, on pourrait prendre partout des mesures préventives matérielles et morales contre les maladies contagieuses, en construisant des puits, des canaux, des stations d'épuration, des locaux d'isolement, tout en tenant la population en éveil et prête à lutter contre toute épidémie.

Ce plan fut adopté le 10 octobre 1915 par le ministre des Affaires intérieures et de la Santé publique, et le 27 octobre de la même année, un « règlement pour la préservation de la santé publique » fut élaboré et confirmé par le Conseil des ministres. Le Conseil Central National de l'Hygiène fut constitué comme suit : président — le directeur de la Santé publique; vice-président — un député; secrétaire, le directeur de la Bibliothèque Nationale; membres — 10 députés, ainsi que les secrétaires généraux du Ministère des Affaires intérieures, du Ministère de l'Instruction publique et du Ministère des Travaux publics, le chef du Service Sanitaire Militaire, le directeur des Chemins de fer, le président du Conseil Médical Suprême, ainsi que trois membres de ce dernier Conseil et le représentant du Saint-Synode. Le 30 octobre 1915, le Conseil Central de l'Hygiène donna des ordres pour la constitution d'un Conseil de l'Hygiène dans toutes les agglomérations.

Les dépenses des crédits accordés pour la lutte contre les épidémies furent réglées par un règlement de l'État, conformément auquel le seul Conseil Central de l'Hygiène décidait quelle assistance il y avait lieu d'accorder, et à qui, tandis que le secours lui-même était accordé par le ministre des Affaires

intérieures et de la Santé publique, sous la responsabilité du Conseil hygiénique local. A la fin de 1915, on vit constitués plus de 1.000 Conseils Locaux d'Hygiène. A la fin de 1916, leur nombre atteignit 2.071 ; et à la fin de 1917, il y avait dans les confins de l'ancienne Bulgarie 2.311 Conseils d'Hygiène, pour un total de 2.361 agglomérations. Avec les Conseils d'Hygiène qui furent institués dans quelques régions nouvellement annexées, il y avait en tout 2.336 Conseils Locaux d'Hygiène. Le nombre des communes qui n'avaient pas institué de Conseils d'Hygiène ne s'élevait au 31 décembre 1917 qu'à 58.

Bientôt après l'ouverture du Parlement, le règlement en question fut transformé en une loi sur les Conseils d'Hygiène en temps de guerre, dont les principaux articles étaient les suivants :

Pour la préservation de la santé publique dans les conditions exceptionnelles créées par la guerre, il est institué à la Direction de la Santé publique et au Conseil Médical Suprême, un Conseil Central National d'Hygiène, et un Conseil Local d'Hygiène dans chaque commune du territoire.

Le Conseil Central de l'Hygiène se compose de : dix députés nommés par le Ministre des Affaires intérieures et de la Santé publique ; des secrétaires-généraux des Ministères des Affaires intérieures et de la Santé publique, de l'Instruction publique, des Constructions publiques, des Routes et des Chaussées ; du Directeur général des Chemins de fer et des Ports, du Directeur de la Santé publique, du Chef du Service Sanitaire de Guerre, du président et des membres du Conseil Suprême Médical, domiciliés à Sofia, du directeur de la Bibliothèque Nationale, d'un chef de Section du ministère des Affaires intérieures et de la Santé publique, et d'un représentant de l'autorité ecclésiastique.

Les Conseils d'Hygiène urbains se composent du maire de la ville comme président, et comme membres : des députés demeurant dans la ville, du préfet du département, et de celui de l'arrondissement, de médecins du département ou de l'arrondissement, et, en leur absence, de leurs adjoints, du médecin de la ville ou de son adjoint, du directeur doyen du Service du gym-

nase ou du progymnase, du président des instituteurs de l'Enseignement supérieur et de l'instituteur doyen des écoles nationales, du préfet de police, du commandant de la ville, du juge de paix et d'un prêtre.

Les Conseils Hygiéniques ruraux se composent du maire de la commune comme président, et comme membres : du médecin ou de l'aide-médecin s'il y en a un, du secrétaire-percepteur, des députés domiciliés dans le village, du directeur du progymnase ou bien de l'instituteur directeur de l'école, d'un prêtre et de deux conseillers municipaux.

Le Conseil Central de l'Hygiène dirige tous les Conseils d'Hygiène en donnant les instructions nécessaires, en déterminant aussi les crédits qui leur sont accordés dans ce but, conformément au règlement qui devra être élaboré par le Conseil Central de l'Hygiène et confirmé par le ministre des Affaires intérieures. Ce règlement régularisera, de même, la question des services et du personnel rémunéré du Conseil de l'Hygiène, ainsi que la question des employés de bureau et des dépenses du Conseil Central de l'Hygiène.

Les Conseils d'Hygiène citadins et ruraux agissent indépendamment et conformément aux instructions du Conseil Central de l'Hygiène.

Les membres des Conseils d'Hygiène sont personnellement responsables devant la loi de la non-exécution des tâches dont ils sont chargés par cette loi.

Le but des Conseils d'Hygiène est de surveiller la propreté dans les domiciles, les rues, les boulevards, les puits, les fontaines, sur les berges des rivières, dans les charcuteries, les usines et les ateliers : de faire l'éducation de la population pour tout ce qui concerne les mesures préventives contre les maladies contagieuses, et de veiller en général, à l'application des instructions et des règlements du Conseil Central de l'Hygiène.

Les Conseils d'Hygiène se réuniront régulièrement une fois par semaine, et exceptionnellement, toutes les fois qu'ils y seront invités par le président. Pendant ces réunions, les Conseils d'Hygiène, outre les délibérations sur des questions de

leur compétence, entendront les rapports des présidents des Commissions de quartier, et prendront les décisions indispensables pour remédier aux défauts constatés.

Les Conseils d'Hygiène doivent se constituer immédiatement et diviseront les agglomérations, villes ou villages, en quartiers. Les Conseils d'Hygiène répartiront, en outre, tous les instituteurs, prêtres, employés, citoyens et étudiants instruits, dans les Commissions de quartier autant qu'il sera nécessaire.

Chaque Commission de quartier doit être constituée eu égard au choix de personnes du quartier dans lequel opérera la commission en question. La Commission de quartier choisit un président dans son sein.

Les fonctions des Commissions de quartier sont honorifiques et obligatoires.

Les Commissions de quartiers visitent au moins une fois par semaine les demeures, surveillent les rues, les boulevards, les fours, les cafés, les estaminets, les hôtels, les usines, les sources, les puits, les fontaines, les ruisseaux, etc., qui se trouvent dans le quartier. Lors de leurs tournées, elles feront l'éducation de la population en ce qui concerne l'importance de la propreté des domiciles et des alentours, et devront veiller au maintien de cette propreté. De même, lors de ces tournées, les Commissions de quartier doivent s'informer des cas de maladies contagieuses : rougeole, maux de gorge, fièvre intermittente, et en informer sans retard les autorités sanitaires, les médecins ou aides-médecins s'il en existe et, dans le cas contraire, le maire.

Lors de sa visite, la Commission de quartier renseigne si possible la population sur la nature des maladies contagieuses, et la manière de s'en préserver, conformément aux instructions et aux règlements sur la lutte contre les maladies contagieuses, publiés par la Direction de la Santé publique.

Toutes les personnes chargées de ces fonctions, conformément à la présente loi, doivent assurer leur service selon les prescriptions de la présente loi ; dans le cas contraire, elles seront passibles d'une amende de 5 à 600 levas. L'amende à infliger au membre coupable de la Commission de quartier est déterminée par le Conseil d'Hygiène ; celle à infliger au membre

coupable du Conseil d'Hygiène local est déterminée par le Conseil Central de l'Hygiène. La même sanction est prévue et imposée par les Conseils d'Hygiène aux personnes qui ne se conforment pas à ses prescriptions, ou à celles des Commissions de quartiers. La perception des amendes s'effectue immédiatement par le truchement des percepteurs de l'État. Ce n'est qu'après paiement de l'amende que la personne intéressée a le droit d'appel, pour tous les cas sans exception, devant le Conseil Central de l'Hygiène.

Après avoir donné le texte de la loi sur l'instruction de ces divers organes, étendons-nous maintenant sur le travail fourni par ces mêmes organes.

Le Conseil Central de l'Hygiène a tenu, depuis sa fondation jusqu'à la fin de 1916, 27 assemblées générales et 9 assemblées du Conseil permanent ; et en 1917, 35 assemblées générales et 4 assemblées du Conseil permanent. L'exécution de ces décisions a été confiée au Conseil permanent composé du président, du vice-président et du secrétaire. Tous les Conseils d'Hygiène, ainsi que le Conseil Central, y compris le Conseil permanent, ont travaillé à titre honorifique. Au Conseil Central de l'Hygiène fut attaché un bureau, dont le personnel s'élevait en 1916 à 8 personnes, et en 1917 à 10 personnes. Ces employés ont été payés à la journée. Pour leurs salaires, on dépensa, en 1916, 15.177 levas ; et en 1917, 14.679 levas.

Du 27 octobre 1915, jusqu'à la fin de 1917, le Conseil Central de l'Hygiène a reçu 15.366 lettres et en a expédié 6.267.

Lorsque le Conseil Central de l'Hygiène eut institué les Conseils d'Hygiène dans presque toutes les agglomérations, il les prépara à la lutte contre les maladies épidémiques par une série de circulaires et d'instructions. Là où l'institution des Conseils hygiéniques subit des retards, ou bien là où ces derniers n'eurent pas une activité suffisamment grande, on imposa des pénalités ; ainsi, en 1916, on punit 334 maires et secrétaires-percepteurs, et on toucha une somme totale de 8.535 levas ; pendant l'année 1917, 354 maires, secrétaires-percepteurs et autres membres des Conseils d'Hygiène furent punis d'amendes dont le montant total s'éleva à 12.430 levas. Là où l'amende

n'eut pas d'effets, furent intentés des procès contre les coupables.

En outre, le Conseil Central de l'Hygiène accordait des assistances pécuniaires pour la lutte contre les épidémies. Sur sa demande, le Parlement vota à deux reprises un crédit d'un million de levas, conformément au paragraphe 5 de la loi sur les Conseils d'Hygiène pour la lutte contre les épidémies. Le premier crédit d'un million de levas reporté sur le budget de l'année 1916 (décret n° 14 du 25 mars 1916) ; et le second, également d'un million de levas, fut reporté sur le budget de l'année 1917 (décret n° 14 de 1917). Grâce à ces secours, on parvint, dans beaucoup d'agglomérations, à faire prendre des mesures préventives contre les épidémies et, là où elles apparurent, des mesures pour leur suppression.

Ces secours furent tout d'abord utilisés pour l'aménagement des conduites d'eau potable. Étant donné que quelques épidémies (le typhus abdominal, le choléra, etc.) se propagent le plus souvent par l'eau, une des plus importantes mesures préventives que les Conseils hygiéniques devaient prendre était de munir l'agglomération d'une eau saine. Chez nous, à part quelques villes, il n'y a pas de conduites d'eau centrales comme il y en a dans les pays européens bien organisés. Toutes les agglomérations se servent de fontaines, de sources et de puits, qui se trouvent tous dans un état déplorable. Dans un grand nombre de villes et de villages, les conduites d'eau sont faites en terre glaise et sont tellement détériorées que l'eau, outre qu'elle se salit, se perd presque complètement en cours de route. Les puits et les sources se souillent encore plus facilement. La mortalité de notre population aurait sensiblement baissé, si chaque agglomération avait eu soin de se munir d'eau saine. Ceci s'imposait surtout à cette époque. Cependant, les ressources et la main-d'œuvre ne permettaient de prendre que des précautions très limitées. Presque partout où furent institués des Conseils d'Hygiène, on s'occupa davantage d'avoir de l'eau potable. Soit avec des crédits municipaux, soit à l'aide de secours votés par le Conseil Central de l'Hygiène, on installa dans une centaine d'agglomérations des puits

modernes et des conduites d'eau, ou l'on répara les fontaines. A cet effet, le Conseil Central de l'Hygiène préleva, sur les crédits qui avaient été votés pour l'année 1916, une somme de 374.924,90 levas qui servit à fournir des secours à 372 communes citadines et rurales. Sur les crédits votés pour l'année 1917, on préleva jusqu'au 31 décembre 1917 — 324.403,10 levas de secours donnés à 214 communes. Grâce aux secours des Conseils d'Hygiène, quelques villes, telles que Kustendil et d'autres, aménagèrent des conduites d'eau potable qui écartèrent l'apparition de maladies contagieuses.

Pour l'entretien de la propreté des agglomérations, le Conseil Central de l'Hygiène préleva sur le premier crédit qui avait été voté 125 600 levas, qui furent distribués à 57 communes dont les revenus étaient nuls. Sans cette assistance de la part des Conseils d'Hygiène, les localités en question n'auraient pas pu s'occuper de leur propreté, faute de ressources. Au 31 décembre 1917, on avait prélevé sur le second crédit voté 97.170 levas, accordés à 31 municipalités.

Les renseignements recueillis par le Conseil Central de l'Hygiène dans le courant de deux années, montrèrent qu'à de petites exceptions près, la malpropreté régnait dans les établissements privés et publics, dans les rues, etc., dans toute la contrée. Depuis les quartiers éloignés de Sofia jusqu'au dernier village, partout sévissait la malpropreté.

Pour que le Conseil Central de l'Hygiène puisse organiser une lutte plus efficace contre les épidémies, et étant donné l'impossibilité des Conseils d'Hygiène de se munir d'appareils de désinfection, le Conseil Central de l'Hygiène acheta, sur les crédits votés pour l'année 1916, 50 appareils de désinfection à 4 roues, 50 à 2 roues, et 500 pulvérisateurs Vermorel. Ils furent entreposés à la Direction de la Santé publique, d'où ils furent distribués là où l'on en avait besoin. Le Conseil Central de l'Hygiène prêta 21 de ces appareils au Service sanitaire de Guerre, sur la demande de ce dernier. Le coût de ces 100 appareils de désinfection à vapeur, et des 500 pulvérisateurs fut de 306.250 levas, qui furent prélevés sur le premier crédit d'un million de levas voté pour la lutte contre les épidémies.

On a pu se rendre compte que grâce à la lutte organisée contre les épidémies, tant dans l'armée que dans l'intérieur du pays, et à de petites exceptions près, la contrée fut préservée d'épidémies pendant la durée de la guerre. Le choléra ne parvint point à s'implanter en Bulgarie, et le typhus exanthématique, la plus dangereuse des maladies contagieuses pendant la guerre, ne parvint nulle part à prendre une grande extension. Là où elle apparut, les Conseils d'Hygiène firent leur devoir. Dans de nombreux villages, les instituteurs et les institutrices apprirent à la population à se débarrasser des parasites, et de cette manière rendirent la population capable de lutter énergiquement contre le typhus exanthématique.

Dans le courant de la guerre, nous avons eu en Bulgarie 2.154 soldats, 9.303 civils et 2.237 prisonniers atteints de typhus exanthématique. Les décès causés par cette maladie se répartissaient comme suit : soldats, 247 ; civils, 735 ; et, prisonniers, 264. En outre, le taux de la mortalité due à la maladie fut très bas : environ 10 pour 100.

A la même époque, nous avions 8.108 cas de scarlatine, dont 1.648 mortels, soit environ 20 pour 100. Aucun cas mortel de choléra ou d'autre maladie contagieuse n'a été enregistré.

Pour la lutte contre les maladies contagieuses, le Conseil Central d'Hygiène alloua pendant l'année 1916, 77.385 levas de secours aux 40 communes, où ces maladies avaient apparu. Pendant l'année 1917, jusqu'au 31 décembre, les secours pécuniaires accordés dans le même but s'élevèrent à 118. 797,25 levas répartis dans 70 Conseils de l'Hygiène.

Le Conseil Central de l'Hygiène prit aussi de nombreuses autres initiatives concernant la propreté individuelle, une meilleure alimentation, etc. Il convoqua au mois de juin de l'année 1917 *une Conférence des médecins* restant dans la contrée, qui avait pour but l'étude des cas épidémiques, leur provenance, leur puissance de développement, etc. Ainsi, cette conférence constata que le typhus exanthématique, par exemple, ne présentait pas de foyers dans le pays ; qu'il avait été amené par des prisonniers, des voituriers, des internés et autres personnes venant de Serbie, de Macédoine et de Roumanie ; qu'il s'était

déclaré dans 500 agglomérations, et que partout la lutte contre ce fléau avait été énergique.

Le Conseil Central de l'Hygiène s'est occupé aussi du manque de médecins et d'aides-médecins dans le pays. Dans son rapport au Parlement, sur ce sujet, il dit entre autres :

« Le dévouement avec lequel travaillent les médecins bulgares lors du traitement des maladies contagieuses, et leur présence au front, réduisent leur nombre. Dans le courant de la guerre, nous avons perdu près de 40 médecins, hommes et femmes. En outre, beaucoup de médecins diminuent ou suspendent leur activité par suite de leur âge avancé. De sorte que sur les 696 médecins en activité au commencement du mois de septembre 1915, il n'en reste maintenant que 650, dont 50 ont dépassé 60 ans. Prenant en considération qu'environ 200 médecins habitent Sofia, il reste donc pour le reste de la population, soit près de 5 millions d'habitants, à peine 400 médecins aptes au service, soit environ 8 médecins pour 100.000 habitants, tandis que la Suède en a 24 pour 100.000 habitants, la Norvège 40, l'Autriche 41, l'Allemagne 50, le Danemark 52 et l'Angleterre encore plus. Si la guerre se prolonge encore, la crise en médecins deviendra un danger social ; la nécessité s'impose de prendre des mesures pour éviter une telle crise. Dans la séance du 26 juin 1917, le vice-président du Conseil Central de l'Hygiène proposa au Conseil de prendre toutes mesures nécessaires pour augmenter le nombre des médecins et des aides-médecins dans un avenir proche, en créant une Faculté de Médecine et en élargissant les écoles d'aides-médecins.

« Le Conseil Central de l'Hygiène pria le Conseil Suprême Médical de s'occuper sérieusement de cette question. Le 22 août 1917, on informa le Conseil Central de l'Hygiène que le Conseil Suprême Médical, après avoir sondé le ministre-président et obtenu son approbation, avait décidé d'instituer une Faculté de Médecine, et qu'il avait préparé le projet nécessaire. A la fin de 1917 le Parlement vota la Loi pour la création de la Faculté de Médecine auprès de l'Université. »

L'organisation bulgare de l'hygiène, dont nous venons de parler, développa une grande activité, et paraît avoir été un

des facteurs les plus importants qui ont contribué pendant la guerre à sauvegarder la population contre les épidémies. Celles-ci surtout, dans les conditions générales de la santé publique à ce moment, étaient particulièrement à craindre et pouvaient avoir des conséquences désastreuses pour le pays. Il suffira de rappeler qu'en 1913, dans l'arrondissement de Vratza, 5.000 personnes moururent du choléra, et que ce chiffre dépasse de beaucoup le nombre des morts au champ de bataille de cette région.

CHAPITRE VII

L'économie bulgare et l'activité économique du pays pendant la guerre européenne

§ 1. — Complète désorganisation et paralysie de la vie économique pendant les premiers mois de la mobilisation et de la guerre.

Quelques années auparavant, la Bulgarie avait déjà éprouvé toutes les cruautés d'une mobilisation et d'une guerre. Elle avait été atteinte par la désorganisation et la complète paralysie de la vie économique que les événements provoquèrent pendant la guerre balkanique. A peine commençait à s'effacer le pénible souvenir des précédentes épreuves, que vers la fin de l'année 1915 la Bulgarie se trouvait soumise à une nouvelle mobilisation et engagée dans une nouvelle guerre. Cette fois-ci, cependant, l'administration militaire avait apporté quelques rectifications et des améliorations à la vie économique et intellectuelle du pays. Ainsi, tandis que lors de la guerre balkanique toutes les personnes mobilisables avaient dû se rendre, selon le plan de mobilisation, au lieu indiqué, et effectuer leur service, sans égard à la position qu'elles occupaient, soit dans leur famille, soit dans la société; pendant cette seconde guerre, diverses considérations furent observées.

Mais malgré cela, la mobilisation ressuscita tout d'un coup devant le peuple un passé misérable et paralysa toute initiative, surtout dans la branche économique. Les grands et les petits établissements commerciaux, les magasins des artisans, de

nombreuses usines, même quelques moulins cessèrent de fonctionner et furent fermés. De même, l'agriculture fut privée de main-d'œuvre par la mobilisation et la désorganisation qui se produisit fut, on peut le dire, indescriptible. Justifié ou non, le plan de mobilisation en Bulgarie était tel que, instantanément, tous les hommes aptes au travail furent incorporés dans l'armée. Les grands États, ayant une population de plusieurs dizaines de millions, avaient la possibilité, en cas de mobilisation, d'effectuer un choix parmi leur population. Comme d'autre part, la levée d'une armée de plusieurs millions d'hommes ne saurait être effectuée d'un seul coup, les grands États peuvent laisser une grande partie de leur population vaquer à ses occupations. Mais un petit État comme la Bulgarie, qui s'efforçait de lever une grande armée, devait naturellement utiliser tout homme apte au service et l'incorporer dans l'armée. Les effectifs de l'armée mobilisée en Bulgarie s'élevèrent à 25 pour 100 de la population. Avec une telle proportion, l'Allemagne aurait dû lever une armée de plus de 15 millions d'hommes, la France de 8 millions, la Russie de plus de 30 millions de soldats, etc. Ceci explique la disparition totale de la main-d'œuvre en Bulgarie. D'autant plus que, tant dans l'agriculture que dans l'industrie, notre pays a plus besoin de main-d'œuvre que les grands pays capitalistes — Allemagne, Angleterre, France — où le développement du machinisme pose la question tout autrement. Ajoutons à cela que l'armée bulgare avait à opérer sur un front éloigné du centre productif des articles indispensables au ravitaillement de l'armée dans des endroits dépourvus de voies ferrées et de routes, cependant nécessaires au transport des vivres du bétail et de munitions pour les troupes. Le front macédonien, où était concentrée l'armée bulgare, ne disposait pour son ravitaillement que de deux voies et se trouvait éloigné de tout. Cette circonstance, du reste, obligeait le Commandement à conserver un nombre incroyable d'hommes et de têtes de bétail uniquement pour le service de l'arrière. Il n'y eut qu'une différence entre les conditions de la vie économique pendant la guerre balkanique et les premiers mois de la guerre européenne : elle consistait en

ce que la mobilisation et la guerre ne commencèrent qu'à une saison avancée de l'année, vers l'automne, alors que la majeure partie du travail agricole était terminée, et qu'en temps normal le village se repose. Mais on ne peut pas en dire autant de la population artisane, qui, contrairement à celle des villages, voit son activité économique atteindre son maximum pendant l'automne. L'hiver passa vite, mais dès l'apparition du printemps, c'est-à-dire dès l'époque où l'activité agricole commence, le pays se trouva dans un état désespéré : presque partout on manquait de main-d'œuvre. Bien que la femme paysanne bulgare soit habituée aux pénibles travaux de l'agriculture, elle ne pouvait cependant pas prendre la place de l'homme dans ceux qui, depuis des siècles, sont réservés à la population masculine, tels que le labour, les semailles, etc. Il faut signaler aussi ici une autre particularité : les grands États belligérants s'organisaient de manière à envoyer à tour de rôle leurs soldats en permission. Pour l'armée bulgare, ceci était presque impossible. Le Commandement général, il est vrai, déploya les plus grands efforts pour envoyer systématiquement en permission les soldats du front, mais les résultats furent très insuffisants par suite du caractère même de l'activité économique de la population bulgare. Les travaux agricoles sont périodiques. Ils exigent pendant un certain moment de l'année un renforcement important de la main-d'œuvre. Les congés accordés n'auraient pu satisfaire à cette exigence. Nous négligeons le côté psychologique, qui avait aussi son importance : nous voulons parler de l'incertitude, de l'appréhension, de la crainte du lendemain qui contribuaient puissamment à paralyser l'activité économique. La vie économique du village se ralentit donc considérablement pendant les années 1916 et 1917, comme le montrent d'ailleurs les statistiques agricoles que nous donnons dans le texte du présent ouvrage. Or, il est notoire que la richesse et les ressources de la Bulgarie sont de nature agricole. Quel fut donc le véritable tableau de la vie économique de la Bulgarie pendant la première époque de la guerre ? Nous allons le voir dans les quelques paragraphes suivants.

§ 2. — Commerce intérieur et extérieur de la Bulgarie pendant la guerre.

Les perspectives économiques que la guerre découvrait aux différents pays belligérants les amena, dès le début des hostilités, à limiter plus ou moins la liberté du commerce. Devant les besoins vitaux de la nation, le commerce fut aussi réglementé en Bulgarie. La nécessité de conserver toutes les réserves en vivres et en matériaux dans les limites de l'État imposa une série de prohibitions d'exportation, et il en fut de même pour l'importation. L'état de guerre modifiait de fond en comble les conditions du commerce international. L'échange se limitait uniquement aux relations avec les puissances alliées. Mais à l'époque où la Bulgarie conserva la neutralité, elle observa une certaine réserve dans ses relations économiques avec les deux parties belligérantes, pour n'être pas soupçonnée de favoriser ou de protéger l'une ou l'autre. En outre, les échanges pouvaient ouvrir la voie à des espionnages et à des fraudes qui auraient été une menace pour la neutralité du pays.

La Bulgarie, quoique nullement préparée, s'adapta aux conditions économiques spéciales créées par la guerre et se réorganisa économiquement. Presque toujours cependant elle retarda le plus possible les mesures destinées à régulariser selon un plan déterminé la vie économique du pays. Pour limiter le désordre croissant dans la production et dans les échanges commerciaux, on vota en mars 1915, comme nous l'avons dit, la loi de la prévoyance sociale. Le « Comité Central », institué alors, n'avait ni méthode, ni programme de travail productif. Les prix des divers produits de première nécessité montaient très rapidement, mais non point uniformément, et, dès qu'on les réglementait, ils disparaissaient aussitôt du marché. Les irrégularités et les abus dans le commerce extérieur croissaient et provoquaient le mécontentement de toute la société. Les autorisations spéciales d'exportation, accordées sur une large échelle à certaines personnes, malgré les prohibitions existantes, créaient un favoritisme préjudiciable à l'intérêt général et à la tranquillité intérieure de la nation. Il en était

de même de l'importation. Les prix des marchandises récemment importées et qui tendaient à s'épuiser, montaient très rapidement, ce qui inquiétait la population. Comme nous l'avons vu, les alliés exportaient secrètement et frauduleusement les réserves en matières dont notre économie nationale avait grandement besoin. Une sévère réglementation de l'importation et de l'exportation s'imposait. Dans ce but fut conclu en 1916 un accord entre le Comité Central et les représentants alliés de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie : mais celui-ci ne donna pas les résultats qu'on espérait, car le Comité n'avait pas de service organisé, ni d'organes spéciaux pour mettre les règlements en vigueur. Il arrivait d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie beaucoup de marchandises dont le pays n'avait plus besoin, étant donné les nouvelles conditions créées par la guerre, et on exporta, par contre, des marchandises de première nécessité. De même, sous couleur de transit, des produits indispensables à notre armée et à notre population étaient exportés à destination de la Turquie, car ce dernier pays était sous le rapport économique, encore plus mal organisé que la Bulgarie. Celle-ci était d'ailleurs sous la coupe de ses alliés plus puissants, circonstance qui ne faisait qu'accroître le désordre déjà existant. Les règlements sévères, et qui avaient force de loi, de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale nouvellement créée, ne furent d'aucun secours. Même le contrat spécialement rédigé pour répondre aux énormes besoins de la guerre ne réussit pas à régulariser le commerce extérieur du pays. Il introduisit néanmoins quelques nouveaux principes dans le commerce extérieur. Pour écarter la spéculation privée, l'échange des marchandises dut, dorénavant, s'effectuer exclusivement par l'intermédiaire des *organes officiels de l'Etat*. Ainsi s'établirent, dans le commerce international, des relations commerciales entre gouvernements, relations qui continuèrent même après la guerre. Le transit des marchandises fut également réglementé, mais sans résultats effectifs. Pour des motifs militaires, les alliés n'admettaient presque pas le transit, même à destination des pays neutres. On accordait seulement, conformément au contrat, à la

Bulgarie, la possibilité d'exporter une partie de ses produits bruts — tabac, opium, essence de rose et vin, — mais chacune de ces exportations rencontrait en fait des obstacles dressés par les alliés. Dans les achats en commun, que les alliés effectuaient dans les pays neutres, la Bulgarie devait recevoir sa part, selon le contrat en question ; en réalité, on ne lui fournissait rien. La conséquence la plus importante de la création du monopole du commerce extérieur fut l'institution d'une « Centrale d'achats » spéciale, à l'instar des alliés, qui s'efforçait de régulariser l'importation et l'exportation avec le concours et les ressources des banques d'État. Par l'intermédiaire de ses représentants à Vienne, à Berlin, à La Haye et à Kiev, cette Centrale tâchait d'acheter d'importantes quantités de marchandises indispensables, mais une faible partie seulement de celles-ci fut importée dans le pays, principalement par suite des obstacles soulevés par les divers Offices d'achats de nos alliés, qui s'étaient établis solidement dans les pays neutres et en Russie. Nous pouvons dire, en résumé, que l'importation dépendait du hasard ; on n'importait pas toujours les articles nécessaires au pays, et ce qu'on importait était plutôt au détriment de notre change.

L'exportation avait lieu presque exclusivement vers les pays alliés. Selon le contrat du 27 octobre 1917, ceux-ci avaient le droit d'exporter de notre marché intérieur libre des cocons de vers à soie, des peaux du menu bétail, etc., et les autres matières premières qui leur étaient indispensables : et ils réussirent par tous les moyens à exporter ces marchandises, promptement et souvent en tapinois. Cependant, malgré toutes les difficultés dans lesquelles la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale avait à se débattre en ce qui concernait le commerce intérieur et extérieur, elle obtint des résultats positifs ; sans la Direction, le pays se serait effondré dans un chaos économique sans fond. Notre peuple et notre pays étaient entre tous ceux qui étaient les moins préparés et les moins propres à subir les conditions économiques créées par la guerre, avec les privations plus ou moins grandes qu'elles comportent.

Après les caractéristiques que nous venons de donner du commerce extérieur et intérieur de la Bulgarie pendant la durée de la guerre, il nous faut maintenant exprimer en chiffres, et par des faits concrets, les particularités de notre commerce extérieur à cette même époque, en prenant pour base l'année 1912. La quantité totale de l'importation et de l'exportation, exprimée en kilogrammes avec leur contre-valeur, données que nous possédons pour la Bulgarie, serait un chiffre trop variable, ceci étant dû à certaines particularités des conditions économiques nationales. La Bulgarie, pays agricole, exporte de préférence des céréales, du bétail et des produits agricoles et d'élevage de menu bétail. Si l'année est féconde le chiffre de l'exportation totale augmente considérablement, pour descendre jusqu'à un minimum lors d'une année stérile. C'est aussi de la récolte que dépend l'allure de notre bilan commercial, actif et passif. Par suite de la grande importation qui se faisait en objets manufacturés, notre bilan commercial jusqu'à la guerre n'a accusé d'actif qu'en 1906 et en 1907. Il est à remarquer que pendant la période de guerres, de 1915 à 1918, il y eut des années où le bilan accusa un grand actif. Le tableau suivant nous donnera un aperçu précis de l'état général de notre commerce extérieur pendant cette période :

Années	Importations		Exportations		Bilan commercial
	En Kgr.	En Levas-or	En Kgr.	En Levas-or	
1912	573.246.029	213.110.269	757.055.788	156.406.624	— 56.703.645
1915	122.247.522	73.494.942	189.081.473	109.415.575	+ 35.920.633
1916	93.146.776	89.428.022	76.997.949	95.745.608	+ 6.367.586
1917	210.108.063	168.684.537	60.477.707	288.906.404	+ 120.221.867
1918	485.128.011	567.210.526	63.889.657	415.476.195	— 151.734.331

Ces chiffres intéressants attestent d'eux-mêmes l'extrême anomalie que présentait le commerce bulgare. Tandis que pendant une dizaine d'années de suite notre bilan commercial

avait été passif, dès la première année de guerre il devient actif, pour atteindre en l'année 1917, époque à laquelle l'organisation économique de la Bulgarie était poussée au plus haut degré, un actif d'exportations de 120 millions de levas. Cependant, la dernière année de guerre, année de décadence militaire et économique, a un bilan commercial qui accuse un déficit sensible, engloutissant à lui seul tous les soldes actifs des trois années commerciales de 1915, 1916 et 1917.

Au point de vue du commerce, l'année 1912 n'a pas été entièrement normale, car dans les quatre derniers mois de l'année la Bulgarie était déjà en guerre. De même, l'année 1915 trahit déjà les premiers symptômes d'une situation économique ébranlée. Par son entrée dans la guerre, la Bulgarie se trouva dans un complet isolement. L'État ne pouvait même pas maintenir de relations commerciales avec ses alliés, étant donné que la voie à travers la Serbie n'était pas encore rétablie. Ceci eut comme répercussion un arrêt complet de notre commerce extérieur. L'actif de notre bilan commercial pour cette année était dû, quand même, aux grandes exportations que notre pays fit dans les futurs pays alliés. L'an suivant, 1916, apporta un grand désordre dans notre commerce extérieur, car le gouvernement n'avait pas une nette idée de son organisation. Tandis que l'importation pendant cette année avait augmenté de 16 millions de levas, l'exportation diminua d'environ 14 millions de levas. La particularité remarquable dans le commerce extérieur de la Bulgarie de cette année fut l'uniformité survenue pour les articles de commerce et pour le nombre d'États avec lesquels la Bulgarie maintenait ses relations commerciales. Ces dernières avaient lieu uniquement avec les pays alliés. Ces particularités continuèrent pendant toute la période de la guerre. Jusqu'à quel degré étaient intéressés les divers pays européens dans le commerce bulgare, nous pouvons le voir dans le tableau suivant, qui ne concerne que les pays avec lesquels la Bulgarie eut le plus grand commerce :

	1914	1915	1916	1917	1918
Autriche :					
Importation...	63.265	18.263	29.423	65.469	147.945
Exportation.....	10.779	22.722	50.262	99.840	160.733
Allemagne :					
Importation.....	53.841	9.393	36.539	64.471	215.363
Exportation.....	20.160	29.803	36.652	180.992	245.881
Belgique :					
Importation.....	5.001	340	59	109	64
Exportation.....	36.176				
Angleterre :					
Importation.....	34.475	5.288	439	20	259
Exportation.....	18.917	1.299	4		
France :					
Importation.....	19.526	1.785	36	40	37
Exportation.....	12.346	4.319	111		
Roumanie :					
Importation.....	13.030	11.268	9.025	12.020	40.891
Exportation.....	3.383	8.182	276	36	819
Turquie :					
Importation.....	11.046	4.653	11.304	13.593	17.263
Exportation...	11.195	18.123	4.678	2.769	2.650
Suisse :					
Importation.....	2.017	798	1.347	11.429	95.704
Exportation.....	284	1.965	1.823	3.570	4.151

Ce tableau détaillé des clients importateurs et exportateurs de la Bulgarie, montre les grands changements survenus en Bulgarie pendant la guerre. En échange des marchés qui furent éliminés, Angleterre, France, Italie, Belgique et Roumanie, le commerce avec nos alliés — l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Turquie — et celui avec les pays neutres, en premier lieu la Suisse, se renforça dans des proportions incroyables. Ainsi, tandis qu'en 1914 notre commerce total avec l'Allemagne (importations et exportations) s'élevait à 18,69 pour 100 des importations et des exportations totales, en 1915 ce pourcen-

tage s'élève à 21,43 pour 100 ; en 1916 à 39,52 pour 100 et en l'année 1917 à 53,64 pour 100, c'est-à-dire à plus de la moitié de tout notre commerce extérieur. De même, notre commerce extérieur avec l'Autriche-Hongrie passe de 18,70 pour 100 avant la guerre à 43,02 pour 100 en 1916. Tout autres sont nos relations commerciales avec la Turquie. De 12,45 pour 100 en 1915, ce commerce retombe à 3,58 pour 100 pendant l'année 1916 et à 2,63 pour 100 en 1918, c'est-à-dire deux fois moins de commerce qu'en temps de paix. Ceci est dû à l'exportation limitée de la Bulgarie en Turquie après l'année 1916 par suite des faibles ressources pécuniaires de la Turquie et de ses faibles capacités de paiement.

La Suisse, qui était l'unique pays neutre avec lequel la Bulgarie pouvait entretenir des relations commerciales pendant la guerre, devint le fournisseur principal d'une série d'articles. Aussi la part qui lui revient dans le commerce extérieur de la Bulgarie augmente pendant la guerre. Tandis que le commerce d'importation et d'exportation avec la Suisse, pendant l'année 1914, constituait 0,58 pour 100 des échanges commerciaux, en l'année 1918 il représentait déjà 10,16 pour 100 du commerce total de la Bulgarie. Ceci était dû au fait que la Suisse était l'unique marché neutre où la Bulgarie pouvait exporter l'excédent de son tabac brut et son essence de rose. Si nos alliés n'avaient pas soulevé d'obstacles, la proportion de cette exportation aurait été sensiblement plus grande.

Concernant la nature des marchandises, objets de notre commerce extérieur, la guerre amena une grande uniformité dans les espèces d'articles que l'on échangeait avec l'étranger. Autant avant la guerre ce commerce se distinguait par la grande diversité des marchandises, autant maintenant, avec les restrictions d'importation et d'exportation, la nature de ces articles était uniforme. La guerre européenne amena même des modifications dans l'objet de notre commerce extérieur. Tandis qu'avant les guerres, l'exportation des céréales occupait la première place, maintenant, par suite d'insuffisance dans le ravitaillement, des mauvaises récoltes et de la diminution de la main-d'œuvre, elle était devenue presque négligeable.

Par contre, quelques autres produits agricoles commencèrent à s'exporter en quantités beaucoup plus grandes. Pour nous rendre compte du développement général du commerce extérieur de la Bulgarie pendant les années de guerre 1916-1918, nous donnons le tableau suivant (p. 405) concernant les genres de marchandises les plus importants.

Les chiffres concernant l'année 1918 sont les plus impressionnants. Quoique pour certains articles la quantité des marchandises exportées ne soit pas augmentée, leur valeur a sensiblement augmentée. Ainsi, tandis que pendant l'année 1916 on importa 2.045.435 kilos de denrées coloniales pour une somme de 3.078.591 levas, l'année suivante 2.433.539 kilos des marchandises de même nature coûtaient déjà 9.855.526 levas. La valeur de toutes les sortes de marchandises importées s'éleva dans les mêmes proportions, passant de 89.428.000 levas en chiffres ronds pour l'année 1916, à 567.210.000 levas pour l'année 1918. Le motif doit en être recherché dans la baisse du Lev bulgare sur les bourses internationales de change, ce qui amena le renchérissement de toutes les marchandises.

Tandis que, pendant l'année 1916, l'exportation du bétail vivant s'exprimait par le chiffre de 8.000 têtes de bétail, gros et petit, en l'année 1917 il s'élève à presque le double, 15.000 en chiffres ronds, pour retomber en 1918 à 51 têtes de bétail. Particulièrement sensible a été la diminution de l'exportation de céréales dont le montant a passé de 13 millions en 1916 à 135.000 pour l'année 1918.

Dans tout le commerce d'exportation de la Bulgarie pendant la guerre, le tabac a joué le rôle le plus important, et ceci tant pendant l'année 1917 que pendant l'année 1918, lorsque le tabac bulgare ne rencontrait aucune concurrence dans l'Europe centrale. Dans le tableau ci-dessus, le tabac figure parmi les denrées coloniales. Sur 205.558.000 levas de marchandises de ce genre exportées pendant l'année 1917, environ 203.500.000 levas proviennent du commerce du tabac brut ou traité. Pendant l'année 1914 nous avions exporté à peine 1/10 de cette quantité. Sa valeur dépasse de 40 millions en chiffres ronds la valeur de toute l'importation nationale en Bulgarie pendant

Valeurs en milliers de Levas

Articles	1916		1917		1918	
	Importation	Exportation	Importation	Exportation	Importation	Exportation
Bétail vivant	28	36	665	83	4.432	28
Produits alimentaires d'origine animale	176	6.284	165	5.219	2.253	4.196
Céréales et légumineuses	844	13.072	1.262	2.563	12.200	136
Fruits, légumes et fourrages	2.149	622	1.069	3.397	1.628	3.479
Denrées coloniales	651	28.599	918	205.558	26.102	333.843
Engrais et déchets	314	3.028	63	5.797	2.378	7.833
Matières	504	53	3.849		16.500	4
Graisses et huiles minérales	8.571	79	7.085	3.906	23.833	4.906
Articles de parfumerie	588	2.433	752	4.462	2.485	3.542
Métaux et matériaux	12.975	6.283	20.907	10.871	105.694	20.068
Peaux et produits	7.186	13.832	4.566	30.723	7.626	13.507
Matières premières et produits de l'ind. textile	10.562	19.540	17.400	12.888	161.881	18.202
Maehines et instruments	3.437	328	11.485	74	42.905	539

l'année 1917. Tandis que pendant l'année 1911 les exportations de tabac occupaient à peine les 9,9 pour 100 de toutes nos exportations, en 1917 il y entre déjà pour 70 pour 100 et ne perd pas sa place pendant l'année suivante, 1918. Pendant cette dernière année de guerre, on exporta pour 331 millions de levas de tabac brut, plus 2.240.000 de levas de cigarettes. Contre 333 millions de levas de tabac exporté pendant cette année on compte à peine 80 millions de levas pour toutes les autres marchandises. Ces chiffres attestent le changement radical qui s'est produit dans notre exportation, et ceci est de la plus haute importance pour la situation économique nationale.

Autres importants articles d'exportation : peaux brutes, cocons de vers à soie, laine, essence de rose, œufs et divers minerais, ceux-ci traités surtout par les armées allemandes. Le premier rang dans l'exportation revient aux peaux brutes de moutons et d'agneaux. Le développement de cette exportation est exposé dans le tableau de la page 407.

Toute cette exportation fut dirigée vers l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. L'Allemagne à elle seule utilisa les 3/4 de toute l'exportation. L'essence de rose trouva pendant les années 1915 à 1918 de beaux débouchés, surtout en Suisse, comme on peut le voir au tableau suivant :

Années	Suisse		Allemagne		Autriche-Hongrie	
	En kgr.	Valeur Levas-or	En kgr.	Valeur Levas-or	En kgr.	Valeur Levas-or
1914....	35	81.888	267	643.142	17	39.480
1915....	1.227	1.958.511	411	677.342	10	16.830
1916....	1.470	1.818.280	419	532.269	47	52.899
1917....	1.132	2.614.660	480	1.062.820	307	715.000
1918....	363	873.500	677	2.030.000	48	161.000

Avant la guerre, les plus importants consommateurs d'essence de rose étaient la France, l'Amérique et l'Angleterre.

L'importation en Bulgarie fut sensiblement restreinte pen-

Années	Peaux de moutons		Peaux d'agneaux		Totaux	
	En kgr.	Valeur Levas-or	En kgr.	Valeur Levas-or	En kgr.	Valeur Levas-or
1914.......	421.409	706.143	1.189.551	2.344.387	1.233.960	3.050.530
1915.......	337.228	873.387	593.468	2.913.550	930.696	3.786.937
1916.......	735.221	2.620.129	1.099.855	5.469.829	1.835.076	8.089.958
1917.......	2.134.356	12.179.845	1.603.811	12.100.447	3.738.167	24.280.292
1918.......	828.246	5.215.903	418.576	4.423.330	1.246.822	9.639.233

dant la guerre. De 213 millions de levas qu'elle était en l'année 1912, elle tomba pour la première année de guerre (1915) à 73 millions de levas, c'est-à-dire aux 2/3 de son montant d'auparavant, et aux 3/4 de son poids. Ce n'est que pendant l'année 1918 que l'importation dépassa celle de l'année 1912, mais ceci n'est vrai qu'en apparence, car la valeur de toutes les marchandises importées en 1918 avait presque doublé. Nous devons, cependant, prendre en considération que dans les chiffres concernant l'importation n'entrent pas les grandes fournitures de munitions, de matériel de guerre, de matériel pour les chemins de fer, etc., matériaux intéressant l'armée.

D'ailleurs, la guerre apporta aussi des modifications dans l'importation. Tandis qu'en temps de paix, les 3/4 de toute l'importation étaient constitués par les produits de l'industrie textile, maintenant l'importation de ces produits était très limitée. Ainsi, la statistique officielle pour les années de 1916, 1917 et 1918 n'a presque enregistré aucune importation des marchandises suivantes : laine filée, grosses étoffes de laine, nappes de table, draps de lit, rideaux de laine, tapis, articles divers de soieries, gros draps de laine, dentelles de toutes sortes, etc. La grande importation de coton filé de l'Angleterre cessa complètement. Il en était de même des vêtements de confection.

Une place plus importante était occupée dans l'importation par les denrées coloniales diverses, dont le marché intérieur de la Bulgarie avait grandement besoin. En premier lieu se trouvait le sel. Le manque fréquent de ce produit, surtout pendant les années de 1915 et 1916, avait de pénibles répercussions sur le pays, car c'est un article de grande consommation, dont ne pouvaient se passer ni le paysan, ni le citadin. Pour 18 à 20 millions de kilos de sel indigène, le pays consommait plus de 60 millions de kilos. La Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale réussit à en importer en 1917 environ 100 millions de kilos et vers la fin de 1918, 123 autres millions de kilos, quantités qui satisfaisaient complètement les besoins de la population. On souffrit aussi souvent du manque d'huiles, de pétrole, de soude caustique, de sucre, de sulfate de

cuivre, etc... Les divers produits de sucre — chocolat, bonbons et autres produits du même genre — occupaient une place particulièrement importante dans l'importation, comme cela ressort du tableau ci-dessous :

Années	Bonbons		Chocolat et cacao	
	Kgr.	Valeur	Kgr.	Valeur
1915.......	18.776	83.675	11.342	36.993
1916.......	257.879	977.340	18.982	98.225
1917.......	553.958	4.583.175	113.311	1.389.061
1918.......	668.351	12.471.280	2.806	32.932

L'augmentation de l'importation de ces articles pendant les années 1917 et 1918 est due au manque de sucre dans le pays. L'importation du sucre ordinaire était réduite par suite de l'insuffisance du même produit chez nos alliés. Ainsi l'importation du sucre pendant l'année 1917 fut à peine les 12 pour 100 de la quantité totale importée pendant l'année 1911.

Pendant la période de la guerre, le commerce extérieur imprima un caractère tout particulier au marché intérieur. Beaucoup de marchandises disparurent, soit totalement, soit que les offres diminuassent considérablement. La population s'était habituée, quoique difficilement, au manque complet de nombreux articles nécessaires, indispensables soit à la nourriture, soit aux besoins de l'esprit. Par les échanges économiques, la population et l'armée bulgare se familiarisèrent avec la culture du monde occidental, et plus spécialement avec la culture allemande, qui leur faisait la plus grande impression. Le pays fut inondé de marchandises, mais sous forme de « succédanés » (*Ersatz*) ; l'Européen reconnaissait les « produits de guerre » (*Kriegsware*), tandis que le Bulgare découvrait, mais un peu tard, que la qualité en était inférieure. Des habits, des machines, des cordes et divers objets manufacturés, fabriqués avec des succédanés divers, nullement durables et d'un luxe apparent,

abondaient sur le marché, et prenaient la place des objets chers du temps normal, devenus presque introuvables.

En général, la vie économique nationale bulgare, pendant la guerre, se signala par une grande activité dans le commerce extérieur du pays. Les fermetures des frontières et des mers, l'énorme ligne de front de Calais à Salonique et de Riga à Odessa, transformèrent les puissances alliées, y compris la Bulgarie, en un bloc qui, au point de vue économique, devait satisfaire lui-même ses propres besoins.

La Bulgarie, pays d'importantes richesses agricoles, avait un débouché assuré pour les produits de son agriculture et de son élevage. Le tabac bulgare, les peaux, la laine, les minerais, le charbon, le bétail et les céréales, trouvaient dans les pays de l'Europe centrale un consommateur tout prêt, et qui payait largement. C'est cette raison seule qui, pendant toute la durée de la guerre, amena un actif considérable dans notre balance commerciale.

§ 3. — Production agricole

Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises de la production agricole et de son organisation pendant la guerre européenne. Nous voudrions ici donner d'elle un aperçu général pendant toute la guerre de 1915 à 1918.

La mobilisation eut des répercussions surtout sur la partie ouvrière de la population des champs. Le grand nombre de personnes mobilisées par rapport au nombre total de la population masculine, réparti par années, se présente comme suit :

Années	Nombre des mobilisés	Taux du nombre total de la population (Pourcentage)	Taux du nombre total de la population masculine (Pourcentage)
1915........	596.796	13,75	27,04
1916........	588.433	13,56	26,66
1917........	704.232	16,23	31,86
1918........	857.063	19,52	38,83

Ces chiffres prouvent que la production nationale était privée de quantités de plus en plus grandes de main-d'œuvre, à chaque nouvelle année de la guerre, ce qui devait nécessairement se refléter sur l'activité agricole.

Pour remplacer la force masculine dans la production agricole, la participation du travail des femmes et des enfants augmenta. Sous ce rapport, pendant la guerre, l'agriculture et l'élevage eurent moins à souffrir que les industries, et surtout que l'artisanat, qui nécessitent non seulement un ouvrier spécialisé, techniquement outillé, mais aussi d'importantes quantités de matières premières, des pièces de machines et des instruments qu'on ne trouvait plus que difficilement. Aussi, pendant la guerre, l'agriculture réussit-elle à s'organiser en partie, et elle obtint des résultats relativement favorables. Néanmoins, le travail des enfants et les faibles forces des vieillards ne réussirent guère à remplacer le labeur viril dont la mobilisation nous privait.

La diminution de la main-d'œuvre dans la production agricole eut comme conséquence la diminution des surfaces labourées et ensemencées en céréales. Voici quelques chiffres indiquant les surfaces de terres ensemencées suivant les années :

Années	Superficies ensemencées (en hectares)
—	—
1912	2.561.668
1915	2.367.955
1916	2.247.119
1917	2.246.514
1918	2.270.887

Nous constatons dès la première année de la guerre (1915) une diminution de la surface labourée d'environ 200.000 hectares. Grâce au régime sévère introduit par la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, cette diminution s'arrêta en 1917.

Du fait de la réduction des surfaces ensemencées, la production des céréales diminua aussi. De 26 millions de quintaux en

1912, la production tombe en 1916 à 18 millions, en 1917 à 17 millions, et en 1918 elle atteint à peine 12 millions de quintaux. La diminution la plus sensible eut lieu en 1916, année où la production agricole fut le plus mal organisée. Les efforts qu'on déploya ne réussirent guère à corriger d'un seul coup cette situation, car les exploitations agricoles en Bulgarie sont petites, et il est difficile de contrôler l'application des mesures prises par le pouvoir central. Un des premiers et des plus importants soucis de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale fut d'obtenir une augmentation dans la production agricole. Dans ce but, un grand nombre d'agronomes militaires participèrent directement aux travaux agricoles, en veillant à ce que les mesures élaborées pour obtenir un ensemencement des superficies le plus étendues possible fussent appliquées. Conformément aux prescriptions de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, ils devaient être aidés par les administrations, les Comités de rayon, les commandants et les chefs de troupes militaires détachées. A partir de 1917, on commença à accorder, pendant le temps de la moisson, des congés en masse aux soldats, surtout à ceux des bataillons de l'intérieur du pays.

L'état de l'agriculture pendant la guerre fut très influencé, non seulement par le manque de main-d'œuvre indigène, mais aussi par les grandes restrictions concernant le bétail de trait, les bêtes de somme et les moyens de transport dont pouvait disposer le paysan. La guerre éprouva d'une façon particulièrement sensible le capital vivant, et tout spécialement la force animale des exploitations agricoles. Les animaux domestiques que l'État laissa en petit nombre à notre agriculture ne pouvaient être employés entièrement aux travaux champêtres, car les divers organes militaires et administratifs obligeaient bien souvent la population rurale à exécuter des ordres qui n'avaient rien de commun avec les travaux agricoles : transport de marchandises, de machines, de matériaux, etc... Les quantités de bétail disponibles avant et pendant la guerre sont indiquées sur le tableau suivant :

	1912	1916	1917	1918
Chevaux...	219.306	133.447	150.631	154.970
Bœufs.....	852.320	650.475	668.064	691.250
Buffles.....	163.038	147.284	149.116	147.654
Totaux.	1.234.664	931.206	962.132	993.274

Il en résulte que le nombre des bêtes domestiques a sensiblement diminué dès la première année de la guerre, et ceci dans une proportion très élevée, 30 pour 100 de tout le bétail. Cependant, ce chiffre ne donne pas une idée exacte de la diminution effective des forces vivantes, car pour la réquisition on choisissait le bétail le plus sain et celui qui aurait convenu le mieux aux travaux champêtres. Il est vrai qu'on reçut en aide du bétail réquisitionné et amené des territoires nouvellement occupés par l'armée bulgare. Mais une grande partie de celui-ci fut attribuée aux militaires pour les besoins des transports et du ravitaillement. Nous disposons de statistiques concernant le nombre des têtes de bétail de travail pour l'année 1917 et pour les nouveaux territoires :

Nouveaux territoires	Buffles	Bœufs	Chevaux	Totaux
Côtes de la mer Égée............	7.418	112.143	9.873	129.434
Macédoine.....................	14.632	173.465	27.120	215.117
Morava......................	4.183	174.399	13.452	192.034
Total dans les nouveaux territoires...........				536.585

Ainsi donc, notre agriculture a souffert pendant la guerre de manque de bêtes de trait et de bêtes de somme. Au début de la mobilisation on réquisitionna 120.000 têtes de gros bétail à cornes pour compléter les états du temps de paix, et après la mobilisation, on réquisitionna encore 320.000 autres têtes de bétail pour le ravitaillement, les transports et les dépôts : le nombre des bêtes réquisitionnées s'élevait au mois de juin 1916 à 450.000 têtes. En outre, on réquisitionna une grande quantité de viande. Ainsi, du 10 septembre 1915 au

31 octobre 1916, furent réquisitionnés 47 millions de kilos de viande de mouton et de bœuf pour le ravitaillement. Aussi le nombre du bétail fut-il réduit assez sensiblement dans le pays. En 1912 on comptait pour une paire de bêtes de trait 0,581 hectare, tandis qu'en 1917 ce chiffre s'élevait à 0,745 hectare. C'est surtout dans la Bulgarie du Sud-Est et dans la Dobroudja, où le bétail avait été emporté par les Roumains, que l'on ressentit le manque de bêtes de trait et de bêtes de somme ; aussi la production des céréales fut-elle ramenée à un tiers des chiffres ordinaires. Pour remédier à ce nouvel état de choses, on émit des règlements recommandant de se prêter assistance mutuelle avec le bétail disponible. Pendant l'année 1917, on ordonna de prêter à la population le bétail des troupes contre remboursement d'une certaine contribution minimum.

En ce qui concerne le matériel. voitures, machines, etc., l'agriculture ne se trouvait pas dans une situation meilleure. Le tableau suivant (p. 415) nous donne les chiffres concernant ce matériel dans les limites de l'ancienne Bulgarie

On remarque que, lors de la mobilisation, furent réquisitionnées plus de 100.000 voitures de paysans, c'est-à-dire les 25 pour 100, et ceci exclusivement dans des buts militaires : convois et transports. Le nombre des machines agricoles n'a pas diminué ; au contraire, il a augmenté. Ceci est dû au fait que la guerre n'en avait pas besoin, et que la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale fit tout son possible pour faire venir de l'étranger de nouvelles machines agricoles. Ainsi, à la fin de l'année 1917 étaient parvenues de l'étranger 600 charrues, 115 herses et 30 charrues à moteur. De même, ordre avait été donné d'utiliser toutes les machines. Pour réparer et remplacer les pièces détachées et usées, on rouvrit beaucoup d'ateliers fermés par suite de la mobilisation, et dans ce but on libéra la main-d'œuvre nécessaire, ferronniers, mécaniciens et menuisiers. En outre, la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale assura la fourniture d'huile, de benzine, de pétrole, de courroies, etc., indispensables aux machines.

A ces conditions défavorables pour la production agricole,

Années	Nombre de machines et d'outils agricoles										
	Voitures		Charrues			A vapeur	Semeuses	Moissonneuses	Batteuses	Vaneuses	Trieurs
	A chevaux	A bœufs	Anciennes	En fer	En bois						
1912....	81.132	426.882	399.270	117.980	21.343		984	9.074	1.494	90.774	7.182
1916....	49.718	314.108	315.749	118.984	25.362	16	283	8.429	1.747	95.250	5.925
1917....	61.201	331.470	331.811	144.237	29.874	18	855	12.694	2.312	10.341	7.085
1918....	60.963	341.360	330.083	143.736	32.532	19	859	12.627	2.203	98.866	6.695

mais imposées par l'état de guerre, s'ajouta le manque d'organisation sérieuse de l'économie de guerre. Ainsi, il y avait un obstacle essentiel à la production des produits alimentaires : c'était le régime de saisies et de réglementation des prix qu'ils subissaient. Ces restrictions n'étaient imposées que sur les produits agricoles et non point sur ceux des commerçants, des artisans et des industriels. Le paysan et le citadin étaient soumis à des traitements tout différents : les premiers étaient simplement obligés de livrer leurs produits agricoles à l'État à des prix bas, et, d'autre part, il leur fallait acheter à des prix exorbitants tous les produits indispensables à leur ravitaillement ; ceci eut de funestes répercussions sur la production agricole. Tous les agriculteurs commencèrent à ne produire que la quantité de produits juste suffisante à leurs besoins personnels, et ceci eut pour conséquence une réduction subite des surfaces labourées et ensemencées. En 1917 ne furent ensemencées que 72 pour 100 de toutes les terres labourables, tandis qu'en 1912 cette proportion était de 83,02 pour 100. La production agricole pendant toute la guerre est indiquée dans le tableau détaillé ci-après (p. 418-419).

Ces chiffres nous montrent très clairement les changements survenus dans l'agriculture pendant la guerre. Il est à remarquer que, tandis que les étendues ensemencées en céréales et en légumineuses ont diminué, celles ensemencées en légumes, en plantes fourragères et industrielles ont augmenté.

Pendant la guerre la culture du tabac prit une place de première importance ; elle avait un large débouché assuré dans les pays alliés. Les surfaces semées de tabac doublèrent en comparaison de 1912.

Nous pouvons dire que l'essor que prit pendant la guerre la culture du tabac, laissa des traces profondes dans la vie économique du pays, et aujourd'hui encore, malgré la grande concurrence de nos voisins, le tabac occupe la première place dans les exportations du pays.

En général, pendant la guerre, la production agricole bulgare conserva les directives qui lui avaient été imposées par les circonstances. Les prix favorables de quelques articles : tabac,

betterave à sucre, céréales (ceux-ci assez bas par suite de la réglementation), amenèrent une évolution et une modification de leur importance relative, se traduisant tantôt par une augmentation, tantôt par une diminution des étendues cultivées. Dans quelques endroits, le soi-disant « ensemencement obligatoire » fournit de bons résultats, particulièrement en ce qui concerne la betterave à sucre. En 1917, le système de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale d'ensemencer les terres disponibles, eut pour résultat une augmentation, par rapport à 1916, des terres ensemencées en céréales, d'environ 50.000 hectares dans les anciennes limites du pays seulement, de plus de 120.000 hectares si l'on compte les territoires nouvellement conquis.

§ 4. — L'essor de l'industrie et du commerce des tabacs en Bulgarie pendant la guerre.

La production du tabac en Bulgarie devint particulièrement intense pendant l'année 1914, lorsque furent annexées les régions de l'ancienne Turquie d'Europe les plus riches en tabacs de bonne qualité : Xanthi, Couchoucavak, Djoumaya, Kirdjaly et Nevrocope. Ces annexions se répercutèrent, non seulement sur la qualité des tabacs bulgares, mais aussi sur la production annuelle totale. Ainsi, tandis qu'en 1913 la production du pays était de 5.096.800 kilos, en 1914 elle s'élève à 14.934.700 kilos. La culture du tabac prit ainsi une des premières places dans la production agricole du pays, et acquit une grande importance pour toute l'économie nationale bulgare.

En 1915, la guerre provoqua à ses débuts une grande désorganisation dans la culture et l'industrie des tabacs. Les réserves en tabacs manipulés s'épuisaient rapidement, on ne prenait aucune mesure pour augmenter la production et la culture était négligée. Par suite de l'isolement politique et économique du pays et de la désorganisation du pays, on ressentit très promptement le manque de tabac, tant dans l'armée que dans la population. Le Comité central des Soins économiques et de la

Cultures	En centaines de kilos				
	1912	1915	1916	1917	1918
A) *Céréales* :					
Froment	12.180.752	9.478.818	7.868.210	7.652.395	6.046.747
Seigle	2.139.239	1.707.434	1.386.057	1.200.756	926.795
Mélange	1.009.232	839.908	626.871	772.565	700.940
Orge	2.708.538	2.531.629	2.128.115	2.018.931	1.322.668
Avoine	1.263.849	1.228.460	956.970	851.938	504.333
Épeautre	64.474	72.626	63.941	46.676	36.257
Millet	83.804	119.851	57.719	42.334	13.523
Maïs	7.233.011	6.850.568	4.576.348	4.122.498	1.795.567
Riz	37.471	27.514	28.668	52.905	34.803
Sarrasin	15	95	133	105	105
Totaux	26.720.385	22.826.903	17.687.032	16.761.103	11.381.738
B) *Plantes oléagineuses et industrielles* :					
Tabae	58.125	98.778	79.152	112.681	202.292
Betterave à suere	612.631	756.598	1.128.512	949.296	569.226
Anis, sésame, chanvre, ete	189.486	33.745	31.463	57.534	59.344
Totaux	860.242	889.121	1.239.127	1.119.511	830.862

C) *Légumineuses* :					
Haricots, lentilles et fèves..........	675.509	377.094	191.616	326.937	143.027
D) *Pommes de terre*....................	136.974	167.507	146.864	153.539	121.232
E) *Légumes* :					
Choux, oignons, poivre, tomates, graines d'oignons..................	596.198	830.203	591.677	574.372	477.560
F) *Plantes fourragères*....................	11.423.170	11.994.110	10.165.991	9.900.958	3.028.411
G) *Vignes*...............................	715.192	436.622	555.093	613.814	620.281
H) *Roseraies*............................	530.956	771.108	705.775	681.706	499.743
J) *Jardins fruitiers*....................	137.154	181.049	380.820	318.031	309.135
K) *Jardins mûriers*.....................	79.413	92.083	124.834	70.257	100.605

Prévoyance sociale, institué en août 1916, se vit contraint de prendre de sérieuses mesures. Tandis que partout dans le pays on ressentait une grande pénurie de ce produit, le Comité susmentionné apprit que les dépôts des fabriques disposaient de réserves importantes qu'elles s'abstenaient de mettre sur le marché. Dans les territoires nouvellement annexés, on réquisitionna de grandes quantités de tabac qui, elles aussi, étaient restées jusqu'alors inutilisées. Étant donné les besoins en tabac, la spéculation et la fraude manifeste sur cet article, le Comité central des Soins économiques et de la Prévoyance sociale se vit contraint, le 6 septembre 1916, de déclarer le tabac article de première nécessité pour l'armée et pour la population. On émit une série de règlements pour renforcer et organiser la production et la fabrication de cet article. On chercha à en ramener la fabrication aux proportions d'avant-guerre. Une grande partie des fabriques préféraient vendre le tabac à l'état brut, en feuilles, surtout pour l'exportation, ce qui appauvrissait d'autant le marché intérieur.

Toutefois, la guerre engendra, en général, des conditions extrêmement favorables à la culture du tabac ; les prix augmentèrent dans des proportions incroyables. Chez nous le même phénomène eut lieu, et on vit apparaître le désir sournois de spéculer ostensiblement sur les tabacs disponibles. Ce produit avait un débouché assuré à l'étranger, chez nos alliés ; aussi, tous préféraient l'exporter, ouvertement ou secrètement. Le Comité des Soins économiques et de la Prévoyance sociale essaya alors de régulariser cette exportation. Le Gouvernement préférait aussi l'exportation, qui lui procurait non seulement des ressources pécuniaires, mais lui permettait d'obtenir, par compensation, une série d'autres produits de première nécessité. En ce qui concerne l'exportation du tabac, le Comité avait adopté comme principe de retenir exclusivement pour les besoins de l'armée et de la population 15 pour 100 de la quantité de tabac destinée à l'exportation. Mais malgré toutes les mesures sévères qu'on prenait, on constatait des fraudes.

Ce qui empêchait la fabrication du tabac de s'intensifier, c'était les bas prix auxquels étaient tarifés, sur le marché

inférieur, les produits du tabac, en ce qui concernait les qualités inférieures, conformément à la loi de l'accise. De leur côté, les fabricants se plaignaient du manque de benzine, de charbon de terre et même de banderoles. Aussi la production en 1916 ne parvint pas à atteindre les proportions normales de 1915. Tandis qu'en 1915 on avait fabriqué 2.860.826 kilos de tabac, pendant l'année suivante, 1916, on produisit à peine 2 millions de kilos, y compris celui destiné aux troupes. Bien entendu, dans ces chiffres n'entre pas la production des deux fabriques de tabac allemande et autrichienne de Skopljé, ni non plus la contrebande, qui n'était pas insignifiante. Cependant, bien que la production du tabac ait été insuffisante, l'augmentation générale des étendues de terres ensemencées grandissait, depuis l'année 1917, incroyablement vite. Ceci ressort des chiffres suivants :

Années	Terres cultivées en tabac
—	—
1912	8.891 hectares
1915	14.240 —
1916	9.359 —
1917	17.931 —
1918	32.431 —

La production et le commerce du tabac prirent donc un bel essor aux débuts de 1917, et se maintinrent jusqu'à la fin de la guerre et même après la paix. Durant la guerre, la Bulgarie devint l'unique et principal fournisseur de tabac des deux grandes puissances — Allemagne et Autriche — qui, à elles seules, étaient en état de consommer tout le tabac produit par la Bulgarie. Les efforts de l'agriculture bulgare, arrêtée dans son développement par la mobilisation, avaient atteint leur point culminant. L'étendue des superficies ensemencées de tabac grandissait de plus de 100 pour 100 chaque année, pour s'élever en 1918 à 400 pour 100 de son chiffre de 1912. La Bulgarie avait pris tout d'un coup une place de première importance dans le commerce universel des tabacs. Non seulement elle devint le fournisseur principal des grandes puissances alliées en tabac brut, mais elle s'installa même sur le marché international des pays neutres, bien que l'Allemagne et l'Autriche érigeassent

toute une série d'obstacles au transit à travers leur pays du tabac bulgare à destination de la Suisse, de la Hollande, etc...

Voici, parallèlement aux données sur le développement des étendues ensemencées de tabac, les données officielles concernant la production annuelle de ce produit en Bulgarie pendant la durée de la guerre :

Années	Production de tabac en quintaux
1912	58.125
1915	98.778
1916	79.152
1917	112.681
1918	202.292

Le coefficient indiqué plus haut d'augmentation des terres plantées de tabac, reste le même pour la production exprimée en quintaux. Pendant l'année 1918, la production de tabac constitue le quart de toute la production nationale des plantes oléagineuses et industrielles, alors qu'en 1912 cette production ne constituait qu'à peine le quinzième de la production en question. La culture du tabac prit la place d'autres cultures, en partie de celles des légumes et des céréales. Cette préférence accordée au tabac pendant la guerre par le producteur bulgare, est due à la hausse des prix, tant sur le marché intérieur que sur le marché extérieur. Ainsi, tandis qu'en 1911 la valeur de 100 kilos de tabac exporté était de 83,94 levas, en 1917 elle atteignit le chiffre incroyable de 1.264,60 levas. La valeur de toute la production de tabac pendant la période de la guerre est indiquée sur le tableau suivant :

Années	Valeur en Levas
1916	30.360.153
1917	198.914.855
1918	460.739.005

Ces chiffres nous montrent que la culture du tabac est la plus rémunératrice de toutes les cultures, et nous expliquent

pourquoi elle est préférée à toutes les autres. La valeur de cette production constitue en 1918 la moitié de la valeur de la production nationale entière de toutes les céréales, si l'on n'y comprend pas la paille, soit 1 /8 de la valeur de toute la production agricole du pays.

Cette énorme production ne pouvait pas ne pas avoir son reflet sur le commerce extérieur du pays pendant la guerre. Le grand excédent de tabac brut était destiné aux marchés étrangers. C'est lui qui constitua presque toute l'exportation du pays pendant les années 1917 et 1918, et c'est à lui que nous devons un bilan commercial positif pendant plusieurs années consécutives. L'importance de la place occupée par ce produit dans l'exportation ressort du tableau suivant :

Années	Valeur de l'exportation en levas	
	De toutes les marchandises	Du tabac seulement
1915.......	109.415.575	11.978.472
1916.......	95.795.608	27.939.239
1917.......	288.906.404	201.193.909
1918.......	415.476.195	331.262.652

Ces chiffres prouvent que, alors qu'en 1915 l'exportation du tabac constituait à peine 1 /10 de l'exportation totale, en 1918, elle en constitue plus des 3/4. C'est uniquement au tabac que nous devons l'actif de notre bilan commercial en 1915, 1916 et 1917, et le maintien à un cours relativement élevé du leva bulgare sur le marché étranger. L'exportation de tabac eût été encore plus considérable si, comme nous l'avons déjà vu, l'Allemagne et l'Autriche n'avaient pas créé d'obstacles à son transit vers les pays neutres. Si l'exportation des énormes quantités de tabac que l'on avait préparées en 1918 avait eu lieu, le bilan commercial du pays aurait été modifié considérablement, et aurait présenté le même actif que dans les années précédentes. En outre, nous devons ajouter que les chiffres indiqués

concernant la valeur du tabac exporté pendant les années 1916-1918 sont inférieurs à la réalité, car une grande partie des exportateurs n'avaient pas déclaré à la douane la valeur réelle du tabac exporté, sans compter les tabacs exportés par la Société d'achat allemande sans aucun contrôle de la part des autorités douanières bulgares.

Ainsi, nous constatons un développement considérable et peu naturel de l'industrie du tabac. Cette prospérité provoque un essor incroyable du commerce de ce produit. Les circonstances favorables à la culture du tabac, créées par la guerre, furent mises à profit avec un assez grand succès par le producteur bulgare, qui, aujourd'hui encore, ne désire guère abandonner les voies tracées par la guerre dans ce genre d'activité.

§ 5. — Le crédit pendant la guerre. Les banques d'État et les banques privées.

Nous en sommes arrivé à l'étude d'une des plus délicates questions qui se posaient pendant la guerre : le crédit. A n'examiner que superficiellement les choses, on pourrait croire que le crédit était complètement engourdi, comme toute activité économique dans le pays. L'obstacle à son développement était le *moratorium* décrété par le Gouvernement. Mais, comme nous le verrons, le crédit reprit peu à peu de la vie, et les opérations le concernant atteignirent une grande intensité pendant la seconde moitié de la guerre : cette activité n'était pas dirigée vers le commerce et l'industrie, elle se manifestait surtout par des spéculations revêtant la forme, soit de fondation de banques et de sociétés de crédit nouvelles, soit d'agiotage sur les valeurs et les actions émises par ces sociétés.

Pour éclaircir cette question, nous étudierons en premier lieu l'activité des banques d'État, et en second lieu celle des banques privées.

De la guerre balkanique date un grand changement dans les opérations de la *Banque Nationale de Bulgarie*. Celle-ci, sous la pression des besoins du Trésor de l'État, sort de ses attributions

d'institut central de banque destiné à créditer le commerce et l'industrie, ct s'efforce surtout de régulariser la circulation fidueiaire et dc consacrer toutes ses ressources à faire facc aux besoins pécuniaires eroissants de l'État en guerre.

Pendant la guerrc balkanique, la Banque effectuait de préférence des opérations avec lc Trésor de l'État et concernant les fournitures pour la guerre. Les besoins dc l'État à l'étranger épuisèrent presque toutes les réserves d'or, ct pour satisfaire aux besoins intérieurs, la Banque avait recours à l'émission de billets de banque. C'est donc de cette époque (1912) que datc l'augmentation de l'émission fiduciairc. Il est vrai que parallèlement à la circulation fidueiaire augmentait aussi l'eneaisse métallique, mais l'aneienne proportion fut détruite au préjudice de l'eneaisse métallique. Après la liquidation de la situation créée par la guerre balkanique, survint une période de reprise économiquc avec une amélioration du bilan et des cours du changc, mais la déclaration de la guerrc européennc détruisit cet état des choses et arrêta la marchc des affaires. Lorsquc la Bulgarie prit part à la guerre, le côté teehnique finaneier en fut entièrcment eonfié à la Banque Nationale de Bulgarie. Tous les paiements des énormes dépenses extraordinaires du ravitaillement de l'armée, dcs allocations aux familles des soldats, etc., étaient effeetués en billcts de banquc. Et non seulement pour les dépenses extraordinaires, mais aussi pour combler les déficits du budget eourant, on eut recours à l'émission de billets de banque. Parallèlement à cette inflation, la réserve métallique se modifia aussi. La proportion entre les billets de banque et la réserve métallique-or passe de 31,08 pour 100 à 1,29 pour 100 fin 1919 pour l'or, tandis que pour l'argent elle passe dc 10,15 pour 100 à 0,95 pour 100 dans le même temps. Ce sont les créanecs sur l'étranger qui représentent la réserve-or garantissant l'émission fidueiairc. Le portefeuille sur l'étranger et les eréances des correspondants étrangers sur la banque augmentent dans le courant de la guerre. Ils proviennent d'avances en marks accordécs par nos anciens alliés sous forme d'emprunt à l'État. Cette réserve eesse de croître au début de 1918. Voici quel a été le mouvement de la

circulation fiduciaire, ainsi que ses réserves pour la période 1912-1918.

Années	Billets de banque en circulation	Réserves		
		Encaisse métallique	Portefeuille sur l'étranger	Correspondants étrangers
1912......	164.428.658	68.501.456	14.534.352	21.158.002
1913......	188.741.632	78.773.758	1.590.141	12.160.735
1914......	226.615.137	83.643.541	22.697.100	2.913.611
1915......	369.828.941	83.863.799	58.785.479	194.372.652
1916......	833.909.790	85.377.300	650.786.800	41.044.442
1917......	1.492.768.169	95.811.469	1.197.693.340	42.086.508
1918......	2.298.618.758	103.803.414	1.090.441.057	95.748.645

Depuis l'année 1912, le pays se trouve sous le coup d'une inflation fiduciaire croissante, entraînant des fluctuations dans les cours du change. Sans garantie métallique, et ayant le caractère de papier-monnaie, les billets de banque commencent à se déprécier et à perdre leur puissance d'achat. Tandis qu'à la veille de la guerre balkanique le lev bulgare est au pair avec le franc, à la fin de 1913, c'est-à-dire après la guerre, il perd par rapport au franc 7 pour 100, et à la fin de 1918 il a perdu 2,5 fois de sa valeur — 100 francs suisses équivalant à 255 levas.

Après l'émission de billets de banque, qui constitue la principale ressource de la banque, un paragraphe important de son bilan est celui des comptes courants créditeurs. Ce sont des placements de banques, de particuliers et d'établissements, divers fonds d'État et fonds publics. L'accumulation de ces placements et dépôts, d'exigibilité diverse, s'explique d'une part par les fortes épargnes de la population à la suite de la hausse ininterrompue des prix, et d'autre part par le risque que l'on courrait en effectuant d'autres placements, étant donné les circonstances exceptionnelles. La Banque s'efforçait aussi d'attirer le plus possible l'argent qui était en abondance sur le marché.

Voici le développement des comptes courants créditeurs et des autres ressources de la Banque Nationale de Bulgarie :

Années	Comptes courants	Dépôts à terme à intérêt	Capital et réserves et fonds créances douteuses sans le fonds foncier et autres fonds
1912....	92.439.298	45.128.301	28.002.335
1913....	134.416.758	50.468.358	29.475.433
1914....	136.877.724	55.210.118	32.133.073
1915....	187.095.387	59.224.894	33.476.566
1916....	206.638.913	66.718.148	35.259.534
1917....	408.438.102	85.825.046	53.995.732
1918....	623.174.247	101.158.349	79.803.416

Les dépôts à terme, ressources d'une autre nature, augmentent relativement lentement. Dépôts privés et publics, ce sont principalement les dépôts publics, fonds de sociétés de bienfaisance et autres institutions qui augmentent. Quoique ayant réussi à recueillir des dépôts se montant à des sommes importantes, la Banque Nationale de Bulgarie ne pratiqua pas une politique hardie pour attirer l'épargne nationale, ce qui pourtant aurait réduit la circulation fiduciaire et par là soulagé le marché monétaire.

En ce qui concerne le capital et les réserves de la Banque, ils crurent lentement. La proportion du capital restait invariable et l'augmentation générale était due aux réserves, auxquelles on ajoutait une part importante des bénéfices. La Banque n'a pas fait d'effort pour augmenter ses moyens d'action personnels pendant la guerre.

Comment la Banque Nationale de Bulgarie perdit de son importance en tant qu'institution de crédit au service de l'économie nationale, un coup d'œil jeté sur le développement des opérations de l'actif de la Banque de 1912 à 1918 suffit pour nous le faire comprendre. Les chiffres suivants accusent

la prompte augmentation des placements publics au détriment des placements privés à court et à long terme :

Années	Portefeuille	Comptes courants spéciaux	Trésor de l'État
1912....	50.597.757	77.672.604	26.601
1913....	41.087.632	64.160.274	142.899.883
1914....	40.097.085	75.867.077	154.822.771
1915....	35.436.564	54.741.395	146.897.895
1916....	28.616.473	40.041.828	260.775.798
1917....	24.122.788	77.792.927	621.331.586
1918....	20.707.861	527.481.138	881.338.633

Ce qui occupe une place particulière dans le bilan de la Banque à partir de la guerre balkanique, c'est le crédit accordé au Trésor de l'État. Son importance augmente sans interruption au fur et à mesure que s'accroissent les dépenses de l'État, et ainsi est engloutie une partie de plus en plus grande des ressources de la Banque. Tandis que dans les autres pays belligérants on procédait à des emprunts intérieurs pour subvenir aux dépenses de la guerre, la Bulgarie, pauvre en argent, s'adressait aux caisses de la Banque Nationale. Alors que les placements publics augmentaient, ceux à court terme tendaient nettement et constamment à diminuer. Ce n'est que dans la dernière année de guerre que les comptes courants spéciaux subirent une rapide augmentation. Cependant, cet accroissement ne fut pas dû aux avances des particuliers, des commerçants, des industriels, etc., mais aux avances accordées aux Comités locaux de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, et aux correspondants étrangers pour le compte de l'État. Si l'on déduit les montants provenant de ces deux placements publics, montants s'élevant à 454,3 millions de levas, il ne reste que 22,2 millions de levas pour les comptes courants de 1918.

La diminution des placements privés s'explique par le fait que quelques clients de la Banque enrichis pendant la

guerre s'acquittèrent de leurs engagements, et que pendant ce temps s'accrut sensiblement l'activité des banques privées.

Passons maintenant à l'activité de la *Banque Agricole de Bulgarie.* Nous devons remarquer que les conditions exceptionnelles dans lesquelles se trouvait au point de vue économique l'agriculture dans le courant des deux guerres, eurent sur cette activité de très fortes répercussions. Nous observons, en ce qui concerne la Banque Agricole de Bulgarie, une augmentation des opérations passives seulement, surtout pendant la guerre européenne, et plus spécialement de celles qui concernent les dépôts. Pendant la guerre le paysan bulgare connaît la prospérité financière et n'a point besoin du crédit de la Banque.

Cette prospérité s'explique par une série de circonstances dont les plus importantes sont : la hausse des prix des produits agricoles ; l'aide pécuniaire accordée par l'État aux familles pauvres des mobilisés ; enfin les restrictions dans les dépenses par manque d'amélioration dans l'économie agricole, et les épargnes minutieuses effectuées par la paysanne bulgare qui remplaçait l'homme dans ses fonctions.

De son côté, la Banque s'efforça par un certain nombre de mesures, entre autres la hausse du taux d'intérêt, d'accaparer et d'utiliser l'épargne nationale. La majeure partie des dépôts sont des dépôts à vue ; ils commencèrent à augmenter rapidement, surtout après la guerre, et s'élevèrent à certains moments à plus de la moitié du montant total des dépôts. Cette augmentation des dépôts à vue est due à l'instabilité des devises et à l'argent accumulé par les producteurs de tabac. Étant donné que pendant la guerre la Banque Agricole de Bulgarie eut une vie relativement languissante, et qu'elle ne retrouva son activité qu'aussitôt après la guerre, nous donnerons comme caractéristiques les chiffres concernant les années d'après-guerre. Ceci aidera mieux à faire comprendre l'activité de cette Banque au point de vue crédit. Rappelons que les crédits accordés aux coopératives rurales, aux syndicats, etc., furent transférés en 1921 de la Banque Coopérative Centrale de Bulgarie à la Banque

Agricole de Bulgarie, et que ces crédits engloutirent des sommes importantes :

Années	Dépôts
1914..........	103,5 millions de levas
1915..........	115,5 —
1918..........	208,5 —
1919..........	263,5 —
1920..........	375,5 —
1921..........	593,5 —
1922..........	892,5 —
1923..........	1.283 —
1924..........	1.661 —
1925..........	1.832 —

Une autre source de moyens de circulation, la seconde au point de vue de l'importance, consiste dans les ressources personnelles de la Banque. Celles-ci présentent un accroissement sensible après la guerre. L'augmentation du capital de la Banque et de ses réserves est due aux bénéfices réalisés et aurait été encore plus grande si une partie des bénéfices n'avait été retenue par l'État.

Années	Capital, réserves et fonds
1915............	68 millions de levas
1918............	75 —
1919............	83 —
1920............	99 —
1921............	290 —
1922............	317 —
1923............	366,5 —
1924............	394 —
1925............	415 —

De pair avec l'augmentation des passifs, il y eut une augmentation des opérations actives. Voici le tableau du développement général des placements :

Années	Placements
1895..........	43 millions de levas
1900..........	75,5 —
1903..........	69 —
1904..........	62 —

Années		Placements
—		—
1907..........	85	millions de levas
1910..........	120	—
1912..........	130,5	—
1914..........	164	—
1918..........	265	—
1919..........	322	—
1920..........	465	—
1921..........	849,5	—
1922..........	1.099	—
1923..........	1.532,5	—

Il est évident que les placements à la Banque Agricole de Bulgarie n'augmentent que lentement pendant les années de guerre. Les besoins de l'agriculture étaient satisfaits par les épargnes réalisées, tandis que les plus grosses dépenses étaient reportées à l'après-guerre. Voilà pourquoi toutes les espèces d'emprunts accusent après la guerre une tendance à croître.

La plus ancienne et la plus populaire des formes de crédit agricole : les emprunts contre garantie diminuent beaucoup pendant les années de guerre, mais reviennent après la paix sur leurs anciennes positions. Par contre, les crédits fonciers viennent au troisième rang dans les placements. Malgré le besoin pour l'agriculture de crédits à long terme, la pratique déjà acquise contraint la Banque à être prudente dans l'allocation de ces prêts, afin de ne pas immobiliser dans des placements à long terme une grande partie de ses ressources.

La seconde espèce de crédit réel — le prêt contre gages — s'accroît au détriment du crédit foncier à un tel degré, qu'il occupe la première place parmi les opérations actives de la Banque. Le succès de ce genre de prêts est dû au crédit-warrant pratiqué dans des proportions de plus en plus larges, et dont le développement est particulièrement typique après la guerre. Les avantages qu'il présente pour l'emprunteur ont été appréciés par la masse paysanne, et elle y eut recours, tant pour faire face à ses besoins personnels immédiats, que pour réparer ou refaire son outillage usé par les guerres et remonter

son cheptel décimé. Voici des données concernant ces placements :

Années	En millions de levas		
	Emprunts sur garanties personnelles	Emprunts sur gages	Emprunts fonciers
1914....	62,5	22	66
1915....	68,5	22,5	66,5
1918....	40	14,5	43
1919....	86,5	68	56
1920....	115,5	219,5	94,5
1921....	145,5	238	124,5
1922....	204,5	343,5	172,5
1923....	327,5	395	167,5
1924....	440,5	482	149

Il est bien entendu qu'ici les besoins des Coopératives rurales occupent le premier rang. La Banque manifeste après la guerre une intense activité dans le domaine coopératif et agricole. Comme nous l'avons dit plus haut, elle assume de nouveau, à partir de l'année 1921, la direction du mouvement coopératif agricole, et elle lui fournit les crédits. Cette fois-ci la Banque Agricole de Bulgarie concentra son attention sur les *Coopératives de vente* : de tabacs, de cocons de vers à soie et d'autres produits agricoles, et y engagea une grande partie de ses capitaux.

L'activité de la Banque Agricole de Bulgarie pendant la guerre se traduit par la participation de son personnel dans l'organisation du ravitaillement, en qualité d'organismes adjoints à la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale. Aussitôt après la guerre, dès le rétablissement du commerce international, la Banque s'occupe activement de satisfaire les besoins les plus pressants de l'agriculture. Elle se procure quelques-uns des produits dont l'agriculture a besoin, et dès 1919, elle fournit à la population agricole du sulfate de cuivre, des machines et outils agricoles, elle s'occupe de la vente coopérative des produits agricoles, etc... Son activité se

développe dans trois directions : fourniture, vente et traitement des produits agricoles.

En 1919, alors que le pays se trouvait isolé économiquement et commercialement, la Banque Agricole de Bulgarie importa et vendit environ 600 tonnes de sulfate de cuivre, 3.296 charrues, 700 semeuses, 39 moissonneuses, etc...

Après la déclaration de la guerre balkanique, malgré des conditions défavorables, la *Banque Centrale Coopérative de Bulgarie* continua à développer ses opérations et à affermir sa position d'institut central de crédit coopératif.

Pendant la guerre, alors que de nombreuses institutions de crédit réduisaient le nombre de leurs opérations, et que quelques-unes les suspendaient même complètement, la Banque Centrale Coopérative de Bulgarie ne cessa d'aider par des crédits les associations coopératives. Le nouvel essor de la vie économique qui suivit la stagnation qui s'était produite pendant la guerre, le besoin croissant de crédits à la suite des embarras financiers dans lesquels tomba la Bulgarie aussitôt après la guerre balkanique, créèrent des conditions favorables pour le développement de cette Banque. Les comptes courants contre traites à cinq années et les dépôts de portefeuille, qui constituent les opérations les plus importantes de la Banque, se développèrent rapidement. Tandis que le crédit des premiers s'élève à la fin de l'année 1915 à 10.808.085,43 levas, il s'élève pour les seconds à 1.656.729,57 levas en 1911 et à 2.140.859,29 levas en 1915. Les ressources de la Banque provenant de dépôts étrangers augmentèrent sensiblement. Pour une période de cinq années ces derniers s'élevèrent à 10.102.977,84 levas, tandis que les ressources personnelles de la Banque ne s'élevèrent guère qu'à 5.816.211,84 levas fin 1915.

De concert avec l'activité du crédit de cette Banque, sa *Section d'assurances* se développe avec un grand succès de 1911 à 1915. Le nombre de personnes ayant assuré leurs produits agricoles contre la grêle, ainsi que les montants des assurances, se sont accrus sensiblement : en 1911, personnes assurées : 3.443 ; sommes assurées : 6.120.490 ; en 1915, personnes assurées : 35.553 ; sommes assurées : 41.792.945.

En même temps, le développement des Associations pour l'assurance du gros bétail à cornes subit des fluctuations par suite des événements. Au 10 septembre 1915, jour de la mobilisation, le nombre total des Associations fondées s'élevait à 136 avec plus de 2.064 membres.

La Banque Centrale Coopérative de Bulgarie, institut public de crédit créé pour soutenir les Coopératives bulgares, parvint pendant son existence de cinq années à encourager le mouvement coopératif, dans toutes les branches économiques. Les Coopératives, membres de la Banque s'accroissent suivant le processus indiqué ci-dessous :

	En 1911	En 1915
Associations agricoles de prêt et d'épargne	426	621
Banques populaires	17	30
Coopératives de production	12	26
Coopératives de consommation	1	12

Les conditions exceptionnelles créées par l'intervention de notre pays dans la guerre européenne eurent leur répercussion sur l'activité de la Banque. Il était naturel qu'avec la stagnation de la vie coopérative, les opérations de l'institut central de crédit coopératif subissent aussi une modification. Pendant les années 1916, 1917 et 1918, la Banque se borne seulement à récupérer les dettes de chaque Coopérative et à les transférer à la Banque. Aussi les placements de la Banque accusent-ils une diminution.

Les dépôts à vue et les comptes courants contre traites, opérations les plus fréquentes pendant la guerre, varient comme suit :

	1916	1917	1918
Dépôts à vue	13.306.988,60	38.253.161,75	72.030.477,70
Comptes courants	8.487.682,40	5.237.355,24	3.543.597,38

Dans la branche des assurances, les difficultés étaient encore plus grandes. La majorité des assurés étaient mobilisés et les assurances ne pouvaient être réglées normalement et régulièrement. Le nombre des personnes assurées passa de 36.339 en 1916 à 34.304 en 1918. Quoique le nombre des assurés ait subi

une certaine diminution, le montant des assurances a plus que doublé. De 41.799.380 levas en 1916 il atteint 86.450.740 levas en 1918.

Les Associations coopératives d'assurance du gros bétail subissent pendant la guerre une forte décroissance, due avant tout au manque d'administrateurs. On ne fonda pas de nouvelles Associations, et la plupart des anciennes furent dissoutes et cessèrent de fonctionner. Ainsi, en 1918 il ne restait de celles qui avaient été fondées avant la guerre que 19 en activité, avec un nombre de 443 membres.

Les placements de la Banque dans les Coopératives, qui s'étaient abaissés à 4.792.425,70 levas en 1918, s'élevèrent à la fin de l'année 1919 à 11.048.852,34 levas, pour atteindre en 1920 le chiffre de 38.688.712,59 levas. Cette augmentation des placements est due principalement à la croissance des banques populaires et à la crise monétaire qui amenait une tension continuelle dans la vie des coopératives. La circulation monétaire de la Banque se réduisit par suite du retrait des dépôts à terme et à vue qui, de 80.688.931,49 levas en 1919, passèrent à 54.503.035,29 levas en 1920. Si les dépôts décroissent, par contre, le capital de la Banque double presque dans le courant de l'année 1920 ; il passe alors de 6.644.429,14 levas à 12.230.575,01 levas, augmentation qui est due aux nombreuses Coopératives incorporées dans le nombre des membres de la Banque. Étant donné que les moyens financiers de la Banque étaient insuffisants pour alléger sensiblement la situation des artisans, l'État accorda, pour secourir les artisans éprouvés par la guerre, un crédit de 20 millions de levas, dont la répartition fut faite par la Banque avec le concours des banques populaires ; plus tard, l'État accorda un second crédit de 50 millions de levas.

La faiblesse de ses ressources personnelles, la diminution des dépôts, réduisaient la capacité de cette Banque à satisfaire tous les besoins et toutes les exigences. On considérait, d'autre part, que la séparation des crédits des Coopératives citadines et des Coopératives rurales serait utile. Après que l'on eut modifié en 1921 la loi sur la Banque Agricole de Bulgarie, la Banque Centrale Coopérative de Bulgarie ne traita plus qu'avec

les Coopératives citadines, les rurales devant s'adresser à la Banque Agricole. En même temps fut réduit de 2,5 millions de levas le capital social de la Banque Centrale Coopérative, étant donné que la Banque Agricole effectua le retrait de cette somme qui avait été versée par elle lors de la fondation de la Banque Centrale Coopérative de Bulgarie. Après ce virement, cette dernière Banque continua à travailler avec 174 Coopératives citadines, membres de la Banque. Ce retrécissement du champ de son activité permit à la Banque Centrale Coopérative de Bulgarie de renforcer son influence sur les Coopératives citadines et de diriger et de contrôler leur développement coopératif régulier. Après la paix, malgré la crise économique et financière croissante, la Banque accrut sa puissance financière. Son développement général est illustré par la comparaison que nous faisons ci-dessous entre les chiffres de 1923 et de 1925 :

	En 1923	En 1925
Coopératives	161 avec 90.000 membres	310 avec 249.277 membres
Capital et fonds	10.822.631 levas	19.676.769 levas
Ressources étrangères	56.264.784 —	327.991.801 —
Prêts	62.329.718 —	308.909.346 —

La position de la Banque en tant qu'institut central de crédit aux sociétés et aux syndicats coopératifs, se stabilisa encore davantage après la dernière modification que subit en 1925 la loi sur la Banque ; suivant cette loi, le capital de la Banque fut porté à 100 millions de levas versés irrévocablement par l'État.

Quant à ce qui concerne la branche assurances de cette Banque, nous pouvons dire qu'elle déclina pendant et après la guerre. La désorganisation, au point de vue économique, de l'agriculture par suite de la guerre eut de fâcheuses répercussions également sur le développement des assurances agricoles. Pendant la guerre, alors que le ménage paysan connaissait la prospérité financière, le propriétaire assurait sa récolte contre la grêle et son bétail contre les maladies. Mais la nécessité de remonter son cheptel et son outillage fit que ses épargnes

furent englouties après la guerre. Et l'on voit le nombre des assurances diminuer, quoique le montant des assurances augmente. Ceci s'explique par la diminution de la valeur de la monnaie. Voici un tableau du développement des assurances :

Années	Nombre des assurances	Valeur des assurances
1919.........	31.064	123.316.620 levas
1920.........	12.273	60.824.470 —
1921.........	9.467	74.622.260 —
1922.........	7.713	141.546.120 —
1923.........	8.739	155.398.920 —
1924.........	13.548	186.557.150 —
1925.........	23.638	366.825.340 —

Voici, pour la même période, un tableau du développement des assurances coopératives du gros bétail à cornes :

Années	Associations	Valeur des assurances
1919.........	25	4.374.620 levas
1920.........	30	11.723.300 —
1921.........	26	10.298.290 —
1922.........	31	12.661.450 —
1923.........	43	15.956.650 —
1924.........	64	22.848.000 —
1925.........	208	56.163.900 —

Les *banques privées* jouaient à l'intérieur du pays dans les opérations de crédit un rôle non moins important. Selon les informations officielles de la Banque Nationale de Bulgarie, il existait dans le pays à la veille de la guerre 71 banques privées avec un capital atteignant 81,5 millions de levas-or. Parmi ces banques, les plus importantes étaient des banques nettement bulgares, telles que la Banque « Ghirdap » à Roussé avec un capital de 25 millions de levas-or, la Banque « Naprédak » à Pleven, la Banque Bulgare de Commerce à Sofia et trois grandes banques fondées avec des capitaux bulgares et étran-

gers : Banque Générale de Bulgarie, Banque Balkanique et Banque de Crédit.

L'importance de ces banques pendant la guerre augmenta de plus en plus. Les besoins du commerce et de l'industrie étaient satisfaits par les crédits qu'accordaient les banques privées. De même, une grande partie de l'épargne nationale était confiée aux banques privées. Et pendant la guerre, celles-ci délogent littéralement la Banque Nationale de Bulgarie de la position qu'elle occupait auparavant. Ainsi, en 1914, 20 de nos banques privées les plus importantes ont accordé au commerce et à l'industrie des crédits s'élevant à 168 millions de levas, ceux de la Banque nationale de Bulgarie ne s'élèvent qu'à 111 millions de levas ; en 1921 ces mêmes chiffres atteignent 1.885 millions de levas pour les banques privées et 84 millions de levas à peine pour la Banque Nationale de Bulgarie. D'ailleurs le phénomène est trop évident pour que l'on ait besoin de le discuter.

Au sujet du développement des banques privées pendant les guerres, les chiffres suivants peuvent nous donner des indications précises :

Années	Nombre de banques	En millions de levas	
		Capital et réserves	Dépôts et comptes courants
1912....	42	41,5	118,1
1913....	44	43,6	146,7
1914....	45	53,1	172,8
1919....	87	348,7	1.144,5
1920....	117	425,6	1.696,9

§ 6. — Nouvel essor économique pendant la seconde moitié de la guerre. Création de sociétés et de banques nouvelles; spéculation sur leurs actions.

Malgré les nombreuses conditions défavorables, on constate pendant la seconde moitié de la guerre, dès 1917, époque de la

création de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, un nouvel essor de la vie économique du pays, et cela malgré la sévérité des règlements émis par cette Direction. Comme nous l'avons déjà dit, une des causes principales de ce phénomène est la hausse des prix du tabac, l'augmentation de sa production et par conséquent de son exportation.

Le tabac, en amenant une richesse nouvelle dans le pays, provoqua les rentrées de devises étrangères, un affermissement du lev au cours du pair. Malheureusement, cette industrie si précieuse ne parvint pas à faire entrer dans le pays toutes les richesses que l'on était en droit d'attendre. Beaucoup de commerçants, les uns expérimentés, les autres novices, se lancèrent dans ce commerce et provoquèrent des troubles dans le marché. Il y eut surtout beaucoup de maisons allemandes qui, étant plus puissantes, s'emparèrent du marché et captèrent à leur profit tout ce que ce négoce avait d'avantageux. La Société d'achat militaire allemande elle-même (Zentral-Einkaufsgesellschaft) s'efforça de faire des achats de tabac dans le but de se munir de valeurs d'or provenant de l'étranger, et de laisser en Bulgarie du papier-monnaie allemand et autrichien. En sa qualité d'office militaire, elle obtenait de la part des autorités allemandes des chemins de fer toutes les facilités de transport possibles, à une époque où ces mêmes autorités faisaient à l'exportation bulgare toutes sortes d'obstructions, ou l'interdisaient même complètement. Ni l'autorité de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, ni l'intervention du Gouvernement bulgare ne purent apporter d'aide aux commerçants de tabacs bulgares.

Mais, en dehors de la production du tabac, d'autres éléments apportèrent des ressources au commerçant, à l'employé, à l'officier bulgares. Il serait exagéré de dire qu'il y eut alors abondance d'argent; cependant, chacun en avait dans les mains plus qu'il ne lui était nécessaire, et chacun cherchait où et comment le placer aussi avantageusement que possible. Une grande partie de ces disponibilités furent confiées en dépôt aux coopératives et aux banques. Mais de là elles retournaient dans le commerce, augmentaient encore la circulation monétaire, et

ouvraient la voie à de nombreuses affaires et à de nombreuses opérations inconnues jusqu'alors en Bulgarie.

Nous devons noter surtout que les conditions de développement des banques privées se modifièrent sensiblement pendant et après la guerre. Jusqu'à la guerre balkanique, il y avait en tout en Bulgarie 42 banques privées avec un capital versé, et des réserves de 41 millions de levas-or. Au moment de l'entrée de la Bulgarie dans la guerre européenne, il y avait déjà 71 banques privées avec 81,5 millions de levas-or, capital et réserves. La Banque Nationale de Bulgarie était avant la guerre la principale institution de crédit ; comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, la Banque Nationale de Bulgarie réduisit au minimum avant la guerre ses opérations privées d'escompte, et dirigea ses clients vers les banques privées. De 50 millions de levas-or en 1912, le portefeuille de la Banque Nationale de Bulgarie tomba à 24 millions de levas-or en 1917, et à 20 millions de levas-or en 1918, pour se fixer vers 1920 à 14 millions de levas-or. Selon nos renseignements, 20 des plus importantes banques privées avaient des placements s'élevant à 168 millions de levas-or en 1914 et à 1.885 millions de levas-or en 1921.

Ainsi, pendant la guerre, le centre du crédit devint les banques privées, qui étaient moins exigeantes et plus généreuses. Cette politique donna un plus grand essor à l'activité économique du pays et cela dans toutes les directions.

En relation avec les nouvelles conditions du marché monétaire, on constate à cette époque l'apparition d'un autre phénomène tout particulier dans tous les milieux, et même au front. Il se créa de nombreuses entreprises nouvelles, principalement des banques ; on mit en circulation beaucoup d'actions, dont quelques-unes étaient recherchées par tous ceux qui avaient des économies, et qui subirent une hausse énorme, étant donné les conditions du pays. On se désintéressa du simple placement pour jouer à la hausse sur les valeurs, sans qu'il y ait ni Bourse, ni courtiers, phénomène qui apparut pour la première fois en Bulgarie. Ces achats et ces ventes ininterrompues amenèrent un agiotage qui, en établissant une sorte de chaîne sans fin, eut pour conséquence une hausse continuelle

des nouvelles actions. On doit noter que les entreprises nouvellement créées n'avaient pas commencé à fonctionner, et que les actions en question n'avaient même pas encore été imprimées : la vente s'effectuait au moyen de quittances. Il est à remarquer encore que l'on n'opérait qu'avec les nouvelles actions ; les actions des anciennes et solides entreprises, sociétés d'assurances, banques, fabriques de tabac, etc., étaient très peu recherchées. Cet agiotage sur les valeurs augmentait de jour en jour, et on ne pouvait nullement en prévoir la fin. En tout cas, c'était là un signe de décadence de la vie économique du pays, et qui ne prit fin que par la catastrophe du front.

On ne saurait nier, cependant, que ces spéculations, malgré leurs répercussions désastreuses pour l'économie nationale et ruineuses pour les personnes économes, avaient aussi une vertu créatrice. Il se créa ainsi des conditions favorables à la future vie économique du pays, car elles tendaient à organiser le capitalisme en Bulgarie. Si le pays avait pu sortir de la guerre mondiale dans d'autres conditions, et surtout si les ressources, billets de banque bulgares, allemands et autrichiens, qui constituaient le capital des sociétés et des entreprises nouvelles créées avaient conservé leur pleine valeur après la guerre, les sociétés nouvellement créées auraient connu la prospérité. Mais les événements furent tout autres ; les capitaux et les banques furent anéantis, et il est alors naturel de porter sur ces nouvelles entreprises un jugement tout différent. Quoi qu'il en soit, la majeure partie des entreprises et banques créées à cette époque maintinrent solidement leurs positions et continuent à prospérer aujourd'hui encore.

Donc, pendant les guerres, le capital des banques s'accrut de six fois sa valeur initiale.

§ 7. — Le développement de l'idée et des organisations coopératives pendant et après la guerre.

Dans le domaine coopératif, la Bulgarie suivait les traces de quelques-uns des pays de l'Europe occidentale. Sa structure économique offrait un champ d'études étendu à un dévelop-

pement intense de l'idée coopérative. La Bulgarie étant un pays de petits propriétaires fonciers, utilisant des méthodes primitives dans son activité citadine et rurale, ne disposant pas de grands capitaux ni de crédits personnels, l'organisation économique et sociale coopérative lui convenait parfaitement bien.

Les premières Coopératives instituées dans le pays furent le résultat des efforts et de la propagande d'hommes publics, d'économistes et d'intellectuels adeptes de l'idée coopérative. Plus tard, la Banque Agricole de Bulgarie intervint dans ce domaine. Disposant de nombreuses ressources, proposant en exemple des statuts modèles de Coopératives rurales, traductions de divers ouvrages étrangers sur la coopération, ayant de nombreux employés et agents en province, elle réussit à donner un élan créateur à la fondation des Coopératives rurales. Nous avons dit que le mouvement coopératif bulgare était calqué sur les institutions du même genre existant en Occident. Toutefois, il eut un développement individuel. Ainsi, dans l'Europe occidentale, l'idée coopérative naquit d'abord dans les villes, tandis que chez nous la Coopérative bulgare apparut d'abord dans les villages pour ne se transplanter que beaucoup plus tard dans les villes. L'explication de cette évolution particulière doit être recherchée dans les difficultés où se débattait la population agricole, exploitée par les usuriers du village. Il est vrai que, comme nous l'avons expliqué dans un chapitre précédent, la Banque Agricole de Bulgarie apportait le secours de son crédit au pays, mais pour de nombreux motifs, elle ne pouvait guère se rapprocher de la population et conservait toujours son caractère de grand établissement banquier qui, pour garantir ses créances, compliquait ses prêts de beaucoup de formalités. Le *crédit personnel*, celui qu'on appelait le crédit sur place, rapide et sans trop de formalités, manquait. Aussi, après un congrès où eurent lieu de longues discussions, la Banque Agricole de Bulgarie adopta le principe du crédit personnel, appelé crédit sur place, par l'intermédiaire des Coopératives. Elle déploya dans ce domaine une réelle énergie et obtint un grand succès. Nous devons rappeler, sans entrer

dans les détails, que les premières Coopératives créées dans les villages sur la base du principe de Reifeisen, apparurent vers 1890, mais leur développement était lent. Bien souvent des Coopératives périssaient, principalement faute de direction habile. Nous pouvons dire que le mouvement s'affermit tout d'abord dans le département de Roussé, le long du Danube, grâce surtout à la présence d'administrateurs habiles.

Il faut aussi reconnaître que la législation elle-même créait des obstacles au développement coopératif. Sitôt après la promulgation de la loi de 1907 sur les Associations coopératives, celles-ci connurent un grand succès en Bulgarie. De nouvelles Coopératives continuèrent à être créées sur l'initiative et grâce à la propagande de la Banque Agricole de Bulgarie, dont les employés devinrent les meilleurs agents et les meilleurs organisateurs de la Coopérative rurale du type Reifeisen. La Banque Agricole de Bulgarie consolidait les Coopératives créées, en assumant entièrement la charge de les créditer. De 51 qu'elles étaient en 1904, elles passèrent à 448 en 1910. Mais au fur et à mesure que se créaient de nouvelles Coopératives, la Banque Agricole de Bulgarie y engageait des capitaux de plus en plus importants ; vers 1910 et 1912 ces capitaux dépassaient 12 millions de levas-or. De ce fait, la Banque Agricole de Bulgarie se trouvait plus à l'étroit dans ses autres opérations. Pour y remédier, sur l'initiative et avec le concours du Gouvernement, on créa en 1910 la Banque Centrale Coopérative de Bulgarie, qui devait constituer des fonds spéciaux et assumer la charge de créditer les Coopératives.

D'une façon générale, jusqu'à la guerre, le développement des Coopératives fut lent, non seulement le développement numérique de ces établissements, mais aussi celui de leurs chiffres d'affaires. L'agriculteur bulgare ne pouvait pas s'habituer à ce système nouveau pour lui, basé sur *la responsabilité mutuelle*, et se tenait à l'écart de la Coopérative. D'autre part, les parts du capital qui devaient constituer les ressources de la Coopérative étaient souscrites difficilement. Pour que les Coopératives puissent prétendre à un plus large développement, on suggéra l'idée d'une Union générale de ces Coopératives. Et,

effectivement, en 1907 on créa la soi-disant *Union générale des Coopératives agricoles bulgares*, qui réunissait toutes les associations agricoles coopératives de Bulgarie, s'occupait de leur développement, effectuait des revisions et donnait des directives, défendait leurs intérêts sous tous les rapports et assumait la charge de satisfaire leurs besoins en crédits. Au début, l'Union ne réunit que 86 Coopératives régulières, mais plus tard, après qu'il se fut produit une Union, puis la formation de deux Unions et, enfin, une ligue de ces deux Unions, l'idée de l'unification des Coopératives agricoles bulgares prit solidement corps et toutes les Coopératives agricoles bulgares, sauf de petites exceptions, entrèrent dans l'Union générale. L'Union réunissait chaque année les Coopératives dans un *congrès général*, où l'on échangeait des idées sur les questions difficiles, où l'on critiquait les erreurs commises, où l'on établissait des directives, etc...

Les Coopératives agricoles bulgares du type Reiffeisen, étant ainsi développées et solidement établies, on voit alors surgir des *Coopératives de consommation*. Elles virent le jour surtout dans les villes, où elles furent l'œuvre d'employés et de citoyens de professions libérales. Elles se développèrent avec succès surtout dans les grandes villes, Sofia, Plovdiv, Bourgas. Mais, elles ne parvinrent cependant pas à jouer ici le rôle qu'elles ont joué dans les autres pays, auxquels la Bulgarie en avait emprunté le modèle, et elle ne réussirent pas à acquérir l'importance des Coopératives rurales qui allaient croissant sans cesse pendant ce temps. Avant la guerre, il y avait en Bulgarie 52 Coopératives de consommation établies surtout dans les villes. Elles ne parvinrent cependant pas à se grouper en union d'un genre ou d'un autre.

Par contre, les Coopératives de crédit, dénommées *Banques populaires*, prirent dans les villes un essor particulier. Ce genre d'établissement, dont le modèle était emprunté à l'Italie et qui avait même une appellation italienne, progressait sûrement, grâce au concours de nombreuses forces intellectuelles qui, bien souvent, n'avaient rien de commun avec les petits artisans auxquels la Coopérative était destinée. Imitées dans quelques

endroits par les Chambres de Commerce, ces Banques populaires trouvèrent un terrain favorable pour leur développement presque dans toutes les villes de la Bulgarie. La première fut fondée à Sofia le 14 novembre 1903. En 1910 on note l'existence de 5 autres banques ; en 1912 ce chiffre s'élève à 21 et se monte à 41 vers 1915. La guerre européenne trouva la Bulgarie en possession de nombreuses Banques populaires, bien organisées et d'une activité assez rationnelle. Leur situation ressort des chiffres suivants :

	Nombres	
	—	
Banques populaires...........	35	
Membres....................	7.196	
Chiffre d'affaires..............	52.790.989	Levas
Parts de capital...............	2.039.498	—
Réserves.....................	133.472	—
Dépôts.......................	2.090.233	—
Placements..................	4.447.860	—

En ce qui concerne les *Coopératives de production*, elles se développaient relativement plus lentement. Nous devons rappeler ici, qu'une loi particulière sur l'organisation et la protection des métiers accordait de grands privilèges aux Coopératives créées par des artisans ; elle les assimilait aux entreprises industrielles et capitalistes et leur assurait tous les privilèges et tous les avantages dont jouissaient ces dernières. Ainsi, une Coopérative créée par des artisans avait le droit de s'approvisionner en matières premières, cuivre, zinc, fer, etc., sans avoir à payer aucun droit d'importation. Il en était de même des machines, instruments outils, etc., dont elle faisait l'acquisition à l'étranger ; on lui accordait aussi toutes les facilités possibles en ce qui concernait les contributions et les impôts. Mais surtout ces Coopératives recevaient de grands crédits de la Banque Centrale Coopérative de Bulgarie. Malgré tout cela, les Coopératives des artisans se développaient très lentement et lors de l'intervention de la Bulgarie dans la guerre européenne il n'existait guère dans le pays que 20 Coopératives de ce genre.

Au début de la guerre, le mouvement coopératif bulgare, tant rural que citadin, subit un choc pénible, surtout par suite du départ de son personnel dirigeant. Dans les villages et

dans les villes seules continuèrent à fonctionner les Coopératives qui, pour un motif ou pour un autre, avaient conservé leurs administrateurs. Mais il faut remarquer que dès les débuts de la guerre européenne, la situation financière des Coopératives agricoles bulgares commença à s'améliorer sensiblement. C'est vers elles qu'affluèrent de nombreuses épargnes qui plus tard passèrent aux instituts bancaires, surtout à la Banque Centrale Coopérative de Bulgarie. Étant donné la diminution des besoins du village en argent et en crédit, les Coopératives virent leur activité s'affaiblir dans les villages, surtout en ce qui concernait les opérations de crédit. Mais il faut remarquer que plus tard, lorsqu'on créa la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, les Coopératives rurales prirent un grand essor, car on les chargea de nombreuses fonctions et, ce qui était essentiel, elles jouissaient d'une grande confiance auprès de la Direction en question. Les Coopératives furent mises à même de fournir à la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, des céréales, du sel, du pétrole, du coton filé, des étoffes de coton et d'autres articles nécessaires au village. Aussi la Coopérative rurale connut une grande activité.

Cependant, cette recrudescence n'était que temporaire. Après l'armistice, l'agriculture connut des besoins nouveaux. Désorganisée par la longue guerre, par les réquisitions et les expropriations et ayant négligé son entretien, elle se trouva tout d'un coup en face de grandes difficultés pécuniaires, et les épargnes confiées aux Coopératives furent retirées rapidement. En ce qui concerne le crédit, la tâche des Coopératives rurales devint après la guerre plus lourde, si bien que, après avoir restitué les dépôts qui lui avaient été confiés auparavant, ces Coopératives furent contraintes de chercher à leur tour des emprunts. Malgré tout cela, les Coopératives rurales de crédit eurent pendant les deux ou trois années qui suivirent la signature de la paix un développement régulier et normal, comme le montre le tableau ci-dessous. Voici comment se détaillent les ressources des Coopératives agricoles de crédit créditées par la Banque Agricole de Bulgarie :

Années	Parts de capital		Réserves	Cotisations des membres	Totaux
1910..........	—	1.359.451	Non indiquées séparément.	509.610	13.873.095
1913..........	—	2.309.679	443.166	424.015	15.983.682
1920..........	5.623.288	6.322.199	3.276.654	18.914.576	119.579.119
1921..........	9.041.379	7.980.960	4.641.982	30.434.064	168.665.045

Voici une statistique des ressources étrangères des Coopératives agricoles de crédit pendant la même période :

Années	Dépôts	Dettes	Totaux
—	—	—	—
1910......	3.154.509	8.336.146	11.490.655
1913......	5.184.155	6.990.508	12.174.664
1920......	83.463.929	16.200.619	99.664.548
1921......	88.345.211	48.460.420	136.805.631

Malgré son développement manifeste pendant la guerre et les années qui suivirent, le mouvement coopératif agricole bulgare ne parvint pas à se consolider comme on l'espérait, et comme il aurait été possible dans des conditions normales. Comme nous le constaterons dans le dernier chapitre, certains facteurs intervinrent qui l'entravèrent dans son développement pour une longue période.

Quant aux Coopératives citadines, la guerre eut sur elles diverses influences. Les Coopératives de production des artisans réduisirent et même suspendirent leur activité. Seules quelques-unes d'entre elles, plus solides et travaillant pour la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, comme par exemple celles de Gabrovo pour la cordonnerie, la ferronnerie, etc., parvinrent à se maintenir. Les banques populaires réduisirent de même en plusieurs endroits leur activité. Mais en échange, les Coopératives de consommation subirent un élan nouveau. Par suite des difficultés entraînées par la guerre, qui s'étendaient chaque jour davantage et surtout par suite du renchérissement de tous les articles, l'attention de la population se concentra sur les Coopératives de consommation. D'autre part, par suite du régime de restrictions imposé par la guerre, par suite de la suppression de la liberté dans l'échange, on s'intéressa chaque jour davantage aux Coopératives que l'on considérait comme des organes capables d'assurer une plus équitable et de plus rationnelle répartition des articles de première nécessité monopolisés par l'État. Mais l'importance de la Coopérative de consommation augmenta surtout pendant l'année 1917 après la création de la Direction des Soins économiques et

de la Prévoyance sociale. Pour arriver à obtenir une répartition équitable, et dans laquelle ne se glisserait aucune spéculation sur des articles qu'elle distribuait à la population, la Direction fit de la Coopérative un de ses organismes. Et, en effet, on peut constater pendant ce temps que les Coopératives existantes se développèrent rapidement, augmentèrent le nombre de leurs membres et commencèrent à réaliser des bénéfices. Plus nous nous approchons de la fin de la guerre, plus nous voyons grandir l'influence de la Coopérative de consommation : il y en avait déjà 8 et, en 1918, 19. Nous pouvons donc affirmer que c'est de 1916 à 1918 que les Coopératives de consommation connurent les conditions les plus favorables à leur développement. Il devint intense et continua également après la guerre. La Coopérative pénétra dans toutes les classes de la population et pendant un certain temps on la considéra comme le remède le plus efficace contre les privations et la spéculation qui augmentaient de jour en jour pendant la guerre. La politique de la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale y aidait beaucoup. Non seulement elle avait fait des Coopératives des organismes à son service pour la répartition des articles appartenant à l'État, mais elle leur fournissait des crédits. Il en résulta qu'en 1919 on enregistra la création de 34 Coopératives nouvelles, en 1920, de 363, et en 1921, de 48.

Nous sommes obligé de noter ici le fait indiscutable que les Coopératives de consommation créées pendant la guerre perdirent peu à peu le caractère de neutralité qu'elles se flattaient de posséder jusqu'alors. Des groupes de citoyens solidaires et unis par une profession commune — par exemple des employés, ou bien, ce qui est plus important, des organisations politiques — se mirent à créer des Coopératives de consommation indépendantes. Après la guerre, presque tous les partis politiques séduits par l'idée coopérative, se mirent à créer des Coopératives et des Centrales dans le but caché de renforcer, par une communauté de relations matérielles, les relations politiques entre leurs membres. Deux de ces Centrales subirent un développement particulier, notamment la Coopérative centrale

« Napred » fondée en 1919 par neuf Coopératives socialistes, chiffre, qui, en 1921, atteignit 103. La rapidité du développement de cette Centrale est attestée par les chiffres suivants. En 1921 elle avait un capital social de 3.859.091 levas ; en emprunts étrangers 7.435.952 levas ; et un chiffre d'affaires de ventes de 50.269.450 levas. La seconde Centrale, créée également dans la même année par le parti communiste bulgare — la Coopérative « Osvobojdenie » — sur la base du système centralisateur, avait atteint aussi un développement étonnant. En 1922 elle avait 9.109.210 levas de dépôts et un chiffre d'affaires de plus de 52 millions de levas.

Il y a lieu de rappeler ici aussi, que, dès la guerre, à la suite du développement de la production et du commerce du tabac, on vit apparaître quelques Coopératives de vente et de traitement de tabacs bruts. Nous aurons l'occasion de reparler un peu plus loin de la destinée de ces Coopératives.

En terminant, nous devons noter que pendant la guerre l'idée coopérative en Bulgarie connut un puissant essor. Durant l'époque précédant les guerres, les Coopératives n'étaient fondées que grâce à la propagande de forces intellectuelles dans l'intention pure de donner un élan général au crédit agricole et artisan, ainsi qu'à la production artisanale. Pendant la guerre, au contraire, la création des Coopératives, leur développement, avaient leurs causes dans les difficultés et les embarras matériel de la population. La cherté, le manque de nombreux produits, l'intervention de l'État dans l'échange et la répartition des produits, tout cela poussait la population vers la Coopérative, qui répondait le mieux au désir général d'alors de voir satisfaits équitablement les besoins matériels de tous les individus. La Coopérative s'efforçait donc de jouer le rôle d'un répartiteur des produits parmi les membres de la société. Mais l'égoïsme des partis politiques, bien qu'il stimulât le développement des Coopératives dans le but d'acquérir une plus grande influence sur la population, eut finalement, comme nous le verrons plus loin, une influence malheureuse sur le développement du mouvement coopératif en Bulgarie.

§ 8. — La politique économique du Gouvernement. L'idée de la Mittel-Europa. Les craintes de la Société Économique Bulgare. La tendance vers l'indépendance économique de la Bulgarie.

Pendant la guerre européenne, l'État bulgare ne parvint point à avoir une politique économique déterminée. L'intervention de la Bulgarie aux côtés des puissances centrales ne peut pas être expliquée historiquement comme conséquence d'un attrait politique de la Bulgarie vers les puissances centrales. Il est vrai que l'Autriche-Hongrie, rivale de la Russie dans la conquête de la prépondérance dans la péninsule balkanique et pour l'accès à Salonique, et luttant contre les aspirations de la Russie vers Constantinople et les Dardanelles, a essayé à maintes reprises et par divers moyens d'influencer les rapports économiques de la péninsule balkanique. Cette politique avait pour base, entre autres, la tendance d'assurer à l'industrie autrichienne le marché de la péninsule. Mais cette politique économique de l'Autriche-Hongrie ne saurait en aucune façon expliquer la décision de la Bulgarie d'entrer en guerre aux côtés des puissances centrales. Les questions politiques n'entrent pas dans le cadre de notre ouvrage, mais nous ne pouvons pas ne point noter, à ce propos, que l'intervention de la Bulgarie dans cette guerre fut sans doute en rapport avec le traité de paix de Bucarest, qui assignait aux Balkaniques des frontières inadmissibles, selon la conception du peuple bulgare. La Bulgarie intervint dans la guerre pour des questions qui sont nettement des questions de race et d'idées : les raisons économiques ne jouèrent aucun rôle à ce moment. Sous ce rapport, la Bulgarie combattait sans avoir aucun plan, aucune politique économique déterminée. Pendant la guerre les écrivains des puissances centrales attirèrent l'attention du monde sur deux idées maîtresses. L'une concernait la route mondiale Hambourg-Bagdad, qui traversait le territoire du Royaume de Bulgarie, l'autre concernait la construction d'une Europe centrale (Mittel-Europa) en tant qu'organisme économique complet. Ces deux idées furent répandues par la presse bulgare parmi ses lecteurs et surtout

parmi les soldats du front ; elles y créèrent certaines dispositions psychologiques nuisibles à l'alliance militaire des Bulgares avec les puissances centrales. Toute l'opinion publique, ses sphères dirigeantes, quelles que fussent leurs relations avec le Gouvernement, furent nécessairement amenées à s'occuper de cette question. C'est d'ailleurs pour ce motif que, à certains moments de la guerre, on se mit à envisager une politique économique avec un plus large programme.

L'idée de la création d'une voie de communication unique, de Hambourg à Bagdad par Constantinople, était sans doute allemande et intéressait surtout les sphères économiques allemandes. C'est du reste avec des capitaux nettement allemands que l'on construisit la voie ferrée Constantinople-Bagdad, avec l'intention de la prolonger plus tard jusqu'à la mer des Indes. La Bulgarie n'était qu'une partie du territoire à travers lequel devait passer cette voie et en constituait une étape indispensable. Auparavant cette idée n'avait nullement ému l'opinion publique bulgare. L'histoire de l'Europe nous apprend que la Bulgarie a été la route principale des croisés vers Jérusalem, ce qui amena l'ancienne Turquie à conquérir ce nœud des voies de communication par terre de l'Europe vers l'Orient. Quelques économistes voyaient dans cette position de la Bulgarie une condition essentiellement favorable à son développement et considéraient comme avantageux le passage du trafic de l'Europe centrale avec Bagdad et l'Orient par le territoire de la Bulgarie. Mais pour des motifs inconnus et inexplicables encore aujourd'hui, apparut dans l'opinion publique bulgare et parmi les soldats au front un sentiment diamétralement opposé. La durée de la guerre, qui accablait la Bulgarie, faible en population et en ressources économiques, venait encore renforcer ce sentiment. Tous maintenant expliquaient leur présence au front par les ambitions économiques de l'Allemagne sur l'univers, ambitions qui se souciaient bien peu des intérêts de la petite et faible Bulgarie. Voilà comment nous pouvons nous expliquer l'hostilité de notre opinion publique pendant la guerre à l'idée de la route Hambourg-Bagdad, hostilité qui fut assez forte : seule la sévérité de la censure ne lui permit peut-être

pas de se traduire par un plus large mouvement contre la politique de la Bulgarie.

La seconde idée, *la création d'une grande Europe centrale (Mittel-Europa)*, comme unité économique avec des intérêts communs, était encore plus suspecte à la population et aux combattants bulgares. Peut-être au premier coup d'œil n'était-ce là qu'une construction théorique de quelques auteurs allemands. Elle n'en provoquait pas moins chez certains la crainte de voir, sous prétexte d'une grande idée théorique, qui aurait uni des unités ethniques de culture économique non identiques, l'Allemagne chercher à mettre quelques-uns de ces pays sous sa dépendance économique. Sur cette question, la presse quotidienne bulgare développa de violentes critiques. Mais étant donné la censure qui sévissait sur les imprimés, cette critique dut se transporter au Parlement. Ainsi l'opposition et, il faut le remarquer, surtout les socialistes et les communistes, sommaient le Gouvernement d'éviter de se lancer dans des pourparlers et dans des discussions sur la question d'une Europe centrale, car les conséquences économiques seraient pour notre faible petit pays désastreuses. On prévoyait même une entière dépendance économique de la Bulgarie envers les grandes puissances centrales et les socialistes craignaient même que par là la Bulgarie ne devînt une colonie de l'Allemagne. Nous ne saurions dire encore aujourd'hui si, entre le Gouvernement bulgare d'alors et les Gouvernements des puissances centrales, furent entamés des pourparlers sur cette question, mais dans tous les cas, on observait des symptômes qui auraient pu faire croire à la mise à l'étude de cette question par les organismes autorisés de l'Europe centrale. L'auteur du présent travail a eu personnellement des entretiens à ce sujet avec l'économiste réputé von Wieser, alors ministre du Commerce de l'Autriche, et dut pendant de longues heures soutenir avec lui une discussion pour lui montrer l'impossibilité de la réalisation de cette idée et surtout l'impossibilité, spécialement pour la Bulgarie, d'admettre un élargissement pareil des frontières douanières. Il lui fallut insister sur la distance qui séparait au point de vue du développement économique la Bulgarie des puissances centrales et

son exploitation possible par les pays capitalistes plus avancés, Autriche, Allemagne, etc...

La Société Économique Bulgare — organisation neutre, qui n'étudiait que la vie économique du pays, mais qui, sur les questions vitales, élevait librement la voix pour attaquer ou défendre les actes du Gouvernement, se vit contrainte, étant donné les craintes générales, de soumettre la question à son conseil d'administration et de dégager dans une série de réunions son point de vue sur la question. La Société fut, à l'unanimité, de l'avis que, si la route Hambourg-Bagdad n'était qu'une unification des administrations des voies ferrées et que si elle n'entraînait aucune atteinte à la souveraineté de notre pays, elle ne pouvait être que souhaitable. Bien plus, il faudrait profiter de la situation géographique favorable de la Bulgarie à travers laquelle pouvaient passer de nombreuses voies, soit par terre, soit par le Danube et la mer Noire, soit par la vallée du Vardar, pour l'Orient. Il fallait, en accordant toutes les facilités possibles à la création de cette voie de communication, l'utiliser dans l'intérêt économique du pays lui-même. Par contre, en ce qui concernait l'idée de la Mittel-Europa, la Société Économique Bulgare adopta immédiatement un point de vue hostile à cette idée. De l'avis général, on ne pouvait admettre l'entrée de la Bulgarie, encore faible et insuffisamment développée au point de vue économique, dans un organisme formant un tout, avec des tarifs douaniers identiques à ceux des grands États, développés au point de vue capitaliste et puissants sous le rapport économique, comme l'était l'Allemagne. La Société Économique Bulgare admettait tout au plus la signature de quelque contrat commercial, qui, par concessions mutuelles, aurait établi des rapports plus favorables entre les États de l'Europe centrale et la Bulgarie. La Société Économique Bulgare, obsédée elle aussi par les craintes que l'on éprouvait dans le peuple et au front, décida d'envoyer deux de ses délégués (Prof. Danaïllow et Prof. Tzankow) conférer avec les milieux autorisés de la Hongrie, de l'Autriche et de l'Allemagne, pour obtenir des éclaircissements sur cette question. Les délégués eurent effectivement l'occasion de

s'entretenir avec les dirigeants des puissances centrales, en particulier avec le célèbre ministre-président de la Prusse Helferich, plus tard chancelier, et revinrent en assurant à la Société, ainsi qu'aux sphères dirigeantes bulgares, que l'idée de la Mittel-Europa était plutôt une construction théorique et ne devait pas être considérée comme une tentative sérieuse de la part des sphères dirigeantes. Ceci amena un apaisement général et il ne fut plus question de Mittel-Europa en Bulgarie.

En rappelant ces circonstances de la vie économique du pays, nous cherchons à démontrer par là que, quoiqu'il n'existât pas en Bulgarie pendant la guerre de politique économique ayant une base déterminée, le pays était prêt à faire tous les efforts nécessaires pour maintenir son indépendance économique, et il le manifesta à chaque menace. Jusqu'au dernier moment, ainsi que dans les premières années après la guerre, cette tendance subsista avec la même puissance chez tous les Gouvernements qui se succédèrent.

CHAPITRE VIII

L'évolution des prix par suite de la guerre

§ 1. — Particularités de l'économie bulgare : elle ne produit que pour ses propres besoins. Stabilité des prix et des marchés. Conséquence du manque de Bourses dans un État.

La Bulgarie se trouve à un stade spécial de son développement économique. Elle possède une organisation économique particulière où la production et la consommation se trouvent en rapports très étroits. C'est qu'en effet, la Bulgarie ne vit et ne s'enrichit presque exclusivement que par son agriculture. 83 pour 100 de sa population ne s'occupe uniquement que de travaux agricoles. Aussi est-ce là la source de toute richesse dans le pays. Et pourtant elle y est pratiquée sous une forme assez extensive, pour ne pas dire primitive. Il est relativement facile d'en indiquer les grandes lignes, mais il serait difficile de pénétrer dans les détails pour en montrer les particularités car, semblable à beaucoup d'autres pays, la Bulgarie n'a pas une situation économique complètement stabilisée. On y trouve à chaque pas des divergences plus ou moins grandes en relation avec les conditions locales, avec le marché, les moyens de communication, etc. Les terres arables sont réparties entre de nombreux ménages ayant entre eux des liens soit du sang, soit d'intérêts. Aussi, chacun d'eux est non seulement une cellule de la tribu, mais surtout une organisation vivant pour son propre compte, cultivant la terre suivant des règles sévèrement établies en ce qui concerne l'utilisation de la main-d'œuvre, du cheptel et des instruments

agricoles. Les forces productives sont la main-d'œuvre du ménage lui-même : l'homme, la femme, les enfants. Très rarement, le ménage agricole a recours à la main-d'œuvre étrangère, sauf peut-être au moment des grands travaux saisonniers : moisson, fenaison, etc.

Le ménage agricole se suffisant ainsi à lui-même depuis des siècles, vivant depuis des siècles selon des règles particulières, sévères, présente un type particulier d'organisation économique stable et conservatrice. Chaque membre du ménage a grandi dans des tâches spéciales et ces tâches sont uniformes de ménage en ménage, de village en village, dans toute la contrée. Une telle organisation se prête difficilement à une transformation ou à une réforme. De plus, ces ménages ont toujours accusé la tendance à augmenter le nombre de leurs membres ; ceux-ci constituent en effet l'unique main-d'œuvre et celle-ci est toujours de plus en plus nécessaire. Nous avons vu que, dans l'époque qui précède et dans celle qui suit de très près l'affranchissement, ces ménages comptaient plus de membres qu'ils n'en comptèrent par la suite. Dans les premiers temps, ils avaient tendance, par suite du besoin de main-d'œuvre, à retenir plusieurs générations autour d'un même foyer. Lorsque, par la suite, le village bulgare entra en contact avec les marchés de céréales des autres pays, et qu'il y eut ainsi la possibilité de vendre une partie de ses produits, son organisation interne commença à se modifier. La terre fut partagée entre les générations constituant le ménage et le pays prit ainsi le caractère particulier d'une nation à petits ménages agricoles, possédant chacun sa terre, son bétail, ses instruments, etc.

Ce changement s'accentua encore plus fortement, dans les villages, à l'apparition d'outils agricoles plus perfectionnés permettant d'effectuer certains travaux des champs : fenaison, moisson, battage, en moins de temps et avec moins de main, d'œuvre. En d'autres termes, malgré son caractère conservateur, le ménage bulgare fut influencé par les conditions extérieures de la vie économique qui, affaiblissant les anciennes relations, amenèrent par endroits de sensibles modifications. Aussi pouvons-nous dire que, vers l'époque de la grande guerre,

il y avait en Bulgarie des ménages dont l'activité dépendait en partie des marchés, et d'autres dont toute l'existence en dépendait complètement. Ceci ressort en particulier très clairement de l'étude comparée des trois centres suivants de production agricole : les districts de Stara-Zagora, de Vidine et la Dobroudja. Nous constatons qu'avant les guerres, dans le district de Stara-Zagora, le ménage agricole subsistait encore avec son ancienne organisation : à Vidine, quoique se satisfaisant de sa propre main-d'œuvre, il était déjà étroitement lié au marché ; en Dobroudja, étant sensiblement plus nombreux et possédant plus de terres, il travaillait exclusivement pour le marché.

Mais malgré toutes ces différences dans l'état des différentes régions de la Bulgarie, il existe entre ces ménages agricoles un point commun qui les distingue de ceux des pays plus avancés de l'Europe. La *consommation* du ménage agricole bulgare présente encore aujourd'hui un *caractère particulier* : il utilise ses propres produits pour sa nourriture et pour son habillement ; il fabrique lui-même ceux dont les matières premières lui sont fournies par son bétail ou par son champ ; dans beaucoup de régions, c'est lui-même qui fabrique les outils dont il a besoin pour la culture de la terre. Et un examen approfondi nous le révèle plutôt comme un ménage, comme une organisation de consommation que comme une organisation de production. Ce que le paysan obtient, en fait de produits, en cultivant sa terre ou en élevant son bétail, est réservé avant tout au ménage lui-même. Il est de règle générale chez le paysan bulgare, sauf chez les plus pauvres, que la récolte, surtout celle de froment et de seigle, doit être mise en réserve dans le grenier pendant une ou plusieurs années, avant d'être portée au marché. Partout et toujours, exception faite des années de mauvaise récolte, le paysan emplit tout d'abord son grenier en prévision de la subsistance du ménage et ce n'est qu'ensuite, s'il a des excédents, qu'il les apporte au marché. C'est une règle générale sans exception dans les régions où l'on cultive surtout des céréales. Toutefois, certains produits dans certaines régions sont exclusivement

destinés au marché ; ce sont par exemple le vin, les plantes oléagineuses, le tabac, l'essence de rose, etc. On remarque, dans les régions où prédomine l'élevage du bétail, une tout autre tendance; par suite des besoins des marchés locaux, surtout de celui de Constantinople, l'élevage a comme but essentiel la fabrication et la vente des produits dérivés du lait. Étant donné leur tendance à couvrir avant tout les besoins de leur consommation, les ménages en question se distinguent très peu de ceux que nous avons décrits plus haut. En un mot, l'économie bulgare est caractérisée par la nature du ménage villageois organisé pour produire avant tout pour ses propres besoins, et ensuite pour le marché.

Ces particularités ont leurs répercussions sur les prix des produits de notre marché. Lorsqu'un producteur quelconque prend contact avec lui, avec le marché mondial, il est impossible qu'il ne subisse pas sa profonde influence. Mais là encore, on constate beaucoup de particularités, comme le montre d'ailleurs la situation de l'économie bulgare, où les prix demeurent ce qu'ils sont plus que n'importe où ailleurs. Les prix des produits agricoles varient toujours suivant les localités. Il semble qu'ils ne subissent l'influence d'aucun facteur extérieur. Et bien que le commerçant, lui aussi, réagisse dans un sens ou dans l'autre, les particularités subsistent suivant les diverses régions. Aujourd'hui, un kilogramme de veau est vendu à Sofia de 38 à 40 levas, tandis que dans d'autres villes de Bulgarie, ce prix ne dépasse pas 26 levas. On pouvait constater des différences de cet ordre et même plus élevées dans des temps plus éloignés de nous.

Ceci est vrai pour les prix intérieurs, et l'est à plus forte raison pour les prix extérieurs. Il est entendu que cette situation est en rapport très étroit avec le caractère et l'organisation du ménage agricole. Lorsque ce dernier a mis de côté la majeure partie des produits indispensables à son existence, il ne s'intéresse pas à leur valeur marchande ; presque jamais son activité n'est dominée par des considérations de ce genre. S'il se décide à vendre une partie de ses produits pour régler ses impôts ou pour acheter ce dont il a besoin, il amène ces produits sur le marché sans en connaître les cours. On voit dans

les régions des rives du Danube ou du bord de la mer, régions qui sont devenues des centres d'exportation des céréales, le paysan s'en aller au marché avec ses voitures pleines de marchandises, dont il ignore complètement les prix sur ce marché, dans l'intention de les vendre immédiatement pour retourner ensuite au village. Celui qui étudie les prix dans les ports du Danube, où affluent parfois des milliers de charrettes à bœufs, chargées de céréales, a l'impression que chaque commerçant traite avec ses clients à des prix particuliers, sans aucun contrôle, sans aucune réaction de n'importe quel facteur commercial. La concurrence apparaît très rarement, et seulement par hasard, lorsqu'on charge des bateaux de céréales pour l'exportation. S'il en était autrement, le producteur serait obligé d'emmagasiner les céréales dans des dépôts et d'attendre, parfois assez longtemps, une occasion de les revendre directement à l'exportateur. C'est pourquoi les prix des marchés intérieurs et ceux des produits qui sont fabriqués dans le pays même restent *stables*.

Les moyens modernes employés sur les marchés européens : bulletins de cotations de Bourse, cotations télégraphiques des prix des marchés les plus importants, etc., étaient inconnus jusqu'à la guerre et même pendant la guerre. Ce n'est que très rarement que quelque maison de commerce plus importante, le plus souvent étrangère, s'en servait, mais toujours en grand secret. De plus, la Bulgarie était jusqu'à la guerre un pays sans Bourse. La Bourse fut instituée chez nous par une loi peu de temps après la guerre, en 1921. Auparavant, sur l'initiative privée de commerçants, s'était créée à Baltchik, à Varna et à Bourgas, une pratique consistant à noter le nombre de wagons de céréales arrivés et les prix auxquels elles avaient été vendues. Plus tard, ces organisations privées de Bourse commencèrent à publier des bulletins, mais seulement dans le sens décrit, c'est-à-dire en notant le nombre des opérations et les prix auxquels elles avaient été effectuées. Il n'y avait pas de prix moyens du jour. Nous pourrions représenter ici quelques données qui permettraient de se rendre compte de la façon dont étaient rédigés ces premiers bulletins, mais cela nous entrai-

nerait trop loin. Qu'il nous suffise de répéter que, jusqu'à la guerre, la Bulgarie ignorait complètement le système des cotations en Bourse.

Les quelques faits mentionnés plus haut mettent en évidence le côté psychologique du phénomène, ce que le producteur bulgare comprenait et ressentait, ce dont il avait besoin et le but auquel il s'efforçait de parvenir. Bien que dans son esprit l'établissement des prix selon la quantité des produits, selon les besoins de la population, etc., n'ait jamais été une notion très précise, il semble qu'en dehors de lui, une cause très particulière ait provoqué un mouvement des prix et même une hausse évidente en ce qui concerne quelques-uns des produits indigènes. Ceci était en relation avec la transformation des moyens de transport qui s'effectuait alors lentement dans le pays et qui amena un nivellement des prix entre les centres exportateurs et l'intérieur du pays. La même cause amena sur le marché certains produits qui n'avaient eu jusque-là qu'un usage domestique et leur donna de la valeur. Plus les communications par voie ferrée se développaient et pénétraient à l'intérieur du pays, plus les prix de ces produits augmentaient sur le marché, et cela d'une façon qui pouvait être remarquée de chacun. Prenons par exemple les œufs. Pendant la première et la seconde décade suivant l'affranchissement, ils n'avaient presque pas de valeur sur le marché bulgare, et servaient simplement d'aliment à la maison paysanne et à la population citadine ; ils étaient vendus à des prix presque dérisoires, assez souvent en échange d'un morceau de sucre. L'introduction des chemins de fer et la possibilité d'exporter les œufs sur les marchés européens en fit, à bref délai, un produit précieux pour le ménage agricole. Leur valeur augmenta avec la venue du commerçant, qui se rendait personnellement chez le paysan pour les recueillir, les rassembler, et en faire des articles d'exportation. Aussi l'histoire du développement du commerce des œufs en Bulgarie présente un grand intérêt et nous donnons ci-dessous quelques chiffres qui permettront de s'en rendre compte.

Jusqu'en 1896, c'est-à-dire lorsque furent entrepris les travaux de la voie centrale de chemin de fer Sofia-Varna,

les œufs étaient exportés en quantité insignifiante. A partir de l'année 1900, cet article constitue déjà une branche de notre exportation qui grandit continuellement ; en 1911, la valeur des œufs exportés par voie ferrée s'élevait à 13.636.000 levas-or. Bien entendu, avec l'augmentation de cette exportation, grandit aussi l'importance de cet article pour le ménage agricole bulgare. Alors qu'auparavant, dans notre ménage agricole patriarcal, c'était la femme qui s'occupait des œufs et des poules, et que lors de la vente d'un de ces deux articles, l'argent lui était laissé pour couvrir ses frais personnels, pour l'église, pour le vêtement, plus tard, lorsque la valeur des œufs augmenta, le produit de leur vente commença à constituer une partie importante du budget paysan et passa sous le contrôle du propriétaire : de l'homme. L'augmentation de l'exportation des œufs de la Bulgarie peut être constatée par le tableau suivant :

Années	Moyenne annuelle en kilogrammes	Valeur en levas
1886-1895...	936.325	513.289 or
1896-1905...	6.004.636	4.273.451 or
1906-1910...	10.319.238	9.497.288 or
1921........	2.686.321	109.812.353 papier
1922........	5.829.372	483.396.443 papier
1923........	4.021.945	291.415.144 papier
1924........	9.256.844	572.893.376 papier
1925........	11.035.590	738.439.425 papier
1926........	11.832.982	811.196.656 papier

Nous pouvons déduire de ces chiffres que l'exportation des œufs, tant avant la guerre qu'après celle-ci, augmente et commence à occuper une place importante dans notre commerce extérieur. Il semble que se réalisèrent pour nous les paroles de Saint-Simon, qui prétendit qu'uniquement avec les œufs, on aurait pu payer la Dette publique de la France: en effet, pour la Bulgarie, le revenu de la vente des œufs couvre aujour-

d'hui plus de la moitié des frais de la Dette publique et des réparations.

Le même phénomène se répète avec la volaille et beaucoup d'autres produits agricoles. Parmi ceux-ci, nous devons placer en premier lieu les cocons de vers à soie. Comme nous l'avons déjà mentionné, le peuple bulgare s'habillait jusqu'à l'affranchissement avec de la toile tissée par le ménage lui-même, dans les anciens temps, de lin et de chanvre, et dans les temps contemporains, de coton mélangé, dans beaucoup de régions, à de la soie. Il est vrai que le cocon de ver à soie était déjà un objet de commerce sous la domination turque et ceci depuis l'époque où était apparue en Italie la maladie la « pepsine ». Les spécialistes italiens ne trouvèrent alors de graine saine que dans les hautes régions de la Bulgarie autour de Tirnovo et de Gabrovo, et ils commencèrent l'élevage du ver à soie. Mais là aussi sévit bientôt la « pepsine » qui anéantit complètement la production. Néanmoins, le ménage bulgare continua à élever le ver à soie et à filer de la soie pour ses propres besoins, surtout pour la préparation du trousseau des filles. De sorte que, même longtemps après l'affranchissement, l'élevage du ver à soie continua pour couvrir les besoins intérieurs du ménage. Mais ici aussi apparut bientôt le commerçant et on fit de ce produit un article commercial. Le développement de son exportation peut être constaté à l'aide des quelques chiffres suivants :

Moyenne annuelle	Kilogrammes de cocons secs	Valeur
		en levas-or
1889-1895...	74.738	663.128
1896-1905...	267.665	1.922.942
1906-1910...	548.636	3.392.724
		en levas-papier
1921........	389.766	69.808.833
1922........	272.318	115.208.003
1923........	458.281	135.996.141
1924........	330.455	101.166.389
1925........	704.397	209.556.659
1926........	574.117	173.236.712

La soie sort, peu à peu, de l'usage familial, quoique lentement et avec des fluctuations, et devient, non seulement un objet de commerce, mais aussi un article apportant un gros appoint au bilan commercial bulgare. Ici aussi, les augmentations de l'exportation s'accusent d'année en année.

Tout cela changea la nature strictement patriarcale du ménage agricole bulgare dont nous avons parlé. De fortuit et provisoire, le marché devient un facteur de plus en plus important dans la vie et la production agricoles, il commence à les révolutionner et à introduire des formes toujours nouvelles d'organisation. Un indice assez caractéristique de la révolution qui s'est effectuée dans l'organisation et dans les rapports des ménages bulgares, c'est la disparition progressive de nombreux instituts de secours mutuels, que le ménage connaissait et appréciait tant dans le passé. Nous ne disposons guère de temps pour nous arrêter plus en détail sur ce point, mais nous ne pouvons omettre de noter qu'auparavant, sous la domination turque, les ménages voisins s'aidaient mutuellement dans l'exécution de quelques travaux : filage de la laine, égrenage du maïs, préparation des habits pour la jeune fiancée et même construction de la maison : tous ces travaux étaient menés à bien grâce au concours gratuit des ménages voisins. Ces groupements de travailleurs se transportaient de maison en maison et travaillaient sans toucher aucun salaire. Ces coutumes disparurent aussi. Il n'y a pas encore bien longtemps, la fabrication des produits dérivés du lait : fromage blanc, fromage (cachecaval), beurre de brebis, etc., s'effectuait aussi suivant des règlements coutumiers. Il était d'usage de rassembler en un ou deux endroits les brebis d'un même village et de les traire toutes ensemble ; on fabriquait le fromage (cachecaval) ou le beurre dans des vases et seaux communs, puis le produit était partagé suivant la quantité de lait fournie par chaque propriétaire. Cette coutume, dénommée « Batchia », existait dans presque toute la contrée uniformément. Elle est en train de disparaître complètement. Aujourd'hui, le commerçant qui vient au village achète argent comptant le lait du ménage et prépare lui-même le fromage blanc, le cachecaval

et le beurre. Nous pourrions citer encore de nombreux exemples prouvant que l'ancienne organisation des ménages disparaît sous l'influence du marché et de l'échange monétaire, et ceci donne au ménage moderne un tout autre aspect.

Néanmoins, jusqu'à la guerre, les traits caractéristiques du ménage bulgare se conservèrent à un certain degré, et eurent pour résultat la conservation et la stabilité des prix des produits. Il en résultait donc que le marché bulgare était soumis à des lois différant nettement de celles du système capitaliste, tel qu'il est connu en Europe ou en Amérique.

§ 2. — Hausse générale des prix pendant la grande guerre, conséquence de l'augmentation de la consommation.

La grande guerre surprit la Bulgarie dans des conditions relativement favorables de production. Les années 1913, 1914, 1915, après la guerre balkanique, furent des années de bonnes récoltes. Le paysan était satisfait sous tous les rapports, et partout il y avait excédent. Nous avons vu plus haut que certains groupements totalement désintéressés du commerce et de l'échange, comme la Société Économique Bulgare, manifestèrent des craintes concernant la difficulté de l'écoulement de ces excédents, par suite de l'interruption de toutes espèces de relations ; cela mena le Gouvernement à prendre des mesures énergiques pour le renforcement de l'exportation bulgare. De nombreuses sphères étaient intéressées à cette question et le Gouvernement chercha les mesures à prendre qui permettraient à la Bulgarie de profiter de la conjoncture favorable créée par la guerre. Mais, pendant que l'autorité supérieure réfléchissait et discutait, la vie suivait son cours. La Bulgarie se vit bientôt entourée par deux pays en guerre : la Serbie et la Turquie. La Turquie surtout faisait des efforts inouïs pour s'approvisionner en Bulgarie des produits nécessaires à son armée : beurre, graisse, fromage blanc, cachecaval, haricots, céréales, bétail, etc. Ceci ébranla le marché ; la demande de la part des commerçants s'étendit partout, et le ménage agricole se vit

harcelé de tous côtés. En outre, un autre facteur plus important apparut : ce furent les premières colonnes des armées allemandes et autrichiennes, qui se dirigeaient vers les champs de bataille turcs. Elles remarquèrent de suite sur notre marché la grande différence entre les prix de nos produits et ceux de leur patrie, et essayèrent, tout d'abord par petites quantités, d'acheter tout ce qu'elles trouvèrent. Ce nouveau client intensifia ses achats surtout vers la fin de 1915, lorsque la Bulgarie entra, elle aussi, dans la guerre et lorsque de nombreuses troupes allemandes et autrichiennes pénétrèrent dans l'intérieur de la Bulgarie. Il s'ensuivit un ébranlement du marché, surtout lorsque arrivèrent avec les armées, les organisations spéciales allemandes, puis autrichiennes et hongroises dont il a été déjà question, et qui avaient pour rôle d'acheter tout ce qu'elles trouveraient pour les besoins de l'armée. Nous pouvons dire que, dès le début, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1915, ces Sociétés d'achat militaires accaparèrent une grande quantité de laine, de céréales, d'œufs, de volailles, de bétail, etc. Il est bien entendu que cette subite et forte demande de produits agricoles eut une grande répercussion sur leur prix. Alors, on vit non seulement le paysan apporter ses produits sur le marché, mais aussi des commerçants et même des soldats allemands chargés des achats pénétrer dans les villages bulgares et acheter tout ce qu'ils y pouvaient trouver. Pendant ce temps, le producteur bulgare, qui n'avait aucune idée des prix commerciaux et des facteurs qui influent sur eux, augmenta chaque jour les prix de ses produits, par un instinct tout naturel en pareil cas. Comme la puissance d'achat allemande n'était arrêtée par rien, le pays vit s'effectuer en peu de temps une hausse considérable du prix des produits. La volaille surtout atteignit de jour en jour des prix plus élevés. Ainsi, par exemple, une dinde qui coûtait au commencement de 1915, 2 1/2 levas seulement, valait déjà, vers la fin de l'année de 10 à 12 levas et par endroits même, 15 levas-or. Il en fut de même de tous les autres produits, surtout de ceux qui étaient les plus recherchés, beurre, fromage, produits dérivés du lait, graisse de porc, graisses, etc.

Dans les villes, le consommateur bulgare, peu au courant

de la production agricole, fut excessivement surpris de cette hausse rapide des prix. Les premiers moments de surprise passés, il s'empressa, lui aussi, de faire provision de nombreux produits, non seulement de provenance agricole, mais aussi de ceux qu'on trouvait précédemment en quantités suffisantes sur le marché : sel, pétrole, sucre, café, thé, riz, etc. Nous devons remarquer que le consommateur bulgare qui, pendant la guerre balkanique, n'avait connu ni hausse des prix, ni disette, pensait qu'il en serait de même pendant cette seconde guerre. D'autant plus que l'appel du Gouvernement à la participation de la Bulgarie dans la guerre affirmait que « la guerre était déjà proche de sa fin ». Aussi, le consommateur bulgare fut-il très surpris lorsqu'il s'aperçut que certains produits manquaient, et il eut le désir de se constituer des réserves pour ses propres besoins. Il y eut ainsi, de tous les côtés, une grande demande sur le marché. Il est naturel que ce désir d'approvisionnement et cette accumulation générale de produits ait amené un épuisement complet du marché. Les prix augmentèrent, non seulement de jour en jour, mais d'heure en heure, les anciens prix étaient complètement oubliés dès les premiers mois de la guerre.

D'autre part, le commerçant et le producteur bulgares qui possédaient des réserves des produits demandés, contribuèrent aussi à la hausse des prix. L'un et l'autre remarquant la prompte disparition des produits et les changements rapides des prix, en vinrent tout naturellement à s'abstenir de vendre. Ce n'était pas encore de la spéculation. A ce moment, on ne pouvait encore constater aucune hausse artificielle des prix. Il semblait, au contraire, que les commerçants eux-mêmes craignaient cette hausse. Mais, par instinct, ils s'efforcèrent de conserver et même de dissimuler certaines de leurs réserves ; de sorte qu'au début de 1916, le marché bulgare connut une pénurie de nombreuses marchandises, dont quelques-unes de première nécessité : cuirs, souliers, étoffes de coton, cotons filés : sel, riz, graisse de porc, etc.

Enfin, un autre facteur agit fortement dans le même sens, sans qu'il y ait eu préméditation. Il s'agit *de l'État*, dont les

Comités et les Commissions de réquisition avaient pour tâche non seulement d'approvisionner l'armée de tous les produits dont il est question ci-dessus, mais aussi d'assurer à la population le ravitaillement, l'habillement, etc. Il était naturel que son ingérence sur le marché prît une forme plus accentuée. Étant donné que l'on constatait d'une part une prompte hausse des prix, et d'autre part la disparition de certains produits pour lesquels on avait la conviction qu'ils étaient dissimulés par les commerçants, le gouvernement fut amené à lutter contre ces deux phénomènes, et, comme nous l'avons vu dans les chapitres IV et V, il employa les mesures les plus sévères pour régulariser les prix. Dans ce but, il taxa les marchandises, et la transgression des tarifs était sévèrement condamnée. Mais ces mesures eurent un résultat plutôt négatif ; l'État rencontrait à chaque pas des difficultés et des obstacles. De plus, les organismes chargés de surveiller l'application de ces mesures sévères, étaient pénétrés de l'idée que les conditions mêmes du marché exigeaient une hausse rapide des prix, et que cette réglementation ne faisait le plus souvent qu'embarrasser tant le producteur que le consommateur. Aussi ces organismes furent-ils continuellement obligés de relever les taxes. Il ne faut pas s'étonner si, dans de telles conditions, la confiance dans l'efficacité des mesures gouvernementales devint très faible, et si presque aucun acheteur ne s'y intéressa plus. Par contre, comme chaque nouvelle réglementation des prix provoquait une prompte disparition des produits du marché, on se mit à effectuer des ventes secrètes, à des prix évidemment beaucoup plus élevés que les barèmes fixés par l'État.

L'influence de l'État se fit aussi sentir d'une autre manière. Il réquisitionna pour les besoins de l'armée à des prix de beaucoup inférieurs à ceux du marché. Il ramassait et accumulait beaucoup de produits, dont quelques-uns ne furent pas régulièrement répartis parmi la population, de sorte que par endroits il y eut pénurie et ailleurs presque abondance. Cette appropriation des produits par l'État agit sur la psychologie du producteur, qui chercha par tous les moyens, même en courant de grands risques, à dissimuler ses disponibilités. Ceci influença,

sans aucun doute, assez fortement les prix du marché.

Si nous voulons tirer de cette étude une conclusion générale sur la situation du marché bulgare à cette époque, sur les variations des prix et les facteurs qui les influençaient, nous dirons que la hausse de prix des produits agricoles fut causée, en Bulgarie, par l'apparition de nouveaux consommateurs : les troupes et les Sociétés d'achat allemandes. Celles-ci accaparaient tout ce qu'elles trouvaient ; ayant de grandes ressources pécuniaires elles ne furent arrêtées par aucun prix. La population, obligée de restreindre sa consommation, chercha le moyen de s'approvisionner pour une assez longue durée en produits dont elle avait un besoin parfois pressant. Cette accumulation de marchandises eut pour conséquence une augmentation des achats. Ajoutons à tout cela l'état d'esprit du soldat du front, incertain du lendemain, et nous comprendrons ce phénomène : augmentation excessive de la consommation de la plupart des produits dans le ménage agricole et le ménage citadin. *Enfin l'État, par ses réquisitions, par ses achats et par la réglementation des prix*, contribua à la diminution des réserves, à la dissimulation des produits et à la hausse des prix. Tout ceci amena alors dans le marché bulgare une hausse extraordinaire et injustifiée et un chaos indescriptible. Nous devons aussi ajouter que la situation aurait pu être encore plus grave, même désastreuse, si l'organisation du ménage agricole bulgare n'avait été aussi solide. Comme nous l'avons vu, le ménage vivait de sa propre production. Pendant la guerre et dans les conditions les plus difficiles, il continua, selon la tradition, à élever les porcs qui lui fournissaient la graisse et la viande salée pour la majeure partie de l'année. De cette manière, la grande majorité des consommateurs de produits agricoles n'avait pas besoin de se rendre au marché et, par conséquent, ne pouvait, par ses demandes, agir sur les prix. Les ménages agricoles connurent pendant la guerre, une grande disette de sel, de cuir pour les mocassins, de coton et de produits nécessaires à l'éclairage. Pour avoir une idée exacte de la hausse des prix, nous renvoyons aux chiffres du tableau des pages 492-493.

§ 3. — Destruction des moyens de communication et sa répercussion sur les prix.

La guerre, commencée vers la fin de l'année 1915, détruisit tous les moyens de communication du pays. En réalité, avant même l'entrée en guerre de la Bulgarie, c'est-à-dire dès le mois d'août 1914, lorsque commença la guerre européenne, la Bulgarie se trouvait dans des conditions extrêmement défavorables à ce point de vue. La route du Danube, artère principale pour le transport des marchandises de l'Europe centrale, fut coupée par les Serbes et les Russes. Par suite de la guerre entre la Russie et la Turquie, la mer Noire était fermée au commerce bulgare. La voie ferrée Vienne-Belgrade-Sofia-Constantinople était aussi coupée par suite des opérations militaires en Serbie. Les communications avec l'Europe occidentale par où arrivaient beaucoup de denrées coloniales, de la quincaillerie, de la ferronnerie, des cotons filés, des matières textiles, du sucre, du café, etc., ne pouvaient avoir lieu que par la Roumanie ou par le port de Dédéagatch, et effectivement, la Bulgarie reçut quelques marchandises par ces deux voies. Mais nous devons remarquer qu'elles furent plutôt utilisées dans des buts stratégiques que pour satisfaire les besoins de la population. Lorsque la Turquie s'allia à l'Allemagne, elle reçut tout son matériel de guerre, habillement et objets indispensables à l'armée, et même des munitions, des armes et de l'artillerie, par la Roumanie et la Bulgarie, Roussé-Stara-Zagora pour Constantinople. Même des aéroplanes furent transportés, démontés, par la même voie. Ceci eut lieu malgré la neutralité de la Roumanie et de la Bulgarie. Les wagons traversaient les deux territoires sous de fausses étiquettes. Aussi, y avait-il très peu de wagons disponibles, tant en Roumanie qu'en Bulgarie, pour les transports commerciaux. En Roumanie, s'approvisionner en wagons constitua un commerce d'un nouveau genre, nous pouvons même dire un art. Les frais qu'un commerçant devait couvrir pour obtenir

un wagon d'une frontière à l'autre étaient beaucoup plus élevés que son transport proprement dit. Aussi les quantités de marchandises destinées aux besoins de la population bulgare diminuèrent sensiblement.

Les difficultés étaient presque les mêmes en ce qui concernait les communications par Dédéagatch. D'ailleurs, on ne pouvait guère transporter par là du matériel de guerre, car la flotte européenne avait déjà établi un contrôle efficace sur les ports bulgares. Il était évident, du reste, que de nombreux navires de commerce grecs pratiquaient la contrebande du matériel de guerre. Il n'en reste pas moins vrai que les quantités considérables de marchandises qui arrivaient à Dédéagatch à destination de la Bulgarie, étaient dirigées en grande partie, sinon en totalité, vers Constantinople, pour la Turquie. Le tonnage du port de Dédéagatch ne fut jamais aussi fort qu'en 1914 et 1915, jusqu'au blocus par la flotte anglaise. Les quais, par manque de docks, étaient couverts de marchandises qui risquaient à tout moment d'être avariées par la pluie, le sucre par exemple. De sorte que la Turquie se trouvant déjà en guerre, et ses demandes étant plus fortes, eut la préférence sur le consommateur bulgare. Néanmoins, la situation n'était pas encore désespérée, car les moyens de communication intérieurs, les chemins de fer de l'État, fonctionnaient normalement, et même avec une intensité accrue.

La déclaration de la mobilisation bulgare, le 10 septembre 1915, eut pour première conséquence de militariser les voies ferrées bulgares de l'État, et de les mettre sous le commandement et à la disposition de l'État-major. Les besoins de l'armée pour le transport et la concentration des soldats, des vivres et des munitions, dépassaient de loin la capacité de transport de nos voies ferrées. Il faut avoir vu comment on transportait les troupes bulgares, les wagons bondés d'hommes logés jusque sur les plates-formes et même sur les toits, pour avoir une idée du régime forcé auquel furent soumis les chemins de fer bulgares à cette époque. Manquant de wagons et surtout de locomotives, nos chemins de fer purent à peine satisfaire les besoins de l'armée. Dans ces conditions, les inté-

rêts du consommateur et du commerçant furent complètement négligés.

Bien que les ménages agricoles bulgares ne produisent que pour leurs propres besoins, tous ne parvinrent pas à récolter en quantité suffisante, et certaines régions de la Bulgarie ne purent faire face aux besoins de toute leur population. En temps de paix, quand certains de nos départements sont en déficit, ils suppléent à l'insuffisance des vivres en faisant venir, par chemin de fer ou tout autre moyen de transport, les produits des autres départements où il y a abondance. La plupart des districts de montagne sont dans ce cas, et presque tous les habitants des montagnes des Rhodopes sont obligés de descendre pendant l'automne dans les plaines pour s'approvisionner en vivres pour l'hiver. On utilisait alors dans une grande mesure les chemins de fer de l'État bulgare. C'est justement à l'automne, au moment où la population devait s'approvisionner en vivres que fut déclarée la mobilisation, et les chemins de fer passèrent entièrement au service de l'État-major. De plus, quelques marchandises, dont quelques-unes sont de première nécessité, et importées de l'étranger sont, en temps ordinaire, emmagasinées dans les ports du Danube ou de la mer Noire : Lom, Sistov, Roussé, Varna, Bourgas, et de là transportées par voie ferrée, au fur et à mesure des besoins, à l'intérieur du pays. Ces transports non plus ne purent être effectués. Les premières conséquences de cette perturbation des transports furent *la disette* des marchandises et la hausse des prix sur le marché intérieur. Le sel, par exemple, devint, tout d'un coup, 5 à 6 fois plus cher à l'intérieur du pays que dans les ports du Danube. Il en fut de même du pétrole, des cotons filés et, dans certains endroits, des céréales, etc.

Mais, en Bulgarie, malgré les chemins de fer, le transport des céréales et de beaucoup d'autres marchandises s'effectuait encore en partie par des moyens primitifs : voitures à bœufs, charrettes, caravanes de chevaux, de mulets, etc. Ainsi, les produits de la plaine de Stara-Zagora sont transportés vers les Rhodopes par caravanes, et ceux des districts de Pleven et

de Tirnovo vers les Balkans au moyen de voitures à bœufs, de charrettes, etc. Étant donné l'interruption des transports par chemin de fer, ces moyens de transport primitifs furent utilisés davantage pour le transport des marchandises vers l'intérieur. Cependant, la guerre créa des obstacles à cela aussi. Dans certaines régions par nécessité absolue, ailleurs sans aucun motif, on réquisitionna, conformément aux ordres de l'État-major, tous les moyens de transport. Ils servirent au transport, ici des vivres, là des munitions ; ils suivaient en longues colonnes l'armée elle-même. Presque tous les chevaux aptes au travail, et une grande partie des bœufs et des buffles, furent réquisitionnés pour l'armée, et le marché intérieur fut ainsi privé de ces faibles moyens de transport. Nous devons rappeler aussi que, quelquefois, par zèle maladroit, inattention, ignorance ou erreur, une grande partie de ces moyens de transport domestiques furent anéantis dès les premières années de la guerre. On pouvait voir de longues files de voitures et de charrettes, à moitié démolies et hors d'usage, joncher les fossés des routes, débris des trains interminables qui parcouraient tout le pays pendant des centaines de kilomètres. Les gens et le bétail furent bientôt exténués, les voitures usées ou détruites. Il faut aussi ne pas perdre de vue que l'armée bulgare n'avait pas à sa disposition les moyens de communication rapides dont se servaient les autres armées et les Allemands en Bulgarie même, par exemple les camions. C'est seulement vers la fin de la guerre que l'armée fut munie de camions, et même alors en petit nombre.

Naturellement, dans ces conditions qui privèrent la population de l'arrière de ses moyens de transport primitifs, mais indispensables, l'état du marché devint extrêmement confus. L'insuffisance des transports fut le facteur qui contribua le plus à la désorganisation du marché, à la hausse des prix et au désordre général en Bulgarie. Chaque ville, chaque centre eut bientôt ses prix locaux très différents de ceux des villes environnantes. Ce fait, parvenu à la connaissance des sphères dirigeantes et des divers organismes chargés d'assurer le ravitaillement de la population, fit une telle impression, qu'il

obligea le Comité Central et, par suite, la Direction du ravitaillement à accorder aux communes la liberté d'établir des taxes régionales. Ainsi, le pays se trouva divisé en plusieurs zones de prix sans rapport organique entre elles, mais tout simplement selon la conception locale et les conditions économiques de la région. D'où, chaos complet dans les prix, de ville en ville, de marché en marché, fait d'autant plus remarquable que le territoire de la Bulgarie est peu étendu et les distances qui séparent les marchés très faibles.

§ 4. — Autres facteurs économiques : la monnaie, l'inflation; diminution de la production ; spéculation clandestine ou publique, etc.

La monnaie du pays jouait aussi un rôle important dans le mouvement des prix pendant la guerre, et dans le chaos qui régnait sur les marchés des différentes régions. La monnaie bulgare avait déjà été ébranlée en 1913, alors que la différence entre sa valeur et la parité d'or du cours du change à vue sur Paris atteignait jusqu'à 15 pour 100. Mais bientôt cet état s'améliora et, comme nous l'avons vu, vers le milieu de 1914, la différence ne fut plus que de 7 pour 100, et plus tard encore moindre. En parlant de ce facteur, il ne faut pas perdre de vue la mentalité particulière de la majeure partie des producteurs bulgares qui se rendent au marché.

Pour le Bulgare, la monnaie a des buts bien définis. Elle lui sert à acheter des terres, à payer ses impôts, à faire face à ses engagements, et parfois il dissimule des réserves d'or, bien souvent sans trop savoir pourquoi. On peut affirmer qu'en Bulgarie, à cette époque, la monnaie n'a pas le rôle que nous lui voyons jouer dans les pays capitalistes plus évolués. Chez nous, les épargnes nationales sont déposées à la Banque Agricole de Bulgarie, à la Banque Nationale de Bulgarie, et surtout à la Caisse d'Épargne. L'achat de titres : titres d'État, titres privés, titres de sociétés par actions, etc., est très rare. Pendant la guerre, l'épargne était déposée dans les Sociétés Coopéra-

tives Rurales de Crédit locales et, par leur entremise, soit à la Banque Agricole de Bulgarie, soit à la Banque Centrale Coopérative de Bulgarie. Mais ces dépôts étaient surtout effectués par les membres mêmes de ces Coopératives. On avait rarement l'idée de placer l'argent pour en obtenir un intérêt ou de le faire fructifier dans le commerce.

Lorsque, au début de la guerre, on remarqua une modification des prix, une tendance à accumuler des réserves, et surtout lorsque apparut la hausse du coût de la vie, la population se lança dans des opérations de ce genre, sans se rendre compte cependant de la valeur présente de la monnaie du pays. On avait foi dans la valeur de la monnaie parce qu'elle était la monnaie, sans s'inquiéter de son pouvoir d'achat sur le marché. Le peuple jetait son dévolu sur les unités, et non point sur leur contenu. Il est juste de reconnaître qu'à ce moment, la monnaie bulgare se maintint plus stable que celle des puissances centrales en guerre en même temps que la Bulgarie, et qui étaient cependant des États beaucoup plus grands et plus puissants économiquement. L'influence de la valeur de la monnaie sur nos prix se fit sentir au moment de l'apparition sur notre marché de la monnaie de papier autrichienne et allemande. Les armées alliées avaient le droit d'acheter sur le marché bulgare contre paiement fait avec leur monnaie. Le peuple n'avait guère confiance en cette monnaie, et s'en débarrassait promptement, ce qui agit sur son cours et, par suite, sur les prix des produits. De sorte que, dans nos opérations intérieures, le lev resta, quand même, la base de calcul et d'évaluation. Celui-ci, en comparaison des monnaies étrangères, et surtout de celles de nos alliés, conserva sa valeur, pouvons-nous dire, pendant toute la durée de la guerre. Dès les premières années, on remarqua une différence en faveur du lev bulgare par rapport à la couronne : 1 : 0,75. Cette différence exista également par rapport au mark allemand. Mais les Allemands en saisirent l'importance et parvinrent à décider le Gouvernement bulgare à leur consentir un emprunt en bons du Trésor et billets de banque, afin de n'utiliser que le lev pour leurs achats sur le marché bulgare. Le maintien du

pouvoir d'achat du lev était dû en bonne partie au fait que la Bulgarie importait relativement peu de marchandises de provenance étrangère et avait peu de paiements à faire à l'étranger, alors qu'au contraire, elle commençait à exporter d'énormes quantités de tabac, qui soutenaient la valeur de la monnaie nationale. De sorte que la baisse de la monnaie bulgare à l'intérieur était relativement faible, et que cette baisse n'était pas perceptible sur le marché; du moins, pour l'acheteur et le consommateur ordinaires, elle passait inaperçue. Nous pouvons d'ailleurs affirmer que la monnaie ne joua pas un grand rôle dans les variations des prix, pendant la durée de la guerre.

Nous devons aussi noter que l'augmentation de la circulation fiduciaire, qui était un phénomène général dans tous les États belligérants, n'atteignit pas en Bulgarie des proportions bien grandes pendant la guerre. D'ailleurs, nous ne pouvons pas encore parler d'inflation du genre de celle que connaissaient tous les pays belligérants. Sur cette question, les chiffres suivants, indiquant l'encaisse métallique et la circulation des billets de banque en Bulgarie, nous renseigneront mieux qu'autre chose.

Années	Encaisse métallique (En milliers de levas-or)			Billets de Banque en circulation (En milliers de levas-or)
	Or	Argent	Total	
1911....	40.142	19.193	59.355	110.788
1912....	51.103	17.398	68.501	164.428
1913....	55.335	23.416	78.751	188.742
1914....	55.094	28.542	83.636	226.615
1915....	61.935	22.432	84.367	369.829
1916....	68.173	17.203	85.376	833.910
1917....	78.935	16.876	95.811	1.492.768
1918....	84.210	19.570	103.780	2.298.619
1919....	60.540	17.428	77.968	2.858.489
1920....	51.098	16.910	68.008	3.354.191
1921....	38.006	20.866	58.872	3.615.440
1922....	38.420	18.412	56.832	3.885.990
1923....	39.527	31.464	70.991	4.040.099
1924....	40.373	27.995	68.368	4.530.296

Jusqu'en 1915 inclusivement, l'encaisse métallique de la Banque Nationale de Bulgarie pouvait encore maintenir le cours de son lev-papier. Plus tard, l'encaisse métallique se modifia. Mais au début de la guerre, l'État passa avec les États centraux belligérants un contrat en vertu duquel la Banque Nationale de Bulgarie recevait chaque mois 50 millions de francs-or. L'État cédait cette somme à la Banque Nationale de Bulgarie, et cette dernière la plaçait à la grande banque de Berlin, la Disconto-Gesellschaft. Il se forma de cette sorte un dépôt en or appartenant à la Banque Nationale de Bulgarie, confié à la Disconto-Gesellschaft, d'une valeur de plus de un milliard de francs-or. Ainsi, les billets de banque émis eurent une couverture relativement élevée, et le lev put être maintenu pendant la guerre à un cours assez élevé.

Au sujet de la monnaie et de son influence possible sur les prix en hausse du marché bulgare, nous devons noter aussi l'influence d'un autre facteur, les épargnes et les placements en banque. Les dépôts à la Banque Nationale de Bulgarie n'augmentèrent pas sensiblement pendant la guerre. Ainsi, en 1911, ils s'élevaient à 42 millions de levas, en 1914 à 55 millions de levas, en 1916 à 66 millions de levas, et en 1917, ils se chiffrent par 85 millions de levas; ce n'est qu'à partir de 1921 qu'ils augmentent fortement, dépassant déjà 200 millions de levas. De même, les placements à la Banque Agricole de Bulgarie ne présentent pas pendant la guerre une augmentation bien forte. En 1912, ils étaient de 7,8 millions de levas, en 1914 de 8,9 millions de levas, en 1916 de 9,4 millions, en 1918 de 14,1 millions; mais en 1923, ils dépassent 100 millions de levas. Il en fut de même, à peu de chose près, de la Banque Centrale Coopérative de Bulgarie, dans laquelle les placements s'élevaient en 1914 à 8,4 millions de levas; en 1916 à 18,7 millions, et en 1918 à 79,9 millions de levas. Il faut remarquer que cette dernière banque fut l'organisme qui recueillit, pendant la guerre, par l'entremise des Coopératives, les dépôts les plus importants, mais qui furent retirés tout de suite après la guerre et diminuèrent en 1922 jusqu'à 43,6 millions de levas. Ces chiffres prouvent que, pendant la guerre, il n'y eut

pas, sur le marché bulgare, beaucoup d'argent liquide, qui aurait pu augmenter la circulation monétaire, permettre la spéculation sur une plus grande échelle et, de cette manière, agir à la hausse sur les prix. Notre argumentation est encore étayée par ceci : en examinant les chiffres des opérations commerciales de la Banque Nationale de Bulgarie et de nos autres banques pendant la durée de la guerre, on constate que, par exemple, le montant des effets escomptés à la Banque Nationale de Bulgarie s'établissait comme suit :

En 1911	241,3	millions	de levas-or
En 1912	219	—	—
En 1913	64,9	—	—
En 1914	144,9	—	—
En 1915	29,6	—	—
En 1916	3,7	—	—
En 1917	3,9	—	—
En 1918	24,9	—	—
En 1920	68,8	—	de levas-papier
En 1922	665,8	—	—

Ces chiffres prouvent que la Banque Nationale de Bulgarie, qui était le principal réservoir des opérations de crédit du commerce bulgare pendant la guerre, réduisit considérablement la proportion des crédits accordés, et nous arrivons ainsi à la conclusion que les ressources nécessaires à une grande activité des échanges n'étaient pas fournies à cette époque par les organisations de crédit aux commerçants. De même, les crédits de la Banque Agricole de Bulgarie furent réduits pendant la guerre. Les montants des nouveaux crédits accordés par cette dernière banque dans le courant des années qui nous intéressent se répartissent comme suit :

En 1911	40	millions	de levas-or
En 1912	23	—	—
En 1913	22	—	—
En 1916	1,5	—	—
En 1917	1,1	—	—
En 1918	1,9	—	—
En 1920	103	—	de levas-papier
En 1923	325	—	—

Un autre facteur, plus important par son action sur les prix, fut *la diminution de la production.* Nous ne possédons pas de statistique exacte sur cette question pendant la guerre, et nous craindrions de publier les chiffres dont nous disposons. Mais il est indiscutable que, dans toutes les branches, notre production nationale diminua. Le fait que presque toute la population ouvrière de 20 à 50 ans était mobilisée sur le front ou occupée à des travaux à l'arrière, mais loin de ses foyers, suffit pour nous en persuader. Sans doute, il faut considérer qu'en ce qui concerne la production agricole la femme représentait encore une force de travail appréciable. Mais naturellement, cette force ne pouvait pas produire autant que le ménage bulgare au complet aurait pu le faire. La production de l'artisan bulgare était surtout désorganisée. Elle fut complètement annihilée pendant la guerre, surtout par suite du manque de matières premières. L'activité industrielle souffrait aussi beaucoup. Seuls les moulins, les fabriques textiles, les fabriques de cuir et quelques savonneries maintenaient leur production grâce à la protection et au concours des organisations de l'État. Mais la production de ces fabriques était totalement absorbée par les besoins de l'armée.

Les chiffres concernant la production du froment nous montrent bien la diminution de la production à cette époque :

En 1911..................	13,1	millions	de quintaux
En 1915..................	3,6	—	—
En 1916..................	8	—	—
En 1917..................	7,9	—	—
En 1918..................	6,3	—	—

En d'autres termes, dans les années où les opérations militaires étaient les plus sérieuses, la production fut deux fois moins forte que dans les années normales. Sans doute, il faut tenir compte des causes naturelles qui, en tout temps, augmentent ou diminuent les récoltes, mais, pendant la guerre, le principal facteur de diminution fut l'insuffisance de la main-d'œuvre, réduite alors au minimum. Aussi nous faut-il rechercher les causes principales du renchérissement des produits

agricoles et des produits fabriqués, dans la diminution générale de la production ; et pour quelques branches, dans son complet anéantissement.

Nous avons parlé, dans les premiers paragraphes, de la tendance de la population à s'approvisionner en vivres pour toute la durée de la guerre, laquelle eut pour conséquence l'épuisement du marché et la disparition de beaucoup de produits, en particulier de ceux de première nécessité. Mais, nous devons signaler encore un autre facteur, que nous considérons comme plus puissant et qui causa, dans une mesure restreinte mais d'une façon décisive, la forte hausse des prix. C'est la *spéculation*, dans le sens le plus large du mot, c'est-à-dire l'achat de produits par des intermédiaires étrangers au commerce, dans le seul but de les revendre de suite, en totalité ou par lots, avec une plus-value considérable. Dans quelques villes de Bulgarie, mais surtout à Sofia, s'étaient réunis des gens, souvent étrangers bien qu'il n'y manquât pas de Bulgares qui, autour d'une table de café, achetaient et revendaient toutes sortes de produits de consommation, en particulier des denrées coloniales et des produits textiles, sans avoir jamais vu ni vérifié ces marchandises. Il est excessivement difficile de décrire les effets de cette spéculation sur les prix, à l'aide des statistiques dont nous disposons, car toutes les opérations, étant sévèrement punies, se traitaient en secret. Ce sont les informations que nous donnons plus haut concernant l'action du tribunal exceptionnel à la Direction des Soins économiques, qui permettent le mieux de se rendre compte à quel degré cette spéculation était répandue, bien que nombre de ces affaires n'aient pu être découvertes et déférées devant les autorités judiciaires.

La spéculation en Bulgarie fut d'ailleurs très différente de celle qui apparut dans les autres pays belligérants. Elle se faisait avec des moyens restreints et, principalement, *sans l'appui du capital des banques*. Les spéculateurs traitaient les affaires sur une échelle limitée, sans pouvoir accaparer le monopole d'un seul produit dans tout le pays, ni même pour une région. De plus, jusqu'à la guerre (octobre 1915), la spécu-

lation en Bulgarie se faisait en majeure partie sur les produits bulgares. Au Parlement, on cita des faits prouvant qu'elle s'effectuait en faveur de la Turquie belligérante, au su, au vu, et même sous la protection du gouvernement. Mais d'autre part, elle s'effectuait aussi en faveur de l'Entente, comme c'était le cas pour l'organisation « Desclosières » qui avait pour but d'acheter et d'accaparer toutes les céréales du marché bulgare et de les exporter ensuite pour les besoins de l'Entente. Par son plan et par son organisation, cette spéculation surpassa même toutes les autres dans le pays jusqu'à la déclaration de la guerre. Les spéculations de ce genre transformèrent complètement l'ancien marché bulgare, patriarcal et stable, et lui portèrent un coup fatal.

Après la déclaration de guerre, l'intensité de la spéculation faiblit. A vrai dire, elle continua d'exister même jusqu'à la fin de la guerre, mais dans des proportions beaucoup plus faibles, et en ne portant que sur des produits de seconde et même de troisième importance. Le sel, les verres à vitre, les clous, les poutrelles métalliques, les machines usagées, etc., voilà quels étaient les articles sur lesquels spéculait le commerce vers la fin de la guerre et dans les premières années de la paix.

C'est ainsi que la spéculation sur le marché libre eut une grande influence sur les prix des marchandises en Bulgarie pendant la guerre.

§ 5. — Les facteurs psychologiques.

Jusqu'à présent, nous avons étudié les facteurs matériels qui ont contribué à l'établissement des prix sur le marché bulgare, et influé sur leurs variations pendant la guerre : ce sont toutes ces circonstances réunies qui constituent la base d'après laquelle s'établissent les prix sur le marché libre en régime capitaliste. Mais en ce qui concerne la guerre, nous nous trouvons, semble-t-il, devant d'autres facteurs encore plus puissants. Ce sont les facteurs psychologiques, parmi les-

quels se place en premier lieu l'égoïsme de l'homme dans le domaine économique. Ces facteurs troublent tous les autres; ils ne dépendent ni de l'importance des revenus, ni de la hausse des prix ; ils étendent leur influence à tout, et échappent à tout critérium économique.

Lorsqu'il est question de notre patrie, ces facteurs psychologiques prennent une importance encore plus grande.

Nous avons étudié et apprécié à sa juste valeur l'organisation fondamentale de l'économie agricole bulgare en temps de paix : le ménage agricole a un caractère fermé, comme s'il n'existait pas de vie économique générale en dehors de lui. Dans le sens capitaliste du mot, le ménage n'est pas productif. Aussi, nous pouvons dire que, dans ces ménages, la consommation a un caractère conservateur ; elle n'est pas élastique, c'est-à-dire que le ménage agricole ne peut augmenter que la consommation de ses propres produits. Que la récolte de fruits soit abondante, et le ménage agricole en consommera davantage ; qu'il arrive une récolte de raisin plus riche, on en viendra à consommer du vin, ce vin qui, auparavant, était peut-être inconnu du ménage. Mais, que ces produits fassent totalement défaut pendant l'année, il n'en sera pas consommé. Le ménage n'a pas l'habitude et ne sent pas le besoin de se procurer ces produits au marché, comme c'est le cas partout ailleurs. Le marché n'a pas de valeur représentative ou, plus exactement, son importance est de second ordre : il n'est que complémentaire. Les considérations ci-dessus n'infirment en rien les principes que nous avons exposés dans les premiers paragraphes du présent chapitre, en ce qui concerne le rôle révolutionnaire du marché et son action graduelle sur la constitution du ménage, surtout lorsque la nécessité d'avoir de l'argent pour payer les impôts commence à se faire sentir d'une manière plus sensible. Mais lorsque nous étudions les forces et la vie économique de ce ménage, nous ne devons pas oublier que le besoin d'argent n'est pas son unique préoccupation, ni même la plus importante, et qu'il est toujours limité.

La guerre n'aurait pu qu'assez difficilement modifier cette

organisation du ménage bulgare ; si son influence s'est fait sentir, c'est toujours sur le développement de cet élément psychologique : l'égoïsme économique, qui existait déjà avant la guerre. Comme nous l'avons vu, le marché en Bulgarie subit effectivement de grands changements dans les années 1914 et 1915, et même plus tard. Les prix augmentaient considérablement ; dans les pays soumis au régime de production capitaliste, tout propriétaire agricole dépendant du marché avait intérêt à vendre la plus grande quantité de produits possible, étant donné cette hausse des prix. En Bulgarie, il n'en fut pas ainsi. On aurait dit que pour le paysan bulgare, l'argent n'avait pas grande importance. De plus, il faut noter qu'à cette époque, le paiement des impôts était suspendu. D'autre part, le ménage agricole avait d'autres ressources : salaires aux soldats du front, secours aux familles de soldats indigents, etc. Pour ces raisons, le ménage agricole sentait moins la nécessité de recourir à la vente de ses produits sur le marché. Mais la pénurie d'articles de première nécessité, comme le sel, le fer, le pétrole, les étoffes de coton et le coton filé, et leur prix élevé ne permettaient l'accès du marché que muni de sommes assez fortes.

Malgré tout, on remarquait partout que le ménage agricole bulgare ne cherchait pas à se procurer ou à amasser de l'argent en vendant ses marchandises. Seuls, certains produits l'intéressaient et, pour se les procurer, il avait recours avant tout aux échanges en nature. Les acheteurs allemands comprirent bien cette mentalité du paysan bulgare et, en échange de sel et autres produits indispensables, ils purent facilement obtenir de lui des produits alimentaires à des conditions dérisoires. Tout ceci montre que les changements intervenus sur le marché (renchérissement des produits) ne purent influer sur notre ménage paysan et modifier son organisation. Il resta relativement insensible aux modifications survenues dans le marché extérieur. Le ménage bulgare était soucieux de se défendre et d'assurer la satisfaction de ses besoins personnels. Il pensait surtout à lui-même, même lorsqu'il lui aurait été possible de jeter sur le marché quelque produit inutile ou superflu. Nous

le voyons augmenter sa propre consommation : il commence à utiliser pour son usage personnel ses œufs, sa volaille, son beurre, son miel, etc., produits qui auparavant attiraient beaucoup moins son attention. La guerre se prolongeant, l'égoïsme du ménage agricole devint encore plus accentué, plus net. Pour lui, le marché n'existait plus; l'appât du gain ne suffisant pas, personne ne pouvait, par la force de l'argent, l'obliger à céder, même l'excédent de ses produits. Incertain du sort de ceux de ses membres qui étaient au front, vivant dans la crainte d'une catastrophe pour le lendemain, ce ménage augmentait désespérément sa consommation ; malgré la force de ses habitudes, il s'adonna à un luxe de consommation que l'on n'avait encore jamais connu. Et comme il se heurtait nécessairement à l'État qui cherchait à réquisitionner ses vivres, son fourrage et son bétail, il avait recours à cet autre moyen : il dissimulait ses excédents aux administrations exécutives. Une grande partie des ménages agricoles prit l'étrange habitude d'enterrer les excédents de froment, afin de les réserver pour l'année suivante, dans la crainte d'une récolte incertaine, et pour manifester son opposition aux mesures sévères de l'État. En résumé, ni le mouvement des prix, ni les transports, ni les autres facteurs agissant sur les marchés capitalistes, n'ont, par conséquent, influé sur l'état et les tendances du ménage agricole bulgare. Il agissait toujours dans le même sens : dissimulation de ses réserves, augmentation de sa consommation ; il nourrissait sa maison avec du pain de froment, tandis qu'au front on utilisait le maïs, même pour les soldats.

Si nous reportons notre attention sur le consommateur citadin, nous ne retrouvons plus les facteurs psychologiques avec la même pureté que chez le ménage agricole ; mais ici aussi les facteurs psychologiques étaient plus puissants que les facteurs matériels du marché. Nous devons noter, tout d'abord, que le consommateur citadin bulgare retrouvait les impressions et les épreuves auxquelles il avait été soumis pendant la guerre balkanique. La majeure partie de nos citoyens restèrent lors de la guerre balkanique indifférents

aux marchés, ne furent pas émus par les fluctuations des prix, qui étaient d'ailleurs assez insignifiantes, ne recoururent pas à l'accumulation de réserves pour leur consommation, et ne changèrent même pas, en quoi que ce soit, pendant la guerre, leurs habitudes acquises. D'autres groupes de citoyens qui avaient, pendant la guerre balkanique, constitué certaines réserves de produits alimentaires par crainte d'une disette de ces produits ou d'une grande hausse des prix, avaient été surpris de voir que leurs prévisions ne s'étaient pas réalisées, et avaient vu arriver les derniers jours de la guerre avec leurs réserves intactes, étant donné que le marché fournissait en quantités suffisantes tous les produits indispensables. A l'entrée de la Bulgarie dans la nouvelle guerre, on aurait dû s'attendre à voir les uns et les autres rester calmes et indifférents aux conséquences économiques de l'événement. Cependant, on assista à une panique générale car, comme nous l'avons dit, dès 1914, les réserves commencèrent à disparaître. De nombreux produits avaient été expédiés dans les pays belligérants, et les prix, auxquels le consommateur bulgare est surtout sensible, haussèrent énormément. Nous devons rappeler ici que le consommateur citadin bulgare, au contraire du consommateur agricole, règle sa consommation, non point sur la quantité des produits de son travail, mais sur la grandeur des revenus pécuniaires dont il dispose. N'ayant en perspective qu'un revenu fixe, ou même qu'un revenu susceptible de diminuer pendant la guerre, le consommateur citadin fut saisi de la crainte de ne pouvoir satisfaire tous ses besoins par suite de la rapide hausse des prix, et nous voyons, dès les débuts de cette grande guerre, son état d'esprit se transformer complètement. Presque tous les citoyens s'efforçaient de constituer un stock de réserves pour leur ménage. On voyait partout que garantir la subsistance du ménage pendant les temps difficiles de la guerre constituait la principale préoccupation de chacun. Il est à remarquer qu'alors, le consommateur de la ville ne faisait plus attention à ses ressources pécuniaires et cherchait, par tous les moyens, à se procurer les réserves alimentaires indispensables à son avis, quitte à sacrifier toutes

ses anciennes épargnes ou à constituer des emprunts, etc. Ici aussi, il y a donc lieu de constater l'influence d'un élément psychologique : la crainte du manque de produits, et la prédominance de son effet sur les conditions du marché.

En outre, le consommateur citadin était encore plus alarmé quand il voyait près de lui des intermédiaires s'efforcer, par tous les moyens, d'amasser, d'accumuler et de dissimuler des réserves. La spéculation, si minime fût-elle dans les conditions de l'économie bulgare, était évidente. Enfin apparurent dans toute leur puissance les nouveaux acheteurs : les organisations militaires allemandes. Aussi la crainte du consommateur bulgare augmentait-elle sans cesse ; elle le poussait à dépasser sa puissance d'achat et, par tous les moyens, à faire des réserves alimentaires toujours plus grandes.

Nous devons encore ajouter l'influence des conditions dans lesquelles vivait la majeure partie de la population citadine, officiers de réserve, employés, commerçants, etc., qui, pour un motif quelconque, soit par suite des soldes élevées qu'ils touchaient sur le front, soit par suite de l'augmentation de leurs appointements, soit, enfin, en ce qui concerne les commerçants restés à l'arrière, par suite des bénéfices réalisés plus élevés, se voyaient pourvus de plus d'argent. Aussi leurs revenus ainsi augmentés leur donnaient la possibilité d'accumuler encore plus de réserves de produits indispensables. Enfin, toujours pour le même motif (les revenus pécuniaires plus élevés), la population citadine se mit à consommer davantage et à consommer chaque jour des produits que l'on avait ignorés jusqu'à la guerre, phénomène nullement en rapport avec les conditions matérielles du marché, mais qui ne perdit pas son intensité, même lorsque les prix des produits augmentèrent. Naturellement, ici aussi, on constatait l'influence plus ou moins grande des facteurs qui agissaient sur les prix du marché libre. Mais il semble que, lorsqu'il est question surtout du ménage agricole bulgare à cette époque, l'influence de ces facteurs ait disparu devant la puissance des éléments psychologiques, qui dominaient les conditions de la vie.

§ 6. — Données statistiques sur le mouvement des prix en Bulgarie. L'index-number avant, pendant et après la guerre.

L'exposé ci-dessus doit être étayé sur des données concernant les prix des marchandises. Pour ce faire, nous allons donner rapidement quelques chiffres établis par notre Direction de la Statistique. En ce qui concerne leur exactitude, nous devons rappeler ici que les données concernant les prix des marchandises sont établies par les autorités communales après étude des marchés locaux ; elles sont reportées sur des feuilles spéciales qui sont envoyées ensuite à la Direction de la Statistique. Ces données sont donc le résultat d'une enquête, d'une observation personnelle de l'employé communal du marché. Elles sont recueillies dans les villes de Bulgarie ou dans les endroits où ont lieu les plus importantes foires de bétail, de céréales et de quelques autres produits indigènes. Ces renseignements sont recueillis depuis 1881 et concernent 98 articles divers, ainsi que les salaires journaliers des ouvriers ordinaires : laboureur, faucheur, maçon, manœuvre. Il est bien entendu que ces données ont, à un certain degré, un caractère subjectif. Elles sont plus ou moins exactes et complètes, en partie, suivant les connaissances préalables de la personne chargée de les recueillir, qui dans la plupart des cas est un simple employé de la commune chez qui ces connaissances ne sont pas toujours satisfaisantes. Néanmoins, la Direction de la Statistique fait tous ses efforts pour tenir compte, lors du collationnement de ces données, de toutes les circonstances objectives, afin de serrer la réalité d'aussi près que possible.

Lorsque nous examinons les chiffres concernant les prix des marchandises, tels qu'ils ont été élaborés par la Direction de la Statistique, nous devons noter que l'on constate une hausse de ces prix déjà avant les guerres. Cependant, cette hausse n'est pas aussi élevée que celle que l'on remarque dans quelques autres pays d'une culture plus avancée. Ainsi, l'index-number général, pendant la période qui va de 1891 à 1900,

reste le même pendant la première et la seconde décade qui suivent l'affranchissement de la Bulgarie. Et l'on constate même, pendant quelques années de cette période, que les prix de tous les 98 articles sont au-dessous de cent; mais à partir de 1902, l'index-number commence à hausser et en 1913, il est de 143. Pour les salaires journaliers, ce nombre est de 103. Bien entendu, les prix marchands de tous les articles n'augmentent pas uniformément et suivant la même tendance. Ainsi, par exemple, la moyenne du prix marchand pour un bœuf était en 1887 de 96 levas-or, en 1900 de 71 levas-or, en 1911 de 190 levas-or. Le prix d'un kilogramme de pain blanc était en 1887 de 0,24 levas-or, en 1900 de 0,24 levas-or, en 1911 de 0,27 levas-or. Le prix de 100 kilogrammes de laine non lavée était, en 1887, de 143 levas-or, en 1900 de 140 levas et en 1911 de 210 levas-or. Le prix de 100 œufs en 1887 était de 2,98 levas-or, en 1900 de 3,73 levas-or, en 1911 de 5,37 levas-or, etc. D'ailleurs, vers 1912, les prix de tous les produits, surtout des produits agricoles, augmentent, quoique avec certaines fluctuations.

En passant maintenant à l'examen des prix pendant et après les guerres, nous devrons porter notre attention sur les articles les plus caractéristiques qui sont présentés dans le tableau de la page suivante.

Lorsque nous examinons le tableau ci-après, nous ne devons pas perdre de vue qu'il est élaboré sur la base de la monnaie bulgare, le lev. Jusqu'à l'année 1917 inclusivement, alors que le lev avait, par rapport au franc suisse, le cours de 1,50, il faut compter que, dans l'esprit du consommateur bulgare, le lev conservait sa valeur. Et alors, nous pouvons constater une hausse du prix des produits d'environ 4 à 5 fois. Elle est plus élevée pour quelques articles, moindre pour d'autres, et sensible surtout en ce qui concerne les articles de première nécessité, en particulier la viande et le beurre. Le prix du pain et celui de la farine augmentent peu relativement. Ceci, pour le pain tout au moins, est dû à la réglementation qui était extrêmement sévère. De même, les prix du pétrole et du sel furent maintenus par suite de la réglementation gouverne-

Prix marchands moyens des animaux domestiques, des articles de première nécessité les plus importants, et moyenne des salaires journaliers

(En levas)

Années	Par pièces			Par kilogrammes							Salaire journalier	
	Bœuf	Cheval	Poule	Viande de bœuf	Viande de porc	Poisson	Beurre de vache	Pain blanc	Sel gemme	Pétrole	Journalier ordinaire	Maçon
1908-1912	135,92	172,54	1,01	0,82	1,18	1,49	2,66	0,29	0,22	0,44	2,07	3,80
1915.....	201,80	249,11	1,22	0,96	1,37	2,00	3,14	0,41	0,30	0,70	2,79	4,48
1916.....	362,58	365,40	2,43	1,44	2,75	3,35	6,05	0,54	0,38	0,71	3,55	5,61
1917.....	801,60	652,54	5,25	2,57	4,53	5,07	14,48	0,70	0,54	1,30	6,41	9,35
1918.....	1.294,04	1.107,03	12,14	3,38	8,37	6,39	30,83	1,25	0,59	1,31	12,60	18,23
1919.....	2.690,19	2.546,27	20,49	10,06	21,31	15,09	41,09	2,45	1,14	5,43	23,80	31,88
1920.....	5.512,52	5.419,55	26,01	19,58	30,84	25,07	54,21	4,68	5,03	9,43	37,51	53,53
1921.....	4.294,47	5.031,91	22,61	19,02	23,01	25,33	47,04	5,19	4,29	10,54	43,60	69,50
1922.....	4.924,62	5.717,99	30,14	22,93	30,63	34,33	65,61	7,20	4,52	9,41	52,94	104,47
1923.....	5.347,60	7.317,69	33,03	23,16	34,51	49,38	74,25	6,99	4,82	9,45	63,08	136,76
1924.....	4.643,69	6.204,57	34,50	23,69	34,72	43,89	78,27	8,54	5,03	10,53	65,76	139,87
1925.....	5.105,16	6.178,56	37,20	25,78	37,34	43,67	83,01	11,45	5	10,90	70,60	139,12
1926.....	4.985,39	5.780,08	36,33	25,49	35,65	51,85	80,16	9,74	5	10,23	66,12	140,18

mentale. Cependant, à partir de 1918 et jusqu'à ces derniers temps, les prix doivent être évalués sur la base d'une monnaie dépréciée ; en effet, jusqu'en 1919 inclusivement, la valeur du lev baissa jusqu'à n'être que de 7 centimes suisses, et, depuis lors, il subit une baisse continuelle jusqu'en décembre 1923, époque à laquelle il se stabilisa : un franc suisse vaut 26,27 levas, et un dollar vaut 140 levas. Nous devons remarquer que, pour base de la stabilisation de la monnaie, on adopta alors le dollar, et jusqu'aujourd'hui, le rapport entre la valeur du lev et le dollar s'est maintenu stable.

En examinant maintenant les prix de n'importe quel article de provenance indigène : bétail, volaille, viande ou pain, nous remarquons que jusqu'à l'année 1917 inclusivement, la hausse continue en conservant une certaine mesure, et qu'à partir de l'année 1918, elle fait un saut énorme. Nous pensons que, jusqu'à l'année 1918 inclusivement, la hausse des prix des marchandises était provoquée par des causes internes, celles que nous avons examinées déjà : demande accrue, recel des marchandises, quasi-destruction des routes et des moyens de communication, spéculation. A partir de 1918 et jusqu'à ces derniers temps, la hausse des prix des marchandises se développe proportionnellement à la chute de la monnaie du pays. Si nous essayions d'opérer la conversion en monnaie d'or à n'importe quel moment après 1923, nous arriverions, sans doute, à la conclusion que, chez nous, les prix des produits tendent à revenir au niveau où ils se trouvaient jusqu'à la guerre. Ainsi, par exemple, 1 kilogramme de pain passe de 0,29 lev à 0,21 lev-or en 1926 ; 1 kilogramme de viande de bœuf passe de 0,82 à 0,84 lev-or ; une poule du prix de 1,02 lev, atteint 1,34 lev-or ; un bœuf de 136 levas passe à 184 et un salaire journalier de maçon, de 3.60 à 5,18 lev-or.

En comparant les prix de ces produits en Bulgarie avec ceux de quelques autres pays, comme par exemple la Suisse, nous arrivons à la conclusion qu'en ce moment la hausse des prix en Bulgarie est relativement beaucoup plus faible que dans

les autres pays de l'Europe et plus spécialement en Suisse. Mais, de suite, nous devons remarquer que la cherté en Bulgarie est ressentie beaucoup plus vivement que dans les autres pays, à cause de *la diminution des revenus* de toutes les classes de la population, surtout celles des employés et des professions libérales. Pour plus de clarté et de précision dans nos conclusions, nous donnons ci-dessous un second tableau donnant l'index des prix marchands et les salaires des journaliers pour l'époque en question et pour les mêmes marchandises dont il est question plus haut.

Un examen minutieux des index des prix marchands par articles nous confirmera la justesse de la pensée exprimée plus haut que, jusqu'en 1917, le renchérissement restait sans aucun rapport avec la valeur interne de la monnaie. A partir de l'année 1918, et surtout de l'année 1920, apparaît très clairement, à plusieurs reprises, une hausse des prix marchands coïncidant avec le moment de la baisse de la valeur interne de la monnaie.

Selon une enquête de la Direction de la Statistique, les salaires des employés d'État en Bulgarie, y compris les militaires, ont augmenté de 957,8 pour 100 de 1914 à 1924. Pendant cette même période, les prix des principaux articles d'alimentation en Bulgarie ont augmenté de 2.628 pour 100, et quelques-uns même de 3.000 pour 100 et 4.000 pour 100. En d'autres termes, alors que les salaires furent augmentés 9 fois 1/2, la vie renchérit par contre 26 fois. Remarquons, en outre, que l'augmentation des salaires, par suite de l'influence de nombreuses circonstances sociales, était plus grande chez les employés inférieurs et moindre chez les employés supérieurs et les ouvriers qualifiés. Mais nous aurons plus tard l'occasion de revenir sur cette question.

Pour serrer de plus près la réalité en ce qui concerne cette question, nous devons ajouter que l'index de la cherté et, en général, de la hausse des prix, n'était pas uniforme dans toutes les régions. Pour élucider cette question, nous allons donner les prix pour quelques villes, et ceci seulement pour les produits considérés plus haut :

Index-number des prix marchands et des salaires journaliers dans les villes de Sofia, Plovdiv, Varna et Roussé

Années	Animaux domestiques — Par unité			Viande et poisson — Par kilogramme							Index général des prix marchands	Salaires journaliers	
	Bœuf	Cheval	Poule	Bœuf	Porc	Poisson	Beurre de vache	Pain blanc	Sel gemme	Pétrole		Journalier ordinaire	Maçon
1908-1912.	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
1915......	149	144	121	117	116	134	118	141	136	159	138	135	124
1916......	267	212	241	176	148	225	227	186	173	161	221	172	156
1917......	590	378	520	313	384	340	544	259	246	296	396	310	260
1918......	952	642	1.202	412	709	429	1.159	431	268	298	767	608	506
1919......	1.979	1.476	2.029	1.227	1.806	1.013	1.545	845	518	1.234	1.444	1.150	886
1920......	4.056	3.141	2.575	2.388	2.614	1.683	2.038	1.614	2.286	2.143	2.707	1.812	1.487
1921......	3.160	2.916	2.239	2.320	1.950	1.700	1.768	1.790	1.950	2.396	2.500	2.606	1.931
1922......	3.623	3.314	2.984	2.796	2.596	2.304	2.467	2.483	2.055	2.139	3.032	2.558	2.902
1923......	3.934	4.241	3.270	2.824	2.925	3.314	2.791	2.410	2.191	2.148	3.350	3.047	3.799
1924......	3.416	3.596	3.416	2.889	2.942	2.946	2.942	2.945	2.286	2.393	3.250	3.177	3.885
1925......	3.756	3.581	3.683	3.144	3.164	2.931	3.121	3.948	2.273	2.477	3.481	3.411	3.864
1926......	3.668	3.250	3.597	3.109	3.021	3.480	3.014	3.359	2.273	2.325	3.294	3.197	3.894

Index de renchérissement : base 1908-1912 = 100

Villes	Par unité						Par kilogramme										Index général des prix marchands		Salaire journalier de maçon	
	Bœuf		Cheval		Poule		Viande de bœuf		Beurre de vache		Pain blanc		Sel		Bois de chauffage					
	1917	1925	1917	1925	1917	1925	1917	1925	1917	1925	1917	1925	1917	1925	1917	1925	1917	1925	1917	1925
Sofia. . . .	517	3.028	354	2.292	613	2.818	348	3.077	603	3.644	250	4.043	259	2.523	397	3.211	267	3.319	510	3.390
Plovdiv. .	807	5.667	418	4.378	490	3.934	250	2.786	676	2.971	259	4.219	200	2.000	486	3.959	274	3.682	723	4.534
Varna. . .	513	3.435	307	3.762	432	2.917	251	2.860	416	3.191	241	4.367	279	2.479	364	3.360	148	2.269	337	2.583
Roussé. .	760	3.678	675	3.660	301	2.256	352	2.810	441	2.409	241	4.017	286	3.915	498	3.562	270	2.967	417	2.633

En examinant les chiffres sus-mentionnés, on constate nettement que la hausse de l'index n'est pas uniforme dans les différentes villes. La ville de Plovdiv accuse, en général, la hausse la plus forte. Sofia, et ensuite Roussé, accusent une hausse moindre. De même, le rapport entre les prix des différents produits est variable selon les villes. Ainsi par exemple à Sofia, le prix de la viande passe par un maximum en 1925. A Plovdiv, c'est le bétail. Le bois de chauffage, article qui s'emploie beaucoup en Bulgarie comme combustible, et dans une plus grande proportion que le charbon de terre, accuse à Plovdiv une augmentation de 45 fois, tandis qu'à Varna et à Bourgas, il n'a augmenté que de 25 fois, c'est-à-dire deux fois moins.

Cette divergence dans les prix des produits et leur cherté sont, sans doute, des conséquences du chaos survenu après la guerre et qui, comme on le voit, n'a pu disparaître même dix ans après la fin de la guerre. La loi générale bien connue avant la guerre et dont les conséquences se faisaient sentir d'une façon progressive sur le marché bulgare, le nivellement des prix dans toutes les places du territoire d'un pays, n'a point encore retrouvé son application dans la vie économique de la Bulgarie.

CHAPITRE IX

Les finances de l'Etat pendant la grande guerre *

§ 1. — Le budget de l'État pendant la période de la grande guerre.

Dès la première année de son existence indépendante, l'État bulgare fonctionna avec ses budgets ordinaires, votés annuellement par le Parlement. L'usage, pratiqué dans les pays d'Europe, de subvenir à leurs besoins financiers par des « douzièmes », n'était point connu chez nous pendant les trente premières années de notre existence. La situation se modifia sensiblement après la guerre balkanique. Les années 1913 et 1914 frayèrent la voie à la pratique des « douzièmes », qui, dès lors, se transformèrent pour longtemps en un usage financier pendant la guerre et après elle. Particulièrement difficile était la situation pendant les années de la guerre, où il y avait non seulement des empêchements techniques pour l'application d'un budget régulier d'État, et de sévères prescriptions de la loi de la comptabilité et du budget, mais aussi, circonstance essentielle, de nombreux motifs politiques et psychologiques, qui engageaient le gouvernement à s'abstenir de l'application de ce procédé. En réalité, chaque budget prévoyait et exigeait aussi une responsabilité et un vote de confiance, circonstances que pendant ces temps-là le gouvernement s'efforça d'éviter de toute manière.

---

*) Remarque générale : Toutes les données en monnaie bulgare représentent jusqu'en 1918, de l'or, c'est-à-dire que les levas sont avec une différence « or »; depuis l'an 1918, les evas sont « papier ».

La Bulgarie fut entraînée dans le désordre financier et une imprévoyance qui se changèrent en chaos par un contrat signé avec l'Empire allemand, qui, pour engager la Bulgarie dans la guerre, lui promit des emprunts mensuels de 50 millions de levas-or pendant toute la durée de la guerre ; mais qui, en réalité, n'apporta dans les limites de l'État bulgare pas un franc d'or. Il transférait tout simplement, en échange de bons du Trésor de l'État bulgare, au compte courant de la Banque Nationale de Bulgarie auprès de la Disconto-Gesellschaft, 50 millions de francs par mois, mettant fin même à ce virement à l'expiration de l'année 1917. En échange de cet emprunt fictif si « généreusement » octroyé, dont pas un centime n'entra ni ne fut engagé dans les nécessités de l'économie nationale bulgare, les Allemands parvinrent à obtenir, grâce à un compte courant à découvert de la Reichsbank auprès de la Banque Nationale de Bulgarie pendant l'année 1918, 330 millions de levas-or bulgares que notre Trésor d'État remboursa en totalité, y compris les intérêts, à la Banque Nationale de Bulgarie, en l'année 1923, dans la proportion de 493 millions de levas.

Ce qu'il faut en somme retenir, c'est que les besoins de la guerre en Bulgarie furent crédités dans une faible mesure par ses alliés, et en général par l'économie nationale, par le peuple bulgare, et respectivement par la Banque Nationale, qui mettait en circulation des billets de banque.

Les grandes dépenses de la guerre ne passaient pas, par conséquent, par le budget ordinaire de l'État. On a utilisé des crédits extraordinaires, dont les dépenses étaient alimentées par des dettes non consolidées de toute espèce. Ce qu'il y eut de plus difficile, c'est que beaucoup de dépenses furent faites même hors des crédits extraordinaires, par la Banque Nationale, contre des protocoles des pouvoirs militaires et civils, contre des reçus provisoires de ces pouvoirs qui ont dû être réglés par les budgets et crédits extraordinaires d'après-guerre, et dont on n'a pas encore vu la fin.

Pour avoir une idée des dépenses bulgares pour la guerre, il ne serait donc pas suffisant d'examiner les budgets ordinaires. Mais on doit tout de même commencer par eux.

La guerre a saisi la Bulgarie avec des crédits autorisés pour l'année 1915 : pour les dépenses ordinaires, 270,06 millions de levas; et avec les dépenses extraordinaires, 288,19 millions; pour les revenus, 275, 38 millions de levas. Ce budget a été exécuté avec un déficit de 35,52 millions. Ce résultat est dû au fait que la Bulgarie a pris part à la grande guerre vers l'automne, juste au moment où le commerce extérieur du pays est le plus animé et où les encaissements du Trésor sont les plus grands. Le rendement des droits de douane et des impôts indirects en général diminua considérablement. Tous les revenus de l'État ont marqué un faible rendement, mais ce sont les revenus des impôts directs et indirects qui ont le plus souffert. Pour les impôts directs, on avait prévu 54,94 millions et on ne reçut que 25,90 millions ; pour les impôts indirects, on avait prévu 106,88 millions au lieu de 66,02 millions reçus, et rien que pour les droits de douane, les prévisions avaient été de 35 millions, alors que les recettes atteignirent 10,96 millions de levas.

Pour l'année 1916, la Bulgarie n'a pas pu avoir de budget régulier ; elle a procédé par le mécanisme des douzièmes, en votant 6/12 pour le premier semestre et 3/12 pour les troisième et quatrième trimestres de 1916 du budget de 1915 ; et par des crédits supplémentaires pour les territoires annexé en 1915 et les territoires occupés en 1916. Les revenus prévus pour 1916 ont été les mêmes que pour 1915, avec l'autorisation de leur perception dans les territoires nouveaux. Ainsi, la Bulgarie ne pouvait pas avoir de budget en équilibre pour 1916. Les encaissements étaient faibles à cause de la guerre. Au lieu des prévisions de 35 millions de levas pour les droits de douane (budget de 1915) on n'a eu en 1916 que 7,91 millions de recettes.

Le déficit était de 10,78 millions ; il aurait été bien plus grand si toutes les dépenses avaient été connues et payées régulièrement, ou bien si tous les crédits avaient été engagés en leur temps. Une grande partie des dépenses restait pour être couverte pendant les années suivantes comme dettes. En outre, les dépenses du Ministère de la Guerre furent insignifiantes :

2,79 millions de levas payés, contre 87,53 autorisés, parce que la plus grande partie des dépenses de l'armée furent payées sur le compte des crédits extraordinaires de guerre, que nous examinerons dans le paragraphe suivant.

Pour les mêmes raisons, le budget de 1917 : 455,60 millions de levas de dépenses autorisées contre 431,95 millions de revenus prévus, au lieu de se clôturer par un déficit, comme on devait s'y attendre, vu la diminution des recettes, finit par un excédent de 63,55 millions. Mais la plus grande partie des dépenses, qui n'était pas régulièrement connue, restait à la charge des budgets à venir ; et les dépenses connues étaient payées sur le compte des crédits extraordinaires de guerre.

C'est toujours pour les mêmes raisons que le budget ordinaire pour la dernière année de guerre de 1918, a fini par un excédent de 103,69 millions de levas au lieu d'un déficit. Les prévisions des revenus étaient de 601,37 millions de levas et les recettes réelles de 566,99 millions, c'est-à-dire 34,38 millions de moins. Seulement les impôts directs donnaient une différence de 58,26 millions de moins, tandis que les recettes des autres revenus étaient plus grandes que les prévisions. Le faible rendement des impôts directs résulta de l'impossibilité d'encaisser les impôts des régions de Morava, Macédoine et Dobroudja. L'établissement des impôts n'ayant pas eu lieu, on ne reçut que la somme globale de 11,22 millions pour les années 1916, 1917 et 1918 ; d'un autre côté, le nouvel impôt en projet sur les bénéfices de guerre ne donna rien en 1918, parce que la loi avait été votée trop tard.

Telle est la caractéristique des budgets bulgares pendant la guerre. Quoique peu agrandis, les budgets ordinaires contenaient des dépenses occasionnées par la guerre. Le gros de ces dépenses figurait sous forme de crédits extraordinaires de guerre, et une partie considérable d'entre elles a figuré dans les budgets ordinaires d'après-guerre et les crédits extra-budgétaires d'après-guerre.

Les budgets ordinaires, qui alimentaient les services civils d'avant-guerre, dont l'activité avait été entravée et diminuée, ne montrèrent pas d'augmentation extraordinaire, bien qu'une

partie de leurs dépenses fût plus ou moins en relation avec le fait de la guerre. En réduisant les levas-papier de ces budgets en levas-or, on voit même que pendant les années de guerre, la Bulgarie a dépensé pour les budgets ordinaires de guerre moins que pendant l'année d'avant-guerre 1914. D'un autre côté, étant donné que beaucoup de dépenses étaient faites en dehors des crédits extraordinaires, contre des reçus provisoires, on constate ce fait que même le total des dépenses ordinaires et extraordinaires passées par les budgets et crédits de guerre ne dépasse pas en levas-or les dépenses respectives pour 1914.

Les dépenses pendant la guerre, en chiffres absolus, sont les suivantes :

	Dépenses en milliers de levas		
Années	Ordinaires (leva-or)	Extraordinaires (leva-or)	Totaux (leva-or)
1914.............	241.887	61.945	303.832
1915.............	252.475	70.816	323.291
1916.............	208.912	282.549	491.461
1917.............	242.585	730.756	973.341
	(leva-papier)	(leva-papier)	(leva-papier)
1918.............	339.980	953.669	1.293.649

On voit que pendant la guerre, les dépenses des budgets ordinaires n'ont pas subi de grande augmentation, sauf pour 1918, à cause de l'inflation. Par contre, les dépenses extraordinaires ont subi une augmentation considérable par le fait de la guerre.

Pour mieux faire ressortir la différence, nous donnons ci-dessous les chiffres en index : 1914 = 100.

	Dépenses		
Années	Ordinaires	Extraordinaires	Totaux
1914........	100	100	100
1915........	104	114	106
1916........	87	142	162
1917........	100	1.180	321
1918........	141	1.540	426

Les dépenses extraordinaires de 1914 à 1918 ont subi une augmentation de 14,40 fois leur valeur, tandis que les dépenses ordinaires n'ont augmenté que de 0,41.

Mais si nous tenons compte de la dépréciation de la monnaie pour les années respectives, le total de ces deux catégories de dépenses (ordinaires et extraordinaires) en chiffres absolus de levas dépréciés, nous donne les chiffres suivants en milliers de levas-or (leva 1914).

Années	Dépréciation du lev (index des prix)	Total des dépenses En levas	Total des dépenses En leva 1914 (levas-or)
1914	100	303.832	303.800
1915	122	323.291	265.000
1916	200	491.461	245.500
1917	350	973.341	277.900
1918	660	1.293.649	196.000

Par conséquent, en prenant en considération la diminution du pouvoir d'achat du lev, les dépenses réelles pour 1918 étaient de 45 pour 100 moindres que les dépenses pour 1914.

Les dépenses de l'État, données à la page précédente, et corrigées avec la dépréciation du lev pour obtenir avec ces dépenses nominales les dépenses réelles, puis transformées en index 1914 = 100, nous donnent *l'index des dépenses réelles, c'est à-dire calculées d'après le pouvoir d'achat du lev en* 1914.

Années	Dépenses Ordinaires	Dépenses Extraordinaires	Totaux
1914	100	100	100
1915	85	93,5	87
1916	43,5	71	81
1917	28,6	337	92
1918	27	234	65

Donc, le total des dépenses réelles, ordinaires et extraordinaires pendant la guerre a été moins grand que celui

d'avant-guerre (en 1914). C'est une conclusion paradoxale, et ce serait vraiment étrange si l'on ne savait que :

1° Les prix d'achat et de réquisition pour l'État étaient normalisés, et ne pouvaient pas suivre la dépréciation du lev ;

2° Une quantité de la richesse consommée par la guerre provenait des matériaux de réserve, dont les dépenses avaient passé par les budgets d'avant-guerre ;

3° Ce qui est le plus important : une grande quantité de matériaux furent pris à crédit, et leur paiement a figuré dans les budgets d'après-guerre. Une partie n'était pas payée au créditeur (comme les réquisitions et les matériaux donnés par les alliés), une autre était payée par la Banque Nationale contre des reçus provisoires, dont le montant ne figurait pas encore dans les budgets de l'État. C'était une dette de la Trésorerie de l'État envers la Banque, mais non pas une dépense budgétaire, puisque les crédits respectifs n'étaient pas encore votés. Le vote intervint après la guerre pour les crédits pour le règlement des dépenses de guerre déjà effectuées et passées comme dette de Trésorerie. Voilà ce qui explique les données du tableau précédent.

On voit pour l'ensemble de ces tableaux que les dépenses extraordinaires ont tout de même augmenté pendant la guerre. Leur pourcentage par rapport au total des dépenses budgétaires est le suivant :

Années	Dépenses — Ordinaires (pourcentage)	Dépenses — Extraordinaires (pourcentage)	Totaux
1914	79	21	100
1915	78	22	100
1916	43	57	100
1917	25	75	100
1918	26	74	100

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'indépendamment de l'augmentation de ces crédits extraordinaires, une grande partie des dépenses de guerre a dû passer et figurer sous des formes variées dans les budgets d'après-guerre. La guerre a laissé à la Bulgarie des dettes de Trésorerie à régler par les budgets

ordinaires et extraordinaires d'après-guerre, ce qui n'est pas encore fini, même aujourd'hui.

Mais les conséquences funestes de la guerre pour les finances bulgares ressortent mieux, si nous tournons notre attention vers les revenus de l'État.

Quoique dans les budgets des années de guerre ne figure qu'une petite partie des dépenses réelles effectuées pendant cette période, même cette partie minime n'est pas couverte par les revenus de l'État.

Les impôts n'ont pas subi de modification ni d'augmentation de taux. Le gouvernement ne pouvait pas mener une guerre en s'aidant de la charge des impôts, parce que presque tous les contribuables étant sous les drapeaux, la production comme les revenus de la population diminuaient.

Les revenus budgétaires pour les mêmes années, en chiffres absolus, en milliers de leva dépréciés, sont les suivants :

Années	Revenus		Totaux
	Ordinaires	Extraordinaires	
	—	—	—
1914..........	224.251	126.874	351.125
1915..........	194.548	97.822	292.370
1916..........	193.010	770.299	963.315
1917..........	338.253	517.212	855.465
1918..........	566.990	105.228	672.218

Ce ne sont que les revenus réguliers qui sont des revenus effectifs, les revenus extraordinaires ne sont, pour la plus grande partie, que des dettes non consolidées, qui se sont traduites dans la vie économique en inflation.

Le tableau précédent devient beaucoup plus explicite, si on le transforme en index. Les revenus de l'État en 1914 = 100.

Années	Revenus		Totaux
	Ordinaires	Extraordinaires	
	—	—	—
1914..........	100	100	100
1915..........	87	77	83
1916..........	86	607	274
1917..........	151	408	243
1918..........	253	83	192

Il y a une augmentation des revenus ordinaires seulement pour les années 1917 et 1918.

En tenant compte de la dépréciation de la monnaie, on voit que le total des revenus, y compris les dettes contractées, a sensiblement diminué. Le total des revenus est le suivant :

DÉPRÉCIATION DU TOTAL DES REVENUS EN MILLIONS DE LEVAS

Années	Index des prix	Levas-papier	Levas-or
1914..........	100	351	351
1915..........	122	292	239
1916..........	200	963	482
1917..........	350	855	244
1918..........	660	672	109

L'année 1916 fut une exception.

On voit clairement que l'augmentation des revenus va moins vite que la dépréciation de la monnaie.

La diminution réelle des revenus s'explique aussi par l'impossibilité de percevoir les impôts constatés. Les recettes pendant les années de guerre ont été toujours au-dessous des prévisions budgétaires, ce qui ressort en comparant les chiffres des revenus prévus, constatés à percevoir et réellement reçus. La différence entre les constatés et les reçus nous donne les chiffres des arriérés.

Années	Prévus	Constatés à percevoir	Perçus	Arriérés
1910	172.248.400	183.820.900,09	178.023.194,64	5.797.707,45
1911	178.445.300	204.983.160,23	193.795.814,25	6.187.345,98
1912	190.273.440	194.548.933,53	170.038.591,87	24.510.341,66
1913	190.273.440	193.008.858,66	168.724.840,94	24.284.017,72
1914	256.995.070	251.984.964,50	224.251.264,47	27.733.700,03
1915	275.379.886	226.724.817,08	194.547.739,96	32.177.419,12
1916	275.379.886	222.635.374,58	193.015.739,05	29.619.635,53
1917	431.948.000	359.072.585,71	338.267.964,75	20.804.621,14
1918	601.375.000	579.415.068,81	566.988.581,40	12.426.487,41

Le tableau suivant montre les différences entre ces trois catégories de chiffres. Les colonnes I et II nous montrent que les prévisions étaient beaucoup trop grandes, et la colonne III nous donne le taux des arriérés :

Années	I Constatés + ou — des prévus	II Perçus + ou — des prévus	III Arriérés perçus — des constatés
1910....	+ 11.572.500.09	+ 5.774.794.64	5.797.705,45
1911....	+ 26.537.850.23	+ 20.350.514,25	6.187.345.98
1912....	+ 4.275.493.53	— 20.234.848,13	24.510.341,66
1913....	+ 2.735.418.66	— 21.548.599,06	24.284.017,72
1914....	— 5.010.105,50	— 32.743.805,53	27.733.700.03
1915....	— 48.655.068,92	— 80.832.488.04	32.177.419,12
1916....	— 42.744.511,42	— 92.364.146,95	29.619.635.53
1917....	— 72.875.414,92	— 93.680.036.06	20.804.621.14
1918....	— 21.959.931,19	— 34.386.418,60	12.426.487,41

Les prévisions des revenus n'étaient pas très sincères : pour l'année 1916 on s'est trompé de 30 pour 100.

Les budgets ordinaires d'après-guerre ont également été déficitaires à cause des charges de guerre. Et les crédits extraordinaires pour les dépenses de guerre ont dû être couverts par la Banque Nationale. Toutes ces circonstances ont été les causes de la continuation de l'inflation.

Quoique les déficits des budgets ordinaires pendant la guerre soient très minimes, en comparaison du grand trou que la guerre a ouvert dans la caisse de la Trésorerie, nous en donnons les chiffres pour le budget ordinaire en millions de levas.

	Déficit — Excédent +
1914......................	— 14,30
1915......................	— 35,52
1916......................	— 10,78
1917......................	+ 63,55
1918......................	+ 103,69

Pendant les deux premières années de la guerre nous avons eu des déficits, tandis que pendant les deux dernières nous avons eu des excédents. Mais les grands déficits recommencent à apparaître dans les budgets d'après-guerre, qui ont dû porter la charge d'une grande partie des dépenses de guerre ; et ces déficits d'après-guerre se sont traduits en dettes flottantes, surtout envers la Banque Nationale, par les paiements pour les crédits extraordinaires et budgets extraordinaires.

Pour avoir une idée plus complète de tout ce que la guerre a légué à la Bulgarie, comme charge fiscale et difficultés financières, il faut considérer aussi les dettes envers les créanciers de toutes espèces et la grande contribution de guerre dite réparations, dont nous parlerons plus tard.

§ 2. — Développement des crédits extraordinaires.

Nous avons vu qu'une bonne partie des dépenses de la guerre ont été faites par anticipation, sans crédits légalement autorisés. Ces sommes n'ont été réglées qu'après la guerre. Nous ne nous occuperons pas des crédits supplémentaires, imputables sur les recettes régulières des budgets respectifs ; nous ne parlerons que des crédits extraordinaires, dont les dépenses ont dû être couvertes par les emprunts et par des revenus extraordinaires, et qui, en réalité, ont été payés pendant et après la guerre surtout par le mécanisme de l'inflation, formant une dette flottante de la Trésorerie envers la Banque Nationale de Bulgarie.

Ces crédits extraordinaires commencent depuis la guerre balkanique. Une partie de ces crédits a été autorisée après cette guerre, et avant la grande guerre, mais eux aussi ne sont qu'une conséquence de la guerre balkanique ou bien une préparation de la grande guerre. Nous passerons en revue ces crédits extraordinaires, qui ont beaucoup influencé la situation financière de l'État.

Tous ces crédits ont été votés par le Parlement pendant

les guerres même ou à la veille des guerres. Ils ont passé presque sans débats. Tous les partis ont voulu manifester leur patriotisme en votant les moyens nécessaires pour l'armée.

I. Depuis le commencement de l'année 1912 et pendant la durée de la guerre balkanique (1912-1913) :

1. Crédits extraordinaires au Ministère de la Guerre (Décrets nos 82, 101, 8, 19, 26, 30 et 48 des 27 septembre et 17 décembre 1912 ; 5 mars, 4 mai, 6 juillet 1913 et 26 novembre 1914, autorisés). On a voté à six reprises des crédits de 50 millions de levas pour les différentes dépenses de la guerre soit, 333,722,000.

2. Crédits extraordinaires pour les besoins de la guerre et autres (Décret no 83 du 27 septembre 1912), autorisés.

A rapporter	333.722.000
a) Au Ministère de la Guerre	21.520.610
b) Au Ministère des Travaux publics	340.000
c) Au Ministère des Chemins de fer, Postes, etc.	— 400.000
TOTAL DE CES CRÉDITS AUTORISÉS	355.982.610

Sommes réellement payées contre ces crédits, pendant les années suivantes, jusqu'au 31 juin 1925 :

1912	90.999.242,18
1913	189.731.466,13
1914	14.487.745,03
1915	2.795.776,73
1916	287.822,27
1917	669.831,78
1918	144.694,86
1919-1920	2.445.024,21
1920-1921	1.650.525,53
1921-1922	2.149.582,56
1922-1923	6.160.319,14
1923-1924	2.094.870,40
1924-1925	2.554.525,97
TOTAL.... (1912-1925)	316.171.492,79

Report..................	316.171.492,79	
En ajoutant les sommes payées contre des récépissés dont les formalités de justification n'ont pas encore été effectuées au 30 juin 1925, à savoir :		
1912... 5.821.075,89		
1913... 3.000		
1914... 520.993,10		
TOTAL..........	6.345.068,99	
Sommes payées.	322.516.561,78	
Crédits libres.....................		33.466.048,22

Contre les dépenses réellement payées, et autorisées par les crédits extraordinaires pour la guerre balkanique, de levas 322.516.561,78, le Trésor public n'a reçu pour les mêmes années et jusqu'à la même date, comme revenus extraordinaires, que la somme de 297.205.538,49 provenant du produit des emprunts et des bons du Trésor. Le reste, soit 25.310.925,29, a été payé par les avances de la Banque Nationale :

322.516.561,78
297.205.636,49
25.310.925,29

II. Après la guerre balkanique, les crédits extraordinaires ne visaient que les réparations des dommages faits par la guerre balkanique et la restitution des matériaux militaires consommés pendant cette guerre :

1. Crédit extraordinaire au Ministère des Travaux publics pour la construction et l'entretien des routes de l'État (Décret nº 60, du 8 août 1914), autorisé......................................	10.000.000
2. Crédit au même Ministère, pour la construction de routes de divers établissements d'État (Décret nº 95, du 30 décembre 1914), autorisé....	15.000.000
3. Crédit extraordinaire au Ministère des Finances pour le paiement des réquisitions pendant la guerre balkanique (Décret nº 63, du 8 août 1914)..	150.000.000
4. Crédit extraordinaire au Ministère de la Guerre pour compléter et réparer le matériel de guerre (Décret nº 62, du 8 août 1914)..............	150.000.000
TOTAL DES CRÉDITS AUTORISÉS.....	325.000.000

Pour ces crédits extraordinaires, ont été réellement payés pendant les années suivantes (jusqu'au 30 juin 1925), les sommes suivantes :

1914	23.091.897,01
1915	42.890.286,63
1916	10.948.276,07
1917	9.987.815,86
1918	8.547.582,29
1919-1920	5.800.075,61
1920-1921	5.078.168,89
1921-1922	5.460.618,28
1922-1923	7.444.095,43
1923-1924	7.297.240,50
1924-1925 (jusqu'au 30 juin)	4.359.912,12
Total	130.905.968,69

En ajoutant les sommes payées contre des récépissés dont les formalités de justification n'ont pas été effectuées au 30 juin 1925, à savoir :

1914	1.122.311,95		
1915	662.407,86		
1916	13.630,75		
Total		1.798.350,56	
Sommes payées, total		132.704.319,25	132.704.319,25
Crédits libres au 30 juin 1925			192.295.680,75

En face des dépenses réellement payées et autorisées par les crédits extraordinaires, après la guerre balkanique, pour 132.704.319,25, les emprunts et les bons du Trésor n'ont donné que 84.924.000 ; le reste des dépenses, se montant à 47.780.319,25, a été payé par des avances de la Banque Nationale :

132.704.319,25
84.924.000
47.780.319,25

III. Crédits extraordinaires pour la guerre européenne.

Ces crédits ont été adoptés presque sans débat ou bien après que les dépenses ont été déjà faites.

1. Crédits extraordinaires au Ministère de la Guerre et autres autorisés pour les besoins de guerre depuis 1915 (Décrets nos 59, 58, 20, 16, 23, 85, 35 et 6 des 5 août 1914 ; 31 décembre 1915 ; 7 septembre 1916 ;	
a) Au Ministère de la Guerre..............	6.361.000.000
b) Ministère de l'Intérieur, pour le soutien des familles des soldats................	234.000.000
c) Ministère de l'Intérieur, pour les Conseils d'Hygiène.........................	2.000.000
d) Ministère des Travaux publics........	155.000.000
e) Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes....................	100.000.000
f) Ministère des Affaires étrangères, pour le soutien et le logement des réfugiés en Thrace.........................	1.000.000
2. Crédit extraordinaire au Ministère des Finances pour le règlement des dettes de l'État envers des créanciers français et belges, conformément au contrat relatif au moratorium accordé à l'État bulgare (Décret no 78, du 21 décembre 1924)............................	600.000.000
TOTAL DES CRÉDITS AUTORISÉS.......	7.453.000.000

Pour ces crédits extraordinaires, autorisés pour la guerre européenne, le Trésor a réellement payé pour les années suivantes les sommes :

Formellement justifiées :

1914..........	8.762.010,33
1915..........	15.617.277,13
1916..........	258.596.792,05
1917..........	681.030.879,54
1918..........	801.470.119,67
1919-1920..........	333.658.680,08
1920-1921..........	225.579.083,71
1921-1922..........	378.715.923,91
1922-1923..........	318.754.303,90
1924-1925..........	1.959.463.855,45
TOTAL............	5.269.403.276,14

Contre récépissés non justifiés, jusqu'au 30 juin 1925.

1915..........	11.537.948,36	
1916..........	11.911.539,04	
1917..........	23.211.931,59	
1918..........	95.580.935,89	
1919-1920..........	20.905.320,58	
1920-1921..........	15.279.705,08	
1921-1922..........	10.961.523,15	
1922-1923..........	58.925.578,75	
TOTAL........	257.314.482,44	
TOTAL GÉNÉRAL.................		5.526.717.758,58
Crédits libres le 30 juin 1925. ...		1.926.282.241,42

Pour ces dépenses réellement payées jusqu'au 30 juin 1925, et autorisées par les crédits extraordinaires pour la guerre européenne de........................ 5.526.717.758,58
les emprunts et les bons du Trésor n'ont donné que la somme de................................ 1.360.898.000
et le reste des dépenses, soit........... 4.165.819.758,58
ont été payées par des avances de la Banque Nationale.

IV. Les budgets extraordinaires, après 1912, ont été affectés uniquement aux charges de guerre, ou bien à la reconstruction des dommages faits par les guerres. (Voir les budgets extraordinaires, page 511).

En ajoutant aux dépenses formellement justifiées pour les budgets extraordinaires 1912-1913,
soit.................................. 1.405.614.878,36
les sommes payées contre récépissés, soit 132.651.514,94
nous avons les dépenses réellement payées 1.538.266.393,30
Les crédits autorisés étaient de...... 5.565.404.273,93
Restent les crédits libres............ 4.027.137.880,63
Pour les sommes réellement payées pour les budgets extraordinaires, s'élevant à... 1.538.266.393,30
les emprunts et les bons du Trésor n'ont donné que 628.574.314,13
Le reste des dépenses, soit,........... 909.692.079,17
a été payé par des avances de la Banque Nationale.

Années	Décrets Nos	Décrets Dates	Crédits	Sommes réellement payées justifiées contre récépissés	
1912	176 81	30 décembre 1911 27 septembre 1912	30.056.256	16.631.352,67	
1913	176	20 décembre 1911	27.174.256	10.174.585,52	
1914	54	30 juillet 1914	26.831.983,43	7.390.919,72	
1915	93	30 décembre 1914	21.913.673,50	5.217.743,87	208,89
1915	25	6 avril 1915	22.650.000		
1916	56	29 décembre 1915	20.017.073,50	9.296.902,85	232,88
1917	3	17 janvier 1917	27.547.762	12.087.326,11	
1918	5	21 janvier 1918	49.135.852,50	5.452.436	909.376,26
1919-1920	5	21 janvier 1918	56.670.027	7.708.144,50	43.539,58
1920-1921	76	19 octobre 1920	63.966.650	21.485.887,44	406.812,62
1921-1922	18	30 mars 1921	1.062.085.000	433.998.660,03	110.488.341,71
1922-1923	22	25 avril 1922	4.158.329.940	125.386.973,85	3.003
1923-1924	41	15 juillet 1924		229.317.794,83	
1924-1925				521.466.145,97	20.800.000
Total			5.565.404.273,93	1.405.614.878,36	132.651.514,94

Pour faire mieux ressortir les dépenses de ces quatre catégories de dépenses extraordinaires de guerre, nous ferons la récapitulation suivante :

Crédits extraordinaires pour	Autorisés	Payés
1. La guerre balkanique	355.982.610	322.516.561,78
2. Après cette guerre ..	325.000.000	132.704.319,25
3. La guerre européenne.	7.433.000.000	5.526.717.758,58
4. Budget extraordinaire	5.565.504.273,93	1.538.266.393,30
Totaux...	13.699.386.883,93	7.520.205.032,91

La différence entre les sommes autorisées et les sommes payées pour ces dépenses de guerre nous donne la somme des crédits restés *libres*, savoir :

1. Guerre balkanique........	33.466.048,22
2. Après cette guerre........	192.295.630,75
3. Guerre européenne........	1.926.282.241,42
4. Budget extraordinaire.....	4.027.137.880,63
Totaux.................	6.179.181.851,02

Le total des sommes payées en levas : 7.520.205.032,91, se compose des sommes réellement payées par la Trésorerie et de sommes provenant de différentes avances non couvertes, accordées principalement par les banques d'État et surtout par la Banque Nationale.

	Paiement par la Trésorerie	Avances non couvertes
1. Guerre balkanique...	297.205.636,49	25.310.925,29
2. Après cette guerre ..	84.924.000	47.780.319,29
3. Guerre européenne ..	1.360.898.000	4.165.819.758,58
4. Budget extraordinaire	628.574.314,13	909.692.079,17
Totaux.....	2.371.601.950,62	5.148.603.082,29

C'est la situation des dépenses extraordinaires pour les guerres qui est loin d'être liquidée.

On voit que la Bulgarie a autorisé des dépenses extraordinaires, pour ses guerres, de 13,7 milliards de levas, dont 7,5 mil-

liards ont été réellement payés jusqu'au 30 juin 1925 ; le reste, soit 6,2 milliards, sont des crédits libres. Pour les dépenses extraordinaires de guerre, déjà payées, de 7,5 milliards de levas, les 2,4 milliards proviennent du produit des emprunts et des bons du Trésor, et 5,1 milliards sont les avances de la Banque Nationale de Bulgarie, ce qui constitue la dette de l'État envers la Banque au 30 juin 1925.

Cependant, ces chiffres ne sont pas absolument exacts, parce qu'ils contiennent des levas ayant différents pouvoirs d'achat.

Étant donné que le financement de la guerre a été fait par le procédé des crédits et budgets extraordinaires, dont les dépenses étaient couvertes par des emprunts, des bons du Trésor et des avances de la Banque Nationale et que les budgets ordinaires de guerre, et surtout d'après-guerre, sont déficitaires, on doit conclure que la Bulgarie n'a pas encore commencé le paiement effectif de ses dépenses de la guerre. Par contre, ses dettes augmentent et la Trésorerie ne peut pas payer les ordres des ministres pour les dépenses courantes parce que les revenus ordinaires ne suffisent pas pour payer les charges d'après-guerre, indemnités, frais d'occupation, réparations, etc.

§ 3. — Les impôts et le rendement des impôts pendant la grande guerre européenne.

Comme nous l'avons vu, les guerres n'étaient pas financées par le moyen des impôts. Les impôts bulgares n'ont presque pas changé pendant les années de guerre. Les revenus ordinaires de l'État comprenaient : impôts directs, impôts indirects, privilèges de l'État, taxes, amendes et confiscations, revenus des chemins de fer, douanes, postes, télégraphes et téléphones ; revenus des domaines de l'État, des capitaux et des fermes ; revenus des communes et des départements pour les traitements des instituteurs ; et revenus divers, où rentrent les arriérés des impôts. Le tableau suivant nous donne leur rendement (en millions de levas) :

	Impôts Directs	Impôts Indirects	Privi-lèges	Taxes	Amen-des	Commu-nications	Domai-nes	Com-munes	Divers
1910	40.15	59,04	8,83	10,65	1,38	28,41	12,57	5,90	11,09
1911	34,12	75,27	10,08	12,33	1,12	34,82	13,33	6,51	11,22
1912	17,64	72,77	9,36	9,86	0,98	32,17	12,96	5,50	8,80
1913	13,55	73,54	9,86	6,42	1,19	26,54	12,70	4,83	20,10
1914	29,25	83,98	6,85	13,24	1,00	43,39	17,54	5,88	23,11
1915	25,91	66,02	8,63	10,21	2,24	40,20	18,14	5,40	17,80
1916	32,62	55,70	8,79	6,96	2,83	32,23	19,78	4,28	29,82
1917	39,33	98,06	13,73	11,08	8,26	65,61	33,57	6,37	62,25
1918	58,26	198,29	22,19	21,97	7,91	114,31	66,70	10,65	66,70

Ces différentes catégories de revenus ne sont pas de même importance. Les plus importants sont les impôts et le revenu des entreprises de l'État, comme les chemins de fer, postes, télégraphes, téléphones, etc. Leur pourcentage, par rapport au total des revenus ordinaires, a été le suivant :

	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918
Impôts directs...	10,6	8,0	12,0	13,3	16,9	11,6	10,3
Impôts indirects.	42,6	43,6	37,5	33,9	28,8	29,0	35,0
Privilèges.......	5,5	5,9	3,1	4,4	4,6	4,0	4,0
Taxes...........	5,8	3,8	5,9	5,3	3,6	3,3	3,9
Amendes........	0,6	0,7	0,4	1,2	1,5	2,4	1,4
Communications.	18,9	15,7	19,4	20,7	16,7	19,4	20,1
Domaines.......	7,6	7,5	7,8	9,3	10,2	10,0	11,8
Communes......	3,3	2,9	2,6	2,7	2,2	1,9	1,7
Divers..........	5,2	11,9	10,3	9,2	15,5	18,4	11,8
Totaux....	100	100	100	100	100	100	100

Comme on le voit au tableau précédent, les impôts pendant les guerres variaient : les impôts directs de 8 pour 100 à 17 pour 100 du total des revenus ordinaires, et les impôts indirects de 29 pour 100 à 44 pour 100, avec une moyenne (pour la période de guerres 1912-1918) pour les directs de 12 pour 100 et pour les indirects de 36 pour 100, c'est-à-dire que les impôts indirects

donnaient en général trois fois plus que les impôts directs (3 : 1).

Pour mieux faire ressortir la proportion entre les chiffres des impôts directs et indirects, nous donnons les tableaux suivants (en milliers de levas) :

Années	Impôts			Totaux des revenus budgétaires
	Directs	Indirects	Totaux	
1901-1910.......	44.694,3	46.198,4	90.892,7	103.741,7
1906-1910.......	46.823,6	59.023	105.846,6	156.472,6
1911............	41.607	83.611	125.218	198.796
1912............	17.641	82.126	99.767	170.039
1913............	13.548	83.399	96.947	168.725
1914............	29.248	90.838	120.086	224.251
1915............	25.906	74.658	100.564	194.548
1916............	32.623	64.495	97.118	193.016
1917............	39.344	111.779	141.123	338.253
1918............	58.275	220.413	278.688	566.990

Mais tous ces chiffres absolus sont bien plus clairs en pourcentages par rapport au total des impôts et par rapport au total des revenus ordinaires.

Revenus des impôts directs et indirects en pourcentage, par rapport aux :

Années	Impôts		Revenus budgétaires	
	Impôts directs (pourcentage)	Impôts indirects (pourcentage)	Impôts directs (pourcentage)	Impôts indirects (pourcentage)
1901-1910.......	49	51	43	45
1906-1910.......	44	56	30	38
1911............	33	67	21	42
1912............	18	82	10	48
1913............	14	86	8	49
1914............	24	76	13	41
1915............	26	74	13	38
1916............	34	66	17	33
1917............	26	74	12	33
1918............	21	79	10	39

Nous allons passer en revue les principaux impôts existants pendant les guerres, et nous allons voir leur rendement pendant cette époque.

La loi du 20 décembre 1894, qui fait partie du système de la réforme Guéchoff, institua « l'impôt foncier » comme impôt de répartition sur la propriété non bâtie. Cet impôt, payé en argent, était divisé comme suit :

1° Impôt sur les terres (excepté les vignobles et les forêts) ;

2° Impôt sur les vignobles ;

3° Impôt sur les forêts.

Toutes ces catégories de terres étaient imposées d'une manière différente. La première répartition de l'impôt qui eut lieu en 1895, fut faite pour cinq ans.

Une nouvelle revision de la même loi fut effectuée par la loi du 21 décembre 1910, et plus tard par des dispositions temporaires applicables aux territoires acquis en 1913. Pendant la grande guerre, le ministre des Finances, M. Toncheff, ordonna de percevoir sur les terres, dans les régions libérées, un leva par décare au maximum. Sans cela, l'impôt restait pendant toute la guerre le même pour les terres, pour les vignobles, et pour les forêts. Cette prescription de M. Toutscheff fut ratifiée par la loi de finances pour l'exercice 1920-1921.

Le rendement de cet impôt, d'après les lois de clôture des budgets, est le suivant (réellement perçu) en millions de levas-papier.

Années	Impôts — Millions	Impôts — Index
1911.........	17,33	100
1912.........	6,88	39
1913.........	4,54	26
1914.........	7,67	44
1915.........	6,22	36
1916.........	11,56	67
1917.........	13,96	81
1918.........	19,26	111

L'augmentation, depuis 1918, est due à la dépréciation du change bulgare ; si l'on corrige les données avec l'index des prix, pour obtenir les recettes réelles de cet impôt, on verra qu'elles sont au-dessous de ceux de 1911. La dépréciation est beaucoup plus grande que l'augmentation des rentrées.

L'impôt sur les terres plantées de tabac, pour les années 1914 et 1915, à raison de 2 et 3 levas par décare, a donné les résultats suivants :

Années	Contribuables	Déclarés	Levas
1914......	45.537	187.575,4	541.263,65
1915......	57.064	211.512,8	665.328,60

La loi du 20 décembre 1894 institua l'impôt sur les bâtiments, qui faisait partie de la grande réforme de cette époque. C'est un impôt progressif. La progression (art. 3), commençait par le taux de 4 pour 100 sur la valeur des immeubles, jusqu'à 5.000 levas, pour finir avec le taux de 6 pour 100 sur la valeur des immeubles au-dessus de 20.000 levas.

Le rendement de cet impôt pendant les années de guerre a été le suivant (recettes d'après les lois de clôture du budget en millions de levas) :

IMPÔT SUR LES BATIMENTS (INDEX 1910 = 100)

	Impôts	
Années	Millions	Index
1910..........	3,28	100
1911..........	1,38	42
1912..........	2,07	63
1913..........	0,58	18
1914..........	3,07	94
1915..........	2,91	89
1916..........	5,55	169
1917..........	8,18	248
1918..........	6,04	184

La grande réforme fiscale de 1894-1895, tout en conservant les bases de l'impôt des patentes, le réorganisa complètement. Après les lois des 21 février 1885, 17 décembre 1887, 18 décembre 1888, 16 décembre 1889, 15 décembre 1890, etc., relatives à l'impôt des patentes, la loi du 20 janvier 1895 vint modifier et consolider cet impôt sous le nom d'impôt « sur les professions » et elle en étendit considérablement la portée, car, outre les revenus commerçiaux et industriels, il frappa tous les revenus mobiliers ou immobiliers. Sa désignation était donc peu logique; c'était en fait un impôt sur toute espèce de revenus, et non pas seulement sur ceux des « professions ». Son assiette très étendue nécessita une réglementation très complète. Les revenus imposables étaient classés en « catégories de professions », savoir : les fonctionnaires, les professions libérales, le commerce, l'industrie, et les métiers. Chaque catégorie était divisée en genres de professions, lesquelles étaient classées en dix classes, de la première à la dixième. L'impôt était fixé dans un tableau annexé pour chaque classe de chaque genre de profession, le moins élevé pour la première classe et le plus élevé pour la dixième. Ces taux fixes correspondaient à un revenu présumé, d'après le genre de la profession et de la classe de cette profession. Sous la rubrique du « commerce de banque », on avait classé les genres suivants : *a*) banquiers et usuriers ; *b*) commissionnaires et expéditeurs ; *c*) changeurs ; *d*) sociétés anonymes ; *f*) sociétés d'assurance. Les fameuses « remarques » de la loi du 11 janvier 1908 ont complètement changé ce régime en appliquant, pour les revenus présumés excédant ceux prévus dans le tableau des taux fixés de l'impôt, une progression (art. 13) de 2 pour 100 pour un revenu jusqu'à 3.400 levas, finissant à 8 pour 100 pour un revenu au-dessus de 100.000 levas. Ces remarques ont changé surtout le régime de l'imposition des sociétés. Cette législation réglait l'imposition des revenus pendant les guerres.

Le rendement de cet impôt, celui des sociétés y compris, a été le suivant, en millions de levas, d'après les lois de clôture du budget.

Années	Impôts	
	Millions	Index
1910.........	5,88	100
1911.........	6,95	118
1912.........	4,89	83
1913.........	4,95	84
1914.........	7,26	123
1915.........	6,95	118
1916.........	5,55	94
1917.........	8,18	139
1918.........	17.00	189

Le *beglik* est un impôt sur les moutons et les chèvres, il porte sur la richesse — *Vermögensteuer*. Comme nous avons vu, le *beglik* n'avait pas été atteint par la réforme de 1895. En 1896, certaines modifications ont été introduites dans la manière dont cet impôt était perçu, et le taux en a été ramené, pour les moutons, de 60 à 50 centimes par tête. En 1899, le taux pour les chèvres a été ramené de 80 à 70 centimes par tête. Le taux allait donc en diminuant par suite du souci que l'on avait de ménager les intérêts des agriculteurs pour des raisons électorales. Par une loi spéciale, le *beglik*, pour les années 1911, 1912 et 1913, a été donné aux communes, et l'État ne reçut rien.

Le rendement de cet impôt en millions de levas, a été le suivant :

Années	Impôts	
	Millions	Index
1910..........	4,06	100
1911..........		0
1912..........		0
1913..........		0
1914..........	4,47	110
1915..........	4,52	112
1916..........	5,45	134
1917..........	5,50	136
1918..........	5,18	128

L'impôt militaire, introduit par la loi du 15 décembre 1889, échappa à la réforme fiscale de 1895. Les lois des 15 décembre

1897 et 30 décembre 1904 se bornèrent à en élever le taux, La loi du 20 décembre 1910 a réformé l'impôt militaire. Sous le régime de cette loi, applicable pendant les années de guerre, sont contribuables ceux qui ne font pas leur service militaire: pour les dix premières années à raison de 2 pour 100 des biens des contribuables, de leurs parents et de leurs femmes, et de 2 pour 100 de leur revenu : pour les dix années suivantes à la moitié de ce taux.

Son rendement en millions de levas a été le suivant :

Années	Impôts		Années	Impôts	
	Millions	Index		Millions	Index
1910..........	2,35	100	1915...........	0,49	21
1911..........	2,27	97	1926...........	0,23	10
1912..........	1,92	82	1917...........	0,20	8
1913..........	0,72	31	1918...........	0,29	12
1914..........	1,29	55			

On voit que l'impôt militaire, comme presque tous les impôts directs, accuse une diminution formidable par rapport au rendement de 1910, ce qui est encore plus marquant en prenant en considération la baisse du pouvoir d'achat du lev.

Restent à voir deux autres impôts directs de moindre importance : « l'impôt pour les routes » et « l'impôt pour les écoles ».

Le rendement de ces impôts en millions de levas a été le suivant :

Années	Impôts pour les routes		Impôts pour les écoles	
	Millions	Index	Millions	Index
1910............	1,64	100	3,41	100
1911............	3.28	200	2,92	86
1912............	1.71	104	1,52	45
1913............	1,46	89	1,31	39
1914............	2,90	177	2,58	76
1915............	2,58	158	2,24	66
1916............	3,20	195	2,83	83
1917............	3,78	231	3,37	99
1918............	5,55	342	4,96	145

Tels furent les impôts directs existants pendant les guerres et leur rendement pendant ces temps. En ce qui concerne les impôts indirects, nous allons prendre comme exemple les plus importants d'entre eux.

Les patentes pour la vente et la fabrication des tabacs et des boissons spiritueuses figuraient dans les budgets des années de guerre parmi les impôts indirects ; ces patentes ont donné un rendement allant toujours en augmentant (en millions de levas) :

	Des tabacs		Des spiritueux	
Années	Millions	Index	Millions	Index
1910......	258,70	100	1.502,75	100
1911......				
1912......	274,86	106	1.470,28	98
1913......	291,95	112	1.228,97	82
1914......	276,10	107	1.442,19	96
1915......	281,98	108	1.378,12	92
1916......	430,27	166	1.733,31	115
1917......	333,79	129	1.227,30	82
1918......	974,80	294	1.992,92	128

Parmi les impôts indirects, les droits de douane ont toujours eu une grande importance. Pendant les années de guerre, les importations ont considérablement diminué, tandis que pendant la grande guerre 1915-1918, nous avons eu une augmentation des exportations. Nous donnons ci-dessous le rendement des droits d'importation et d'exportation séparément en millions de levas :

	Droits d'importation		Droits d'exportation	
Années	Millions	Index	Millions	Index
1910...........	25,50	100	1,30	100
1911...........	27,98	110	1,01	78
1912...........	29,16	114	0,71	55
1913...........	24,66	97	0,45	35
1914...........	30,27	119	0,73	56
1915...........	10,96	43	2,13	164
1916...........	7,92	31	4,03	310
1917...........	10,78	42	6,03	464
1918...........	17,13	67	4,81	370

Parmi les impôts indirects, les accises sont aussi d'une grande importance. Il existe des accises sur différents produits : sur le sel, sur les boissons indigènes et étrangères, sur d'autres marchandises ; l'impôt sur le pétrole et l'électricité employée pour l'éclairage et le chauffage ; l'accise sur les matières premières dont on fabrique l'eau-de-vie, sur l'alcool, sur le vin, sur les tabacs bruts, indigènes et étrangers (« mourourié »), sur les tabacs fabriqués (banderole), sur les eaux gazeuses et les limonades, sur les billets d'entrée des cinématographes et autres lieux de divertissement, sur les automobiles et bicyclettes en circulation, sur les jeux de hasard et autres divertissements.

Le rendement des accises sur le sel, sur les boissons, sur le pétrole et sur l'électricité d'un côté, et les banderoles sur les tabacs fabriqués d'un autre côté, a été le suivant pour les années de guerre :

Années	Accises sur le sel, etc.		Banderoles sur les tabacs fabriqués	
1910.........	11.33	100	17,27	100
1911.........				
1912.........	13.86	122	20.11	116
1913.........	16.09	142	20.13	116
1914.........	23.52	208	24.81	144
1915.........	20.48	181	27.53	159
1916.........	15,22	134	23,54	136
1917.........	23,75	209	51,96	301
1918.........	36.23	319	123.27	714

En dehors des impôts indirects, le chapitre « impôts » des budgets contient aussi les privilèges de l'État. Ce sont les privilèges de la vente des allumettes, de la vente des papiers à cigarettes et des cartes à jouer, le bénéfice de la vente de la bière rachetée, le bénéfice de la vente du tabac de l'État fabriqué et en feuilles, des déchets de tabac, la vente du sel. Il serait trop long d'examiner séparément tous ces paragraphes du budget et des revenus de l'État.

Dans le tableau suivant, nous répétons les chiffres du rendement des impôts directs, des impôts indirects et des privilèges

de l'État, qui forment le total des impôts bulgares, pour donner l'index de leur développement.

Années	Impôts directs		Impôts indirects et privilèges		Total des impôts	
	Millions	Index	Millions	Index	Millions	Index
1910	47.68	100	66,11	100	113,79	100
1911	41,61	87	83,61	127	125,22	110
1912	17,64	37	82,13	124	99,77	88
1913	13,55	28	83,40	126	96,95	85
1914	29,25	61	90,84	149	120,09	106
1915	25,21	53	74,66	113	100,56	88
1916	32,62	69	64,50	98	97,12	83
1917	39,34	83	111,78	169	151,12	135
1918	58,27	122	220,41	334	278,69	245

La diminution du rendement du total des impôts, pendant la guerre, ressort mieux encore si nous le comparons avec l'augmentation de l'index des prix de détail et si nous le transformons en levas 1914.

Années	Total des impôts		Prix	Impôts levas 1914	
	Millions	Index	Index	Millions	Index
1914	120,09	100	100	120	100
1915	100,56	83	122	83	69
1916	97,12	81	200	49	41
1917	151,12	126	350	43	36
1918	278,69	232	660	42	35

En prenant en considération la baisse du pouvoir d'achat du lev, on voit que la diminution du rendement des impôts en Bulgarie pendant la guerre était vraiment formidable. En 1918, ils ne donnaient qu'environ un tiers du rendement de 1914.

Pour compléter l'étude du rendement des impôts pendant les guerres et des conséquences des guerres sur ce rendement, nous donnons les chiffres pour les diverses taxes que l'État percevait à différentes occasions. Comme le droit du timbre est la taxe la plus considérable, nous la donnons séparément.

Années	Droit du timbre (en millions)	Autres taxes (en millions)	Totaux (en millions)
—	—	—	—
1910....	6,63	4,01	10,65
1911....	7,52	4,81	12,34
1912....	3,75	6,11	9,86
1913....	4,37	2,06	6,42
1914....	7,85	5,39	13,24
1915....	5,87	4,34	10,21
1916....	4,80	2,17	6,96
1917....	6,47	4,60	11,08
1918....	11,51	10,52	22,02

Les taxes comme les impôts ont subi une diminution réelle pendant la guerre. Si l'on prend en considération la baisse du pouvoir d'achat du lev, on obtient le tableau suivant :

	Total des taxes		Prix	Taxes en levas 1914	
Années	Millions	Index	Index	Millions	Index
—	—	—	—	—	—
1914....	13	100	100	13	100
1915....	10	72	122	8	62
1916....	7	54	200	4	31
1917....	11	85	350	3	23
1918....	22	169	660	3	23

Les taxes ont donné, pendant les années 1917 et 1918, moins du quart du rendement normal !

Le rendement des impôts et taxes ainsi diminué ne pouvait pas alimenter le budget de l'État.

§ 4. — Essais d'introduction de nouveaux impôts pendant la grande guerre.

Avant les guerres, on pouvait encore observer en Bulgarie deux faits qui dominaient les idées sur les réformes financières et surtout celles sur la réorganisation du système des impôts directs.

On observait une augmentation progressive des impôts indirects et le rendement des impôts directs devenait insignifiant. On constatait que l'ancien système fiscal ne pouvait pas donner de meilleurs résultats, et à chaque nouvelle

nécessité de revenus, on répondait en augmentant les impositions indirectes.

Tout le monde se rendait compte qu'il fallait mettre fin à cette politique financière, mais les gouvernements n'osaient pas augmenter la charge des impôts directs, et tout en reconnaissant la nécessité des réformes, on ne faisait rien en pratique.

D'un autre côté, on observait un développement remarquable des idées socialistes, et la majorité de l'opinion publique reconnaissait la nécessité de l'introduction de l'impôt progressif sur le revenu global pour réaliser une plus grande équité sociale.

Ces idées étaient acceptées aussi par les partis de droite.

Vers le commencement des guerres, les programmes de presque tous les partis politiques prévoyaient l'introduction d'un nouveau système fiscal basé sur l'impôt progressif sur le revenu. Les partis de gauche voulaient aussi l'introduction d'un impôt sur la fortune. Par suite de ces programmes, le Parlement fut saisi plusieurs fois de projets de réformes.

Dès le 23 février 1909, le ministre des Finances, M. Ivan S̆alabacheff, du cabinet démocrate, avait nommé une Commission en vue d'étudier la question. Cette Commission avait élaboré un projet de loi relatif à un impôt sur la richesse et un autre relatif à un impôt sur les revenus.

Au commencement de la guerre balkanique, l'insuffisance des revenus des impôts directs s'est fait sentir de plus en plus, et dans les mêmes conditions politiques et sociales, le ministre des Finances du cabinet du parti national, M.T. Teodoroff déposa, en 1912, à la Chambre des députés, un « projet de loi relatif à l'impôt sur les revenus ».

Dans les motifs de ce projet de loi, il est constaté qu'on ne peut pas obtenir de résultats satisfaisants en n'introduisant que des corrections au système fiscal existant, et qu'il faut faire des réformes plus radicales ; mais tout de même, pour ne pas aller trop loin, on se contente de ne traiter dans le projet que les matières imposables par l'impôt existant sur les professions. On voulait créer un impôt cédulaire sur les revenus, sauf pour les revenus des propriétaires fonciers, des agriculteurs et des éleveurs. Le ministre trouvait qu'il était encore trop tôt pour

attirer tous ces revenus sous un même titre d'imposition avec les revenus des capitaux, du commerce, de l'industrie, des professions et des fonctions publiques.

Cet impôt cédulaire sur les revenus devait atteindre les revenus nets, en déduisant les dépenses propres à la profession, les assurances, les primes de pensions, etc. Il y avait un minimum de revenu non imposable de 300 levas-or par an, des déductions pour charges de famille, etc. L'imposition devait se faire sur déclaration du contribuable. En d'autres termes, c'était un système partiel d'impôt cédulaire sur certains revenus nets.

Mais ce projet de loi, après avoir passé en première lecture, fut envoyé à la Commission parlementaire des Finances, où il resta sans pouvoir aller plus loin. C'était le premier essai d'introduction d'un impôt progressif sur les revenus pendant la guerre balkanique.

Après cette guerre, le nouveau Gouvernement du parti libéral qui prit le pouvoir trouva nécessaire de faire dans ses déclarations générales une déclaration spéciale, indiquant qu'il avait l'intention de faire une large réforme fiscale, basée sur un impôt général sur les revenus et peut-être sur un impôt sur la richesse. Mais ce Gouvernement se vit obligé de dissoudre la XV[e] Assemblée Nationale, et peu de temps après de dissoudre aussi la XVI[e] Assemblée Nationale.

Également pendant la session extraordinaire de la nouvelle XVII[e] Assemblée Nationale, ouverte le 20 mars 1914, le Gouvernement devait déposer à la Chambre des députés des projets de loi visant l'augmentation des revenus de l'État, pour pouvoir couvrir les déficits qu'on prévoyait devoir résulter des troubles politiques et économiques déjà manifestés en Europe.

Pour ménager les électeurs, le Gouvernement se décida à une augmentation des impôts indirects, qu'on voulait faire passer sans qu'elle soit trop aperçue. Les projets de loi déposés pendant cette session extraordinaire de 1914, visaient spécialement l'augmentation des accises.

Mais dans les débats sur ces projets de loi, la question de l'impôt général progressif sur les revenus et de l'impôt sur la richesse surgit de nouveau.

Les représentants de tous les partis d'opposition, droite et gauche, demandaient une réforme financière introduisant de nouveaux impôts directs. Il faut cependant noter une différence dans leurs motifs. Tandis que les partis de la bourgeoisie ne demandaient l'impôt progressif sur les revenus que pour soulager l'imposition indirecte, et par raison d'équité sociale, les partis socialistes réclamaient cet impôt et l'impôt sur la richesse, comme un moyen de lutte contre la bourgeoisie et le capital.

Le ministre des Finances, M. Toncheff, tout en se déclarant favorable à une réforme pareille, s'abstenait de déposer un projet de loi, sous le prétexte que la réforme était à l'étude. On ne fit donc, pendant cette session extraordinaire de 1914, qu'augmenter les impositions indirectes, c'est-à-dire les accises.

A l'ouverture de la première session ordinaire, du 15 octobre 1914, cette même question fut posée de nouveau dans le cadre des débats sur le projet du budget pour 1915, et sur les projets de loi visant de nouveau l'augmentation des impôts indirects, à savoir, introduction de l'accise sur le vin et de droits de douane sur l'exportation des grains. Cette fois, le ministre, qui avait déjà ses idées sur la politique financière qu'il allait faire pendant toute la guerre, déclara que « l'étude de la réforme était achevée, mais qu'elle ne pouvait pas et ne devait pas être introduite pendant des temps anormaux : elle demandait un moment de réalités financières plus saines. Dans les circonstances actuelles, on ne pouvait pas introduire ce système et on serait allé contre les intérêts de toute la population en insistant pour son introduction immédiate ». « Et je déclare en outre aux députés, ajoutait le ministre, que si cette réforme a un admirateur, s'il y a un ministre des Finances qui doit se décider à la déposer devant l'Assemblée Nationale, c'est bien moi. Si j'ai l'honneur de rester à cette place, je tiendrai ma promesse plus tôt que ne le supposent certains de MM. les députés. »

En réalité, l'étude de la réforme était achevée, et un projet de loi relatif à l'introduction d'un impôt progressif sur les revenus était déposé au Conseil des ministres.

On voulait introduire une imposition des revenus plus

radicale que celle envisagée en 1912. On voulait atteindre les revenus de toutes les personnes physiques et morales, sujets bulgares ou étrangers, ayant habité plus d'un an le pays. Chaque bénéfice, en argent ou en valeur de toute espèce, venant des capitaux, des rentes, de la propriété foncière, des loyers, y compris la valeur locative de l'habitation des propriétaires, ou de toute profession, du commerce, de l'industrie, des arts et métiers, etc., devait être frappé par cet impôt. Les bénéfices des achats et ventes de propriétés foncières, des successions, des donations, les primes d'assurances, etc., également. Mais comme le ministre des Finances ne voulait pas financer la guerre par le moyen de nouveaux impôts, quoiqu'on ait vu l'insuffisance des revenus de l'État, le projet de loi n'alla pas plus loin qu'en conseil des ministres.

Pendant toute la guerre, l'impôt sur les revenus n'a pas pu être voté, bien qu'à plusieurs reprises la question de son introduction ait été soulevée à différentes occasions. En 1917, lorsqu'on sentit la grande nécessité de trouver des revenus, on augmenta de nouveau les impôts indirects, et spécialement les accises. Le ministre des Finances déposa donc quatre projets de loi.

Le premier visait l'augmentation des accises existantes, et l'imposition par cet impôt de nouvelles catégories d'articles de consommation. On imposait les vins du pays et étrangers, le pétrole, et différentes huiles d'éclairage ; le sucre indigène et étranger, la bière, le café, le thé, l'huile d'olive, les olives, le riz étranger, les poissons conservés, les huiles aromatiques, les eaux, les pommades, les poudres, les savons de toilette, les bougies de stéarine, etc.

Ce projet de loi fut voté par la Chambre et mis en vigueur en 1917. Il en a été de même pour le second projet de loi, visant l'augmentation des prix de vente du tabac fabriqué.

Le troisième projet de loi, par lequel on voulait doubler les droits de timbre, n'a pas pu devenir une loi. Et le quatrième, visant la création de nouveaux privilèges d'État, ne passa pas même en première lecture.

En général, pendant la guerre, on augmenta plus ou moins

les impositions indirectes, sans pouvoir réformer l'imposition directe, et surtout sans pouvoir introduire l'impôt général progressif sur les revenus et l'impôt sur la richesse. Cette introduction devint une question qui resta ouverte pendant toute la guerre.

La seule raison d'arrêter cette introduction était qu'on considérait qu'il ne fallait pas faire une nouvelle pression fiscale sur une population souffrant déjà assez du fait de la guerre. Mais tout le monde soulignait à chaque moment la nécessité de ce nouvel impôt.

Vers la fin de la guerre, un député écrivait :

« La réforme fiscale est inévitable. Il faut introduire un impôt sur les revenus, les biens et les capitaux. Cette réforme est nécessaire, pour deux raisons : premièrement, pour plus d'équité, pour frapper les classes sociales conformément à leurs revenus et à leurs richesses, pour déplacer le fardeau fiscal des personnes économiquement faibles sur celles qui sont plus fortes ; en second lieu, pour créer pour le fisc des ressources plus considérables, qui doivent être en relation avec l'augmentation des revenus des biens et capitaux du pays, car cette augmentation est incontestable pour tous les domaines de la vie économique : l'agriculture, l'élevage, l'industrie, le commerce, la banque, etc. »

Vers la fin de la guerre, on demandait aussi l'augmentation de l'impôt sur les successions et sur les donations, et l'introduction d'un impôt sur les bénéfices de guerre.

On avait déjà essayé d'introduire un impôt sur les bénéfices de guerre en 1916. Le groupe parlementaire du parti ouvrier social-démocratique avait déposé, le 4 décembre 1916, un projet de loi dans ce but. Il était motivé par la nécessité d'une plus grande solidarité entre ceux qui versent leur sang pour la patrie et ceux qui ont l'occasion de réaliser de grands bénéfices par le fait qu'ils sont libres et peuvent exercer leur industrie et leur commerce.

Le projet préconisait l'imposition de toutes sociétés et personnes ayant exercé le commerce, l'industrie ou l'agriculture, du 1er septembre 1915 jusqu'à la fin de la guerre. L'impôt

devait être progressif : de 10 pour 100 pour un bénéfice s'élevant jusqu'à 2.000 levas, à 50 pour 100 pour un bénéfice au-dessus de 500.000 levas.

Ce projet était soutenu par presque toute l'opposition, mais il ne passa qu'en première lecture. Il fut envoyé à la Commission parlementaire des Finances, d'où il ne put sortir.

Mais si ces essais d'introduction de nouveaux impôts pendant la guerre ne donnèrent pas des résultats pratiques, tout de même, ils préparaient le terrain pour leur introduction après la guerre.

L'impôt sur les bénéfices de guerre fut adopté, dès la fin de la guerre, par la loi du 6 mai 1919, comme impôt temporaire. Son introduction tardive, et son mauvais établissement, furent la cause de son rendement insignifiant. Il concerne les bénéfices réalisés pendant les années de guerre 1915-1918, qui sont au-dessus de 8 pour 100, ou réalisés par des personnes devenues commerçants, industriels, entrepreneurs, etc., seulement pendant la guerre. C'est un impôt progressif allant de 5 pour 100 à 60 pour 100.

Un peu plus tard, après la guerre, on a introduit l'impôt progressif sur les revenus, et l'impôt sur les sociétés, par les lois du 22 juin 1920 et du 6 août 1920, qui résultèrent des essais faits pendant la guerre.

On ne voulait pas trop réclamer d'impôts, pendant la guerre, pour les dépenses qu'elle occasionnait.

§ 5. — Les emprunts de l'État pendant la grande guerre ; leurs proportions et leurs conditions.

Vers le commencement de 1912, la Bulgarie avait payé, pour ses dettes contractées pendant la période 1877-1911 :

Intérêts	309,73	millions de levas-or,
Amortissements	253,89	millions de levas-or,
Au total pour 1877-1911	563,62	millions de levas-or.

Il lui restait à payer une dette de 603,80 millions de levas, correspondant à une charge de 137,20 levas-or de dette publique

par habitant. Elle provenait des emprunts faits à l'étranger, savoir :

Emprunts	Pourcentage	Montant à
1892............	6	82,97
1902............	5	100,89
1904............	5	96,50
1907............	4 1/2	142,90
1909............	4 3/4	81,66
1909............	4 1/2	98,88
		603,80

La Bulgarie n'avait pas de dettes intérieures. Mais dès le commencement de la guerre, la dette publique augmenta dans des proportions effrayantes. La dette de cette période se décompose en dette étrangère en francs-or et dette intérieure en levas-papier, qui apparaît depuis la fin de 1912 :

	Dettes publiques (en millions)		Par habitant	
Années	En francs-or	En levas	En francs-or	En levas
1910.........	517,98		121,16	
1911.........	610,20		140,68	
1912.........	603,80		137,20	
1913.........	699,51	7,93	144,84	1,78
1914.........	813,22	146,69	166,72	30,37
1915.........	954,69	138,10	191,81	28,31
1916.........	954,69	169,16	187,91	33,95
1917.........	936,01	319,99	186	63,59
1918.........	950,99	688,88	187,10	135,54
1919.........	3.190,46	919,48	621,50	175,70

La guerre balkanique, comme la grande guerre, n'était pas financée par les revenus ordinaires; la trésorerie fut assurée grâce à des avances consenties, soit par la Banque Nationale, soit par des Banques étrangères.

La Banque de Paris et des Pays-Bas donna à la Bulgarie 75 millions de francs de réescompte de bons du Trésor à 8 pour 100 d'intérêt, à trois reprises :

La troisième tranche était représentée par 80.000 livres

sterling, décomptées pour 2 millions et pour 8 millions de francs. Les bons n'étaient pas payés à l'échéance, mais la Banque de Paris et des Pays-Bas avait obtenu du Gouvernement bulgare l'engagement de rembourser ces sommes avec le produit de la première opération financière effectuée par lui à l'étranger.

La Bulgarie n'a pas pu rembourser cette dette, à l'exception des 500.000 francs remboursés le 1er juin 1916 à l'Union Financière de Genève. Le 12 août 1921, la Banque avait signé avec le Gouvernement bulgare un accord qui prévoyait son amortissement en 12 années. Avec les intérêts à 8 pour 100 la dette s'élevait à cette époque à 116,22 millions de francs-or. Les paiements suivants ont eu lieu :

1922.....	13 millions
1923.....	13 millions
1924.....	15 millions
1925.....	15 millions
1926.....	15 millions

jusqu'au moment où la Bulgarie put payer toute la dette du produit de l'emprunt 7 pour 100 de 1927, pour l'établissement des réfugiés, qui se chiffrait à 81,18 millions de francs, dont 80,000 livres sterling. Par conséquent, les moyens de trésorerie pour la guerre de 1912-1913 furent à peine consolidés en 1927.

D'autres ressources, pour la guerre balkanique, furent fournies par :

1° un groupe de Banques austro-hongroises, 30 millions francs-or ;

2° la Banque Russo-Asiatique de Saint-Pétersbourg, 27,72 millions francs-or, et par le réescompte de bons du Trésor ; ceux-ci furent remboursés par l'avance de 120 millions de francs, contre des bons du Trésor, conformément à la seconde convention du 12 juillet 1914 avec la Direction de la « Disconto-Gesellschaft ».

En outre, pendant cette guerre, l'État a emprunté à la Banque Nationale les fonds nécessaires à sa trésorerie. Le débit du compte du Trésor auprès de la Banque Nationale passe de

7,93 millions de levas à la fin de 1912, à 146,48 millions à la fin de 1913.

Pour couvrir les frais de réquisition de la guerre balkanique, la loi du 13 août 1914 a autorisé le Gouvernement à faire un emprunt intérieur au taux de 6 pour 100 pour un montant nominal de 90 millions.

D'après cette loi, un crédit extraordinaire de 150 millions était accordé au Gouvernement pour le paiement des réquisitions de 1912-1913, dont le recouvrement devait se faire par 25 millions de bons du Trésor escomptés à l'intérieur, 90 millions d'emprunt intérieur au taux de 6 pour 100, et 35 millions à recouvrer par les budgets des années de paiement de la réquisition.

Conformément à cette loi, le paiement de la réquisition eut lieu en acceptant les quittances de réquisition pour le paiement des impôts et autres obligations envers l'État, en donnant des obligations de l'Emprunt pour les sommes au-dessus de 2.000 levas, et de l'argent levas-papier pour les sommes au-dessous de 2.000 levas. A partir du 1er avril 1922, conformément à la loi du budget de 1921-1922, toutes les sommes de la réquisition furent payées en obligations de l'emprunt. L'amortissement de cet emprunt pour la réquisition sera fait au moyen de tirages semestriels pendant 15 ans, en commençant du 1er janvier 1917.

Cette dette de l'État se chiffre, vers le 1er janvier de chaque année, comme suit :

1916......	18,30	1922......	83,57
1917......	54,78	1923......	83,25
1918......	72,07	1924......	81,18
1919......	75,21	1925......	78,95
1920......	78,88	1926......	76,42
1921......	81,87		

Tels furent les principaux moyens de trésorerie pendant la guerre balkanique.

Vers le milieu de 1914, le Gouvernement bulgare se décida à faire une opération financière très grande pour les conditions

bulgares ; ce furent les conventions du 12 juillet 1914, avec la Disconto-Gesellschaft, pour un emprunt de 500 millions de francs-or, qui devait lui permettre de liquider les guerres balkaniques en consolidant les dettes flottantes, et de mettre en valeur ses nouveaux territoires de Thrace occidentale, qu'elle avait acquis après cette guerre.

Il est très intéressant de remarquer que cet emprunt, quoiqu'il se soit effectué pendant les mois de juin et de juillet 1914, excita sensiblement l'opinion publique en Bulgarie. Des luttes s'engagèrent dans la presse et au Parlement entre le Gouvernement et l'opposition. Pour la première fois, la Bulgarie contractait un emprunt à Berlin, avec des banques allemandes, et beaucoup de personnes considéraient ce fait comme un indice du penchant de la Bulgarie vers l'Allemagne, quoique la guerre n'ait pas encore éclaté. Indépendamment de cela, conformément aux clauses de cet emprunt, on accordait de nombreux privilèges aux banques contractantes ; et principalement, l'unique mine d'État de charbon de terre « Pernik », sans laquelle l'exploitation des chemins de fer de l'État bulgare est impossible, fut cédée aux banques pour constituer une entreprise privée pour l'exploitation de la houille avec le concours de l'État bulgare. Ceci provoqua une lutte plus intense encore contre le Gouvernement.

Le 15 juillet 1914, la Chambre des Députés prit, dans une séance peu ordonnée, et avec une majorité contestée et douteuse, la décision suivante :

Article unique. — Sont approuvés les contrats conclus les 29 juin et 12 juillet 1914, avec la Direction de la « Disconto-Gesellschaft », à Berlin :

1° Pour l'émission d'un emprunt de l'État bulgare 5 pour 100 or de 1914, à concurrence de 500 millions de levas-or ;

2° Pour une avance à la trésorerie de l'État de 120 millions de levas-or, contre des bons du Trésor ;

3° Pour la construction de la ligne Mihaïlovo-Hascovo-Porto-Lagos et du port de Porto-Lagos ;

4° Pour l'exploitation des mines de Pernik et de Bobov-Dol.

La Direction de la Disconto-Gesellschaft était la représen-

tante d'un syndicat de banques allemandes, autrichiennes, hongroises, bulgares, hollandaises, belges et suisses ; la participation des banques allemandes était de 66 pour 100 et celle des banques austro-hongroises de 25 pour 100.

Le premier contrat prévoit l'émission d'un emprunt de 500 millions de francs-or, à 5 pour 100, amortissable en 50 ans, garanti par :

1º Les excédents du produit de la banderole, du timbre et du mourié, restés libres après prélèvement des sommes nécessaires au service des emprunts de 1902, 1904 et 1907.

2º Le produit du privilège de l'État sur le papier à cigarettes.

3º Les droits d'importation.

L'emprunt devait être émis en deux tranches de 250 millions chacune. La Disconto achetait ferme la première tranche (sous réserve d'une clause résolutoire en cas de guerre européenne) et s'engageait à la lever le 30 septembre 1914. Le produit de cette première émission était grevé du remboursement des 75 millions de bons de 1912-1913, escomptés par la Banque de Paris, et des 120 millions de bons de 1914, escomptés par la Disconto, et faisant l'objet d'un second contrat.

Pour l'émission de la seconde tranche, la Disconto obtenait un droit d'option, en totalité ou en partie, pour deux ans, à dater de l'émission de la première tranche. Le produit de la seconde tranche était grevé des engagements suivants : 50 millions serviraient à financer la construction des chemins de fer et ports prévus au quatrième contrat; 75 millions, à payer les commandes faites à l'industrie austro-hongroise ; 100 millions seulement resteraient à la libre disposition du Gouvernement bulgare.

Le second contrat stipulait que la Disconto escomptait 120 millions de francs de bons du Trésor, à échéance du premier août 1915, et portant intérêts à 7 1/2 pour 100 (6 pour 100 d'intérêt annuel et 3/8 pour 100 de commission trimestrielle). Le produit de cet escompte devait assurer le remboursement des 27,7 millions dus à la Banque Russo-Asiatique, et

devait être réglé le 20 août 1914, et des 30 millions de bons détenus par les banques autrichiennes et hongroises, échéant le 12 novembre 1914, et devant, pour le surplus, contribuer à diminuer la dette de l'État auprès de la Banque Nationale.

Le troisième contrat concédait à la Disconto la construction du chemin de fer de Mihaïlovo-Hascovo-Porto-Lagos et du port de Porto-Lagos. Il était stipulé que les commandes du matériel de construction et du matériel d'exploitation seraient réservées pour 75 pour 100 à des maisons allemandes, et pour 25 pour 100 à des maisons austro-hongroises : l'État s'engageant à faire effectuer par l'intermédiaire de la Disconto toutes les commandes de matériel supplémentaires, nécessaires pendant 50 ans au chemin de fer et aux ports construits. La Disconto gardait le droit de renoncer à ces travaux, et d'exiger la concession d'autres travaux de chemins de fer d'une valeur approximative de 50 millions.

Le quatrième contrat donnait à la Disconto le droit de créer une société pour l'exploitation des mines de Pernik et de Bobov-Dol, que l'État livrait à la nouvelle société. En contrepartie de cet apport, l'État posséderait trois voix dans un conseil d'administration qui pourrait comprendre jusqu'à 15 membres, et recevait la moitié des bénéfices nets que pourrait laisser l'entreprise, après déduction de tous frais et amortissements et après paiement d'un dividende de 8 pour 100 aux actionnaires et des tantièmes des administrateurs.

Telles sont les conventions passées le 12 juillet 1914 entre la Disconto et le Gouvernement bulgare. De ces quatre contrats, seul le second, celui des bons du Trésor, a été exécuté : la Disconto a escompté 120 millions de bons, remboursables à l'échéance du 1er août 1915.

Quant à l'emprunt, objet du premier contrat, il n'a été que partiellement réalisé : faisant jouer la clause résolutoire stipulée pour le cas d'une guerre européenne, et s'appuyant, d'ailleurs, sur le droit que le second contrat lui conférait de différer l'émission de la première tranche jusqu'au 1er août 1915, la Disconto n'observa pas la clause du premier contrat qui l'obligeait à lever cette première tranche au 30 septembre 1914.

Elle ne leva l'option sur la première tranche que le 31 juillet 1915, et seulement jusqu'à concurrence de 120 millions, montant des bons arrivant à échéance le 1er août 1915 ; les bons furent ainsi remboursés et détruits. Le solde devait être versé, au plus tard, un an après la signature de la paix ; sur ce solde devaient être alors remboursés les bons de 1912-1913, escomptés par la Banque de Paris.

L'option sur la seconde tranche a été levée le 20 novembre 1915, et seulement pour la somme nécessaire au remboursement d'une seconde série de 150 millions de bons que la Disconto et un groupe de banques austro-hongroises avaient escomptés les 31 janvier et 4 février 1915. Le solde restait en suspens jusqu'à ce qu'un accord intervînt sur la construction du chemin de fer et du port de Porto-Lagos, la Disconto demeurant, du reste, libre de ne pas compléter la seconde tranche.

Ces opérations procurèrent au Trésor 270 millions. Sur le produit de cet escompte, la Banque Russo-Asiatique n'a pas été remboursée, les sommes qui lui étaient destinées ayant été gardées en compte par le Gouvernement allemand.

Or, l'emprunt de 500 millions de levas-or n'a pas pu être réalisé, et la Bulgarie devait faire face à ses dépenses de guerre. Le 20 novembre 1915, elle passa un contrat avec les gouvernements allemand et austro-hongrois, sur les avances de guerre que ces derniers accordaient à la Bulgarie contre le réescompte de bons du Trésor du montant de 50 millions de francs par mois, au cours de 100 francs pour 81 marks, avec un intérêt de 5 1/2 pour 100. Le total de ces avances mensuelles de guerre, données jusqu'à la fin de 1917, montait à 1.350 millions de francs, ce qui faisait 1.093,50 millions de marks, à savoir :

A l'Allemagne........	820,12	millions de marks
A l'Autriche.........	173,87	millions de marks
A la Hongrie.........	99,61	millions de marks
	1.093,50	millions de marks

Ces obligations ont été transférées par le Traité de Neuilly à la Commission des Réparations, et la Bulgarie se trouva exonérée de toute dette interalliée.

Telles étaient les principales opérations de trésorerie de la Bulgarie pendant la guerre. Il faut considérer encore les bons du Trésor escomptés auprès de la Banque Nationale pour diminuer l'inflation, seul moyen intérieur employé pour faire face aux dépenses de guerre.

Vers le 31 décembre 1918, ces bons intérieurs s'élevaient à 822 millions de levas, mais ils n'ont pas pu empêcher l'inflation : cet emprunt gratuit et forcé qui déprécie le change national. La dette de l'État envers la Banque Nationale s'élevait, vers le 1er janvier de chaque année, à ce qui suit :

1913.......	7,93	1920.....	1.827,09
1914.......	146,69	1921.....	2.979,85
1915.......	138.10	1922.....	3.758,21
1916.......	169.16	1923.....	4.853,97
1917.......	319.99	1924.....	4.480,36
1918.......	688.88	1925.....	4.160,22
1919.......	919,48	1926.....	5.266,61

La dette envers la Banque Agricole de Bulgarie n'est pas considérable, elle varie de 3 à 7 millions de levas.

Pendant les années de guerre, la Bulgarie avait suspendu le paiement de ses dettes d'avant-guerre, à l'exception des porteurs de titres des pays alliés. Cette question, comme nous le verrons d'ailleurs plus loin, fut réglée après la guerre à plusieurs reprises.

Pour conclure notre exposé, il sera nécessaire de donner une situation générale de la Dette publique au 31 décembre 1926. La voici :

I. Dettes extérieures. Solde au 31 décembre 1926.

a) Consolidées :

1. Emprunt de l'État	6 pour 100, or, 1892, francs.	7.556.500
2. Emprunt de l'État	5 pour 100, or, 1902, francs.	86.750.000
3. Emprunt de l'État	5 pour 100, or, 1904, francs.	85.025.000
4. Emprunt de l'État	4 1/2 pour 100, or, 1907, francs.	132.282.000
5. Emprunt de l'État	4 1/2 pour 100, or, 1908, francs.	87.716.500
Totaux		399.330.000

6. Emprunt de l'État 4 3/4 pour 100 de 1909, francs français	78.497.287
7. Dette de l'occupation russe de la Roumélie orientale, roubles papier	3.368.250
8. Dette de réparations d'après le Traité de Neuilly, 1919 (Partie A), francs-or	641.998.678
1922, francs français	75.020.000
9. Dette d'occupation, conformément à l'art. 133 du Traité de Neuilly, francs-or	20.445.888
10. Emprunt bulgare de l'État 6 1/2 pour 100 pour le paiement des avoirs des ressortissants des puissances alliées, adjugés par les tribunaux d'arbitrage, 1923, francs français	26.969.500

b) Non consolidées :

1. Envers la Banque de Paris, Paris, avance de francs 74.500.000, contre bons de trésor de 1912-1913, avec les intérêts arriérés non payés jusqu'à 1922, francs français	75.020.000
2. Envers la Compagnie Jonction Salonique-Constantinople, francs 20.000.000 et avec les intérêts jusqu'au 31 décembre 1932, en bons de trésor, francs français	24.500.000
3. Envers le Royaume des Serbes-Croates et Slovènes, conformément à l'accord du 26 novembre 1923, francs-or	3.776.553
4. Envers les Compagnies de tabac : Oriental Tobacco Trading Company et Commercial Company of Salonica Limited, avec les intérêts conformément à l'accord conclu le 16 juillet 1926, livres sterling	70.301

II. Dettes intérieures.

a) Consolidées :

1. Emprunt bulgare de l'État, 6 pour 100, 1914, pour le paiement de la réquisition de la guerre balkanique, levas	73.539.200
2. Emprunt bulgare national 6 1/2 pour 100, 1921, levas	184.447.100
3. Emprunt bulgare de l'État 6 pour 100, 1923, conformément à la convention gréco-bulgare, relative à l'émigration des minorités ethniques, levas	100.161.000
TOTAUX DES DETTES CONSOLIDÉES	358.147.300

b) Non consolidées :

1. Envers la Banque Agricole de Bulgarie pour des crédits surnuméraires assignés à l'érection des bains d'eaux thermales et autres, levas.......	1.397.558
2. Envers la Banque Nationale de Bulgarie, pour la couverture de déficits de budgets ordinaires et extraordinaires et de crédits surnuméraires (d'après la Balance de la Banque du 31 décembre 1926), levas.......................	4.584.709.732
TOTAUX DES DETTES NON CONSOLIDÉES.	4.586.107.290

§ 6. — Le désordre complet des finances de l'État vers la fin de la guerre.

Pendant la période de la guerre, comme nous l'avons vu, les budgets de l'État étaient votés assez irrégulièrement. On peut dire que le dernier budget régulier et entier de l'État fut celui de l'année 1912. Mais, étant donné que pendant cette année éclata la guerre balkanique, ce budget aussi ne parvint pas à être appliqué d'une manière régulière et normale, ni en ce qui concerne les recettes, ni en ce qui concerne les dépenses. Par suite de la mobilisation du 18 septembre 1912, il est naturel que les recettes aient diminué assez sensiblement. Une pareille diminution frappa également les dépenses de presque tous les Ministères, à l'exception seulement de celui du Ministère de la Guerre. Les dépenses de celui-ci, cependant, furent transférées du budget régulier dans les crédits exceptionnels extra-budgétaires de guerre, de sorte qu'encore pour celui-ci, l'examen est difficile ; avoir un aperçu du budget total de l'État est impossible. La guerre continua pendant toute la première moitié de l'année 1913 et, par ce fait, l'Assemblée Nationale ne parvint pas à voter un budget intégral pour l'année 1913 ; elle se vit obligée de voter quatre fois des douzièmes du budget de l'année 1912. Les nouveaux besoins, qui surgissaient, devaient être constamment complétés. Et le budget perdit de cette manière, entièrement, toute possibilité de donner lieu à un aperçu général.

De même, après la guerre balkanique qui se termina en juillet 1913, on ne parvint point à voter un budget normal pour 1914. La XVe Assemblée Nationale ordinaire était dissoute. On effeetua de nouvelles éleetions pour la XVIe Assemblée Nationale ordinaire, qui fut également dissoute, le 31 déeembre 1913, à minuit, après une session de trois jours. Ce n'est qu'après eela qu'eurent lieu des élections pour la XVIIe Assemblée Nationale ordinaire, qui subsista pendant toute la durée de la guerre.

Pendant les sept premiers mois de l'année 1914, on opéra avee un budget vieilli et ne répondant plus aux exigenees du temps, notamment, avee des douzièmes spéeiaux de erédits votés par douzièmes pour l'année 1913, sur la base du budget de 1912. C'est à peine en juin 1914, que l'Assemblée Nationale parvint à voter un budget intégral pour l'année finaneière de 1914, divisé en deux parties, dont la première se rapportait aux sept premiers mois qui s'éeoulaient déjà, tandis que la seeonde partie prévoyait des erédits pour les einq mois restants de la même année finaneière.

Il est caraetéristique que lors du vote des douzièmes, tant pour 1913 que pour 1914, ne furent déterminées seulement que les proportions des montants pour les dépenses de l'État. En échange de ees dépenses, rien n'était modifié aux recettes, qui restaient à pereevoir dans les proportions aneiennes, sur la base des lois et règlements fiseaux en vigueur, et de même que pour les budgets préeédents.

C'est seulement pour l'année 1915 que fut voté un budget entier normal. Mais ee budget aussi subit le sort de eelui de l'année 1912. La mobilisation fut déerétée le 10 septembre 1915 et la Bulgarie entra dans la guerre européenne. La même désorganisation qu'on avait déjà eonstatée pendant la guerre balkanique survint aussitôt dans les reeettes et les dépenses de l'État.

Non seulement la guerre eontinua pendant toute l'année 1915 : mais elle engloba aussi l'année finaneière de 1916 qui la suivait. Le Gouvernement ne réussit pas à s'orienter dans les reeettes et les dépenses que la guerre imposa, il ne parvint

pas à dresser un budget régulier, et sollicita encore de l'Assemblée Nationale des douzièmes pour toute l'année 1916, sur la base du budget de 1915. Au mois de décembre 1915, l'Assemblée vota 6/12 du budget pour 1915 ensemble, avec les suppléments indispensables de crédits pour les besoins de la guerre et pour la seconde moitié de l'année financière de 1916, le Parlement vota à deux reprises 3/12 du même budget de l'année 1915, à savoir : en juillet, 3/12 pour le second trimestre, et dans les débuts de novembre, 3/12 pour le dernier trimestre de 1916. Ce n'est que pour l'année 1917 que le Parlement parvint à voter un nouveau budget intégral, mais qui n'a point pu être appliqué sans crédits supplémentaires, même pour les besoins réguliers de l'État.

Le budget pour l'année 1918 fut voté de telle manière que toutes les dépenses régulières de l'État ne parvinrent pas à y figurer. Ce budget aussi contenait en soi-même quelque chose d'anormal, car, vers la fin de l'année, il fut prolongé pour trois mois encore, par l'autorisation d'un crédit de 3/12 du même budget sur le premier trimestre de l'année 1919. De cette manière, le commencement de notre année financière, qui coïncidait jusqu'alors avec le commencement de l'année du calendrier, fut déplacé de trois mois : et depuis lors, l'année financière commence au 1er avril au lieu du 1er janvier.

Cette instabilité des budgets et la nécessité d'opérer avec des crédits votés dans des circonstances n'ayant rien de commun avec les nouvelles conditions constamment modifiées, que la guerre créait chaque jour, imposait à l'État la nécessité d'opérer avec des crédits extrabudgétaires exceptionnels, non seulement pour les besoins exceptionnels de la guerre, mais aussi pour des besoins qui auraient pu être prévus dans le budget régulier, si celui-ci avait été dressé en temps opportun en concordance avec les nouvelles circonstances qui se produisaient.

Nous avons vu que pendant chacune des années de guerre, le Parlement avait été obligé de voter toute une série de crédits extra-budgétaires de la plus grande diversité, où apparaissent l'instabilité des buts pour lesquels ils furent votés et l'inexacti-

tude des estimations concernant les proportions des dépenses indispensables. En plus de cela, on votait chaque année un budget, dénommé budget exceptionnel de l'État, dont les recettes ne produisaient ordinairement rien et qui en pratique était généralement clôturé par des déficits, amortis à l'aide des dettes flottantes de l'État.

Toute cette incertitude des dépenses, et l'instabilité des crédits, faisaient la situation telle qu'on effectuait même des dépenses sans crédits autorisés, en général contre des récépissés, des procès-verbaux de différentes commissions, etc., qui devaient être par la suite régularisés à l'aide de crédits spéciaux pour les légitimer.

Tandis que les dépenses sur le budget régulier de l'État ne présentaient pas d'augmentations particulières quelconques, les dépenses des crédits supplémentaires exceptionnels du budget exceptionnel de l'État, etc., engloutissaient, par contre, des montants considérables. Les ressources de l'État commencèrent par ne plus suffire et, pour réaliser certains buts, on commença à pratiquer aussi le système de la création de fonds spéciaux. Tout but concret, fondé ou non, qu'on considérait comme digne d'être réalisé, pouvait être assuré par création d'un fonds spécial, dont les recettes étaient réservées à ce but. Par ce procédé, cependant, le budget de l'État se désorganisait complètement, il perdait toute unité et échappait à tout aperçu général. Les dépenses augmentaient, de sorte qu'on ne pouvait plus maintenir de compte exact sur ce qu'on dépensait en réalité.

Aux dépenses ordinaires du Royaume, vinrent s'ajouter aussi les dépenses des territoires occupés. Il n'existait pas de budgets spéciaux pour celles-ci. Les dépenses, prévues spécialement pour le Ministère de la Guerre, se rapportaient tant aux anciennes limites du Royaume qu'aux territoires occupés. Mais une grande partie des dépenses normales du Ministère de la Guerre, tant pour le Royaume que pour les territoires occupés, ne s'effectua pas en réalité pendant la période de guerre : une faible partie seulement de ce budget fut dépensée. Les besoins pour la guerre du Ministère de la Guerre,

même pour les territoires occupés, étaient ordinairement couverts à l'aide de sommes puisées dans les crédits de guerre extraordinaires spéciaux, que l'Assemblée Nationale votait constamment.

Dans une situation telle : crédits embrouillés, dépenses importantes, instables et obscures, les recettes de l'État étaient loin de balancer le budget. Nous avons vu que la politique du Gouvernement était de ne pas mener une guerre en s'appuyant sur des recettes d'impôts, mais sur des crédits intérieurs et, principalement, extérieurs.

Or, sur ce terrain aussi existait un certain désordre. L'État ne parvint ni à réaliser l'emprunt de 500 millions, ni à augmenter ses ressources durant la période de la fin de la guerre balkanique jusqu'au commencement de la grande guerre européenne. Non seulement il ne liquida pas les dettes flottantes créées par la première guerre, mais il se vit dans l'obligation de les augmenter, sans interruption, également pendant le temps de la guerre européenne. Le Gouvernement allemand, pendant 27 mois, laissa à la disposition de la Bulgarie, en compte courant spécial à Berlin, 50 millions de levas par mois. Du 1er septembre 1915 jusqu'au 1er décembre 1917, l'État bulgare s'endetta de cette manière de 1.350 millions de levas. Au 1er décembre 1917, le Gouvernement allemand suspendit le paiement de ces crédits, sous prétexte qu'il fallait régler certaines questions financières flottantes, reliées avec les fournitures militaires de guerre du Ministère de la Guerre de Prusse. Le contrat pour cette avance mensuelle de 50 millions n'était même pas ratifié par le Parlement. L'État bulgare se servit des montants payés sur ces avances pour satisfaire à ses engagements pour des fournitures effectuées par l'Allemagne et l'Autriche. L'intermédiaire, dans ces opérations, était la Banque Nationale de Bulgarie, dans le portefeuille sur l'étranger de laquelle passaient les sommes accordées sur ces avances. Ce portefeuille qui, conformément à la loi régissant la banque, jouait le rôle de réserve effective en or, servit de couverture des billets de banque. En échange de cette couverture, la Banque Nationale de Bulgarie entreprit, pour

le compte de l'État, l'émission de grandes quantités de billets de banque pour faire face aux dettes intérieures provoquées par la guerre. La circulation fiduciaire, de 132 millions qu'elle était en 1912, atteignit près de 2 milliards en 1918.

En vertu de la modification, faite en 1912, de l'article 7 de la loi sur la Banque Nationale de Bulgarie, on pouvait déjà considérer comme couverture des billets de banque en circulation, non seulement l'effectif d'or disponible, mais aussi les créances de la banque sur l'étranger transformées en change à terme et titres étrangers du Trésor. Il en résultait donc que la couverture en or de nos billets de banque en circulation présentait quelque chose d'incertain. Elle devint réellement du néant lorsque s'évaporèrent nos avoirs de Berlin, et tout ce qu'on achetait en échange de l'or provoquait une diminution réelle de la couverture d'or effective de la devise bulgare. Vers la fin de la guerre, l'incertitude du lev bulgare amena encore un plus grand désordre financier.

Outre cela, la dette flottante de l'État croissait sans cesse par l'émission continue de différents bons du Trésor, mis en circulation et jouant maintes fois le rôle de papier-monnaie.

En résumé, on se rend compte de la manière dont la dette de l'État croissait sans interruption pendant le courant de la guerre ; et qu'indépendamment de ses dettes à l'étranger, et autres engagements intérieurs à courtes échéances et consolidés, l'État se trouva débiteur de plus de 5 milliards de levas envers la Banque Nationale de Bulgarie.

Bien souvent il fut question de consolider une partie de la dette flottante intérieure, soit par l'émission d'un emprunt intérieur obligatoire, soit par le retrait ou l'apposition d'un nouveau cachet des billets de banque en circulation. Cependant, ceci ne fut pas effectué, et la dette flottante continua à désorganiser la situation financière et économique du pays.

Toute cette instabilité des crédits et des dépenses, et l'incertitude des recettes, soumises à des opérations de hasard, amenèrent un chaos complet dans les finances de l'État, qui s'accentua particulièrement vers la fin de la guerre. Cet état de choses ne permettait plus aucun contrôle exact sur l'exercice

des budgets de recettes et de dépenses de l'État. Un arbitraire financier, atteignant des proportions dangereuses, se développa depuis lors.

C'est seulement parce que les services de caisse de l'État étaient effectués par la Banque Nationale de Bulgarie, qui tenait relativement en ordre la comptabilité de toutes les opérations qu'elle effectuait pour le compte de l'État, qu'on parvint après la fin de la guerre à dresser un tableau de la totalité des dépenses et des recettes de l'État, et alors seulement à les rendre légales par les votes successifs de crédits exceptionnels réglant les dépenses déjà effectuées dans le courant de la guerre.

Cette situation embrouillée est due principalement au fait qu'il n'existait pas de préparation financière spéciale de la guerre. On considéra, d'ailleurs, au commencement, qu'on n'en avait pas besoin, parce que personne ne supposait que la guerre durerait longtemps, ni qu'elle créerait des difficultés et des modifications si radicales dans les relations financières et économiques, tant à l'intérieur du pays, qu'entre ce dernier et ses alliés.

CHAPITRE X

Les réformes économiques et sociales, conséquences immédiates de la guerre.

§ 1. — Psychologie et mécontentement du peuple vaincu et armé. On réclame une réorganisation économique et des poursuites contre certaines personnalités politiques.

Il est difficile de dépeindre l'état d'esprit de la population après la conclusion de la paix. La Bulgarie avait vécu près de sept années avec la mentalité d'un peuple armé, désirant parvenir rapidement à accomplir les tâches qu'il s'était imposées et qui étaient au-dessus de ses forces. Et, comme il était naturel, un grand enthousiasme accompagnait les succès de l'armée qui devaient amener la réalisation de l'unité bulgare. Les nombreux plans, les nombreux projets qu'avait formés ce peuple concernant son organisation et sa vie futures s'effondrèrent tout à coup à la signature de la paix. Il ne faut donc pas s'étonner si, dans la psychologie et les conceptions sociales de la nation, des changements rapides se produisirent. La Bulgarie sortit de la grande guerre avec des pertes économiques relativement moindres que ses voisins de la péninsule balkanique, car notre pays n'avait pas été le théâtre d'opérations militaires ; le soldat ennemi n'avait point franchi la frontière. Les capitaux accumulés par les producteurs, soit dans des conditions régulières, soit grâce à des spéculations qui, malgré la sévérité des lois en vigueur, n'avaient pas pu être empêchées, auraient pu contribuer à un prompt relèvement du pays. Mais le mécontentement était extrêmement

grand chez ces vaincus. Lors du Traité de Bucarest, la perte des avantages obtenus pendant la guerre balkanique fut accueillie en Bulgarie relativement avec stoïcisme ; on était convaincu que le droit historique de l'unité bulgare triompherait quand même un jour. C'est pourquoi, aussitôt la guerre balkanique finie, le peuple s'adonna paisiblement à ses travaux, et pansa dans un délai relativement court les blessures causées par cette première guerre. Mais la défaite qui termina la grande guerre excita une immense colère chez le peuple encore en armes. Ceux qui étaient revenus sains et saufs ne voulaient point ou ne semblaient point vouloir reprendre leurs occupations du temps de paix. Ils étaient restés loin de leurs foyers pendant près de sept ans ; ils avaient enduré les fatigues et les souffrances de la vie des tranchées, soutenus par le seul espoir de voir se réaliser l'unité bulgare ; ils avaient supporté tous les revers avec un stoïcisme qui était presque à bout ; leur conception sur bien des choses de l'Europe et des institutions publiques avait évolué. Ici, grondait la colère ; là, on se laissait aller au désespoir. Les tâches économiques sur lesquelles était fixée jadis toute l'attention du citoyen bulgare restaient en quelque sorte au dernier plan ; bien souvent des voix s'élevaient, demandant à quoi avaient servi tant de labeur et cette épargne dont le peuple bulgare s'était enorgueilli. Tout d'abord, le mécontentement s'exprima par une révolte, l'abandon volontaire des tranchées, pour se terminer par une « Révolution », sous forme d'une marche offensive sur la capitale (25 au 29 septembre 1918). Lorsque cette attaque fut repoussée, l'esprit de révolte s'exprima sous la forme d'une agitation ; en réalité, elle était entretenue par beaucoup de démagogues, mais pour poursuivre leur action, ils n'avaient pas de peine à trouver des arguments dans les injustices accumulées pendant la guerre. Le chef de l'État fut contraint à abdiquer et à céder le trône au prince héritier ; à la Direction de l'État s'installèrent peu à peu des représentants de la démocratie sociale et du mouvement agraire, ce dernier partant de l'« Union Agricole Nationale », qui avait pour but de faire triompher les intérêts de la classe paysanne.

Tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, le nouveau Gouvernement recherchait les responsables de la catastrophe qui avait fait sombrer le pays, mais, chose étonnante, il les recherchait surtout dans les sphères économiques. On promulgua une loi spéciale, non seulement contre des adversaires politiques, mais aussi contre les individus qui s'étaient enrichis pendant la guerre. Bien plus : que cet enrichissement eût eu un caractère fortuit, qu'il eût été dû au hasard, qu'il eût été le fait de conjectures économiques favorables, ou qu'il eût résulté de délits commis au préjudice de l'armée ou de la population, la loi prévoyait des sanctions très sévères : la peine de mort, la prison à perpétuité et la confiscation de tous les biens. Il en résulta que des centaines de personnes, capitalistes, propriétaires, patrons d'entreprises industrielles, commerçants, banquiers, furent jetés en prison sans motif valable, sans condamnation préalable, et que quelques-uns d'entre eux, plus actifs et plus entreprenants, s'enfuirent à l'étranger. Par contre, la décision des éléments alors au pouvoir, de confisquer tous les biens des personnes ainsi accusées, décision qui, en beaucoup d'endroits, fut mise à exécution, amena les détenteurs de capitaux bulgares à expédier par diverses voies leur argent à l'étranger. Mais le mécontentement se manifestait surtout par une agitation contre les commerçants, et surtout contre les commerçants en céréales. Ceci peut s'expliquer par le fait que la majorité, qui appuyait les sphères dirigeantes, émanait de l'Union Agricole Nationale, composée de paysans en relations très intimes avec les commerçants en céréales et qui avaient été ainsi témoins de quelques injustices commises par ces commerçants. Comme nous le verrons d'ailleurs plus loin, l'opinion générale était qu'il fallait trouver un moyen, légal il est vrai, d'éliminer ces commerçants en céréales ; on voulait les faire disparaître de la vie économique, sous prétexte qu'ils ne constituaient, au point de vue social, qu'un élément nuisible.

On vit donc s'étendre, dans tout le pays, une vive agitation ayant pour but non seulement des réformes sociales, mais aussi *l'expropriation de la propriété privée.* Cette agitation, sporadique

au début, faisait, sous l'influence du mécontentement général, des adeptes même dans la classe possédante. Il est opportun de rappeler ici que 83 pour 100 de la population bulgare sont agricoles ; que 95 pour 100 de cette population agricole sont des propriétaires de maisons, de biens mobiliers et immobiliers, peu importants il est vrai, mais toujours suffisants pour procurer une aisance relative ; que le ménage agricole moyen possède chez nous plus de 10 hectares : que parmi la population citadine, artisane, commerçante et même ouvrière, au moins 90 pour 100 possèdent leur maison particulière. Malgré cette structure économique, il se forma un courant poussant à des réformes sociales, à l'expropriation : il n'y avait pas du reste dans ces tendances d'objectif bien déterminé, car, dans les conditions économiques où se trouve notre pays, il ne pouvait y en avoir. D'ailleurs, une vague de conceptions communistes et de communisme submergea le pays, et l'on vit bientôt dans les groupes politiques les communistes gagner de plus en plus de terrain ; dans les communes et les départements, ils étaient élus conseillers, et au Parlement le nombre de leurs députés augmentait.

En examinant plus à fond la composition des éléments qui dirigeaient ce mouvement, on constate qu'il y avait quelques groupes compacts. Les uns, les dirigeants, étaient surtout des intellectuels et des instituteurs du pays ; ils avaient vécu longtemps avec des idées socialistes et marxistes, et la révolution russe faisait naître en eux l'espoir, entretenu depuis bien longtemps, de réaliser leurs aspirations de jeunesse. Nous pouvons dire que ceux-là étaient les agitateurs et les dirigeants du mouvement créé par le mécontentement national. Un autre groupe, le second en importance, était constitué par les ouvriers, dans le sens européen du mot, ceux qui gagnaient leur vie par le travail quotidien, et qui, entraînés naturellement par toutes sortes d'exhortations, voyaient dans le communisme leur délivrance et la libération de leur pénible situation. Un troisième groupe était celui des petits fonctionnaires, des ouvriers des arsenaux, des chemins de fer et des autres entreprises de l'État : leur faible salaire, étant donné la cherté croissante de la vie, était la cause de leur méconten-

tement. Il est à remarquer que ce dernier groupe, qui constituait peut-être la grande majorité, bien qu'il n'eût pas connu les horreurs du front, étant donné qu'il avait été mobilisé à l'arrière dans les ateliers, aux chemins de fer, touchait gratuitement, outre un salaire augmenté, du pain, des vêtements, etc. Un quatrième groupe, nombreux lui aussi, était celui des paysans, très petits propriétaires ; ils étaient revenus du front épuisés, appauvris, endettés et pleins du mécontentement et de l'indignation qui régnaient dans les tranchées. A tout cela enfin, s'ajoutaient des propriétaires, nombreux eux aussi, qui, par crainte d'un triomphe possible du communisme, s'enrôlaient ouvertement dans les rangs du communisme et fournissaient souvent les ressources nécessaires à la lutte, avec la secrète intention de sauver ainsi leurs biens. Dans les années qui suivirent immédiatement la guerre, toutes ces idées eurent une grande influence sur notre législation ; elles paralysèrent totalement la vie économique du pays ; elles firent de nombreuses dupes parmi les propriétaires agricoles sains, la bourgeoisie agricole moyenne, qui constituaient la majorité du parti agraire entre les mains duquel était le Gouvernement à cette époque ; elles leur suggérèrent d'obscures conceptions de réformes et d'expropriations sociales. Au début, on ne voulait poursuivre que le gros propriétaire et le citoyen enrichi pendant la guerre, mais peu à peu, la conception de la propriété privée se trouva affaiblie dans le pays. Ces gens, pour s'exprimer ainsi, « sciaient la branche sur laquelle ils étaient perchés ». Cet état d'esprit et ces idées furent cause que l'on imposa des réformes et des institutions nouvelles, auxquelles le pays dut s'adapter après la guerre et qui furent, sans doute, une des principales causes du chaos économique qui régna pendant les cinq années qui la suivirent.

Évidemment, la réalisation de ces réformes nécessitait la ratification du Parlement. Mais le Gouvernement au pouvoir après l'armistice comprenait surtout des conservateurs, de sorte que les réformes désirées par les « agrariens » et les partis extrêmes restaient à l'état de projet. Le Parlement était inondé de projets de lois concernant des réformes sociales,

mais ces projets ne trouvaient pas l'appui de tous les députés et restaient sur le papier dans les archives. Les premières élections qui eurent lieu après la guerre (juillet 1919) et sur lesquelles les agrariens et les partis extrêmes fondaient de grands espoirs pour renverser la « bourgeoisie » en obtenant une majorité écrasante, furent une déception pour eux. La composition de la première assemblée après la guerre — 1919 — était la suivante : sur 236 députés, on comptait 85 agrariens, 47 communistes, 38 sociaux-démocrates, 28 démocrates, 19 populistes (conservateurs), 8 libéraux progressistes (conservateurs), 8 radicaux, 3 nationaux-libéraux. Il ne pouvait être question de former un Gouvernement extrémiste, car les communistes refusaient de participer à une combinaison ministérielle bourgeoise. Aussi voyait-on figurer dans le cabinet, à côté d'agrariens et de sociaux-démocrates, des conservateurs populistes et progressistes en qualité de représentants de la bourgeoisie citadine aisée. Sous la pression du courant d'idées dont nous avons parlé plus haut, le président du Conseil des ministres, Stambouliskv, décréta dès février 1919 la dissolution de la Chambre et fixa à mars 1920 de nouvelles élections. Sur 229 députés, on comptait dans la nouvelle Chambre : 110 agrariens, 50 communistes, 24 démocrates, 14 populistes, 8 progressistes, 8 radicaux, 9 sociaux-démocrates et 6 libéraux-nationaux. Malgré tout, le Gouvernement ne comprit que des agrariens, et, pour s'assurer la majorité, il arrêta quelques députés de l'opposition, les choisissant de préférence dans les partis bourgeois. Et alors le Gouvernement, fort de l'appui des communistes, soumit au Parlement tous les projets de réformes radicales, d'expropriation, etc., dont nous allons parler.

§ 2. — La grève des cheminots. — Ses causes, son étouffement. Victoire du Gouvernement.

Après la catastrophe du front et la signature de la paix, la Bulgarie connut une complète désorganisation. Il serait juste de dire que, dans toutes les classes sociales, on voyait se refléter le mécontentement de la nation. Mais les conséquences de cette

désorganisation causée par la guerre étaient ressenties surtout par les éléments de la population qui vivaient de leur travail, et qui touchaient des appointements et des salaires fixes, employés, ouvriers, etc. La baisse rapide du cours intérieur de la monnaie eut une influence immédiate sur le prix des produits. Les fonctionnaires, y compris ceux des chemins de fer de l'État, des télégraphes, des téléphones et des postes qui, avant et pendant la guerre, gagnaient convenablement leur vie, se trouvèrent tous après la guerre dans une situation extrêmement difficile, bien qu'ils reçussent gratuitement de l'État, à titre de mobilisés, du pain et d'autres produits. Ce mécontentement se traduisit par une série d'adresses et de protestations réclamant une augmentation des appointements, et exigeant, comme on disait, une diminution de la cherté de la vie, une lutte contre la vie chère.

Chez nous, presque toutes les catégories de fonctionnaires, ouvriers et employés, ont leurs organisations professionnelles indépendantes ; les plus puissantes étaient celles des cheminots et des employés des postes et télégraphes. Pour atteindre leur but, ces dernières entreprirent de faire de l'agitation, réussirent à former une fédération de toutes les organisations professionnelles des fonctionnaires, sous la dénomination de « *Confédération du Travail* », qui assuma peu à peu la tâche de défendre les intérêts des employés et des cheminots organisés. Bien que l'État fût dans une situation très difficile en 1919, alors que la paix n'était pas encore signée et qu'on se trouvait dans une grande incertitude du lendemain, du sort du territoire, il s'était formé, sous la présidence de Stamboulisky, une coalition des partis de l'Union Agricole Nationale et du parti « National » le plus conservateur, coalition qui avait procédé à une augmentation des salaires et des appointements ; on avait même eu l'intention de créer, grâce aux ressources fournies par une hausse des droits d'exportation, des fonds pour une nouvelle augmentation proportionnelle de ces salaires et appointements, et on avait voté un crédit de 80 millions de levas à cet effet ; enfin, chose plus importante, une Commission avait été nommée pour élaborer des tableaux spéciaux de clas-

sement des fonctionnaires des chemins de fer, des postes et télégraphes, etc. Mais pendant que cette commission élaborait les tableaux en question, et alors qu'elle était déjà parvenue à un résultat tangible — l'élaboration des tableaux de classement — les fonctionnaires des chemins de fer, des postes et des télégraphes, commencèrent, au moyen de leurs organisations, une attaque énergique contre le Gouvernement.

Le 24 décembre 1919, tous les fonctionnaires d'État décidèrent d'abandonner le travail et de procéder à une démonstration de rues contre le Gouvernement. Conformément à un manifeste paru précédemment, ils désiraient, lors de cette démonstration, envoyer leurs délégués au Gouvernement pour protester contre la cherté de la vie, contre les appointements, les salaires pitoyables des fonctionnaires et contre le manque de stabilité du personnel de l'État. L'excitation dans toutes les sphères de la capitale — fonctionnaires ou non — était extrêmement grande. Mais le Gouvernement décida de ne tolérer aucune manifestation et de se refuser à recevoir les représentants des fonctionnaires. Bien plus, un décret spécial mobilisa tous les fonctionnaires du ressort des chemins de fer, des postes et des télégraphes ; étaient passibles des sanctions les plus sévères, comme la privation de la ration de pain, du logement d'État, tous ceux des fonctionnaires qui n'auraient point repris leur travail dans un délai déterminé. En outre, le Gouvernement mobilisa aussi les fonctionnaires du ressort des chemins de fer et des télégraphes qui appartenaient à la 41e et à la 42e classe militaire. Par les explications fournies au Parlement par le ministre-président, ainsi que par les autres ministres du cabinet, on se rendait aisément compte que, pour le Gouvernement, il ne s'agissait pas d'une grève ordinaire, mais d'une grève servant de prétexte pour provoquer si possible un mouvement plus étendu, une émeute, peut-être une révolution. Ces motifs contraignirent le Gouvernement à prendre des mesures extrêmement sévères, et à mobiliser certaines catégories de citoyens pour le maintien de l'ordre.

Comme les mesures prises contre les grévistes étaient réellement très sévères, le Gouvernement lui-même se vit obligé

de promulguer, en juillet 1920, la loi suivante : « L'exécution des pénalités infligées, ou qui seront infligées aux fonctionnaires, employés et ouvriers, pour des délits en rapport avec les démonstrations du 24 décembre 1919, et la grève qui les a suivies, ainsi que par suite de la mobilisation décrétée à cause de la grève du 30 décembre 1919, est ajournée. Les condamnés peuvent être arrêtés ou bien réintégrés en service. Si, dans le courant de trois années comptées à partir du jour où la condamnation est entrée en vigueur, un procès criminel est intenté contre les condamnés pour transgressions commises pendant le service, pour lesquelles la loi prévoit la prison sévère, l'exécution de pénalités qui a été ajournée entre en vigueur sans qu'il y ait confusion avec la nouvelle peine. Si aucun fait délictueux nouveau n'est constaté pendant ce délai, les condamnations pour faits de grève sont considérées comme nulles et non avenues. Ces règlements ne se rapportent pas aux condamnations à des frais judiciaires, à des dommages et intérêts, de même qu'ils ne sont pas applicables aux personnes qui ont saboté, ou qui se sont approprié du matériel appartenant à l'État ».

Nous avons donné en exemple la grève des cheminots, comme caractéristique de l'état morbide d'après-guerre. Nous devons ajouter, par contre, que, pendant cette période, l'industrie bulgare ne connut pas beaucoup de grèves, comme cela s'est passé dans beaucoup d'autres pays vaincus. Nous pouvons même dire qu'il n'y en eut qu'une seule, celle de la raffinerie de sucre à Roussé, qui avait pour objet une augmentation de salaires. La grève des cheminots doit, par conséquent, être considérée comme la conséquence, non point des conditions économiques et sociales, mais plutôt d'une agitation politique. Dans les débats qui eurent lieu au Parlement à cette occasion, tous les groupes de l'opposition, excepté l'extrême-gauche, reconnurent que la grève des cheminots avait un caractère avant tout politique, et avait été fomentée par les communistes. D'ailleurs, c'est aussi pour cela que les partis de l'opposition votèrent un ordre du jour qui, après avoir blâmé quelques-uns des actes plus particulièrement sévères du Gouvernement, accordait la confiance au Ministère.

§ 3. — Les idées d'expropriation sociale dans les sphères gouvernementales. La loi du travail obligatoire pour les adultes et les jeunes gens.

Le désir d'opérer une réorganisation sociale se traduisit par une foule de mesures, dont quelques-unes étaient extrêmement originales. Au premier rang, il faut signaler le vote d'une loi spéciale pour le travail obligatoire. Sous sa forme la plus simple, elle avait pour but d'obliger tous les individus des deux sexes de 20 à 55 ans à travailler, pour construire des routes, des voies ferrées, etc., et des canalisations d'eau communes. On ne s'en tint pas là, et on songea à installer aussi diverses industries : briqueteries, ateliers de chaussures, de confection, etc. Au premier abord, cette institution semblait correspondre aux nécessités de l'heure, car la situation financière de l'État était pénible; ses moyens ne lui permettant pas de subvenir aux frais de construction des moyens de communication, il paraissait tout indiqué d'avoir recours pour cela au travail manuel de tous les citoyens. Mais, ainsi qu'il apparut au Parlement, de l'aveu même des promoteurs de cette réforme, il s'y cachait un esprit de classe. Le pouvoir voulait par cette loi mettre au même niveau la ville et la campagne. C'est d'ailleurs dans ce but que le projet de loi primitif imposait le travail obligatoire également à la femme. Un des ministres qui soutenaient le projet de loi devant le Parlement exprima même le désir de contraindre les filles riches des villes à tisser elles-mêmes leurs tabliers et leur linge comme le font les filles des villages; il s'agissait en un mot d'un retour à la petite bourgeoisie. Aussi cette innovation, par son envergure, par les procédés d'exécution qu'elle envisageait, rencontra-t-elle une résistance opiniâtre de la part des éléments plus instruits du pays. Le pauvre paysan journalier, le riche citoyen, le banquier et l'homme instruit devaient s'acquitter tous de leurs engagements envers l'État d'une façon identique : par un travail de quelques jours pour les plus âgés, ou d'une année pour les jeunes. Sous sa forme originale de « travail obligatoire temporaire », cette réforme trahit des imperfections telles que

les résultats en furent parfois négatifs, à tel degré qu'elle devint un objet de risée; les personnes soumises à cette obligation s'acquittaient rapidement de leur tâche ; elles transportaient quelques charretées de pierres ou de sable, et les déchargeaient le long de la chaussée ; ces matériaux restaient là pendant des années sans qu'on les utilisât, jusqu'à ce que finalement ces amas disparussent, dispersés par les passants ou ensevelis par la poussière. On voyait dans certaines villes des licenciés en droit et de grands commerçants arracher pendant cinq ou six jours consécutifs l'herbe dans les rues ou nettoyer les canaux d'écoulement de l'eau, sans avoir aucune notion du genre de travail qu'ils effectuaient, et, par conséquent, sans qu'il en résultât aucun effet durable et rationnel. Les initiateurs eux-mêmes de cette organisation se rendirent compte de la nullité des résultats ; ils essayèrent des réformes et des améliorations ; on voulut en faire une préparation technique pour la jeunesse seulement en créant des Coopératives spéciales de travailleurs pour l'exploitation des forêts de l'État, la confection des vêtements, des souliers, ainsi que pour la construction des routes, des voies ferrées, etc.

La question de la loi de l'expropriation du travail par l'État étant ainsi posée, nous pourrions trouver des arguments suffisants pour justifier cette réforme. Absorbés de tous côtés par les opérations militaires qui se déroulaient dans la péninsule balkanique, l'État et le peuple bulgares avaient pendant dix années consécutives délaissé la culture matérielle, et laissé aller à la ruine le patrimoine créé, avec tant de peines et tant d'efforts, pendant un demi-siècle de travail. Les bâtiments, les routes, les voies ferrées, le matériel agricole et industriel, étaient dans leur majeure partie hors d'usage, soit par suite d'un long manque d'entretien, d'un abandon prolongé, soit par suite du manque des moyens nécessaires à leur réparation. Nous pouvons dire que la Bulgarie était parmi les vaincus le pays qui s'était appauvri le plus et le plus rapidement. Tandis que les grandes richesses et les puissants moyens de production dont disposaient les contrées industrielles de l'Europe occidentale leur permettaient de se relever relativement

très rapidement et sans souffrances exagérées, la Bulgarie, petite, pauvre, agricole, se trouvait pour son relèvement, en face d'obstacles presque insurmontables. Les finances étaient complètement ruinées. La forte baisse de la monnaie accusait encore avec plus de force son impuissance financière. Aussi est-il logique que le Gouvernement ait songé à utiliser la seule force qui restât dans le peuple — *son labeur* — d'autant plus que nous avions déjà, comme dans le passé, le système du paiement par le travail en remplacement du paiement en argent. La loi sur les routes obligeait à cette époque la population à payer un impôt en argent de 8 à 10 levas-or par tête ; le produit de cet impôt servait à construire et à réparer les chaussées. Et à ceux qui ne disposaient pas des moyens nécessaires pour payer en argent, la loi permettait de s'acquitter en travaillant quelques jours sur les routes en charriant des matériaux, gravier, terre, pierres, etc. Mais tout ceci était effectué d'une façon rationnelle, *volontaire*, par la population redevable.

La nouvelle réforme au contraire était basée sur le principe *de la contrainte. La loi du travail obligatoire*, du 14 juin 1920, avait pour devoir : *a*) d'organiser et d'utiliser rationnellement la main-d'œuvre pour augmenter la production, et de veiller à une judicieuse répartition du travail ; *b*) de développer chez les citoyens, quelle que soit leur position sociale et leur richesse, l'amour des travaux publics et du labeur physique ; *c*) de relever le moral et la situation matérielle du peuple, en donnant à chaque citoyen conscience de ses engagements envers lui-même et d'initier et d'habituer le peuple aux méthodes rationnelles de travail dans toutes les branches de l'économie nationale (art. 2). Conformément à l'article 3 de ladite loi, ce travail obligatoire devait être employé de préférence à construire des routes, des voies ferrées, à procéder à des installations hydrauliques, à dessécher des marais, à effectuer des coupes et des plantations, des travaux dans les mines, usines, etc. La loi édictait des prescriptions sévères pour que chacun exécutât personnellement son travail, aussi bien les hommes que les femmes. La durée du service était de 12 mois pour les hommes

de plus de 16 ans, et de 6 mois pour les femmes de plus de 20 ans. Pour les familles pauvres ayant un fils ou une fille unique, la durée du service était réduite de moitié.

En outre, l'article 10 de la même loi prévoyait un travail obligatoire de quatre semaines en cas de désastres causés par des fléaux naturels ou en cas de nécessité urgente. Un règlement spécial réduisit plus tard la durée du travail obligatoire à 10 jours; seule la population masculine de 20 à 50 ans y fut astreinte.

Pour assurer son exécution, la loi prévoyait dans son article 23 et dans les suivants, des sanctions, l'emprisonnement avec régime sévère pouvant aller jusqu'à 3 ans, et, dans certains cas, l'abrogation des droits civiques et politiques.

La nouveauté d'une aussi grande réforme provoqua un certain étonnement, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, dans les pays d'Europe. La première critique soulevée par une partie de l'opinion étrangère était que la loi avait en réalité comme but la formation d'une organisation militaire secrète et obligatoire, chose expressément défendue par le traité de paix signé par la Bulgarie à Neuilly. Cette thèse fut soutenue avec persistance par les États voisins de la Bulgarie, qui craignaient un rétablissement du service militaire obligatoire chez leurs adversaires de la veille. On fut alors contraint d'apporter quelques modifications dans l'organisation du travail obligatoire ; on introduisit en particulier le principe du rachat. Mais ce rachat n'était possible qu'au moyen d'une somme assez élevée : de 10 à 30.000 levas par personne.

Le travail obligatoire fut mal accueilli, surtout par la population citadine, qui se considérait comme inapte aux travaux des champs et au travail manuel. Cette population était astreinte non seulement au travail obligatoire permanent de 12 mois, mais aussi au travail provisoire de 10 jours par an. Étant donné que celui-ci pouvait se racheter relativement assez facilement, c'est-à-dire en versant une somme d'argent petite, la majeure partie de la population citadine ne manqua pas d'avoir recours à cette méthode.

Une modification ultérieure de la loi réduisit de 50 à 30 ans

la limite d'âge pour les femmes et de 50 à 40 ans celle des hommes. La nouvelle loi ne recrutait pas plus de 30 pour 100 des individus de toutes les catégories. On diminua aussi sensiblement la durée du service ; pour les hommes on la réduisit de 12 mois à 8, et pour les femmes de 6 mois à 4.

Suivant ces prescriptions, le nombre total des travailleurs de chaque levée était de 25 à 30.000 individus. Dès les premières années, on avait évalué le montant des recettes des rachats à 200 millions de levas par an ; en réalité, cette somme varia entre 30 et 35 millions de levas. Ces fonds considérables devaient être consacrés rationnellement aux travaux publics.

Pour l'administration de tous les travaux, on institua une *Direction du travail obligatoire* dépendant du Ministère des Travaux publics. Dans tout le pays furent établis des bureaux spéciaux, dénommés « Bureaux départementaux du travail » soumis aux autorités communales. Chaque bureau départemental avait pour devoir d'organiser le travail des groupes de travailleurs de la manière la plus adéquate à la région. Les Troudovaks (personnes soumises au travail obligatoire) virent s'adjoindre à eux un cadre de spécialistes de toutes les branches de la production, qui devait les guider.

Comme toujours, quand il s'agit de débuts, la nouvelle organisation présentait de sérieux défauts. Le service souffrait du manque de ressources et de personnel dirigeant et compétent. La productivité des groupes de travailleurs était très faible, et ne justifiait pas les dépenses énormes que l'on effectuait, ni l'enthousiasme manifesté par les protagonistes de l'œuvre. Tout l'ensemble de l'organisation tombait sous la critique constante de l'opinion publique du pays.

En général, les résultats obtenus furent satisfaisants pour le fisc, et c'est à cause de cela seulement que la réforme fut maintenue. La Bulgarie, appauvrie comme elle l'était après les guerres, n'ayant aucune possibilité d'effectuer des emprunts ni intérieurs ni extérieurs, trouvait là un secours précieux. Il restait à donner à ces bonnes initiatives une meilleure orga-

nisation. Dès la première année budgétaire de cette institution, on réalisa une économie de 36 millions de levas. Au mois de septembre 1921, on avait déboursé environ 70 millions de levas pour l'habillement, le matériel et les autres accessoires nécessaires aux Troudovaks. Le profit tiré du travail gratuit des Troudovaks réguliers était évalué au 1er septembre 1921 à plus de 100 millions de levas, et le travail de ceux qui étaient soumis à la prestation obligatoire provisoire à plus de 300 millions. Ces évaluations furent faites par la Direction elle-même, qui se basait sur un salaire journalier moyen de 50 leva.

Ces Troudovaks furent employés peu à peu dans un grand nombre d'exploitations nouvellement organisées par l'État, tuileries, menuiseries, ateliers et usines divers, et dans quelques exploitations agricoles modèles. La majeure partie des Troudovaks fut employée à la réparation et à la construction des voies ferrées et des chaussées anciennes et nouvelles. Presque chaque village utilisait des Troudovaks pour construire et réparer ses propres routes et pour aider à réparer celles de l'État. Les Troudovaks se montrèrent propres surtout aux travaux physiques rudimentaires : travaux de terre, transport de sable, de gravier, etc. ; à bêcher, creuser, planter des arbres, etc.

La prestation obligatoire provisoire se pratiquait ordinairement dans les villages et dans les villes, pour la réparation des routes. Les résultats de ce travail furent, cependant, très insuffisants. Par suite du manque de moyens de transport, de pelles, de bêches et autres accessoires en quantités suffisantes, la capacité de travail des Troudovaks ne put être utilisée dans son intégralité. En outre, le rendement de l'habitant de la ville était faible. Les citadins, n'étant pas habitués aux travaux des champs, perdaient une grande partie de leur temps sans profit pour personne. C'est particulièrement à ce point de vue que la réforme apparut malheureuse. L'État ou la commune ne trouvaient qu'un profit insignifiant au labeur du Troudovak de la ville, labeur qu'il ne fournissait parfois que pendant 4 ou 5 jours ; par contre, le citadin était

privé de ses appointements, et sa famille en souffrait; en même temps, le travail qu'il eût exécuté à la ville était irrémédiablement perdu pour la collectivité. D'ailleurs, les insuffisances constatées dans l'organisation nouvelle causèrent, par la suite, chez tous, un grand désenchantement. La prestation obligatoire perdait progressivement son caractère de travail d'utilité générale, et la majeure partie des communes et presque toutes les villes, en particulier, préférèrent exiger des contributions en argent, contributions qui, parfois, étaient insignifiantes. Nous pouvons donc dire que l'institution de la prestation obligatoire en travail, provisoire ou permanente, de facteur éducateur du peuple qu'elle ambitionnait d'être, devint peu à peu une simple source de revenus pour l'État et les communes. L'État se mit à déployer de grands efforts pour utiliser entièrement et rationnellement le labeur de ce petit noyau de Troudovaks permanents qu'il recrute annuellement et qu'il répartit dans les organisations départementales. En premier lieu, pour que cette institution eût un avenir, il ne fallait pas recruter les Troudovaks dans toutes les classes sociales, ni parmi les individus de tous les âges, mais effectuer un choix de jeunes gens aptes ; chacun devait être employé selon sa spécialité dans les ateliers, les usines de l'État, les exploitations agricoles, et dans les groupes de travailleurs utilisés à la réparation et à la construction de routes, de voies ferrées, etc.

Dans les dernières années, cependant, cette institution prit une orientation particulière. Son personnel dirigeant ayant été heureusement choisi, elle constitue aujourd'hui, en ce qui concerne son organisation, une institution modèle. L'énergie que déployèrent ses dirigeants, les idées qu'ils adoptèrent en ce qui concerne son organisation, la tradition qui s'établit dans les relations entre ses membres, la discipline sévère et libérale en même temps et qui règne sur tous, le respect mutuel qu'on y remarque entre les individus, tout cela finit par transformer cette organisation en une institution d'éducation pour la jeunesse du pays. Et la chose la plus remarquable, ce n'est pas qu'on parvienne par cette méthode à cons-

truire des chaussées et des voies ferrées, mais c'est que l'on arrive à cultiver dans la jeunesse, grâce à la réparation des routes et des voies ferrées, l'amour et la discipline dans le travail, le respect des individus entre eux, la camaraderie dans la vie, l'amour et le respect de la Mère-Patrie, et que l'on développe chez les jeunes gens un vif intérêt pour les nécessités sociales.

Les résultats obtenus par cette institution méritent d'attirer l'attention, eux aussi.

Voici tout d'abord un tableau donnant les effectifs du recrutement pour la prestation en travail obligatoire et les sommes dépensées pour ces Troudovaks dans le budget :

Années	Nombre des Troudovaks	Dépenses budgétaires
1921-1922	10.750	109.815.483 levas
1922-1923	28.000	230.522.222 —
1923-1924	28.754	174.406.764 —
1924-1925	16.000	171.123.914 —
1925-1926	16.000	192.482.360 —
1926-1927	16.000	156.281.185 —
1927-1928	14.452	176.218.800 —
1928-1929	16.465	163.840.340 —

Ainsi, le nombre des Troudovaks a varié entre 29.000 et 14.500. Pour les dernières années, le contingent est d'environ 16.000 individus. Il est bien entendu que ces chiffres ne donnent pas le nombre total des jeunes gens ayant l'âge requis par la loi. Les ressources budgétaires n'ont pas permis de lever tous ceux qui sont en âge de servir.

Ceux qui sont soumis à cette prestation effectuent des travaux divers : les uns sont employés aux champs, les autres à la construction et à la réparation des voies ferrées et des routes, d'autres, enfin, dans les usines, etc. La Direction les répartit chaque année dans les diverses exploitations. Voici un tableau indiquant la grandeur des effectifs et le travail qu'ils ont effectué :

Espèce des travaux	1921-1922		1922-1923		1923-1924		1924-1925		1925-1926		1926-1927		1927-1928		Moyennes	
	Nombre absolu	Pour 100	Nombre absolu	Pour 100	Nombre absolu	Pour 100	Nombre absolu	Pour 100	Nombre absolu	Pour 100	Nombre absolu	Pour 100	Nombre absolu	Pour 100	1921-1927 Pour 100	1924-1927 Pour 100
Construction des chaussées.......	2.270	21,2	14.272	51,1	14.500	50,4	6.400	39,8	6.500	40,9	5.000	34,7	9.550	58,3	42,4	43,4
Construction des chemins de fer.	2.620	24,4	6.688	23,9	5.570	19,8	5.400	33.6	5.200	32,6	4.500	31,1	3.500	20,8	26,6	29,5
Dans les dépôts de l'État pour chevaux..........	2.400	22,4	513	1,8	450	1,4	397	2,4	400	2,5	490	3,4	465	2,9	5,2	2,8
Dans les mines de l'État..........	200	1,8	833	3	910	3									2,2	
Dans les entreprises d'État (fabriques, exploitations des forêts)..........	2.105	19,5	5.156	18,4	7.324	25,4	3.903	24,2	3.750	23,4	3.250	22,5	2.750	16,8	21,4	21,7
Diverses..........	1.555	10,7	538	1,8					100	0.7	1.212	8,3	200	1,2	3,2	2,6
Totaux......	10.780	100	28.000	100	28.754	100	16.100	100	16.000	100	14.452	100	16.465	100	100	100

On voit qu'on n'utilise pour la construction des routes et des voies ferrées que les 3/4 du contingent ; pour les travaux techniques, 20 à 25 pour 100.

Les frais d'entretien des Troudovaks sont relativement minimes; ils varient entre 35 et 50 levas par jour; dans cette somme sont inclus tous les frais : salaires, matériel, etc. Selon les évaluations de la Direction intéressée, les Troudovaks fournissent en échange un travail qui est évalué entre 50 et 53 levas par jour. Ceci concerne les routes. Dans les entreprises agricoles et les ateliers ou usines où l'on utilise des machines, les dépenses effectuées pour les Troudovaks se montent à 85 et 86 levas; par contre, le travail fourni est évalué à 90 levas par jour.

Dans l'organisation même de l'institution, on constate un progrès sensible, exprimé par une augmentation du rendement du travailleur. Ainsi, pendant l'année 1922, un Troudovak effectuait un travail de terrassement équivalent à 1,8 m^3 pour la première catégorie, à 1,75 m^3 pour la deuxième catégorie, à 1,17 pour la troisième catégorie ; en 1924, ces chiffres deviennent : première catégorie, 3,27; deuxième catégorie, 2,10 ; et troisième catégorie 1,13 m^3. Enfin, en 1927 nous avons les résultats suivants : première catégorie, 4,09 m^3; deuxième catégorie, 2,56 m^3 ; troisième catégorie, 1,40 m^3. Ces chiffres nous prouvent que sous certains rapports, le rendement du Troudovak a doublé. Selon les observations de la Direction, ce rendement est presque supérieur à celui d'un ouvrier ordinaire plus âgé. Cet accroissement est sans doute dû à la bonne organisation réalisée et à la grande discipline qui règne dans cette institution.

Enfin, il nous reste à démontrer à combien se monte le bénéfice tiré par notre économie nationale de la prestation en travail obligatoire. L'évaluation est difficile ; nous donnons dans la page suivante un tableau des salaires journaliers correspondant au travail fourni par les Troudovaks.

Donc, 1 million et demi de journées de travail sont fournies gratuitement par 16.000 jeunes gens bulgares, à la richesse nationale et à l'État. Personne ne peut soutenir que ces

Années	Salaires journaliers utilisés			
	A la construction de routes et voies ferrées	Dans d'autres entreprises d'État	Totaux	Valeur totale des salaires
1922......	2.271.579	322.131	2.593.710	77.811.210
1923......	1.345.936	191.069	1.537.005	93.940.134
1924......	1.055.789	112.909	1.168.698	66.058.916
1925......	961.355	131.910	1.093.265	74.034.476
1926......	659.000	191.000	850.000	65.000.000
1927......	1.375.781	165.955	1.541.736	129.684.045

mêmes journées, utilisées dans les exploitations privées où sont employés en temps ordinaire ces Troudovaks, pourraient donner une plus-value beaucoup plus grande. Et si cette institution peut être entretenue par l'État, son existence peut être justifiée par les très grands bénéfices moraux que l'État en retire dans l'époque que nous traversons.

§ 4. — Loi sur l'expropriation des terres appartenant aux particuliers, aux monastères et aux communes.

Le désir de procéder à des réformes radicales ne manqua pas de tourner l'attention générale vers les terres des villages. Nous avons vu dans les chapitres précédents combien nettement prédominent dans le pays la moyenne et la petite propriété. Dans les autres pays, les réformes agraires s'expliquent historiquement, et elles avaient tranché les grandes contradictions sociales créées par l'existence d'une grosse propriété rurale. La réforme fut, en Bulgarie, inspirée par de tout autres motifs. Le législateur estimait que seules une organisation rationnelle du travail agricole et une répartition encore plus équitable de la terre permettraient au pays de faire face aux lourdes tâches qui se présentaient après la guerre. Mais surtout la réforme agraire avait comme but de calmer les esprits excités dans les masses agricoles.

La loi sur la propriété foncière à exploitation individuelle du 9 mai 1921, modifiée et complétée à deux reprises, eut pour but d'obliger chaque propriétaire à *cultiver lui-même* sa terre, solution qui, au point de vue de l'exploitation agricole, paraissait la plus rationnelle.

Conformément au premier article de cette loi, chaque agriculteur propriétaire ne peut posséder que la terre qu'il peut *exploiter lui-même* avec sa famille. Voilà pourquoi on a déterminé une limite maximum à la propriété en terre arable (champs, pâturages, vignes, jardins, etc.) : 30 hectares pour les familles qui exploitent elles-mêmes la terre, 4 hectares lorsque le propriétaire ne l'exploite pas lui-même et qu'il est seul, 10 hectares s'il a une famille.

On voulait, par ce « principe de l'exploitation individuelle », retenir au village les paysans appauvris. Mais en réalité, il ébranlait les conditions économiques, car il sapait les bases du droit de propriété conquis par le travail ; grâce à l'épargne et au labeur assidu, le paysan bulgare avait racheté la terre du bey turc campagnard et avait constitué ainsi peu à peu sa petite propriété agricole. Il n'était pas question, et il ne pouvait pas être question de propriétés acquises à la suite d'événements historiques et dont les possesseurs ignoraient même les limites, comme on pouvait le voir ailleurs en Europe. En réalité, il y avait bien chez nous aussi quelques fermes qui étaient louées par leur propriétaire à des métayers, mais ces terres pouvaient très facilement être expropriées et mises à la disposition du paysan sans provoquer de graves commotions sociales et sans trop de sacrifices en argent. Mais les promoteurs de la réforme avaient surtout un but politique ; il s'agissait, avant tout, de donner, aux frais des propriétaires fonciers habitant la ville, satisfaction aux paysans mécontents qui revenaient du front.

Cette réforme avait aussi un autre défaut. Elle proclama le principe : la terre doit appartenir aux paysans. Aucun citadin, même doué d'une instruction agricole spéciale et disposant des ressources nécessaires, ne pouvait plus, ni acquérir ni conserver de terres pour les cultiver. En quelque sorte, on

instituait une nouvelle « caste » villageoise ayant un droit exclusif sur la terre.

Enfin, cette réforme arrêtait ou tout au moins gênait les progrès techniques de l'agriculture : le grand nombre des petites propriétés (10 à 30 hectares), était un obstacle aux innovations techniques dans le domaine de l'agriculture et aurait eu infailliblement pour conséquence le rapide démembrement de la famille paysanne. On rencontre en Bulgarie des cultures très variées. Là où l'on cultive le tabac, la vigne, les roses, le riz ou les légumes, 10 hectares de terre suffisent à une famille ; mais là où l'on cultive des céréales, où l'on élève du bétail — ce qui est l'occupation principale des habitants — 30 hectares ne suffisent pas à un ménage agricole désireux de prospérer.

Pour la réalisation de cette réforme, la loi sur la propriété foncière à exploitation individuelle créait une administration spéciale, avec, à la base, des Commissions communales qui avaient pour but de dresser une liste des économies et de déterminer celles d'entre elles qui étaient intéressées par la loi. Les terres ainsi enregistrées constituaient les « fonds » de la Propriété Foncière à Exploitation Individuelle et passaient immédiatement entre les mains de l'État. A ces fonds étaient adjointes les terres appartenant à la Banque Nationale de Bulgarie, la Banque Agricole de Bulgarie, les lots des forêts de l'État exclues de la catégorie de l'économie forestière, les lots des terres communales qui restent libres après la délimitation des terres communales, ainsi que les excédents des terres du clergé.

Les terres ainsi expropriées au profit des fonds étaient payées aux propriétaires au prix moyen du marché des années 1905-1915, sur lequel on faisait les rabais suivants :

a)	10	pour 100	pour les terres de		10 à 30 hectares	
b)	20	— 100	—	—	30 à 50	—
c)	30	— 100	—	—	50 à 100	—
d)	40	— 100	—	—	100 à 200	—
e)	50	— 100	—	—	200 hectares et au-dessus.	

Ces indemnités, nulles en comparaison de la valeur effective des terres après la guerre, étaient payées par la Banque Agricole de Bulgarie sur l'ordre de la Direction de la Propriété Foncière à Exploitation Individuelle, au moyen des sommes dont disposait le fonds ou bien en obligations à 6 1/2 pour 100 de l'Emprunt d'État. De sorte que les plus gros propriétaires percevaient 60 fois moins que la valeur réelle de leurs terres, ce qui équivalait à une expropriation.

Grâce au fonds ainsi constitué, on distribuait des terres : aux cultivateurs privés, aux agriculteurs possédant très peu de terres, aux associations agricoles coopératives, pour l'organisation de l'agriculture ou la formation d'exploitations modèles, aux ouvriers agricoles ne possédant pas de terres et à d'autres personnes de situation plus modeste. Les personnes qui recevaient des terres du fonds ne pouvaient les revendre avant un délai de vingt années compté du jour de la cession ; si, d'autre part, les terres reçues n'étaient pas cultivées dans un délai de trois années, elles étaient reprises au profit du fonds.

L'administration chargée de surveiller l'exécution de la réforme était confiée à une *Direction de la Propriété Foncière à Exploitation Individuelle*, qui fut instituée auprès du Ministère de l'Agriculture et des Domaines publics. Elle présidait à l'expropriation de toutes les terres, à la répartition et au cumul des propriétés foncières. Les organes exécutifs étaient : les commissions communales pour la Propriété Foncière à Exploitation Individuelle, qui évaluaient et déterminaient la superficie et la catégorie des terres composant le fonds et répartissaient les terres du fonds aux ayants droit. A leur tête se trouvait en qualité d'organe supérieur et de contrôle la commission départementale de la Propriété Foncière à Exploitation Individuelle qui contrôlait, approuvait ou modifiait les décisions des commissions communales. Ces autorités chargées de l'application de la loi avaient à fournir un travail énorme. Selon les données de la Direction de la Propriété Foncière à Exploitation Individuelle, les résultats obtenus fin 1923 étaient très faibles.

Les terres constituant le fonds, et provenant, soit d'expropriations, soit des terres de l'État, s'élevaient à 81.652,1 hectares, ainsi répartis :

48.982,4	ha. de terres expropriées	à des particuliers,
20.352	— —	à des communes,
8.286,8	— —	à l'État,
2.398,6	— —	à des monastères,
1.020,3	— litigieuses	communales ou privées,
106,4	ha. de forêts.	

La surface des terres expropriées à des particuliers s'élevait à 48.982,4 hectares ayant appartenu à 1.707 propriétaires, et pouvant se répartir comme suit :

28.482,48	ha. appart. à	171	particuliers ayant	plus de 100 ha.
5.886,9	—	141	— —	de 60 à 100 ha.
8.225,6	—	427	— —	30 à 60 ha.
5.975,8	—	675	— —	10 à 30 ha.
661,8	—	288	— —	4 à 10 ha.
Soit :				
48.982,4	ha. au total.			

40.653,43 hectares furent expropriés au profit du fonds, à des particuliers possédant plus de 30 hectares ; les trois quarts de ces terres appartenaient à des particuliers non cultivateurs.

Il s'agissait, à l'aide de ce fonds, de distribuer des terres à 79.521 ménages possédant peu ou pas du tout de terres, dont :

17.125 ménages ne possédaient pas de terre,
57.471 ménages possédaient peu de terre,
4.487 étaient des ménages d'ouvriers agricoles,
434 étaient des ménages de spécialistes.

Fin 1923, la Direction des Propriétés Foncières à Exploitation Individuelle avait reçu 1.963 procès-verbaux concernant la répartition de 2.952,84 hectares. Sur ces 1.963 procès-verbaux, 780 furent approuvés et mis en vigueur ; 1.385,3 hectares furent ainsi distribués.

Étant donné que pour fournir des terres aux 79.527 familles qui n'en possédaient que très peu ou même pas du tout, le fonds ne disposait que de 81.652,1 hectares, soit en moyenne

1 hectare par ménage, on voit combien il était difficile, dans ces conditions, de donner suite à la réforme. Pour donner 5 hectares à chacun de ces ménages, il manquait encore 209.766,7 hectares, c'est-à-dire 2 fois et demie plus que ce dont le fonds disposait.

La loi sur la Propriété Foncière à Exploitation Individuelle resta en vigueur avec quelques modifications insignifiantes, jusqu'au 21 juin 1924, date à laquelle on promulgua la loi sur les Économies agricoles à Exploitation Individuelle, qui remplaça la loi précédente.

On cherchait, par cette nouvelle loi, à adoucir quelques-unes des prescriptions de la précédente et à donner à la réforme agraire une base économique rationnelle. On réduisait le nombre des catégories de terres soumises à l'expropriation, tout en augmentant l'étendue maximum de la propriété foncière. Ainsi, les pâturages et les terres des municipalités non campagnardes ne pouvaient être atteints par la nouvelle loi ; de même, seules les terres des monastères non exploitées rationnellement dans un délai de trois années, étaient soumises à l'expropriation. Seuls pouvaient être expropriés les champs et les pâturages ; les vignes, les vergers, les jardins, etc., étaient inexpropriables. On élevait le maximum de 30 hectares pour sauvegarder l'existence des grandes propriétés agricoles. Pour les ménages comprenant plus de 4 membres, on admit que chaque membre pouvait posséder 5 hectares en plus du fonds commun de 30 hectares. Pour éviter la désorganisation et la ruine des grosses exploitations agricoles, qui étaient cultivées auparavant par des procédés techniques modernes et rationnels, la loi admit l'existence de fermes comprenant jusqu'à 150 hectares de terres labourables. Pour plus de justice, le législateur majora sensiblement les indemnités qui étaient auparavant si minimes que l'opération équivalait à une expropriation pure et simple. On paya aux propriétaires un prix égal à 50 pour 100 du prix moyen réel du marché pendant l'année 1923. La superficie moyenne de chaque terre distribuée ne pouvait dépasser 5 hectares, ce qui était conforme d'ailleurs au but de la loi de créer de petites économies agricoles.

Cette seconde réforme fut exécutée par la même Direction. Les résultats obtenus jusqu'aujourd'hui, depuis bientôt sept années que cette réforme existe, sont assez faibles. Les particuliers ont conservé presque tous leurs biens. Les terres distribuées ont été prises surtout dans les pâturages communaux et les biens fonciers de l'État. Dans les derniers temps, l'État assuma par-devant la Société des Nations l'obligation de distribuer gratuitement des terres aux réfugiés ; l'institution prit alors une orientation nouvelle. Il est un fait remarquable que dans beaucoup d'endroits les paysans se défirent eux-mêmes des terres qu'ils avaient reçues de la Direction de la Propriété Foncière à Exploitation Individuelle. Y réussirent surtout les paysans qui avaient à cette époque acheté directement des terres à leurs propriétaires. A ce point de vue, la réforme donna de meilleurs résultats en menaçant d'une expropriation forcée tous les particuliers qui ne cultivaient pas eux-mêmes ; ils se hâtèrent de devancer l'expropriation. Aujourd'hui, cette réforme a causé de grandes désillusions dans le pays. Mal raisonnée, provoquée plutôt par la haine des gros propriétaires, arrêtant tout progrès dans la technique agricole en limitant l'étendue des propriétés agricoles, cette réforme n'a causé que d'énormes dépenses à l'État, sans apporter au village l'amélioration sociale bienfaisante que plusieurs des initiateurs rêvaient. Les frais pour la Direction de la Propriété Foncière à Exploitation Individuelle, s'élevaient en l'année 1924, à 53 millions de levas ; en 1925 à 72 millions de levas ; en 1926 à 110 millions de levas et en 1927 à 118 millions de levas.

§ 5. — Loi sur l'expropriation des bâtiments pour les besoins de l'État et des communes.

L'époque d'après-guerre fut caractérisée au point de vue social par une tendance sans cesse croissante des législateurs à procéder à des expropriations. Effectivement, après avoir exproprié le travail et la terre, on songea à une autre espèce de propriété immobilière — *les bâtiments*. Avant la guerre,

quand l'État, les départements, les communes, ne possédaient pas de locaux pour installer leurs bureaux, ils en louaient à des particuliers. Leurs besoins avaient toujours été satisfaits par cette méthode. On avait songé à plusieurs reprises à construire des bâtiments spéciaux à Sofia, mais étant donné les difficultés financières au milieu desquelles se débattait l'État, la réalisation de cette idée avait été remise à des temps plus favorables. Après la guerre, cette réalisation était évidemment presque impossible; d'autre part, les loyers des locaux utilisés par le Gouvernement augmentaient constamment et devenaient de plus en plus écrasants. Personne pendant la guerre n'avait pensé à bâtir et, d'ailleurs, on n'aurait pu trouver ni la main-d'œuvre, ni le matériel indispensable. La ville de Sofia, qui avait souffert du tremblement de terre en 1917, était parvenue à grand'peine à réparer les dégâts causés par le cataclysme.

Après la conclusion de la paix, les caisses de l'État étaient vides. Le matériel usé devait être renouvelé, si l'on voulait recréer les richesses qui avaient été détruites. On ressentait partout le besoin de marchandises de toute espèce. Étant donné la grandeur des besoins du moment, les infimes réserves d'argent que possédaient quelques classes de la société s'épuisaient rapidement, ou bien elles se dépréciaient peu à peu, par suite de la baisse rapide de la monnaie. L'État et le peuple s'appauvrissaient lentement. En face d'un tel état de choses, il ne pouvait être question sérieusement d'une politique quelconque de construction, soit de la part de l'État, soit des communes ou des départements, soit des particuliers. Les réparations indispensables ne pouvaient même pas être faites. D'autre part, les besoins de l'État en bâtiments augmentaient, car la majeure partie des services créés pour les besoins de la guerre devaient continuer leur activité pour pouvoir liquider leurs comptes. Et l'on ne savait pas combien de temps cela durerait. Par ailleurs, la conclusion de la paix exigeait la création d'une série de nouvelles institutions dont quelques-unes étaient imposées par l'Entente et les Commandements des troupes d'occupation.

Aussi la crise des locaux était-elle extrêmement aiguë ;

l'arrivée des réfugiés l'augmentait encore ; l'installation de ces nouveaux éléments donnait à la question une ampleur qui semait la panique dans le Gouvernement et était très douloureuse pour la population.

C'est alors que l'État, pour parer aux nécessités de l'heure, choisit le moyen le plus aisé pour lui : l'expropriation des immeubles privés dans les villes et les villages. Se basant sur le principe inscrit dans notre Constitution qu'il est légitime de procéder à l'expropriation des biens privés quand les besoins publics l'exigent sans contestation possible, le législateur procéda dans ce sens à des réformes qu'il poussa un peu trop loin.

Après bien des discussions au Parlement et dans la presse, on vota au mois de juillet 1920 la loi sur l'expropriation des bâtiments pour les besoins de l'État, des départements et des communes. Cette loi s'appliquait seulement aux bâtiments qui étaient demandés par les conseils municipaux et départementaux compétents ou bien, en ce qui concerne les établissements de l'État, par les ministres intéressés. Ne pouvaient être atteints par la loi les particuliers ne possédant qu'un bâtiment, les sociétés de bienfaisance et les associations politiques (art. 2). Chaque expropriation était proclamée nécessaire par un décret spécial spécifiant les bâtiments intéressés. Les propriétaires des bâtiments disposaient contre ces décisions du droit d'appel devant le tribunal administratif suprême (art. 6). Le montant de l'indemnité était en principe fixé par les tribunaux départementaux, dont l'évaluation avait la valeur d'une sentence définitive et était sans appel. La contre-valeur fixée était payée par l'État dans un délai de six mois compté du jour de la fixation du prix. Si la contre-valeur dépassait le montant de 20.000 levas, elle était payée en obligations d'État (art. 9). Si, pour un motif quelconque, le bâtiment exproprié était occupé, le tribunal ordonnait son évacuation qui devait être terminée dans un délai de deux mois, compté du jour du paiement de l'indemnité (art. 10).

Aussitôt après la promulgation de la loi, on commença à l'appliquer : elle atteignait une grande partie des gros et des

petits propriétaires et provoqua des mécontentements dans la contrée. Ses adversaires faisaient ressortir son caractère anticonstitutionnel, étant donné que, directement ou indirectement, elle portait gravement atteinte au droit de propriété dans le pays. Tout citoyen possédant au village ou à la ville deux bâtiments vivait dans la crainte pleinement justifiée de se voir confisquer l'un des deux, en général le plus grand et le plus confortable, sans qu'on se fût soucié de voir s'il était ou non propre à satisfaire les besoins publics. De toutes parts surgirent des protestations, surtout quand on vit que l'application de la loi servait de prétexte à persécuter les éléments opposés au Gouvernement. Les conseils municipaux et départementaux promulguaient souvent des décrets expropriant des maisons villageoises qui ne convenaient nullement à ce qu'on voulait y installer, mais qui appartenaient à de riches adversaires politiques. L'application de la loi devint mesquine et ne servit qu'à satisfaire certaines vengeances. La majeure partie des bâtiments ainsi expropriés se trouva absolument impropre aux besoins des établissements auxquels ils étaient destinés. Dans les villages et les petites villes, on expropriait parfois des bâtiments en arguant de besoins qui n'existaient pas ; ailleurs, ces besoins étaient problématiques, car ils concernaient des institutions qui ne devaient être créées que beaucoup plus tard, étant donné que l'on manquait complètement de fonds pour les établir. On expropriait des dépôts de commerçants dans les gares et des magasins pour les besoins d'écoles d'agriculture et de bureaux de postes et télégraphes qui n'existaient pas. A Sofia, il ne resta bientôt plus un seul bâtiment qui fût grand et confortable qui n'eût été exproprié, en premier lieu, bien entendu, ceux qui auparavant avaient été loués par l'État. En outre, les évaluations étaient faites à des taux vingt à trente fois inférieurs aux prix en cours sur le marché du bâtiment et le paiement ne s'effectuait qu'en obligations d'État, dont personne ne voulait à cette époque.

Ainsi, un grand nombre de bâtiments furent atteints, généralement les plus chers et les plus confortables. Il était naturel qu'une lutte énergique s'engageât contre une telle appli-

cation de la loi. Et dès la réunion du premier Parlement convoqué après le 9 juin 1923, l'attention du législateur fut attirée sur l'énorme injustice que cette application avait été dans le pays. Toutes les classes sociales reconnaissaient les préjudices causés et le Gouvernement se vit obligé d'abroger purement et simplement cette mesure. La loi du 22 avril 1924 annula toutes les expropriations qui avaient été effectuées et remit les propriétaires en possession de leurs bâtiments (art. 2). Si, dans un délai de six mois à partir de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, les propriétaires des bâtiments expropriés et déjà payés rendaient à l'État ce qu'ils avaient reçu en paiement, ils rentraient en possession de leurs immeubles ; sinon, l'expropriation restait valable (art. 2). Les immeubles expropriés étaient rendus à leurs anciens propriétaires dans l'état où ils se trouvaient lors de la promulgation de la nouvelle loi. Les administrations n'avaient droit à aucune indemnité pour les améliorations et les réparations qui pouvaient avoir été faites, les propriétaires ne pouvaient faire aucune réclamation pour les dégâts éventuels, et ne pouvaient émettre aucune prétention sur les loyers perçus (art. 3).

Ainsi fut abrogée une réforme qui portait profondément atteinte aux sentiments de propriété du citoyen bulgare, car il ne faut pas oublier qu'en Bulgarie, 98,36 pour 100 des bâtiments appartiennent à des particuliers, et 1,64 pour 100 seulement à l'État ; ou, pour présenter les choses plus concrètement encore : à la ville 73,6 pour 100, et à la campagne 96,9 pour 100 des ménages vivent dans des maisons leur appartenant personnellement.

§ 6. — La crise des logements et l'expropriation des bâtiments pour les besoins privés.

Dans la question des logements, l'intervention du Gouvernement après la guerre eut un caractère encore plus singulier. Avant les guerres, la question des logements était inconnue en Bulgarie. Ce n'est que vers les années 1909 et 1910 que la municipalité de Sofia mit à l'étude, de sa propre initiative,

la question des habitations ouvrières. Pour pouvoir prendre une décision au sujet du système à adopter dans sa politique de construction des habitations ouvrières (maisons individuelles ou habitations collectives semblables aux casernes), la municipalité avait entrepris en 1910 la construction d'un bâtiment destiné aux ouvriers et basée sur le système des casernes, à plus petite échelle. Le bâtiment construit, la guerre balkanique éclata et la question des habitations ouvrières disparut de l'ordre du jour ; elle n'avait pas été reprise depuis, tout au moins sous sa forme primitive. Nous devons rappeler ici que nos conseils municipaux sont élus, changent souvent de composition, de sorte qu'il n'y a pas de continuité dans les initiatives municipales, conséquence de l'autonomie des communes en général.

Il y a lieu de noter aussi qu'après la guerre balkanique, la crise des logements ne fut pas prise en considération, bien qu'après la perte de la Macédoine, de la Thrace et de la Dobroudja après la guerre « interalliée », un important contingent de réfugiés fût arrivé des anciennes provinces de Bulgarie, qu'il fallait nourrir et loger. Mais à cette époque le nombre des logements en Bulgarie permettait à la population de s'accroître.

Il nous faut ici, ne serait-ce que le plus rapidement possible, exposer la situation en Bulgarie, en ce qui concerne les logements.

La Bulgarie ne connaît guère, en fait de propriété, que la propriété privée ; ceci est vrai aussi bien en ce qui concerne la terre qu'en ce qui concerne les bâtiments. Sur 1.247.372 bâtiments existant dans le pays avant les guerres, 1.206.932, soit 98,36 pour 100, étaient propriété privée ; tandis que 20.440 seulement, soit 1,64 pour 100, étaient propriété publique appartenant à l'État, aux communes, aux églises, aux écoles, etc. Ces propriétés privées sont petites, car 93,4 pour 100 de leurs propriétaires paient une contribution sur les bâtiments s'élevant à 10 levas-or au maximum, le taux étant de 4 par 1.000. En outre, 73,6 pour 100 des ménages citadins et 96,9 pour 100 des ménages villageois habitent dans des maisons leur appar-

tenant personnellement. Nous pouvons donc en déduire que 3 pour 100 seulement des villageois et 26 pour 100 des citadins ne possèdent pas de maison particulière. Pour les villes, nous pouvons admettre, quoique nous ne puissions fournir de chiffres exacts sur ce sujet, qu'il n'y a guère que dans les grandes villes que l'on trouve des personnes habitant des logements en location ; ceci peut se voir par exemple à Sofia, à Plovdiv, à Varna et aussi peut-être à Bourgas et à Roussé, là où il y a beaucoup d'employés et de fonctionnaires, juges, officiers, etc. Dans la plupart des villes où la vie a conservé son caractère patriarcal, les habitants habitent des maisons qui leur appartiennent en propre.

Étant donné cette situation, il était naturel qu'après la guerre balkanique ne se manifestât pas de crise de logement. Comment nous expliquer alors l'apparition d'une crise après la guerre mondiale ? Nous pouvons en résumer ainsi les causes :

1° L'absence presque totale de toute construction depuis les années 1915 à 1918 compris. Même à Sofia, où l'on bâtissait auparavant quelques milliers de bâtiments par an, aucune construction nouvelle ne fut effectuée pendant cette période ;

2° Il arrivait souvent jusqu'à 200.000 réfugiés en quelques années seulement. En outre, une grande proportion de ces réfugiés s'établissait dans les plus grandes villes : Sofia, Plovdiv, Varna, Roussé. L'afflux des réfugiés, à Sofia surtout, prenait des proportions effrayantes ;

3° Un grand nombre d'officiers licenciés après la conclusion de la paix, s'en allaient avec leur famille vivre dans les villes et plus spécialement dans la capitale, pour faire bénéficier leurs enfants des écoles et des établissements scolaires qu'ils n'auraient pas trouvés ailleurs ;

4° L'état d'esprit général d'après la guerre, le mécontentement, la haine des « riches » et des propriétaires d'habitations plus confortables, tout cela était entretenu par le parti au pouvoir, qui était imprégné d'idées de gauche, à l'imitation de la social-démocratie occidentale et des communistes.

S'il n'y avait eu que les premiers facteurs, nous n'aurions ressenti qu'un peu plus de gêne par suite de l'arrivée des réfugiés ; du reste, devant la cherté croissante des loyers, ceux-ci

se seraient peu à peu dirigés vers les petites villes et les villages, où, même pendant le plus aigu de la crise à Sofia, il y avait des dizaines et des centaines de maisons inoccupées. Mais le facteur psychologique fit sentir toute la puissance de son influence. Les sociaux-démocrates et les communistes rivalisaient d'ardeur pour organiser des démonstrations et lancer des pétitions réclamant des logements à bon marché pour la population indigente et pour les fonctionnaires mal rétribués. Ceci augmentait l'excitation des esprits des personnalités au pouvoir. La première des lois sur la crise des logements fut déposée au Parlement par un ministre du parti social-démocrate. Plus extrême encore était le projet des communistes, qui avait été déposé au Parlement sur une initiative privée. En résumé, après la guerre, il y eut effectivement dans nos grandes villes une crise des logements, mais son acuité fut artificiellement exagérée pour des motifs nettement politiques. Les mesures excessives qui furent prises pour y parer n'étaient pas justifiées, sinon par le désir de montrer qu'on pouvait porter atteinte ainsi à l'habitation privée, et au nom du « bien commun » l'exproprier ; et c'est ce qui eut lieu effectivement.

Le principe que la législation prit pour base pour parer à cette crise des logements était : déposséder les propriétaires de tous leurs biens, et transmettre leurs droits aux Commissions des logements, aux Tribunaux des logements, aux Inspecteurs des logements ; favoriser par principe les locataires. Il en résulta que bien souvent les locataires sous-louaient leurs chambres à d'autres personnes à un loyer beaucoup plus élevé que celui qu'ils payaient, tandis que les propriétaires de l'immeuble n'avaient pas le droit de procéder ainsi et devaient se contenter de regarder comment on spéculait avec leurs immeubles, à leur détriment, sous le couvert de la loi ; c'était une expropriation totale des biens.

Mais passons maintenant à l'histoire et à l'étude des principes sur lesquels était basée la législation des logements.

La première loi à ce sujet fut promulguée le 10 avril 1917 ; elle réglementait les loyers en général. Elle les réglementait sévèrement, en maintenant telle quelle la situation d'avant-guerre.

Cette loi était dominée par la considération supérieure de ne point mettre dans une situation embarrassante ceux qui se trouvaient au front, soldats et officiers. Évidemment, il se trouvait de ce fait des civils qui profitaient largement et injustement de la loi. Mais, dans tous les cas, la précaution était justifiée.

Dès la fin de la guerre, après quelques essais, on promulgua le 20 janvier 1920 une loi spéciale « pour l'atténuation de la crise des logements ». Nous disons « après quelques essais », car cette loi prévoyait de nombreuses mesures extrêmes, qui ne laissaient rien subsister des droits du propriétaire sur son bâtiment. On prévoyait de donner à l'État le droit de transformer les logements, de les cloisonner, d'en faire de nouvelles chambres, etc.

La loi du 20 janvier 1920 instituait des *Commissions spéciales des logements* pour les villes de Sofia, Plovdiv, Roussé et Varna. Comme seconde instance pour les mesures prises par ces commissions, on institua un Tribunal des logements (art. 1). La compétence de ces Commissions était très étendue : elles pouvaient supprimer tous les établissements superflus ou nuisibles, expulser les citoyens nouvellement établis, obliger les locataires et les propriétaires à se mettre plus à l'étroit, et envoyer, s'il le fallait, quelques établissements en province. Les Commissions avaient le droit de modifier et d'annuler les contrats de location privés (art. 11). Après avoir été évacuée, toute habitation était mise à la disposition des organismes s'occupant des logements (art. 13) ; ceux-ci étaient tenus d'accorder la préférence aux employés et aux fonctionnaires (art. 15). Les loyers des logements furent augmentés de 150 pour 100 et ceux des magasins et autres établissements de 200 pour 100 au maximum, en prenant pour base les taux en vigueur en 1915 (art. 16). Les propriétaires ne pouvaient obtenir de locaux plus vastes que si les organismes des logements avaient fourni aux locataires d'autres logements (art. 18).

Sous la pression de diverses circonstances sociales, on vota le 16 mai 1921 la « loi pour l'atténuation des besoins en logements » qui apportait des modifications à la précédente. Elle créait, chose qui n'avait pas été vue encore, outre des Commissions locales des logements, des Inspecteurs des loge-

ments. Pour récupérer d'autres bâtiments, on prévoyait la suppression des établissements non déclarés d'utilité publique, qui avaient été créés postérieurement au 10 septembre 1915. On maintint et on appliqua le principe de renvoyer dans leur lieu d'origine les personnes établies récemment dans les villes, et venues pour y vivre plus à l'aise et s'occuper d'affaires de spéculation ; le même régime fut appliqué aux personnes non indispensables à la société (art. 8, § *b*, *c*, *d*). Cette loi accordait une chambre par adulte et pour les enfants mineurs du même sexe de la même famille (art. 8, § *e*). Mais ceci constituait un maximum. Le minimum n'était pas déterminé. Tout bâtiment évacué, soit volontairement, soit par suite d'une sentence judiciaire, restait entièrement à la disposition des Commissions des logements qui, de leur côté, les donnaient en location (art. 9). Ces Commissions fixaient aussi les loyers des habitations et des magasins, en prenant pour base les loyers en vigueur en 1915, multipliés par 4 pour les logements et par 6 pour les magasins (art. 12). Les Commissions avaient le droit de modifier les contrats de location entre les locataires et les bailleurs (art. 13). Les décisions des Commissions concernant l'installation des locataires, la réglementation des loyers, la diminution des locaux occupés et le déplacement du locataire étaient définitives (art. 22). On pouvait faire appel de toutes les autres décisions devant le Tribunal des logements.

Pour encourager la construction, cette loi prévoyait un impôt annuel de 5 pour 100 de la valeur des terrains à bâtir dans les villes départementales (art. 35). Les terrains à bâtir devaient être construits dans un délai déterminé, sinon la commune était en droit de les exproprier (art. 36). La loi prévoyait de fortes amendes pour les appels en seconde instance qui avaient été rejetés (art. 42), ainsi que pour l'absence de déclaration des locaux vacants ou pour les fausses déclarations (art. 44).

Malgré les puissantes protestations élevées par les propriétaires qui s'étaient organisés pour la lutte, cette loi continua à être sévèrement appliquée jusqu'en 1924, date à laquelle on établit un régime relativement plus équitable pour les propriétaires. La nouvelle loi retirait le droit de bénéficier des

avantages présentés par les règlements à toutes les personnes suffisamment fortunées pour pouvoir payer un loyer *ad libitum* pour le logement auquel elles avaient droit, banquiers, industriels, entrepreneurs, hôteliers, commerçants en gros, sociétés et entreprises commerciales, etc. (art. 2). Les organismes chargés de s'occuper des logements avaient le droit d'annuler les contrats de location dans les cas suivants :

1° Lors de l'existence de mauvais rapports entre le propriétaire et le locataire par la faute de ce dernier, ou bien pour des raisons de mœurs ; 2° lorsque le propriétaire avait besoin de son immeuble pour son usage personnel ; 3° lorsque le locataire ne payait pas régulièrement son loyer et tenait en mauvais état le local qu'il avait en location ; 4° lorsqu'il y avait nécessité de reconstruire ou de réparer le bâtiment (art. 8). La nouvelle loi porta le taux des loyers des logements à huit fois, et celui des magasins à douze fois le taux en vigueur en 1915 (art. 9). La disposition la plus importante était celle qui affranchissait de toute obligation les propriétaires pauvres, les invalides et les veuves de guerre (art. 13) et celle qui substituait aux Commissions de logements des Tribunaux de logements, permanents de première instance et d'appel (art. 15). Cette dernière modification amena un apaisement général, car, de cette façon, le règlement des douloureux litiges concernant les logements était confié à une institution judiciaire entièrement impartiale.

Au mois de juillet 1925, on modifia l'article 13 de cette loi ; dorénavant, les propriétaires n'habitant pas leur immeuble avaient le droit de réintégrer leur domicile sans être obligés de fournir de nouveaux logements à leurs locataires, comme c'était le cas auparavant ; ces derniers étaient donc privés des avantages que leur accordait l'ancienne loi.

Étant donné les nombreuses constructions qui furent effectuées dans le pays et plus spécialement dans la capitale où la crise était la plus aiguë, la question des logements commença à devenir moins grave et les prix des loyers des anciens et des nouveaux bâtiments se rapprochèrent. Aussi, prenant en considération les grands sacrifices faits par les propriétaires pendant huit années consécutives, cette dernière loi fut abrogée le

1er août 1925, et on laissa jouer en pleine liberté les lois économiques en ce qui concerne le prix des loyers.

Il est à remarquer que les modifications apportées aux lois sur les logements en vue de rétablir l'intégralité du droit de propriété, provoquaient maintenant une réaction inverse chez les soi-disant « sans-abri » de Sofia. Des protestations et des démonstrations furent organisées ; on prédisait les pires conséquences pour la santé du peuple, car une hausse incroyable des loyers allait suivre. Cette campagne fut surtout intense après que le Parlement eut décidé de laisser, à partir du 1er août 1925, entière liberté aux particuliers en ce qui concerne les locations. La réalité cependant fut tout autre. La situation se régularisa rapidement et sans heurt ; la tendance du début à la hausse disparut rapidement ; les prix baissèrent et les années suivantes virent se continuer la baisse des loyers.

Il est juste de reconnaître que le développement intense de la construction dans les villages, dans les villes et surtout dans la capitale aida puissamment à obtenir ce résultat. Le législateur était intervenu aussi. Deux ans après la guerre, au mois d'août 1920, avait été promulguée la « loi pour l'encouragement à la construction » : elle affranchissait des règlements les habitations construites postérieurement au 1er janvier 1919 (art. 1) ; leurs propriétaires étaient exonérés jusqu'au 1er décembre 1930 de l'impôt sur les bâtiments et sur les capitaux si les constructions avaient été terminées entre le 1er août 1920 et la fin de l'année 1923 (art. 2). La « loi pour atténuer la crise des logements », publiée au mois de mai 1921, contenait encore d'autres dispositions pour encourager la construction dans le pays. Tous les organismes de logements devaient obligatoirement prêter leur aide pour faire évacuer dans un délai d'un mois les locaux et les logements qui, conformément aux plans et aux devis approuvés, devaient être reconstruits (art. 32). Tous les terrains à bâtir dans les villes départementales étaient imposés d'une contribution exceptionnelle de 5 pour 100 de leur valeur immobilière (art. 35). Tous les possesseurs de terrains à bâtir étaient tenus de faire construire avant le 1er janvier 1923,

sous peine de se voir expropriés par les communes (art. 36). En outre, tous les particuliers et toutes les sociétés soumis à l'impôt sur les bénéfices de guerre et logeant dans des immeubles en location étaient tenus de se faire construire des bâtiments avant la fin de l'année 1922, sous peine de se voir expulsés de leur résidence (art. 38). Furent également soumis à cette obligation les particuliers fortunés, les banques, les sociétés par actions, les ateliers, les cabaretiers, etc., habitant en location, même s'ils ne payaient pas l'impôt sur les bénéfices de guerre (art. 39).

Une pareille législation devait donner des résultats favorables dans le domaine de la construction. Autant pour profiter des avantages accordés par la loi que par suite du besoin de logements et des mauvais rapports entre propriétaires et locataires, dans toutes les villes départementales, on commença à construire intensément, surtout les particuliers. A Sofia, où le besoin en bâtiments était particulièrement fort, la municipalité encouragea la construction en distribuant un grand nombre de ses terrains à bâtir situés dans les faubourgs, et cela sans aucun plan. Pour un loyer annuel dérisoire ou à un prix de vente excessivement bas, la municipalité distribuait sans arrêt des terrains de ce genre et cela dura jusqu'à ces derniers temps. D'autre part, l'État accorda à plusieurs reprises des crédits s'élevant à plusieurs centaines de millions de levas aux invalides et aux réfugiés en particulier, pour construire des maisons particulières et des coopératives, tout cela pour encourager l'initiative privée. A Sofia, les résultats obtenus peuvent se résumer ainsi :

Années	Surfaces occupées par les bâtiments construits chaque année (en m²)	Nombre de bâtiments construits chaque année
1910...........	74.664	761
1914...........	80.987	796
1918...........	2.693	28
1919...........	17.221	145
1920...........	29.869	314
1921...........	55.000	1.100
1922...........	116.740	1.796

Dès 1923, le nombre des constructions augmente rapidement, de sorte que nous pouvons affirmer qu'aujourd'hui, c'est-à-dire cinq ans après, il n'y a plus de crise des logements dans la capitale et encore moins dans les autres villes ou en province. La politique poursuivie dans les dernières années par la Banque Nationale de Bulgarie et par la Banque Centrale Coopérative de Bulgarie, d'accorder des crédits aux Coopératives de locataires, permit de construire un grand nombre de vastes immeubles coopératifs comprenant chacun de 10 à 20 appartements et même davantage.

L'étude de la législation établie en Bulgarie pour conjurer la crise des logements après la guerre, constitue une leçon instructive en ce qui concerne les injustices qui peuvent être commises dans une société, par suite d'entraînements irréfléchis. Elle nous montre comment, dans une contrée à la vie patriarcale, ne connaissant guère en fait de logements que les habitations particulières, on peut arriver à ce résultat absurde de voir l'État exproprier les bâtiments privés et en disposer arbitrairement. Combien de querelles, de crimes même, provoquèrent à Sofia les litiges entre propriétaires et locataires en conséquence de la loi. Combien de pauvres, de propriétaires endettés souffraient de la faim, pendant que les locataires, sous la protection de la loi, réalisaient grâce à des sous-locations des bénéfices sur leurs habitations. Éviter aux locataires pauvres, employés, fonctionnaires de l'État ou officiers, une hausse arbitraire des prix des loyers eût été une nécessité sociale, mais acculer le propriétaire à la misère et livrer ses biens à un arbitraire administratif est une grave injustice sociale. En outre, les interminables litiges en cours devant les Commissions, les Inspecteurs, les Tribunaux des logements, dont on n'entrevoyait pas la fin, plongeaient le pays dans un véritable chaos. Une volonté ferme et un réel courage civique étaient indispensables au législateur pour rétablir dans le pays l'ordre légal qui ne régna guère qu'après le 1er août 1925.

§ 7. — Monopole du commerce du blé. Consortium d'État pour l'exportation des céréales.

Un des domaines de l'activité économique sur lequel le Gouvernement agrarien nouvellement installé en 1919, porta tout particulièrement son attention fut le commerce du blé. L'administration militaire avec ses réquisitions continuelles, avait laissé un mauvais souvenir dans la population paysanne ; ensuite, le désordre qui régnait dans la vie économique et dans les relations commerciales aussitôt après la guerre, rendait très difficile le ravitaillement de la population citadine. Enfin, comme nous avons déjà pu le constater à plusieurs reprises, il régnait à cette époque dans les milieux gouvernementaux un état d'esprit particulièrement hostile aux commerçants, surtout aux commerçants qui avaient affaire à la population villageoise, à ceux qui trafiquaient du blé. On avait recours à toutes sortes de moyens pour les ruiner. Pour y arriver, on créa une organisation spéciale pour le commerce du blé, des céréales et des produits dérivés, farine, alcool, etc. La loi de 1919 introduisit pour la première fois en Bulgarie le monopole du commerce extérieur des grains et de leurs dérivés. Les principales phases de l'organisation de ce monopole furent les suivantes :

Le commerce extérieur des grains n'est permis qu'à une seule organisation, le « Consortium pour l'exportation des grains » qui est constitué d'une part par les trois banques d'État : Banque Nationale, Banque Agricole et Banque Coopérative ; et, d'autre part, par les représentants des centrales coopératives : « Union Générale des Coopératives Agricoles », organisation coopérative neutre, et l' « Union des Banques Coopératives Agricoles », organisation formée par des membres du parti agrarien, alors au pouvoir. Ce Consortium, avec à sa tête un conseil d'administration et un président, le directeur de la Banque Nationale de Bulgarie, et un directeur nommé par le Conseil des ministres, était un des organismes de l'institut central de commerce nouvellement créé. Son capital s'élevait à 200.000.000 de levas fourni par la Banque Nationale de

Bulgarie en compte courant, à 5 pour 100 d'intérêt. Ce compte était garanti par l'État.

Comme nous l'avons dit, seul le Consortium avait le droit de s'occuper de commerce d'exportation des grains et de leurs dérivés. Naturellement, pour cela, il fallait que le Consortium eût un organisme spécial et surtout des agents sur place dans le pays. Comme agents, le Consortium choisit les syndicats coopératifs agricoles créés *ad hoc* par le Gouvernement agrarien avec, comme membres, des membres du parti. Évidemment, la loi laissait libres à l'intérieur du pays le commerce et la production des grains. Mais ce commerce était soumis au contrôle du Consortium et le particulier qui achetait des céréales ne pouvait les vendre qu'au Consortium ou à ses filiales pour l'alimentation de la population et à personne d'autre. D'après la loi, le Gouvernement avait le droit de réquisitionner chez tous les commerçants les denrées qu'ils possédaient en stock, et cela, soit dans des buts déterminés, soit pour mettre ces denrées à la disposition de la population des villes pour son ravitaillement. En outre, les particuliers qui achetaient des céréales ou des produits dérivés n'avaient pas le droit de les garder en magasin pendant plus de deux mois, et ils devaient en faire l'offre soit aux consommateurs en général, soit au Consortium. Il était prévu diverses dispositions qui devaient permettre de juguler la spéculation, mais qui, entre les mains du Consortium, faisaient de celui-ci une organisation omnipotente.

Toutes ces mesures, envisagées par la loi, avaient pour but d'élever les Coopératives, et plus spécialement les Syndicats agricoles appartenant au parti régnant d'alors, au rang d'institutions ayant seules le droit de s'occuper du commerce intérieur des céréales. Aussi, bien qu'en principe la loi n'eût accordé qu'un privilège à ces Syndicats, les mesures que l'on envisageait contre les commerçants étaient si sévères qu'elles rendaient presque impossible à l'ancien commerçant expérimenté le commerce des céréales à l'intérieur du pays. En effet, tout d'abord le commerçant ne pouvait laisser chez le producteur les céréales qu'il avait achetées ; on les aurait réquisitionnées ; ensuite, il ne pouvait pas les conserver chez lui plus

de deux mois ; de plus il était obligé, par la loi, de tenir des registres spéciaux pour son commerce ; enfin, les dépôts de grains situés dans les gares ou dans les ports, dépôts qui, dans les conditions où se faisait alors le commerce des céréales, étaient la propriété personnelle des commerçants, pouvaient être réquisitionnés par le Consortium et être mis à la disposition des Coopératives moyennant un loyer dont le montant était déterminé par le conseil d'administration du Consortium lui même.

Le Consortium avait évidemment ainsi entre les mains tous les moyens de donner toute liberté aux Coopératives et d'entraver l'activité des commerçants en céréales dans le pays. Mais on alla plus loin : une modification postérieure de la « loi sur le commerce des céréales » donna aux Coopératives agricoles et aux Syndicats l'exclusivité du commerce intérieur des céréales. Et comme ces Syndicats agricoles étaient sans ressources, le Consortium, avec l'encouragement du Gouvernement, ouvrit sur les crédits dont il disposait un compte courant à ces Syndicats qui étaient aussi ses intermédiaires, et mit à leur disposition des sommes considérables, bien supérieures à celles qui leur étaient nécessaires pour leur activité dans les secteurs qui les intéressaient.

C'est ainsi que fut édifié l'institut spécial pour le monopole d'État du commerce du blé dans le pays et à l'étranger. Pour consolider encore la position de ce monopole, la loi fixa et les prix et les conditions d'achat des grains. Par exemple, le blé à 75 kilogrammes l'hectolitre était payé 300 levas les 100 kilogrammes ; les prix de vente étaient variables suivant la qualité et le mélange. Le seigle pur à 72 kilogrammes l'hectolitre était payé 245 levas les 100 kilogrammes. Si elle répondait aux mêmes conditions, l'orge valait 230 levas les 100 kilogrammes, l'avoine 200, le millet 180, le maïs 170 levas les 100 kilogrammes. Tous les agents et les acheteurs locaux de céréales étaient astreints par les règlements du Consortium à envoyer leurs stocks dans des centres d'exportation déterminés sur le Danube et sur la mer. En outre, on donna le droit aux Coopératives d'ouvrir des agences avec l'approbation du conseil d'administration du Consortium : pour ce faire, les Coopératives recevaient des

avances sur le paiement des récoltes à fournir à une date donnéc.

Les opérations du Consortium qui constituait un établissement commercial libre, complètement autonome, n'étaicnt soumises qu'au contrôle du Conseil des ministres qui avait le droit de dégager la responsabilité aussi bien du conseil d'administration que du directeur du Consortium.

De son côté, le Consortium se chargeait d'organiser le commerce intérieur des céréales, de monter comme il l'entendait des agences locales, des bourses de commerce et un service d'inspection chargé de contrôler aussi bien les opérations de ces organismes locaux que, en général, le commerce intérieur des grains. Enfin, il faut signaler que pour affermir la nouvelle organisation, la loi prévoyait contre les délinquants des peines extraordinaires, amendes pouvant s'élever jusqu'à cent mille levas, confiscation des stocks et interdiction de se livrer au commerce pendant une période de trois ans.

Ce Consortium entra en activité le 1er décembrc 1919 et ne dura que deux années. Cet organisme ne put pas conquérir la sympathie des paysans, bien qu'il cherchât à aider la population productrice paysanne et à lui éviter les conséquences de la spéculation. Une des causes de son insuccès fut incontestablement l'inexpérience dans le commerce si compliqué des céréales aussi bien de l'administration centrale que des Syndicats agricoles locaux nouvellement créés et de leurs agences. Et le mécontentement était grand aussi chez les gens qui s'occupaient d'exportation déjà avant les guerres. A cause de cela, et peut-être pour d'autres raisons encore, la Commission des réparations, qui avait été établie en Bulgarie par le traité de paix, intervint et obligea le Gouvernement à modifier la loi, à abolir le monopole du commerce des céréales, et à rendre la liberté audit commerce.

Malgré tout, l'institution en 1919 dc ce monopole en Bulgarie est un phénomène intéressant à étudier et nous donncrons ici, à son sujet, notre opinion personnelle, que nous basons sur les rapports du directeur du Consortium lui-même. Ainsi, dans un de ses rapports au conseil d'administration, le directeur du Consortium remarque « que l'institution du Consortium répond à certaines nécessités : *a*) assurer le ravitaillement de la

population, en particulier de la population citadine et habitant auprès des montagnes ; *b*) exporter l'excédent des céréales et de leurs dérivés, afin que l'État, en la personne de la Banque Nationale de Bulgarie, puisse se procurer de solides devises étrangères ; *c*) soutenir le cours du lev bulgare et *d*) limiter la spéculation dans l'exportation de la farine et des céréales ». Plus loin, le rapport préconise, pour permettre au Consortium de venir à bout de sa tâche, les mesures légales suivantes : « 1° la taxation des grains et de leurs dérivés ; 2° l'interdiction aux commerçants de se livrer à la spéculation sur les céréales à l'intérieur du pays ; leur permettre uniquement d'acheter pour le Consortium et surtout pour les brasseurs, les distillateurs et les minotiers, et réserver au Consortium le droit exclusif de s'occuper du commerce extérieur des grains et de leurs dérivés. Ainsi, selon le directeur, dans les relations commerciales intérieures, le Consortium était appelé à remplacer la Direction des Soins économiques et du Ravitaillement qui, par suite de l'échec de ses différents essais pour organiser le ravitaillement et pour sauvegarder l'économie nationale, avait perdu tout crédit auprès de la population et était devenue odieuse à tout le monde. Grâce aux relations économiques et commerciales entre la Bulgarie et l'étranger, le Consortium devait préserver notre monnaie d'une dépréciation totale et sauvegarder les possibilités de paiement de l'État. Par conséquent il avait à jouer un rôle important comme organe régulateur de la vie économique en Bulgarie après ces guerres prolongées et épuisantes pour le pays ».

Mais un des problèmes les plus importants qu'avait, selon le directeur, à résoudre le Consortium, était d'arriver à ramasser, à emmagasiner et à exporter les céréales en tenant à l'écart les « spéculateurs » qui, en prélevant de gros bénéfices pour prix de leur intervention, causaient, d'après l'administration, de gros dommages au paysan producteur. Plus loin, au sujet de cette activité et de cette politique nouvelles du Consortium, le directeur s'exprime ainsi dans son rapport : « Au début, les agences et les syndicats auront à utiliser des agences privées pour commencer à acheter les céréales au producteur et

pour les expédier sur les centres d'exportation. L'organisation de ce travail présentait de *nombreuses difficultés* au point de vue technique et au point de vue matériel. Les Coopératives et les Syndicats, petites associations créées par de petits producteurs peu fortunés, ne possédaient pas de gros capitaux ; ils ne pouvaient être sur le marché intérieur des concurrents redoutables pour les commerçants riches soutenus par de grosses banques. Pour affermir la position des Coopératives et des Syndicats sous ce rapport, le Consortium, à des conditions soigneusement définies et sévèrement maintenues, leur donnait des avances sur le paiement des denrées à livrer, dont ils étaient débiteurs. Par ailleurs, les Coopératives et les Syndicats manquaient des moyens nécessaires au commerce des céréales ; en particulier, ils n'avaient pas de docks pour y stocker leurs marchandises. Grâce à la loi et avec l'appui efficace du Conseil des ministres, le Consortium a satisfait, en 1919 et en 1920, à ces besoins des Coopératives et des Syndicats, en réquisitionnant en échange d'un loyer déterminé les locaux indispensables. Ainsi, le Consortium a apporté tout son concours à ces organisations, pour leur permettre d'étendre le champ de leur activité et d'arriver par la suite à satisfaire entièrement les besoins du marché intérieur et de prendre en main toute l'exportation. »
On apprend en lisant le compte rendu fourni par le conseil d'administration au Conseil des ministres sur la première année de l'activité du Consortium, que celui-ci avait créé huit nouvelles agences dans les différents centres d'exportation sur le Danube et sur la mer Noire. Ces agences recevaient une commission s'élevant de dix à douze centimes par kilogramme de grain fourni. Dans le courant de la même année, le Consortium a exporté, conformément à des contrats conclus avec des firmes étrangères les quantités de céréales suivantes :

	En millions de kilos
Blé	12,3
Seigle	0,349
Orge	9,840
Millet	4,512
Maïs	106,651

Le Consortium a autorisé l'exportation de 3.605 millions de kilogrammes de farine et de 2.656 kilogrammes de son. Mais toutes ces quantités n'ont pas été exportées.

En ce qui concerne les finances, il faut reconnaître que le succès fut extraordinairement heureux. Le Consortium clôtura l'exercice de cette année avec un bénéfice de 154,4 millions de levas qui furent répartis ainsi : 15,3 millions pour soutenir les banques d'État intéressées ; 137,8 millions de levas furent consacrés à créer un fonds pour la construction d'élévateurs et de silos. La valeur des stocks exportés, dont le paiement se faisait alors exclusivement en francs français, se monta à 132,8 millions de francs français et en général le montant des ventes effectuées par le Consortium s'élevait à 564 millions de levas.

D'après le compte rendu du directeur au conseil d'administration, sur la deuxième année d'activité du Consortium, on peut se rendre compte que le législateur avait été astreint à modifier la loi et à faire des Syndicats et des Coopératives agricoles leurs uniques agences pour le commerce intérieur, de sorte que le commerçant était éliminé complètement. Et la deuxième année, le Consortium se réserva le droit exclusif d'exporter, non seulement des céréales, mais aussi la farine et en général les dérivés des grains. Pour y arriver, il dut installer en 1921, des représentants à Anvers et au Pirée. En Bulgarie, les intermédiaires étaient tous des Syndicats et des Coopératives ; ils touchaient naturellement une commission dont le taux était convenu à l'avance.

Dans ce compte rendu, on remarque au premier abord le désir du directeur de faire ressortir l'importance et la valeur des Syndicats et des Coopératives agricoles comme commerçants ayant le monopole des céréales. C'est ainsi qu'il dit : « Bien qu'ils fussent jeunes et inexpérimentés dans les lourdes tâches qu'ils avaient à assumer, les Syndicats se sont mis hardiment à ce travail nouveau pour eux et, par des efforts et un labeur ininterrompus, ils en ont saisi toutes les finesses. Nulle part et presque dans aucun dépôt il ne s'est produit d'avarie dans les marchandises, grâce aux soins apportés par les Syndicats et

les Coopératives à la conservation des graines. Il faut remarquer que les agences d'aujourd'hui, organisées par les Syndicats et les Coopératives, livrent des denrées dans lesquelles le déchet est beaucoup moins grand qu'auparavant. Des céréales exportées, nous n'avons entendu dire que des louanges. Les paysans peuvent être fiers d'eux : Le producteur est lui-même son exportateur ».

Lisons plus loin : « Les Syndicats et les Coopératives ayant acquis un peu d'expérience l'année précédente ont pu s'attaquer avec assurance et en toute tranquillité aux tâches qui se présentaient cette année. Ils ont déjà pu supplanter le commerçant, s'imposer sur les marchés intérieurs, ramasser chez les producteurs toutes les denrées et les renvoyer aux agences du Consortium. Et pour leur rendre le travail plus facile, le Consortium leur a fourni des avances sur les paiements de marchandises à livrer. Avec l'aide du Consortium, les Syndicats et les Coopératives agricoles ont non seulement acheté des céréales dans les régions où ils opéraient, mais ils sont parvenus à prendre en main les agences du Consortium qu'ils ont administrées d'une façon exemplaire. »

Comme l'explique le directeur, pour renforcer ces Syndicats, il a créé des « Fonds de secours à l'industrie et au commerce coopératifs des céréales ». Ces fonds étaient variables : de 1.278.943 levas à Lom, à 962 levas à Kazalagatch. Pour renforcer ces fonds, le Consortium préleva 10 pour 100 de ses bénéfices en 1921, soit 10.441.621 levas. En d'autres termes, presque toute l'attention de la Direction était concentrée sur le renforcement des Coopératives. A ce sujet, le conseil d'administration dans son rapport au Conseil des Ministres, s'exprime ainsi :

« Le Consortium a ouvert 12 comptoirs nouveaux dans les centres d'exportation situés sur le Danube et sur la mer Noire. Le nombre des agences a été augmenté de façon à permettre à tous Syndicats et Coopératives d'une région d'avoir des agents à eux. Tous ces comptoirs ont été mis entre les mains des Syndicats et des Coopératives agricoles. Il faut reconnaître que nous sommes arrivés à organiser ces agences depuis peu

de temps, principalement à cause de l'existence de désaccords entre les membres des Syndicats et des Coopératives. Les Syndicats et les Coopératives agricoles qui installaient des comptoirs, bien qu'ils ne fussent pas parfaitement préparés à un travail aussi délicat que celui qu'ils avaient à fournir (garde, conservation et réception des grains pour le Consortium) se sont tirés d'affaire à leur honneur ; ils ont livré aux acheteurs les denrées dans un parfait état, ce qui a renforcé la bonne opinion des preneurs étrangers sur la parfaite qualité des céréales fournies par le Consortium. »

Les résultats de la deuxième année d'activité du Consortium peuvent se résumer ainsi : 111.0 millions de kilogrammes de céréales ont été achetés, 88,5 millions ont été exportés. En d'autres termes, les affaires faites par le Consortium ont diminué sensiblement pendant la deuxième année : 60 millions de kilogrammes. Cette diminution, le conseil d'administration l'attribue aux causes suivantes : tout d'abord les commerçants boycottent le Consortium et ne lui vendent pas ; ensuite, de nombreux Syndicats et Coopératives se sont révélés non suffisamment préparés au travail que la loi leur confiait ; en outre, on a entrepris une lutte contre le Consortium et on a répandu le bruit qu'il devait être aboli ; et enfin la récolte de maïs a été mauvaise.

En échange de ses fournitures à l'étranger, le Consortium a reçu 37,3 millions de francs français contre 132,8 millions l'année précédente. Le montant de la valeur de toutes les céréales qui ont passé par ses mains s'est élevé à 378,3 millions de levas contre 564 millions l'année précédente. Il a été réalisé un bénéfice net de 104,4 millions de levas contre 153,1 l'année précédente. Ce bénéfice a été ainsi employé : 5 pour 100, soit 5,2 millions de levas aux banques d'État participantes ; 10 pour 100, soit 10,4 millions de levas aux Syndicats et Coopératives agricoles pour leur fonds de travail ; 25 pour 100, soit 26,1 millions de levas, ont été consacrés à la construction d'élévateurs et de silos à grains ; 60 pour 100, soit 62,2 millions de levas ont été répartis entre les producteurs paysans.

Comme nous l'avons dit, la durée d'existence du Consortium

ne fut que de deux ans. Si nous sommes enclin à reconnaître que l'un des buts poursuivis par le Consortium était de lutter contre l'exploitation à laquelle les intermédiaires soumettaient aussi bien le paysan producteur que le consommateur, nous sommes cependant convaincu que le Consortium laissait complètement de côté cette question ; il cherchait avant tout à renforcer les Syndicats agricoles, parce qu'ils étaient étroitement unis aux organisations politiques du parti au pouvoir à cette époque. Il vaut la peine de remarquer par exemple que la centrale de Sofia de ces Syndicats, le Magasin National Agricole, fondé tout au début en conformité parfaite avec les idées du parti sur la coopération, fut transformé en un établissement commercial pour le ravitaillement de Sofia. Il acheta des moulins, loua ceux qui existaient alors à Sofia et se trouva finalement le seul fournisseur de farines de la capitale. Et, en nous souvenant de ce que nous avons dit plus haut, nous nous raffermissons dans cette conviction, en considérant le fait que c'était la loi elle-même qui déterminait les prix des produits agricoles, et enlevait ainsi aux producteurs la possibilité de profiter des conjonctures extraordinairement favorables au commerce des céréales qui existaient après la guerre. Les Syndicats, de l'aveu même du conseil d'administration du Consortium, ne pouvaient pas s'assimiler la technique si difficile du commerce des céréales et bien qu'ils eussent des avances considérables à leur disposition, ils faisaient banqueroute. Presque tous terminaient leur carrière en laissant un découvert à la Banque Agricole de Bulgarie et jusqu'à présent ils n'ont pas pu s'acquitter de leurs dettes, et on a dû les inscrire au compte des pertes de la Banque.

L'institution de ce Consortium a été une expérience pour réorganiser tout le commerce des céréales en Bulgarie. Mais les circonstances n'étaient plus les mêmes que pendant les guerres, alors que l'État était obligé par la force des choses d'intervenir dans l'économie agricole en créant des organismes et en votant des lois spéciales. Au contraire, aussitôt après la guerre, de 1919 à 1921, notre agriculture pouvait bénéficier des conjonctures très favorables qui se présentaient à cette époque :

bonne récolte, prix élevés, existence de capitaux disponibles pour le développement du commerce. Si l'activité économique avait eu pleine liberté, notre paysan aurait pu en tirer de gros bénéfices et accumuler des réserves. Mais on voulait lutter contre la spéculation et cette réforme eut lieu dans ce but. Ses promoteurs étaient hantés par cette idée, en créant ce « monopole d'État », qu'il servait bien plus à opérer des poursuites qu'à organiser quelque chose. Il réalisa, il est vrai, des « bénéfices », mais s'il avait continué à fonctionner, étant donné la façon dont on créditait et dont on organisait des « Coopératives de commerce » paysannes inexpérimentées et mal organisées, cette expérience se serait terminée par un krach Le Consortium fut aboli, à la demande de la Commission des réparations. Cette intervention qui peut-être, si l'on ne considère que la souveraineté de l'État, n'était pas désirable, évita à notre pays la ruine du commerce des céréales.

§ 8. — La politique en faveur du village, phénomène particulier à la Bulgarie.

Dans les années qui suivirent la guerre, le Parlement bulgare fournit un grand travail de législation. Nous avons vu dans l'exposé précédent qui n'étudie que les principales réformes effectuées, combien divers furent les domaines où intervint le législateur. Les réformes étaient radicales. Elles ébranlaient les bases mêmes de la vie sociale et économique du pays ; elles faisaient chanceler des institutions séculaires ; elles compromettaient l'existence de relations ancestrales. Mais le plus caractéristique était qu'elles étaient dominées par la même considération : *les intérêts du village avant tout.* Les milieux dirigeants, à cette époque, étaient imprégnés de cette idée. Comme nous l'avons déjà vu, ils étaient en majorité originaires du village. Dans leur programme et leur action politique, ils avaient lutté pendant un quart de siècle en faveur du village, sans se soucier des possibilités de réalisation de leurs idées. Bien qu'elle soit petite, on remarque, dans notre contrée,

les mêmes rapports entre le village et la ville que eeux qui se rencontrent dans les pays plus avaneés au point de vue intellectuel. C'est dans les villes que se trouvent les éeoles, les institutions administratives, les tribunaux, les instituts de crédit, etc. ; dans la ville l'organisation est meilleure et plus développée et, naturellement, les eonditions de vie au point de vue intellectuel et matériel y sont plus favorables. Et il y avait aussi, en Bulgarie eomme en Oeeident, un eourant continuel d'émigration du village vers la ville, surtout des villages des Balkans et des petites villes vers les villes plus grandes situées le long du Danube ou de la mer. Dans beaueoup de villes situées le long du Danube, les eommerçants et les artisans avaient eonservé les traditions des villages des Balkans d'où ils étaient venus. Beaueoup d'autres villes telles que Dobriteh, Baltehik, Varna, Pleven, ete., grandissaient au détriment des villages plus ou moins proehes. En un mot, on pouvait eonstater en Bulgarie l'existence des mêmes phénomènes qui se produisent dans les pays d'une eulture plus avaneée. Mais, avec le eours du temps, les luttes politiques se développant, la population agrieole, c'est-à-dire la majorité, eommença à se dresser eontre la minorité, la population urbaine qui, plus cultivée, avait entre les mains la direction des institutions les plus importantes et gouvernait le pays. « Le paysan doit assumer le pouvoir, ear il constitue la majorité ; de plus, c'est lui le eréateur de toute la riehesse du pays », voilà l'idée fondamentale qui était en faveur dans le parti dénommé « Union Nationale Agrieole » qui, après la guerre, avait le pouvoir entre ses mains. On comprend dès lors aisément eomment et pourquoi domina l'idée : « le village d'abord ».

Mais les heures que le pays avait vécues pendant les sept années de guerre eontribuèrent aussi puissamment à favoriser le développement de eette idée, et à la faire passer dans la pratique. La caserne où des milliers de jeunes gens bulgares se trouvaient réunis ehaque année, fournissait bien aux jeunes gens du village et à eeux de la ville l'oeeasion de se trouver en contact. Mais eette vie commune n'était que de eourte durée et, des 16 à 18 mois passés à la easerne, il ne restait bientôt plus

qu'un faible souvenir. La guerre, qui mobilisa toutes les classes de la population et les amalgama en une armée unique, eut des conséquences beaucoup plus fortes à ce point de vue. Pendant de longues années, les paysans et les citadins, les riches et les pauvres, les gens instruits et les illettrés, les intellectuels et les travailleurs manuels vécurent ensemble dans la tranchée en première ligne ou plus à l'arrière. Devant la communauté d'un sort cruel, devant l'incertitude du lendemain avec devant les yeux le spectacle de la mort qui les atteignait tous sans distinction de classe sociale, tous se sentaient *égaux* : pareillement exposés à la mort, ils supportaient tous également la lourde tâche de défendre l'État. Nous n'avons pas l'intention de faire ressortir ici les divergences qui pouvaient exister entre les citoyens bulgares. Dans le passé de l'histoire, d'après la constitution et le système législatif, tous étaient égaux. Le peuple bulgare est du reste, comme nous le savons, démocratique par nature ; les citadins et les paysans sont tous proches l'un de l'autre. Cependant, les conditions de vie, l'instruction, les nécessités sociales, les situations des individus dans l'état civil et l'état militaire avaient créé des distinctions entre les citoyens, entre ceux qui étaient parvenus à un degré plus élevé de culture et ceux qui étaient restés plus en arrière ; ainsi s'étaient formées des catégories de citoyens séparés par des distances sociales plus ou moins grandes au village et à la ville. Nous pouvons affirmer que ces distinctions disparurent pendant la guerre ; tous ayant le sentiment d'être égaux, les paysans en vinrent à se poser la question : pourquoi ne pas rapprocher le village de la ville, pourquoi ne point exercer le pouvoir, ne serait-ce qu'à cause de notre supériorité numérique ?

Mais ceci n'aurait eu aucune conséquence s'il n'y avait pas eu dans le parti au pouvoir une tendance à accuser l'intellectuel de la ville. Dans les grandes discussions qui avaient lieu sur les causes de la catastrophe, le parti au pouvoir accusait constamment les intellectuels d'être les seuls coupables de la guerre dont nous supportions les conséquences. Et comme « les anciens partis », comme on les appelait alors, fauteurs de la

catastrophe, existaient toujours, le nouveau Gouvernement cherchait à les anéantir et à établir pour toujours dans le pays un Gouvernement agricole.

Tel était l'état d'esprit dans les milieux politiques, il exerçait son influence sur tous, et affermissait la conviction qu'un Gouvernement agricole, non seulement était possible, mais encore qu'il ne pouvait être qu'un bienfait pour le pays. On allait jusqu'à éviter, par exemple, dans la rédaction de la loi sur la nouvelle administration de la ville de Sofia, le terme de « ville », et on se servit de l'expression « *municipalité de la capitale* ». Il n'était pas rare d'entendre proclamer par les éléments autorisés d'alors que même la capitale devait être transformée en un village. Mais cela, il est vrai, était surtout le fait de manifestations locales. Le plus important était que, dans cette hantise du village, on ramenait toutes les questions économiques à la question paysanne, et qu'on excitait les passions contre les institutions créées dans les villes. Le Gouvernement agraire s'imaginait qu'un système économique pouvait de nos jours subsister sans le concours du commerçant : il déploya tous ses efforts pour le faire disparaître. Il pensait qu'on pouvait aisément se passer du banquier et de toutes les autres institutions de crédit et d'échange ; par contre on renforçait le système étatique de crédit, dont la puissance avait augmenté sans cesse depuis 50 ans. Pour lutter contre le négoce en honneur dans le pays depuis de longues années, on encourageait la création de nouvelles organisations basées sur le principe de la coopération. Le commerce des céréales, l'achat des instruments et des outils agricoles, l'achat de toutes les marchandises en général, même celles d'un usage personnel, cessaient d'être effectués par les méthodes jusque-là en cours et devenaient le monopole des Coopératives, de Syndicats pour le commerce des céréales, des instruments agricoles, etc., ayant une centrale dont l'administration et le siège étaient à Sofia et entre les mains de personnalités marquantes du parti au pouvoir. Quand, plus tard, l'historien s'efforcera de caractériser la direction des efforts des sphères gouvernementales pour introduire le principe de l'étatisation dans le commerce et les institutions

commerciales, il ne pourra en trouver la cause que dans l'influence de l'idée : « le village avant tout ».

Avant et surtout après la guerre, ces même sphères dénonçaient chez le commerçant et le capitaliste les bénéfices que ceux-ci réalisaient par leur activité dans les affaires. Il est indiscutable que dans les rapports, les échanges entre le village et la ville, l'usurier jouait un grand rôle : il entravait le développement du ménage agricole. Mais après la lutte qu'avait entreprise l'État lui-même pour organiser plus rationnellement le crédit à la campagne en faveur des Coopératives et des industries, la situation, déjà à la veille de la guerre, était complètement modifiée. Mais dans les esprits, tout était inchangé. Il faut dire aussi que, pendant la guerre, on avait assisté à des enrichissements nombreux et rapides. Tout cela causait de l'irritation et il aurait fallu quelques précautions pour donner satisfaction à l'opinion publique. Mais il est incontestable que, dans les mesures prises par le Gouvernement, dans les idées qu'on s'efforçait d'inculquer, se manifestait quelque chose de plus particulier : une horreur très nette du capital producteur de biens et de bénéfices. Et, dans son effort pour rejeter le système capitaliste, qui peu à peu s'était mis à dominer notre vie économique, le parti au pouvoir faisait ressortir toujours davantage l'importance primordiale du travail comme créateur de toutes richesses. Chez tous les dirigeants du parti alors au pouvoir, il y avait cette idée plus ou moins nettement conçue : toute la richesse du pays devait, à l'exemple du village, provenir du travail. Ceci n'est pas nouveau dans les théories économiques, mais chez nos dirigeants, cette idée prenait une forme inexacte, et surtout ils ne voyaient pas bien comment elle pouvait passer dans la pratique. Ils désiraient, et cela semblait rationnel et séduisant, remplacer la ferme du grand propriétaire agriculteur par « l'économie agricole à exploitation individuelle » de l'agriculteur-paysan. Ils désiraient faire du travail individuel la base de toute production, et arriver à répartir les fruits de ce travail uniquement parmi les travailleurs ; les routes, les voies ferrées, les ponts, les installations hydrauliques et les autres grands établissements publics

devaient être construits grâce au travail de chaque citoyen. Mais tout cela décelait une notion imparfaite des forces et des facteurs économiques de la vie contemporaine, ainsi que de leur importance relative. Ils n'adaptaient pas leurs idées aux conditions nécessaires au progrès économique dans le monde moderne. Et pour tous ces motifs, dans toutes les mesures prises, on commettait de grosses erreurs.

Dans un avenir éloigné, il se peut que l'historien ou l'homme de science qui étudiera cette période donne quelque approbation à cette idée — « vers le village » — et aux mesures et aux réformes qui en furent la conséquence. Mais il est indubitable que le contemporain de cette période a été soumis à beaucoup d'épreuves et de souffrances, par suite du manque de mesure dans les procédés employés pour introduire ces réformes. Les discours des notabilités excitaient les esprits au village. Ces réformes donnaient à la population l'assurance que le village pouvait l'emporter sur la ville, et l'on vit, sans qu'il y ait eu de révolution, des bandes organisées de villageois, appartenant au parti au pouvoir et portant ses insignes, attaquer les magasins dans les villes, dévaster certains établissements, des imprimeries, etc. Mais ce qui est surtout mémorable, c'est que les politiciens du parti au pouvoir, pour affermir leur position, entreprirent une lutte acharnée contre les intellectuels, et ceci amena évidemment une tension considérable dans les rapports entre le village et la ville, entre les illettrés et les intellectuels.

Cette politique en faveur du village ne fit qu'anéantir le crédit, diminuer les forces productives du pays, et, au lieu d'affermir l'idée de la coopération, elle tua la foi du peuple même dans les bienfaits de l'action coopérative. Elle ne peut être justifiée peut-être que par l'état morbide et les souffrances du peuple, causés par la catastrophe et les lourdes conséquences qu'elle avait eues.

CHAPITRE XI

Les conséquences directes des guerres dans la situation économique de la Bulgarie

§ 1. — Les circonstances favorables à la vie économique du pays après la signature de la paix. La politique et l'économie. Désorganisation de la vie économique. Désorganisation des moyens de transport. Le déclin du commerce.

La Bulgarie était, parmi les pays qui avaient fait la guerre, un de ceux dont les forces économiques avaient été atteintes le moins profondément. La guerre avait, il est vrai, épuisé les richesses du pays, ici peut-être plus que partout ailleurs, mais par contre, la force productive de la population, presque exclusivement paysanne, avait été conservée. La Bulgarie n'avait subi aucune destruction, n'avait vu aucun de ses villages incendié du fait de la guerre. Le bétail lui-même, quoiqu'il eût été réquisitionné pour les besoins des armées, soit nationales, soit alliées, bien qu'on en eût fait une consommation de beaucoup supérieure à la normale, avait conservé sa force de travail indispensable aux travaux de l'agriculture. L'agriculture et le bétail se trouvaient donc chez nous, après la guerre, dans une situation beaucoup plus avantageuse que dans de nombreux pays voisins. Ceci est dû, non seulement à ce que les forces productives du pays avaient été épargnées, mais aussi au fait que, pour les nombreux motifs que nous avons étudiés en détail dans les pages précédentes, la population disposait après la guerre, grâce à son épargne et à sa sobriété, de plus de ressources, dont elle utilisa la majeure partie, soit à acheter

des terres, soit à augmenter son matériel agricole et son cheptel. Certes, il serait difficile de soutenir que les forces productives de la nation n'avaient pas subi d'atteintes sensibles, étant donné les nombreuses victimes qu'avait faites la guerre. Comme nous l'avons vu dans les paragraphes précédents, la Bulgarie avait eu pendant la guerre balkanique plus de 150.000 soldats tués et blessés. Et pendant la guerre mondiale on comptait plus de 100.000 hommes tués ; y compris les blessés, on évaluait le nombre des victimes à près de 300.000. Malgré tout cela, nos ménages paysans retrouvaient rapidement leur activité d'avant-guerre, tant en vertu de l'instinct de conservation que dans leur désir de travailler pour leur intérêt. Aussi, on peut admettre que le ménage agricole étudié individuellement n'avait pas été atteint profondément par la guerre, ou plus exactement, était en état de se relever rapidement de ses ruines. En outre, les prix des produits agricoles favorables au producteur donnaient à celui-ci une énergie plus grande encore. Ceci se voyait surtout dans ses efforts à entreprendre la culture de nouvelles plantes, vignes, plantes oléagineuses nombreuses et diverses, et plus tard même le coton. Dans les premières années qui suivirent la guerre, des centaines d'hectares de terres furent défrichés et aménagés pour la culture de la vigne.

En présence de ces conjonctures favorables, il était juste de s'attendre à voir redoubler l'activité économique. Mais à cette époque, notre pays se trouvait dans un état d'esprit particulier. Les souffrances endurées pendant la guerre par des milliers de soldats avaient provoqué un mécontentement qui se traduisait par un violent désir de demander des explications sur les erreurs commises, de se venger et de poursuivre ceux que les soldats considéraient comme coupables d'avoir provoqué la guerre et d'être la cause de leurs souffrances. Ces dispositions d'esprit furent savamment utilisées par quelques politiciens, surtout par les communistes qui parvinrent facilement et dans un bref délai, à capter la confiance de toute notre population urbaine et rurale. Mais cet état d'esprit aurait pu disparaître rapidement s'il n'avait trouvé un écho dans le Gouvernement lui-même ; et pendant toute une longue période,

l'activité du Gouvernement fut absorbée par ces conflits politiques.

Il ne faut pas s'étonner dans ces conditions, si l'activité économique du pays, qui aurait pu se développer grâce aux conjonctures favorables de l'époque, fut paralysée peu à peu. Le Bulgare perdit par degrés la foi dans le lendemain ; il n'était plus certain de rester en possession des biens qu'il avait acquis, grâce à son activité. Ce fut surtout la loi votée à cette époque contre les personnes enrichies illégalement qui fut grave de conséquences ; en vertu de cette loi, toutes les personnes suspectes étaient arrêtées et condamnées, parfois sans instruction judiciaire préalable, fait contraire à notre constitution et au droit des gens. La loi avait même un *effet rétroactif*, ce qui ne s'était jamais vu dans la législation bulgare. Tout cela naturellement paralysait les initiatives privées ; la vie économique de tout le pays fut complètement désorganisée. Il faut reconnaître que dans toutes les mesures prises alors par le Gouvernement apparaissait le souci évident d'accorder satisfaction et protection à la population agricole, de redonner au travail son caractère de facteur essentiel dans la vie économique. Mais on alla trop loin : toutes les mesures prises, toutes les exhortations gouvernementales étaient une persécution du capital.

A ces causes d'ordre moral, s'en ajoutèrent d'autres d'ordre matériel encore plus néfastes pour l'harmonie économique qui s'était établie dans le pays au cours de plus de 40 années.

Après la signature de la paix en août 1919, la Bulgarie se retrouvait avec des frontières sensiblement différentes de celles qu'elle avait eues avant les guerres. On lui avait enlevé une grande partie de la Dobroudja méridionale et, à l'occident, vers la Serbie, de vastes provinces avec la ville limitrophe de Tzaribrod où étaient établis ses services douaniers, etc., ville importante pour le commerce bulgare. On lui avait enlevé aussi quelques-unes de ses provinces méridionales de Thrace, aussi la ville de Stroumitza et ses fertiles environs. Mais surtout, on lui avait arraché toute la partie méridionale de son territoire, celle qui s'étendait le long de la mer Égée.

La perte de ces provinces, qui n'étaient pas très étendues en superficie (11.278 km^2), eut toutefois comme conséquence une modification radicale de l'activité économique du pays. Dans le cours des six années qui avaient suivi 1913, la partie de la Thrace qui descendait jusqu'à la mer Égée et qui comprenait des villes importantes situées soit au bord de la mer, comme Dédéagatch, soit à l'intérieur, où elles étaient des centres du commerce du tabac comme Gumuldjina et Xanthic, s'était solidement unie à la Bulgarie, et sa vie économique s'était intimement fondue à celle du pays. L'annexion de ce territoire avait provoqué un afflux d'éléments bulgares, commerçants et simples particuliers. Pendant ces six années, les villes de Dédéagatch, Gumuldjina et Xanthie avaient complètement changé de physionomie. Les éléments actifs au point de vue économique étaient surtout apportés par les Bulgares ; ceux-ci avaient développé les relations entre leur ancien pays et les régions côtières de la mer Égée, ce qui avait ouvert de nouvelles voies au commerce bulgare. Les rapports commerciaux s'étaient renforcés d'autant plus vite que la Thrace produisait des choses très différentes de ce qu'on trouvait dans les limites de l'ancienne Bulgarie ; la Thrace avait besoin par exemple de grandes quantités de céréales pour son alimentation, de bois pour ses constructions, de charbon de terre, etc. ; elle pouvait s'approvisionner de tout cela dans la vieille Bulgarie.

Après la guerre, les commerçants et les capitalistes qui, de Bulgarie, étaient venus s'établir en Thrace, retournèrent à leur pays d'origine, et le commerce bulgare qui avait été concentré dans les grandes villes disparut complètement ; il s'agissait de trouver de nouveaux débouchés, de nouvelles voies de communication. Mais ceci demandait du temps et des sacrifices de la part des commerçants, ils durent consacrer des capitaux neufs à leur nouvel établissement. Le pays n'était plus assez riche pour subvenir à ces nouvelles dépenses.

Lorsqu'il est question de l'activité économique en Bulgarie après la guerre, il ne faut pas perdre de vue la désorganisation des chemins de fer. Ceux-ci avaient dû faire face pendant toute

la durée de la guerre à un service écrasant, et ils en avaient sérieusement souffert. Une grande partie des dépôts de wagons, de locomotives, etc., était restée dans les provinces annexées. L'armée d'occupation, qui s'était installée dans le pays et qui réquisitionnait les chemins de fer pour ses besoins personnels, réduisait encore les possibilités d'action. Aussi les chemins de fer de l'État bulgare se trouvaient-ils après la guerre dans une situation bien plus mauvaise que pendant la guerre elle-même. Selon les estimations de la direction des chemins de fer, sur 7.251 wagons que nous possédions, 2.358 wagons étaient restés dans les provinces perdues ou avaient été pris par les États voisins vainqueurs. Il faut en outre remarquer que ce qui restait était arrivé à un très grand degré d'usure ; tout cela était en grande partie inutilisable ou exigeait de grosses réparations. Nous passons sous silence la fatigue du personnel qui avait rempli ses fonctions pendant la guerre avec une ardeur et un dévouement admirables. Ajoutons à cela l'état d'esprit en général, les idées qui se faisaient jour à cette époque, s'emparaient plus ou moins profondément des cheminots, et ne pouvaient avoir que de fâcheuses répercussions sur leur énergie et leurs capacités de travail : aussi, ces moyens de communication, les plus importants de tous, étaient-ils complètement désorganisés. Certes, le Gouvernement prenait des mesures pour remonter le matériel roulant, améliorer les gares, remettre en état les voies, posant de nouvelles traverses et de nouveaux rails, remblayant les talus et réparant les ponts, etc. mais les résultats de ces efforts restaient assez médiocres. Nous pouvons même dire qu'aujourd'hui encore, tout le nécessaire n'a pas été fait pour rétablir les chemins de fer dans l'état où ils se trouvaient avant les guerres. Nous devons enfin ajouter la grève des cheminots en 1919-1920, qui causa de graves préjudices au peu qui avait été sauvegardé en personnel et en matériel roulant, et eut des conséquences morales désastreuses.

Malgré toutes ces difficultés cependant, on vit apparaître de sensibles modifications dans les chemins de fer de l'État bulgare pendant l'année 1921 ; de jour en jour, leur capacité de

travail augmenta. Les quelques chiffres suivants, indiquant l'accroissement du capital investi dans les chemins de fer de l'État bulgare, montrent quels sacrifices fit l'État pour améliorer ses voies ferrées.

Années	Capital investi en millions de levas-or		
	Dans les voies ferrées	Dans le matériel roulant	Au total
1914	284	48	332
1919	302	72	374
1920	309	75	384
1921	343	254	597

Il faut naturellement prendre en considération la diminution de la puissance d'achat du lev depuis l'année 1919.

A ces causes intérieures de désorganisation de la vie économique et commerciale en Bulgarie, nous devons en ajouter d'autres qui, elles, sont extérieures. Jusqu'à la guerre, le commerce bulgare avait établi progressivement ses voies sur la mer Noire et le Danube. Le commerçant bulgare, exportateur et importateur, s'était créé des relations déterminées et permanentes avec des maisons étrangères dans les différents États de l'Europe, et il avait réussi à obtenir un crédit stable. Les guerres modifièrent ces relations. L'Allemagne, qui est le pays exportant le plus en Bulgarie, traversait une crise aiguë de production. L'Autriche de son côté, qui occupait la seconde place dans le commerce bulgare, et qui s'était créé des relations solides et suivies avec les commerçants bulgares, était démembrée ; il était difficile de renouer avec elle des relations commerciales. La France et la Belgique qui, avant la guerre, entretenaient des rapports étroits avec la Bulgarie, manifestèrent dans les premiers temps, en qualité de pays vainqueurs, des dispositions beaucoup moins favorables à notre égard. Il n'y eut qu'un seul pays pour s'empresser d'entrer en relations d'affaires avec la Bulgarie, ce fut l'Italie. Sans tenir

compte de la guerre qui venait de se dérouler, elle dirigea la première son exportation vers les ports bulgares, et importa chez nous beaucoup de produits, surtout des produits textiles, dont nous avions un très grand besoin aussitôt après la guerre. En examinant les chiffres du commerce extérieur de la Bulgarie, nous pouvons voir que, dans l'importation, l'Italie a conservé jusqu'aujourd'hui la ferme position qu'elle a conquise alors. En outre, aussitôt après la guerre, le capital italien apparut en Bulgarie et, pour la première fois, on vit dans le pays une banque italo-bulgare, fondée par la Banca Commerciale Italiana de Milan. Il faut aussi tenir compte de la question de la liquidation des engagements commerciaux qui avaient été pris avec ces États. En Angleterre et en France, les créances des commerçants bulgares et les dépôts des particuliers dans les banques anglaises avaient été mis sous séquestre. En vertu du Traité de paix de Neuilly, l'État bulgare conclut avec la France une convention spéciale, d'après laquelle notre pays émettait des obligations à intérêts pour le paiement et la liquidation des créances que les particuliers français pouvaient avoir sur les commerçants ou établissements bulgares.

Pour compléter ce tableau, nous devons aussi signaler qu'en conséquence du traité de paix, on institua des Tribunaux d'arbitrage entre la Bulgarie et l'Italie, la France, la Belgique et l'Angleterre. Ces tribunaux étaient chargés du contentieux entre les sujets des États vainqueurs et les commerçants, les établissements ou l'État bulgares. Étant donné l'atmosphère particulière dans laquelle fonctionnaient ces Tribunaux d'arbitrage, il devait inévitablement s'y manifester souvent des dispositions peu avantageuses pour les intérêts bulgares.

Tout cela avait naturellement de grandes répercussions sur l'orientation du commerce bulgare. Beaucoup de l'ancien négoce fut remplacé par du nouveau. Sous ce rapport les commerçants et industriels de Tchécoslovaquie jouèrent un rôle particulièrement important ; ils parvinrent parmi les premiers à renouer leurs relations avec leurs clients bulgares. Mais cela constituait des manifestations économiques d'un caractère morbide, provoquant des réactions négatives de la part de la

Bulgarie déjà bien épuisée sans cela. Et dans toutes les tentatives que s'efforçait de faire le pays, on sentait la difficulté et l'hésitation, on sentait combien il lui était rude de retrouver une vie nouvelle.

§ 2. — La politique douanière de la Bulgarie après la guerre. La réglementation de l'importation ; l'augmentation des droits d'entrée; les prohibitions. L'augmentation des tarifs d'exportation.

La guerre et les grandes souffrances qu'elle avait apportées, en provoquant la pénurie et même la disette de certains produits, contribuèrent à renforcer en Bulgarie la conviction qu'il était indispensable que le pays vécût enfermé en lui-même, qu'il garantît son existence par ses propres moyens, qu'il s'isolât. Notre patrie est petite, il est vrai, mais elle peut établir un plan d'économie tel que ses besoins soient satisfaits presque uniquement par elle-même. Par conséquent, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on y ait vu naître l'idée d'organiser la vie économique de telle façon que les frontières fermées du pays restassent fermées.

Avant les guerres, l'État bulgare avait éprouvé des difficultés à établir sa politique douanière, parce qu'elle était astreinte à observer les clauses du Traité de Berlin. En conséquence de celui-ci, elle avait dû adhérer sans aucune réserve aux traités de commerce que la Turquie avait conclus avec les pays européens dans les années 60 du XIXe siècle. Pour obtenir plus de liberté et établir un tarif douanier individuel, la Bulgarie avait eu à surmonter de nombreuses difficultés et à passer par beaucoup d'étapes. Quelques-uns de ces efforts présenteront de l'intérêt pour le lecteur, et nous allons nous y arrêter quelques instants.

Conformément aux engagements pris par la Turquie, la Bulgarie n'avait pas le droit de frapper les marchandises d'importation d'un droit d'entrée supérieur aux 8 pour 100 de leur valeur. Les nombreux intérêts économiques et fiscaux de

la Bulgarie obligèrent celle-ci à s'élever contre ces clauses, et à demander à chacun des États intéressés son accord à une augmentation de cette taxe. Mais les pourparlers entrepris n'avançaient que très lentement. Ce n'est par exemple qu'en 1889 que nous parvînmes à signer avec l'Angleterre un accord en vertu duquel les produits anglais étaient soumis à un droit d'entrée de 1 /2 pour 100 supérieur au taux fixé précédemment, c'est-à-dire à 8 1 /2 pour 100 de leur valeur. Plus tard adhérèrent aussi à cet accord, la France, l'Allemagne, l'Autriche et d'autres États. Quelques années plus tard, en 1895, les mêmes pays européens consentirent à voir les droits d'entrée portés à 10 1 /2 pour 100 de la valeur de la marchandise importée. En 1896, on autorisa la Bulgarie à entrer en relations avec chaque État séparément, et à conclure des accords de commerce avec les pays intéressés. Étant donné que parmi les pays européens, l'État le plus intéressé dans l'importation en Bulgarie était alors l'Autriche, c'est avec ce pays qu'on chercha tout d'abord à signer une convention commerciale. Après de longs pourparlers, on parvint à obtenir le droit d'imposer quelques marchandises spéciales de 14 pour 100 de leur valeur. Le contrat passé avec l'Autriche fut suivi d'autres du même genre, conclus avec la Russie, la France, la Serbie, l'Angleterre et l'Italie ; plus tard, des conventions analogues furent signées également avec l'Allemagne, les États-Unis, la Suisse, la Grèce, etc.

Comme le contrat conclu par la Bulgarie avec l'Autriche, et d'autres États, en 1896-1897, parvenait à expiration vers 1903, la Bulgarie songea à entreprendre de nouveaux pourparlers. Elle élabora, avec le concours d'un grand nombre d'employés et d'hommes publics compétents, son premier tarif douanier qui fut promulgué sous la forme d'une loi au mois de décembre 1904. En prenant ce tarif douanier pour base, des pourparlers furent engagés avec les pays d'Europe, et des accords commerciaux furent conclus. Cette fois l'Autriche resta au second plan et le premier traité de commerce fut conclu avec l'Allemagne en 1905. Des conventions du même genre furent signées pendant la même année avec l'Angleterre, la France et l'Italie, et un peu plus tard avec quelques autres

pays européens. Les autres pays, dont les États-Unis, obtinrent le régime de la nation la plus favorisée. De sorte qu'aux approches de la guerre, la Bulgarie avait signé des conventions commerciales indépendantes, qui étaient déjà en vigueur, et elle possédait un tarif douanier relativement bien développé. Bien qu'elle fût encore vassale de la Turquie, elle était placée sous ce rapport sur la base d'un État indépendant. Son régime douanier pouvait se résumer ainsi : d'une part elle était soumise à des conventions particulières ; d'autre part, elle était tenue, envers certains pays, à leur assurer le régime de la nation la plus favorisée ; enfin, elle possédait un tarif autonome.

Cette organisation des tarifs douaniers fut détruite par suite des guerres. La guerre balkanique obligea la Bulgarie à suspendre l'application de la convention avec la Turquie. Cette suspension ne dura guère, car le 16 septembre 1913, la convention rentra en vigueur pour une durée d'un an et le 17 septembre 1914 fut signée une nouvelle convention douanière qui portait de 11 à 15 pour 100 les droits d'entrée des marchandises bulgares en Turquie.

Les relations douanières de la Bulgarie avec la Serbie, la Grèce, le Monténégro et la Roumanie n'étaient pas moins mauvaises. Le traité de paix de Bucarest les rétablit en partie, mais sur une base déjà tout autre. Ainsi les marchandises venant de Serbie et du Monténégro étaient soumises au régime autonome ; à celles qui provenaient de l'île de Crète (Candie) et d'autres pays annexés à la Grèce, on appliquait le tarif conventionnel ; et, enfin, à celles qui provenaient des îles turques occupées par les troupes grecques, on appliquait le régime auquel étaient soumis les produits turcs.

Quand la grande guerre éclata, la Bulgarie avait signé avec les pays belligérants des traités commerciaux réguliers, qui devaient expirer le 31 décembre 1917. Évidemment ces traités furent alors suspendus. Cependant la Bulgarie n'admit point cette suspension : bien qu'en état de guerre avec ces pays, elle continuait à observer pour leurs marchandises les clauses des traités qui avaient été conclus ; et plus tard même, quelques-uns des avantages qui avaient été accordés à l'Allemagne alliée

furent concédés aussi aux autres pays belligérants. Ce n'est qu'au mois de janvier 1918, lorsque les conventions vinrent à expiration, que fut donné l'ordre aux douanes de taxer les marchandises suivant les prescriptions du tarif autonome. Il ne restait en vigueur que le contrat passé entre la Bulgarie et l'Allemagne, lequel fut prorogé d'un commun accord par un décret du Conseil des ministres du 25 juillet 1917. Par ce décret, les contrats passés avec les pays belligérants étaient annulés ; la France du reste avait déjà dénoncé, le 14 janvier 1917, le traité de commerce qu'elle avait signé avec la Bulgarie. Cependant ces traités restaient en vigueur pour les marchandises des pays alliés et des États neutres. Ainsi, les marchandises de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, des États-Unis, de la Suisse, du Danemark, de la Hollande, de l'Espagne et du Portugal étaient soumises au tarif douanier conventionnel, établi par les traités de commerce signés avant la guerre, tant avec l'Allemagne qu'avec les États belligérants.

Après la guerre, il y eut quelques modifications dans notre politique douanière. En particulier en mars 1919, on appliquait aux marchandises des pays amis et neutres les clauses du traité avec l'Allemagne. Un peu plus tard cependant, le 15 avril de la même année, l'application du traité avec l'Allemagne fut suspendue et la Bulgarie, ainsi libérée de tout engagement, appliqua le tarif douanier autonome de 1904. Le Traité de paix de Neuilly du mois d'août 1920, imposa à la Bulgarie l'obligation de ne point soumettre les marchandises provenant des pays de l'Entente à des taxes ou droits plus élevés que ceux qui frapperaient les produits du pays le plus favorisé ; et de ne frapper les marchandises de ces États d'aucune prohibition ou restriction qui ne fût point applicable à tous les autres. En général, on nous interdisait de prendre aucune mesure douanière contre les marchandises des pays de l'Entente sans qu'elle fût appliquée à un autre État. En conséquence du Traité de paix de Neuilly, la Bulgarie avait déjà en 1920 deux régimes douaniers : régime conventionnel, résultant des traités commerciaux conclus avant le 28 juillet 1914 et applicable aux pays de l'Entente, et régime autonome basé sur le tarif douanier général

de 1904, prévoyant des droits de douane qui avaient été doublés depuis 1918. Le Gouvernement bulgare essayait cependant d'unifier tout cela; il entra en pourparlers avec les États neutres et amis pour la conclusion de traités basés sur le principe de la nation la plus favorisée. Des traités de ce genre furent conclus avec la Hollande, les États-Unis, la Suisse, l'Autriche, l'Allemagne ; ils venaient à expiration le 9 août 1921.

Étant donné que conformément au traité de paix, le régime de faveur accordé aux États de l'Entente disparut le 9 août 1921, à partir de cette date le Gouvernement appliqua à tous les États sans distinction son tarif douanier de 1904 avec les rectifications et compléments qui y avaient été apportés dans le cours des années suivantes. Malgré tout cela, sur la demande de nombreux États, on signa, avec divers pays, des traités particuliers, basés sur le principe de la nation la plus favorisée.

Pendant ce temps, le Gouvernement bulgare élaborait un nouveau tarif douanier d'importation, qui fut mis à l'étude et présenté à la ratification du Parlement ; il entra en vigueur le 11 avril 1922 par l'effet d'une loi spéciale. En établissant ce nouveau régime douanier, le législateur avait eu en vue l'intérêt du fisc et la protection de l'industrie nationale. L'État s'efforçait d'une part d'en faire une source de revenus plus considérables pour le Trésor, et d'autre part de défendre en même temps les intérêts de l'industrie nationale. Dans l'établissement de ce tarif, on avait pris comme base le principe suivant : les matières premières, les métaux, etc., étaient affranchis de tous droits d'importation, ou n'étaient frappés que de taxes minimes, ce qui donnait à l'industrie nationale la possibilité d'accroître sa production ; quant aux produits manufacturés, on prévoyait des droits élevés, surtout sur les articles qui pouvaient être fabriqués dans le pays. La protection douanière était efficace, surtout en ce qui concernait les articles de confection, lingerie et vêtements. Quant aux marchandises de luxe, les droits d'entrée furent majorés sensiblement. Mais on ne s'en tint pas là. La loi du 17 janvier 1924 augmenta encore ces droits et surtout prohiba l'importation de nom-

breuses marchandises, fruits, conserves, produits sucrés, chocolat, boissons alcoolisées et produits de luxe, articles de toilette, etc.

Bien entendu, les résultats obtenus par cette politique ne furent pas tout à fait ceux que le législateur escomptait. Grâce aux droits de douane, des industries nouvelles apparurent en grand nombre pour la première fois dans le pays, mais les prohibitions n'eurent pas les effets qu'on en attendait. Selon l'aveu même des autorités douanières, un grand nombre de ces marchandises (soieries par exemple) pénétraient par fraude dans le pays. En outre, aussitôt après la guerre, la Bulgarie avait été soumise au contrôle d'un grand nombre d'organisations militaires et autres qui jouissaient de l'exterritorialité, et les autorités douanières bulgares ne pouvaient que très difficilement exercer leur contrôle. Au point de vue fiscal, les résultants étaient plus sensibles. Ainsi, selon les données fournies par le Ministère des Finances, pendant les années 1921-1922, c'est-à-dire jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau tarif, les douanes apportèrent au Trésor un revenu de 43,9 millions de levas-or. Pendant l'année fiscale 1922-1923, ces revenus s'élevèrent à 88,7 millions de levas-or; et en 1925-1926, à 132,3 millions. Malgré la crise que traverse le pays, les revenus provenant des droits de douane ont conservé jusqu'aujourd'hui la plus grande stabilité.

La Commission des Réparations, ayant vu dans les taxes douanières la source la plus sûre des revenus de la Bulgarie, les a pris comme caution des paiements à effectuer aux États vainqueurs, et cela constitue un sérieux obstacle à l'évolution de la politique douanière de la Bulgarie.

La politique suivie par la Bulgarie en matière de douane eut des conséquences sur les droits d'exportation également. Étant donné que le pays exporte surtout des produits bruts ou demi-manufacturés, que l'exportation intéresse presque toute la population ouvrière et agricole, il est naturel de soutenir qu'il n'y a pas lieu d'établir des droits d'exportation. C'est tout au plus si on peut en admettre de très légers pour couvrir les frais de manipulation des marchandises. Et effec-

tivement depuis l'affranchissement jusqu'à la guerre avec la Turquie, les droits d'exportation n'avaient pas dépassé 1 pour 100 de la valeur de la marchandise. En 1911 et 1912, ces droits subirent une majoration, mais de 1/2 pour 100 seulement. Mais après la guerre, pour des raisons d'ordre social (ravitaillement de la population), on prohiba à maintes reprises l'exportation de certains produits agricoles. Ainsi, par exemple, la loi du 4 janvier 1921 prohiba l'exportation du gros bétail, des jeunes brebis, des produits lactés et de quelques produits métallurgiques et industriels. Sur d'autres produits, les droits de douane d'exportation furent majorés, par exemple les droits sur les œufs, la farine, les fruits, le charbon de bois, etc. On peut dire que ces fluctuations ont continué à se produire jusqu'aujourd'hui. Il y eut des moments où les droits d'exportation des céréales et de la farine atteignirent 6,10 pour 100 ; d'autres où l'exportation en était prohibée. Ce n'est guère qu'à partir de 1925 que l'on commença à diminuer progressivement les droits d'exportation. Ainsi, la loi de février 1925 affranchit de tous droits d'exportation le sucre, les ceps de vigne; sur les minerais et les produits métallurgiques demi-manufacturés, on établit un droit *ad valorem* de 1 pour 100. En septembre 1925, on affranchit les fruits frais de droits d'exportation. En janvier 1926, il en fut de même du tabac brut. Les droits d'exportation furent réduits en mai 1926 de 6 à 1 pour 100. Au mois d'avril 1927, on affranchit le vin, l'eau-de-vie, le vin sans alcool, la marmelade, etc.

L'étude de ces modifications conduit à la conclusion que l'État s'est guidé sur le principe d'accroître les conditions favorables à l'exportation bulgare qui, comme nous l'avons déjà dit, comprend surtout des produits agricoles. Et en 1927, lors de la grande conférence qui eut lieu à la Société des Nations pour la suppression des barrières au commerce, la Bulgarie signa le procès-verbal par lequel les États mentionnés se déclaraient d'accord pour supprimer, dans leurs règlements concernant l'importation et l'exportation des marchandises, toutes les prohibitions et en général tout ce qui pouvait faire obstacle au libre développement du commerce.

§ 3. — Dépréciation de la monnaie ; effondrement du capital national. Loi contre les profiteurs de la guerre ; les poursuites et les procès. Évasion des capitaux. Désorganisation de l'activité économique du pays. Baisse du crédit. L'usure.

La conséquence la plus malheureuse de la guerre au point de vue économique fut la dépréciation de la monnaie nationale. Elle fut d'autant plus sensible qu'elle était inattendue, et qu'elle survint tout d'un coup. Nous avons vu que la guerre balkanique, qui avait nécessité beaucoup de sacrifices en argent de la part de l'État, n'avait causé que des fluctuations relativement faibles du cours de la monnaie. C'est peut-être à cause de ceci que pendant la guerre mondiale, l'État et les financiers privés ne portèrent qu'un faible intérêt au sort du lev bulgare. L'État bulgare ne trouva même pas utile de promulguer une loi imposant le cours obligatoire de la monnaie. Ce n'est qu'après la fin de la guerre, en 1919, que fut votée une loi suspendant l'échange du billet de banque contre sa valeur en métal, c'est-à-dire instituant le cours forcé de la monnaie. En ce qui concerne la Bulgarie, ceci aurait été d'autant plus facile que l'importation avait diminué et que l'exportation augmentait sans cesse par suite des grands stocks de tabacs qu'on envoyait à l'étranger ; il n'aurait pas été difficile, ni à la Banque Nationale de Bulgarie, ni à l'État, ni aux particuliers, de constituer des réserves de monnaies étrangères des pays neutres, soit en Suisse, soit en Hollande. Et quelques membres de l'opposition firent remarquer au Parlement, à maintes reprises à cette époque, que l'État et la Banque Nationale de Bulgarie devaient se munir de réserves de monnaie suisse. Mais on n'en tint aucun compte. Bien plus : ce que nous possédions de valeurs étrangères fut entièrement converti en marks allemands et en couronnes autrichiennes : on connaît le sort que subirent ces deux monnaies.

Aujourd'hui, après la catastrophe subie par la monnaie bulgare, toute cette critique est entièrement justifiée. Mais il faut reconnaître que pendant la durée de la guerre, la monnaie bulgare se maintint à un cours assez élevé, supérieur même à

celui de la couronne autrichienne et du mark allemand. Ceci s'explique, comme nous l'avons vu, par le fait que les billets de banque émis par la Banque Nationale de Bulgarie pendant la durée de la guerre étaient suffisamment garantis par son encaisse métallique et ses avoirs en or étranger. Si la Banque Nationale de Bulgarie avait su retirer en temps voulu ses dépôts de la Disconto-Gesellschaft de Berlin qui dépassaient un milliard de marks, et si elle les avait convertis en monnaie hollandaise ou suisse, le sort du lev bulgare aurait été sans doute tout autre. Sans nous astreindre à reproduire les chiffres déjà donnés, rappelons ici que pendant les années de guerre (1915, 1916, 1917), la circulation fiduciaire annuelle moyenne était normale. Mais immédiatement après la guerre, elle augmenta. Voici quelques chiffres à ce sujet :

Années	Circulation fiduciaire (en millions de levas)
—	—
1918	1.884
1919	2.509
1920	3.266
1921	3.301
1922	3.789
1923	3.863
1924	4.179
1925	4.154
1926	3.617

Il est inutile de rappeler que cet accroissement était en rapport avec les besoins de l'État et nous devons reconnaître qu'il n'y a eu recours que dans les cas extrêmes, et seulement après s'être muni d'une couverture suffisante. En outre, dans la réglementation de l'émission des billets de banque intervint aussi la Commission des Réparations : sur son insistance, on vota une loi spéciale qui limitait la quantité de billets de banque que notre Banque Nationale était en droit d'émettre à environ 4 milliards de levas.

Naturellement, comme conséquence de cette augmentation du nombre des billets de banque dans le pays, et aussi à un certain degré à cause des obligations que l'État avait à l'étranger, le cours du lev bulgare baissa constamment.

Années	Change sur Genève au pair (100 francs = 100 levas)	Change sur New-York au pair (1 dollar = 5,1825 levas)
1915............	107,48	—
1916............	136,92	—
1917............	173,92	—
1918............	166,54	—
1919............	433,81	23,42
1920............	1.054,46	61,51
1921............	1.958,95	112,75
1922............	2.846,09	148,98
1923............	2.281,17	124,87
1924............	2.501,30	137,75
1925............	2.669,16	138.10
1926............	2.674.18	138.42

Il ressort nettement de ces chiffres que la dépréciation du lev bulgare commence en réalité après la guerre. En outre, le cours subit des fluctuations, le minimum se trouvant en 1922. Si, en étudiant les choses de plus près, nous confrontons les cours du change avec les chiffres des importations et des exportations du pays, nous constatons que dans les années où le bilan commercial est favorable au pays, le change baisse. C'est ce qui s'est produit, par exemple, en 1923. Il est incontestable que la spéculation privée qui s'effectuait à la Bourse influait considérablement sur le cours de la monnaie. Signalons ici que ces variations du change eurent des conséquences néfastes pour les commerçants et les porteurs d'emprunts de l'État. A un certain moment, alors que la spéculation était effrénée, l'État se vit contraint de supprimer la Bourse et d'instituer le monopole du commerce des devises étrangères qui fut confié à la Banque Nationale de Bulgarie. Ainsi, au mois de décembre 1923, on promulgua une loi stabilisant le lev bulgare, au cours de 1/138 du dollar. Cette loi interdisait à tout individu l'exportation soit de devises étrangères, soit de billets de banque bulgares. Pour les paiements entre commerçants ou particuliers, les devises étaient fournies par la Banque Nationale de Bulgarie. Ces paiements devaient être justifiés

par l'existence d'opérations commerciales ; en tout cas, il fallait en démontrer la nécessité absolue. D'autre part, toutes les devises étrangères qui entraient dans le pays du fait de l'exportation, devaient être apportées par les commerçants à la Banque Nationale de Bulgarie qui délivrait en échange la contre-valeur en monnaie bulgare. Depuis l'année 1924, l'État bulgare est parvenu de cette manière à obtenir la stabilité de sa monnaie, à introduire plus d'ordre dans le commerce avec l'étranger et surtout à épargner à un grand nombre de commerçants les conséquences désastreuses d'une spéculation qui avait pris des proportions dangereuses.

Il est bien évident que la dépréciation de la monnaie bulgare dont nous venons de parler avait été une catastrophe pour l'économie nationale, et surtout pour les particuliers qui avaient leur fortune en billets de banque et surtout pour ceux qui avaient effectué des placements à la Banque Nationale de Bulgarie.

La situation du capitaliste bulgare, commerçant, banquier, industriel, devint encore pire après que le Gouvernement eut pris certaines mesures contre les riches, et surtout contre les profiteurs de la guerre. Une évasion systématique des capitaux se produisit, surtout pendant les années 1919, 1920, 1921. Tout cela diminuait les ressources du pays et constituait un grand obstacle à l'activité économique. Mais en émigrant, le capital bulgare subit d'autres malheurs. Il alla de préférence en Allemagne et en Autriche, pays avec lesquels il était en relations d'affaires ; il fut converti en valeurs qui furent par la suite anéanties dans la catastrophe que tout le monde connaît. Et c'est ainsi qu'un grand nombre de capitalistes bulgares perdirent la majeure partie de leur fortune d'avant-guerre.

L'activité économique du pays, paralysée d'une part par la dépréciation de la monnaie, d'autre part par les poursuites politiques quotidiennes, s'arrêta presque complètement. Il arriva un moment où ceux qui dirigeaient la vie économique du pays, et qui étaient sans aucun doute les agents du progrès, durent suspendre toute activité, et se faire passer pour pauvres uniquement pour échapper aux poursuites. Cette circonstance

n'émut cependant pas les éléments responsables de cet état de choses. Un état d'esprit tout particulier s'était emparé des gens au pouvoir. C'est ainsi qu'un jour, dans une de ses harangues, le Ministre-Président déclara que tout ce qu'on voyait autour de soi en fait de richesses et de fortunes privées appartenait au peuple, et tomberait bientôt entre ses mains. Il est naturel, étant donné de telles conceptions chez les sphères dirigeantes, que la désorganisation de la vie économique se produise inévitablement.

On ressentit les conséquences de cette désorganisation tout d'abord dans les opérations de crédit à l'intérieur du pays. Les capitaux étaient déjà sensiblement amoindris par le seul fait des circonstances que nous venons de décrire ; mais si nous ajoutons à cela les poursuites contre les capitalistes et leurs conséquences, et les effets d'un système qui consistait à nier la valeur des bénéfices comme stimulant de la vie économique, nous comprendrons facilement pourquoi les capitaux importants qui autrefois permettaient aux éléments actifs au point de vue économique de trouver de larges crédits, se cachèrent peu à peu et s'évadant du pays finirent par disparaître totalement. L'argent devint rare ; sa valeur augmenta ; l'intérêt de l'argent s'accrut dans des proportions telles que le crédit normal devenait de l'usure. Les banques elles-mêmes demandaient un intérêt s'élevant juqus'à 18 pour 100 et ce taux était considéré comme normal. Dans beaucoup de cas, il n'était pas inférieur à 24 pour 100. En ce qui concernait les petits commerçants, les artisans et surtout les propriétaires villageois qui avaient constamment besoin de crédits, ils n'en obtenaient qu'en payant un intérêt incroyable dépassant 100 et 150 pour 100.

Cette situation, pleine d'incertitudes, devenait presque intolérable. Si on ajoute à tout cela les atteintes qui avaient été portées à la liberté de la parole, de la presse, on s'expliquera aisément pourquoi la mauvaise humeur du pays contre le régime politique d'alors croissait constamment, et pourquoi l'événement du 9 juin 1923, en rétablissant la liberté des individus, en garantissant la sécurité des citoyens dans leur vie

et dans leur fortune, en ramenant l'activité économique dans le pays, fut considéré comme un acte salutaire par toutes les classes sociales du pays.

Après le mois de juin 1923, on eut évidemment encore beaucoup à lutter pour relever de leurs ruines les diverses institutions économiques : commerces, banques, industries. On fut obligé de retirer des prisons les représentants du capital et de voter une loi d'amnistie. On dut restituer aux citoyens les bâtiments et les terres qui avaient été expropriés par la force. Enfin, une loi spéciale contre l'usure établit des conditions plus favorables au crédit dans le pays. C'était la seule manière de parer aux conséquences désastreuses des guerres et de ramener dans le pays une vie économique normale.

§ 4. — Les Coopératives et la coopération. Leur déclin.

La période suivant de près la fin de la guerre vit, dans la population chanceler la foi dans les principes sociaux et économiques qui paraissaient jadis inébranlables. L'idée coopérative ne fit pas exception à cette règle. Luttant contre les anciennes institutions, les sphères dirigeantes devaient en établir de nouvelles pour remplacer ce que l'on considérait comme désastreux pour la vie économique du pays. Parmi les institutions sur lesquelles les milieux dirigeants avaient fondé de grands espoirs, il y avait en première ligne les Coopératives. Dans sa lutte contre la bourgeoisie et les commerçants des villes, le parti agraire croyait pouvoir, grâce aux Coopératives où devaient naturellement prédominer les éléments paysans comme acheteurs, producteurs ou vendeurs, arriver à se passer du commerçant et par conséquent le ruiner facilement et dans le plus bref délai. Le Gouvernement prit dans ce but des mesures très importantes pour renforcer les Coopératives, leur donner la prépondérance dans tous les domaines, surtout dans l'achat des articles indispensables à l'agriculteur et la vente de ses produits. Les Coopératives, surtout celles qui venaient d'être fondées sous la dénomination de *Syndicats agricoles*,

obtinrent alors toutes sortes de faveurs. En principe, la création des Syndicats agricoles partait d'une idée louable puisque, grâce à eux, on cherchait à apporter une aide aux ménages paysans dont les bases n'étaient pas encore solidement établies, et à les affranchir si possible de l'exploitation, aussi bien pour leurs achats de matériel nécessaire que pour la vente de leurs produits. Ces Syndicats comprenaient parmi leurs membres soit des particuliers, soit des collectivités, c'est-à-dire des Coopératives de crédit et de consommation qui fonctionnaient déjà auparavant. Afin d'augmenter leur vitalité, le Gouvernement faisait tous ses efforts pour que les nouvelles organisations coopératives, les Syndicats, fussent abondamment pourvues en crédits par la Banque Agricole de Bulgarie qui est l'établissement de crédit agricole le plus important.

Cette tendance à créer des Coopératives ne doit pas être considérée comme spécialement particulière au Gouvernement agraire. Déjà pendant la guerre, la Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale avait aidé puissamment les Coopératives existant alors, et avait apporté un concours actif à la création de nouvelles sociétés de ce genre, surtout pour la consommation et la vente. Lors de la création de la Direction, en 1917, on avait déjà cherché à éliminer le commerçant et le commerce libre qui, selon la conviction générale d'alors, étaient des fauteurs de vie chère et des agents de spéculation ; et pour les remplacer, tout le monde songeait aux Coopératives. Ainsi, tandis que dans la Direction elle-même on n'éprouvait que de l'antipathie et de la crainte envers les commerçants, la coopérative au contraire était considérée avec sympathie et confiance ; on croyait que grâce à elle il serait facile d'arrêter la hausse vertigineuse des prix des produits, de supprimer la spéculation et, en livrant les produits directement à la population sans l'intervention d'aucun intermédiaire, d'en abaisser les prix de vente. Telle était la conviction générale que le bon fonctionnement de quelques Coopératives ne faisait que raffermir encore. La Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale, encouragée par ces exemples, donna

pleine liberté au développement des Coopératives, et nous constatons qu'à cette époque elles se multiplient dans le pays. La chose fut poussée à tel point que, par exemple, la vente des légumes pour la capitale fut confiée à une grande Coopérative qui détint le monopole absolu de ce genre de commerce. Ainsi, l'idée coopérative grandissait et gagnait de plus en plus la faveur de tous les milieux de la population, elle pénétra partout. Dans beaucoup d'endroits, les commerçants eux-mêmes organisaient des Coopératives pour arriver de cette manière à entrer en relations avce le public. Diverses associations à tendances politiques ou sociales organisèrent aussi des Coopératives, afin d'obtenir de la Direction des marchandises et des produits qu'elles distribuaient à leurs membres en prélevant un léger bénéfice. On vit même chacun des *partis politiques* créer des Coopératives particulières auxquelles ne pouvaient adhérer que les membres organisés du parti. Ces Coopératives étaient en quelque sorte des entreprises commerciales ayant leur centrale et leurs succursales dans la capitale et même en province. Telles étaient par exemple les Coopératives « Solidarnost », « Mir », « Napred », « Osvobojdenie », etc.

Ainsi, l'action coopérative eut à sa disposition un champ immense pour s'étendre; elle obtint non seulement sa liberté de développement, mais même les faveurs gouvernementales. La Bulgarie semblait vivre une époque extrêmement favorable au développement des Coopératives et de l'idée de coopération. Malheureusement, on dépassa les limites des possibilités. Ces Coopératives (surtout celles du parti gouvernemental, qui avaient pour centrale la « Naroden Magazine » du parti, et pour succursales en province de nombreux « Syndicats agricoles »), se sentant soutenues par l'autorité du Gouvernement et ayant l'encouragement de l'opinion publique et de l'État dans la lutte contre la spéculation, se crurent capables d' « évincer complètement celui qui de tout temps avait eu entre ses mains les échanges, c'est-à-dire le commerçant; elles s'aventurèrent, nous pouvons le dire, dans des affaires hardies, en contradiction avec le principe même de la Coopérative. Elles se mirent

comme de simples commerçants à passer des commandes, directement et à leurs propres risques, aux grandes maisons européennes d'exportation, sans même penser que chaque commande comporte un risque pour le commerçant lui-même. Nous avons souvent vu des Coopératives commander de grandes quantités de produits textiles, cotons filés par exemple, et d'instruments agricoles, etc., pour satisfaire les besoins de membres qui étaient en nombre assez restreint. Les marchandises arrivaient à un moment où les conditions s'étaient sensiblement modifiées : les prix avaient baissé, et les membres de la Coopérative allaient acheter les articles dont ils avaient besoin là où ils les trouvaient à meilleur compte, et les marchandises restaient longtemps pour compte à la Coopérative. Après la guerre, les prix des marchandises étaient très instables ; après une hausse générale survenait une baisse brusque : les frais de transport variaient constamment; en un mot on courait de grands risques dans la conclusion de n'importe quelle affaire : les Coopératives, qui par leur mécanisme n'étaient nullement appropriées à ces conditions, se trouvèrent dans une situation difficile.

Enfin, beaucoup de Coopératives, toujours pour éliminer le commerçant, entreprirent des opérations qui ne leur convenaient nullement. Ainsi, par exemple, les Syndicats agricoles essayèrent de prendre en main le commerce des céréales, et secourus par l'organisation de l'État, le Consortium pour l'Exportation des Céréales, ils se lancèrent dans l'achat du blé à la population indigène (à l'exception de leurs membres) et se mirent ainsi à jouer le rôle des anciens commerçants en céréales. Mais le commerce des céréales, chacun le sait, comporte de grands risques. Il n'est même pas nécessaire pour le démontrer de chercher des exemples dans les pays les plus avancés en culture. Il suffit d'examiner ce qui s'est passé en Bulgarie dans ce domaine pour s'en convaincre, et il n'est pas rare de voir disparaître brusquement des maisons de commerce en céréales qui paraissaient très solides. C'est ce qui arriva aux Coopératives qui essayèrent de se lancer dans ce trafic. Il se produisit dans les prix des fluctuations qui leur

causèrent des pertes sensibles au lieu des bénéfices escomptés. Si on ajoute à toutes ces causes l'inexpérience des administrateurs, on aura une idée précise des causes de l'insuccès des Coopératives.

Mais après la guerre, ce ne fut point seulement dans les domaines dont nous venons de parler que les Coopératives subirent des échecs. Dans quelques centres de production de tabac, étant donné l'existence de conditions extrêmement favorables au commerce de cet article, on songea tout naturellement à créer une Coopérative des producteurs, pour organiser la vente en commun. On créa alors les Coopératives des tabacs. Quelques-unes d'entre elles parvinrent à une grande prospérité : elles construisirent dans le cours d'une ou deux années de grands dépôts, elles installèrent des champs d'essais; mais là aussi eurent lieu des crises que l'on n'avait pas prévues, et leur situation devint très difficile. Nous avons vu, dans les années qui suivirent immédiatement la guerre, naître et grandir peu à peu le désenchantement de la population au sujet des Coopératives. Et les choses se trouvèrent encore aggravées par le manque de tact du Gouvernement lui-même qui, dans son désir de renforcer les organisations coopératives, leur accordait à la légère des crédits puisés à la Banque Agricole de Bulgarie : ce furent justement celles qui avaient été le plus puissamment secourues qui succombèrent les premières, et qui subirent avant toute autre les effets des lois économiques. Malgré les grands efforts qu'on déployait pour les soutenir, dès 1922 les Coopératives créées pendant la période dont nous venons de parler commencèrent à péricliter : les unes, les Coopératives des partis politiques, se mirent en liquidation, d'autres, les Syndicats agricoles, ne réussirent pas à se maintenir, et furent acculées bientôt à la faillite. C'est ce qui arriva même à l'une des plus puissantes : celle du parti alors au pouvoir « Naroden Magazine Agricole ». Son exemple est très instructif au point de vue économique. La « Naroden Magazine », qui avait avant les guerres une situation assez solide et qui était populaire, essaya, en profitant de la faveur du Gouvernement, d'étendre son activité au delà des besoins

de ses membres, Coopératives et Syndicats. A cet effet, elle se lança dans l'industrie meunière : elle loua par un bail de longue durée une des plus grandes minoteries de Sofia. Elle cherchait aussi à mettre la main sur d'autres entreprises industrielles, pour satisfaire ainsi tous les besoins de ses membres. Cette Naroden Magazine encourageait non seulement la formation de Syndicats, mais aussi la création de Coopératives de minoterie avec ces Syndicats comme membres, Syndicats qui bien souvent servaient à quelques-uns de leurs membres à dissimuler leur fortune privée, et qui entraînèrent par la suite à la faillite des organisations qui sans cela auraient pu prospérer. Un sort encore plus malheureux fut réservé aux Coopératives des tabacs, dont quelques-unes étaient parvenues à atteindre un chiffre d'affaires de plusieurs centaines de millions. L'inexpérience du commerce si compliqué des tabacs, des opérations de finance malheureuses (cautionnements trop élevés), et surtout de brusques fluctuations des prix sur le marché, causèrent à quelques-unes de ces Coopératives des pertes s'élevant à des centaines de millions de levas, qui les conduisirent à la catastrophe.

Aujourd'hui, il n'y a plus guère que la Coopérative « Centrale Syndicale Napred », fondée par des membres du parti social-démocrate, qui connaisse la prospérité. Cette centrale, grâce peut-être à une habile administration ou grâce à une suite de circonstances ou de dispositions d'esprit favorables, telles que la confiance accordée aux milieux financiers et commerciaux, a réussi à renforcer son activité et à surmonter la crise. Cette société est aujourd'hui une puissante fédération, possédant de nombreux magasins répartis dans toute la contrée et connaissant une discipline et une activité commerciale remarquables. Elle est parvenue à se construire à Tcherven-Breg une minoterie immense qui fournit à ses membres de la farine en abondance. Elle s'efforce aussi de prendre entre ses mains certains ateliers et usines dont la fabrication est en liaison avec son commerce. Ces déboires subis par quelques Coopératives, malgré la faveur gouvernementale dont elles jouissaient, causèrent le déclin rapide de l'idée coopérative en Bulgarie.

§ 5. — L'agriculture et l'élevage du bétail après la guerre. Transformation de la technique agricole.

Lors de l'examen des conséquences de la guerre balkanique dans le domaine de l'agriculture, nous avons émis l'idée qu'après une guerre, les pays agricoles retrouvent beaucoup plus lentement et plus difficilement leur prospérité que les pays industriels. Il est vrai que, pendant la guerre de huit années qu'a conduite notre pays, il ne connut pas d'invasion. Il aurait donc été normal de voir, immédiatement après la cessation des hostilités, le paysan bulgare retourner à son foyer et reprendre son activité interrompue. En réalité, bien qu'il en fût effectivement ainsi dans quelques régions, où l'activité du paysan était même plus grande qu'avant la guerre, on remarqua à cette époque une *désorganisation générale.* Examinons avant tout les étendues ensemencées. La Bulgarie ne possède pas de cadastre, et l'évaluation exacte des étendues de terres labourables n'y est pas faite. Les données dont nous disposons sont établies par les communes rurales, et recueillies par l'administration centrale. Il faut, par conséquent, les considérer comme approximatives. Selon les évaluations de la Direction de la Statistique, la superficie moyenne des étendues ensemencées était, avant les guerres, de 1908 à 1912, de 3,92 millions d'hectares ; après les guerres, de 1921 à 1925, elles étaient de 3,74 millions d'hectares. Pendant l'année 1916, année de guerre, on descendit même à 3,16 millions d'hectares. Pour nous, il est essentiel de noter que même en 1925, les étendues ensemencées n'avaient pas atteint la superficie d'avant-guerre. Nous constatons, il est vrai, une tendance à l'augmentation des surfaces ensemencées. Ainsi, tandis qu'en 1919 leur superficie est de 2,72 millions d'hectares, en 1924, elle est déjà de 3,14 millions d'hectares, et en 1925, elle atteint 3,21 millions d'hectares. Nous ne devons pas oublier en examinant ces chiffres que la Bulgarie avait perdu la province la plus cultivée de son territoire, la Dobroudja; mais, malgré tout, nous devons reconnaître qu'il y a eu

diminution évidente de la superficie des terres ensemencées.

Pour éclaircir davantage la question, nous devons faire remarquer que pendant les années de guerre on constate une diminution de la production des céréales. Ainsi, en froment, on avait ensemencé en moyenne par an 1,07 million d'hectares pendant la période de 1908 à 1912, et après les guerres, de 1921 à 1925, on ne compte plus que 0,96 million d'hectares. Les étendues ensemencées en 1919 avaient une superficie de 0,83 million d'hectares, et en 1920, de 0,88 million d'hectares. Ce n'est qu'à peine après 1924 que ces superficies commencent à augmenter, et atteignent, en 1925, 1,03 million d'hectares, c'est-à-dire presque le chiffre d'avant la guerre. En ce qui concerne les autres espèces de céréales, qui occupent une place importante dans la production bulgare, nous devons constater que le phénomène a, là aussi, la même allure, mais moins accusée que pour le froment. Ainsi, l'étendue ensemencée en seigle en moyenne par an était, de 1908 à 1912, de 0,20 million d'hectares ; après la guerre, de 1921 à 1925, cette étendue s'élevait à 0,17 million d'hectares ; pour l'orge, 0,25 million contre 0,21 million d'hectares ; pour le maïs, 0,61 million contre 0,59 million d'hectares. Nous pouvons dire que, parmi les céréales, seul le riz présente une augmentation; en effet, avant la guerre, on avait ensemencé en riz 2.961 hectares, après la guerre 4.432 hectares et en 1925 on atteignit le chiffre de 6.425 hectares.

Avant la guerre, de 1908 à 1912, on produisit 24,87 millions de quintaux de céréales en moyenne par an, et après la guerre, de 1921 à 1925, 19,48 millions. En 1925, la production atteint bien 24,67 millions de quintaux, mais elle est toujours, comme nous pouvons le constater, inférieure à la production d'avant-guerre. Si nous remarquons que la population qui, avant la guerre, en 1912, était de 4,4 millions d'habitants, s'élevait déjà en 1925 à 5,26 millions d'habitants, c'est-à-dire près d'un million de personnes de plus, on aura une idée assez claire de ce que pouvait être la situation de la production et du commerce des céréales en Bulgarie après la guerre.

Une tendance tout autre est constatée dans l'élevage du

bétail. Le tableau serait établi ainsi d'après les recensements, et ses données peuvent par conséquent être considérées comme relativement proches de la vérité.

Bétail	Nombre de têtes de bétail en			
	1900	1905	1910	1920
Chevaux...	494.557	538.271	478.222	398.237
Mulets.....	8.889	11.947	12.238	25.714
Anes.......	107.098	124.080	118.488	155.581
Buffles.....	431.487	476.872	412.978	418.209
Bœufs.....	1.596.267	1.695.533	1.606.363	1.877.108
Moutons...	7.015.385	8.130.997	8.669.260	8.922.604
Chèvres....	1.405.190	1.384.116	1.464.719	1.331.853
Porcs......	367.501	465.333	527.311	1.089.699
Totaux..	11.426.374	12.827.149	13.289.579	14.219.008

On constate une augmentation très nette de la quantité de bétail après la guerre. Ceci est d'autant plus remarquable que la guerre avait eu indiscutablement pour conséquence la destruction d'une grande quantité de gros et de menu bétail. A l'exception des chevaux et des chèvres, on constate chez toutes les autres espèces d'animaux une augmentation plus ou moins grande. Cette augmentation est accusée surtout chez les porcs, dont le nombre a doublé ; viennent ensuite les moutons, et ensuite le gros bétail à cornes. La diminution du nombre des chevaux peut s'expliquer d'une part par la guerre pendant laquelle l'artillerie, le train des équipages et l'armée en général se sont servis d'une énorme quantité de ces animaux, et d'autre part par la cession à la Roumanie de la Dobroudja, où l'on en employait beaucoup. En ce qui concerne les chèvres, leur diminution s'explique par la sévérité de nos lois qui les chassent par tous les moyens possibles de nos forêts, où elles exercent souvent de grands ravages.

Les chiffres présentés sont des chiffres absolus. Si nous calculons la densité des animaux vivant sur le territoire de la Bulgarie, les résultats donnent le tableau suivant :

Bétail	1900		1905		1910		1920	
	Pour 1.000 hectares	Pour 1.000 habitants	Pour 1.000 hectares	Pour 1.000 habitants	Pour 1.000 hectares	Pour 1.000 habitants	Pour 1.000 hectares	Pour 1.000 habitants
Chevaux	51,33	132,08	55,87	133,38	49,64	110,25	38,61	82,16
Mulets	0,92	2,37	1,24	2,96	1,27	2,82	2,49	5,31
Anes	12,12	28,60	12,88	30,75	12,30	27,32	15,08	32,09
Buffles	44,79	15,24	49,50	118,17	42,86	95,21	40,55	86,28
Bœufs	165,68	426,32	175,98	420,15	166,73	373,34	181,99	387,27
Moutons	728,15	1.873,63	843,94	2,014,83	899,81	1.998,67	865,04	1,840,86
Chèvres	145,85	375,29	143,66	342,98	152,03	337,69	129,12	274,78
Porcs	38,14	98,15	48,30	115,31	74,73	121,57	105,65	224,82
Totaux	1.185,98	3.051,69	1.331,37	3.178,53	1.379,73	3.063,87	1.378,53	2.933,58

On voit clairement que le phénomène, présenté sous ce jour nouveau, a un tout autre aspect. Prenons par exemple le cas des moutons. En 1920, la proportion des moutons, soit par rapport au nombre des habitants, soit par rapport à la superficie du pays, est inférieure à celle d'avant-guerre. C'est le contraire pour quelques autres espèces de bétail. Par exemple après la guerre, la proportion du gros bétail à cornes a augmenté, tant par rapport au nombre des habitants que par rapport à la superficie du pays. Le phénomène est très accusé, surtout en ce qui concerne les porcs ; là, les proportions sont presque deux fois plus élevées après la guerre qu'avant. Mais la proportion des têtes de bétail en général a varié d'une façon complètement différente. Cette proportion dépend surtout du nombre des moutons qui est très élevé, et dont l'influence est prédominante.

Il nous paraît intéressant aussi d'arrêter notre attention sur un autre élément qui a ici son importance : nous voulons parler des moyens de transport dans l'agriculture, et tout spécialement des voitures à chevaux et des voitures à bœufs ou à buffles. Voici un tableau indiquant les variations du nombre de ces véhicules suivant les années.

Années du recensement	Nombre total des voitures	
	A chevaux	A bœufs ou à buffles
1900	57.967	399.078
1905	78.324	414.925
1910	111.917	436.688
1920	118.649	425.220

On en déduit que, tandis que le nombre des attelages à bœufs ordinaires se trouve diminué après la guerre, la quantité des attelages à chevaux, au contraire, a augmenté. Il est bien évident qu'ici encore la guerre joue un très grand rôle; on avait à cette époque réquisitionné pour les besoins de l'armée

la majeure partie de ces véhicules, et pendant la retraite de l'armée, on en avait abandonné de grandes quantités. Nous inclinons à penser que si la population tend à employer de plus en plus les attelages à chevaux de préférence aux attelages à bœufs, ceci est dû aux progrès de l'agriculture; non seulement les voitures à chevaux sont plus rapides, mais encore elles ont des bandages et des noyaux en fer. On constate aussi des modifications dans la construction des voitures à bœufs, les plus en usage chez nos paysans; on les munit de plus en plus de moyeux et de bandages en fer. Nous savons que, selon le recensement de 1920, 236.942 sur 425.220 voitures à bœufs ou à buffles étaient munies de bandages en fer.

La question du nombre des voitures présente un grand intérêt. Voici à ce sujet, un tableau donnant la proportion du nombre des voitures par rapport au nombre des habitants et à la superficie du pays.

Années du recensement	Voitures à chevaux		Chariots à bœufs ou à buffles	
	Sur 1.000 hectares	Pour 1.000 habitants	Sur 1 000 hectares	Pour 1.000 habitants
1900.......	6,02	15,49	41,42	106,58
1905.......	8,13	19,41	43,17	102,82
1910.......	11,62	25,80	45,32	100.67
1920.......	11,50	24,48	41,22	87,73

Après la guerre, les coefficients relatifs aux chariots à bœufs ou à buffles ont diminué, ceux qui sont relatifs aux attelages à chevaux augmentent chaque année ; la diminution que l'on constate en 1920 est relativement petite. D'après nous, cela est dû à la perte de la Dobroudja bulgare, province dans laquelle on employait exclusivement des attelages à chevaux.

L'exposé précédent avait pour but de comparer la produc-

tion agricole d'avant la guerre à celle d'après la guerre. Mais les chiffres que nous venons de citer présentent uniquement un caractère de statistique. Il est difficile au lecteur de se faire d'après cela une idée des modifications survenues dans la technique agricole. Nous essaierons plus loin d'étudier aussi cette question, en donnant toute leur signification aux chiffres afin qu'ils permettent de se rendre compte s'il s'est réellement produit des transformations dans la technique agricole et dans les méthodes de culture des terres.

Tout d'abord, il y a eu modification de la *superficie* des terres ensemencées, modification sensible surtout après la guerre, en particulier après 1922. Dans presque toutes les communes où il y avait des champs et des terres libres, les paysans se mirent à les défricher. Dans beaucoup d'endroits, ces terres furent affermées ; dans beaucoup d'autres, par contre, elles furent vendues aux habitants. Remarquons que les réformes que l'on commença à effectuer en 1919, qui se traduisirent par le vote de la loi sur les propriétés foncières, loi sur les réfugiés, etc., avaient justement pour tâche de répartir entre les habitants les terres communales et les terres de l'État qui étaient restées jusqu'alors incultes. Une grande quantité de ces terres furent cédées à des paysans peu fortunés, beaucoup furent et sont encore à l'heure actuelle distribuées aux réfugiés ; on épuisa même tout le disponible en terres communales et en pâturages libres de l'État. Il y eut des communes, quelques-unes urbaines même, qui livrèrent ainsi à la culture des milliers d'hectares de terres vierges encore. Tout cela amena des variations dans la superficie des terres labourées et ensemencées. Mais les nouvelles cultures n'ont pas été comprises dans les statistiques, et c'est pourquoi il n'a pas pu en être tenu compte dans les chiffres que nous avons donnés plus haut. Il est hors de doute que l'apparition de ces étendues nouvelles favorise les progrès des méthodes de culture intensive. Ajoutons à cela qu'en diminuant le nombre des pâturages, l'agriculture est obligée de réduire l'élevage des moutons et de modifier le genre d'alimentation de son bétail. Si nous signalons ce fait, c'est que, d'après nous, ces changements sont malgré tout néfastes à

l'économie nationale. En effet, en procédant ainsi, notre agriculture épuise d'un seul coup des réserves en terres qui auraient dû être ménagées pour l'avenir, et elle révolutionne les conditions d'existence de villages qui se développaient favorablement. Ces terres constituaient des réserves qui auraient pu retenir encore longtemps à la campagne une population agricole constamment croissante; elles auraient fortifié les éléments sains de la population paysanne. La disparition de ces réserves pousse la population à émigrer vers la ville ou même hors des frontières du pays. On peut s'attendre ainsi à voir augmenter la tendance de certains éléments bulgares à émigrer vers l'Amérique. Bien entendu, une explication circonstanciée de ce phénomène, si intéressant au point de vue scientifique, ne sera possible qu'après une enquête détaillée qui n'a pas encore été faite.

Un des changements survenus dans la culture des terres ressort de la comparaison entre les superficies ensemencées et celles qui sont laissées en jachère. L'agriculteur bulgare emploie encore aujourd'hui dans de grandes étendues le système des jachères bisannuelles ou trisannuelles. Mais le nombre des hectares laissés en jachère change chaque année. Les chiffres dont nous disposons sur cette question sont assez caractéristiques.

Années	Terres labourées, en pourcentage	
	Terres ensemencées	Terres en jachère
1908-1912	82,43	17,57
1921-1925	80,74	19,26
1919	73,74	26,26
1920	77,39	22,61
1921	77,55	22,45
1922	79,68	20,32
1923	80,16	19,84
1924	82,14	17,86
1925	83,98	16,02

Il est indiscutable que la superficie des terrains laissés en jachère, qui s'était accrue aussitôt après la guerre, diminue peu à peu et déjà, en 1925, elle est proportionnellement inférieure à celle d'avant-guerre. Ici aussi la conclusion à laquelle nous aboutissons est que la culture tend à devenir de plus en plus intensive dans le pays. La variation des surfaces en jachère ressort des quelques chiffres suivants. En 1912, c'est-à-dire avant la guerre, les jachères occupaient 692.000 hectares ; en 1915, elles couvrent 701.000 hectares, pour atteindre, en 1917, 1.157.000 hectares, c'est-à-dire près du double, puis diminuer peu à peu et se réduire en 1925 à 614.000 hectares, c'est-à-dire à une superficie inférieure à celle d'avant-guerre.

Mais il y a encore un autre symptôme qui fait particulièrement ressortir la transformation que subit notre technique agricole. Nous voulons parler de la substitution de cultures plus lucratives aux anciennes : on tend de plus en plus à cultiver de préférence les plantes oléagineuses, industrielles, le raisin, les légumes, les betteraves à sucre, les fruits, etc. Le tableau suivant démontre ce que nous venons d'avancer.

Genres de cultures	Terres ensemencées, en milliers d'hectares				
	1908 à 1912	1921 à 1925	1922	1923	1925
Céréales........	2.460	2.217	2.165	2.183	2.343
Plantes oléagineuses et industrielles.....	25,7	80,6	64,2	97,8	87,9
Légumineuses...	68,5	67,2	57,1	57,6	89,4
Pommes de terre.	2,9	8,9	9,2	9	9,7
Plantes fourragères.........	541,2	531,7	511,5	531,3	557,5
Vignes américaines : nouvelles	2	8,9	6,8	10	11,9
anciennes.......	4,7	22,6	17,9	21,2	31,6
Jardins, vergers : nouveaux.......	0,9	2,5	1,8	2,5	3,2
anciens.........	7,3	10,5	8,7	10,5	12,7

Tout d'abord, la proportion des terres cultivées en céréales, par rapport aux surfaces totales ensemencées, diminue, bien que la population se soit accrue ; par contre, les plantes industrielles accusent un progrès sensible ; elles occupent aujourd'hui une superficie presque quatre fois plus étendue qu'avant la guerre. En 1924, par exemple, ces cultures couvraient 102.091 hectares. On peut en dire autant pour d'autres plantes qui sont d'une culture plus lucrative, fourrages et légumineuses. Mais ce qui est surtout caractéristique pour la Bulgarie, c'est l'accroissement des surfaces cultivées en pommes de terre. Remarquons ici que chez nous, les pommes de terre ne sont pas utilisées dans l'alimentation au degré que nous constatons dans les pays plus avancés. Elles ne servent qu'à la garniture de certains plats, et il est donc plus conforme à la vérité de les classer ici parmi les légumineuses. L'accroissement des étendues plantées de vignes, et particulièrement de ceps américains, est remarquable. Dans la période précédant les guerres, nous avons à peine 4.750 hectares, tandis qu'en 1925, on trouve 31.672 hectares, superficie assez grande étant donné le peu d'étendue du pays et le petit nombre de ses habitants. On constate le même phénomène en ce qui concerne les vergers, quoique bien entendu dans une proportion plus faible. Il est évident qu'en ce qui concerne aussi les céréales, le pays s'efforce de les cultiver de plus en plus. Cependant, ces cultures sont, proportionnellement à la population, loin de la position qu'elles occupaient avant les guerres. Il en est de même de leur production.

Pour permettre de se rendre compte, d'une autre manière encore, des modifications survenues dans la technique de notre agriculture, nous allons étudier les variations de la production moyenne par hectare. Nous devons remarquer aussi que la technique étant encore peu perfectionnée, la production dépend étroitement des conditions atmosphériques. Les années favorables augmentent le rendement par hectare et leur influence se fait sentir pendant un certain temps.

Années	Moyenne de la production agricole par hectare, en quintaux				
	Froment	Seigle	Orge	Maïs	Riz
1908-1912.	10,28	9,54	10,33	10,70	13,15
1921-1925.	8,83	8,27	13,54	9,05	14,10
1921......	8,81	8,21	8,72	7,23	16,50
1922......	9,52	8,81	10,08	7,33	16,86
1923......	8,23	7,73	8,31	9,90	14,93
1924......	6,67	6,54	7,19	10,32	12,84
1925......	10,92	9,89	11,83	10,25	11,94

Nous voyons que la production tantôt augmente, tantôt diminue. Il est remarquable que la qualité de la récolte, dans notre pays, varie périodiquement tous les 5 ou 6 ans. Ainsi, par exemple, après la guerre, nous traversons des années de récoltes presque mauvaises, à l'exception peut-être de l'année 1925 qui a été un peu meilleure. Pour compléter le tableau, nous devons ajouter que la récolte est loin d'être uniforme dans toutes les régions. Par exemple, le département de Bourgas produit, en 1925, 12,66 quintaux de froment par hectare ; celui de Varna, 12,23 ; de Stara-Zagora, 12,14, tandis que celui de Vratza en a produit 8,11, et celui de Tirnovo 8,50. Pendant cette année 1925, la production par hectare est maximum dans le département de Stara-Zagora ; viennent ensuite les départements de Bourgas et de Varna. Mais ces chiffres varient aussi, suivant les années, sous l'influence des conditions atmosphériques locales.

En ce qui concerne l'emploi des machines agricoles, nous ne disposons de chiffres que pour les années où l'on a effectué des recensements, et en particulier pour la période d'après-guerre, il n'a été recueilli de données qu'en 1920. Voici un tableau permettant de se faire une idée de l'emploi des machines agricoles dans le pays.

	1900	1905	1910	1920
Charrues primitives en bois	387.346	392.837	420.084	400.995
Charrues en bois	48.958	69.577	114.245	109.287
Charrues en fer	—	—	—	147.288
Semeuses	257	297	916	409
Moissonneuses	1.202	1.296	6.816	8.604
Batteuses	155	250	1.091	3.831
Vanneuses	11.928	29.498	66.580	96.600

Ces chiffres sont certes peu élevés, mais ils accusent un développement de plus en plus grand de l'emploi des machines pour les travaux des champs. En outre, nous ne disposons de données qu'en ce qui concerne l'année 1920, et c'est après cette date que l'emploi des machines agricoles se généralise de plus en plus vite. D'autre part, il ne faut pas oublier, quand on parle de technique agricole, que c'est en Dobroudja que cette technique était la plus perfectionnée. Enfin, il faut remarquer que l'agriculture bulgare est pratiquée par un grand nombre de petits ménages à qui l'achat de machines agricoles est presque impossible. Ces machines, charrues à moteur, moissonneuses, etc., étant donné leur prix élevé, sont achetées en commun par les paysans bulgares. Parfois, il se forme aussi de véritables entreprises commerciales : des paysans plus fortunés ou de jeunes techniciens achètent avec leurs propres moyens des moissonneuses ou des batteuses, avec lesquelles ils vont de village en village ou de ferme en ferme, et procèdent aux travaux moyennant une rétribution déterminée, le plus souvent en nature, le blé servant de moyen de paiement.

En tout cas, nos observations personnelles sur l'état de notre technique agricole après la guerre nous ont donné la conviction qu'il se forme à la campagne *un capitalisme agraire*. L'argent économisé pendant la guerre par le paysan a été employé dans sa majeure partie, à faire l'acquisition de machines perfectionnées. Dans les derniers temps surtout, on remarque une généralisation rapide de l'emploi de la charrue, de la herse,

du rouleau et de la semeuse, tous instruments qui permettent une culture plus intensive et plus rationnelle : irrigation, utilisation meilleure des semences, arrachage des mauvaises herbes qui, malheureusement, ont de tout temps étouffé les cultures en Bulgarie, etc. A ces efforts de l'initiative privée sont venus s'ajouter ceux *de l'Etat* qui, de sa propre initiative, s'est mis à distribuer aux agriculteurs des machines et des instruments agricoles du type le plus perfectionné. Ainsi, pendant l'année 1924-1925, l'État a cédé à un prix de 50 pour 100 inférieur au prix de revient environ 11.000 charrues de fer ; en 1927, 4.000 ; en 1926, on a cédé ainsi 1.202 semeuses, et en 1927, 2.200 ; en 1926, 2.060 herses ; en 1927, 4.000, etc. Ces efforts du Gouvernement se sont traduits aussi par l'installation d'exploitations d'essais qui, organisées sur le modèle de celles qui existent dans l'Europe Occidentale et surtout aux États-Unis d'Amérique, se sont développées largement pendant ces dernières années. Là, on étudie la nature des terrains, on améliore les semences, on fait des recherches sur les maladies des plantes, etc. C'est à ces travaux que l'on doit l'emploi de plus en plus généralisé de quelques espèces améliorées de froment. Ce sont eux aussi qui ont permis, dans les régions où l'on cultive la rose et le tabac, de lutter contre les maladies qui attaquent ces plantes. On a rendu aussi plus efficace la propagande scientifique faite par les agronomes, grâce surtout aux chaires d'agriculture qui, de mobiles qu'elles étaient jusqu'à la guerre ont été rendues fixes, et restent pendant une plus longue période de temps dans les villages choisis comme centres d'études.

En résumé, nous pouvons affirmer que l'agriculture bulgare a fait dans ces dernières années beaucoup de progrès dans sa marche, aussi bien par l'emploi des procédés capitalistes que par la technique moderne.

§ 6. — La culture du tabac. Production et exportation. L'organisation du commerce des tabacs. Les Sociétés et les Coopératives. L'investissement de gros capitaux.

La culture du tabac, en Bulgarie, et surtout dans le centre de la péninsule balkanique, Thrace et Macédoine, a toujours

été très prospère. Cependant, l'étendue des surfaces cultivées a varié suivant les mesures fiscales que prenait l'État. Sous le régime turc, le tabac était cultivé dans tout l'Empire ottoman, et par conséquent sur le territoire de la Bulgarie d'aujourd'hui également. La nouvelle principauté, dans son désir de mettre de l'ordre dans la production, afin de pouvoir organiser son régime fiscal, eut recours à des mesures sévères, ce qui eut pour conséquence une diminution des superficies cultivées et de la production elle-même. Ces mesures avaient surtout pour but de prévenir l'emploi frauduleux du tabac. Le résultat en fut que dans beaucoup d'endroits cette production diminua et même disparut complètement. Dans les années proches de la guerre, le tabac n'était guère cultivé que dans quelques régions méridionales du pays, départements de Doupnitza, de Plovdiv, et de Hascovo, dont les produits étaient déjà renommés en Europe pour leur bonne qualité.

Le tabac produit en Bulgarie est destiné avant tout au marché intérieur du pays ; cependant, une partie est exportée. Mais ce commerce n'était pas très développé avant la guerre. Deux ou trois maisons étrangères et quelques maisons bulgares s'occupaient seules d'exportation. La guerre amena de grands changements dans cette situation ; la production et l'exportation s'accrurent considérablement. Ceci est dû aux conjonctures favorables qui existèrent pendant la guerre : or, celle-ci dura suffisamment longtemps pour que ces conjonctures produisissent tous leurs effets. La Bulgarie était alors en possession de toutes les régions productrices de tabac les plus importantes, Thrace et Macédoine, et en particulier de celles qui produisent les qualités les plus estimées ; ceci eut pour effet d'attirer l'attention du fabricant de cigarettes européen sur la Bulgarie et les tabacs bulgares, et provoqua un grand essor dans la production et le commerce de cet article en Bulgarie, même dans les moments les plus difficiles de la guerre. De nombreuses maisons étrangères, au début des pays alliés, et plus tard de ceux de l'Entente, investirent des capitaux dans le commerce bulgare de tabacs. Et comme la demande croissait constamment, on vit bientôt se créer de nombreuses organi-

sations commerciales sur l'initiative des Bulgares eux-mêmes ; quelques-unes étaient assez puissantes et rivalisaient avec les maisons européennes. C'est ainsi qu'apparurent de grandes organisations qui, par le jeu de la concurrence, furent amenées peu à peu à prendre un développement anormal où entrait une grande part de spéculation. Si nous nous arrêtons sur ce point, c'est que cet état de choses eut de graves conséquences dans ce domaine.

Après la fin de la guerre, lorsqu'on eut resserré les frontières de la Bulgarie, avec parfois l'intention de la déposséder de régions productrices des tabacs les plus précieux, comme Xanthie, par exemple, elle resta malgré tout en possession de quelques régions où l'on obtenait des tabacs de très bonne qualité. Nous faisons ici allusion à la vallée de l'Arda dans les Rhodopes, et aux arrondissements de Gumuldjina, de Nevrocope, etc., dans les vallées de la Strouma et de la Mesta. Il y a lieu de remarquer que les tabacs précieux, connus sous la dénomination de « Xanthie », pour l'exportation desquels il existe même des compagnies américaines spéciales, ont une production très limitée ; très souvent, jusqu'à l'affranchissement et pendant la guerre, au tabac de Xanthie proprement dit on ajoutait de g andes quantités de tabacs des Rhodopes, d'une qualité très voisine, mais ne possédant pas la réputation universelle des premiers. Après la nouvelle délimitation des frontières, les tabacs de Xanthie proprement dits restèrent en Grèce, et ceux des Rhodopes en Bulgarie. D'autre part, aussitôt la paix conclue entre ces deux pays, éclata une guerre entre la Grèce et la Turquie. Cet événement, en amenant une désorganisation dans la production d'Asie Mineure et de Grèce, permit aux tabacs bulgares de se mettre davantage en valeur, et tout le commerce et l'industrie bulgares du tabac se trouvèrent dans des conditions extrêmement favorables. Les prix augmentaient rapidement ; la demande devenait de jour en jour plus grande. Ceci donna tout d'abord un grand développement à la production elle-même. Et aux tabacs de bonne qualité que fournissaient les régions déjà connues vinrent s'ajouter des tabacs de qualité inférieure produits dans d'autres régions, dans les

districts de Choumen, de Lovetch, etc. La Bulgarie étant alors devenue un centre important de commerce du tabac, après la guerre, apparurent de nouvelles Sociétés commerciales. Mais il faut remarquer que le commerce de ce produit exige une organisation spéciale : des connaissances particulières sont indispensables pour reconnaître la qualité d'un tabac : après la récolte des feuilles, une manipulation spéciale est nécessaire ; la conservation et la fermentation des feuilles exige elle aussi l'emploi de méthodes très spéciales. Tout cela amena la construction de nombreux dépôts à Plovdiv, Hascovo, Harmanly, Kustendil, Radomir ; à Sofia même, on éleva de vastes bâtiments destinés à la manipulation des tabacs. Il est évident que tout cela exigeait de *grands capitaux*. D'autre part, l'achat même de la plante à la population s'effectuait d'une manière particulière et primitive. Le tabac était récolté par des ménages isolés, en petites quantités. Le terrain de culture, l'application et l'attention apportées lors des semailles, la manipulation et le séchage, variaient souvent dans un seul et même village d'un ménage à l'autre et les tabacs obtenus étaient un mélange de qualités différentes nommé « Maxul ». Il était par conséquent indispensable au commerçant de connaître, non seulement chaque région productrice séparément, mais même aussi chacun des ménages et la qualité du tabac qu'il récoltait. D'où la nécessité d'avoir des courtiers sur les lieux mêmes. Il était donc tout naturel que chaque maison de commerce s'efforçât d'attirer chez elle les courtiers les plus expérimentés, les plus habiles et les plus capables. Et l'on vit s'engager entre les maisons de tabacs toute une lutte pour s'assurer le concours des meilleurs courtiers.

D'autre part, comme l'achat de la marchandise aux petits ménages producteurs, et la vente en grandes quantités sur le marché européen, s'effectuent à des saisons déterminées, il fallait développer une activité fiévreuse pendant une période très courte. Ceci était la cause d'autres frais considérables pour les maisons de tabac : il fallait avoir de nombreux bureaux et agences, une multitude d'employés, des automobiles et d'autres moyens de transport onéreux ; la préservation des

tabacs lors de leur transport dans les dépôts principaux et les centres d'exportation causaient aussi des frais considérables. Comme les honoraires des agents locaux, des experts et des employés inférieurs étaient très élevés, on dut augmenter aussi ceux des experts et des employés supérieurs. En un mot, les frais qu'avaient à supporter les Sociétés d'exportation du tabac en Bulgarie étaient excessivement élevés : tant que les conjonctures furent favorables, elles parvinrent à couvrir facilement ces frais énormes. Mais tout cela ne dura que trois ou quatre ans. Après la guerre gréco-turque, la production du tabac en Asie Mineure et en Grèce augmenta, et le commerce bulgare du tabac subit alors un coup très grave. Les prix baissèrent. La demande ne concernait plus que les meilleures qualités produites dans des régions réputées. Aussi les provinces de Bulgarie moins réputées durent peu à peu délaisser leurs plantations. De plus, l'existence de stocks considérables que l'on avait accumulés dans l'espoir de vendre un jour à un prix convenable, les avances d'argent qui avaient été faites à la population pour la constitution de ces stocks, provoquèrent des pertes énormes aux maisons de commerce de tabac aussi bien étrangères que bulgares. Ce coup fut particulièrement ressenti par les Coopératives.

Le développement favorable de la production et du commerce du tabac en Bulgarie avait suggéré l'idée de créer aussi des Coopératives qui s'en occuperaient. Dans les centres de production les plus importants, on avait organisé des Coopératives de vente. Elles recevaient les crédits indispensables, soit de particuliers, soit, et cela dans de plus grandes proportions, de la Banque Agricole de Bulgarie. Par suite de l'état d'esprit de la population très bien disposée à cette époque envers les Coopératives, celles-ci reçurent de grands encouragements, et on mettait à leur disposition des crédits considérables. Au début, cela était justifié par les prix élevés et les grands bénéfices que réalisaient aussi bien la Coopérative que les producteurs travaillant avec elle. Mais ces Coopératives, ordinairement sans appui, sans expérience, n'ayant pas une compétence suffisante, se lancèrent un peu à l'aventure. Elles mirent

en réserve des sommes considérables pour la construction de dépôts : elles constituèrent des fonds de bienfaisance et des fonds sociaux, et déployèrent une grande activité pour attirer toujours de nouveaux membres. Comme elles avaient construit d'immenses dépôts, elles se trouvèrent à un certain moment en possession de stocks considérables ; elles avaient aussi fourni certaines avances de fonds aux producteurs en raison de contrats basés, bien entendu, sur les prix des années précédentes. Mais, comme nous l'avons déjà dit, les conditions du marché européen se trouvèrent entre temps avoir sensiblement changé et cela brusquement. Aussi les Coopératives se trouvèrent-elles tout à coup en face de dettes considérables, tant envers leurs créanciers privés que surtout envers la Banque Agricole de Bulgarie. La situation, devenant défavorable, arrêta toutes les ventes que l'on espérait faire comme à l'ordinaire en réalisant de grands bénéfices à la hausse ; les Coopératives furent surchargées de dettes en intérêts et commissions, et il arriva même un moment où la valeur de la marchandise engagée (warrant) était de beaucoup inférieure au montant des dettes contractées. Sous ce rapport, ce fut la Banque Agricole de Bulgarie qui fut la plus atteinte : elle avait avancé aux Coopératives des sommes atteignant 800 millions de levas, qu'il fut bientôt difficile de récupérer. Certaines Coopératives isolées devaient de 100 à 200 millions de levas. Ainsi, le commerce bulgare du tabac, qui avait été si florissant jadis, tomba bientôt dans un marasme profond, au grand désespoir du producteur, du coopérateur et du commerçant, car pendant ce temps la situation des maisons de commerce isolées ne s'était pas améliorée. Ces dernières aussi avaient subi des pertes sensibles, et quelques compagnies européennes se virent contraintes de se retirer du marché bulgare avec des pertes énormes.

De son côté, l'État s'efforçait à venir en aide au commerçant et au producteur. Comme nous l'avons déjà indiqué, non seulement il mit les ressources de la Banque Agricole de Bulgarie à la disposition des Coopératives, mais il intervint lui-même auprès des gros acheteurs en Europe pour attirer spécialement leur attention sur les tabacs bulgares. Ainsi, pour réaliser avec la

Régie tchécoslovaque des tabacs une vente de quelques millions de kilogrammes de tabacs, l'État bulgare transmit à l'industrie tchécoslovaque des commandes de locomotives, de wagons et de matériel de chemins de fer, etc., de quelques centaines de millions de levas, bien que tout cela ne fût pas d'une nécessité urgente pour le pays. C'était une condition *sine qua non*, imposée par le Gouvernement tchécoslovaque lui-même. L'État bulgare s'efforça aussi par d'autres moyens de secourir les producteurs de tabac, mais sans grand succès. Ainsi, une des Coopératives qui avait atteint jadis une prospérité enviée, termina sa carrière en laissant un découvert de près de 130 millions de levas, que la Banque Agricole de Bulgarie est maintenant obligée de récupérer par petites sommes chez les anciens coopérateurs (des agriculteurs), sans grand espoir malgré tout de recouvrer sa créance en totalité.

Pour donner une idée de la production du tabac en Bulgarie, voici quelques chiffres que nous avons empruntés à la Direction de la Statistique :

Années —	Production annuelle en feuilles de tabac —	
1908-1912..............	59.564	quintaux
1921-1925..............	371.509	—
1921....................	162.947	—
1922....................	263.437	—
1923....................	539.557	—
1923....................	491.914	—
1925....................	399.687	—

On voit quel essor a pris la production du tabac en Bulgarie après la guerre ; elle a augmenté jusqu'à l'année 1923-1924. Mais à partir de cette date, elle commence à diminuer, et cette diminution continue jusqu'aujourd'hui.

Il est bien entendu que le tabac ainsi produit est destiné en partie aux besoins du pays lui-même. Mais la consommation bulgare est relativement faible. Ainsi, vers l'année 1912, elle atteignit à peine 2,5 millions de kilogrammes ; en l'année 1925, elle était de 5,5 millions de kilogrammes. Tout le reste de la production est par conséquent destiné à l'exportation.

Selon notre bilan commercial, la quantité de tabac exporté s'exprime par les chiffres suivants :

Années	Poids total	EN MILLIONS DE KILOGRAMMES — A DESTINATION DE						
		Autriche	Allemagne	Italie	Pologne	États-Unis d'Amérique	Pays-Bas	Tchéco-Slovaquie
1921 ...	20,1	0,7	5,8	6,9	0,5	0,0	1,0	2,6
1922....	29	0,6	15,1	7,4	0,1	0,5	0,6	2,2
1923....	17,1	6,4	3	3,9	0,0	0,3	0,4	2,3
1924....	31,7	3,2	10,9	4,6	2	0,3	0,1	6,3
1925....	33,6	4,4	11,9	6,3	2,6	0,3	0,9	4,4
1926....	27,4	0,9	9,1	4,6	1,8	0,1	2	4,6

Les chiffres ci-dessus mettent suffisamment en valeur les caractéristiques de l'exportation bulgare en tabacs, son augmentation et sa diminution qui dure encore aujourd'hui. On peut voir aussi le rôle que jouent les différents États dans l'exportation du tabac bulgare. L'Allemagne occupe la première place ; mais, comme on le sait bien du reste, elle ne consomme pas elle-même toute cette quantité ; elle en réexporte la majeure partie dans d'autres pays. Ensuite vient l'Autriche qui, avec les pays nouvellement constitués (Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie), importe aussi de grandes quantités de tabacs bulgares. On sait qu'avant la guerre, l'Autriche venait au premier rang dans notre exportation des tabacs.

§ 7. — La situation difficile de l'artisanat et de l'industrie en Bulgarie. La question ouvrière. La législation sociale. Les secours aux invalides.

Après la guerre, l'industrie en Bulgarie disposait de tous les éléments nécessaires pour se relever et pour atteindre à la prospérité. Bien que son matériel fût arrivé à un grand degré

d'usure, elle travaillait dans des conditions favorables et avait accumulé des ressources suffisantes non seulement pour restaurer son matériel, mais même pour élargir son activité. Ceci est vrai surtout pour les industries textiles et meunières, pour les industries des peaux, du sucre et de l'alcool, du vinaigre, des savons et pour quelques autres, et, à un degré plus faible, pour l'industrie métallurgique. Cependant, toutes ces industries ne se trouvaient pas dans des conditions identiques de prospérité.

L'industrie *sucrière*, quoiqu'elle se trouvât sous une protection puissante, rencontrait de grandes difficultés par suite de querelles continuelles avec les producteurs de betteraves à sucre qui, en tant qu'agriculteurs, jouissaient de la protection du Gouvernement, et avaient réussi en même temps à s'attirer la faveur de l'opinion publique. Et ils parvinrent à imposer pour la betterave à sucre un prix qui dépassait de loin celui d'avant-guerre. Cette circonstance paralysait le développement de l'industrie sucrière qui, outre les bénéfices qu'elle procurait aux industriels eux-mêmes, constituait une source précieuse de revenus pour la population agricole qui approvisionnait les raffineries en betteraves à sucre. Les luttes constantes qui se développaient entre les producteurs paysans et les fabricants de sucre fournirent à l'État l'occasion d'intervenir en réglementant l'industrie sucrière ; cette intervention revêtit un caractère que l'on n'observa jamais dans aucune autre industrie en Bulgarie. On procéda à l'étude minutieuse des comptes, des frais, des bénéfices, etc. ; les livres de commerce des fabriques furent examinés et vérifiés ; l'administration alla jusqu'à s'immiscer dans la vie intime des usines ; il est indubitable que ces procédés paralysèrent les initiatives individuelles, dont l'action est si bienfaisante à l'industrie, et dont la valeur varie suivant les aptitudes de chaque administrateur isolément. Malgré tout cela, et les obstacles que l'on dressait à chaque pas devant elle, l'industrie sucrière connut la prospérité, bien qu'il y eût des années où, par suite des malentendus entre les raffineurs et les producteurs de betteraves, les usines ne travaillèrent pas. Ce qu'est, en général, la production sucrière

en Bulgarie, les chiffres fournis par l'enquête industrielle de l'année 1921 permettent de s'en rendre compte : à cette époque, la production annuelle s'élevait à 12.738.477 kilos. Avant la guerre, en 1912, la production était de 3.566.367 kilos. Voici quelques données sur son développement ultérieur :

Années	Kilogrammes de sucre
1922	17.538.844
1923	26.522.531
1924	37.826.661
1925	1.568.355
1926	31.983.627

Il nous faut noter ici que dans les dernières années, la production bulgare en sucre dépasse les besoins de la consommation du pays : elle a tendance à devenir une industrie d'exportation.

Il est tout particulièrement intéressant dans l'étude de cette question de remarquer comment s'accroît la consommation indigène après la guerre ; cet accroissement est dû sans doute aux habitudes prises sur le front. Voici quelques chiffres à ce sujet :

Années	Consommation totale du pays, en millions de kilogrammes	Consommation par habitant, en kilogrammes
1886-1884		1,84
1896-1898		2,54
1908		3,22
1911	19,26	4.39
1915	14,96	2.94
1916	6,85	1.38
1917	11,89	2,36
1918	16.43	3,27
1919	9.49	1,85
1920	15,32	3,19
1922	18,25	3,68
1925	28.49	5.41

Il est possible que ee soit eette eireonstanee qui ait permis à l'industrie suerière, malgré toutes les difficultés qu'elle avait à traverser, de se maintenir et même de se développer sous eertains rapports. Cependant, dans les derniers temps, une des plus grandes et des plus anciennes raffineries près de Sofia suspendit son aetivité. La fabrique de suere de Plovdiv, elle aussi, ferma ses portes.

Les autres industries, en relation avee l'agriculture, en partieulier eelles de l'*alcool* et de la *bière*, furent très gravement éprouvées ; nous pouvons affirmer sans erainte que eeci est une des eonséquenees de la guerre, et eette erise est sensible aujourd'hui eneore. La néeessité de ravitailler la population et l'armée pendant la guerre avait obligé toutes les brasseries à suspendre leur aetivité. Un très petit nombre d'entre elles purent très rarement reprendre leur produetion. Après la guerre, lorsque les eéréales reparurent sur le marehé, les brasseries reneontrèrent des diffieultés nouvelles et non moins graves. D'une part, la vitieulture, pendant la guerre, et surtout après la eessation des hostilités, s'était développée plus largement. Étant donné la faible population du pays et l'aeeroissement des superfieies plantées de vignobles amérieains, le vin augmentait eonstamment sur le marehé. Or la population a une préférenee marquée pour le vin, et ee n'est qu'à l'époque où le phylloxera détruisit les aneiens plants, et pendant un eertain temps qui fut néeessaire pour les remplaeer par des eépages amérieains, que l'on vit apparaître la bière eomme artiele de eonsommation. Après la guerre, la vitieulture était dans une pleine prospérité qui ne fit qu'augmenter par la plantation de nouvelles vignes.

D'autre part, la hausse des contributions indirectes, néeessitée par les besoins de l'État, eut aussi de graves répereussions sur la vente de la bière, et la fabrieation ne parvint pas à tenir. Presque toutes les fabriques de bière du pays, même les plus puissantes en fait de capitaux et de moyens teehniques, et qui, pendant l'époque préeédant la guerre, étaient parvenues à faire de l'exportation, souffrirent et souffrent eneore aujourd'hui.

Années	Bière	
	Production en millions de litres	Consommation totale du pays en millions de litres
1911	22,01	20,04
1914	24,22	22,88
1916	16,10	16,83
1917	7,30	8,37
1918	1,20	1,29
1919	1,99	1,70
1920	13,85	11,47
1923	22,16	20,25
1924	21,65	19,64
1925	12,53	11,67
1926	9,07	8,64

Les distilleries eurent le même sort que les brasseries. Pendant la guerre, la production en alcool était restreinte, car il était difficile de se procurer les céréales indispensables à la fabrication. Mais même après les guerres, lorsque cette industrie fut à même de s'approvisionner en céréales autant qu'elle en avait besoin, elle ne parvint quand même pas à se relever. Les causes en sont multiples. D'abord, la concurrence qui lui fut faite par l'eau-de-vie de fruits, de raisin et de vin ; ces produits, dépendant de l'activité agricole, jouissaient des faveurs gouvernementales et même fiscales ; d'autre part, les taxes exorbitantes sur l'alcool mettaient celui-ci dans l'impossibilité de supporter la concurrence des eaux-de-vie de fruits. Enfin, étant donné que l'alcool a relativement peu d'applications dans l'industrie en Bulgarie, sa production baissa. Le dernier coup qui atteignit cette industrie, dans les premières années qui suivirent la guerre, fut le procédé employé par le Ministère des Finances pour percevoir la contribution sur l'alcool ; l'État achetait lui-même l'alcool aux fabriques, puis le revendait en prélevant un bénéfice qui représentait la taxe fiscale. Il faisait ainsi figure de commerçant-courtier assez inexpérimenté et, ce qui est encore plus déplorable,

il avait tendance à favoriser uniquement certaines personnes et éliminait ainsi les véritables commerçants qui avaient une longue expérience dans cette branche de l'activité économique.

L'industrie de la farine, après la guerre, se trouvait dans une situation relativement plus avantageuse. Il n'y avait guère pendant la guerre qu'une seule industrie qui travaillât d'une façon intense : c'était la minoterie. Pour des causes particulières, sur lesquelles nous ne nous arrêterons guère ici, l'industrie meunière était relativement très développée dans le pays déjà avant les guerres. Pendant la période qui s'étend de 1904 à la guerre balkanique, l'industrie meunière avait changé complètement d'aspect au point de vue technique. Une véritable révolution s'était produite aussi bien dans la technique que dans la consommation. Auparavant, on employait surtout les moulins hydrauliques primitifs, à une meule ; ils travaillaient à découvert et le voyageur pouvait distinguer de loin leurs toits enfarinés. Ils produisaient de la farine contenant le son, et le pain, quoiqu'il fût préparé avec du froment, était noir. Les minoteries nouvellement installées, surtout dans les environs de Varna, le long du Danube, et dans quelques régions de la Bulgarie du Nord, donnèrent au consommateur bulgare le désir d'avoir du pain de meilleure qualité, et cela se répercuta sur le développement de l'industrie meunière. Dans le cours d'une dizaine d'années à partir de 1904, le type de farine et de pain consommé par la population urbaine et villageoise se modifia complètement. Après la guerre balkanique, en particulier, l'ancien pain paysan, noir, contenant du son et du talc, qui avait été en usage pendant des siècles, ne se rencontrait déjà plus nulle part. L'apparition de nouveaux besoins chez le consommateur eut sa répercussion sur le développement de l'industrie meunière dans le pays. La guerre balkanique donna un nouvel essor à l'industrie meunière. Les bénéfices réalisés grâce à l'activité intense qui régna pendant cette époque dans cette industrie, furent employés à restaurer les anciens moulins et à y installer de nouvelles machines, à établir des minoteries encore plus perfectionnées, comme par exemple

celles de Baltchik. La guerre européenne eut, elle aussi, une influence favorable sur l'industrie meunière. Après elle sévit une véritable épidémie de construction de minoteries. Quelques-unes d'entre elles, celles de Bourgas par exemple, ont une capacité de production presque égale à celle des minoteries d'Occident. Et même celles qui avaient une puissance moins grande, et qu'on installait ordinairement dans les villages, étaient actionnées mécaniquement et munies d'un outillage technique nouveau. Dans les régions où il y avait abondance de cours d'eau, on adopta la turbine hydraulique pour produire l'énergie nécessaire. Il faut remarquer aussi que, dans sa majeure partie, l'outillage nouveau était fabriqué en Bulgarie, par des usines bulgares dont le centre était Roussé. La construction de nouvelles minoteries avançait si rapidement qu'il n'est pas besoin de soutenir que leur capacité de production *dépassait* de beaucoup les besoins de la consommation bulgare : et aujourd'hui, on se trouve en présence d'une crise aiguë de l'industrie meunière. Cet empressement à construire de nouvelles minoteries après la guerre eut aussi pour conséquence l'investissement de capitaux importants qui seront très difficilement rendus à l'économie nationale et en tout cas pas avant longtemps, d'autant plus que la majeure partie en est constituée par des hypothèques auxquelles actuellement on ne fait que difficilement face.

Mais la crise actuelle dans l'industrie meunière est due principalement à deux causes. En premier lieu, les difficultés que l'on rencontre dans l'exportation des farines ; en second lieu le manque d'organisation des minotiers bulgares, et la concurrence ruineuse entre eux qui s'ensuit.

Avant les guerres, la production de l'industrie meunière en Bulgarie croissait proportionnellement à l'exportation de la farine. Les guerres ruinèrent l'exportation ; après elles, les deux États vers lesquels étaient dirigées principalement les farines bulgares, la Grèce et la Turquie, prirent contre cette exportation des mesures prohibitives, ce qui eut pour résultat une réduction sensible de l'exportation.

Voici quelques chiffres concernant cette exportation :

Années	Milliers de tonnes
1886-1890	3.727
1901-1905	4.233
1906-1910	31.516
1911	67.204
1921	15.988
1924	11.906
1925	18.747
1926	43.706

Ajoutons à cela qu'après la guerre, l'exportation pour la Grèce a augmenté ; de 2.267 tonnes en 1921, elle est passée à 8.236 tonnes en 1924 ; à 14.553 tonnes en 1925 et à 36.308 tonnes pendant l'année 1926. Mais dans le courant de l'année 1927, le Gouvernement grec prit une décision qui constituait presque une prohibition de l'exportation bulgare ; il décréta que la farine importée en Grèce devait contenir 26 pour 100 de gluten, pourcentage que ne peut contenir ni la farine bulgare, ni la farine indigène. Ainsi l'exportation de la farine bulgare en Grèce devint-elle impossible.

Il en fut de même avec la Turquie. Avant les guerres, la Bulgarie fournissait à Constantinople la farine dont elle avait besoin ; elle a exporté, en 1914, 10.006 tonnes ; en 1922, 13.262 tonnes ; en 1923, 3.792 tonnes ; en 1924, 413 tonnes ; en 1926, 454 tonnes. Mais la Turquie s'efforce de se créer une industrie meunière, et l'exportation de la farine bulgare en Turquie deviendra bientôt impossible. Pour faire face à la situation actuelle de l'industrie meunière, « l'Union des Meuniers Bulgares » a été fondée après la guerre.

L'industrie textile, celle de la laine en particulier, possède en Bulgarie des bases plus solides. Avant la guerre, durant une période de 25 années, cette industrie a travaillé pour l'armée et pour l'exportation. Son attention était très peu attirée par la grosse consommation indigène. Les bénéfices réalisés sur les commandes de l'armée satisfaisaient ses besoins financiers.

Pendant la guerre, elle a travaillé pour l'armée dans des conditions très avantageuses. Depuis la guerre, elle commence à songer à la consommation indigène. Le renchérissement des étoffes à l'étranger et surtout l'établissement de droits de protection élevés contre les tissus et la confection étrangers, créèrent pour notre industrie textile, aussi bien celle de la laine que celle du coton, des conjonctures très favorables. Elle conquit alors le marché bulgare en couvrant 80 à 90 pour 100 de ses besoins. Le grand chiffre d'affaires atteint, et les gros bénéfices réalisés, amenèrent les usines textiles à procéder à des améliorations techniques et à s'agrandir. Dans cette branche, nous disposons d'usines complètement neuves et de capitaux nouveaux. Cependant, il manque à cette industrie une organisation générale, ce qui l'empêche de prendre un plus grand essor. Elle a devant elle un immense champ de développement grâce à l'apparition d'une consommation nouvelle, la consommation paysanne.

L'industrie du tabac a atteint aussi un grand développement. Pendant la guerre, on consommait d'énormes quantités de cigarettes, et on vit se créer de nombreuses fabriques de tabacs. On investit là, nous l'avons vu, d'importants capitaux nationaux ; quelques-unes de ces fabriques rivalisaient avec les établissements occidentaux. Mais après la guerre, les conditions se modifièrent beaucoup. L'exportation rencontra de nombreuses difficultés d'ordres différents, et la consommation indigène, encore restreinte, ne croissait que lentement : de 2.567.094 kilos en 1912, après une baisse pendant les années de guerre, elle atteignit 2.945.774 kilos en 1920, et 4.646.700 kilos en 1926, c'est-à-dire 0,583 kilo par tête en 1912 et 0,865 kilo par tête en 1926. La Bulgarie est un pays producteur de tabac, et la fraude sur ce produit, surtout pendant la guerre, était très répandue. Pendant les dernières années, on prit des mesures sévères contre cette fraude, et c'est une des raisons pour lesquelles les chiffres accusent une augmentation de consommation (selon les données du Service des banderoles) de près de 80 pour 100. Cette augmentation n'a donc presque pas procuré de travail supplémentaire aux fabriques nouvellement fondées;

aussi quelques-unes d'entre elles connaissent-elles un chômage intense.

Nous devons mentionner que la guerre provoqua l'apparition de quelques industries nouvelles. En premier lieu, il faut signaler *l'industrie des huiles végétales* et celle du *pétrole*. Avant les guerres, il n'existait pas d'industrie d'huiles végétales en Bulgarie ou, plus exactement, elle n'existait que sous forme de petit artisanat. Dans de petits ateliers mus à la main, on produisait de l'huile de noix et de sésame. On rencontrait ces petits ateliers surtout dans la Bulgarie du Sud, où les fruits nécessaires à cette industrie sont en abondance. Pendant la guerre, la population habituée à l'huile d'olive depuis des siècles eut à endurer de grandes privations. Ceci amena la création d'usines d'huiles. Mais le malheur voulut qu'en moins de 5 ou 6 ans, on vît apparaître plus de 60 usines, dont quelques-unes avaient une capacité de production trop élevée pour les conditions du pays; c'est pourquoi sévit aujourd'hui une crise dans cette industrie. On peut cependant prévoir qu'elle deviendra une grande industrie d'exportation.

Si nous voulons exposer les caractéristiques du développement industriel en Bulgarie après la guerre mondiale, il nous faut remarquer que ce développement a été entravé immédiatement après la guerre par quelques obstacles d'ordre administratif, mais surtout par une *complète désorganisation* dans la production, par le déséquilibre du marché et du placement des capitaux. L'industrie meunière possède deux fois plus d'établissements que le pays n'en a besoin et, malgré cela, on construit de nouvelles minoteries. On peut en dire autant de l'industrie des huiles que de l'industrie textile et même de l'industrie métallurgique. De même, il faut que les capitalistes industriels s'entendent pour organiser méthodiquement le marché. A ce point de vue, les fabricants de bière ont déjà donné l'exemple en ne faisant travailler qu'un nombre restreint de fabriques, tout en répartissant les bénéfices entre toutes les usines existantes.

En ce qui concerne *les métiers*, parmi lesquels il faut comprendre aussi les petits ateliers, il faut malheureusement cons-

tater que les guerres successives leur ont porté un coup mortel. L'artisanat, c'est-à-dire la *production manuelle*, était dans le marasme, en Bulgarie, depuis l'affranchissement du pays, mais depuis 1919 sa situation est désespérée ; et l'on n'entrevoit pas d'issue à cette situation. En examinant cet état de choses d'une manière objective, on arrive à la conclusion suivante : l'artisanat trouve ses débouchés dans la population rurale. La prospérité et le bien-être du paysan ont leurs répercussions immédiates sur l'artisanat des villes. Mais le paysan bulgare a rarement besoin de l'artisan urbain : il fabrique ses souliers, il tisse et taille ses habits lui-même ; les autres ustensiles de métal, etc., sont d'un usage moins fréquent et, par conséquent, sont moins demandés. Le consommateur urbain qui était jadis le client de l'artisan, recherche de préférence les produits européens, plus élégants et meilleur marché. Ajoutons à tout cela l'appauvrissement du citadin après la guerre, la diminution de ses revenus personnels, et par conséquent la réduction de sa consommation. Quant à l'État, il accorda aux artisans une puissante protection douanière. Sur les souliers, les vêtements d'hommes, les toilettes des femmes, etc., il établit des droits de douane tels qu'on n'en avait jamais vu. Mais ces droits ne pourront être maintenus, surtout après la conclusion des traités commerciaux que l'on prévoit et que l'on attend. Malgré cela, tailleurs, cordonniers, fabricants de confections pour hommes, etc., tous se plaignent continuellement. Outre ces mesures, l'État accorda après la guerre aux artisans un crédit de 50 millions de levas : mais cela aussi n'eut qu'un faible résultat. Dans ces conditions, il est évident que les artisans contemporains ne peuvent subsister que si le paysan connaît la prospérité, ou si l'artisan devient un artiste.

Actuellement, la prospérité de l'artisanat dépend en grande partie des crédits que l'on accordera aux petits artisans, et qu'ils attendent depuis longtemps. Notre système de crédit par l'État présente sous ce rapport des lacunes sensibles. La Banque Coopérative Centrale, qui aura à jouer ici un grand rôle, ne s'est pas encore souciée de l'artisan. Conformément à

la loi qui la régit, elle n'a à fournir de crédits qu'aux Coopératives, et elle ne s'occupe que de celles-ci; mais dans l'artisanat, il y a très peu de Coopératives; la majeure partie d'entre elles ont dû se mettre en liquidation après la guerre. D'autre part, la Banque Coopérative Centrale de Bulgarie est absorbée par les assurances agricoles qui lui prennent toutes ses ressources. Ainsi, les crédits dont l'artisan a besoin sont entre les mains de l'initiative privée. Dans ce domaine, *les Banques Populaires*, créées par des petits commerçants et des artisans, et soutenues par de nombreux hommes d'action et des personnalités locales, jouent un rôle bienfaisant dans un but purement désintéressé. Il existe des Banques Populaires dans presque chaque ville et, dans ces derniers temps, il s'en est établi même dans les villages. Quelques-unes l'emportent même dans leurs opérations sur les agences locales de la Banque Nationale de Bulgarie. Quoique soutenues par les crédits de la Banque Coopérative Centrale de Bulgarie, ces Banques Populaires sont fédérées depuis longtemps,; elles l'étaient déjà avant la guerre ; elles forment une « Union des Banques Populaires ». L'activité de celle-ci s'est accrue après la guerre malgré la crise économique traversée par le pays, et ceci très rapidement, ce qui constitue d'après nous la preuve que les artisans ont besoin d'un élargissement de crédits.

Voici quelques chiffres permettant de se rendre compte de la situation de l'Union des Banques Populaires :

Années	Nombre des banques populaires fédérées	Nombre des membres	Capital en levas	Fonds en levas	Total des capitaux personnels en levas
1918	33	10.760	5.241.578	396.407,01	5.638.085,01
1920	57	27.030	25.396.288	1.364.047,49	26.760.335,49
1924	66	38.064	85.481.489	12.455.799,67	97.937.288,67
1925	83	45.704	127.670.000	20.278.451,97	147.948.451,97
1926	93	54.155	161.102.906	30.496.200,96	191.599.106,96

On voit que le nombre des Banques Populaires faisant partie de l'Union a presque triplé, celui des membres a quintuplé : le capital a augmenté de trente-deux fois sa valeur et les fonds de près de cent fois. Évidemment, parallèlement à cela, la confiance de la population dans ces établissements augmente de jour en jour. Ceci ressort du mouvement des dépôts, comme on peut le voir sur le tableau suivant (en levas) :

Années	Dépôts à terme	Dépôts à vue et Caisse d'Épargne	Totaux	Augmentations
1918	—	—	21.409.113,47	—
1920	12.880.382,32	39.505.687,95	52.385.970,27	15.284.381,01
1924	18.997.537,60	171.744.375,80	190.741.913,40	81.374.203,41
1925	25.058.214,11	223.676.711,28	243.734.925,30	57.993.001,90
1926	32.043.951,67	333.685.350,20	365.729.301,87	121.994.376,50

En d'autres termes, les dépôts ont atteint en 1926 un montant de 365,7 millions de levas, soit 15 fois plus qu'avant et après la guerre ; il est plus élevé que celui des dépôts à la Banque Coopérative Centrale de Bulgarie.

Il est en outre nécessaire de noter que les dépôts sont effectués surtout par des personnes non membres de l'Union, c'est-à-dire par de simples épargnants urbains. Ainsi, en 1926, 18.571 membres avaient en dépôt 152,7 millions de levas ; 30.828 non-membres avaient en dépôt 199,8 millions de levas.

Une autre caractéristique du développement de ces établissements se trouve dans la nature des placements. Le placement total du crédit des banques populaires fédérées s'élevait vers la fin de 1926 à 528.332.410,74 levas, qui se répartissent de la façon suivante :

Genres de crédit	1918	1920	1924	1925	1926
	En milliers de levas				
Prêts sur garanties personnelles	3.261	29.990	175.224	294.437	394.306
Prêts sur nantissements	337	1.017	1.547	3.045	4.192
Comptes courants avec garanties de tierces personnes	—	21.628	76.262	96.134	92.947
Comptes courants sur caution	—	5.006	5.237	6.087	6.050
Escompte	2.557	14.213	19.527	12.739	17.632
Crédits aux coopérateurs	—	—	4.225	3.611	13.303
Totaux	6.515	71.884	282.022	416.095	528.333

Pour compléter le tableau, nous devons noter que les prêts effectués sont petits et accordés à des artisans. Ainsi, les prêts de moins de 10.000 levas, c'est-à-dire d'environ 75 dollars, constituent en 1923 près des 39,80 pour 100 du total ; en 1924, 31,60 pour 100; en 1926, 27,20 pour 100 ; c'est-à-dire que près d'un tiers des prêts ont été inférieurs à 10.000 levas (75 dollars). Le développement du crédit aux artisans après la guerre est donc remarquable, mais il a quand même besoin d'une aide puissante de la part de l'État.

Passons maintenant à la *question ouvrière* en Bulgarie. Le développement de la législation sociale en Bulgarie se fit suivant les directives déterminées après la conclusion de la paix, malgré les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles se trouvaient l'industrie et les métiers dans le pays. Les lois votées pendant la guerre furent alors appliquées énergiquement, et on y apporta la plus grande attention. L'importance du Conseil Suprême du Travail, dans la politique ouvrière du Gouvernement, augmenta de plus en plus, et ses fonctions s'élargirent constamment. Mais indépendamment des lois qui avaient été promulguées avant et pendant les guerres, l'État se trouvait devant certaines obliga-

tions imposées par le traité de paix. Il y eut tout d'abord la Conférence de Washington et les règlements concernant le travail établis par le traité de paix. La Bulgarie est du petit nombre des États qui ont adopté le principe émis par la Conférence de Washington : elle a voté immédiatement après cette Conférence la loi du travail de huit heures par jour dans l'artisanat, l'industrie, la construction, etc. Seule, l'agriculture n'a pas été visée par la loi, étant donné que le propriétaire est là son propre ouvrier. Nous devons cependant noter ici que la loi de huit heures par jour, théoriquement justifiée, et devant être appliquée dans les pays capitalistes très développés, n'est pas populaire dans les pays économiquement plus faibles comme la Bulgarie. On vit naître et se développer chez nous une lutte contre la journée de huit heures, tant chez les patrons que chez de nombreuses organisations, et même dans les établissements économiques supérieurs, tels que les Chambres de Commerce. Les critiques étaient violentes, car dans quelques régions, la loi bouleversait complètement les conditions du travail. Par exemple, par suite d'une ancienne habitude, et sans y être nullement obligés, les ouvriers maçons, ceux du bâtiment, etc., travaillaient depuis l'aube jusque tard dans la nuit, 12 à 14 heures par jour, parfois même davantage. Il était difficile de leur faire adopter tout d'un coup la journée de huit heures. Même parmi les ouvriers, l'idée n'était guère populaire. Et, comme le faisaient remarquer ses adversaires, cette réforme présentait même des côtés négatifs. Ainsi, l'ouvrier qui terminait jadis son travail vers 8 heures du soir, harassé de travail, s'empressait de rentrer dans sa famille, de dîner et de se mettre au lit. Libéré maintenant vers 6 heures du soir, ayant du temps disponible jusqu'au dîner, il s'en alla, soit par habitude, soit par entraînement, dans les estaminets. Ceci fut remarqué par tous, et violemment critiqué. Il faut avouer que malgré le contrôle sévère de l'Inspection du travail, les ouvriers plus sobres et plus économes trouvèrent eux-mêmes un moyen pour prolonger leur journée au delà des huit heures, malgré toutes les prescriptions de la loi. Dans les usines où le contrôle est plus efficace et plus aisé, la loi fut appliquée

rigoureusement, et elle l'est encore aujourd'hui. Cela est plus douteux dans l'artisanat, où le contrôle est plus difficile, et où le travail peut être effectué aux pièces, et par conséquent dépend du bon vouloir de l'ouvrier lui-même. Malgré toutes ces dérogations, la journée de huit heures s'impose lentement mais systématiquement partout en Bulgarie.

Le traité de paix imposa à notre législation encore quelques autres prescriptions, par exemple celles sur *la propriété industrielle* et sur les droits d'invention ; ces lois furent votées par le Parlement, et entrèrent en application quoiqu'elles ne fussent d'aucune utilité pour la contrée étant donné le faible degré de développement de sa technique.

Plus remarquable est la loi sur *les assurances sociales*, de même que les lois sur le placement de l'ouvrier et sur l'assurance contre le chômage, qui furent déposées au Parlement en 1920. Elles constituaient un très grand progrès dans la législation sociale du pays, et était une copie textuelle des lois ouvrières les plus perfectionnées de l'Europe. Mais elle eut un sort très mouvementé. Lors de sa déposition au Parlement, elle fut retirée à la première lecture, par le Gouvernement, par suite de la puissante opposition du groupe parlementaire des communistes. Pour sortir de cet embarras, le Gouvernement prescrivit alors un plébiscite chez les ouvriers pour connaître leur opinion à ce sujet. La majorité des ouvriers se déclara en faveur du projet de loi, et le Gouvernement le déposa à nouveau au Parlement. Il passa en première lecture, fut discuté en principe mais rencontra alors l'opposition de la majorité du groupe parlementaire des agrariens. Il fut retourné alors à la Commission parlementaire, où il resta sans suite. La cause principale de l'opposition gouvernementale contre le projet de loi était que l'État aurait dû assumer des charges financières trop lourdes pour lui. Ce n'est que plus tard, en 1924, que le projet, rectifié et amélioré, fut déposé par le nouveau Gouvernement à la Chambre ; il fut voté à l'unanimité par tous les groupes, et entra en vigueur le 1er juillet 1924. Un peu plus tard, le Gouvernement déposa aussi le projet de loi sur l'assurance contre le chômage. Sans entrer dans plus de détails, toutes ces lois

accusant l'avènement d'une ère nouvelle bien connue, nous devons noter que d'après le Bureau International du Travail auprès de la Société des Nations, la petite Bulgarie est un des rares États qui adoptèrent les principes concernant les ouvriers énoncés dans le traité de paix, et qui suivirent les conseils donnés ensuite par le Bureau International du Travail lui-même.

On vit alors, conséquence surtout de l'application des lois sur les assurances ouvrières, se développer puissamment les fonds de ces assurances. Avant la guerre, après la réunion de tous les fonds dans une caisse unique, le capital global dont disposaient les assurances ouvrières était de 4.915.372 levas-or. Après le vote de la loi de 1924, dont le mérite principal est d'avoir créé un règlement plus normal du fonds, celui-ci augmente constamment, malgré les frais relativement élevés nécessités par le bon fonctionnement du service. Ainsi, vers le 1er avril 1927, la situation était la suivante :

Recettes en milliers de levas :

Accidents	1.247
Maladie	134.275
Vieillesse et invalidité	89.570
Chômage	10.285
Divers autres	22.645
Total	258.024

Dépenses jusqu'au 31 mars 1927, en milliers de levas :

Accidents	10.010
Maladie	73.590
Vieillesse et invalidité	0
Chômage	248
Divers autres	29.626
Total	113.276

Ainsi, vers le 1er avril 1927, le fonds des assurances des ouvriers s'élevait à 144,7 millions de levas. Remarquons que l'État, par suite de sa mauvaise situation financière pendant les trois à quatre dernières années, n'est pas arrivé à verser à la caisse la somme prévue par la loi. Ce fonds qui, conformément à la loi, doit être déposé à la Banque Nationale de Bulgarie en compte à intérêts, est employé aujourd'hui à couvrir d'autres

besoins plus importants de l'État. C'est ainsi, par exemple, qu'on a entrepris, grâce à un emprunt effectué à cette caisse, la construction d'une voie ferrée industrielle, etc.

Quand nous parlons de la politique sociale de l'État, il ne nous est pas possible de passer sous silence les soucis que causa à l'État la question des invalides et des victimes de la guerre. Après bien des discussions au Parlement et dans les sphères dirigeantes, on élabora finalement une loi spéciale sur les pensions aux invalides et aux victimes de la guerre, dont les dépenses grandissaient constamment. Ainsi, les pensions aux invalides, aux fonctionnaires des établissements de l'État et des collèges électoraux, s'élevaient à 4 millions de levas dans le budget de 1926-1927, tandis que les pensions aux invalides et aux fonctionnaires de l'armée s'élevaient à 300 millions de levas pour la même année. Elles s'élevaient à 163 millions de levas pendant l'année budgétaire 1922-1923.

Indépendamment de cela, étant donné que le nombre des morts était relativement très élevé, et comme ils avaient laissé après eux des milliers d'orphelins mineurs, on créa dès l'année 1925 un établissement spécial intitulé « Direction pour l'assistance des orphelins de la guerre » dont les dépenses furent les suivantes : en 1925-1926, 55,3 millions de levas ; en 1926-1927, 84,2 millions de levas ; en 1927-1928, 104,9 millions de levas. Ces sommes furent consacrées principalement à subventionner les établissements scolaires et les orphelinats destinés aux enfants des victimes de la guerre. Ainsi, les secours apportés par l'État aux invalides et aux orphelins s'élèvent à près d'un demi-milliard de levas, soit plus exactement à 7,1 pour 100 du budget.

Malgré tout cela, le mécontentement des invalides est toujours extrême, et l'État se trouve constamment saisi de demandes d'augmentations hors de proportion avec ses moyens.

§ 8. — Le développement de la construction des bâtiments dans les villages et les villes. Construction des écoles dans les villages. L'État se laisse entraîner par le mouvement.

Un phènomène particulier, difficilement explicable, étant donné la crise économique qui sévissait alors, caractérise la

période d'après-guerre en Bulgarie : c'est *la construction intense* des maisons d'habitation. La guerre avait eu pour conséquence un exode des habitants des campagnes vers les villes. Cet exode était dû en partie aux difficultés d'existence que l'on rencontrait dans les villages et dans les petites villes. Nous n'avons pas à notre disposition de statistique précise sur ce sujet, mais le phénomène est frappant pour le premier venu. Pendant la guerre, on ressentit le manque de logements dans la capitale et dans quelques-unes des grandes villes : Plovdiv, Roussé, Hascovo, Kustendil, etc., et on pensait bien que même si la guerre avait une issue favorable, la capitale et les grandes villes du pays connaîtraient une crise des logements. Malheureusement, l'issue de la guerre, défavorable pour la Bulgarie, vint aggraver encore cet état de choses, étant donné le grand nombre des réfugiés qui arrivèrent soit des territoires occupés par les armées serbes dans le district de Tzaribrod et en Macédoine, soit de la Thrace et des régions littorales de la mer Égée, qui devaient être cédées à la Grèce conformément au traité de paix. De la Dobroudja bulgare aussi, bien que prospère avant la guerre et habitée par une population agricole riche et contenant des villes florissantes, on vit affluer quantité de fuyards vers les régions limitrophes et les grandes villes de la Bulgarie. Ainsi, après la guerre, les grandes villes en particulier, et même dans certaines régions quelques villages, se trouvèrent en face d'une crise intense de logements.

De son côté, l'État, saisi de cette question, se vit contraint de promulguer une loi spéciale accordant la protection du Gouvernement et certains privilèges (impôts et crédits) aux nouveaux constructeurs. Et nous fûmes témoins d'un phénomène particulier à la Bulgarie. D'une part, une gêne dans la vie économique, un déséquilibre du change, et d'autre part, une construction intense de maisons d'habitation, grandes et petites, non seulement dans les villes, mais aussi dans les villages. Nous ne possédons point de statistique exacte sur tout ce qui a été construit depuis la guerre jusqu'aujourd'hui, mais, comme nous l'avons déjà vu d'après les chiffres que

nous avons donnés plus haut, dans certains endroits, comme par exemple à Sofia, à Plovdiv, à Roussé, Hascovo, Bourgas, les superficies bâties augmentèrent de 65 pour 100. En outre, les grandes constructions, sur le modèle de celles que l'on rencontre dans l'Europe occidentale, occupèrent une place relativement importante. Et l'on vit la capitale qui était jusqu'à la guerre bâtie de maisons petites mais coquettes et confortables, avec des jardins étendus, devenir une cité à grands édifices, immeubles imposants de 6 ou 7 étages. La construction des édifices fut activée aussi dans presque tous les villages, et dans certains, elle fut particulièrement intense. La physionomie des villages dans les régions de la Bulgarie où la culture du tabac était développée, se transforma complètement; là, les habitants avaient réussi, pendant les deux ou trois années qui suivirent la guerre, à économiser des sommes d'argent assez considérables. On vit parfois après la guerre des paysans acheter dans quelques-unes des villes qui dépérissaient, en particulier dans les villes situées le long du Danube, des bâtiments qu'ils démolissaient entièrement, et dont ils emportaient les matériaux dans leur village pour y bâtir les édifices dont ils avaient besoin.

Il est difficile de fixer exactement le montant des épargnes qui furent consacrées à ces constructions, mais selon les données fournies par la Banque Nationale de Bulgarie, pour la seule ville de Sofia, on a dépensé à cet effet plus de deux milliards de levas.

Cette construction intense, qui permit dans le courant de cinq ou six années de diminuer sensiblement la crise des logements, eut indubitablement des répercussions considérables sur la vie économique du pays sous bien des rapports. En particulier, les capitaux disponibles, si indispensables au crédit et aux relations commerciales, furent immobilisés. Et non seulement l'épargne disparut, mais on contracta de nouvelles dettes, grâce aux crédits fonciers. Les chiffres que nous empruntons à la Banque Nationale de Bulgarie peuvent nous donner une idée plus précise sur ce point.

Construction des batiments privés en Bulgarie pendant l'époque de 1910-1928

Années	Ville de Sofia			Dans 79 villes, centres administratifs			Dans 28 villages (où il y a l'agence de la Banque Nationale)			Total pour 108 villes et villages		
	Nombre des bâtiments construits (annuellement)	Leur valeur		Nombre des bâtiments construits annuellement	Leur valeur		Nombre des bâtiments construits annuellement	Leur valeur		Nombre des bâtiments construits annuellement	Leur valeur	
		En milliers de levas	En milliers de francs-or		En milliers de levas	En milliers de francs-or		En milliers de levas	En milliers de francs-or		En milliers de levas	En millions de francs-or
1910	574	11.484	11.484	1.519	15.448	15.448	270	2.187	2.187	2.363	29.119	29.119
1911	522	14.163	14.163	1.760	24.389	24.389	298	2.289	2.289	2.580	40.841	40.841
1912	633	15.731	15.731	1.728	25.710	25.710	268	3.084	3.084	2.629	44.525	44.525
1923	1.443	422.462	17.272	4.082	472.425	19.315	850	32.656	1.335	6.375	927.543	37.922
1924	1.499	440.127	16.390	5.063	657.184	24.473	953	47.225	1.759	7.515	1.144.536	42.622
1925	2.202	424.493	15.827	5.293	745.529	27.796	880	45.124	1.682	8.375	1.215.146	45.305
1926	1.739	366.631	13.670	4.860	532.136	19.840	623	43.993	1.640	7.222	942.760	35.150
1927	1.064	305.883	11.405	5.028	507.880	18.936	816	54.474	2.031	6.908	868.237	32.372
1928	1.311	373.560	13.928	5.784	542.201	20.215	1.192	61.045	2.276	8.287	976.806	36.419

Non seulement les particuliers, mais même les communes rurales et l'État furent entraînés sur cette pente.

Les *bâtiments scolaires* de nos villages étaient dans beaucoup d'endroits en très mauvais état ; vétustes, ils ne répondaient nullement aux conditions de l'hygiène. Dans certains villages, on avait même dû louer des salles de cabarets pour subvenir aux besoins de l'école. C'est pour cela du reste que nous voyons immédiatement après la guerre quelques villages entreprendre la construction de groupes scolaires. La nécessité, l'esprit d'imitation, ou la simple émulation, contribuèrent à propager cette initiative de village en village, et on vit sévir une véritable épidémie de construction d'écoles dans tout notre pays. Le Gouvernement et le parti dirigeant soutinrent cette initiative, et on en amena la réalisation à la satisfaction et à l'orgueil de tous; car il faut convenir que déjà sous le joug turc, le plus grand idéal de la population bulgare était d'élever une école et une église.

Mais autant ces conceptions étaient séduisantes, autant, passées en pratique, elles causèrent d'énormes difficultés. Pour construire des écoles, il fallait de grandes ressources, et les communes étaient pauvres. On chercha alors par tous les moyens à se procurer de l'argent. On vendit les terres appartenant aux écoles, on ouvrit des souscriptions, on imposa des taxes, on eut enfin recours à des emprunts à longue échéance. La question avait aussi un autre côté. En matière de constructions, presque toutes les communes oublièrent les limites permises ; on bâtit de grands édifices hors de proportion avec les besoins, et surtout avec les ressources de la commune. Peu à peu, les municipalités contractèrent des dettes de plus en plus grandes ; par contre, de nombreux villages purent s'enorgueillir de bâtiments grandioses, chose assez rare dans les États balkaniques environnants.

Pour encourager cette initiative des communes, dès les premières années qui suivirent la guerre, l'État accorda, par une loi sur la construction de bâtiments scolaires, un emprunt de 200 millions de levas sur le fonds des Pensions. Grâce à ces ressources, on construisit jusqu'à 283 bâtiments

nouveaux pour les écoles dans les villages. Mais cette somme apparut bientôt insuffisante, et comme les exigences des communes étaient exorbitantes, et que l'État n'avait plus de ressources pour leur venir en aide, on promulgua, en juin 1924, une loi spéciale pour la *construction coopérative* d'écoles primaires publiques. Conformément à cette loi, on créa un fonds de versements coopératifs des communes désirant construire des écoles primaires, et ce fonds fut renforcé par un emprunt de la Banque Nationale de Bulgarie de 250 millions de levas.

Cette loi bulgare assez originale contient les règlements fondamentaux suivants :

1° Il est institué par le Ministère de l'Instruction publique, auprès de la Banque Coopérative Centrale de Bulgarie, un fonds pour la construction ou la reconstruction d'écoles primaires publiques sur le *principe des Coopératives.*

Toutes les communes urbaines ou rurales versent obligatoirement leur cotisation à ce fonds.

2° Toutes les communes sont tenues de prélever sur leurs recettes annuelles 2 pour 100 pour la constitution de ce fonds : de même, les conseils départementaux doivent verser 2 pour 100 de leurs recettes.

3° Les communes qui ne disposent pas d'école primaire convenable, et qui doivent en bâtir une nouvelle, sont tenues de souscrire des quotes-parts de 10.000 levas jusqu'à concurrence d'un quart de l'emprunt qui leur est nécessaire à la construction de l'école.

4° Le fonds bénéficie d'un emprunt à la Banque Nationale de Bulgarie s'élevant à 250 millions de levas, qui sera converti au 1er juillet 1929 en un emprunt foncier normal de vingt années.

5° Lors de la construction, les communes doivent fournir la main-d'œuvre, ainsi que le matériel. De son côté, l'État livre à titre gratuit le bois de construction de ses domaines forestiers.

Jusqu'à aujourd'hui, 167,7 millions de levas ont été répartis par le Ministère de l'Instruction publique parmi les villages coopérant à la construction de bâtiments scolaires. Par dépar-

tements, les montants prêtés, ainsi que les bâtiments d'école construits, se répartissent comme suit :

Départements	Montant de l'emprunt (en milliers de levas)	Nombre des écoles construites grâce à cet emprunt
Bourgas	16.230	22
Varna	6.700	7
Viddine	4.630	8
Vratza	9.820	11
Kustendil	7.000	4
Pachmakly	—	—
Pétritch	1.600	1
Pleven	19.250	17
Plovdiv	25.520	20
Roussé	13.600	16
Sofia	9.390	13
Stara-Zagora	7.625	12
Tirnovo	27.630	19
Hascovo	6.000	3
Choumen	10.730	17
		181

soit donc au total 181 écoles. Cependant, les constructions continuent.

Bien entendu, les sommes indiquées ci-dessus furent insuffisantes pour couvrir les frais nécessités par la construction des écoles. Les communes disposaient par ailleurs de leurs propres ressources : les économies faites sur les budgets ; les revenus de locations; les contributions payées par la population sous forme d'impôt provisoire, dans la proportion de 35 pour 100 des impôts directs du village ; ou enfin, les revenus provenant de la vente de biens mobiliers ou immobiliers ruraux, terres, champs, forêts bois de construction, etc. Mais il y a une catégorie de communes qui ont construit, après la guerre, des écoles sans recourir à des emprunts, c'est-à-dire avec leurs seules ressources personnelles. Enfin, nous devons signaler que conformément à la loi de 1920 sur la construction d'écoles,

les communes étaient obligées de subvenir à la construction de ces bâtiments par la prestation obligatoire du travail de la population, la fourniture des pierres de construction, du sable, du gravier, du bois de construction, etc. Seul, le travail de construction qualifié était confié à un entrepreneur. Il faudrait en déduire que les sommes déboursées pour la construction d'écoles après les guerres sont assez importantes : nous ne disposons point de statistique à ce sujet, mais on peut les évaluer à presque deux milliards de levas bulgares : somme énorme, étant donné l'épuisement des finances communales. Comment alors expliquer ce phénomène ?

L'idée de construire des écoles a pris naissance dès l'époque où les Bulgares se trouvaient sous le joug turc ; c'était le symbole de l'idée nationale. Après la guerre, cette idée s'affermit comme une réaction contre la catastrophe, comme une manifestation de la recrudescence du sentiment national. Mais en outre, ce désir était justifié par la situation ; on manquait évidemment d'écoles et de bâtiments scolaires. Selon un rapport officiel du Ministère de l'Instruction publique, les centres habités de la Bulgarie peuvent se classer comme suit : 94 villes, 4.244 villages, 1.575 paroisses et hameaux, soit 5.913 centres. Pour tout cela, il existe des écoles nationales dans 94 villes, 4.064 villages, 423 paroisses et hameaux ; par conséquent, il y a des écoles dans 4.581 centres habités ; mais 180 villages et 1.152 paroisses et hameaux, soit au total 1.332 centres habités, n'ont pas d'école. En outre, dans de nombreux villages, les écoles sont vétustes, malpropres, privées de toute hygiène et même malsaines. Dans ces conditions, les communes sont contraintes à louer des édifices privés pour y installer leurs écoles ; il y a 1.292 cas de ce genre. Pour illustrer notre exposé, nous nous permettons de présenter ci-dessous le tableau officiel des bâtiments scolaires.

Il donne l'état des bâtiments scolaires dans lesquels sont établis : 3.611 écoles élémentaires indépendantes ; 707 progymnases indépendants, et 581 écoles élémentaires complètes (primaires avec progymnase), soit au total 4.899 écoles.

	Batiments publics			Batiments privés, loués pour les écoles			Les nouveaux batiments publics sont construits		Répartition des batiments scolaires suivant le nombre de classes							
	Nouveaux bâtiments	Anciens bâtiments	Totaux	Nouveaux bâtiments	Anciens bâtiments	Totaux	Avec emprunts	Sans emprunt	D'une salle	De 2 salles	De 3 salles	De 4 salles	De 5 salles	De 6 à 10 salles	De plus de 10 salles	Totaux
Urbains.........	173	218	391	23	37	60	36	137	17	35	11	154	53	145	36	451
Ruraux.........	1.390	2.962	4.352	338	894	1.232	289	1.101	1.429	1.816	785	768	278	419	89	5.584
Totaux....	1.563	3.180	4.743	361	931	1.292	325	1.238	1.446	1.851	796	922	331	564	125	6.035

On remarque le grand nombre des bâtiments en location : 1.292. Ainsi apparaît nettement l'insuffisance du nombre des bâtiments scolaires. On s'explique alors les grands sacrifices que font de leur propre initiative les communes rurales pour se construire des bâtiments. Sans aucun doute, cela grève lourdement leur budget, mais c'est aussi un objet d'orgueil.

L'État, de son côté, malgré les immenses difficultés financières qu'il traversait, se laissa entraîner par le mouvement, parce que les nécessités de la vie l'imposaient. On établit des devis, on entreprit la construction d'établissements publics, de gymnases, de bureaux de poste, d'instituts universitaires, etc. Mais ici aussi, on comprendra, sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans plus de détails, que la tâche demandait des ressources plus élevées que celles qui étaient disponibles, et aujourd'hui, nous nous trouvons devant le fait que la majeure partie des constructions entreprises restent parfois pendant plusieurs années interrompues. L'État développa surtout son initiative dans la construction de bâtiments pour les gymnases et l'Université. Pendant et après la guerre, on créa auprès de l'Université d'État trois nouvelles facultés pour les sciences appliquées : Facultés de médecine, d'agriculture et forestière, et École vétérinaire. Les trois Facultés exigeaient aussi de nouveaux bâtiments ; le plus grand était celui de l'Institut agronomique. Des sommes énormes furent dépensées, sans que l'on fût parvenu au moins à achever l'un des édifices, et il faut prévoir encore de grosses dépenses pour leur complet achèvement.

Le lecteur qui examine les choses impartialement peut se poser cette question : pourquoi l'État qui se trouve dans une situation financière aussi mauvaise se lance-t-il dans la construction de pareils édifices ? Si ce lecteur pouvait venir chez nous, et observer la vie et les conditions dans lesquelles on enseigne dans nos écoles, il constaterait que des milliers de nos étudiants, des jeunes gens, sont entassés dans de petites salles et dans des locaux, violant toutes les conditions de l'hygiène élémentaire ; et que les amphithéâtres de l'Université sont occupés sans interruption pendant toute la journée,

sans qu'on puisse les aérer. Dans les gymnases, on enseigne « à tour de rôle », c'est-à-dire que les élèves ne peuvent prendre place tous à la fois dans les classes ; une partie d'entre eux suit l'enseignement de 8 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, et l'autre partie de 1 heure ½-2 heures à 7 heures du soir, sans aération aucune et sans répit pour le personnel enseignant. On comprendra alors pourquoi l'État s'est résolu à construire tous ces bâtiments, malgré les ressources précaires dont il dispose.

Selon un rapport officiel, on a commencé en l'année 1921, la construction de 20 édifices publics ; en 1922, 7 ; en 1923, 6 ; en 1924, 34 ; en 1925, 23 ; en 1926, 1 ; en 1927, 6 : soit au total 97 bâtiments. Leur valeur se monte, d'après les évaluations, à 400 millions de levas, mais en réalité elle dépassera le demi-milliard. Mais il se produit une véritable crise : par suite de la mauvaise situation financière de l'État, plus de la moitié de ces constructions restent aujourd'hui inachevées. Et quelques-unes d'entre elles, gymnases, instituts universitaires, etc., sont d'une nécessité impérieuse. Il faut convenir qu'en l'occurrence, les communes ont eu une politique plus saine : elles construisaient leurs écoles avec les ressources des budgets extraordinaires ; l'État, par contre, n'eut recours qu'à ses recettes ordinaires. Comme les rentrées diminuaient, elles apparurent complètement insuffisantes, même pour satisfaire les besoins les plus impérieux de l'État : c'est ce qui cause la crise que l'on observe dans ces constructions.

§ 9. — Les finances, les recettes, les réformes contributives et le budget d'État après la guerre.

La guerre eut des répercussions désastreuses sur les finances du pays, non seulement par suite de la diminution des recettes, mais aussi et surtout par suite de la *complète désorganisation* qui survint pendant cette époque dans les opérations budgétaires. Il faut signaler, quand il est question de l'économie nationale depuis l'année de guerre 1915 jusqu'aujourd'hui,

qu'il n'y avait plus de budget établi suivant les règles habituelles, c'est-à-dire prévoyant les sources de revenus et la grandeur des dépenses. Ce qu'on appelait prévision normale avait complètement disparu et tout était livré au hasard. Nous pourrions même dire ici : à la négligence.

Malgré les nombreux défauts que présentaient nos budgets d'État jusqu'au début de la guerre, ils avaient de bons côtés. Un certain ordre y régnait, on y prévoyait les sources des recettes, les dépenses étaient déterminées d'avance. On ne laissait rien au hasard, et les prévisions correspondaient en général assez bien aux résultats finals réels. Pendant la guerre, les recettes furent laissées sans modifications d'année en année ; par contre, le chapitre des dépenses des budgets réguliers comportait des paragraphes prévoyant des frais extraordinaires, pour la guerre et pour l'armée. En ce qui concernait ces derniers, il n'existait pas de plan. Ils étaient accordés à titre de *crédits extraordinaires* et en bloc. Par conséquent, ce qu'on appelle le contrôle parlementaire sur les dépenses de l'État avait complètement disparu. Cette méthode provoqua une désorganisation générale qui, vers la fin de la guerre, fit tout sombrer dans le chaos. Et il faut avouer qu'après la guerre, la situation du ministre des Finances fut excessivement pénible. Il lui était impossible d'établir son budget, même approximativement. Les paragraphes déterminant les crédits nécessaires pour payer les appointements des fonctionnaires et les salaires des employés et ouvriers d'État étaient complétés dans le courant de l'année par des addenda prévoyant des sommes extraordinaires importantes ; il était impossible à quiconque d'avoir une idée précise du bilan de l'État. Reconnaissons que le ministre des Finances d'alors, Tourlakoff, fit de grands efforts pour établir un bilan normal pouvant être présenté au Parlement : il n'arriva à aucun résultat pratique. Il quitta le pouvoir en juin 1923, sans même avoir réussi à dresser un budget pour l'année en cours. Les dépenses étaient effectuées sous forme de douzièmes, ou grâce aux nombreux crédits extraordinaires qui avaient été votés pendant la guerre. Ainsi, pendant l'année 1923, alors qu'on avait prévu pour le paiement des fonctionnaires une

somme qui ne devait pas dépasser un milliard de levas, on y ajouta par voie administrative 800 millions complémentaires. Ce n'est que vers l'année 1924-1925 que, pour la première fois depuis la guerre, on parvint à dresser un budget qui correspondait plus ou moins à la réalité. Une année plus tard, le budget de 1925-1926 était déjà établi ; les dépenses s'élevaient à environ 6.800 millions de levas, chiffre autour duquel elles ont oscillé jusqu'aujourd'hui.

Quant aux recettes, elles avaient été très réduites pendant la guerre. On peut le voir sur le tableau suivant, en millions de levas :

Années	Impôts directs	Impôts indirects et monopoles	Total des recettes du budget	Recettes extraordinaires du budget (emprunts, etc.)
1912	17,6	82,1	170,0	81,7
1913	13,5	83,3	168,7	79,3
1914	29,2	90,8	224,2	126,8
1915	25,9	74,6	194,5	97,8
1916	32,6	64,4	193,0	770,2
1917	39,3	111,7	338,2	517,2
1918	58,2	220,4	566,9	105,2
1919-1920	103,8	202,6	844,2	1,8
1920-1921	209,1	850,0	2.005,5	3,0

Les chiffres ci-dessus montrent bien que les recettes pendant la guerre, et spécialement celles provenant des impôts directs, avaient sensiblement diminué. Il en fut de même pendant cette période des recettes totales, comparativement aux recettes extraordinaires, surtout pendant les années 1916 et 1917. Cependant, après 1919, nous constatons une augmentation progressive des recettes ordinaires et la disparition complète des recettes extraordinaires. En définitive, en 1923-1924, les impôts directs s'élèvent à 206,1 millions de levas, les contributions indirectes à 2.347,9 millions de levas, et l'ensemble des recettes budgétaires ordinaires se monte à 5.361,6 millions de levas contre 3,8 millions de levas de recettes extraordinaires.

Ainsi, ce n'est guère qu'à partir de 1924 que la situation financière du pays commence à s'éclaircir. Depuis cette époque, les recettes purement budgétaires augmentent pour atteindre jusqu'à 6,5 milliards de levas, chiffre qui se maintient pendant les exercices budgétaires des trois dernières années.

Sous le rapport des finances, les années qui ont suivi les guerres présentent encore un autre intérêt. Nous voulons parler *des réformes* survenues dans le système des impositions de notre pays : elles sont particulièrement intéressantes, non seulement au point de vue pratique, mais aussi pour la théorie de la science des finances. Nous devons signaler avant tout que sous l'influence de l'état d'esprit général hostile aux grands bénéfices réalisés pendant la guerre par quelques individus, on entendit au Parlement des voix s'élever pour exiger des *impositions spéciales sur les bénéfices de guerre.* Le projet de loi sur cet impôt fut déposé dès 1917, pendant la période de guerre, mais la loi elle-même ne fut promulguée et n'entra en vigueur qu'en 1919. Elle prévoyait l'imposition des bénéfices réalisés en 1915, 1916, 1917 et 1918. On prit pour base le revenu de l'année 1914, ou bien le revenu moyen de 1912 à 1914. L'impôt était, pour les particuliers, établi de la façon suivante : jusqu'à 10.000 levas de revenu, on payait 15 pour 100. En partant de cette base, l'impôt croissait progressivement à raison de 10 pour 100 pour chaque tranche supplémentaire de 20.000 levas de revenu. Sur un revenu de 300.000 levas, l'impôt s'élevait à 40 pour 100, pour 500.000 levas, il était de 50 pour 100, et au-dessus de 500.000 levas, il était de 60 pour 100.

Les sociétés étaient soumises à deux impôts : 1° l'impôt de base, qui s'élevait aux deux tiers de l'impôt individuel dont nous venons de parler : 2° l'impôt complémentaire, progressif, s'élevant de 20 pour 100 à 84 pour 100 du premier. Ces impositions étaient assez lourdes : pour quelques contribuables, elles étaient même insupportables et entraînaient des conséquences ruineuses.

Les recettes ainsi obtenues ne s'élevaient qu'à 200 à 250 millions de levas : elles ne justifièrent nullement les espérances qu'on avait fondées sur le système. Il est vrai que cette loi ne fut introduite qu'assez tard, à une époque où les bénéfices

de guerre ou bien avaient été dispersés, ou bien s'étaient évanouis par suite de la baisse de la monnaie nationale, ou bien avaient été camouflés pour échapper aux recherches de l'Administration des Finances. Cependant, il est indubitable que l'opinion publique et le Parlement s'étaient exagéré le chiffre de ces bénéfices ; la rumeur publique avait grossi les choses ; personne ne se rendait un compte impartial de la réalité. Tandis qu'on s'attendait à faire rendre à cet impôt des milliards de levas, les recettes furent en réalité les suivantes : en 1920-1921, 53 millions de levas; en 1921-1922, 64 millions de levas; en 1922-1923, 31 millions de levas; en 1923-1924, 14 millions de levas, etc. En outre, il a été impossible jusqu'aujourd'hui, de faire rentrer une partie importante de cet impôt, pour la bonne raison que de nombreuses maisons qui s'étaient enrichies pendant la guerre perdirent immédiatement après une grande partie de leur fortune ; quelques-unes furent même ruinées complètement. En outre, il y eut dans l'imposition elle-même, des injustices et des affaires inexplicables. Par exemple, une banque qui avant la guerre avait un capital de 30 millions de levas, fut imposée de 27 millions de levas sur les bénéfices de guerre ! La banque fut ruinée, et l'impôt n'a pas pu être perçu.

Plus intéressant est l'*impôt général sur le revenu* qui fut introduit en Bulgarie après la guerre, et mis en vigueur le 1er avril 1920. Il y eut des luttes très vives au moment de l'introduction de cet impôt dans notre pays. Elles furent menées par les groupements politiques de la gauche, qui comprenaient aussi le parti au pouvoir à cette époque. Se basant sur la théorie, les sociaux-démocrates, les radicaux et la Confédération Agricole Bulgare estimaient que l'introduction de cet impôt en Bulgarie permettrait d'obtenir une répartition plus équitable des contributions, et des résultats plus favorables au budget. Dès 1894, après la chute de Stamboloff, on avait soulevé avec vivacité, dans la presse, la question de l'opportunité d'introduire cet impôt. En 1908, cette question fut agitée de nouveau. Mais tout ceci restait à l'état de projet. Pendant la guerre, en 1916, le ministre des Finances, Ton-

cheff, déposa au Parlement un projet de loi sur l'impôt sur le revenu, mais il fut rejeté en première lecture. Après la guerre, le ministre des Finances Danew déposa lui aussi un projet d'impôt sur le revenu qui, lui non plus, ne put prendre forme de loi. Ce n'est qu'en 1920 que fut définitivement introduit en Bulgarie l'impôt sur le revenu, d'après le projet déposé par le ministre des Finances d'alors, Tourlakoff.

Dans ses grandes lignes, il ne diffère guère de celui qui est en vigueur dans les pays occidentaux. On imposa les sujets bulgares, ainsi que les étrangers ayant des revenus dans le pays. Une particularité de cet impôt était qu'il frappait le ménage en entier, c'est-à-dire non seulement le revenu du chef de famille, mais aussi ceux de son épouse, de ses enfants, etc. ; on faisait la somme des revenus de tous les membres de la famille. Le minimum était fixé à 3.000 levas pour les célibataires, et à 5.000 levas pour les contribuables ayant une famille de 2 et 3 membres. On exempta de cet impôt les invalides pensionnés ; dans le calcul du revenu, on déduisit les primes qu'on payait pour l'assurance sur la vie, ou contre la grêle, le feu et sur le bétail.

Cet impôt était de 2 pour 100 pour les revenus inférieurs à 20.000 levas, il atteignait 20 pour 100 pour les revenus de 500.000 levas, et 35 pour 100 au maximum pour les revenus de plus de deux millions de levas. Il était soumis à la déclaration. Le fisc le déterminait en se basant sur les montants déclarés. Le contribuable ainsi imposé avait le droit d'appel devant une commission de contrôle et devant le tribunal administratif suprême pour toute imposition injuste.

Cette réforme fiscale fut accueillie favorablement par le Parlement. Nous devons noter cependant ici que l'auteur du présent ouvrage, membre du Parlement et adhérant au parti démocratique, fut le seul à s'élever contre cette innovation. Il estimait qu'un impôt de ce genre dépend étroitement de la structure économique de l'État ; qu'il n'avait de raison d'être, et ne pouvait être appliqué avec succès, que dans les pays à capitalisme évolué, là où les revenus sont concentrés dans les mains de quelques individus ou de quelques sociétés.

Dans les pays se trouvant à un degré moins élevé de civilisation, où il y a surtout de petits revenus, où prédomine la petite agriculture, cet impôt n'est nullement applicable. Et c'est bien ainsi qu'est la Bulgarie. Au sens purement théorique, l'impôt sur le revenu n'est équitable que dans les États où le bénéfice caractérise l'activité économique, où le revenu a un caractère social. Dans des pays comme la Bulgarie, le revenu ne peut guère être défini que comme épargne accidentelle faite par les ménages, les frais indispensables à leur existence personnelle une fois couverts. L'agriculture bulgare est bien loin de revêtir un caractère capitaliste. Le ménage agricole bulgare ne travaille pas dans un esprit spéculatif ; il profite seulement, quand cela se trouve, de la différence entre le coût du nécessaire et le profit qu'il tire d'une bonne récolte ou d'un accroissement de son bétail. Son bilan annuel ne se fait pas sur des évaluations en numéraire et, par conséquent, il ne saurait être question, dans notre pays, de revenus au sens capitaliste-européen du mot.

L'auteur estimait en outre que l'impôt sur le revenu, tel qu'on le mettait en vigueur, avait encore un autre défaut qui devint évident pour tout le monde quand on songea aux formalités que chaque contribuable avait à remplir pour déclarer ses revenus. Selon les prescriptions de la loi, chaque agriculteur bulgare devait rédiger une déclaration indiquant le montant des revenus de son ménage en numéraire, même les revenus provenant de la vache ou du porc qu'il élevait. Dans la réalité, il était très difficile, sinon impossible, de faire une telle évaluation. Bien plus : la majeure partie des paysans étant illettrés se trouvaient dans l'impossibilité de rédiger seuls leur déclaration; cependant, ils étaient responsables de son exactitude devant les autorités du fisc.

Enfin, l'auteur attira aussi l'attention du Parlement et du Ministère des Finances sur le fait qu'il était illusoire d'espérer de cet impôt des recettes aussi considérables que celles qu'en attendaient ses défenseurs et le ministre des Finances lui-même ; il était impossible que le nouvel impôt fournît les mêmes ressources que tous les autres impôts immo-

biliers qu'il devait remplacer, surtout la contribution rurale.

Il est à remarquer que cette critique considérée à l'époque, au Parlement, comme celle d'un conservateur et d'un réactionnaire, fut pleinement justifiée par la suite. Et comme toute cette question a une grande importance pour illustrer la pratique fiscale, nous donnerons ici pour les théoriciens quelques brèves remarques sur son application.

La loi entrait en vigueur pour l'année budgétaire 1920-1921. Les difficultés rencontrées lors de son application : multiplicité des déclarations exigées, inexpérience des employés, incertitude des revenus, etc., furent telles, que les taxations et la perception de l'impôt furent retardées de deux, trois années, et même davantage. Il arriva qu'entre temps la situation matérielle de nombreux contribuables s'était modifiée, surtout pendant les années critiques que traversait alors le pays. La probabilité de percevoir l'impôt était réduite d'autant. Il nous paraît inutile de rappeler ici que l'impôt sur le revenu n'a de signification que s'il est récupéré dans le courant de l'année même pour laquelle le contribuable est imposé.

Indépendamment de tout ceci, nos prévisions sur le résultat de l'impôt se réalisèrent. Ainsi, pendant l'année budgétaire 1920-1921, on reçut 698.000 déclarations. 90 pour 100 attestaient un revenu de moins de 20.000 levas; 0,14 pour 100 un revenu de 100 à 150.000 levas; 0,05 pour 100 un revenu de 150 à 200.000 levas. Au-dessus, les pourcentages étant presque nuls ne peuvent être notés. En d'autres termes, sur 698.000 déclarations fiscales, 341 concernaient un revenu de 160 à 200.000 levas, 47 un revenu de 250 à 300.000 levas, etc. Les revenus qui, selon la pratique générale de l'impôt sur le revenu, comportent le plus grand rendement pour l'État firent complètement défaut en Bulgarie. Ainsi le nombre des contribuables ayant déclaré de 500 à 600.000 levas de revenu n'est que de 6; de 600 à 800.000 levas, on ne compte que 10 personnes: de 800.000 à 1 million, 6: 4 personnes seulement ont déclaré plus d'un million de levas de revenu. Il ne faut donc pas s'étonner dans ces conditions si l'impôt ne pouvait guère donner les résultats fiscaux qu'on espérait. Cette situation n'était pas excep-

tionnelle ; elle se retrouva presque inchangée d'année en année. Ainsi, dans la seconde année budgétaire 1921-1922, on présenta 755.000 déclarations fiscales qui se répartissaient comme suit :

Déclarations			
491.000	soit 86 pour 100,	avec un revenu inférieur	à 20.000 levas.
22	—	—	de 350 à 400.000 —
23	—	—	— 400 à 500.000 —
15	—	—	— 500 à 600.000 —
10	—	—	— 600 à 800.000 —
3	—	—	— 800.000 à 1 million.
2	—	—	de plus de 1 million de levas.

En faisant le total des déclarations de revenus supérieurs à 400.000 levas, nous obtenons le taux de 0,01 pour 100.

Ainsi nous pouvons conclure que les revenus sont extrêmement petits et que, par conséquent, les résultats qu'on peut obtenir grâce à l'impôt sur le revenu ne peuvent être que médiocres. Dans les pays où les revenus sont petits, l'impôt occasionne beaucoup plus de frais qu'il ne fournit de recettes. Dans la troisième année budgétaire, 1922-1923, les revenus déclarés en Bulgarie se sont élevés à 3.900 millions de levas dans les villes et à 10.600 millions de levas dans les villages. En d'autres termes, le total déclaré dans les villages qui n'est constitué que par des revenus très faibles et par conséquent n'est à peu près pas imposable, dépasse presque trois fois le revenu déclaré dans les villes. Rappelons ici que les premiers résultats de cet impôt dans d'autres États ont été inverses : en Prusse, on perçut dans les villes 558 millions de marks, et dans les villages 6 millions de marks seulement.

De plus, dès le début de l'application de l'impôt, l'administration fiscale se heurta à de nombreuses difficultés dans l'évaluation équitable des revenus. Les déclarations devaient être faites par le contribuable lui-même. C'est ici qu'apparut la plus grande difficulté, et l'impossibilité d'obtenir une imposition équitable, même approximativement. Les évaluations variaient considérablement, non seulement selon les régions du pays, mais même à l'intérieur du même village. Aucune

uniformité, aucune similitude n'existaient dans les méthodes d'évaluation et d'imposition, ce qui créa des difficultés incroyables aux agents du fisc chargés de déterminer les impôts en observant la loi. Pour tourner la difficulté, le ministre des Finances eut recours au moyen suivant : il fixa une sorte de coefficient unique pour les revenus agricoles. Ainsi, on détermina le revenu d'une vache, d'un mouton, d'un hectare de jardins, de champs, de vignes, etc. Ces coefficients devaient être appliqués par les autorités des Finances. Mais ici aussi on obtint un effet inverse de celui qu'on espérait : la manière personnelle et particulière à chaque agriculteur d'utiliser les ressources dont il disposait pour augmenter son activité économique n'étaient point prises en considération, et on eut à la place une sorte de coefficient d'activité économique moyenne. Évidemment, ceci modifiait complètement le caractère de l'impôt.

On doit reconnaître que cet artifice ne facilita que dans une faible mesure l'imposition, et que les lenteurs, les retards continuèrent comme par le passé. Comme nous l'avons déjà dit, les impôts étaient perçus deux ou trois années après l'année imposée, et cela non seulement dans les ménages ruraux, mais aussi dans les grandes sociétés par actions, qui établirent des réserves destinées au paiement de l'impôt sur les revenus pour les deux ou trois années écoulées.

Dans ses efforts pour obtenir des résultats meilleurs, l'administration des Finances, sous la direction du Ministère des Finances lui-même, eut enfin recours à un autre procédé : elle autorisa les chefs de service du fisc, là où ils se trouveraient dans une situation embarrassante, à fixer eux-mêmes le revenu du contribuable. Ce procédé était le plus simple, et l'administration fiscale ne manqua pas d'user de ce moyen dans la plupart des cas.

Avec ce procédé, l'impôt prit la forme, non pas d'une contribution sur le revenu à déclarer, mais bien d'une contribution que le service du fisc déterminait lui-même. Même en admettant que l'administration des Finances agissait en l'occurrence avec une équité parfaite, il faut reconnaître que de nombreuses omissions et de nombreuses erreurs se glissèrent dans l'application de cette méthode : la porte était ouverte au plus grand

arbitraire. Le résultat fut que dans presque toutes les communes rurales et urbaines, le revenu sur la base duquel le fisc déterminait l'impôt était toujours de beaucoup supérieur à celui que la commune rurale déclarait elle-même. Sans vouloir nous étendre sur de nombreux exemples, il suffit de citer le cas du village d'Ovtcharovo, dans l'arrondissement de Harmanly, où l'impôt fixé sur les revenus déclarés par la population s'élevait pour l'année 1922-1923 à 61.000 levas, alors que l'impôt fixé par le fisc s'élevait à 178.000 levas : trois fois plus. Le fait se répétait dans de nombreux villages.

Finalement, les résultats fiscaux furent très éloignés des prévisions. Ainsi, pour l'année 1921-1922, on avait prévu 120 millions de levas ; les recettes ne furent que de 71 millions ; pour l'année 1922-1923, la prévision était de 300 millions de levas, tandis que les recettes ne s'élevèrent qu'à 204 millions ; pour 1923-1924, prévision : 300 millions, recettes : 103 millions. Comment se répartissait cet impôt, on peut le constater sur le tableau suivant, qui concerne les exercices 1920-1921 et 1922-1923 :

Contribuables d'un revenu de	1920-1921		1922-1923	
	Nombre des contribuables	Impôt fixé (en millions de levas)	Nombre des contribuables	Impôt fixé (en millions de levas)
Jusqu'à 20.000	651.927	69,8	563.215	137,1
De 20 à 30.000	29.302	16.5	123.699	67,4
De 30 à 40.000	21.528	17,1	57.794	50,6
De 40 à 60.000	13.678	17,1	44.245	68,6
De 60 à 80.000	3.847	8,4	13.443	38,3
De 80 à 100.000	1.524	5,1	5.752	25,7
De 100 à 150.000	1.368	7,3	4.928	37,1
De 150 à 200.000	515	5,8	1.498	19,8
De 200 à 250.000	159	2,3	615	12,4
De 250 à 300.000	76	1,5	316	8,4
De 300 à 350.000	35	0,9	140	5,9
De 350 à 400.000	32	1,0	82	3,8
De 400 à 500.000	26	1,3	87	4,9
De 500 à 600.000	12	0,7	82	4,4
De 600 à 800.000	16	1,5	41	4,5
De 800.000 à un million	8	1,1	12	1,9
Au-dessus d'un million	7	1,7	18	7,0

Si nous comparons les chiffres indiquant le nombre des contribuables avec ceux que nous avons donnés plus haut, nous remarquons une différence, surtout pour l'année 1920-1921, savoir : alors que 698.000 contribuables seulement ont présenté des déclarations, on en a imposé 724.000, ce qui veut dire que l'administration des Finances en a ajouté de son propre chef 26.000, fait qui vient confirmer les doutes que nous avons exprimés sur l'exactitude et la véracité des déclarations remises, etc. Tout cela est dû à l'état de civilisation arriérée du pays. Nous remarquons aussi un sensible accroissement du rendement de l'impôt, surtout pour les grands revenus, ce qui est dû sûrement à la circonstance que l'administration fiscale est intervenue et a opéré des reclassements. A l'appui de nos dires, prenons le nombre des imposés au-dessous de 20.000 levas. Il s'élevait en l'année 1920-1921, comme nous l'avons déjà vu, à 651.927 ; en 1921-1922, il était de 663.740 ; en 1922-1923, il était de 563.215 ; l'impôt correspondant passe de 69 millions de levas à 137 millions. Nous faisons la même constatation dans les autres catégories. Ainsi, le nombre des personnes disposant d'un revenu de 20 à 30.000 levas était pour l'année 1920-1921 de 29.302 ; en 1921-1922, il était de 41.434, et en 1922-1923, il était de 123.699 ; l'impôt correspondant a passé de 16,5 millions de levas au début à 67,4 millions de levas. Sans entrer dans plus de détails, on peut constater un accroissement de rendement de l'impôt également sur les revenus plus élevés. Enfin, nous devons noter que le rendement total s'élevait à 159,7 millions de levas en 1920-1921 ; à 229,8 millions de levas en 1921-1922 ; à 498,5 millions de levas en 1922-1923, mais, comme nous l'avons déjà vu, les recettes sont toujours sensiblement inférieures aux chiffres prévus.

Étant donné les conditions dans lesquelles se développait l'imposition sur le revenu, il y eut de nombreux mécontents parmi la population. En conséquence l'impôt sur le revenu fut, en 1924, supprimé pour les agriculteurs. A sa place réapparut l'impôt foncier consistant en une taxe déterminée par hectare de terre. Cette taxe fut quadruplée pour les terres situées dans les anciennes limites de la Bulgarie, et doublée pour les pro-

priétés situées dans les nouveaux territoires. Comme base, on prit l'impôt foncier de l'année budgétaire 1921-1922. On obtint ainsi une imposition s'élevant à 80 levas par hectare de terre en moyenne. Les terres cultivées en riz payaient un surplus de 300 levas par hectare, et celles cultivées en tabac furent frappées encore d'un impôt supplémentaire de 200 à 300 levas par hectare.

D'autre part, une modification de la loi sur l'impôt sur le revenu, qui fut dès lors appelé « Impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés », divisa celui-ci en deux parties. Tout d'abord, l'impôt sur la profession, qui avait existé auparavant et qui avait été supprimé lors du vote de la loi sur le revenu. A cet impôt sur la profession étaient soumis tous les particuliers exerçant n'importe quelle profession, sauf celle d'agriculteur ; toutefois seuls y étaient soumis ceux qui déclaraient un revenu inférieur à 100.000 levas. L'impôt sur le revenu restait en vigueur pour les particuliers et les sociétés qui avaient un revenu annuel dépassant 100.000 levas. Ainsi, toute la population agricole fut affranchie de l'obligation de présenter au fisc des déclarations et, dans ces conditions, le travail des autorités fiscales fut bien simplifié. Les résultats obtenus par cette méthode furent plus importants et plus stables.

Parallèlement à tous ces impôts, on créa après la guerre un impôt spécial sur les sociétés, en vertu duquel les revenus des sociétés, les dividendes des actionnaires, etc., étaient taxés suivant un barème progressif spécial. Les sociétés qui n'avaient pas réalisé de bénéfices avaient à payer un impôt s'élevant à 8 pour 100 de leur capital : si le rendement avait été meilleur, le taux atteignait jusqu'à 16 pour 100 du capital. Il existe en Bulgarie encore actuellement un impôt, datant du temps de l'administration turque, sur les moutons et les chèvres, dénommé « Beglik ». Il avait été établi dans le but d'accorder la liberté d'utiliser les pâturages et les forêts pour le bétail. Après la guerre, on se mit à augmenter le taux de cet impôt qui atteint aujourd'hui 6 levas par mouton et 9 levas par chèvre.

Avant de terminer l'étude de cette question, nous devons noter que les recettes ont, après la guerre, la même tendance qu'elles avaient auparavant : apporter du retard dans le paie-

ment de l'impôt est devenu une sorte d'habitude chez le contribuable, et la rentrée annuelle est toujours irrégulière. Ainsi, par exemple, pendant l'année 1921-1922, le montant des impôts directs s'élevait à 195,9 millions de levas; en 1922-1923 à 331,1 millions de levas; en 1923-1924 à 206,1 millions de levas; en 1924-1925 à 343,1 millions de levas ; en 1925-1926 à 401,6 millions de levas, etc. Cette fluctuation dans les chiffres doit être attribuée au caractère essentiellement agricole de notre pays. Dans les années de bonne récolte, les impôts directs affluent aisément : si, par contre, la récolte est moins favorable, les rentrées diminuent.

Comme conclusion générale de cette étude sur les impôts directs en Bulgarie après la guerre, il nous faut souligner la tendance à établir une progression plus grande et plus d'équité dans les impositions ; on s'attaque alors au revenu. Malgré tout, le montant des recettes évaluées à leur valeur-or, reste toujours inférieur à ce qu'il était avant les guerres.

L'époque d'après-guerre a été caractérisée encore par une autre réforme en matière d'imposition. Les agitations des partis politiques de gauche eurent pour résultat de suggérer même aux milieux les plus conservateurs l'idée d'un impôt sur le capital. Tourlakoff, ministre des Finances, déposa au Parlement en mai 1921 un projet de loi d'impôt « sur la propriété immobilière ». Suivant ce projet, une certaine partie de la propriété immobilière et des capitaux existants était redevable à l'État. L'impôt n'était payable qu'une seule fois ; il était progressif et avait pour but de fournir les moyens de payer les dettes de l'État envers la Banque Nationale de Bulgarie. Cet impôt avait les proportions suivantes :

0,01	pour 100	d'impôt	jusqu'à	10.000 levas	de propriété immobilière ou de capital.
4,6	pour 100	—	—	20.000 —	—
20,	pour 100	—	—	1 million —	—
39,	pour 100	—	—	5 — —	—
50,	pour 100	—	de	40 à 50 — —	—

Cet impôt avait donc le caractère d'une confiscation de la moitié des grandes propriétés, qui pouvaient être aussi bien des établissements industriels que des banques ou de grandes

fermes. Mais il était aussi sensible pour les petits agriculteurs qui devaient donner à l'État jusqu'à 20 et même 25 pour 100, c'est-à-dire le quart de leur fortune.

Cette idée n'était point due seulement aux agitations des éléments politiques de gauche : elle fut adoptée par les parlementaires élus en 1920, non seulement par Stamboulisky, ministre-président, mais aussi par ses alliés au cabinet, les conservateurs du parti national unifié. Peu de temps après les élections, et même après la retraite d'un des groupes politiques et la prise exclusive du pouvoir par l'autre groupe, les « agrariens », les initiateurs se virent bien embarrassés de mettre leurs promesses à exécution, car les uns et les autres avaient été envoyés à la Chambre par des électeurs fortunés, paysans ou citadins. C'est pour ce motif d'ailleurs que le projet de loi déposé ne reparut plus jamais après première lecture à l'ordre du jour de la Chambre, malgré toutes les protestations des socialistes.

En liaison avec ce qui précède, nous pouvons signaler que presque toutes les réformes fiscales introduites en Bulgarie après la guerre avaient un important défaut : elles établissaient dans les impôts *une grande progression* qui équivalait à une confiscation de plus de la moitié des revenus ou des biens immobiliers. Cette tendance, conséquence des emportements que l'on peut remarquer dans les pays capitalistes plus civilisés de l'Europe occidentale, n'était nullement en harmonie avec la structure économique de la jeune Bulgarie affaiblie. Là où le développement industriel est le fruit de longues années de travail, où les entreprises sont parvenues à amortir la majeure partie, sinon la totalité, du capital engagé, le fait d'imposer fortement les revenus ne peut guère avoir de conséquences désastreuses sur l'activité de l'individu ; mais là où les entreprises sont encore naissantes, ou n'existent guère que depuis une dizaine ou une vingtaine d'années comme c'est le cas en Bulgarie, la forte progression dans les impositions dévore le capital, entrave le développement économique ou le paralyse complètement.

Ce défaut du système bulgare fiscal après la guerre, qui existe encore aujourd'hui, est un réel obstacle à la régularité du développement capitaliste du pays. Il pousse à cacher les revenus

effectifs : il nuit au fisc ; il a de mauvaises influences sur l'état d'esprit de l'administration des Finances ; il diminue la fortune nationale et entrave le développement de sa puissance créatrice.

En ce qui concerne les dépenses de l'État, voici comment, dans leurs grandes lignes, elles se répartissent :

	En millions de levas			
	1919-1920	1922-1923	1925-1926	1928-1929
Cour royale	3,5	12	24,7	30,5
Gouvernement suprême (Parlement, Tribunal administratif suprême)	9,4	28,7	49,9	57,6
Dettes publiques	444,2	875,5	1.204,5	1.784,5
Dépenses en exécution des Traités de paix (Commissions interalliées, Organes militaires de liquidation, etc.)		225,6	57,1	39,3
Cour suprême des Comptes	0,2	4,9	20,8	21,9
Ministère des Affaires extérieures	18,1	74	99	94,3
Église orthodoxe bulgare		16,8	44,9	45,7
Ministère de l'Intérieur :				
a) Administration et Police	14,2	147,8	326,4	287,1
b) Santé publique	21,2	114	177,3	165,6
Ministère de l'Instruction publique	63,1	350,8	798,8	892,1
Ministère des Finances	40	108,5	229,8	199,4
Ministère de la Justice	15,1	99	183,8	189,1
Ministère de la Guerre	221,6	577,4	1.277,8	1.208,7
Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Travail	128,2	236,8	154,5	133
Ministère de l'Agriculture et Domaines publics	18,5	99,6	251,6	493,5
Ministère des Constructions publiques :				
a) Direction générale des routes	11,7	139,1	263,4	208,4
b) Direction générale de la Prestation obligatoire du Travail		230,5	192,4	163,8
Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes :				
a) Direction des Chemins de fer	101,8	421,6	906,8	803
b) Postes, Télégraphes et Téléphones	26,5	76,3	209,8	223,1
c) Direction de l'Aviation		5,6	78	30,2

Les chiffres que nous venons de présenter expriment assez clairement les tendances du budget bulgare. Elles peuvent se résumer ainsi :

1° Le chaos budgétaire, conséquence de la guerre et de la dépréciation de la monnaie bulgare, prend fin vers 1925. Depuis cette date, la monnaie nationale reste stable (1 leva vaut 3,75 centimes suisses, ou plus exactement 1 dollar vaut 139 levas) et parallèlement les dépenses de l'État restent stables, elles aussi.

2° Malgré l'extrême nécessité d'améliorer les salaires des fonctionnaires, et de donner plus grande satisfaction aux besoins culturels du pays, tous les milieux autorisés sont d'accord pour réduire les dépenses et épargner les ressources nationales.

3° Économies et épargnes, voilà le mot d'ordre dans toutes les classes de la population ; même les fonctionnaires, c'est-à-dire ceux qui ont été les plus éprouvés, demandent que l'on fasse des économies. Depuis cinq années, le Parlement s'efforce avec succès d'atteindre ce but, et c'est pourquoi nous sommes arrivés à avoir un budget d'État équilibré à un chiffre ne dépassant pas 7 milliards de levas, soit de 280 à 300 millions de francs suisses, montant qui ne dépasse pas le budget d'avant-guerre.

4° A l'exception des Dettes publiques qui croissent et qui continueront à croître, tous les chiffres des différents Ministères, même celui de la Guerre, sont réduits. Seuls, deux Ministères ont augmenté leurs dépenses : l'Instruction publique et l'Agriculture. Le premier ayant entre les mains tout l'enseignement du pays, a augmenté ses crédits en touchant aussi les sommes fournies par les communes pour les écoles, qui étaient dépensées auparavant par les communes elles-mêmes. En réalité, ici il n'y a pas augmentation, à l'exception peut-être des dépenses concernant nos trois Facultés : Faculté de Médecine, Faculté d'Agronomie et Faculté d'Art vétérinaire. Les crédits pour l'agriculture ont été augmentés dans le but évident de faire coopérer l'État à l'augmentation de la production agricole.

5° Les dépenses seraient encore plus réduites si on éliminait du budget certaines entreprises d'État, Chemins de fer, Ports, Imprimerie nationale, Postes, Télégraphes, Téléphones, en

les faisant figurer sur des budgets indépendants, et en ne reportant dans le budget général de l'État que leurs excédents seulement.

§ 10. — L'appauvrissement général. Dépréciation des revenus et des salaires. La cherté des produits. La consommation.

Jusqu'au début des guerres, les salaires des fonctionnaires bulgares étaient bien déterminés, et restèrent invariables pendant vingt ans. Par rapport à ceux des pays plus civilisés, ces salaires n'étaient pas très élevés. Ainsi, un gendarme touchait 60 levas-or par mois ; un employé recevait de 80 à 120 levas-or ; un sous-préfet 250 ; un instituteur 70 à 200 ; un professeur de gymnase de 150 à 400 levas ; un professeur d'université 600 levas ; un chef de bureau au ministère 500 levas, etc. Le salaire de l'employé le mieux rétribué atteignait 800 levas par mois. Les ministres avaient jusqu'à 1.500 levas-or par mois. Mais le fonctionnaire s'était adapté à ces salaires. Les prix relativement bas des produits de première nécessité, la stabilité de ces prix, lui donnaient la possibilité de vivre assez largement. La majeure partie des fonctionnaires faisait des économies, se construisait des maisonnettes, etc.

Pendant et surtout après la guerre, toute cette situation fut désorganisée. Les uns, en qualité d'officiers mobilisés, touchaient leur salaire. Ces derniers étaient majorés, sans compter les diverses indemnités extraordinaires. D'autres, ceux qui étaient mobilisés à l'arrière, touchaient leur ancien salaire, augmenté, dans les dernières années, de très petites indemnités.

Après la guerre, cela changea considérablement, les salaires devinrent insuffisants : leur montant restait le même, mais le pouvoir d'achat du lev diminuait. Quoique au début on ne ressentît pas aussi fortement la dépréciation de la monnaie, et par conséquent des salaires, ceux-ci ne suffisaient pas à satisfaire les besoins élémentaires des fonctionnaires. D'autre part, la situation financière de l'État ne lui permettait point de consacrer des sommes plus élevées au paiement de ses employés. Les fonctionnaires ne pouvaient guère cependant

rester dans cette situation ; peu à peu ils s'organisèrent pour arriver à améliorer leur sort. Il y eut des périodes où ces organisations de fonctionnaires firent montre de prétentions considérables ; cela provoqua même la malheureuse grève des cheminots, protestation contre l'insuffisance des salaires et la trop grande durée du travail journalier.

Devant ces prétentions continuelles des organisations, et aussi comme conséquence du point de vue des sphères gouvernementales d'alors, qui étaient d'accord pour trouver que les traitements ne pouvaient être maintenus à ce niveau, on prit une série de mesures législatives pour satisfaire les fonctionnaires. Tout d'abord, on procéda à des majorations globales des traitements. On vota à maintes reprises des secours spéciaux (crédit de 90 millions de levas) destinés à améliorer ces traitements ; on accorda des rémunérations supplémentaires qui atteignaient de 20 à 50 pour 100 du montant des salaires ; en 1922, on promulgua une loi spéciale pour « l'amélioration de la situation matérielle des fonctionnaires » qui prévoyait un secours de 115 millions de levas. Pour récupérer cette somme dans le budget, on majora, grâce à des taxes spéciales, les tarifs d'exportation sur les produits lactés, les céréales, la farine, etc. Mais ceci ne procura qu'un soulagement partiel et, sous la pression de ses fonctionnaires supérieurs, le Gouvernement eut recours à d'autres réformes plus importantes.

Comme nous l'avons déjà dit, les fonctionnaires étaient jusqu'à cette époque rémunérés selon le service qu'ils fournissaient ou l'emploi qu'ils occupaient. On élabora alors un tableau qui répartissait les fonctionnaires en six catégories et dix classes, et l'on détermina les salaires selon le rang que chacun d'eux occupait dans ce tableau. L'application de ce procédé mit bientôt en lumière ses défauts ; ce système en effet ne faisait qu'une distinction mécanique entre les fonctionnaires. Pour y remédier, on introduisit les modifications suivantes : on créa des classes « exceptionnelles » comportant des rémunérations plus importantes ; c'était le cas par exemple des emplois de directeur général des Chemins de fer, de secrétaires généraux, de directeur de la Statistique, etc. En outre, lors du classe-

ment, on prenait en considération le degré d'instruction, le nombre des années de service de chacun. Ainsi le tableau de classement, de mécanique qu'il était auparavant, fut mieux adapté à chaque cas individuel. Avec le temps, par divers moyens, chaque classe fut répartie différemment, bien souvent sous des influences personnelles et l'ancien classement fut souvent modifié aux dépens de l'équité. Aujourd'hui, tout le monde trouve ces tableaux de classement injustes, et il y a lieu de reconnaître qu'il serait souhaitable de les modifier.

Cependant, dans les premières années qui suivirent la guerre, lors de la fixation du montant des traitements, au Parlement et surtout dans les partis politiques de gauche, apparut la tendance à calculer les traitements du personnel inférieur d'après un minimum d'existence possible, et à majorer les salaires existants en conséquence. Mais cette majoration n'était pas basée sur un critérium solide, et on vit en définitive les salaires des fonctionnaires subalternes et des ouvriers des établissements de l'État se rapprocher sensiblement de ceux des employés supérieurs, possédant une instruction spéciale ou fournissant un travail qualifié. Comme toute l'attention des milieux alors au pouvoir était absorbée par l'amélioration des traitements des fonctionnaires subalternes, les employés supérieurs passèrent en quelque sorte au second plan. Aussi la plupart d'entre eux, les plus capables et les plus expérimentés, abandonnèrent-ils leurs fonctions l'un après l'autre. Il y eut des moments où l'État fut sur le point de se trouver dépourvu d'ingénieurs et, dans certains services techniques, de fonctionnaires dont les charges comportaient une grande responsabilité. Il se produisit alors une réaction : on commença à procéder systématiquement, d'année en année, à une majoration des salaires des fonctionnaires supérieurs, mais ceci eut lieu surtout pour des considérations personnelles.

Parmi ceux envers qui l'État a montré une grande sollicitude, il faut compter en premier rang les juges de diverses catégories ; puis les cheminots et les officiers, ensuite les instituteurs, et enfin seulement les autres catégories de fonctionnaires. La majoration des salaires de l'un de ces groupes

provoquait chaque fois, bien entendu, des revendications de la part des autres. Mais malgré tous les efforts de l'État, on ne pouvait trouver suffisamment de ressources pour revenir à une situation normale, correspondant au renchérissement de la vie et, par conséquent, aux proportions des salaires d'avant-guerre.

Cependant, avant de donner des chiffres au sujet des salaires, nous devons signaler un phénomène particulier. Il s'agit des rémunérations pour le travail supplémentaire et des gratifications accordées pour conditions spéciales du service. En premier lieu, les fonctionnaires qui assumaient des services techniques, cheminots, ingénieurs, architectes, essayèrent de créer des fonds spéciaux qui leur permettraient d'obtenir des gratifications pour suppléer à l'insuffisance de leurs salaires. Ainsi, on introduisit peu à peu dans les chemins de fer des taxes appelées « suppléments pour le personnel », de 10 pour 100 sur les tarifs normaux ; ces taxes devaient être supportées par le commerçant. Pour justifier ce procédé, on invoquait une plus grande rapidité dans les manipulations et dans l'expédition des marchandises. Les employés de certaines entreprises, qui dressaient les projets, les plans, qui surveillaient leur application, créèrent aussi un fonds spécial ; ils percevaient une taxe de 5 pour 100 sur les prix de revient des différentes constructions ou entreprises publiques. Les fonctionnaires du Ministère des Finances établirent un fonds, alimenté par une gratification spéciale, perçue pour la rentrée rapide des impôts, par les amendes que l'on devait payer en cas de retard, dans le paiement des impôts, etc. Il en fut ainsi dans presque toutes les administrations de l'État, même au Ministère des Affaires étrangères. Par une sorte d'entraînement et d'esprit d'imitation, presque toutes les administrations créèrent, l'une après l'autre, divers fonds pour suppléer à leurs salaires. Il est remarquable que tous ces fonds, créés à l'origine sur la base de quelque règlement administratif, prirent rapidement force de loi, et que l'État en tint compte dans ses prévisions budgétaires.

On vit bientôt s'élever des critiques sévères contre ces procédés. Après avoir en 1925, amélioré les traitements, en votant un fonds spécial de 350 millions de levas, l'État régle-

menta ces rémunérations supplémentaires, en les limitant à 25 pour 100 des montants prévus par le budget. La politique budgétaire de l'État était d'arriver par la suite à supprimer ces fonds supplémentaires en créant un nouveau tableau de classement qui améliorerait la situation des fonctionnaires, grâce à une nouvelle répartition des traitements. Actuellement, on cherche en Bulgarie à redonner au fonctionnaire une situation voisine de ce qu'il avait avant les guerres, c'est-à-dire à lui donner un traitement-or équivalent.

Pour donner une image plus précise du développement des traitements des fonctionnaires jusqu'en 1925, date à laquelle ces traitements furent majorés, grâce au fonds spécial de 350 millions de levas, voici des chiffres élaborés par le statisticien N. Mihaïloff :

Années	Index des	
	Salaires journaliers	Salaires des fonctionnaires
1901-1910	100	100
1913	117	100
1914	130	100
1915	135	120
1919	1.150	356
1920	1.812	356
1921	2.606	500
1922	2.558	600
1923	3.047	900
1924	—	957
1925	3.166	1.051

Il en résulte donc que, tandis que les salaires journaliers ont augmenté 31 fois, les appointements des fonctionnaires n'ont augmenté en moyenne que 10 fois. Comme le lev avait baissé de 26 à 27 fois sa valeur-or, nous pouvons tirer de là des conclusions intéressantes. Comme nous l'avons dit plus haut, il n'y avait pas de règle générale qui présidât à l'augmentation des salaires. Ainsi, les traitements des fonctionnaires de première, de seconde et de troisième catégorie avaient été majorés en 1924 de 8 fois 1/2, tandis que ceux des catégories inférieures

le furent de 11 fois. Plus tard, lorsqu'on augmenta ces traitements à l'aide des fonds divers et du crédit spécial de l'année 1925, la proportion se modifia sensiblement. Les appointements du personnel des 5e et 6e catégories, et surtout ceux du personnel des chemins de fer, subirent alors une augmentation de 24 à 35 fois leur chiffre du temps de paix. Quant aux traitements du personnel subalterne des autres départements, ils augmentèrent de 22 à 24 fois. En somme, plus nous avançons vers les hautes classes de fonctionnaires, plus le coefficient diminue. Ainsi, pour les instituteurs d'école et les professeurs, ce coefficient atteint 19, pour les hauts fonctionnaires des ministères, il ne dépasse pas 14, et pour certains autres, il est à peine de 12, alors que le lev n'avait plus que le 26e de sa valeur, et que les prix avaient augmenté comme nous l'avons déjà vu dans la proportion de 30 à 35. Pour nous rendre compte du *pouvoir d'achat* des salaires des fonctionnaires bulgares, ainsi que des salaires des journaliers sur le marché, nous présentons les quelques chiffres suivants, qui représentent leur valeur réelle :

Années	Salaires journaliers	Appointements
1901-1910	100	100
1913	90,7	100
1914	98,5	100
1915	83,9	74,5
1919	70,5	21,9
1920	73,5	14,3
1921	100	19,2
1922	100,9	23,7
1923	91,1	26,9
1924	83,2	26,5
1925	73,6	24,4

En d'autres termes, la puissance d'achat du salaire du fonctionnaire est réduite des trois quarts en 1925. Il est évident qu'avec les majorations qui ont été accordées depuis 1925 jusqu'aujourd'hui, cette proportion s'est modifiée ; les salaires des fonctionnaires se sont améliorés. Pour donner ici une idée de ce que représentent les salaires des employés de l'État, nous avons élaboré le tableau ci-joint :

Tableau comparatif des traitements des fonctionnaires publics en 1912 et en 1929-1930 par catégories

Catégories et emplois	Traitements moyens mensuels pour 1929-1930			Traitements moyens mensuels pour 1912, en francs-or	Pourcentage de comparaison des traitements nominaux-or de 1929-1930 par rapport aux traitements de 1912	Pourcentage de comparaison des traitements réels de 1912-1930 par rapport aux traitements de 1912
	En levas-papier (27 levas = 1 franc-or)	En francs-or nominaux	En francs-or réels, compte tenu de l'index du renchérissement du coût de la vie pour le 1er semestre de 1929			
Magistrature :						
Président de la Cour de Cassation	15.400	570	475	800	71	59
Conseiller de la Cour de Cassation	12.540	464	386	600	77	64
Président de la Cour d'Appel	13.420	497	414	600	83	69
Conseiller de la Cour d'Appel	9.680	358	298	475	75	63
Président du Tribunal départemental	8.470	313	261	450	69	58
Juge au Tribunal départemental	5.940	220	183	350	63	52
Juge de Paix	4.840	179	149	300	59	48
Moyenne par juge	10.041	371	309	510	71	59
Professeur d'Université :						
Professeur ordinaire	10.880	403	335	600	67	56
— extraordinaire	9.280	343	286	500	69	57
Agrégé	7.280	270	225	400	67	56
Moyenne par professeur	9.146	339	280	500	68	56
Hors catégories						
Secrétaire général	10.480	388	323	650	69	50
Directeur de Ministère	10.480	388	323	600	64	54
Moyenne des emplois hors catégories	10.480	388	323	625	62	52
Guerre :						
Colonel	11.220	415	346	*700*	59	49
Commandant de batterie	6.600	244	203	450	54	45
Capitaine de compagnie	4.950	183	152	375	48	40
Lieutenant de secteur	4.290	150	132	250	63	52
Moyenne des militaires	6.765	250	208	444	56	47

Tableau comparatif des traitements des fonctionnaires publics en 1912 et en 1929-1930 par catégories (*suite*)

Catégories et emplois	Traitements moyens mensuels pour 1929-1930 — En levas-papier (27 levas = 1 franc-or)	En francs-or nominaux	En francs-or réels, compte tenu de l'index du renchérissement du coût de la vie pour le 1er semestre de 1929	Traitements moyens mensuels pour 1912, en francs-or	Pourcentage de comparaison des traitements nominaux-or de 1929-1930 par rapport aux traitements de 1912	Pourcentage de comparaison des traitements réels de 1912-1930 par rapport aux traitements de 1912
1re Catégorie :						
Chef de division.......	6.805	252	210	500	50	42
Directeur de lycée.....	6.350	235	196	445	52	44
Moyenne..............	6.577	243	203	472	51	43
2e Catégorie :						
Sous-préfet............	4.661	172	143	242	71	59
Professeur de lycée....	4.983	184	153	330	55	46
Chef de bureau.........	4.331	160	133	400	40	33
Chef de finances.......	4.248	157	131	300	52	43
Référendaire statist.. ..	4.166	154	129	275	56	46
Référendaire à la Cour des Comptes.........	4.290	158	131	275	57	47
Moyenne..............	4.446	164	137	303	55	45
3e Catégorie :						
Professeur de collège...	4.041	149	*124*	*210*	70	59
Chef de finances.......	3.154	116	96	200	58	48
Technicien statist......	2.989	110	91	225	48	40
Contrôleur de la Comptabilité publique....	3.195	118	98	185	63	53
Moyenne..............	3.344	123	102	205	60	50
4e Catégorie :						
Instituteur............	3.503	129	107	180	72	60
Compteur...............	2.453	91	76	160	57	47
Comptable..............	2.453	91	76	150	60	51
Moyenne..............	2.803	104	86	163	63	53
5e Catégorie :						
Archiviste.............	2.079	77	64	200	38	32
Archiviste registrateur.	1.996	74	62	185	40	33
Copiste................	1.996	74	62	110	67	56
Moyenne..............	2.024	75	63	165	45	48
6e Catégorie :						
Garçon de bureau......	1.596	59	49	85	69	57

La même baisse des émoluments est constatée dans les professions libérales : avocats, médecins, artistes, musiciens, etc.

Quant aux bureaucrates et aux employés des entreprises privées, leur situation n'est pas la même. Ces entreprises se sont montrées de tout temps plus favorables à des modifications de salaires en adoptant les prix du marché ; elles ont poursuivi une politique tendant à retenir à leur service les bons fonctionnaires, et à augmenter leurs émoluments proportionnellement à la cherté de la vie. Pour améliorer encore davantage les salaires de leurs employés, elles introduisirent après la guerre le système de la gratification dite du mois double, et dans certains endroits, cette gratification fut même donnée deux fois par an. Et nous passons sous silence les gros émoluments que les entreprises de tabac payaient à leur personnel, qui dépassaient de loin des besoins nouveaux causés par la cherté de la vie. Cette différence entre les salaires perçus au dehors, entre les journées salariées de l'ouvrier de second ordre, et les émoluments des employés des entreprises privées, agissait aussi sur l'état d'esprit du fonctionnaire bulgare, augmentait son mécontentement et l'incitait, dans la plupart des cas, à quitter son service d'État pour trouver une occupation plus lucrative dans les entreprises privées. La persistance de cette situation priva l'État d'un grand nombre de ses fonctionnaires les meilleurs et les plus expérimentés. Et comme le phénomène dure encore aujourd'hui, on a mis depuis plusieurs années à l'ordre du jour la question de la stabilisation des traitements des fonctionnaires, et de leur adaptation aux salaires privés et au coût de la vie.

Nous devons reconnaître qu'en dehors des fonctionnaires ordinaires, il existait après la guerre une autre catégorie d'individus qui se trouvaient dans une situation encore plus difficile : les *retraités*. Les retraites fournies aux fonctionnaires sont payées, comme nous l'avons vu, grâce à un fonds constitué par les retenues effectuées sur les salaires des employés pendant les années de service de chacun d'eux. Ce fonds, qui atteignait après la guerre 400 millions de levas, était déposé à la Banque Nationale de Bulgarie en or, et les pensions qu'on

payait aux fonctionnaires étaient évaluées en or. Avec la dépréciation du lev baissa le pouvoir d'achat de la pension. Mais tandis que l'État pouvait majorer les salaires grâce à son budget, et les adapter tant bien que mal aux exigences et aux conditions du marché, le fonds des pensions ne permettait point de majorations semblables, et bientôt on en arriva à une situation intolérable : le fonctionnaire qui auparavant touchait par mois une pension de 250 levas-or, ne percevait plus que 8 à 19 levas-or. Pour sortir de cette situation, l'État, qui est contraint par la Constitution à assurer les retraites des fonctionnaires, fut obligé de modifier la loi sur les pensions, afin d'augmenter celles-ci. Tandis qu'auparavant le taux maximum de la pension était fixé à 500 levas-or par mois, la nouvelle loi le porta à 5.500 levas par mois ; tandis qu'auparavant il n'avait jamais été question de minimum, on en fixa maintenant un à 500 levas.

Cette réduction des revenus des fonctionnaires, des ouvriers et des professions libérales devait forcément avoir une répercussion sur *la consommation générale*, et par conséquent sur les classes dont l'activité a un caractère d'économie sociale, artisans, agriculteurs, propriétaires d'immeubles, etc. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les chiffres donnés dans les pages précédentes, concernant la consommation, pour y trouver la confirmation de ce que nous avançons ici. La puissance d'achat du consommateur bulgare est réduite par la diminution de ses revenus réels, et ceci réagit sur l'activité économique. C'est là qu'il faut rechercher la cause de la crise qui sévit dans ce domaine en Bulgarie après la guerre.

§ 11. — Les plus lourdes conséquences de la guerre : Dettes publiques, Réparations et les Réfugiés.

Le bilan des guerres, qui durèrent sept années, peut s'exprimer par les chiffres suivants. Pour la guerre balkanique, on a disposé de 680.982.610 levas-or de crédits votés par la Chambre. Le Trésor d'État fournit sur cette somme 320.927.153 levas-or, provenant des recettes contributives

ordinaires et extraordinaires. Il y a lieu d'ajouter aux dépenses provoquées par cette guerre les sommes suivantes : 75.000.000 de francs provenant d'un emprunt contracté à la Banque Française de Paris et des Pays-Bas contre des bons du Trésor, et qui fut remboursé en 1926, grâce à l'emprunt pour les réfugiés ; un emprunt à la Banque Russo-Asiatique s'élevant à 10.000.000 de roubles-or, soit 30.000.000 de levas-or, qui est encore à découvert ; pour le paiement des réquisitions, l'État contracta en 1914 un emprunt intérieur de 96.000.000 de levas-or ; enfin, il faut ajouter à cela 30.000.000 de levas-or provenant d'avances fournies pendant la guerre par des banques autrichiennes contre des bons du Trésor. En définitive, la guerre balkanique a coûté au Trésor bulgare 551 millions de levas-or.

Voici maintenant le bilan des comptes concernant la guerre mondiale de 1915-1918 : crédits votés : 7.451.752.752 levas ; dépenses effectives : 6.161.079.944 levas. Une partie de cette somme doit être évaluée en levas-or, l'autre en levas-papier d'une valeur dépréciée. Cependant, il est difficile de déterminer la grandeur relative de ces deux parties, car les paiements ont été effectués pendant une période s'étendant sur dix années. Toutes ces dépenses représentent seulement les frais extraordinaires. La guerre a englouti en même temps des sommes énormes provenant des budgets réguliers, mais il nous a été impossible, malgré tous nos efforts, d'en faire une évaluation.

Après la guerre, le Gouvernement bulgare fut obligé d'assumer d'autres charges : il lui fallut payer 20 millions de francs-or à la Compagnie des Chemins de fer ottomans, après une réclamation notifiée six années après l'échéance ; le tout, intérêts y compris, s'élevant à 27 1/2 millions de francs français. Il a été conclu avec le Gouvernement français une convention pour le remboursement des obligations que les particuliers, l'État et les communes bulgares avaient envers les sujets français. Le montant en fut évalué au début à 29 millions de francs français ; on émit des obligations à 6 1/2 pour 100 pour une somme équivalente. Plus tard, il y eut une augmentation de 21,8 millions, et actuellement la dette s'élève à 50.932.500 francs français. Selon cette convention, connue

sous le nom de « Convention Enaux », le Gouvernement bulgare émettra des obligations pour un montant maximum de 100 millions de francs français. Devant les prétentions du Gouvernement serbe, la Bulgarie a dû débourser, pendant les années 1923, 1924 et 1925, une somme de 300 millions de levas pour différentes réquisitions et divers autres engagements contractés pendant la guerre. Indépendamment de tout cela, le Gouvernement bulgare fut obligé de payer à l'Entente une indemnité d'occupation pendant les années 1918 et 1919, s'élevant à 25 millions de francs français ; la Bulgarie dut en même temps renoncer au remboursement du montant des réquisitions effectuées par lesdites armées, et même au remboursement des sommes que les Alliés avaient reçues à titre d'avances de la Banque Nationale de Bulgarie.

En outre, le Gouvernement bulgare fut obligé de s'acquitter de la dette dite « Dette Desclosières », représentant la valeur des céréales qui avaient été achetées et emmagasinées chez nous par une compagnie au service des Alliés au début de la guerre : soit 76.440.000 levas-papier au Gouvernement anglais et 2.659.200 francs au Gouvernement français. On paya encore à celui-ci environ 35 millions de levas-papier à titre d'indemnité au profit de certaines compagnies de tabac. Nous payerons encore au Gouvernement roumain 300 millions de levas environ, montant des séquestres bulgares ; les pourparlers au sujet de ce remboursement sont en cours.

Enfin, à toutes ces dettes vint s'ajouter la « Dette des Réparations ».

Suivant l'article 121 du Traité de Neuilly, le Gouvernement bulgare devait payer aux vainqueurs 2 milliards et 1 /4 de francs-or au titre des réparations, et ceci dans un délai de 37 années, avec un intérêt annuel de 5 pour 100, soit une annuité de 134 millions de francs-or par an. Il est évident qu'il était absolument impossible à la Bulgarie d'effectuer des paiements aussi formidables. En se basant sur l'article 122 du Traité de Neuilly, elle exigea une expertise de sa situation économique, et le 21 mars 1923, il fut convenu que cette dette serait divisée en deux parties : la tranche A, s'élevant à 550 millions de

francs-or, payable pendant une période de 60 années, à 5 pour 100 d'intérêts ; et la tranche B, s'élevant à 1.700 millions de francs-or, exempte d'intérêts, et qui ne serait pas exigible avant le 1er janvier 1953. Mais parallèlement à cela, les sommes auxquelles la Bulgarie avait droit d'après les articles 136, 142 et 145 du traité, ne pouvaient être saisies avant le 1er février 1953, et furent portées au compte de la partie B de la dette des réparations. On remit à cette date l'application de l'article 122 du traité, en vertu duquel la Bulgarie avait le droit de solliciter une réduction de ses engagements. La modalité de paiement de la partie A fut établie de telle façon que les montants des paiements devaient être moins importants au début, et aller croissant d'année en année. Par exemple, en 1923-1924, la Bulgarie devait payer 5 millions de francs-or ; en 1924-1925, 6 millions ; en 1925-1926, 7 millions ; en 1926-1927, 8 millions ; à partir de 1928 jusqu'à 1934, 10 millions ; ensuite 16 millions ; et de 1934-1935 jusqu'en 1983, nous devons payer 43,4 millions de francs-or par an.

Indépendamment de ce qui précède, on contracta en 1926 pour les besoins des réfugiés un emprunt à 7 pour 100 s'élevant à 3.326.000 livres sterling, montant qui comprenait 4,5 millions de dollars ; cet emprunt fut émis à New-York par les banques Blair et Cie, Speyer et Cie, et autres. Pour cet emprunt, le Gouvernement bulgare devait payer par an en intérêts et amortissements 180.000 livres sterling et 337.500 dollars, ce qui équivaut à 167,7 millions de levas bulgares.

En outre, l'État bulgare avait assumé l'engagement de rembourser en obligations les biens mobiliers et immobiliers des réfugiés. Jusqu'à présent, le Parlement a voté pour cela un crédit de 1.500 millions de levas, mais on prévoit que ces crédits atteindront 2.800 millions de levas. A ce propos, nous devons mentionner que l'État grec assume de son côté des charges analogues, et qu'il y a ainsi compensation. Il est difficile de déterminer aujourd'hui qui des deux États restera débiteur de l'autre.

Enfin, nous devons signaler que la guerre a laissé à l'État bulgare une dette en billets de banque d'environ 4.518 millions

de levas. Pour la régler, l'État sera obligé de contracter un nouvel emprunt de relèvement par l'intermédiaire de la Société des Nations, et qui devra s'élever à environ 5 millions de livres sterling.

Il y a lieu d'ajouter à tout cela les anciennes dettes civiles, dont le total, selon les comptes à ce jour (1924), s'élève à 583 millions de levas-or. Ce sont divers emprunts que la Bulgarie a contractés à Vienne, à Paris et à Londres avant la guerre balkanique, à des taux variant de 4 1/2 à 6 pour 100. Jusqu'en 1915, le paiement de ces emprunts a été effectué avec régularité. Après cette date, par suite de la guerre, les paiements furent suspendus, mais le Trésor d'État déposait en leva à la Banque Nationale de Bulgarie la somme nécessaire pour couvrir les intérêts et pour assurer l'amortissement des emprunts. Immédiatement après la fin de la guerre, dès janvier 1919, l'État bulgare commença à effectuer le remboursement des coupons en retard ou en cours ; conformément aux conditions des traités, le paiement fut effectué en francs français. Mais comme les traités stipulaient que les obligations sorties seraient payées suivant le désir du porteur en livres sterling, en florins hollandais ou en francs français, on souleva la question du mode de paiement. Après de longs pourparlers, on décida que les paiements seraient effectués en francs français, aux ressortissants des États dont le cours de la monnaie serait égal ou supérieur à la valeur du franc français, ou en monnaie nationale aux ressortissants des États qui possèdent une monnaie ayant un cours inférieur à celui du franc français. Cependant on introduisit dans cette convention provisoire une disposition spéciale prévoyant que parmi les porteurs étrangers, seuls ceux qui étaient en possession des obligations avant la guerre, c'est-à-dire au 1er octobre 1915, pourraient exiger le paiement en monnaie de valeur plus élevée que le lev bulgare. Il n'y eut que les porteurs d'obligations bulgares en Hollande qui ne furent guère satisfaits de cette décision. Il fut convenu, en même temps, que le remboursement des emprunts extérieurs de l'État bulgare aux sujets bulgares, aux porteurs habitant en Allemagne, en Autriche ou dans les nouveaux États

situés à l'intérieur des anciennes frontières de ceux-ci s'effectuerait en levas bulgares. Comme le paiement en levas bulgares n'était nullement avantageux, on vit se manifester la tendance d'exporter les obligations dans les pays ayant une monnaie à cours élevé. Pour empêcher cette pratique, la Direction de la Dette publique dressa des listes noires. Sans entrer dans plus de détails, signalons que ces listes noires furent l'objet de nombreux litiges entre la Bulgarie et les détenteurs de titres bulgares à l'étranger. Après bien des discussions provoquées par ces litiges, on décida ce qui suit : 1° Le remboursement des emprunts de l'État bulgare s'effectuera au taux de la monnaie indiquée sur les titres ayant le cours le plus élevé ; 2° ce taux varie selon les emprunts, suivant qu'ils ont été contractés avec des garanties réelles ou sans garanties réelles, et suivant la nature de la garantie elle-même ; 3° le gouvernement bulgare s'engage à traiter de la même façon tous les porteurs français, anglais, hollandais et leurs égaux, belges, italiens, américains, suisses, ayant acheté leurs titres avant le 8 juillet 1922 ; 4° les listes noires sont supprimées. Tous les titres payables suivant les conditions de la convention en monnaie à cours déprécié, doivent pouvoir être distingués de ceux qui sont payables aux taux établis par la convention. Pour cela, les obligations de tous les emprunts seront munies de nouveaux coupons ; les titres payables suivant les conditions de la convention doivent être munis de nouveaux coupons ; ceux qui sont payables en monnaie à cours déprécié doivent porter des coupons munis d'une apostille ; 5° les tirages des emprunts sont suspendus du 1er avril 1925 au 31 mars 1933. La convention est valable pendant un délai de trois années (du 1er avril 1924 au 1er avril 1927) ; 6° par un accord complémentaire, l'État bulgare s'engage à rembourser sur la base de 24.02 cents hollandais pour 1 franc français les coupons échus et les obligations détenues par des porteurs hollandais, et sorties au 14 mars 1919 ; 7° les porteurs de titres en Bulgarie, en Allemagne et dans les territoires de l'Autriche, seront remboursés au taux de la couronne tchèque, c'est-à-dire en levas bulgares multipliés par quatre. Lors de la conclusion de l'emprunt pour

les réfugiés, on signa le 11 décembre 1926 une convention supplémentaire entre la Bulgarie et les porteurs de titres bulgares ; suivant cette convention, les intérêts croîtront progressivement jusqu'à leur parité-or. Cette convention qui fut ratifiée par le Parlement bulgare, contient les prescriptions suivantes :

1° Le taux des intérêts afférents aux emprunts 6 pour 100 1892, 5 pour 100 1902, 5 pour 100 1904, 4 1/2 pour 100 1907, et 4 1/2 pour 100 1909, et remboursables postérieurement au 1er avril 1927, est fixé comme suit :

	Emprunts 1892 6 pour 100	Emprunts 1902 5 pour 100 1904 5 pour 100 1907 4½ pour 100	Emprunt 1909 4½ pour 100
Du 1er avril 1927 au 1er avril 1930	37 %	49 %	35 %
Du 1er avril 1930 au 1er avril 1933	43 %	56 %	40 %
Du 1er avril 1933 au 1er avril 1936	48 %	63 %	45 %
Du 1er avril 1936 au 1er avril 1939	53 %	70 %	50 %
Du 1er avril 1939 au 1er avril 1942	59 %	77 %	55 %
Du 1er avril 1942 au 1er avril 1945	64 %	84 %	60 %
Du 1er avril 1945 au 1er avril 1948	69 %	91 %	65 %
Du 1er avril 1948 au 1er avril 1951	76,5 %	100 %	71,5 %

On commencera à servir les intérêts à leur taux intégral le 1er avril 1948 pour les emprunts 5 pour 100 or 1902, 5 pour 100 or 1904, et 4 1/2 pour 100 or 1907, et le 1er avril 1951 pour les emprunts 6 pour 100 1892 (s'il y a encore des titres de cet emprunt en circulation), 5 pour 100 1896, et 4 1/2 pour 100 1909. Les paiements seront effectués dans celle des monnaies prévues par la convention, ayant le cours le plus élevé, au choix du porteur.

2° Les tirages pour les amortissements seront suspendus du 1er avril 1927 au 1er avril 1933. Le Gouvernement bulgare pourra à tout instant pendant cette période racheter pour les amortir les obligations se trouvant sur le marché.

3° Un nouveau tableau d'amortissements sera élaboré au

1er avril 1933, en tenant compte des titres de chaque emprunt restés en circulation à cette date. L'échéance prévue par les nouveaux tableaux d'amortissement ne pourra, en aucun cas dépasser le terme de huit années prévu dans les conventions primitives relatives à l'amortissement des emprunts. A l'expiration de ce délai, tous les titres de tous les emprunts devront être remboursés.

4o Du 1er avril 1933 au 1er avril 1948, la moitié du montant total des amortissements de tous les emprunts, tel qu'il sera déterminé dans le nouveau tableau des amortissements, sera utilisé au choix du Gouvernement bulgare, soit à des rachats en Bourse, soit à effectuer des tirages sur la base des taux applicables au paiement des intérêts au moment où auront lieu ces tirages d'amortissement. A partir du 1er avril 1948, les sommes destinées aux amortissements seront utilisées entièrement suivant les prévisions des nouveaux tableaux d'amortissement.

5o Au cas où la situation matérielle de la Bulgarie s'améliorerait ou empirerait sensiblement, le Gouvernement bulgare et les Comités représentant les porteurs des emprunts en question se réservent le droit de solliciter une revision, en commun accord, de la présente convention.

En relation étroite avec la convention du 11 décembre 1926, est la loi sur le paiement des coupons barrés et des obligations à coupons barrés des emprunts étrangers de l'État bulgare suivants : 6 pour 100 1892, 5 pour 100 1896, 5 pour 100 1902, 5 pour 100 1904, 4 1/2 pour 100 1907, et 4 1/2 pour 100 1909. Cette loi fut votée le 11 avril 1927, par l'Assemblée Nationale, et promulguée au *Journal Officiel* no 23, du 2 mai 1927. Conformément à cette loi, les coupons barrés des emprunts susmentionnés, venant à échéance postérieurement au 1er avril 1927, ainsi que les obligations à coupons barrés qui sortirent au tirage après le 1er avril 1927, seront remboursés, sans considération de la nationalité du porteur, en couronnes tchèques, sur la base de 0,952 couronne tchèque pour 1 franc nominal, converties en monnaie indigène au cours du change de la couronne tchèque le jour du paiement. En ce qui concerne les sujets bulgares porteurs de titres à coupons barrés, on leur

garantit le paiement au cours de la couronne tchèque par rapport au dollar au jour de l'entrée en vigueur de la loi.

Nous devons remarquer ici que le Gouvernement bulgare, dans ses efforts pour obtenir des facilités de paiement pour ses emprunts étrangers, plaça ses ressortissants porteurs de titres dans une situation très défavorable. Les sujets bulgares ont touché, et continuent à toucher des intérêts à un taux sensiblement inférieur à celui dont bénéficient les étrangers. Pour défendre leurs intérêts, de nombreux porteurs réussirent à exporter leurs obligations et à les faire disparaître des listes noires. Ce traitement défavorable eut des conséquences ruineuses, surtout sur les fonds des institutions publiques, qui étaient constitués par des obligations d'État. Ce fut le cas, par exemple, du fonds des pensions, de certains fonds scolaires, etc., d'une partie du capital de la Caisse d'Épargne, dont les recettes se trouvèrent réduites de 15 à 20 fois.

Comme conclusion, nous devons remarquer que la Bulgarie s'est montrée, après la guerre, débiteur parfaitement honnête, tant dans le paiement de ses emprunts civils que dans le paiement de ses obligations qui avaient un caractère politique, et qui résultaient des traités de paix. Ainsi, elle a fait face dans un délai de deux années aux obligations qu'elle avait assumées envers la Serbie ; elle a assuré avec régularité les engagements qu'elle avait pris envers les sujets français ; elle s'est acquittée de la dette d'occupation, et enfin elle paie honnêtement sa plus lourde dette, celle des réparations. Il est évident que tout cela nécessite de grands efforts ; la richesse nationale s'épuise, car c'est de l'or qu'on exporte alors que le bilan commercial du pays a été particulièrement défavorable pendant les dernières années. Nous n'avons pas ici à entrer dans une analyse plus détaillée de la dette des réparations ; cependant, nous ne pouvons pas ne pas souligner le fait que, lorsque dans quelques années, les paiements annuels atteindront 43 millions de francs-or, auxquels il faudra ajouter le montant des dettes militaires ou civiles, on arrivera au chiffre de 85 millions de francs-or par an. Cette somme dépasse nettement la capacité de paiement de la Bulgarie, et il serait difficile de parler

alors d'acquittement régulier. En effet, selon des estimations assez précises de Cyrille Popoff, le revenu de l'économie bulgare pouvait s'évaluer à 1.646,8 millions de levas-or. Ce chiffre se rapportait à une époque d'activité économique intense et d'après nous est trop élevé. Depuis la guerre, la situation s'est modifiée sensiblement, surtout si l'on songe que nous avons perdu la région la plus fertile de la Bulgarie : la Dobroudja du Sud. Nous sommes aujourd'hui embarrassés pour procéder à une estimation précise du revenu national, du fait qu'à la Bulgarie ont été annexées de nouvelles régions, les Rhodopes et les districts de Pétritch et de Nevrocope. Mais nous possédons un indice significatif. Suivant les déclarations de l'impôt sur le revenu, le revenu national s'élevait en 1922 à 14 1/2 milliards de levas-papier, ce qui équivaut, en comptant le lev bulgare au cours de 25 levas pour un franc suisse, à 580 millions de francs-or annuellement. Admettons qu'il y ait eu dissimulation ; admettons même que le revenu réel soit deux fois supérieur à celui qui a été déclaré ; il n'en reste pas moins que le revenu national n'est pas supérieur à 1.160 millions de francs-or, chiffre qui est de beaucoup inférieur à celui que donne Cyrille Popoff pour l'époque d'avant-guerre. D'après mes dernières estimations (1929-1930), le revenu national de Bulgarie peut être estimé en francs-or, comme suit :

	1911 —	1929 —
Revenu national	1.274 millions	1.382,7 millions
Revenu moyen par tête	292 frs-or	240 frs-or
Charges fiscales par tête	45,9 frs-or	62,39 frs-or
Revenu individuel net	246,1 —	177,61 —
Coût minimum de la vie	213 —	266 —
Pourcentage des charges fiscales au revenu	15,7	26
Dette publique par tête	139,51 frs-or	152,54 frs-or 165,54 y compris les dettes en suspens.

Enfin, si nous prenons comme base les recettes budgétaires réelles qui s'élevaient dans les dernières années à 6.600 millions de levas, ce qui en or équivaut à 264 à 270 millions, chiffre

proche des recettes d'avant-guerre, nous arrivons à la conviction que la capacité de paiement de notre pays ne peut, en aucune façon, permettre à la Bulgarie de tenir ses engagements.

Lorsqu'il est question des dettes des réparations, il faut tenir compte, non seulement du côté matériel, mais aussi du côté moral qui, autant que nous ayons pu le constater en fréquentant les milieux bulgares, paraît avoir une influence plus désastreuse encore. Le contrôle de l'exécution des divers engagements que la Bulgarie avait dû prendre en signant les traités de paix, a provoqué la venue et l'établissement dans le pays de diverses Commissions, pendant un certain nombre d'années. Les frais de ces Commissions, qui étaient également à la charge du pays, étaient énormes, et le peuple en était affecté péniblement. C'est ainsi, dans les années qui ont suivi immédiatement la guerre, que les dépenses des différentes Commissions des Réparations, de Guerre, etc., s'élevaient à plus d'un milliard de levas.

Ces frais dépassaient, pour ne citer qu'un exemple, le budget annuel du Ministère de la Justice. Il est vrai que ces Commissions furent réduites, et que quelques-unes quittèrent définitivement le pays. Mais il en est resté quelques-unes encore aujourd'hui, bien qu'elles aient été restreintes.

Enfin, les *invalides de guerre* constituent une charge matérielle et morale encore plus lourde. Nous avons donné à leur sujet quelques détails statistiques dans les pages précédentes, de sorte qu'il serait superflu de nous arrêter encore une fois sur cette question. Le grand nombre des enfants a été cause du grand nombre des orphelins que l'on peut constater dans le pays. Les secours que l'État leur accorde, et qui ne sont que justice, pèseront lourdement pendant de longues années encore sur la balance du budget.

Parallèlement à cette question des invalides de guerre, se pose un autre problème qui est très grave : celui *des réfugiés*.

Les réfugiés avaient abandonné leurs foyers séculaires pour aller s'établir dans des lieux qu'ils ne connaissaient nullement. Ils avaient dû se séparer des terres de leurs aïeux, s'adapter à de nouvelles conditions d'existence et de travail. Il est très

important de rappeler qu'ils délaissaient leurs églises, leurs écoles, les tombeaux de leurs parents et de leurs aïeux, pour aller vivre sur un territoire nouveau, sans avoir une idée des conditions d'existence matérielles et intellectuelles qui les attendaient. Le côté psychologique de la question était très grave : c'était le mécontentement, le désespoir, la haine des autorités et des règlements qui les chassaient de la maison de leurs ancêtres, les obligeaient à partir à la recherche de nouvelles conditions de vie, et à aller créer ailleurs de nouveaux foyers. Et ceci eut lieu à un moment où l'État et le peuple bulgares étaient soumis à l'oppression du traité de paix, avec tout ce qu'il comportait de charges épuisantes pour notre pays, avec tout ce qu'il apportait au peuple de décevant pour l'idéal national. On en arrivait à désespérer de l'utilité de la vie sociale, de l'organisation de l'État, de la justice et du droit d'existence des hommes ; le ressort moral était brisé, la conception de la légalité disparaissait. Et il fallait déployer tous ses efforts pour venir au secours de ces malheureux. La Société de la Croix-Rouge dépensa toutes ses ressources disponibles pour secourir les réfugiés en cours de route et pour les accueillir. Le Gouvernement, de son côté, fit tous les sacrifices financiers pour leur venir aussi en aide, et consacra à cette tâche, dans les premières années, près de 200 millions de levas. Mais la situation était précaire, et le mal ne pouvait être enrayé si vite, car ni les forces sociales, morales et matérielles, ni le secours financier de l'État, n'étaient en mesure de satisfaire toutes les légitimes demandes faites par ces gens chassés de leurs foyers.

Nous devons ajouter ici pour caractériser l'état d'esprit du réfugié bulgare, qu'il n'exigeait pas de fonds importants, qu'il ne demandait ni à faire de grandes constructions, ni à monter de grandes exploitations. Il voulait simplement 20 à 30.000 levas pour bâtir sa chaumière, s'acheter du bétail, et un peu de terre pour subvenir à sa nourriture. Quelques-uns, en petit nombre il est vrai, étaient arrivés dans le pays avec leur bétail et quelques maigres épargnes. Mais la majeure partie étaient des indigents sans habits, sans couvertures.

Pour établir ces réfugiés au plus vite, et leur permettre

de travailler, il était néeessaire de mettre des terres à leur disposition. Mais on en manquait. Comme nous l'avons vu dans les premiers ehapitres du présent ouvrage, il y avait après l'affranchissement suffisamment de terres appartenant soit aux communes, soit à l'État. Mais eet excédent s'était épuisé rapidement, absorbé par la population loeale qui s'aeeroissait sans eesse et se trouvait dans l'impossibilité de se proeurer d'autre travail lueratif qu'un travail agrieole. De sorte que lors de l'arrivée massive des réfugiés, il n'y avait plus de terres disponibles. Les plus fertiles d'entre elles avaient été oeeupées par les premiers arrivés, et il ne restait que les plus arides ou eelles qui se trouvaient loin des voies de communieation. Dans le département de Bourgas, le long de la mer Noire et entre deux ehaînes de montagnes : les Balkans, Strandja et Sakar-Planina, il y avait, il est vrai, de grandes étendues de terres relativement fertiles. Mais là, malheureusement, sévissait le paludisme, et pour assainir ees terres, des capitaux importants étaient indispensables; le Gouvernement bulgare n'en avait guère à sa disposition. Il entreprit dans la région de Bourgas une lutte eontre le paludisme, il organisa la distribution et la répartition de la quinine, il ehereha à asséeher les marais : mais les résultats furent médioeres ; il aurait fallu au moins une dizaine d'années pour arriver à un résultat.

D'autre part, étant donné le manque de terres, les réfugiés s'installaient par milliers dans les eentres eitadins, surtout à Plovdiv, Bourgas, Haseovo, Sofia ; ils eherchaient là du travail en qualité de journaliers et d'ouvriers. Comme nous l'avons déjà eonstaté par ailleurs, la Bulgarie n'avait qu'une industrie faiblement développée, et elle ne pouvait guère fournir du travail à tant de main-d'œuvre. Grâee au développement du eommerec et à la eréation de grand dépôts de tabaes à Haseovo, Plovdiv, Sofia et ailleurs, grâee aux conjonctures favorables de l'industrie du tabae, après la guerre, on parvint dans les premières années à proeurer aux réfugiés des moyens de subsistance relativement suffisants. Et eomme on bâtissait énormément pour conjurer la crise des logements, une grande partie de ees réfugiés, les Russes surtout, trouvèrent à s'engager en qualité

de manœuvres, de maçons, etc. Mais ici aussi il y eut bientôt un revirement : l'industrie des tabacs connut une crise ; on construisait moins. Et les réfugiés continuaient à arriver en masses compactes. Et quoique selon la convention de Lausanne, le délai pour l'émigration volontaire expirât le 31 décembre 1924, les éléments bulgares continuaient à s'expatrier, même après cette date. La convention conclue à Genève à la Société des Nations entre le ministre bulgare, M. Kalfow, et le représentant grec, M. Politis, en septembre 1925, conformément à laquelle il était accordé aux minorités bulgares et grecques pleine liberté de rester à l'avenir dans leurs foyers, fut rejetée par le Gouvernement grec, tandis qu'elle avait été ratifiée par le Parlement bulgare.

Devant cet état de choses, la situation des réfugiés en Bulgarie devenait de jour en jour pire. Leurs sentiments s'exprimaient par des manifestations hostiles au gouvernement, et lors des élections législatives, ils votèrent pour les candidats d'opposition, pour les partis de gauche.

Dans les premiers temps, la population bulgare, surtout agricole, accueillait les réfugiés avec une certaine compassion et une certaine sympathie, et beaucoup d'entre eux furent adoptés par les villages ; ils reçurent, sans aucune intervention des autorités et même sans que personne n'en entende parler, des terres pour s'y établir et pour les cultiver. Mais l'ouvrier de la ville, quoique patient, accueillait avec hostilité celui qui faisait alors figure de concurrent. Dans les premiers temps, ce mécontentement ne fut pas apparent, mais il s'accentua par la suite quand le commerce des tabacs entra dans sa crise, quand les constructions de maisons d'habitation se ralentirent, quand, l'activité économique diminuant, le chômage apparut.

Pour sortir de cette situation, le Gouvernement bulgare avait un besoin urgent de moyens financiers qui ne pouvaient se trouver rapidement que grâce à un emprunt. Dès l'automne de 1925, il se vit obligé de commencer officiellement des démarches auprès de la Société des Nations. Le Bureau du Travail près du Ministère du Commerce, de l'Industrie et du

Travail en Bulgarie fut obligé de s'adresser en décembre 1925 au Bureau International du Travail, et de solliciter une enquête sur la situation des ouvriers bulgares évincés par les réfugiés bulgares, russes et arméniens. Le Conseil du Bureau du Travail en Bulgarie comptait qu'à cette époque, environ 120.000 chômeurs, réfugiés et ouvriers, se trouvaient dans la misère ; il demandait que l'on procédât à une enquête et que l'on prît les mesures nécessaires pour remédier à cette situation critique. Ces mesures devaient comporter : la souscription d'un emprunt d'État à l'étranger avec le concours de la Société des Nations et du Bureau International du Travail pour : *a*) assainir le département de Bourgas, dévasté par le paludisme ; *b*) procurer aux réfugiés paysans des logements, du cheptel et du matériel agricole, la terre étant fournie gratuitement par l'État ; *c*) faciliter l'émigration des réfugiés arméniens dans un pays où la vie était plus facile ; *d*) diviser les réfugiés russes en deux catégories : les invalides et les gens sains ; les Instituts internationaux s'occuperaient de fournir des ressources aux premiers, pour ne pas en faire des ouvriers ni les laisser à la charge du budget bulgare ; quant aux seconds, on les dirigerait vers des contrées leur offrant des moyens d'existence plus faciles.

Nous devons rappeler ici que sur l'initiative personnelle de M. Albert Thomas, le Bureau International du Travail accéda très obligeamment à cette demande du Bureau bulgare du Travail, et ordonna qu'une enquête fût effectuée. Deux de ses délégués, MM. Thixier et Procter, visitèrent et étudièrent la Bulgarie en automne 1925 ; ils publièrent sur la question un rapport très détaillé.

Nous n'emprunterons à ce rapport intéressant que quelques constatations qui nous serviront à compléter l'exposition du problème des réfugiés en Bulgarie. Ce rapport constate qu'un des principaux obstacles à l'établissement rapide et régulier des réfugiés en Bulgarie est l'insuffisance des ressources financières de l'État bulgare. Les réfugiés restaient longtemps privés de tout secours, ou ne recevaient de l'État que des allocations insignifiantes ; privés de travail, ils tombaient dans

la misère ; les maladies en emportaient un grand nombre. Les enquêteurs se demandaient à plusieurs reprises comment il était possible que les réfugiés en Bulgarie eussent pu supporter tant de privations.

Et ils remarquaient : « Devant tant de souffrances, les réfugiés deviennent facilement la proie de toutes les propagandes chauvines et guerrières, si on leur promet le retour dans leurs foyers et la restitution de tous leurs biens, grâce à une guerre qui assouvirait leur soif de vengeance. Ils cèdent à la propagande révolutionnaire et surtout à la propagande bolchevique, qui leur propose la destruction de l'organisation actuelle par la force des armes, comme le seul remède prompt et efficace contre tous leurs malheurs. Jusqu'à présent les réfugiés bulgares, qui sont en majeure partie des paysans sobres et laborieux, ont résisté à ces propagandes ; ils ne demandent que de la terre et du travail. Mais leur résistance aux privations et aux souffrances a des limites qui seront bientôt dépassées. En outre, leur irrésistible afflux dans les villes et les centres industriels provoque une brusque hypertrophie du prolétariat, ce qui cause de grandes perturbations dans les conditions de travail et dans l'application de la législation sociale. Voilà pourquoi il y a danger de crises sérieuses, si on n'accorde pas à ces malheureux des secours plus efficaces, et si on ne parvient pas plus rapidement à les établir ».

Ce document met également en lumière certaines questions qui intéressent le prolétariat bulgare, et par conséquent le Conseil du Bureau du Travail et de la Prévoyance Sociale en Bulgarie. On lit dans ce document que les réfugiés, qui forment environ un tiers du prolétariat des villes ont, tout d'abord, provoqué une baisse des salaires, puis une augmentation du chômage et une prolongation de la journée de travail. Tout cela fait naître des obstacles à l'application des règlements sur la journée de travail, sur l'assurance contre le chômage, et surtout sur les assurances sociales dans le pays.

Toutes ces constatations amènent les enquêteurs de la Société des Nations à la conclusion suivante : « Les réfugiés, fatigués d'attendre des terres et des crédits dont la distri-

bution ne vient pas, s'en vont vers les villes et les centres industriels et commerciaux, dans l'espoir de se procurer là-bas du travail. Ils y constituent un prolétariat important d'origine agrarienne, qui concurrence les ouvriers bulgares, augmente le chômage, provoque une diminution des salaires, met en danger le développement de la législation ouvrière bulgare ou compromet son application. Tout cela a provoqué à diverses reprises des conflits entre les réfugiés et les ouvriers bulgares pour l'obtention des places et du travail. Le maintien de la paix sociale et de la législation ouvrière exige que l'on prenne rapidement des mesures efficaces pour résoudre le problème des réfugiés ».

Après avoir examiné plus loin la question de l'arrivée en masse des réfugiés russes et arméniens, celle du retour des réfugiés bulgares dans leurs anciens foyers de Macédoine, de Thrace et de Dobroudja, après s'être arrêtés en détail sur la réforme agraire, grâce à laquelle le Gouvernement bulgare espère trouver suffisamment de terres libres pour y établir les réfugiés, les enquêteurs arrivent à cette conclusion que, pour pouvoir dresser le moindre plan rationnel de l'établissement des réfugiés bulgares, une somme d'au moins 2.265.000 livres sterling était indispensable. Et comme la Bulgarie ne peut supporter à elle seule une telle charge, les enquêteurs demandent à la Société des Nations de secourir la Bulgarie au moyen d'un emprunt international. Les conclusions générales de cette enquête, pleine de conscience et de modération, sont énumérées dans le rapport du Bureau International du Travail :

« La question des réfugiés en Bulgarie paraît pouvoir se résumer dans les trois points essentiels suivants :

« 1° L'existence en Bulgarie d'environ 300.000 réfugiés qui ne peuvent s'y établir a des répercussions profondes sur la vie sociale bulgare, et constitue des dangers sérieux pour la paix sociale ;

« 2° L'économie nationale bulgare est en ce moment dans l'impossibilité absolue de donner du travail à tous ces réfugiés, ni dans l'industrie, ni dans le commerce ; la naissance d'un prolétariat nombreux constitué par les réfugiés est un obstacle

à l'application de la législation sociale, et provoque de sérieuses perturbations dans les conditions du travail ;

« 3° Les réfugiés, dont la majeure partie restera en Bulgarie, doivent être établis comme agriculteurs ou comme artisans.

« Nous croyons que la solution du problème des réfugiés en Bulgarie se trouve dans les mesures suivantes :

« 1° La protection des minorités bulgares, conformément aux statuts des minorités, dont l'application est soumise au contrôle de la Société des Nations, doit être garantie de telle manière que tout danger d'immigration nouvelle en Bulgarie soit complètement éliminé ;

« 2° La Société des Nations et le Bureau International du Travail doivent s'efforcer à opérer le plus tôt possible la transmigration des réfugiés russes et arméniens.

« 3° Les opérations d'évaluation et de liquidation des biens des réfugiés bulgares de Thrace et de Macédoine grecques doivent être poussées rapidement, pour que les réfugiés puissent bientôt, en entrant en possession des indemnités auxquelles ils ont droit, les utiliser pour s'établir ;

« 4° Les services bulgares chargés de secourir les réfugiés bulgares et de les installer doivent être réorganisés en vue d'arriver à coordonner leur action et à augmenter leur rendement ;

« 5° L'application de la loi sur les réformes agraires doit être poursuivie énergiquement afin de trouver suffisamment de terres pour établir définitivement les familles des réfugiés d'origine paysanne, familles dont le nombre s'élève à plus de 30.000 ;

« 6° S'il est démontré que la Bulgarie ne dispose pas des ressources nécessaires pour établir rapidement les réfugiés, il y a lieu de lui accorder un secours financier international. »

Voici maintenant la suite de l'histoire des réfugiés :

1° L'immigration des réfugiés ne cessa pas, même en l'année 1927.

2° Le Gouvernement bulgare qui, dans le courant des premières années avait, malgré les très grandes difficultés finan-

cières au milieu desquelles il se débattait, accordé des secours importants aux réfugiés, se vit obligé de solliciter pour un emprunt le concours de la Société des Nations. Après des études longues et détaillées, faites par le Comité des Finances de la Société des Nations, et après que le Gouvernement bulgare eut satisfait à toutes les demandes de ce comité, l'emprunt de 2.400.000 livres sterling et de 4.500.000 dollars fut enfin conclu à la fin de l'année 1926.

3° Selon les clauses de l'emprunt, et les désirs du Comité des Finances, on créa en Bulgarie un service spécial pour l'établissement des réfugiés avec un directeur et un personnel bulgares, La Société des Nations délégua, auprès de cette direction, un contrôleur français qui avait pour mission de surveiller de près les dépenses et de vérifier que l'argent était bien exclusivement dépensé dans les buts prescrits.

Conformément aux clauses, le montant de l'emprunt reste en dépôt dans les banques qui ont présidé à sa conclusion ; on retire de ces banques les sommes nécessaires au fur et à mesure des besoins du service pour l'établissement des réfugiés.

Selon l'accord existant entre le Gouvernement bulgare et la Société des Nations, et les banques qui ont émis l'emprunt, une partie de celui-ci sera utilisée à subvenir directement aux besoins des réfugiés : logement, matériel, cheptel, semences, etc. ; une autre partie servira à assécher et à assainir certaines contrées paludéennes, la région de Bourgas en particulier, et à un certain degré les régions riveraines du Danube ; une troisième partie sera utilisée à relier par voie ferrée l'ancien territoire bulgare avec la région des Rhodopes, région dans laquelle il n'existe aucune route. Enfin, selon les conventions établies, le Gouvernement bulgare s'est engagé à céder à la Direction toutes les terres indispensables à l'établissement des réfugiés.

Ainsi nous pouvons dire que la solution du problème des réfugiés est entrée, en 1927, et grâce à l'emprunt, dans une voie rationnelle. Il est difficile de dire, dès à présent, si l'emprunt en question sera suffisant ; en tout cas, les engagements et les

dettes contractées dans cette affaire par le Trésor bulgare doivent être considérés comme assez importants. Les intérêts et les frais d'amortissement s'élèvent par an à 180.000 livres sterling, auxquelles il faut ajouter 337.500 dollars, soit au total, près de 173 millions de levas.

§ 12. — Conclusion générale.

En terminant cet ouvrage, nous formulons l'espoir que nous sommes arrivé à donner au lecteur une idée suffisamment exacte de ce que représentait la Bulgarie au point de vue économique et social avant et après les guerres. En notre qualité de témoin de presque tous les événements qui ont contribué à faire de notre pays ce qu'il est aujourd'hui, il nous est difficile d'exposer les faits en conservant une froide objectivité. Mais en nous rendant bien compte de ce danger, nous nous sommes efforcé d'observer la plus rigoureuse exactitude dans le récit des événements, d'en donner une explication impartiale et d'en faire une critique absolument scientifique. Pour y parvenir, nous nous sommes retranché de préférence derrière les chiffres. C'est eux que nous avons voulu charger d'expliquer tous les phénomènes de la vie de notre pays. L'examen du chemin parcouru par la Bulgarie dans le domaine économique et social avant et après la guerre, nous a conduit à faire les réflexions suivantes :

1° Après la guerre, on a constaté dans notre pays une tendance à restaurer les anciennes institutions, à corriger leurs défauts, à renforcer leur puissance de production et à créer de nouvelles institutions permettant d'obtenir des conditions favorables au développement du pays. En dehors de toute polémique, nous devons constater que beaucoup d'éléments de progrès sont apparus après la guerre. Tout d'abord, il faut noter la tendance qui se manifesta, aussitôt après la signature de l'armistice, à amnistier toutes les fautes et tous les crimes commis par les soldats et les citoyens bulgares. Dans la presse et au Parlement, l'amnistie était assez violemment critiquée.

Elle n'a pas été approuvée peut-être partout, et, autant qu'il soit à notre connaissance, elle n'a pas été votée, même jusqu'à ce jour, dans beaucoup de pays civilisés. Mais dans notre petit pays, étant donné ses conditions d'existence, l'amnistie était nécessaire, car elle apaisa les esprits, ramena la concorde entre les citoyens et, grâce à tout cela, faisant oublier complètement le passé, elle permit d'établir des conditions plus favorables à un travail général en commun. Il suffit ici de citer les infractions et les crimes dus à la non-observance des décrets de l'économie de guerre. Plus de 100.000 procès avaient été intentés, de nombreuses condamnations avaient été prononcées, peut-être justement ; mais nous devons reconnaître que la majeure partie de ces délits était due aux circonstances, à la naïveté et à l'ignorance de la population. Aussi, après la guerre, on apporta un soin particulier à l'instruction du peuple. De nouvelles écoles furent créées, plus de 1.500 grands bâtiments scolaires furent construits, le nombre des progymnases fut augmenté, etc. Tout cela nécessitait sans doute de gros sacrifices matériels, mais la nation acquit ainsi la conviction que l'État et les communes s'occupaient de ses besoins culturels, ce qui ressuscita la foi dans la vitalité de l'État, qui avait été bien affaiblie par la catastrophe. Outre l'enseignement général, l'État se mit à renforcer avec plus de méthode et plus d'ardeur l'instruction professionnelle. Dans le courant de quelques années seulement, en particulier à partir de 1923, on créa : 18 écoles moyennes industrielles et professionnelles ; 35 écoles industrielles pratiques, quelques-unes même dans les villages ; 3 écoles moyennes commerciales et 3 écoles commerciales pratiques ; 1 école moyenne de postes et télégraphes et enfin une école de chemins de fer.

Nous savons bien que ce n'est pas l'instruction professionnelle qui crée les industries et les métiers, mais il faut convenir que dans un pays dont l'activité économique commence à peine à se développer, l'instruction professionnelle est un des auxiliaires les plus précieux.

2° L'État déploya également son initiative dans un autre domaine, ce qui augmenta la confiance du peuple en lui.

Nous voulons parler des voies de communication. Après la guerre, le paysan bulgare manifesta un grand intérêt pour les chemins de fer. Auparavant, ce genre de communication le laissait complètement indifférent ; pour lui, il ne pouvait servir qu'aux commerçants, et pour des profits commerciaux. Aujourd'hui, cette manière de voir s'est modifiée, et le village fait connaissance avec les voies ferrées. Des députations de paysans se sont souvent présentées à l'administration centrale en exprimant le vœu d'avoir des communications « plus modernes ». Ces demandes eurent pour conséquence la création de nouvelles voies, principalement dans les villages. Pendant la même période, on établit aussi dans les villages de nombreuses stations téléphoniques et télégraphiques. La population paysanne supportait toutes les dépenses concernant l'établissement des poteaux, des locaux, et même le traitement de l'employé de la poste.

Pour les moyens de communication plus importants, de gros capitaux étaient indispensables ; ni l'État ni les communes rurales n'en disposaient. Malgré tout, on se mit à construire avec activité des chaussées, des ponts et des voies ferrées. Et comme les ressources manquaient, on eut recours à la création d'un institut spécial, le Service de la prestation obligatoire du travail, en utilisant le travail manuel de la population, de la jeunesse en particulier. Il est vrai qu'au point de vue de l'économie moderne, cette institution peut être critiquée, mais dans les conditions où se trouvait la Bulgarie à cette époque, elle peut se justifier en pratique. Étant donné le manque complet de ressources, jamais, sans cette institution, la Bulgarie n'aurait pu faire même la millième partie de ce qu'elle a accompli. Il existe des voies ferrées, comme celle de Levski-Lovetch, longue de 50 kilomètres, qui ont été construites entièrement grâce à la prestation obligatoire du travail de la population environnante ; les gares mêmes furent bâties de cette façon, et l'État n'eut à fournir que les rails et le matériel roulant. Et il en fut de même sur de nombreux points du territoire. On vit d'ailleurs s'effectuer une transformation remarquable, étant donné les difficultés traversées par la population

paysanne pendant les années de guerre. Cette population qui, auparavant, était restée indifférente sinon hostile aux nouvelles voies de communication, en est aujourd'hui fervent partisan et s'efforce au prix de toutes sortes de sacrifices moraux et matériels de les installer au village. On peut voir là aussi un signe de la foi croissante de la population envers l'État, et un témoignage des capacités de ce dernier à subvenir aux besoins matériels du pays.

3° Les années d'après-guerre se distinguent aussi par une transformation dans l'économie rurale. Les modifications dans la vie agricole étaient auparavant provoquées par les lois naturelles économiques, mais aussi, à un grand degré, par des interventions conscientes de l'État. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le constater, dans les dernières années, l'initiative de l'État dans le domaine de l'agriculture s'est accrue dans toutes les branches, mais elle a été surtout remarquable par les moyens employés par l'État pour intensifier l'agriculture. Par exemple, tandis qu'en 1910, le nombre des professeurs agronomes s'élevait à peine à 46, en 1923, on en compte déjà 93, et si on leur ajoute les spécialistes et les techniciens qui travaillaient au relèvement de la technique agricole, on trouve 298 personnes. Comme nous l'avons déjà vu, pour enseigner à la population agricole les nouveaux procédés techniques, l'État modifia après la guerre les méthodes d'enseignement. Auparavant, les professeurs d'agronomie allaient de village en village ; maintenant ils restent relativement beaucoup plus longtemps, plusieurs années consécutives, dans certains villages choisis, y établissant des exploitations modèles et s'efforçant, par l'exemple, de convertir la population environnante. Les chaires mobiles, dont le modèle a été emprunté à l'Italie, et qui ont été appropriées à nos besoins selon la méthode française des fermes-écoles, furent transformées en chaires permanentes à poste fixe avec mission de révolutionner la technique agricole. En même temps, l'État prit l'initiative de fournir des machines agricoles aux paysans. Ainsi, en 1926 seulement, on fournit à des agriculteurs sélectionnés 12.512 charrues, 1.202 semeuses, 2.060 herses, 300 fouleurs,

1.014 cultivateurs, 288 trieurs, 1.000 creuseurs, 3 appareils à sélectionner les prunes, à moitié prix et avec paiements échelonnés.

4° Dans le domaine de l'industrie, l'État remania les lois de protection existantes, suivant les nouveaux besoins du pays. Pour les ouvriers, l'État introduisit toutes les lois adoptées et recommandées par le Bureau International de Travail de Genève, et il créa une puissante institution pour l'assurance des ouvriers par l'État en cas de maladie, infirmité, décès, chômage, etc.

Toutes ces mesures, destinées à élever le niveau de l'instruction générale et technique, à augmenter le rendement du travail national, recréent méthodiquement la richesse nationale détruite par la guerre. Nous avons la ferme conviction que la fortune nationale augmentera, et que le bien-être général ira constamment croissant, suivant une progression rapide, grâce à un certain degré à l'intervention bienfaisante et consciente de l'État.

La Bulgarie d'avant-guerre devait consacrer une part importante de ses forces morales et de ses ressources matérielles à perfectionner sa langue, à achever ses églises et ses écoles ; aujourd'hui, tout cela est organisé et, si l'on peut s'exprimer ainsi, marche automatiquement. Il reste donc, aussi bien à l'homme d'État qu'au peuple, plus de temps disponible et plus de forces matérielles pour le développement du progrès économique. Nous qui faisons partie des générations qui ont assisté à tout ce processus, nous n'ignorons pas que cette voie est longue, étant donné le caractère agricole du pays. Avant tout, il faut atteindre au moins le niveau de bien-être dont on jouissait avant la guerre balkanique. Les pertes subies par suite de la guerre seront compensées difficilement, lentement, mais solidement. Pour cela, il faut encore du temps. Nous avons rencontré un grand obstacle sous ce rapport dans le fait qu'après la guerre la Bulgarie a traversé des années de mauvaise récolte ; il n'y eut pas une seule récolte que l'on puisse qualifier de très bonne ou d'excellente, en comparaison de celles qui se sont succédé depuis l'année 1903 jusqu'à la guerre

balkanique. Il est donc nécessaire de travailler en paix et avec ardeur pendant plusieurs années pour relever le bien-être général et pour redresser la fortune nationale. Cependant nous avons grand espoir, car toutes les conditions nécessaires, morales, culturelles, techniques et naturelles, sont à coup sûr réalisées. Et tout cela est d'autant plus favorable que le désir du peuple d'acquérir toujours plus de connaissances techniques est évident.

5º Mais la plus grande acquisition que le peuple bulgare ait faite après la guerre, c'est la conscience de la nécessité de vivre en paix. Nous avons vu que pendant le XIXe siècle, le peuple bulgare voulait forger son unité nationale. Pour atteindre son but, il ne reculait devant aucun moyen, et il eut enfin recours à la guerre. Mais les conséquences en ont été pour lui désastreuses. Nous pouvons dire qu'il a éprouvé, pendant les dernières années de guerre, les souffrances les plus cruelles qui puissent être réservées à une nation, et nous sommes certain qu'il en a tiré une leçon durable : celle de se défier à l'avenir des actions incertaines. Il sait que l'unique voie qui lui permettra de venir à bout de ses tâches matérielles et morales, ainsi que de la réalisation de l'unité nationale, est celle de la paix.

Donnez à la Bulgarie vingt-cinq années de paix, et le labeur de son peuple la transformera en un des jardins les plus florissants de la péninsule balkanique.

INDEX

D

E

N

O

T

U

V

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre V. — **L'organisation rationnelle de l'économie de guerre. La Direction des Soins économiques et de la Prévoyance sociale d'après la loi du mois d'avril 1917.**

Chapitre VI. — **L'assistance publique et les fonctions de l'État pendant la guerre.**

A. *L'assistance aux familles des mobilisés*

Chapitre IX. — **Les finances de l'Etat pendant la grande guerre.**

Chapitre X. — **Les réformes économiques et sociales, conséquences immédiates de la guerre.**

Chapitre XI. — **Les conséquences directes des guerres dans la situation économique de la Bulgarie.**

Fontenay-aux-Roses. — 1932.
Imprimerie des *Presses Universitaires de France*. — Louis Bellenand. — 1.766.